This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Arc 100.1

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

(Class of 1828).

Received 26 July, 1890.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

—

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

CINQUIÈME SÉRIE, TOME V

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

CINQUIÈME SÉRIE

TOME CINQUIÈME

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

M DCCC LXXXIV

Arc 100.1

JUL 20 1933
LIBRARY
Minot Fund.
(V. 5 - 9.)

DE

QUELQUES ESTAMPES

EN BOIS

DE L'ÉCOLE DE MARTIN SCHONGAUER.

Par M. G. Duplessis, membre résidant.

Lu dans la séance du 30 juillet 1884.

Passavant (*le Peintre-Graveur*, tome I^er^, p. 65) dit que l'on trouve plusieurs bois d'après les compositions de Martin Schongauer dans un livre intitulé : *Gaistliche usslegung des lebes Jhesu Christi*. Il aurait été plus juste de dire que le graveur en bois, qui exécuta un certain nombre des planches placées à la fin de ce volume, emprunta plusieurs figures de ses compositions à la *Passion* gravée sur cuivre par Martin Schongauer. Ce curieux volume, sans nom d'imprimeur, sans indication de lieu d'impression et sans date, est un in-4° de 176 feuillets. Il n'a pas de titre. Sur le verso du premier feuillet, en regard du texte, se voit le Christ en pied, tenant à la main le globe du monde et marchant vers la droite accompagné de deux anges. En tête du recto du second feuil-

let A. 2, on lit : *Gaistliche usslegong des lebes Jhesu Cristi*. C'est le seul titre de l'ouvrage. Jusqu'au feuillet correspondant de N. 3, quoiqu'il y ait un assez grand nombre de planches de provenances diverses, tantôt gravées au simple trait, tantôt un peu plus chargées de tailles, il n'y a pas lieu de s'intéresser à ces estampes, qui n'offrent aucun caractère particulier. Ce sont des images empruntées un peu partout qui n'ont rien à voir avec l'art et qui n'ont, même au point de vue de l'histoire des débuts de la gravure, aucune importance. Il n'en sera plus de même à partir du feuillet signalé plus haut. Il est aisé de constater qu'un grand artiste a exercé une influence considérable sur le dessinateur :

Feuillet correspondant de N. 3 : *Jésus-Christ devant le grand prêtre*. Dans l'ajustement de la robe du Christ, comme dans le vêtement du grand prêtre, il y a similitude presque complète entre cette planche et l'estampe de Martin Schongauer.

Feuillet correspondant de O. 4 : *la Flagellation*. Ressemblance absolue entre les bourreaux dans cette planche et dans la composition analogue gravée par Martin Schongauer.

Feuillet P. 1 : *Jésus présenté au peuple*. Le Christ est copié sur la figure de Martin Schongauer. Il en est de même pour l'homme coiffé d'un bonnet pointu qui porte des cordages sur son épaule.

Feuillet R. 1 : *la Mise au tombeau*. La composition, en contre-partie de l'estampe de Martin

Schongauer, est presque identique. Les figures de la Vierge et de saint Jean, entr'autres, sont tout à fait semblables.

Feuillet R. 2 verso : *la Descente aux limbes.* Composition semblable, mais moins nombreuse. Ici le Christ seul se voit avec les figures d'Adam et d'Ève. Les mouvements sont absolument les mêmes dans l'estampe sur bois et dans la planche en cuivre de Martin Schongauer. Nous publions ici, en regard, des reproductions de l'estampe en bois et de la gravure sur cuivre.

Feuillet R. 3 verso : *la Résurrection.* La gravure en bois reproduit encore presque exactement la planche de Martin Schongauer. La composition comprend un moins grand nombre de personnages, mais ceux qui s'y trouvent sont empruntés à la planche analogue du maître de Colmar.

Feuillet X. 1 recto : *les Anges retirant les âmes du purgatoire.* Cette planche est de beaucoup supérieure à toutes les autres estampes du volume. La composition, bien agencée, est l'œuvre d'un artiste d'une réelle valeur, et nous ne serions pas éloigné de penser que le dessin a été composé non loin de l'atelier de Martin Schongauer. Nous trouvons une grande analogie entre les figures agissant dans cette scène et plusieurs figures bien connues de l'œuvre du maître. Les anges, par exemple, qui arrachent au purgatoire les âmes qui ont fait leur temps, rappellent singulièrement les anges munis de calices qui

entourent le *Christ en croix* (n° 26 de notre catalogue et n° 25 du *Peintre-graveur* de Bartsch). Dans les extrémités un peu grêles, comme dans les masques un peu forts, l'influence de Martin Schongauer est manifeste, et, s'il est facile de constater une certaine déformation dans le dessin des figures, peut-être faut-il en accuser le graveur, qui n'avait pas assez de souplesse dans la main pour traduire, sans le trahir, le dessin que l'artiste lui avait confié. Il n'y a aucune analogie, ni dans la composition, ni dans la gravure, entre ce Purgatoire et l'Enfer et le Paradis qui viennent ensuite ; autant celle-là accuse une intelligence ouverte, autant celles-ci, grossièrement exécutées et inventées sans talent, proviennent d'un ouvrier malhabile et vulgaire.

Où ce livre précieux fut-il imprimé ? Nous serions assez embarrassé pour le dire d'une façon précise. Nous nous sommes adressé aux gens les plus compétents en pareille matière, et il nous a été répondu presque unanimement que cette vie de Jésus-Christ présentait tous les caractères des ouvrages imprimés à Ulm. En cela les érudits auxquels nous avons fait appel sont d'accord avec M. Muther, qui, dans l'importante publication qu'il achève actuellement : *Die Deutsche Bücher illustration der gothik und Frührenaissance* (1460-1530), *Munchen und Leipzig, George Hirth*, 1883, est très affirmatif sur ce point. Il s'exprime ainsi, page 23 du premier fascicule : « Que ce soit un

produit d'Ulm, il n'y a pas de doute à avoir..... Ici, comme dans tous les produits d'Ulm, l'élément du paysage est négligé... » M. Albert Cohn, dans son catalogue de 1883, n° 151, range également sous la rubrique d'Ulm ce volume, mais il ajoute que, eu égard à la part que Martin Schongauer paraît avoir eue dans ce travail, on pourrait pencher pour Strasbourg comme lieu d'impression. Cet argument nous paraît discutable. Quelle qu'ait été, en effet, la part d'influence que Martin Schongauer ait eue dans la publication de la *Vie spirituelle de Jésus-Christ*, elle n'est pas si absolue qu'elle n'ait pu s'exercer sans que la présence de l'artiste fût indispensable; ses œuvres pouvaient parfaitement suffire. De tout temps, au XV^e^ siècle comme de nos jours, les estampes ont singulièrement voyagé; à Venise[1] et dans les autres villes du nord de l'Italie, Albert Durer expédiait régulièrement ses estampes, qui

1. Dans un missel « *secundum consuetudinem Romane curie et ordinis fratrum sancti Hieronimi,* » missel sans lieu d'impression et sans date, mais incontestablement imprimé à Venise dans les dernières années du XV^e^ siècle ou au commencement du XVI^e^, on trouve au verso du feuillet CXV une copie absolument fidèle de la *Résurrection* de Martin Schongauer, copie un peu réduite gravée en relief. Dans le même volume, au verso du feuillet 106, au bas d'une planche également en relief, représentant le Christ en croix entouré de la sainte Vierge et de saint Jean, on lit les initiales A. G., et, dans la partie supérieure de la bordure qui encadre le texte placé en face de cette planche, on voit un G surmonté d'une croix. Serait-ce l'initiale des Giunti ?

avaient sur les graveurs une influence considérable. C'est à Lyon que, pour la première fois, furent publiés comme livres l'*Epitome veteris Testamenti* et les *Icones mortis* d'Hans Holbein. Ulm n'est pas si loin de Colmar que Nuremberg ne l'est de Venise ou que Lyon ne l'est de Bâle. Il n'y a donc que de bonnes raisons pour se ranger à l'opinion des érudits qui désignent Ulm comme la ville dans laquelle fut imprimée la *Vie spirituelle de Jésus-Christ* qui nous occupe ici. Nous ne sommes pas mieux renseigné sur l'époque où fut imprimé ce livre. Est-ce aux environs de 1470, comme le prétendent MM. Muther et Cohn? Nous ne le pensons pas et nous serions disposé à regarder comme moins anciennes les planches qui nous intéressent particulièrement dans ce volume; elles auraient été dessinées, selon nous, au plus tôt en 1480. M. A. von Wurzbach[1], qui a tenté de dresser un catalogue chronologique des œuvres de Martin Schongauer, classe dans la seconde période de la carrière de l'artiste, de 1473 à 1480, la suite de la Passion. On peut admettre qu'entre le moment où virent le jour les planches de Martin Schongauer et celui où l'imprimeur d'Ulm s'en empara, il se passa bien quelque temps; on pourrait alors rajeunir encore de deux ou trois années la *Vie spirituelle de Jésus-Christ* et la regarder comme ayant été imprimée aux environs de 1483.

1. A. de Wurzbach, Martin Schongauer. Vienne, 1880, page 99.

Entre la planche du *Purgatoire* mentionnée ci-dessus, que M. R. Muther dit avoir été reproduite dans « Seelenwurzgarten » (le Jardin des âmes) publié à Ulm en 1483 par Conrad Dinkmut, et une série d'estampes en bois qui accompagnent un opuscule assez facile à rencontrer, imprimé à Pforzheim, « *Evangelistarum figuræ*, » il nous semble y avoir une analogie singulière [1]. Avant d'avoir été à même de consulter les planches de la *Vie spirituelle de Jésus-Christ*, nous avions déjà été tenté d'attribuer à quelque élève de Martin Schongauer le dessin des estampes qui accompagnent cette plaquette. Aujourd'hui, où il nous a été donné de comparer entre eux les deux ouvrages, la supposition que nous faisions jadis est presque devenue pour nous une certitude. On ne peut nier, en effet, la part que Martin Schongauer a eue dans certaines planches de la *Vie spirituelle de Jésus-Christ;* puisque l'on a copié presque textuellement plusieurs figures de la *Passion*, il n'y a rien d'invraisemblable à supposer qu'un élève du maître de Colmar ait inventé une composition pour le même ouvrage. Celle-ci dénote d'ailleurs un savoir et une expérience des conditions de l'art absolument absentes dans les autres images du livre. Si cette

1. Ici nous nous trouvons absolument en désaccord avec M. Ambroise-Firmin Didot, qui écrit, en parlant des planches qui ornent ce volume : « Elles offrent tous les caractères des meilleures gravures de Lucas de Cranach, l'ancien. » *Cat. raisonné des livres de la Bibliothèque de M. A.-F. Didot*, 1867, in-4°, n° 147 *bis*.

Z5
Z6
Z7
Z8

planche a été effectivement copiée en 1483, ce que nous ne pouvons affirmer que sur la foi de M. Muther, n'ayant jamais vu le *Jardin des âmes*, celles qui accompagnent « *Evangelistarum figuræ* » ont été inspirées par les planches d'un livre xylographique de la plus grande rareté, *Ars memorandi*. L'auteur des images symboliques des Évangélistes, dans lequel nous croyons reconnaître un bon élève de Martin Schongauer, était fort au courant des ressources de son art, et le graveur qui fixa dans le bois ses dessins se montra fidèle observateur des modèles qu'il avait sous les yeux. Le bois est taillé avec netteté et avec une aisance qui n'appartient certainement pas à un débutant. Ne devons-nous pas faire remarquer encore, sans y attacher plus d'importance que de raison, l'identité absolue qui existe entre les lampes posées sur la tête de saint Mathieu dans la quatrième figure qui lui est consacrée et les lampes allumées ou éteintes que les vierges sages ou les vierges folles de Martin Schongauer portent à la main ?

On connaît plusieurs éditions de ces figures allégoriques ; nous allons en donner la liste :

(1) 1502. Hexastichon Sebastiani Brant in memorabiles evangelistarum figuras. (Il n'y a pas de titre proprement dit.)

Cette édition se compose de dix-sept feuillets plus un feuillet blanc. Au verso du dernier feuillet imprimé, on lit : Peroracio. Habes, ingenue lec-

tor ; quibus viis atque argumentis que sunt textus euangeliorum : distincte queas appositeque remisci : Ista tibi Thomas Phorcensis cognomento Anshelmi tradidit : Vir magisterio preditus insolente... Vale. 1502, in-4°.

(2) 1503. Hexastichon Sebastiani Brant in memorabiles Evangelistarum figuras.

Cette édition se compose également de dix-sept feuillets et d'un feuillet blanc. Au verso du dernier feuillet imprimé, on lit : Peroracio. Habes ingenue lector : quibus vijs atque argumentis que sunt textus evangeliorum distincte queas appositeque remisci : Ista tibi tradidit Thomas Phorcesis cognomento Anshelmi : vir magisterio preditus insolente... Vale. 1503, in-4°.

(3) 1504. Brunet, tome I, col. 500 du *Manuel du libraire*, signale une édition de 1504 dans laquelle « Peroraccio » se trouve au recto du dernier feuillet.

(4) 1505. Rationarium Euangelistarum omnia in se euangelia, prosa, uersu, imaginibusque que mirifice complectens.

Cette édition se compose de dix-huit feuillets. Au recto du dernier feuillet, on lit : Peroratio. Habes ingenue lector quibus uiis atque argumentis que sunt textus euangeliorum distincte queas appositeque reminisci. Ista tibi Thomas Badensis cognomento Anshelmi tradidit uir magisterio præditus insolente... Vale. 1505, in-4°. Cette édition ne diffère de la précédente que par la date. Les

planches sont absolument les mêmes que dans les éditions précédentes, seulement elles ne sont encadrées ici que dans un seul filet, tandis que antérieurement deux filets accompagnaient chaque composition.

(5) 1507. Rationarium Evangelistarum omnia in se euangelia, prosa, versu, imaginibusque que mirifice complectens.

Cette édition se compose de dix-huit feuillets. Au recto du dernier feuillet : Peroratio... Vale. M. D. VII.

Sous cette date il y eut deux éditions; les planches sont exactement les mêmes, mais le texte a été composé et imprimé deux fois. Il serait superflu de donner tous les passages où il existe des différences dans la disposition du texte, mais il est bon d'indiquer une de ces différences pour que les tirages puissent être constatés. Dans une des éditions, avec la date 1507, la cinquième ligne du verso du feuillet a III est celle-ci : *lena ad pedes Iesu accedente*, tandis que dans l'autre on lit : *Magdalena ad pedes Iesu accedente*.

(6) 1510. Rationarium evangelistarum omnia in se evangelia prosa, uersu, imaginibusque quam mirifice complectens.

Cette édition se compose de dix-huit feuillets. Au recto du dernier feuillet : Vale. M. D. X. Cette édition est une réimpression pure et simple de l'édition de 1507 et possède, comme elle, la marque de l'imprimeur, sur laquelle se lisent les

initiales A. B. T. Sous cette même date 1510, il y eut encore deux tirages ; dans l'un on lit au recto du second feuillet : *Georgius Simler lectori fælicitatem*, et dans l'autre : *Georgius Relmisius Anipimius lectori fælicitate*. Si le nom est changé, l'avis est le même, mais ce feuillet a II a été composé à nouveau au recto comme au verso.

(7) 1522. Rationarium evangelistarum omnia in se prosa, uersu, imaginibusque complectens. Impressum per Thomam Anshelmum 1522, in-4°.

Cette édition, que nous n'avons pas rencontrée, est citée par Panzer et par Brunet. M. Brunet (tome I, colonne 421) signale également une copie de ces planches qui, en 1856, aurait passé à la vente Hebbelynck, et qui porterait ce titre : Argumenta singuloru capitu gnalia : qttuor euagelistar... Impressum Antuerpie per me Joannem de Ghelen 1533, 13 junii, in-4° gothiq. de seize feuillets. Enfin dans le catalogue de la librairie Tross (Paris, 1861), n° 1197, on trouve la mention suivante : *Rationarium Euangelistarum*... s. l. n. d., pet. in-4° de 17 ff. Cette édition contient les mêmes gravures sur bois que l'édition publiée à Pforzheim en 1505, mais le texte est imprimé en Hollande, en gros caractères gothiques ; il ne serait pas impossible que ce fût une édition analogue à celle que Brunet dit avoir appartenu à M. Hebbelynck.

Nous sommes encore autorisé à ranger parmi les estampes en bois exécutées sous l'influence de

Martin Schongauer les armoiries de l'église et de l'évêque de Wurzbourg qui se trouvent en tête d'un missel imprimé en 1495, puisqu'au-dessous d'une estampe en cuivre reproduisant des armoiries analogues, un éditeur a fait apposer la marque du maître de Colmar. Cette supercherie d'un marchand qui, en agissant ainsi, n'avait évidemment en vue rien autre chose que de donner à cette planche assez faible l'apparence d'une œuvre de maître, n'aurait pas suffi à nous engager à rapprocher cet ouvrage des estampes sorties de l'atelier de Martin Schongauer, si nous n'avions, avant tout, constaté une analogie évidente entre le dessin de cette estampe et les planches justement célèbres de Martin Schongauer; malheureusement la gravure que nous signalons est lourde et le dessin est traduit avec peu de fidélité ; telle qu'elle est toutefois, elle peut être classée à côté de celles que nous avons indiquées plus haut.

Après avoir rapproché ces estampes, imprimées tant à Ulm qu'à Pforzheim, à Wurzbourg et à Venise, il faut conclure et dire en quoi ces planches, pour la plupart peu connues, intéressent l'histoire de l'art. Elles prouvent, et c'est là en somme ce qui nous a amené à faire ces rapprochements, qu'avant Albert Durer, le plus grand maître de l'école allemande, il avait existé des artistes de haute valeur qui avaient eu une influence considérable et légitime sur l'école. On connaissait, à côté des estampes gravées sur métal par

Martin Schongauer, un certain nombre de planches exécutées avec les mêmes procédés par des élèves plus ou moins habiles, mais on est beaucoup moins complètement renseigné sur les ouvrages imprimés dans lesquels apparaît l'influence de Martin Schongauer [1]. Si nous avons été assez heureux pour signaler quelques-unes des estampes gravées en bois sous l'inspiration du maître, nous sommes certain d'avoir à peine ébauché la question. En feuilletant les ouvrages publiés non loin des bords du Rhin à la fin du XV^e^ siècle, on trouvera, nous n'en doutons pas, un grand nombre d'estampes en bois rappelant la manière bien particulière du maître et accusant son influence certaine. Entre le maître E. S. de 1466 et Albert Durer, qui sont les représentants les plus éminents de l'art de la gravure en Allemagne, Martin Schongauer occupe une place à part qui ne pourra que grandir à mesure que les œuvres du maître ou de son école seront mieux connues.

1. Nous ne saurions, comme l'a fait M. Sidney Colvin (*l'Art*, tome XXVI, p. 278), mettre au nombre des planches inspirées par Martin Schongauer la *Fuite en Égypte*, d'Albert Durer, ou le *Couronnement de la Vierge*, qui se trouve dans la Chronique de Nuremberg. L'analogie entre ces ouvrages et ceux du maître de Colmar nous échappe absolument.

LE PALAIS PONTIFICAL
DE SORGUES
(1319-1395).

Par M. E. Müntz, membre résidant.

Lu dans la séance du 3 septembre 1884.

Dans son discours sur les travaux de la Société pendant l'année 1879, M. Heuzey, président sortant, me faisait l'honneur de m'inviter, à propos d'une communication sur le palais de Sorgues, à réunir en un mémoire les documents que j'avais rassemblés sur les artistes employés par la cour d'Avignon [1].

Je n'ai point oublié cette invitation, si flatteuse pour moi, et n'ai cessé, depuis cinq ans, de recueillir des notices nouvelles. Mais, avant de livrer à l'impression ma collection, qui forme dès à présent la matière d'un gros in-folio, je demanderai à la Société la permission de com-

1. *Bulletin*, 1880, p. 48, 49. Cf. p. 217, 218. Voyez en outre le *Bulletin* de 1882, p. 261-263, 281-282; celui de 1883, p. 91; le *Courrier de l'Art* du 15 décembre 1881, et la *Gazette archéologique* du mois d'avril 1884.

pléter ma communication sur le palais de Sorgues, cette résidence favorite des papes pendant le XIV^e^ siècle.

Le palais de Sorgues (autrefois Pons Sorgiæ) fut commencé, je le rappelle, en 1317, par le pape Jean XXII (Jacques d'Euse, de Cahors). De 1319 à 1324, on y dépensa plus de 30,000 livres. Les artistes les plus habiles reçurent la mission de le décorer. Je citerai parmi eux le frère Pierre du Puy (Petrus de Podio), déjà connu par une mention de l'abbé de Sade [1], Pierre Massonnier (Petrus Massonerii), Jean Dalbo ou Delbon, qui devint dans la suite un des peintres favoris de Benoît XII, et l'Anglais Thomas Daristot.

Pour les autres peintres attachés à ce travail, en 1321-1322, le chiffre seul de leur salaire permet d'établir entre eux une distinction : ce salaire varie de 1 sou à 3 sous et demi par jour. Seul Pierre Massonnier reçoit 4 sous et demi. Quant au frère Pierre du Puy, ses appointements mensuels s'élèvent à 10 florins, 10 tournois.

Voici, par ordre alphabétique de prénoms, la liste de ces peintres, dont quelques-uns, il ne faut

1. *Mémoires pour la vie de François Pétrarque*, t. I, 1764, notes, p. 76 : « Jean XXII ne bâtit pas beaucoup à Avignon. J'ai vu dans ses registres qu'il fit peindre une chapelle et qu'il tenoit pour cela à ses gages un peintre nommé frère Pierre, à qui il donnoit 10 florins par mois. Je ne sais qui est ce frère Pierre; il falloit que ce fût un peintre fort médiocre. Vasari n'en parle pas. »

pas se le dissimuler, n'étaient que de simples manœuvres :

Ademarius de Valencia (1 sou et demi par jour).
Aimarus (18 deniers).
Aimerius Celerii (3 sous et demi).
Andrinetus (2 sous).
Arinatus (?).
Arnaldus Coste (3 sous et demi).
Borguiera. Voy. Raymundus.
Bosquetus. Voy. Johannes Bosqueti et Petrus Bosqueti.
Bucalha. Voy. Maurellus.
Dalbus. Voy. Johannes et Stephanus.
Danisius de Braiban (4 sous).
Deius. Voy. Poncius.
Guilhelmetus (3 sous 6 deniers).
Guilhelmus Vidal ou Vital (3 sous).
Guirandus (1 sou, puis 1 sou et demi).
Jacobus Lumbardus (3 sous).
Johannes Angles ou Anglicus (2 sous et demi et 3 sous).
Johannes Bosqueti (1 sou).
Johannes Dalbus (3 sous et demi).
Johannes Dausurra (3 sous).
Johannes de Leo (3 sous et demi).
Johannes Lelus (2 sous et demi).
Johannes Lenorman ou Norman (2 sous et demi).
Johannes Oliverii (3 sous et demi).
Johannes de Romas (3 sous).

avoir pris la peine de visiter, n'est pas aussi dénuée de vestiges de son ancienne magnificence qu'on se plaît à l'affirmer. De loin en loin, on aperçoit des pans de murs, construits en fort bel appareil, des mâchicoulis, des fossés, indiquant l'enceinte primitive.

Dans une rue située à quelque distance du pont, à proximité du palais, s'élève une maison dont le rez-de-chaussée se distingue par des arcades ogivales, aujourd'hui murées. A la hauteur du premier étage est placé un écusson, malheureusement martelé. L'intérieur est voûté en tiers-point; j'y remarque une chambre formée par une seule ogive. La façade semble avoir été crénelée à l'origine. Nous avons là, certainement, soit une dépendance du palais pontifical, soit l'habitation de quelque cardinal.

Plus loin, dans le même pâté de constructions, se dresse une vieille cheminée, de dimensions monumentales.

En poursuivant notre route, nous rencontrons les restes d'un mur fort épais, et enfin, presque dans la campagne, un édifice que les habitants désignent sous le nom de château. C'est une maison construite en pierres de taille, avec une demi-douzaine de fenêtres modernes, disposées sans symétrie sur la façade. Les vestiges des anciennes fenêtres, en tiers-point, apparaissent à la hauteur du premier étage ; une seconde rangée de fenêtres, de dimensions plus exiguës, était

pratiquée au-dessus. Le « château » sert aujourd'hui d'habitation à une modeste famille de cultivateurs.

Puissent les archéologues du comtat Venaissin compléter bientôt cette rapide esquisse !

Avant de reproduire les documents qui forment la base de mon travail, je dois exprimer mes remerciements à M. Paul Fabre, membre de l'École française de Rome, pour l'obligeance avec laquelle il a bien voulu les revoir sur les registres originaux, conservés dans les Archives secrètes du Vatican.

Documents.

Item (anno domini M) CCC XXII, die XV mensis Madii, ego Petrus de Aula predictus nomine dominorum Camerarii et Thesaurarii domini nostri feci conventionem cum magistro Petro Clari Masso de Celone(?) de faciendo quodam muro in palatio papali Pontis Sorgie pro clausura gradarii magni dicti palatii, promisit etiam facere bojaso (?) seu murum pro dicta clausura de bonis lapidibus bene sizis et fundamenta facere de spiscitudine duorum palmorum et continuate usque ad gradarium et postea continuare de spiscitudine duorum palmorum cum dimidio et facere IIII^or^ portas et vistas (?) sufficientes et pilaria pro portis ad cognitionem magistrorum, quelibet canna

precio XXX s. vien., et debuit cannari[1] vacuum pro pleno, et debuit habere lapides et morterium et construere suis expensis precio predicto, prout hoc continetur in instrumento per manum magistri Johannis Giraman notarii Pontis Sorgie super hoc recepto.

De pictoribus et picturis[2].

C. I. De pingenda aula que est a parte aque ad Pontem Sorgie.

De aula pingenda que est a parte aque.

Anno Domini M CCC XXI die XXIII mensis augusti magister Thomas Daristot pictor anglicus convenit et promisit mihi Petro de Aula recipienti nomine dominorum Camerarii et Thesaurarii domini nostri pape pingere aulam que est in dicto palacio a parte aque Sorgie precio C florenorum auri juxta modum et formam datam per fratrem Petrum de Podio de ordine fratrum minorum, pictorem domini nostri, prout continetur in instrumento per manum magistri Johannis Giraman, notarium Pontis Sorgie, et debuit habere colores et operarios suis expensis precio supradicto, et ego debui sibi ministrare fustam et clavos pro faciendis staggeriis.

1. Ducange : « cannare = canna metiri. »

2. Registre n° 353 (ancien n° 37), 1319-1322. J'ai reproduit le début de ce registre dans le *Bulletin* de 1880, p. 217, 218.

Item anno quo supra die XXIII mensis augusti solvi magistro Thome Daristot pictori anglico pro preffagio[1] sibi dato de pingenda aula et complenda de picarnis (?) que est in dicto palacio a parte aque Sorgie, in summa... XXV flor. auri. Et mag. Johannes Giraman notarius Pontis Sorgie recepit instrumentum. Valent XXVI lb., XLIII sol., VI d. vien., singulis florenis XXI s., VI d. vien. computatis.

Item anno quo supra die XX mensis septembris solvi... XX flor. auri.

Item anno quo supra die XV mensis octobris solvi... XXX flor.

Item... die penultima mensis novembris solvi... XXV flor.

Et ibidem dictus mag. Thomas pictor fecit mihi Petro de Aula recognitionem quod comprehensa ista solucione et aliis suprascriptis a me receperit ratione aule predicte sic per ipsum depicte in summa C flor. auri, et mag. Johannes Giraman notarius Pontis Sorgie recepit instrumentum (ff. 100-101).

De aula que est a parte Orientis.

Item anno quo supra die XXIII mensis decembris mag. Thomas Daristot pictor de Anglia promisit mihi Petro de Aula nomine dominorum

1. Ducange : « Dare ad *prefachiam* Massiliensibus est dare sub convento pretio. »

Camerarii et Thesaurarii domini nostri pape pingere aulam a parte inferiori seu in superiore staggerio, que est in dicto palacio a parte ville cum arcubus, fenestris et pilaribus ad cogitacionem fratris Petri de Podio, de ordine fratrum minorum, pictoris domini nostri, precio XX flor. auri, et hoc feci de consciencia domini Ademari Thesaurarii domini nostri, et debuit habere colores et operarios propriis suis expensis, et mag. Johannes Giraman notarius Pontis Sorgie recepit instrumentum.

Item anno et die quibus supra solvi magistro Thome Daristot anglico pictori pro preffagio eidem dato de pingenda aula a parte inferiori que est in dicto palacio a parte ville, solvi eidem VIII flor. auri. Et mag. Johannes Giraman notarius Pontis Sorgie recepit instrumentum. Valent VIII libr., XIII s., III d. vien., singulis flor. XXI s., VIII d. vien. computatis.

Postmodum vero fuit ordinatum quod in predicta aula a parte inferiori fieret consistorium pro domino nostro et cum dictus pictor processisset in picturis dimisit qualiter volebant domini quod pingeretur (fol. 103).

De aula que est a parte Orientis.

Item anno Domini M CCC XXI, die lune ante festum beate Marie Magdalene, que fuit XIX dies mensis julii, pontificatus sanctissimi patris et domini nostri domini Johannis divina clementia

pape XXII anno V, frater Petrus, de ordine fratrum minorum, pictor ejusdem domini nostri, venit ad palacium papale Pontis Sorgie pro pingendis aulis et cameris dicti palacii.

Et primo incepit pingere aulam dicti palacii que est a parte Orientis, in qua fuerunt facta tria media de gippo pro studio et cameris domini nostri.

Item anno quo supra, die XXVI mensis julii ego Petrus de Aula solvi pictoribus infrascriptis qui fuerunt in dictis studio et cameris que sunt a parte Orientis, depingendis una cum dicto fratre Petro pictore domini nostri a die XIX mensis julii usque ad presentem diem et pro aliis predictis picturis necessariis ut infra sequitur, et primo solvi :

Magistro Petro Massoner(io) pictori pro IIII diebus pro die IIII s. VI d. vien. solvi XVIII s. vien.

Item Johanni Oliverii pro VI diebus pro die III s. VI d. vien. solvi XXI s. vien.

Item Johanni Daussurra pro IIII diebus pro die III s. vien. solvi XII vien.

Item Johanni Angles pro VI diebus pro die II s. VI d. vien. solvi XII s. vien.

Item Poncio Deio pro IIII diebus pro die II s. VI d. vien. solvi X s. vien.

Item Andrineto pro IIII diebus VIII s. v.

Item Stephano Dalbo pro II diebus VII s. v.

Item Perroto Lenorman pro II diebus V s. v.

Item Arinato (?) pro VII diebus XXIII s. v.

Item Petro Astali et magistro Arnaldo Deide

fusteriis pro IIII jornalibus in quibus reffecerunt domum in qua inhabitabat dictus frater Petrus pictor cum comitiva sua intra fortalicia dicti palacii pro die III s. vien. solvi XII s. vien... (omissis).

Item eodem die solvi magistro Petro Massonerii pictori pro I quintali et dimidio de ocra, precio XXIIII s. vien. Item pro uno cabassio in quo dicta ocra adeportata fuit precio IIII d. vien... (omissis) (fol. 104).

Item anno quo supra die IX mensis augusti solvi magistris pictoribus infrascriptis qui operati fuerunt per II septimanas proxime precedentes in aula que est in dicto palacio depingenda a parte Orientis et pro aliis rebus emptis pro dictis picturis necessariis, et primo :

Magistro Petro Massonerii pictori pro X diebus pro die quolibet III s., VI d. vien. solvi XLV s. vien.

Item Johanni Oliverii pro X diebus, pro die III s., VI d. vien., solvi XXXV s. vien.

Item S(tephano) Dalbo pro X diebus XXXV s. vien.

Item Aimerico Celere pro X diebus solvi XXXV s. vien.

Item S. de Pinu pro X diebus, pro die quolibet III s. vien. XXX s. v.

Item Johanni Dausurra pro X diebus solvi XXX s. v.

Item Guilhelmo Vidal pro VIII diebus XXIII s. v.

Item Perroto lo Norman pro X diebus, pro die II s., VI d. vien. solvi XXV s. v.

Item Moren (?) Bucalha pro IX diebus XXII s., VI d. vien.

Item Johanni Angles pro X diebus XXV s. V.

Item Thome de Monte Pessull(ano) pro VII diebus solvi XVII s. VI d.

Item Andrineto pro X diebus, pro die II s. solvi XX s.

Item Ademario de Valencia pro VII diebus, pro die XVIII d. vien., solvi X s. VI d.

Item Ponseto Deio pro X diebus, pro die II s., VI d. solvi XXV s.

Item Perroto Dagenes pro IX diebus solvi IX s.

Item Guirando pro IX diebus solvi IX s.

Item Johanni de Lengres manobre qui juvavit mutare postes de una camera in alia pictoribus pro V diebus pro die XVIII d. vien. solvi VII s. VI d.

Item magistro Thome Geraldi fusterio pro IIII jornalibus quibus fecit staggerias dictis pictoribus, pro die III s. vien. solvi XII s. V... (omissis).

Item eodem die solvi magistro Petro Massonerii pictori pro LXXII ovis pro picturis precio III s., IX d. vien... (fol. 104 v°).

Item anno quo supra, die XXIII mensis augusti solvi pictoribus infrascriptis, qui operati fuerunt in picturis studii et camerarum domini nostri, in aula que est a parte Orientis per duas septimanas proxime precedentes et pro aliis pro dictis picturis necessariis... (Suit la liste des peintres.)

Item eodem die solvi magistro Petro Massonerii pictori pro V libris et una cart. et media

onsia de verdet pro picturis emptis in Avinione... (fol. 105).

Item anno quo supra, die XXVI mensis augusti solvi Johanni de Fonce, qui moratur cum Guilhelmo Flecherii mercator(e) de Avinione, pro VI libris de vermelho, precio XX sol. vien.... (fol. 105 v°).

Item eodem die solvi domino Guilhelmo de Cucurano capellano[1] qui moratur cum domino nostro in Avenione pro XLIIII lb. de azuro per me ab eodem recepto pro picturis faciendis in aula et cameris que sunt in dicto palacio a parte Orientis, quelibet libra precio V sol. vien. computata, solvi eidem XI lb. vien. (fol. 106)...

Item anno et die quibus supra solvi Gele Loparel de Avenione bateire de auro et argento pro mille peciis de fuelha de auro positis in studio et cameris domini nostri que sunt in dicto palacio a parte Orientis per fratrem Petrum de Podio de ordine fratrum minorum pictorem domini nostri et per alios suos pictores, quolibet centenario precio XIIII s. vien.

Item pro VII° peciis de fuelha deaurata pro dictis studio et cameris, quolibet centenario precio XXVI s. v.

Item pro XII duodenis de fuelha de stagno deaurato precio XXXIII s. v. pro quibus supradictis et per me ab eodem receptis pro dictis studio et

1. C'est l'architecte attitré de Jean XXII, Guillaume de Cucuron.

cameris domini nostri a die XXX mensis augusti usque ad diem presentem solvi eidem Gele in summa XVII lb., XV s. vien. (fol. 107)...

. . . . . .

Item eodem die solvi Johanni de Fonte qui moratur cum Guilhelmo Flecherii mercatore de Avenione pro XLII libris et dimidio de oleo de linos (*sic*) pro picturis, precio XLII sol., VI den. vien. (fol. 108).....

Item eodem die solvi eidem magistro Petro Massonerii pro V^c peciis seu feulhis de auro finno empto ab Egidio Loparel de Avinione et per me receptis pro dictis picturis, quolibet centenario, precio XXVI s. vien., pro quibus solvi eidem VI lb., X s. v. (fol. 109 v°).

. . . . . .

Item anno quo supra, die XXIII mensis decembris solvi pictoribus infrascriptis qui operati fuerunt in pingendis aulis et cameris que sunt in dicto palacio a parte Orientis et a parte ville ubi depingunt capellam domini nostri a die XXIII mensis novembris usque ad presentem diem et pro aliis pro dictis picturis necessariis, et primo... (Suit la liste des salaires habituels.)

Item eodem die solvi eidem magistro Petro Massonerii pro mille peciis de auro partito (?) brunit(o) super stagno empto et recepto ab Egidio Loparel batedor de auro et argento de Avinione pro picturis faciendis in Capella domini nostri que fit in aulâ que est in dicto palacio a

parte ville, precio VII lb. vien., quolibet centenario precio XIIII s. Item pro LXVII lb. de candelis... (omissis) (fol. 110).

Item anno et die quibus supra solvi Johanni de Fonte qui moratur cum Guilhelmo Flecherii mercatore de Avinione pro uno quintali de blanqueto pro picturis dicti palacii faciendis per fratrem Petrum de Podio, de ordine fratrum minorum, et suos pictores in aula que est in dicto palacio a parte Orientis et in aula que est a parte ville, precio III lb., XV s. vien. Item pro XX lib. de vernis ... (omissis) (fol. 110 v°).

Item eodem die solvi eidem magistro Petro Massonerii pictori pro mille VII^c peciis de auro partito empto... pro capella domini nostri, que depingitur in dicto palatio, quolibet centenario precio XIIII s. vien... (fol. 111).

. . . . . .

Item anno domini M CCC XXII, die ultima mensis februarii ego Petrus de Aula solvi operariis pictoribus infrascriptis qui operati fuerunt a die ultima mensis januarii usque ad presentem diem in pingendis capella domini nostri in dicto palatio et camera domini cardinalis nepotis domini nostri et pro aliis pro dictis picturis faciendis necessariis, et primo solvi... (Suivent les noms des peintres.)

Item eodem die solvi eidem magistro Petro Massonerii pictori pro II^m II^c peciis de auro partito per me recepto ab eodem pro capella domini nostri... (fol. 111 v°).

Item anno quo supra dominica in festo ramis-palmarum que fuit dies IIII mensis aprilis solvi operariis pictoribus infrascriptis qui operati fuerunt in pingendis capella et camera dómini cardinalis et cameris militum a die I mensis marcii usque ad diem presentem et pro aliis pro dictis picturis necessariis, presente fratre Petro de ordine minorum pictore et primo... (Suit la liste des peintres) (fol. 112).

Item... die IX mensis madii solvi operariis pictoribus infrascriptis qui operati fuerunt a die XXIIII mensis aprilis usque ad presentem diem in pingendis cameris militum dicti palatii et (in) camera turris que est juxta capellam dicti palatii... (Suit la liste des peintres).

Item eodem die solvi eidem magistro Petro Massonerii pro uno lapide marmoreo pro coloribus molendis empto a magistro Thoma Anglico precio VI s. VIII d. vien. (fol. 113)...

Item anno quo supra die XXIII mensis madii... in pingendis cameris in turribus croceriis que sunt in dicto palatio a parte orientis et in tertio solerio et camera turris enfustate que [est] juxta primum portal(e) dicti palatii et pro aliis necessariis pro dictis picturis faciendis. (Suit la liste des peintres) (fol. 114).

Item anno quo supra die VI mensis junii... in pingendis turribus enfustatis dicti palatii... (fol. 114 v°).

Item anno quo supra, die VI mensis junii. Ego

Petrus de Aula solvi nomine quo supra fratri Petro de Podio de ordine fratrum minorum pictori domini nostri pape pro XXII libris de azuro fino pro capella domini nostri pingenda et aliis picturis faciendis in dicto palatio, quelibet libra precio XI turon. gr. argenti cum o rotundo, qui valent ad turon. parvos XIIII s., VIII d. tur. parvorum, quolibet tur. gr. XVI d. turon. comput. et ad vien. valent XX lbr., III s., IIII d. vien.

Item pro XXVIII libris de azuro pro dicta capella pingenda et aliis picturis faciendis in dicto palatio, quelibet libra pretio VIII s. tur. parvorum, valent XI libras, III s. tur. parvorum et ad vien. XIIII lb. vien. (fol. 115).

Item anno quo supra, die III mensis julii... in turribus enfustatis dicti palatii et in capella domini nostri... (Suit la liste des peintres) (fol. 117).

Item anno quo supra die XXXI mensis julii solvi operariis pictoribus infrascriptis qui fuerunt operati... in pingendis capella et camera domini cardinalis et claustris dicti palatii... (Suit la liste des peintres) (fol. 118 v°).

1336. 20 mai. Pro IIII quintalibus de stagno pro aque conductu pontis seu grifonis qui [fuit] factus in palacio Pontis Sorgie, emptis a Poncio Bocayranni de Baniolo, ad rationem quintale LXV s., solvimus Johanni Rocquerii famulo dicti Poncii, XIII lb. in XX fl. auri (Reg. n° 148, 1336, fol. 119 v°).

« 5 novembre. Facto computo cum domino

Johanne La Faya rectore ecclesie de Gaiano Mirapicen. dioc. custode palacii Pontis Sorgie pro operibus per ipsum factis in dicto palacio a die II mensis maii usque ad diem XIX mensis octobris proxime preteriti, videlicet pro destruhendis coquinis ac construhendis de novo et pro elevandis muris viridarii a parte Sorgie et cohoperienda camera domini nostri pape ac capella, et faciendis meianis de gipo in panateria et buticularia pratis viridarii, et expensis factis pro orto, et pro faciendo uno puteo, et pro faciendo grifone aque et vallatis per quas transit aqua veniens ad griffonem et ad ortum, et aliis diversis expensis que ascendunt ad summam M CCC^{c} XCIII lb., VII s., III d. cor., solvimus eidem dictam summam in II^{m} CV flor. auri, XXX s. turon. gros., X s..., VII s. III d. cor. (Ibidem, fol. 119 v°-120 v°).

1338. Die XVI mensis septembris facto computo cum domino Johanne La Faia castellano Pontis Sorgie de operibus infrascriptis factis per ipsum pro domino nostro papa in Ponte Sorgie, videlicet pro reparatione portalis primi palacii Pontis Sorgie, quod portale minabatur ruynam, et pro uno pilari lapideo facto subtus coquinam, et pro uno gradario facto in coquina, quam lapidibus, quam fusta, et pro uno fornello de gippo et fusta, facto in dicta coquina, solvimus eidem XLII flor., XVII lb., XVIII s., IX d. cor.

Item pro faciendo recoperiri aliquas domos dicti palacii et duobus milibus tegulis emptis pro

recoperiendo et aliquibus reparationibus minutis factis in dicto palacio, LXVII s. cor. (Reg. n° 162, fol. 86).

1381. 22 avril. Guillelmo Columberii magistro operum domini nostri pape pro operibus apud Pontem Sorgie faciendis, XXX fl. cam., XX s... (Reg. n° 354).

1395. 2 décembre. Domino Johanni Bisacci directori operum domini pape... pro reparationibus per ipsum fieri faciendis in pal. ap° Pontis Sorgie, de quibus computabit, per manus domini Johannis Francisci collectoris Bituricensis C scuti auri de Francia, valent, quolibet pro XXXIIII s. et flor. Camere pro XXX s. computato, CXIII fl. Ca., X s. (autres paiements du 23 mars et du 8 août 1396. Reg. n° 372, ff. 161, 162 v°).

NOTE

SUR

LA VOIE AURÉLIENNE A AIX

ET SUR

LES ANTIQUITÉS DE LA ROQUE D'ANTHERON

(BOUCHES-DU-RHÔNE).

Par M. Georges LAFAYE, associé correspondant national.

Lu dans les séances des 3 et 30 avril 1884.

I.

Des travaux entrepris récemment à Aix pour la démolition des maisons qui portent dans la rue de la Grande-Horloge les numéros 10 à 14 m'ont permis de constater sur ce point la présence de la Voie Aurélienne. Ce n'est pas la première fois qu'on en retrouve les vestiges dans la ville. Je crois qu'il n'est pas sans intérêt de réunir aux observations que je viens de recueillir moi-même sur les lieux les renseignements qui étaient déjà acquis à la science.

1° Lorsqu'en 1786 on renversa le Palais des comtes de Provence et les trois tours romaines

qui y étaient enclavées[1], on mit au jour un important tronçon de la voie, qui passait entre deux des tours et sur le bord de la troisième. Cette découverte a été consignée par un témoin oculaire, E. Gibelin, artiste et archéologue aixois, dans une brochure devenue rare aujourd'hui. Elle est intitulée : *Lettres sur les tours antiques qu'on a démolies à Aix en Provence, et sur les antiquités qu'elles renfermoient.* A Aix, chez B. Gibelin-David et T. Emeric-David, avocats, imprimeurs du Roi et de la Ville, 1787, 34 pages in-4° avec XIV figures. L'auteur dit dans son *Post-Scriptum* (p. 27) : « On a trouvé un massif très considérable « établi sur le roc..... Il étoit traversé par un « grand chemin des plus solides et des plus beaux « qu'ayent jamais faits les Romains. Ce chemin « passoit par le milieu du massif; les ornières « profondes, qui le sillonnoient dans toute sa lon- « gueur, prouvent qu'il étoit fréquenté par une « grande quantité de voitures qui les ont creusées; « et il me paroît hors de toute vraisemblance que, « s'il fût parti du point des Tours, ou qu'il y eût « fini, il eût été uniformément dégradé, sans « aucune indication des mouvemens et des retours « nécessaires aux voitures qui arrivent ou qui « partent. Partout les ornières filent tout droit, « donc le chemin devoit passer outre. Ce chemin

1. Sur cet acte de vandalisme inconcevable, v. les ouvrages cités par M. Honoré Gibert dans son *Catalogue du Musée d'Aix* (1882), sous le n° 377.

« n'étoit pas composé de pierres irrégulières « comme presque tous ceux qu'on connoît des « Romains ; elles étoient oblongues et coupées « quarrément, d'environ deux pieds de large et « autant d'épaisseur[1], sur différentes longueurs. « Trois de ces pierres posées en travers formoient « toute la largeur du chemin, qui étoit de dix-huit « pieds[2] ; une seule de chaque côté formoit un « trottoir de quatre pieds neuf pouces[3]. La pierre « du milieu qui étoit la plus longue couvroit un « aqueduc continué sous le grand chemin. Les « ornières creusées par les roues des voitures « indiquent la largeur des essieux ; en mesurant « celles qui m'ont paru se correspondre, j'ai « trouvé constamment quatre pieds et demi d'in- « tervalle entre elles[4]. » Gibelin donne à la fin de sa brochure[5] le plan et la coupe du tronçon qu'il décrit dans ce passage.

2° Après avoir passé sous le Palais, la voie Aurélienne continue dans la direction du nord et longe la place de l'Hôtel-de-Ville du côté de l'est. Je l'ai retrouvée dans la cave de la maison qui porte sur cette place le numéro 4. En cet endroit elle n'apparaît pas dans toute sa largeur, et je n'ai pu vérifier s'il était vrai qu'elle eût d'un bord à

1. Près de 0m65.
2. Près de 5m85.
3. Près de 1m55.
4. Près de 1m47.
5. Fig. XIV.

l'autre, comme le dit Gibelin, $5^{m}85$. Je n'ai pas pu davantage, et pour la même raison, voir l'aqueduc qu'il a décrit. Mais en revanche il m'a été facile d'examiner de près la construction de la voie et d'en étudier la coupe, qu'il a figurée sur son dessin d'une façon sommaire et que sans doute il ne connaissait qu'imparfaitement. En 1786, il est probable qu'on arrêta les fouilles au niveau même de la voie. Il n'en vit donc que la surface; le dessous, sauf l'aqueduc, lui échappa.

Ici les trois couches superposées, dont se composaient la plupart des routes romaines, sont très distinctes. La plus basse est formée de cailloux roulés réunis sans ciment (*statumen*); au-dessus s'étendent des fragments de poterie très fortement cimentés (*nucleus*); ce second lit peut avoir $0^{m}15$ de hauteur. Enfin sur le tout sont couchés d'énormes blocs en pierre blanche régulièrement taillés; ils sont de forme oblongue et parfaitement équarris (*saxa quadrata*). Ils ont été tirés des carrières de Puyricard. Ils sont en tout semblables à ceux que Gibelin avait vus au Palais en 1786. Ils mesurent en général $0^{m}65$ d'épaisseur, sur des longueurs variables, qui atteignent souvent $1^{m}50$ et au delà. Le niveau de la voie est à $1^{m}50$ environ au-dessous du sol actuel.

3° Ces observations s'appliquent exactement au tronçon que l'on a découvert ces jours-ci à quelques pas de là, dans la rue de la Grande-Horloge. J'y ai reconnu en outre les profondes ornières

dont parle Gibelin. L'inclinaison des côtés de la Voie, qui formait ce que l'on appelait *dorsum* et *agger viae*, y est aussi très sensible.

Grâce aux trois points de repère que nous possédons maintenant, nous pouvons déterminer quel était le parcours de la Voie Aurélienne à travers Aquae Sextiae. Elle arrivait à peu près du même côté que la route actuelle qui vient de Toulon, et suivait la direction du Cours Sainte-Anne et de la rue d'Italie; on a retrouvé là des monuments funéraires, qui dans l'antiquité devaient être dressés sur ses bords. Elle passait devant le Mausolée, puis entre les deux tours, qui flanquaient probablement une des portes de la ville. De là elle traversait le terrain où sont aujourd'hui les Prisons et la place de l'Hôtel-de-Ville, et, suivant un tracé parallèle à la rue de la Grande-Horloge, elle longeait l'emplacement où s'élève l'église cathédrale de Saint-Sauveur. Il y a en cet endroit un mur d'appareil romain, que tous les antiquaires regardent avec raison comme ayant fait partie d'un temple ou de quelque édifice considérable. La voie s'engageait ensuite dans cette partie de la ville romaine, qui est située au N. et au N.-O. de la ville moderne et que recouvrent aujourd'hui des jardins et des constructions suburbaines. Les fouilles qu'on y a pratiquées à diverses époques, notamment de 1841 à 1844, n'ont pas été conduites avec assez de méthode pour qu'on ait pu reconnaître et noter exactement la direction que

suit la Voie Aurélienne au delà de l'enceinte actuelle.

II.

LES ANTIQUITÉS DE LA ROQUE D'ANTHERON.

La Roque d'Antheron est un village de 1,500 habitants, situé dans le canton de Lambesc, sur le bord de la Durance. La *Statistique des Bouches-du-Rhône*, qui est encore pour ce département le répertoire archéologique le plus complet que nous ayons[1], dit en parlant de La Roque : « On ne trouve dans tout le territoire aucune trace du séjour des Romains, et il paraît que dans le XII^e^ siècle la forêt de Valbonette s'étendait jusqu'aux bords de la Durance[2]. » Des fouilles exécutées à diverses époques en cet endroit démentent formellement cette assertion. A la vérité, le village n'est pas le point central des découvertes qu'elles ont amenées; il doit être placé un peu plus à l'ouest, au quartier de la Jacourelle, environ à 3 kilomètres de La Roque et sur la gauche de la route qui conduit à Charleval[3]. C'est là qu'on a exhumé en 1845, au cours des travaux entrepris

1. *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, par M. le comte de Villeneuve. Marseille, 1821-1829, 4 vol. in-4°. V. en particulier le tome II.

2. T. II, p. 944.

3. V. la carte de l'état-major, feuille 223 (Forcalquier).

pour la construction du canal de Marseille, un petit autel portant cette inscription :

DIAN
AE

Je l'ai publiée dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule* de 1881, page 222[1]. Le monument est aujourd'hui à Aix, dans la collection de M. d'Aubergue. Un peu plus loin, au quartier de Fenouillier, on a mis au jour, en 1878, dans la propriété de M. Seguin, juge au tribunal de Marseille, un tombeau gallo-romain; sur la pierre qui le recouvrait étaient gravés ces mots :

APHRODDIA
COMICE
MATRI
/////NTIS///////

Cette inscription a été aussi relevée par moi dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule* de 1881, page 223[2]; le monument fait partie de la même collection que le précédent. En même temps, on trouva un squelette, qui portait à chaque poignet six anneaux de bronze; M. d'Aubergue en possède un, les onze autres sont entre mes mains; ils ne présentent d'autres particularités que des stries verticales, qui à intervalles réguliers sont plus

1. Publiée de nouveau dans le *Congrès archéologique de France*, XLIX^e^ session, à Avignon, en 1882.
2. Publiée de nouveau, *ibid.*

fines et plus serrées. Enfin, pour achever cet historique, je tiens de M. Augier, sous-conservateur du Musée archéologique de Marseille, qu'on lui présenta autrefois divers objets précieux, qui avaient été trouvés près de La Roque d'Antheron ; c'étaient des bijoux en or et un collier formé de figurines en ambre. M. Augier ne sait ce qu'ils sont devenus.

Au mois de mars dernier, un propriétaire de La Roque, M. Louis Saudino, voulant planter des vignes dans un champ qu'il possède au quartier de la Jacourelle, au-dessous de l'aqueduc du Canal de Marseille, fit creuser une dizaine de tranchées parallèles. Quoique les fouilles n'eussent guère plus d'un mètre de profondeur, elles mirent au jour une quantité considérable de vestiges de l'époque romaine. M'étant transporté sur les lieux pendant que les tranchées étaient encore ouvertes, j'ai observé presque à fleur du sol un massif en maçonnerie, autour duquel étaient épars des fragments de tuiles plates, de marbres et d'amphores. Nous avons recueilli :

1° Un morceau de vase rouge, du genre des poteries dites de Samos ; par les reliefs dont il est orné il rappelle, à peu de chose près, le type reproduit dans de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, *Atlas*, planche XXIII ;

2° Une fibule en bronze assez commune ;

3° Un moyen bronze de Domitien, frappé en l'an 86 (Cohen, *Médailles impériales*, *Domitien*, n° 338) ;

4° Une clef en fer.

Mais la pièce la plus intéressante de cette trouvaille est un poids en bronze, qui rendait aux maçons romains l'office que rend aux nôtres le plomb du fil à plomb, enfin, pour employer le mot propre, un *perpendiculum* (v. la gravure ci-jointe). La conservation en est parfaite. Il mesure 0m09 de haut; la largeur de la partie conique est à la base de 0m07. Plusieurs objets du même genre ont été trouvés sur divers points du monde romain. Piranesi, dans ses *Antiquités de la Grande-Grèce*, en a gravé quatre qui avaient été recueillis à Pompéi[1]. Ils sont d'une forme plus évasée que le nôtre. Le dernier, celui qui porte le numéro 4, présente à la partie supérieure un trou horizontal; Piranesi n'a pas compris la raison d'être de ce détail et l'on se demande devant sa gravure comment il s'expliquait le mode de suspension de ses *perpendicula*. Celui de La Roque rend la chose très claire; il est perforé, au sommet, d'un trou vertical A, et, un peu au-dessous,

1. Fr. Piranesi, *Antiquités de la Grande-Grèce*, t. I, pl. v, nos 1, 2, 3, 4; d'où Rich (*Dictionnaire des antiquités*, s. v. *perpendiculum*) a tiré sa figure. V. encore Hugo Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Rœmern*. Leipzig, Teubner. Tome II (1879), pages 234-236. Le Musée de Narbonne possède plusieurs échantillons du même objet (v. le *Catalogue* de Tournal, no 363). Il y en a dix-sept au Musée de Berlin. V. Friederichs (Dr Carl), *Kleinere Kunst und Industrie im Alterthum, oder Berlins antike Bildwerke*, t. II, p. 250, nos 1194 à 1207 *a*.

d'un trou horizontal B, qui le traverse de part en part. Les deux trous communiquent l'un avec

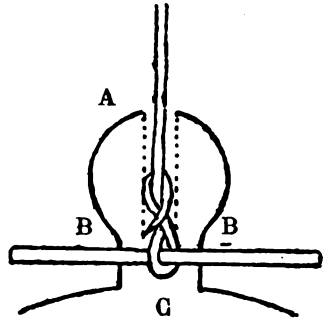

l'autre. Le trou A recevait le fil auquel on suspendait le poids ; dans le trou B on introduisait une petite tige en bois ou en métal, qui était destinée à fixer le fil en C. La gravure reproduit cette disposition ; c'est moi qui ai suppléé sur l'original la tige horizontale B pour rendre ma démonstration plus claire. Il résultait de cet agencement que l'extrémité inférieure du *perpendiculum* était exactement dans l'axe du fil et que la précision de cet instrument ne laissait rien à désirer, ce qui n'aurait pas eu lieu avec tout autre

mode de suspension. L'ouvrier n'avait donc qu'à toucher légèrement le plâtre frais avec le bout du poids, pour déterminer d'une façon rigoureuse le pied de la verticale qu'il cherchait.

Les fouilles de La Roque d'Antheron sont actuellement recomblées. Il est fâcheux qu'on n'ait pu les pousser à une profondeur plus considérable; elles n'ont fait en somme qu'effleurer le sol antique. Le *perpendiculum* et la clef appartiennent à M. Ribeaucour, ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement d'Aix; je conserve les autres objets dans ma collection.

Jusqu'ici on manque absolument de données pour déterminer le nom de la localité antique dont je viens de décrire les restes.

LES DÉBRIS

DU

TOMBEAU DE NICOLAS BRAQUE

ET

DE L'UNE DE SES DEUX FEMMES.

Par M. L. Courajod, membre résidant.

Dessins par M. L. Letrône, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 19 novembre 1884.

I.

Nicolas Braque, le sinistre personnage dont les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris* viennent de nous révéler les crimes odieux[1], avait reçu, en 1388, la sépulture à Paris, dans une chapelle érigée par son père, édifice qui devint plus tard, à partir de 1613, le couvent des Religieux de la Merci. Le tombeau de Nicolas Braque, ou plus exactement la figure principale qui surmontait ce tombeau, décrite par Corrozet et par

1. *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, 1884. Article de M. Noël Valois sous ce titre : *La Revanche des frères Braque.*

Du Breul, dessinée au XVII^e^ siècle par Gaignières, échappa à la destruction en 1793, entra au Musée des Petits-Augustins et fut ainsi cataloguée par

NICOLAS BRAQUE.

Buste de plâtre du Musée de Versailles.

Lenoir en l'an IV, sous le n° 225 : « — Pères de la Merci, — la statue en pierre de liais, à l'exception du masque et des mains qui sont en marbre, de M. de Braque, fondateur du monastère des Religieux de la Merci. » Réunie postérieurement au n° 67, dont on parlera ci-après, la statue de Nicolas Braque fut, avant l'apparition du catalogue de l'an X, convertie en un buste. Ce buste demeura au Musée des Monuments français jusqu'en 1816. Depuis nous avons perdu sa trace ; mais un moulage, incontestablement tiré sur cette

sculpture, est conservé au Musée de Versailles sous le n° 291 du catalogue. On peut juger de l'exactitude de cette dernière affirmation en comparant au dessin de Gaignières la reproduction dessinée du moulage de Versailles, que je dois à l'obligeance et à l'amitié de mon collègue, M. Charles Gosselin.

II.

Antérieurement à 1795, Alexandre Lenoir avait reçu au dépôt des Petits-Augustins une statue de femme qu'il désigna ainsi dans ses catalogues, depuis l'an V jusqu'en l'an VIII, sous le n° 67 : « Des Pères de la Merci. — La statue de Madame de Braque, en pierre de liais, à l'exception du masque et des mains qui sont en albâtre. Cette famille avait fondé, dans la rue qui porte son nom, une chapelle dédiée à Notre-Dame dite de Braque. » Vers l'an VIII ou l'an IX, Lenoir, ayant achevé d'organiser des salles où des séries de bustes étaient classées, fit scier un certain nombre de statues dont la partie inférieure se trouvait plus ou moins endommagée, et, ne gardant de ces statues que la partie supérieure, parvint à compléter ses séries de bustes. La statue de la femme de Nicolas Braque fut du nombre des monuments condamnés à l'amputation. Lenoir a annoncé, dans son catalogue de l'an X, l'opération qu'il a fait subir à cette figure ainsi qu'à celle de Nicolas

Braque. « Ces statues, dit-il, ont été tellement mutilées que je n'ai pu en conserver que les bustes. » Le fragment réservé resta exposé sous le n° 67 jusqu'à la suppression du Musée des Petits-Augustins.

Après la fermeture du Musée des Monuments français, le buste de la femme de Nicolas Braque fut oublié à l'École des Beaux-Arts. En 1832, la création du Musée de Versailles aurait pu lui assu-

N..., FEMME DE NICOLAS BRAQUE.
Buste de pierre et de marbre conservé à l'École des Beaux-Arts.

rer un asile. Mais les monuments anonymes ne sollicitent pas l'attention des historiens. Les fondateurs du Musée de Versailles laissèrent le buste de cette femme à sa périlleuse obscurité. Un peu plus tard, Duban se décida à l'utiliser pour la décoration de l'École des Beaux-Arts, et le fixa sur le

second panneau à droite dans la cour en hémicycle qui précède le musée des études. C'était le condamner à périr rapidement. Cependant personne n'avait reconnu le fragment du tombeau de la chapelle de Braque et par conséquent aucune réclamation ne s'éleva. Depuis quelque temps, le vigilant conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts, notre confrère M. Eugène Müntz, a pris soin de soustraire ce précieux monument aux intempéries des saisons.

Bien que les traditions se soient rompues et que le monument de la cour de l'École des Beaux-Arts soit encore anonyme, la provenance que j'assigne à ce fragment de sculpture n'est pas douteuse. Quatre dessins, d'après le tombeau de la chapelle de Braque, furent exécutés au XVII^e siècle pour Gaignières. Ces dessins, conservés aujourd'hui à Oxford, et leurs calques, déposés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris[1], nous ont transmis l'image de la statue de la femme de Nicolas Braque. Cette image est de tous points conforme au fragment qui a survécu et qu'on peut voir à l'École des Beaux-Arts.

Il nous resterait à nommer cette femme et à désigner la famille à laquelle elle appartenait avant d'épouser Nicolas Braque. Lenoir, qui n'y regar-

1. Pe 1 K réserve, fol. 48, 49, 50 et 51. Voyez également un dessin du tombeau de Nicolas Braque et de sa femme dans le volume de Gaignières, acquis en 1883 par le Département des Estampes de la Bibliothèque nationale, fol. 229.

dait pas de très près, n'a point hésité à se faire une opinion ; et, pour ne pas se contredire par les preuves qu'il fournissait, il a reproduit d'une manière inexacte[1] l'inscription fixée jadis sur le tombeau. Il a déclaré que la statue, recueillie d'abord et ensuite opérée par lui, était celle de Jeanne Le Bouteiller de Senlis, morte en 1376. Sans doute cette affirmation n'est pas invraisemblable. Jeanne Le Bouteiller de Senlis a été en effet la seconde femme de Nicolas Braque. Elle avait été enterrée dans la chapelle de la famille de son mari, et sa statue se trouvait placée à côté de celle de Nicolas Braque. Mais Jeanne Le Bouteiller de Senlis n'était pas la seule femme qui eût reçu une place dans ce mausolée. Nicolas Braque ayant épousé en premières noces Jeanne du Tremblay, morte en 1352, celle-ci reposait également dans la même sépulture et son effigie avait été sculptée sur le même monument. En effet, nous savons pertinemment que la figure de Nicolas Braque avait été mise sur son tombeau entre les statues de ses deux femmes. C'est ce que Corrozet[2] nous a appris en disant dans les diverses éditions de ses *Antiquités* à propos de la chapelle de Braque :

« A costé du grand autel est une autre chapelle où est un sépulchre avec trois effigies d'un homme et de deux dames. Les épitaphes sont telles :

1. *Musée des Monumens français,* tome II, 2e édit., p. 108.
2. Les *Antiquitez, chroniques et singularitez de Paris*, 1561, f° 130 verso et 131 recto.

« *Cy gist noble et puissant seigneur messire Nicolas Braque, jadis seigneur de S. Morisse et de Chastillon-sur-Loing, conseiller et maistre d'hotel du Roy nostre sire, qui trespassa* [*l'an*] *mil ccc lxxxviij, le treizième jour de d'aoust.*

« *Madame Jeanne de Tremblay, jadis femme dudict sieur qui trespassa l'an mil ccc lij, le xiij^e^ jour de septembre.*

« *Madame Jeanne la Boutillere de Senlis, jadis femme dudict sieur, qui trespassa l'an mil ccc lxxvi, le xiiij^e^ jour de mars.* »

Le tombeau de Nicolas Braque, dont l'état primitif est encore constaté par Corrozet et par son continuateur, N. Bonfons, à la fin du XVI^e^ siècle[1], ne se maintint pas longtemps intact. Un accident ou un remaniement eut lieu vers le commencement du XVII^e^ siècle. Le P. Du Breul, dans son *Théâtre des antiquitez de Paris*, 1612, p. 858, nous fait savoir que l'inscription mentionnant les noms des trois personnages enterrés dans la chapelle se lisait toujours sur le monument, mais qu'on n'y voyait plus que la statue d'une seule des deux femmes. « En la dicte chapelle, » dit Du Breul, « à main droite est un tombeau qui fut érigé pour lui (Nicolas Braque) et pour SA FEMME, sur lequel leurs figures sont représentées couchées et toutes plates. »

Quelle était la figure qui avait disparu ? Celle

1. Les *Antiquitez, croniques et singularitez de Paris*, 1586, f° 134 recto.

TOMBEAU DE PIERRE DANS LA CHAPELLE DE BRAQUE, A DROITE, DANS L'ÉGLISE DE LA MERCY, A PARIS.

Fac-similé d'un dessin de Gaignières conservé à Oxford.

de Jeanne du Tremblay ou celle de Jeanne Le Bouteiller de Senlis ? Rien ne peut nous éclairer d'une manière positive. La tradition semble dire que c'était la statue de Jeanne Le Bouteiller de Senlis qui avait survécu, sans que nous puissions établir sur quoi s'appuyait cette tradition. Cette opinion put être recueillie à la fin du XVII[e] siècle quand Gaignières fit dessiner, pour ses recueils, les deux statues du tombeau de Nicolas Braque. Il est donc possible que la statue, dont un fragment est conservé à l'École des Beaux-Arts, ait été celle de Jeanne Le Bouteiller de Senlis. Mais un seul fait est certain : ce monument provient de la chapelle de Braque ; il représente l'une des deux femmes que le conseiller de Charles V avait épousées et dont les effigies reposaient à côté de lui sur son tombeau.

FIBULE ET COLLIER EN OR

TROUVÉS

A TOTAINVILLE (VOSGES).

Par M. L. Maxe-Werly, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 6 février 1884.

A gauche de la voie ferrée qui de Neufchâteau se dirige sur Mirecourt, entre les stations de Gironcourt et de Rouvres-en-Xaintois, se trouve une carrière d'environ 20 ares de superficie, de laquelle, pendant plusieurs années, on a extrait des pierres pour la fabrication du ciment.

Située à un kilomètre du village de Totainville, à droite du chemin de Biécourt, au lieu dit *Prétiaire*, contrée des *Ensenges*, cette carrière, aujourd'hui abandonnée, fut ouverte sur l'emplacement d'un cimetière antique, et lors de son exploitation, qui remonte à l'année 1860, on y découvrit vingt et une sépultures renfermant des armes en fer, des poteries et divers objets demeurés entre les mains du propriétaire, M. le baron Puton de Gironcourt. Cette trouvaille n'éveilla point alors l'attention des archéologues de la contrée; demeurée inconnue des personnes qui, dans

cette région, s'intéressent à l'histoire des temps passés, le souvenir en aurait disparu, si les travaux entrepris pour niveler ce terrain, et le rendre à la culture, n'avaient procuré de nouvelles découvertes.

Au mois de décembre dernier, un terrassier, chargé de cette opération, rencontra, dans un emprunt fait sur les terres voisines, seize sépultures orientées à environ 50 c. au-dessous du sol; plusieurs étaient entourées d'une rangée de pierres brutes, les corps reposaient sur un lit de pierres plates, et toutes ont procuré des lames en fer fortement oxydées, de différentes dimensions, des fragments de vase en forme d'écuelles, de terre jaunâtre, sans dessins en relief, ni marque de potier.

Fouillées sans tout le soin qu'il conviendrait d'apporter à une telle opération, ces sépultures ont donné un coquillage muni d'un crochet en fil d'or qui s'est brisé et n'a pu être retrouvé, et qui, selon l'opinion du terrassier, paraît avoir été employé comme pendant d'oreille; deux vases de forme ordinaire, l'un en terre noire avec dessins obtenus à l'aide d'un poinçon ou timbre, l'autre en terre grise sans ornements; une boucle en fer munie de son ardillon; un fer d'angon de 68 centimètres de longueur, dont la douille retient encore, entre les clous qui la traversent, des fragments de bois; enfin, dans une sépulture particulière, un collier auquel étaient sans doute suspendues trois

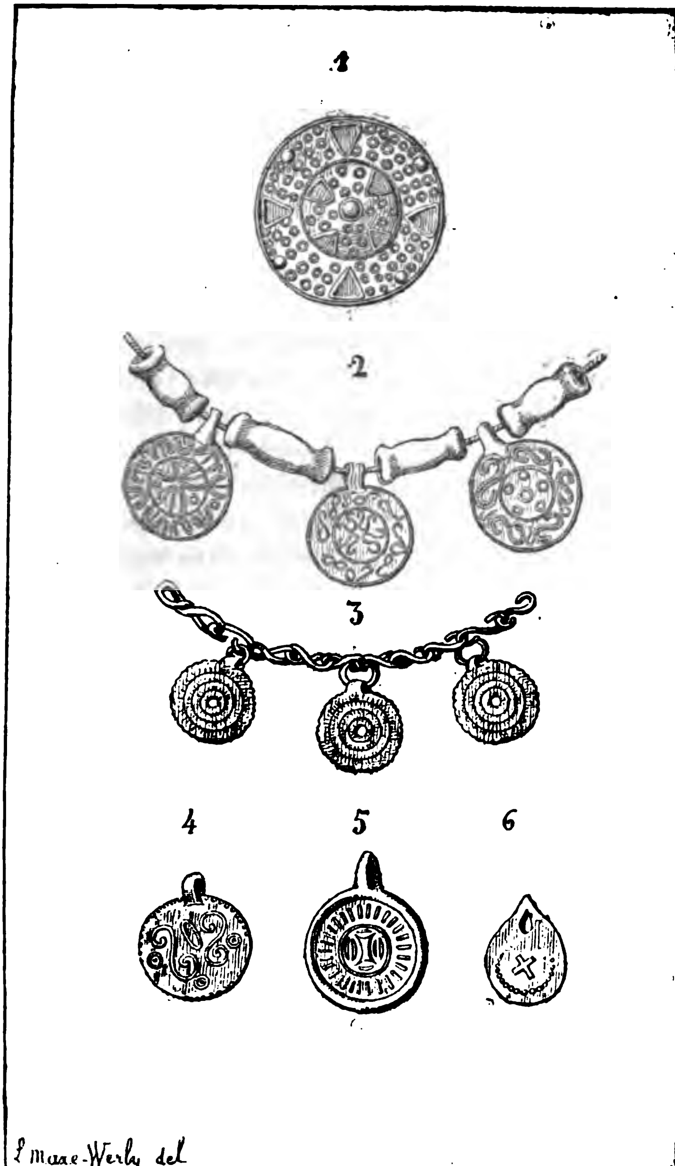
1
2
3
4
5
6
L. Maxe-Werly del.

petites plaques d'or (fig. 2), une fibule en or (fig. 1), un silex, un coutelas de grande dimension et deux autres petites lames à demi détruites par l'oxyde [1].

Si le collier, composé de grains en verre, en ambre et en pâte céramique de diverses formes et de couleurs variées, ne nécessite aucune description, les petites plaques d'or, que je crois en avoir fait partie, méritent d'être tout particulièrement remarquées. Rondes, et de 17 millimètres de diamètre, présentant l'apparence de véritables médailles, ces plaques offrent au droit des dessins variés dont le sujet principal, qui occupe tout le champ, est entouré d'ornements dans un encadrement circulaire. Ces motifs de décoration sont produits par de minces fils d'or en grénetis, appliqués et soudés sur l'un des côtés, puis aplatis au marteau, ainsi qu'on peut s'en rendre compte, les dessins du droit ayant produit une empreinte en relief au revers [2]. Ces ornements ne présentant aucune forme connue, n'exprimant aucune idée, je me trouve dans l'impossibilité d'en donner la description, mais les dessins ci-joints

1. Je dois la connaissance des détails de cette découverte à l'obligeance de M. l'abbé Deblaye, de Poussay.

2. Plusieurs de ces motifs rappellent par leurs formes différents symboles fréquents sur les monnaies gauloises, et dont le souvenir paraît s'être conservé pendant les premiers siècles de l'occupation franque; je retrouve deux S adossés sur la plaque n° 4, découverte à Caranda. (Voir l'album Caranda, pl. J, figure 2.)

permettent de se rendre un compte exact des singuliers motifs de décoration choisis par l'artiste, et du mode de fabrication employé dans ce travail d'orfèvrerie. Les bélières sont faites de petites lames cannelées et recourbées, dont les extrémités ont été soudées, après l'achèvement du travail, sur les deux côtés de la plaque.

Large de trois centimètres de diamètre, le médaillon, découvert avec le collier, se compose d'un disque de bronze renflé au centre, en forme d'*umbo*, muni de la charnière et du crochet destinés à recevoir l'ardillon; sur cette partie résistante, employée comme armature, est appliquée une plaque d'or divisée en deux compartiments bordés et séparés par un cercle en grénetis. La partie médiane, bombée et parsemée de petits cercles en filigrane, présente quatre bates triangulaires, sertissant des grenats en table ou verroterie rouge, dont la pointe est dirigée vers le centre occupé par un large bouton d'argent, en forme de goutte, imitant une perle, et serti dans un cercle d'or. La zone est également parsemée de petits annelets en filigrane, couvrant tout le champ divisé par quatre grenats triangulaires appuyés sur le cercle extérieur, et séparés entre eux par quatre boutons d'argent, à tête ronde, qui rivent la plaque d'or au disque de bronze.

Si la destruction du fil, qui réunissait tous les grains du collier, ne permet point de reconstituer l'ordre primitif dans lequel ils avaient été dispo-

sés, je crois, toutefois, ne pas commettre une erreur en avançant que les trois plaques d'or, découvertes dans cette sépulture, en faisaient partie [1]. Ne rencontre-t-on pas souvent, mêlées aux grains que l'on trouve dans les tombeaux de l'époque franque, des monnaies avec bélière ou percées sur les bords, qui doivent avoir été suspendues comme ornements ou amulettes à ces colliers dont hommes et femmes aimaient à se parer ? Notre regretté confrère et ami, M. Duquenelle, avait recueilli, dans une sépulture qui lui avait procuré quantité de grains de collier, trois plaques d'argent avec bélière (figure 5). Les fouilles faites par M. Fréd. Moreau père ont fait connaître plusieurs bijoux en or destinés au même usage, et, sur la planche Q, nouvelle série, de l'Album-Caranda, nous retrouvons encore en place et suspendues à une chaîne de métal trois plaques en bronze de même forme et presque de la même grandeur que celles en or trouvées à Totainville [2].

1. Dans tous les temps, il a été de mode d'employer les monnaies, comme objets de décoration, dans la fabrication des colliers. Cet usage n'était point particulier à un peuple, à une région ; les femmes de la Grèce se paraient de colliers et de bracelets formés de médailles antiques, ou de fac-similés produits par l'estampage, sur des monnaies à puissant relief, de feuilles d'or ou d'argent; dans tout l'Orient, le sequin est encore employé comme principal ornement dans la toilette des femmes.

2. En 1861, deux petites plaques d'or de l'époque mérovingienne, qui, selon M. Bretagne, avaient dû servir d'amulettes, ont été découvertes, près du village de Juvelize, dans

Il serait à désirer que de nouvelles fouilles fussent faites dans cette région où, suivant la tradition, il aurait existé une localité importante, un château, un couvent, une église. Les noms des lieux-dits, conservés par le cadastre de cette contrée, nous fournissent des renseignements précieux confirmant, sur ce point, ce qu'il est raconté d'un ancien centre d'habitations situé dans le canton de la Mégère.

Sur le territoire de Biécourt (*Biecuria* — Pouillé de 1402), une saison, située au nord du village, porte le nom significatif de *Entre les deux villes;* un pré situé au sud-est est désigné *pré de dessous la ville*, appellations qui coïncident avec la découverte faite en ces lieux de tuiles plates à rebords et de briques de très grande dimension [1]. Dans ces dernières années, en extrayant des phosphates, on y a rencontré des substructions, des pierres sculptées, qui ont été rejetées dans les fouilles, sans que personne s'y soit intéressé [2].

A Totainville (*Totanivilla*), la tradition populaire a conservé le souvenir d'un château bâti à peu de distance du village, dont une des rues porte encore le nom de *rue du Château;* enfin, au nord-ouest de la commune, on a découvert un

un tombeau d'enfant, par M. Ancelon, médecin à Dieuze. La plaque, fig. 6, a été rencontrée dans le champ des Tombes, à Pompey (Meurthe-et-Moselle).

1. *Le Département des Vosges*, par H. Lepage.

2. Communication de M. l'abbé Deblaye.

caveau de la grandeur d'une chambre ordinaire, assez bien voûté, des tuiles à rebords, l'avant-bras d'une statue en pierre d'un grain très fin et des pièces de monnaie [1].

Si les dénominations *Entre les deux villes*, *Pré dessous la ville* [2], *rue du Château*, sont venues dans la circonstance présente fortifier la tradition, l'étude des noms de lieux-dits fournirait, à celui qui voudrait s'y livrer, de précieux renseignements pour l'histoire de cette région à toute époque. La saison de *Prétiaire*, le canton des *Ensenges* dont j'ai mentionné les noms au commencement de cette notice, portent des appellations qui nous reportent au moyen âge. Prétiaire (*presteria*) indique un bien appartenant à des prêtres ou possédé par précaire; s'agit-il ici des *novales* ou terres nouvellement défrichées dont la dîme appartenait au curé de Totainville? Quant aux Ensenges (*Andecinga*, *Encingia*), dénomination qui dans notre pays est connue par des actes remontant à la fin de l'époque mérovingienne [3], il faut entendre par ce nom soit une mesure de terre ayant quatre perches de dix pieds de largeur sur

1. *Le Département des Vosges*, par H. Lepage.

2. Le mot *villa* indique généralement soit une exploitation rurale, soit un domaine de l'époque mérovingienne; c'est donc à tort que trop souvent on traduit cette expression par le mot ville.

3. « Ad terram indominicatam pertinent quatuor mansi cum Ancingis suis. » (Charte de Chrodegang, évêque de Metz, de l'an 765.)

quarante de longueur[1], soit un domaine entouré de haies ou de fossés. La dîme des Ensenges appartenait à l'aumônerie de l'abbaye de Remiremont dont le Chapitre, seigneur de Totainville, possédait également les Ensenges de Biécourt[2].

Chacun des noms mentionnés par le cadastre a sa signification propre, son type chronologique; il porte en soi le caractère distinctif de son origine[3], et dans ces dénominations bizarres que les terriers, les censiers, les dîmages, les actes de

1. « Andecingas legitimas, hoc est perticas decem pedum habentem 4 in transverso, 40 in longo, arare, seminare, claudere, colligere, trahere et recondere debent servi et coloni ecclesiæ. » (Ducange.) — Mesure agraire, en usage pour les terres labourables, les prés, les vignes et les bois, et dont la mention se retrouve dans les documents jusqu'à la fin du XIVe siècle, l'ansange, désignée sous les noms latins d'*encengia, escengia, acengia, aitengia,* paraît toutefois avoir désigné une pièce de terre délimitée par des fossés, une haie ou une palissade; la loi des Bavarois impose à tout colon ou serf d'église de clore les ansanges, et dans certains pays les ansanges étaient attachées aux maisons. Cependant, il résulte de plusieurs documents que, dans certains cas, au lieu d'être une mesure constante, l'ansange aurait signifié un enclos en général, d'une contenance indéterminée, car, dans le *Polyptique* de l'abbé Irminon, il est dit : « arant perticas XII in antsingis. »

2. *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, par Benoit Picart, 1711.

3. En relevant les noms des lieux-dits, inscrits sur le cadastre des arrondissements de Bar et de Commercy (sud du département de la Meuse, ancien pays du Barrois), j'ai rencontré les formes suivantes : *Ansanges,* 1; *Ansages,* 1; *Ensanges,* 3; *Ensanches,* 1; *Ensages,* 2; *Essanges,* 4; *Essanches,* 3; *Ensoches,* 1.

ventes nous ont transmis, il devient facile avec un peu d'habitude « de distinguer, au premier coup d'œil, les points de repère imprimés successivement, depuis des milliers d'années, sur le sol de la France par chaque race qui l'a habité, par chaque civilisation, par chaque ordre social[1]. »

1. B. Fillon, *Notice des points habités, tenements, lieux-dits, etc., de la commune de Saint-Cyr-en-Talmondais*, in-4°, 1877.

LES PEINTURES

DE

SIMONE MARTINI

A AVIGNON

Par M. Eugène Müntz, membre résidant.

Lu dans la séance du 3 septembre 1884.

Les fresques du Palais des papes, surtout celles des deux chapelles, ont fait l'objet d'une description détaillée dans la magistrale *Histoire de la peinture en Italie* de MM. Cavalcaselle et Crowe [1]. Les photographies que je viens de faire exécuter permettent de contrôler les attributions de ces deux savants. Mais, avant de passer à l'étude même du style de ces compositions, il importe de réunir et de discuter les textes que nous possédons sur l'histoire de la principale d'entre elles, les Prophètes de la salle du Consistoire [2].

1. Notre confrère M. Palustre a traduit ce travail dans le *Bulletin monumental*, 1874, t. XL, p. 665 et suiv.

2. L'auteur des fresques de la chapelle de Saint-Martial est Matteo di Giovanetto de Viterbe. (Voy. le *Courrier de l'Art* du 15 décembre 1881.)

On a longtemps attribué à Giotto les fresques, non seulement de la salle du Consistoire, mais encore de tout le palais pontifical, et même de Notre-Dame-des-Doms. Quelques témoignages anciens semblent en effet établir le séjour de l'illustre peintre florentin à la cour d'Avignon. Vasari déjà rapporte l'assertion d'un commentateur du Dante qui écrivait vers 1334 : « Fu et è Giotto intra li dipintori il più sommo della medesima città di Firenze, e le sue opere il testimoniano a Roma, a Napoli, a Vignone, a Firenze, a Padova, et in molte parti del mondo[1]. » Platina se borne à dire que Benoît XII « in animo habuit Jotum... ad pingendas martyrum historias conducere[2]. » François Albertini est plus affirmatif : « (Joctus) opera cujus per Italiam multis in locis extant, fuitque a Benedicto XI (*sic*) pont. max. in Avinionem ad pingendum martyrum hystorias accitus ingenti precio. Morte interveniente opus omisit[3]. » Il n'est pas jusqu'au *Libellus de præclaris picturæ professoribus*, de Jean Butzbach (1505), qui ne consacre cette tradition : « Artem proinde recentiori ævo Zelus (pour Jotus) quidam tempore Benedicti XI historias martyrum apud Avenionem ingeniosissime pingendo ad veterem rursus dignita-

1. Ed. Milanesi, t. Ier, p. 257.

2. *Vitæ pontificum*, éd. de 1485.

3. *Opusculum de mirabilibus urbis Romæ veteris et novæ*; éd. de 1510, fol. 92. — Ce témoignage est le seul qu'ait connu M. Herman Grimm. (*Ueber Künstler und Kunstwerke*; t. II; Berlin, 1867, p. 203.)

tem reduxisse dicitur, quam et nostris temporibus et tu et plures alii neotherici pictores subtilissimi celebriorem faciunt[1]. »

Je ne m'arrêterai pas à discuter le témoignage de Vasari : MM. Cavalcaselle et Crowe n'ont, à cet égard, rien laissé à faire après eux.

Les dates ne s'opposent pas, à la rigueur, à l'hypothèse d'un séjour de Giotto à Avignon, sous le pape Benoît XII (1334-1342), le véritable fondateur du palais pontifical. L'artiste en effet ne mourut que le 8 janvier 1337 (nouveau style), et non en 1336, comme on l'a souvent rapporté. Mais il est certain que, parmi les peintures existantes, aucune ne provient de la main du maître florentin.

Le premier grand travail de peinture entrepris par l'ordre de Benoît XII fut la décoration de la chapelle située à côté de Notre-Dame-des-Doms, celle-là même où l'on vient d'installer les archives départementales. Les traces de couleurs sont encore fort apparentes dans la partie supérieure de la nef, mais il est impossible d'y distinguer ne fût-ce que les contours d'une figure. Les registres tenus par Pierre Poisson, l'architecte chargé de la direction des travaux, laissent entrevoir la richesse de ces fresques ; on y prodigua le carmin, le vermillon, l'azur le plus fin. L'ardeur déployée par le pape était extrême : par moments jusqu'à vingt-

1. Voy. *Jahrbücher für Kunstwissenschaft*, publiés par A. de Zahn ; t. II, Leipzig, 1869, p. 71.

cinq peintres travaillaient simultanément à la chapelle.

J'ai pu recueillir les noms de plus de cinquante peintres attachés à l'entreprise, soit d'une manière fixe, soit à titre temporaire. Malheureusement l'orthographe fantaisiste du comptable ne permet pas toujours de reconstituer ces noms avec une entière certitude. Voici les principaux d'entre eux, rangés par ordre alphabétique de prénoms :

Aimo Lengles, 1335-1336, 2 sous par jour.

Alen Breto, 1336, 2 sous.

Alric. Voir Jac. Alric.

Antholan (?), 1336, 2 sous et demi.

Bartholomen de Marcela, 1336, 2 sous, peut-être identique à Berto, Bercio ou Bertro de Marcela.

Barto de Baune ou de Vaune, 1336, 2 sous.

B. Balassi, Balassu, Balofi ou Baloffe, 1336, 3 sous.

P. Boyer ou Boyet. Voir Perot Boyer.

Castros. Voir Perot de Castros.

Celhier. Voir Robi Scalier.

Gr. Costa, 1336, 3 sous.

Davis, 1336, 3 sous et demi. Cf. Joh. Davis.

Docho ou Dotho (?) de Senha (Sienne), 1336, 2 sous et demi et 3 sous.

Domeng, Domenig ou Domens (Dominique) de Bellona, 1335-1336, 3 sous.

Duran del Puey, 1336, 2 sous.

P. Engleis, Hengles ou Lengles, 1336, 2 sous.

Felip ou Phelip, 1336, 3 sous 3 deniers et 4 sous.

Friac. Voir Peyrot de Friac.

Geli de Font ou de la Font, 1335-1336, 2 sous.

P. Gibert, 1336, 2 sous.

Girard, 1336, 2 sous.

G. Gregori ou Goregori, 1335-1336, 2 sous.

Guast. Voir Jac. Guast, 1336, 2 sous.

Guirant (?) Raysa, Rayssa ou Raycha, 1335.

Jac. Alric, 1336, 1 sou et demi.

Jac. Guast, 1336, environ 1 sou 3/4.

Jacques Hengles.

Jaco. de Nichola, 1336, 2 sous et demi.

Jacomo Petit, Jacomin ou Jacomi, 1335-1336, 1 sou, puis 2 sous.

Jac. Raysa, 1336, 2 sous. Cf. Guirant Raysa.

Joh. Bertran, 1336, 2 sous et demi.

Joh. de Castelleri, 1336, 3 sous.

Joh. de Carnali, Cornali ou Cornilho, 1336, 1 sou et demi.

Joh. Davis, 1336, 1 sou et demi.

Joh. Delbon ou Dalbon, 1335-1336, 3 sous et demi, puis 4 sous.

Joh. Fromagge, 1336, 2 sous.

Joh. Galhard, Galhart, Galart ou Galair (?), 1336.

Joh. Lecoc ou Lecoq, 1335-1336, 2 sous, 18 deniers.

Joh. Raysa, 1335, 2 sous. Voir aussi Guirant et Jac. Raysa.

Lancelino, 1336, 2 sous.

Lecorsan de Mar, 1336, environ 1 sou 3/4.

Manet, Menet ou Mono Raynier ou Reynier, 1336, 2 sous.

Masset. Voir Peyro Masset.

Milo ou Milho Veyrier, ou Milo tout court, 1336, 2 sous.

P. Miquel, 1336, 2 sous et demi.

Nicholau (?) d'Albona ou d'Ambona, 1336, 2 sous et demi.

Perot Boyer ou Boyet, 1336, 2 sous.

Perot de Castros, 1335-1336, 2 sous.

Peyrot de Friac ou Fryac (?), 1336, moins d'un sou.

Peyro de Lipo, 1336, 1 sou.

Peyro Mascet ou Masset (?), 1336, 2 sous.

Petit. Voir Jacomo Petit.

Phelip. Voir Felip.

Phelipot de Celo, ou Celho ou Selo, 1336, 2 sous.

Raynaut (?), 1335-1336, 1 sou et demi et 2 sous.

Raysa. Voir Guirant (?), Jaco., Joh., et Simonet Raysa.

Reynier. Voir Manet Reynier.

Robi de Romas, 1335-1336, 2 sous.

Robi Scalier ou Celhier (?), 1335, 2 sous.

G. Scot, 1336, 2 sous et demi.

Symo ou Symonet de Leo (Lyon), 1335-1336, 2 sous.

Simonet Raysa, 1336, 2 sous et demi. Voy. Raysa.

Thorolino, Torolino, Tolerino ou Tolorino, 1335-1336, 1 sou et demi.

Veyrier. Voir Milo Veyrier.

Etc.

Le salaire de ces peintres, parmi lesquels on compte certainement plus d'artisans que d'artistes, variait depuis un sou, et même moins, jusqu'à 3, voire 3 sous et demi et 4 sous par jour. Cette haute paye était réservée à quatre ou cinq personnages, qualifiés de « maîtres » : Jean Dalbon, Davis, Dominique, Philippe.

Des peintres attachés à la décoration du palais de Sorgues [1], nous ne retrouvons guère que Jean Dalbon ou Delbon, Guirandus et Philipotus (Celo?).

La rapidité avec laquelle Benoît XII sut mener à fin les travaux de la chapelle attenante à Notre-Dame-des-Doms et ceux du palais papal proprement dit tient du prodige. Dès 1339, la peinture de l' « aula » avait déjà besoin de restauration. Un document du 10 décembre de l'année en question nous montre Johannes Dalbus ou Dalbo, l'un des peintres favoris de Jean XXII, occupé à ces travaux : « Johanni Dalboni pictori pro salario ejusdem de III dietis quibus fuit in aula domini pape reparando picturam, et pro quibusdam coloribus per eum emptis ad depingendum studium

1. Voir les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1884.

domini nostri, videlicet pro verdeto et pro salario unius diei cujusdam hominis qui posuit colores in dicto studio. Et pro XXIIII scalettis domini nostri per ipsum depictis et pro II cathedris domini nostri reparandis, in summa pro predictis omnibus III flor. auri, II s. monete currentis[1]. »

Dans les registres que j'ai pu consulter jusqu'ici le nom de Simone di Martino (faussement appelé Simone Memmi), le grand émule siennois de Giotto, n'est pas prononcé une seule fois. Le séjour de ce maître éminent à la cour pontificale est cependant établi par les textes les plus formels. Le 8 février 1339 (n. st.) le recteur de l'église Sant' Angelo ad Montonem, de Sienne, donne procuration à Simone di Martino et à son frère Donato pour le représenter auprès du pape; le 5 mai 1344, il est question de lettres de change payées par Simone « in chorte di Papa » pour le compte de ses concitoyens de Sienne. Enfin, le 4 août 1344, le nécrologe de l'église Saint-Dominique de Sienne enregistre comme suit le décès du maître : « Magister Simon pictor mortuus est IN CURIA[2]. » Le décès eut lieu très probablement au mois de juillet 1344 (le testament de Simone porte la date du 30 juin de la même année).

Vasari, pour cette période déjà lointaine, ne nous apporte guère que des informations contra-

1. Archives secrètes du Vatican.

2. Ces témoignages et différents autres se trouvent dans les *Documenti per la storia dell' arte senese*, de M. Milanesi, t. I^er^, p. 216, 218-219, 243-245.

dictoires. A deux reprises différentes, il s'est occupé du séjour de Simon dans le Comtat Venaissin : « Simone fu chiamato in Avignone alla corte del papa con grandissima istanza : dove lavorò tante pitture in fresco e in tavole, che fece corrispondere l'opere al nome che di lui era stato là oltre portato. » Ailleurs le biographe nous dit que Simon, « si dilettò molto di ritrarre di naturale; ed in ciò fu in tanto tenuto il miglior maestro de' suoi tempi, che il signor Pandolfo Malatesti lo mandò insino in Avignone a ritrarre messer Francesco Petrarca, a richiesta del quale fece poi con tanta sua lode il ritratto di Madonna Laura [1]. »

Les auteurs anciens font tous honneur à Clément VI de la construction de la salle d'audience, autrement dite salle du Consistoire : « Hujus tempore incœptum fuit palatium novum cum audientia magna, et capella, atque turribus, et quasi completum, nec non magna turris, quæ postmodum cremata extitit. » — « Adhuc pontifex iste, casus mundi considerans, ante prædictum Benedictinum palatium aliud valde mysteriosum et pulcrum et capellam amplissimam, nimiumque decoram, sub qua modo caussarum et contradictoriarum audientiæ tenentur, a fundamentis grossissimis fecit ædificare [2]. »

1. Ed. Milanesi, t. I[er], p. 547, 559, 560.

2. Baluze et Muratori (*R. I. S.*), t. III, 2[e] partie, p. 568, 581. Cf. p. 560.

Les pièces comptables, toutefois, font mention de la construction du « Consistorium » ou de l' « Audientia, » longtemps avant l'avènement de Clément VI. Il nous suffira de choisir parmi ces témoignages, qui sont fort nombreux.

« Anno domini M CCC XXXVII°, die jovis que fuit secunda dies mensis Januarii Eguo (*sic*) Petrus Piscis feci operari in muro CONSISTORII et in egredario (*sic*) que (*sic*) est juxta turrim per quam homo ascendit ad viridarium et projiciendo terram et cavando ripam in dicto mense januarii in quo fuerunt XXIII dies operantes.— N° 160, fol. 1. »

1337. 20 novembre. Petro Ganterii fusterio de Avenione, qui pro precio L lb. cor. coperire debet de fusta caput coretorii quod est versus AUDIENCIAM ac operare, solvimus eidem XL flor. auri. — 1337, fol. 87 v°. »

1338. 25 septembre. Guillelmo Salvi pro removenda terra a porta majore introitus usque ad sacristiam ante CONSISTORIUM solvimus X fl. — N° 165, fol. 42 v°. »

« 29 septembre. Item solvimus Rudo (?) Bansani pro se et suis sociis qui debent destruere cameram super CONSISTORIUM et mundare pro precio LX flor..... — *Ibid.*, fol. 43. »

« 1er octobre. Pro faciendo fundamento aule a capite versus coquinam usque ad consistorium ante latrinas XXX flor. et pro destruendis hospiciis que erant inter coquinam veterem et consistorium

et aliis hospiciis que sunt extra usque ad tinellum parvum ubi dominus noster consuevit comedere excepta sacristia LXIII flor., VI s., VI d..... N° 170, fol. 94. »

1338. 10 octobre. Die X octobris facto computo cum J. Mace(?), Bertrando Gatfuer et Petro de Lunello(?) qui debent facere muros concistorii novi, capelle et turris que sunt a parte viridarii ad racionem II flor. cum dimidio pro canna quadrata muri dictorum consistorii et turris et II flor. minus quarto pro canna quadrata muri capelle computatis M VIII^c L flor. quos habuerunt a die prima januarii citra et CL flor. quos hodie tradidimus eisdem, solvimus II^m flor. Eadem die Galterio Vial pro fractione secunde porte et passatorio desuper ac etiam gardarauba contigua super portam consistorii ad racionem XIX flor. solvimus IX flor., V s., habuerat X flor. minus V s., et sic habuit XIX flor. — *Ibid.*, fol. 94 v°. »

1339. Die XVIII dicti mensis (marcii) soluti sunt : Pon. (?) Ginoci, Bernardo Gafuer, Jacobo Gasqui, Henrico de Montepessulano, et Rudo (?) Duranti magistris lapidum pro factura LXXXVI cannarum et III palmorum de pilaribus et arcubus claustri palatii dn̄i pape a parte CONSISTORII et viridarii dn̄i pape ad rationem I flor. auri pro canna qualibet. Item et pro factura quinque cannarum et V palmorum cum dimidio cujusdam archus cum pilori et boquetis desuper contiguis cappelle dn̄i pape subtus sacristiam, ad rationem

unius floreni auri cum dimidio pro canna qualibet, LXXXXIIII flor. auri, XII sol., de qua summa solvit prenominatis magistris dnus Avinionensis Episcopus XL flor. et dnus Jacobus de Broa, LIIII flor., XII s. monete currentis. — Reg. 178, fol. 199 v°. »

« Die XX mensis marcii soluti sunt Bertrando Tornii (?) et Raimundo (?) Bansani de resta, LX flor. auri quos debebant habere a Camera pro diruendis parietibus CONSISTORII antiqui palacii domini pape a parte viridarii ipsius domini nostri. — X flor. auri. — *Ibid.*, fol. 100. »

« 1342. 6 février. Item pro XV cadaulis (?) positis in fenestris camere magne juxta consistorium inferiorem (*sic*) VII s., VI d. — *Ibid.*, fol. 18 v°[1]. »

Si la date de la construction de la salle ou plutôt du palais du Consistoire donne lieu à des doutes, celle de sa décoration ne soulève pas la moindre incertitude : c'est sous Clément VI qu'ont été exécutées les fresques qui ont longtemps fait sa gloire. Une biographie de ce pape, publiée par Baluze et après lui par Muratori[2], nous apporte à ce sujet un témoignage probant : « Consistorium insuper in alia parte per dictum prædecessorem suum multum solemniter ædificatum, quia remanserat tanquam tabula rasa, in qua nihil depictum

1. M. Paul Fabre, membre de l'École française de Rome, a bien voulu collationner sur les originaux ces documents dont la lecture donne lieu à plus d'une incertitude.

2. *Rerum italicarum Scriptores*, t. III, 2e partie, p. 560.

erat, miris picturis decoravit, et scripturis mirabilioribus adornavit[1]. In quo considerationem habendo, quod locus ille solum ad justiciam poscendam et reddendam deditus et ordinatus existitit, in pingendo per pictorem hunc ordinem voluit, et in propria descripsit observari : videlicet, quod divina Majestas in supremo throno depicta, circumquaque literaliter effigies sanctorum et sanctarum, ac aliorum, qui in veteri vel novo testamento aliqua notabilia in judicio, jure, justitia et æquitate, aut veritate scripsisse vel dixisse leguntur, pingerentur, et sub cujuslibet effigie seu figura, aut in rotulis, quos suis gestare videntur in manibus, sua dicta seu scripta super præmissis aut altero eorumdem literis grossis et legibilibus scriberentur, libros et capitula, in quibus continentur, rubeis literis designando. Quæ omnia videntibus et legentibus non modicum proficere, eosque allicere debent, ut ab ipsis non devient, sed potius ad eorum observationem intendant. »

Aujourd'hui, le palais du Consistoire, divisé en deux étages et en une demi-douzaine de salles ou dortoirs, ne conserve pour tout ornement que vingt figures de prophètes ou de sibylles, peintes à fresque sur un fond bleu constellé (salle dite du Saint-Office). Ces figures, toutes nimbées d'or, représentent, à droite, Ézéchiel, Jérémie, Isaïe,

1. L'auteur veut probablement parler des maximes, des sentences, qui complétaient les représentations plastiques.

Moïse, Abdias, Michée, Nahum, Malachie, Habacuc, Anne, mère de Samuel; à gauche, Énoch, Job, Salomon, David, Daniel, Osée, Amos, Sophonie, Johel et une sibylle. Tous les personnages sont placés, dans les attitudes les plus variées, sur de petits nuages se détachant sur un fond bleu, parsemé d'étoiles d'or. Leur costume se distingue par une extrême richesse; l'un — Moïse — porte un manteau bleu, à doublure rouge, d'autres des étoffes brochées d'or, couvertes d'ornements.

L'artiste, on peut s'en convaincre par la planche jointe à cette notice, a recherché avant tout les têtes à caractère, les attitudes dramatiques, les effets de draperies, se profilant avec une netteté parfaite sur le fond de la composition. L'énergie des expressions l'emporte à ses yeux sur la noblesse des types; il aime mieux frapper que charmer. La vulgarité, la laideur même n'ont rien qui le fasse reculer. On comprend dans une certaine mesure que M. Palustre, en désaccord sur ce point avec MM. Cavalcaselle et Crowe, se refuse à reconnaître dans les prophètes l'œuvre du tendre peintre de Sienne [1], dont le porche de la cathédrale avignonnaise nous offre une si suave composition.

La fresque de la salle du Consistoire faisait partie d'un ensemble très considérable. Le sujet principal, dit M. Joudou, « était le *Jugement dernier;* ensuite venait un Christ sur la croix, entouré de

1. *De Paris à Sybaris;* Paris, 1868, p. 24.

LES PROPHÈTES DE LA SALLE DU CONSEIL, AU PALAIS

...e, Nahum, Malachie, Habacuc,
...muel. à gauche, Énoch, Job,
...Daniel, Osée, Amos, Sophonie,
... Tous les personnages sont
...titudes les plus variées, sur de
...chant sur un fond bleu, par-
... Leur costume se distingue
...richesse. l'un — Moïse — porte
...n, à doublure rouge, d'autres des
... d'or, couvertes d'ornements.
...peut s'en convaincre par la planche
... a recherché avant tout les
... attitudes dramatiques, les
..., se profilant avec une netteté
...ond de la composition. L'énergie
... l'emporte à ses yeux sur la
... il aime mieux frapper que
charmer ... la vengeance, la laideur même n'ont rien
qui le fasse reculer. On comprend dans une cer-
taine mesure que M. Palustre, en désaccord sur
... MM. Cavalcaselle et Crowe, se refuse
... ces prophètes l'œuvre du tendre
... dont le porche de la cathédrale
... offre une si suave composition.
...a salle du Consistoire faisait par-
...dimension très considérable. Le sujet prin-
...cipal ... « était le *Jugement dernier ;*
... Christ sur la croix, entouré de

De Par... ... Paris, 1868, p. 24.

Héliog. Dujardin — Imp. Dumas Verrat

LES PROPHÈTES DE LA SALLE DU CONSISTOIRE, AU PALAIS DES PAPES A AVIGNON
Fragment

quatre docteurs de l'Église, peints entre les deux fenêtres. Autour du Jugement dernier régnaient deux rangées perpendiculaires de figures qui lui servaient d'encadrement en s'élevant jusqu'à la voûte, placées qu'elles étaient les unes sur les autres. Ces personnages étaient des prophètes et des apôtres, tenant des phylactères dans leurs mains, sur lesquels se lisaient les maximes de l'Ancien et du Nouveau Testament. On ne voit plus aujourd'hui de toutes ces peintures que quelques prophètes [1]. »

On nous excusera de glisser, à cette occasion, sur les inqualifiables actes de vandalisme commis dans notre siècle par les autorités militaires chargées de veiller à la conservation du palais pontifical, ce monument unique de l'art du XIV^e^ siècle. L'un, en 1817, « encourage les mutilations par l'achat à ses soldats des têtes et des mains qu'ils parviennent à détacher des murailles. L'autre, en 1836, achève de détruire la grande composition qui couvrait le fond de la salle du Consistoire en la coupant par des voûtes. Vers 1856, les appropriations faites à la succursale de l'ancien hôtel des Invalides, pour le convertir en pénitencier militaire, font disparaître deux grandes compositions murales du XV^e^ siècle, qui décoraient l'an-

1. *Essai sur l'histoire de la ville d'Avignon;* Avignon, 1853, p. 395.

cienne chapelle de Saint-Pierre de Luxembourg. »

Le vandalisme d'officiers, qui pouvaient à la rigueur se justifier en disant qu'ils n'étaient pas archéologues, a eu pour pendant l'incurie incroyable des savants avignonnais de l'ancienne génération. Pas un d'entre eux n'a pris la peine de nous conserver, si ce n'est par un dessin, du moins par une description, le souvenir de tant de merveilles aujourd'hui irréparablement perdues [1]. La première notice, tant soit peu détaillée, sur le palais des Papes, date de l'année 1884 : je me flatte que les recherches auxquelles je me livre depuis cinq ans, sur l'histoire des arts à Avignon, n'ont pas été étrangères à sa publication.

La décoration de la salle du Consistoire était loin d'être terminée à la mort de Simone di Martino. On y travaillait encore en 1346. A cette date, le peintre Matteo di Giovanetti de Viterbe, le successeur attitré de Simone[2], y exécutait des fresques, dont le sujet n'est malheureusement pas spécifié :

1. Il y aurait de l'ingratitude à ne pas rappeler ici que c'est à un artiste parisien éminent, M. Alexandre Denuelle, que l'on doit les copies en couleurs et les calques des fresques du Palais des Papes et de Notre-Dame-des-Doms. M. Denuelle se proposait de publier ce vaste travail, auquel il avait consacré de longues années, quand la mort est venue le surprendre. Je me plais à rappeler que c'est sur ses instances que j'ai commencé, en 1879, mes recherches dans le fonds d'Avignon, conservé aux Archives secrètes du Vatican.

2. Voy. le *Courrier de l'Art* du 15 décembre 1881.

« 1346. 21 novembre. Item (Matheus Johanneti de Viterbio) computat pro opere consistorii et tabularum altari (*sic*) domini nostri pape prout sequitur : Et primo computat operasse in dicto opere a die XXIX mensis Maii proxime et immediate preteriti usque ad X diem presentis mensis novembris tam pro dietis suis quam operariorum suorum in summa CCLXIII lbr., VII s. parve [monete]. »

« Item computat solvisse et expendisse in diversis coloribus ad opus dictorum operum per eum emptis, contentis plenius et specificatis in dicto libro suarum rationum, preter tamen azurio (*sic*) sibi per nos tradito, in summa LXXII lbr., II s., VIII d. — Intr. et Exit. 1346, folios 144 v°, 145. »

« 1347. Die XVIII mensis aprilis sequitur compotus brevis redditus per magistrum Matheum Johanneti pictorem domini nostri pape de picturis factis per eum in Consistorio palacii Avinion. in latere dicti consistorii ubi est coronatio et III summi pontifices[1], et etiam pro factura tabule altaris capelle dicti palacii a die XII mensis novembris proxime preteriti usque ad presentem diem presentis mensis aprilis, prout in quaterno rationum suarum per eum Camere assignato plenius continetur, in summa tam pro suis quam operariorum

1. Il s'agit sans doute des portraits des quatre premiers papes d'Avignon : Clément V, Jean XXII, Benoît XII et Clément VI.

suorum dictis LXXVIII lbr., XVIII s., X d. monete Avinion. Item computat expendisse pro dictis operibus in diversis coloribus per ipsum emptis, plenius in dicto quaterno, in summa X lbr., IIII s., IX den. Summa dictarum duarum summarum LXXXIX lbr., III s., VII den. Que pecunie summa fuit eidem soluta in LXXIIII flor., VII s., VII d., singulis florenis pro XXIII s. computatis. — *Ibid.*, fol. 155 (n° 243). Cf. 1346-1353, fol. 125 v°.

Si la participation de Simon de Sienne à l'exécution des fresques du Consistoire reste problématique, il ne semble point permis, par contre, de révoquer en doute l'authenticité des fresques de Notre-Dame-des-Doms. Tout y proclame la main de ce peintre tendre et sublime, le Fra Angelico du XIV^e^ siècle : la tendresse qui éclate dans les traits de la Vierge, l'élan avec lequel les anges s'approchent de leur souveraine, le charme du coloris. Comme dans la salle du Saint-Office, les figures se détachent sur un fond bleu ; là où la couche de couleur supérieure est tombée, on distingue les traits rouges dont l'artiste s'est servi pour esquisser ses figures sur la muraille ; ces traits sont d'une rare élégance, et révèlent la science consommée de Simone. Le type de la Vierge, aux cheveux blonds, flottants, est bien celui de l'École siennoise : le visage assez large, avec le menton un peu bas, est d'une douceur

LE CHRIST BÉNISSANT LE MONDE.

Fresque de Simone di Martino, à la cathédrale d'Avignon, d'après un dessin de M. A. Denuelle.

inexprimable. Le nimbe d'or, à rayons, avec un léger relief, rappelle celui des fresques d'Assise. Malheureusement la tête de la Vierge est seule encore distincte : celle du donateur est devenue méconnaissable; quant aux anges, il n'en reste que des fragments. Aussi tous mes efforts pour obtenir une reproduction photographique satisfaisante de ce morceau admirable sont-ils restés sans résultat.

La Vierge, entourée d'anges, orne la voussure du porche de Notre-Dame-des-Doms. Au-dessus d'elle, dans le fronton, Simone a peint le Christ émergeant des nuages et adoré par les anges. Jésus est représenté à mi-corps; il est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge ; son visage, encadré par des cheveux et une barbe tirant sur le roux, se détache sur un nimbe crucifère[1]. Dans sa main on aperçoit le globe terrestre, avec des montagnes couvertes d'arbres. Aux côtés du Christ voltigent six anges, qui lui témoignent leur vénération par les gestes les plus touchants. Le coloris, d'une extrême délicatesse, comme dans l'image de la Vierge, se distingue par la prédominance des tons rouges. Quant à la conception, elle nous montre un de ces génies essentiellement

1. Le type du Christ d'Avignon offre la plus grande analogie avec celui du Christ peint par un anonyme de l'École de Sienne au Campo Santo de Pise, au-dessus de l'Assomption de la Vierge (Phot. Brogi, n° 2250).

lyriques, tels que l'École de Sienne, différente en cela des Florentins, en a tant compté. (Voy. la gravure ci-contre.)

On lisait autrefois, sous la fresque du tympan, cette inscription qui nous a été conservée par le marquis de Cambis-Velleron, dans ses *Annales d'Avignon*, manuscrit de la Bibliothèque Requien, au musée Calvet :

Pictoris meraris (mirare) manus. Celeberrimus arte
Mennius hoc magni munere duxit opus.
Scilicet Annibalis fuit (sunt) hæc pia dona Secani [1]
Vrnis (Hujus) sex lunæ cornua stemma docent [2].

Outre les fresques de la façade, Notre-Dame-des-Doms contenait autrefois une composition dont l'abbé Davers, chanoine de Saint-Pierre d'Avignon, nous a laissé la description suivante : « Le cardinal Annibal de Cecano fit peindre le portique de la cathédrale d'Avignon, qui est sous le titre de N.-D.-d.-D., par le fameux peintre Simon Memmius, l'an environ 1349. S. Georges y est représenté à cheval, armé, la lance à la main, perçant un dragon. On voit, à côté de ce saint, une jeune demoiselle, vêtue de vert, à genoux ; on prétend

1. Annibal Ceccano, créé cardinal en 1327, mourut vers 1350. Voy. Ciacconio, *Vitæ et res gestæ Pontificum romanorum ;* éd. de 1677, t. II, p. 419-424.

2. Achard, *Notes sur quelques anciens artistes d'Avignon ;* Carpentras, 1856, p. 5.

que c'est la belle Laure. Il y a ensuite quatre vers composés par le fameux poète Pétrarque, que j'ai déchiffrés avec beaucoup de peine :

Miles in arma ferox, bello captare triumphum
Et solitus justas pilo transfigere fauces
Serpentis tetrum spirantis pectore fumum
Occultas extingue faces in bella Georgi [1].

Au commencement de notre siècle, la fresque représentant saint Georges existait encore, quoique fort dégradée, ainsi que l'atteste l'abbé Arnavon, dans une brochure publiée en 1804 [2].

Décrivant la collection de Pierre Bembo, à Padoue, l'auteur anonyme auquel nous devons la précieuse *Notizia d'opere di disegno*, publiée par Morelli (cet auteur semble n'avoir été autre que le célèbre amateur vénitien Marc Antonio Michiel), mentionne dans les termes suivants un portrait de Laure de Noves : « El retratto de Madonna Laura amica del Petrarca fu de mano de... tratto de una Santa Margarita, che è in Avignon sopra un muro, sotto la persona della qual fu ritratta Madonna Laura [3]. »

Nul doute que la sainte Marguerite mentionnée

1. Della Valle, *Lettere sanesi*, t. II, p. 95.

2. *Pétrarque à Vaucluse, prince de la poésie lyrique italienne, et histoire de cette fontaine.* Paris, an XIII. (« Dans cette peinture qui est fort dégradée, Laure est représentée en habit vert », p. XX, XXI.)

3. *Notizia d'opere di disegno;* éd. Morelli; Bassano, 1800, p. 18, 19, 130; éd. Frizzoni; Bologne, 1884, p. 50.

par l'*Anonyme* de Morelli ne soit identique à la jeune fille délivrée par saint Georges : la présence du dragon, un des attributs de la sainte, aura provoqué cette confusion.

La jeune fille représentée sous le porche de N.-D.-des-Doms passe, on l'a vu, pour représenter Laure de Noves. Sans vouloir m'occuper ici des portraits de l'amante de Pétrarque[1], je crois devoir reproduire un passage intéressant d'une lettre relative à une peinture conservée, en 1506, soit à Avignon, soit à Vaucluse, et regardée comme l'effigie authentique de la belle Laure. La lettre, encore inédite, fait partie des Archives d'État de Florence (Fonds Strozzi) ; elle est écrite par Giovanni Rucellaï et adressée à Lorenzo Strozzi, à Venise.

« Dopo vari casi et peregrinazioni mi sono condocto qui in Avignone con Bernardo, il quale sta benissimo. Siamo suti ricevuti da Lorenzo Strozzi tanto gratamente che più non si potrebbe dire : parmi essere in uno paese di promissione, abondantissimo d'ogni bene che si po desiderare in questo mondo, in modo che non bisognava mancho mente ad ristorare el tempo passato.

« Infra l'altre cose mi trovo al riscontro ad una

1. M. Eugène d'Auriac a récemment consacré une étude développée et fort intéressante aux portraits de Pétrarque et de sa maîtresse ; il me suffira d'y renvoyer le lecteur : *Laure et Pétrarque. Étude iconographique.* Amiens, typ. Delattre-Lenoel, 1882. (Extr. de l'*Investigateur*.)

casa, la quale è del proprio sangue di che fu Madonna Laura del Petrarcha, dove infra l'altre gentili donne ve n'é una che agli occhi mia non apparse mai cosa si bella, né allei mancha altro di Laura che il nome, veramente in modo che e sonetti vanno attorno. E se io ti parrò al mio ritorno uno altro Petrarcha, non te ne marivigliare perch' amore è causa d'ogni cosa : et se è Idio, ut Platoni placet, non est mirandum se e fa miracoli, et maxime che qui mi sono leciti e baci, come costì li sguardi : ma li trovo quì d'uno sapore molto più suave che nelli altri luoghi. El nome suo si chiama Anna, per informarti di tutto. Se io havessi più tempo ti manderei qualche cosa in testimonianza di quello ti ho decto.

« Sono stato dove el Petrarcha compose la maggior parte dell' opera sua, et ho visto la effigie di Madonna Laura, che veramente è cosa bellissima et degna di essera amata da uno tanto come el Petrarcha. Ho voluto farla ritrarre da quella pictura per mandartela, ma non ci trovo huomo che sia acto a falla in quello modo disidero : pure credo mandartene una boza almeno secondo ne concedera la sorte.

. . . . . .

« In Avignone, adi 13 di maggio 1506.

« Tuus Johannes Oricellarius.

« Fratri carissimo Lorenzo di Filippo Strozi in Venetia. »

(Archives d'État de Florence.)

Qui sait si la copie du portrait de Laure, conservée dans le cabinet de Bembo, à Padoue, n'est pas précisément celle que Jean Rucellaï se proposait de faire exécuter pour l'envoyer à Venise, à son ami Lorenzo Strozzi ?

GERMAIN PILON

ET

LES MONUMENTS

DE

LA CHAPELLE DE BIRAGUE

A SAINTE-CATHERINE-DU-VAL-DES-ÉCOLIERS

Par M. Louis Courajod, membre résidant.

Lu dans la séance du 24 décembre 1884.

I.

Le chancelier René de Birague possédait, dans l'église Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, une chapelle destinée à recevoir son tombeau et ceux des autres membres de sa famille. Quand il mourut à Paris, le 24 novembre 1583, il fut inhumé dans cette chapelle avec une pompe extraordinaire[1] non loin du mausolée qu'avant d'entrer dans les ordres il avait fait élever à sa femme, Valentine Balbiani.

La chapelle de Birague a été minutieusement

1. Voir dans Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, tome III, preuves, p. 27, le récit des obsèques du cardinal de Birague, d'après les registres du Parlement.

décrite dès 1586 par le continuateur de Gilles Corrozet. Nicolas Bonfons s'est exprimé ainsi dans les *Antiquitez, chroniques et singularitez de Paris*[1] :

« En la chapelle deuxiesme à main droicte, ainsi que l'on entre en ladicte église, est la chapelle du cardinal de Birague, jadis chancelier de France, et est enterré en icelle; et d'autre part de cette chapelle en autre tombeau séparé est son espouse. Vient à advertir le lecteur que la femme dudict seigneur de Birague mourust et passa de ce monde auparavant son mary; luy estant veuf print les sainctes ordres de prestrise et fut pourveu de dignitez en l'église catholique par nostre sainct Père le Pape, faict cardinal, auquel degré il fina ses jours au grant regret de ses amys.

« L'autel pour célébrer le saint sacrifice de la messe a esté faict de neuf lorsque fut faict le tombeau dudit seigneur de Birague achevé au moys de juin 1585. Au-dessus du tombeau est escrit en lettres d'or, gravé sur une table de marbre noir :

Quid tibi opus statua, satis est statuisse Birague
Virtutis passim tot monumenta tuæ.
(I. Moreus R. S.)

« Au-dessous de cest escript est la figure après le naturel du seigneur de Birague, comme un cardinal à genoux, son manteau rouge, et le tout eslevé et eslaboré en bronze, soustenu de deux gros pilliers de jaspe et marbre tout autour, auquel marbre est escript ce qui ensuit :

1. Fol. 93 recto et suivants.

TOMBEAU DE RENÉ DE BIRAGUE
A Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers.
(Fac-similé de la gravure insérée dans les « Antiquitez et singularitez de Paris. »)

« *Renato Birago patritio Mediolan. multis et summa dignitat. functo tum Franc. cancellario ac demum S. R. Eccle. cardin. Francisca F. unica et Cæs. Birag. agnat. mœstiss. non memoriæ sed desiderii perpet. Monum. H. P. C.* »

« *Vixit annos LXXVII, menses IX, dies XXVI. Obiit VIII cal. decemb. MDLXXXIII.* »

Les tombeaux de la chapelle de Birague ont été reproduits dans l'ouvrage de Corrozet continué par Bonfons à l'aide de deux gravures sur bois, dont nous publions les fac-similés. Ces gravures, exécutées d'après des dessins de Rabel, laissent beaucoup à désirer au point de vue de l'exactitude.

Voici dans quelles circonstances le tombeau décrit par Bonfons et dessiné par Rabel fut élevé. Aussitôt après la mort de René de Birague, ses héritiers, la marquise de Nesle, sa fille et le commandeur César de Birague, son parent, s'occupèrent de lui faire ériger un mausolée. Ils le commandèrent à Germain Pilon, qui, comme on le verra tout à l'heure, se trouvait désigné pour ce travail, et ils passèrent avec lui un contrat pour l'exécution du monument. Un dessin fut remis par Pilon, approuvé par les héritiers, signé et parafé *ne varietur* par deux notaires. Ce dessin existe encore et est conservé à la Bibliothèque nationale ; je l'ai déjà publié en 1878 dans l'*Art*. On lit au verso : « Le présent desseing a esté signé et paraphé par les notaires soubsignez suivant le contract

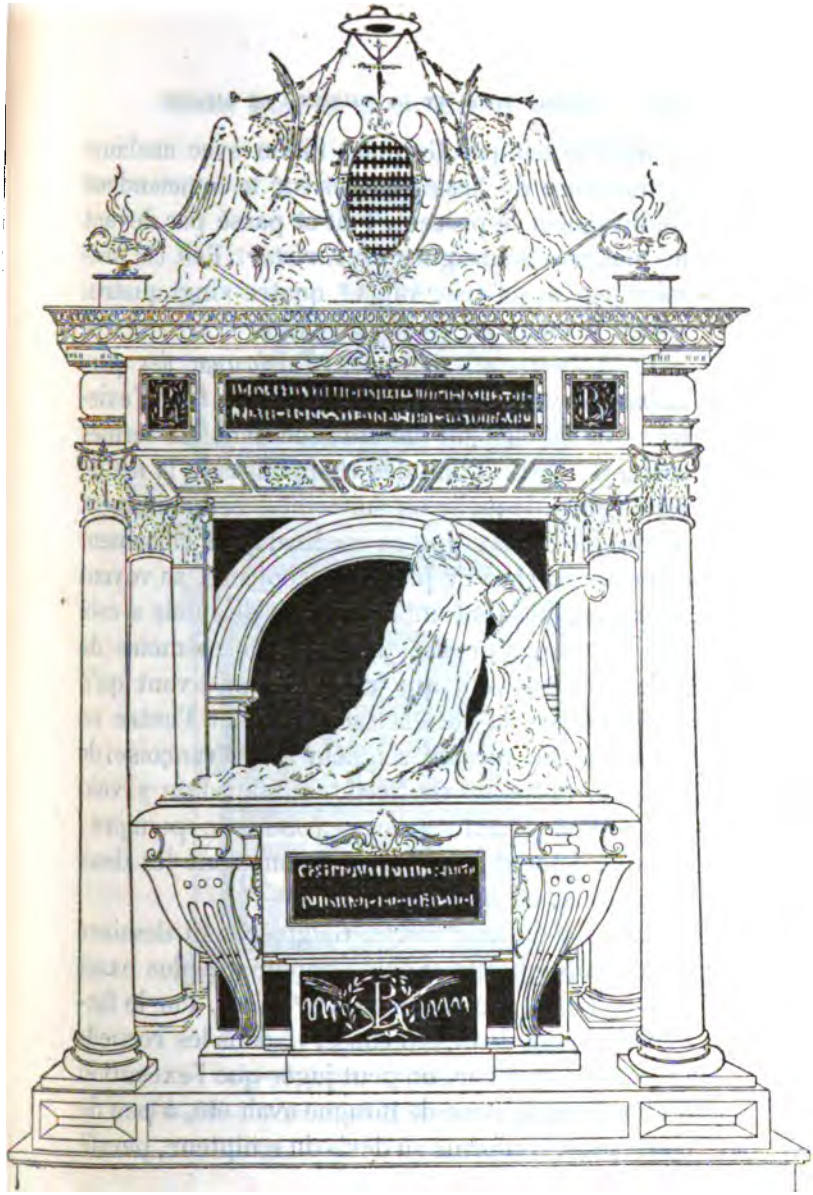

PROJET DE GERMAIN PILON POUR LE MAUSOLÉE DU CARDINAL DE BIRAGUE
Érigé primitivement en l'église de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, d'après le dessin de Germain Pilon conservé à la Bibliothèque nationale.

et marché fait par Germain Pillon avec madame la marquise de Nesle et monsieur le commandeur de Birague à ce présent. Fait et passé par devant les notaires soubsignez *ne varietur*. Fait ce premier jour de febvrier mil V^c^ quatre vingt quatre. — LE ROSSIGNOL. — GOGUYER. »

Le Laboureur, dans les *Tombeaux des personnes illustres* [1], a mentionné à son tour l'existence de la chapelle de Birague dans les termes suivants : « En l'une des chappelles de la nef de cette église, laquelle on surnomme ordinairement de Birague, parce que ce cardinal la fit richement orner de marbre de plusieurs couleurs, se voyent deux magnifiques tombeaux, l'un desquels a esté par le mesme preslat dressé à la mémoire de Valentine Balbiani, qui fut sa femme avant qu'il eut embrassé la vie ecclésiastique, et l'autre en l'honneur du mesme seigneur par Françoise de Birague, marquise de Neelle, sa fille ; l'on y void son effigie priante avec sa robbe de pourpre, marque de sa dignité, et au-dessus sont les deux vers latins, etc... »

A la fin du XVII^e^ siècle, Gaignières fit dessiner les deux tombeaux. Son opérateur fut plus exact que ne l'avait été Rabel au XVI^e^ siècle. Par le fac-similé ci-joint du dessin conservé dans les recueils du célèbre amateur, on peut juger que l'exécution du tombeau de René de Birague avait été, à peu de chose près, conforme au devis du sculpteur, parafé

1. Page 232.

TOMBEAU DE RENÉ DE BIRAGUE
A Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers.
(Fac-similé et réduction du dessin de Gaignières.)

II.

Le fondateur de la chapelle de Birague ne fut pas, comme on l'a vu ci-dessus, le premier membre de cette famille qui reçut la sépulture dans l'église Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. Nous avons déjà dit que René de Birague, ayant perdu sa femme, Valentine Balbiani, le 13 janvier 1572, lui avait érigé un tombeau dans sa chapelle. Il s'était adressé pour exécuter le monument au plus grand sculpteur de l'époque, à Germain Pilon, c'est-à-dire précisément à l'artiste destiné plus tard à composer son propre mausolée.

Le tombeau de Valentine Balbiani, dont les parties principales nous sont parvenues, a été décrit avec beaucoup de soin par Nicolas Bonfons. On lit dans les *Antiquitez, chroniques et singularitez de Paris*, par Gilles Corrozet, et depuis augmentées par N. B. parisien, édition de 1586[1] :

« La sépulture de la femme dudict sieur de Birague est près d'iceluy où est escrit ce qui ensuit :

« *Valentiæ Balbianæ matron. clariss. atque ornatiss. cujus anima salute et quiete fruitur sempiter. corpus Renatus Biragus Franc. chancellar. conjux pientiss. uxoris benemer. memor hic condi cur. Obiit anno Christian. salut. MDLXXII. 13 calend. Januar. Vixit annos LIIII, menses sex, dies XX.*

1. Fol. 93 verso et 94 recto.

« Aux deux costez d'icelle sépulture, il y a deux figures de bronze, dont celle du côté droit porte escrit en lettres d'or, au-dessus, en un petit tableau de marbre noir :

Morte n'est point qui vid au ciel.

TOMBEAU DE VALENTINE BALBIANI
A Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers.
(Fac-similé de la gravure insérée dans les « Antiquitez et singularitez de Paris. »)

« Au-dessous des pieds d'icelle figure de bronze est escrit en lettres d'or, gravé en marbre :

Qui bien ayme tard oublie.

« Au costé senestre est escrit les deux mesmes

vers en latin au dessus et dessouz l'autre figure de bronze[1]. Ce tombeau est magnifiquement esla-

TOMBEAU DE VALENTINE BALBIANI
A Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers.
(Fac-similé et réduction du dessin de Gaignières.)

bouré, le tout de marbre blanc et noir. L'effigie

1. Dans le livre second du même ouvrage, p. 106, ce pas-

d'icelle dame est tout de blanc albâtre, appuiée *sur son* coulde, deux oreillers de marbre au-dessous et, au-dessus de ladite effigie, il y a deux figures d'anges, le tout de bronze et autres tenant un rouleau où sont les armes dudit sieur de Birague. Voyez le 2e livre où sont représentez les figures, ainsi qu'ils se voyent aux tombeaux. »

Gaignières, au XVIIe siècle, fit dessiner le tombeau de Valentine Balbiani, comme il avait fait reproduire celui de René de Birague, et nous pouvons constater que la description de N. Bonfons était rigoureusement exacte.

III.

Les deux ouvrages de Germain Pilon restèrent longtemps intacts à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. Mais, vers 1760 environ, si nous croyons Piganiol ou son continuateur[1], on commença à porter la main sur eux. « Depuis quelques années, » dit la *Description de Paris*, « on a enlevé la plupart des ornemens de bronze du mausolée de René de Birague pour en orner le tabernacle du maître-autel de cette église, » et, d'après Mercier de Saint-Léger, le tombeau de Valentine Balbiani, jusque-là

sage obscur est ainsi corrigé : « Au senestre costé, dessus l'autre figure de bronze est escrit :

Ne mortuam puta quæ in cœlis vivit.

« Au-dessous d'icelle en mesmes lettres d'or est escrit :

Quod bene quis amat, vix obliviscitur. »

1. *Description de Paris*, 1765, tome IV, p. 417 et suiv.

distinct et séparé, fut alors rapproché de celui de son mari[1]. C'était le prélude de bien d'autres attentats. Déplacé une première fois lors de la suppression de l'église de Sainte-Catherine-du-Val-des-

TOMBEAUX DE RENÉ DE BIRAGUE ET DE VALENTINE BALBIANI
Au Musée des Petits-Augustins.
(Fac-similé et réduction de la planche CXXI du *Musée des Monuments français.*)

Écoliers en 1783[2] pour l'ouverture d'un marché, porté aux Grands-Jésuites, devenus l'église Saint-Paul-Saint-Louis, ce mausolée y fut reconstruit

1. *Journal des Savants,* avril 1784, p. 239.

2. *Notice sur les tombeaux transférés en* 1783 *de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers à Saint-Louis-des-Jésuites,* par l'abbé Mercier, abbé de Saint-Léger-de-Soissons. Dans le *Journal des Savants,* avril 1784, p. 238 à 240.

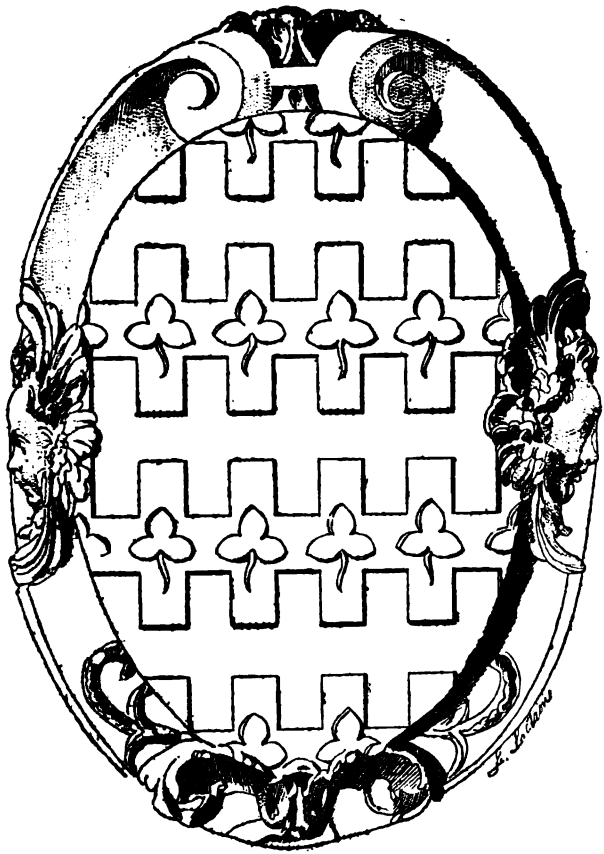

ÉCUSSON AUX ARMES DE BIRAGUE
Sculpté en marbre par Germain Pilon sur le tombeau de Valentine Balbiani.
(Musée du Louvre.)

dans la première chapelle à main droite[1] et réuni encore une fois au tombeau de Valentine Balbiani.

Survient ensuite la Révolution. Démoli et mutilé, le tombeau collectif de René et de Valentine reprend le cours de ses pérégrinations et arrive au dépôt des Petits-Augustins. Le journal de Lenoir constate l'entrée de ce monument morceau par morceau[2] et l'état dans lequel il se trouve. A l'aide de ces matériaux épars, Lenoir essaya de reconstituer l'œuvre de Pilon. Cependant, bien des fragments manquaient à l'appel, car, pendant la Terreur, il avait fallu fournir à l'arsenal une partie de la proie qu'il attendait. Tout le bronze avait disparu, à l'exception de la figure principale[3].

On voit, par la planche 121 du *Musée des monuments français*, comment Lenoir avait arrangé dans son dépôt les fragments recueillis par lui à Sainte-Catherine. Mais on n'aperçoit pas, dans cette planche, deux écussons de marbre aux armes des Birague et des Balbiani que le dessinateur de Gaignières, fidèle interprète de l'original, nous avait déjà montrés en place. Lenoir avait cependant recueilli ces jolis monuments, et les *Vues pittoresques et perspectives des salles du Musée des*

1. Baron de Guilhermy, *Inscriptions de la France,* tome I, p. 529.

2. Voyez, dans le tome I d'*Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des monuments français,* les nos 328, 331, 347, 354.

3. *Alexandre Lenoir,* etc., tome I, nos 371 et 424.

ÉCUSSON AUX ARMES DE BIRAGUE ET DE BALBIANI
Sculpté en marbre par Germain Pilon sur le tombeau de Valentine Balbiani.
(Musée du Louvre.)

monuments français[1] nous font savoir, par une de leurs planches, qu'ils avaient été fixés près du tombeau reconstitué.

Le silence de Lenoir dans son texte, comme l'oubli des écussons sur la planche 121, faillit être fatal à ces charmantes sculptures. A l'époque de la suppression du musée des Petits-Augustins, tandis que les figures principales du tombeau étaient apportées au Louvre et exposées dans la galerie d'Angoulême, les écussons étaient abandonnés je ne sais où. Au moment de la fondation du musée de Versailles, des marbres héraldiques comme ceux-là trouvèrent une occasion naturelle de se produire ; cependant, s'ils furent envoyés à Versailles, ils ne furent pas placés près des mausolées de Birague et de Valentine Balbiani, qui, comme eux, avaient fait le même voyage. Frappés de l'anathème qui pèse sur tous les monuments inconnus, ils furent jugés indignes de l'exposition publique et dédaignés jusqu'au jour (mars 1883) où la beauté de leur exécution m'ouvrit les yeux sur leur valeur et me révéla leur origine. Ils sont au Louvre maintenant et seront bientôt rapprochés des autres sculptures provenant de la chapelle de Birague.

1. *Gravées au burin en vingt estampes par Réville et Lavallée, d'après les dessins de M. Vauzelle, avec un texte explicatif par B. de Roquefort.* Paris, Didot, 1816.

OBSERVATIONS

SUR LE

MONUMENT DE MELLEBAUDE

A POITIERS

Par M. A. Ramé, membre résidant.

Lu dans la séance du 10 décembre 1884.

La publication impatiemment attendue de l'ouvrage du P. Camille de la Croix sur l'hypogée chrétien de Poitiers a mis enfin à la disposition des curieux les éléments nécessaires à l'étude du monument si heureusement retrouvé en 1879 ; d'excellents dessins en font connaître l'ensemble et les détails. Le moment est donc venu de discuter les deux principales questions posées par cette importante découverte, celle de l'origine et celle de la date probable de l'édifice. La solution a déjà fait un grand pas, grâce à l'article de M. l'abbé Duchesne publié dans le *Bulletin critique* du 1er avril 1884 ; je n'ai que quelques observations à présenter à l'appui des conclusions de cet excellent travail, en me plaçant exclusivement

au point de vue archéologique et sans entrer dans l'examen de la question liturgique.

Le plan ci-joint, nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre, est emprunté au P. de la Croix et met en évidence les points essentiels de sa

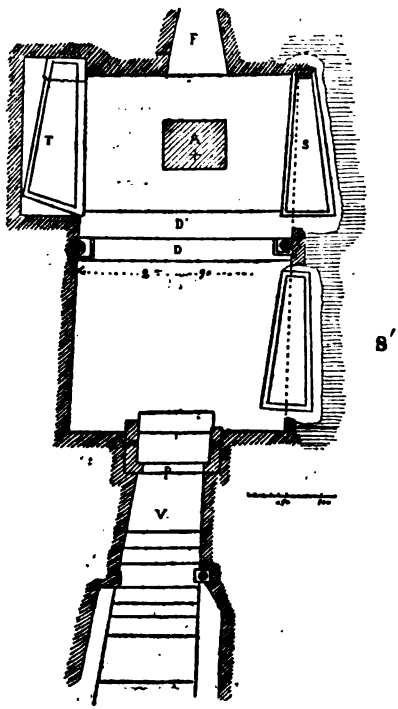

découverte en négligeant les détails inutiles à la discussion. Les hachures diagonales indiquent les constructions en maçonnerie, qui sont fort gros-

sières, les hachures horizontales le sol naturel. La bâtisse forme une sorte de caveau de 4m80 sur 2m95 en moyenne, régulièrement orienté de l'est à l'ouest, et en contrebas de 2m80. On y accède par un escalier en forme de couloir, réduit aujourd'hui à huit marches, dont plusieurs sont gravées. En avant de la porte P, se trouve un palier V formant une sorte de vestibule. Les montants de cette porte sont demeurés en place M. M′; le linteau est brisé, mais un de ses fragments a conservé l'inscription suivante :

[ME]MORIA MELLE	BAVDI.ABBI.REVM.XPI.HIC...
DEVOTI VENIVNT	VNQUE ADIPSO PRODICT
...MIS QVI	REMIANT ANN.....

En D. D′ sont deux degrés pour monter au sanctuaire. D′ est décoré de rosaces gravées en creux avec incrustations en verroteries. A l'extrémité orientale se voit, en A, la base d'un autel en maçonnerie. En T, un sarcophage sous arcade occupe un réduit en saillie dans la paroi septentrionale. La paroi méridionale a disparu, hormis en un point, et deux sarcophages S. S′ sont engagés de ce côté dans le sol naturel.

Le caveau prenait jour à l'orient par une fenêtre unique, F, dont une partie de l'allège seule subsiste et qui est pratiquée au-dessus de l'autel. Le P. de la Croix attache une importance particulière à cette baie, désignée par lui sous le nom de *fenes-*

tella. Mais cette expression doit être réservée pour un genre particulier d'ouvertures, celles qui mettaient les fidèles en communication avec le tombeau d'un saint placé dans une crypte ou sous un autel et qui leur permettaient de projeter leurs prières vers le sarcophage ou d'introduire des linges que le contact de ce sarcophage rendait précieux et qui étaient conservés comme des reliques. Grégoire de Tours, à propos de la tombe de saint Vénérand (*Glor. conf.* XXXVII), nous en précise ainsi l'usage : « *est sepulcrum sub analogia compositum..... super quod caput per fenestellam quicunque vult immittit precans quae necessitas cogit, obtinetque mox effectum, si juste petierit.* » Il existait une *fenestella* de ce genre au IX^e^ siècle dans la crypte de Saint-Germain-d'Auxerre, et, au dire de D. Cotron, elle subsistait encore au XVIII^e^ siècle. Il en existe une du XII^e^ siècle à Solignac pour mettre en communication la chapelle absidale avec le sarcophage de saint Thilo, jadis placé au-dessous, mais elle n'est plus visible qu'à la voûte de la crypte. Enfin, à Poitiers même, on peut en voir une établie au XI^e^ siècle dans le sanctuaire de sainte Radegonde, afin de permettre aux fidèles de voir de l'intérieur de l'église supérieure le tombeau de la sainte déposé dans la crypte. Pour prévenir les dangers que cette ouverture béante dans le pavé pourrait présenter, elle a été en partie masquée par le socle d'une statue. Mais, à la différence de ces exemples, la baie de l'hypogée

découvert en 1879 n'est en rapport avec aucun sarcophage et n'a pour but que de procurer l'air et la lumière nécessaires.

Le P. de la Croix nous a rendu un spécimen, unique en son genre, d'une sorte de monuments qui, après avoir été commune dans la Gaule mérovingienne, a disparu de notre pays, une *memoria*, c'est-à-dire le tombeau d'un personnage de marque.

Comme c'est le titre inscrit au fronton même de l'édicule, et qu'il est répété dans une notice historique gravée sur le montant gauche de la porte, l'équivoque sur ce point n'est pas possible. Le fondateur du monument, un certain Mellebaude, qui prend le titre d'abbé, nous apprend qu'il l'a construit pour y abriter son tombeau : l'origine de la crypte est donc certaine.

Mellebaude avait préparé un lieu de prières en même temps qu'un lieu de sépulture, suivant une pratique bien connue de l'époque mérovingienne. Un autel se dressait donc dans la *memoria* à côté du tombeau du fondateur ; la présence d'un autel impliquait celle de reliques et la célébration du culte une dédicace. Aussi une inscription peinte sur mur au fond du réduit septentrional (T) rappelait-elle cette dédicace qu'elle fixe au 30 juillet, avec l'indication des principales fêtes célébrées dans cette chapelle funéraire.

Telle est l'impression qui résulte de l'inspection du monument, des planches du P. de la Croix,

et que M. l'abbé Duchesne a parfaitement mise en lumière.

Mais l'inscription de la dédicace est fort altérée, et, hormis la mention de cette cérémonie, est devenue inintelligible. Elle a de plus été recouverte en partie par un texte plus récent, également en lambeaux, qui ne contribue pas à l'intelligence de l'ensemble. On peut y reconnaître toutefois un catalogue de reliques. Les lacunes sont telles qu'une restitution sérieuse est impossible et que la meilleure interprétation ne vaudrait pas le temps perdu à la chercher, parce qu'elle serait absolument hypothétique. C'est cependant à des éléments aussi ingrats que le P. de la Croix a demandé l'explication du monument, de sorte qu'ayant à sa disposition les matériaux d'une démonstration certaine par les inscriptions gravées et un point de départ problématique par les inscriptions peintes, il a pris les secondes de préférence aux premières pour base de sa discussion. Le texte de l'ouvrage repose donc sur ce qu'il y a de plus hypothétique dans la découverte.

En prenant les choses telles qu'elles se présentent au visiteur de l'hypogée, le réduit sous arcade, établi au côté nord de l'autel, peut à bon droit être nommé un *arcosolium*, puisqu'il a été préparé pour recevoir un sarcophage. Le fond de ce sarcophage (T) est resté en place sur son lit de pose ; les débris de ses côtés ont été dispersés ; il n'est pas certain que son couvercle ait disparu,

car deux fragments sculptés employés à recouvrir de petites fosses d'une date plus récente représentent assez exactement la majeure partie de ce couvercle (pl. VIII, lettres T, V de l'atlas). Leur réunion donne une tablette trapézoïdale appropriée à cette destination, et leur décoration, comme leur épigraphie, est de tout point semblable à l'œuvre de Mellebaude. De plus, cet *arcosolium* est unique dans l'hypogée et l'équivoque sur ce point n'est pas possible. Le croquis ci-joint, qui reproduit la coupe relevée avec tant de soin par le P. de la Croix, en dit plus que tous les commentaires. Il montre en regard de la construction régulière de

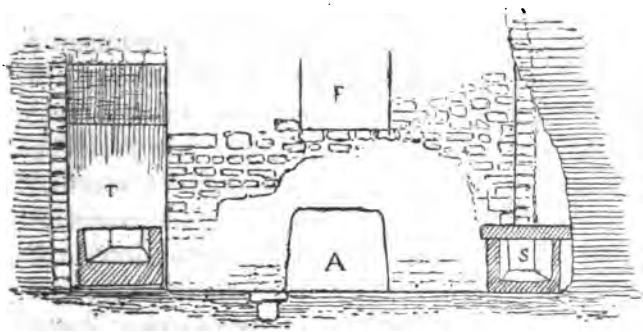

la paroi nord T des excavations profondes au plus de 0^{m}50, dans lesquelles on a logé tant bien que mal, à une date relativement récente, les sarcophages S S′, d'une tout autre époque que celle de la fondation. Il a fallu d'abord abattre le parement

du mur, puis fouiller irrégulièrement le sol, qui est un calcaire jurassique, pour pratiquer la cavité nécessaire; encore l'un des sarcophages fait-il saillie dans l'édicule de la moitié de son diamètre. Il y a là un remaniement évident et maladroit. La tombe de Mellebaude, annoncée au visiteur dès qu'il a mis le pied sur le seuil, doit donc être cherchée dans l'*arcosolium* du nord en T.

Tout autre est le sentiment du P. de la Croix. Il a relevé parmi les énonciations de l'inscription de la dédicace, non pas dans le texte primitif, mais dans celui qui a été superposé on ne sait quand, ce lambeau de phrase : « MARTHERVM NOMIRVM LXXII. » Ces trois mots deviennent la clef de tout un système appelé à régénérer l'hagiographie du Poitou et à illustrer le modeste monument de Mellebaude, en révélant l'existence de LXXII martyrs POITEVINS inconnus jusque-là. La *memoria* se transforme ainsi en MARTYRIUM : de là le titre même que le P. de la Croix a donné à son livre.

M. l'abbé Duchesne estime, par une conjecture bien plausible, que ces LXXII martyrs ne doivent pas être différents des LXXII martyrs romains, mentionnés dans les plus anciens martyrologes et dont la mémoire était célébrée à des dates qui semblent rappelées dans les inscriptions peintes à Poitiers. Mais, pour l'explication de l'hypogée, il n'y a point à prendre parti pour l'une ou l'autre de ces opinions; Romains ou Poitevins, les LXXII martyrs n'ont rien à voir dans le débat, du moment qu'ils

n'apparaissent que dans un texte incontestablement postérieur aux origines de la chapelle funéraire de Mellebaude.

Par surcroît, ce texte n'a été visible que quelques heures ; aussitôt découvert, il a été sacrifié au besoin de lire l'inscription tracée au-dessous. Nous ne le connaissons donc que par un calque pris avec le plus grand soin devant témoins par le P. de la Croix. Mais un calque si consciencieusement exécuté qu'il soit ne peut donner que ce qu'a lu son auteur et ne vaut pas une épreuve photographique directe.

Dans ce qui nous reste de l'inscription primitive, il n'est plus question de LXXII martyrs, mais, au milieu de formules difficiles à interpréter, figure le groupe de caractères qui suit :

FI · DI · MHIL · SOSTANOS · (p. 63)

qui, pour le P. de la Croix, nous révèle les noms d'Hilaire et de Sosthènes comme chefs des LXXII martyrs ; l'auteur conclut que le sarcophage, que toutes les vraisemblances doivent faire attribuer à Mellebaude, est la châsse de ces deux martyrs ; bien plus, il retrouve leurs traits et la représentation de leur supplice dans un fragment de sculpture anonyme trouvé dans le voisinage et qui représente deux personnages difformes attachés à des croix.

Avec un système d'interprétation aussi large, les noms de martyrs peuvent pulluler. Le fragment de couvercle de sarcophage décrit plus haut con-

tient une sorte de litanie funéraire et d'invocation aux saints les plus connus de la région ; au milieu de noms défigurés se trouvent ceux de saint Aignan, de saint Hilaire, de saint Martin, et peut-être de saint Laurent :

RIMIS · SCI · ACNANI · LAVRITI · VARIGATI · HELARII · MARTINII...

Le P. de la Croix inscrit un Acnanus, un Lanpritus, un Vaprigatus, un Helarius et un Martinius parmi ses LXXII martyrs poitevins, et il se procure ainsi une châsse des chefs, une châsse des martyrs nommés, et, à l'aide d'un troisième débris de sarcophage, une châsse des martyrs innommés, c'est-à-dire tout le mobilier funéraire nécessaire aux trois *arcosolia* figurés dans son plan de restitution (pl. XIX).

Si ingénieuse que soit cette restitution, elle est en contradiction avec cette attestation du fondateur (pl. VI) gravée sur le montant de la porte d'entrée :

IN DI NOMINI EGO HIC MELLEBAVDIS REVS ET SERVVS IHM XPO INISTITVI MIHI ISPELVNCOLA ISTA VBI IACIT INDIGNI SEPVLTVRA MEA QVEM FECI IN NOMENI DNI IHM XPI *Quem* AMAVI IN QVOD CREDEDI. *Vere dign*VM EST CONFETIRI DM VIV*um cuius* GLO*ri*A MAGNA EST VBI PAX FEDIS CARITAS EST IPSE DS ET HOMO EST ET DS IN ILLO SI QVIS QVI NON HIC AMAT ADORARE DNM IHM XPM ET DISTRVIT OPERA ISTA SIT ANATHEMA MARANATHA VSQVID IN SEMPITERNVM.

La latinité laisse à désirer, mais le sens est parfaitement clair.

On ne sait rien de ce Mellebaude. C'est par une pure hypothèse, dont l'appréciation appartient aux philologues, que le P. de la Croix a proposé de le reconnaître dans le Poitevin Merobaudus, signalé par Grégoire de Tours (*Mirac. S. Martini*, II, 15) comme ayant été guéri au tombeau de saint Martin. Ce nom n'était pas rare à l'époque mérovingienne, un Mellobaudis a figuré parmi les monétaires et un spécimen de sa fabrication, retrouvé à Paris, dans les fouilles du cimetière Saint-Germain, figure au musée Carnavalet.

A raison de sa tendance à considérer le fondateur de l'hypogée comme antérieur à Grégoire de Tours, le P. de la Croix a été conduit à attribuer le monument à la première moitié du VI^e^ siècle (p. 53). Cette date paraît bien reculée. La disposition générale est fort ancienne ; elle permet de comprendre un des textes les plus singuliers des origines chrétiennes de la Gaule, le *Libellus de mirabili revelatione S. Corcodemi*, qui a été encadré au V^e^ siècle par le prêtre Constance dans sa vie de saint Germain d'Auxerre. Un nommé Mamertin, qui prend la qualité de « *cultor maximorum Deorum, idest Jovis, Mercurii et Apollinis,* » était affaibli par la maladie ; il fait la rencontre du diacre Sabinus, qui l'engage à se confier aux soins de l'évêque Germain. Mamertin se rend à Auxerre et, au moment d'entrer dans la ville, est surpris

par un violent orage aux abords du cimetière où reposait saint Amâtre ; il cherche un refuge dans une *memoria*, celle de Corcodème, s'étend sur le tombeau qui y était déposé et s'endort. Il voit en songe dans le vestibule un jeune homme debout, vêtu de vêtements blancs et venant appeler à la célébration de l'office divin les saints qui reposaient dans leurs sarcophages. Corcodème sort à son tour de la tombe qui servait de lit à Mamertin ; celui-ci s'éveille, va trouver saint Germain, obtient sa guérison, et devient un si fervent chrétien qu'il fut mis au rang des saints après sa mort.

La *Memoria Amatoris* d'Auxerre a disparu, mais nous pouvons, à l'aide des manuscrits de Tersan (Bibl. nat., n° 6954, 1 F°), avoir une idée exacte de ce qu'était un monument de ce genre dans la Gaule au temps de Grégoire de Tours. Le prélat historien nous a laissé, dans ses chapitres XXXV, XXXVI et XXXVII *De Gloria confessorum*, la description de la *Memoria Venerandi*, qui a subsisté intacte dans un faubourg de Clermont jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle et dont voici le plan. C'était une simple cave voûtée, contenant au centre le tombeau de saint Vénérand avec un autel adossé à la tête du sarcophage, le long des murs quatre sépulcres en marbre blanc de personnages inconnus, mais dans lesquels Grégoire de Tours n'hésitait pas à reconnaître des chrétiens à raison des sujets sculptés sur leurs faces, « *unde non ambigitur eos christianos, quia ipsæ historiæ sepulcrorum de virtuti-*

bus Domini et apostolorum ejus expositæ sunt. » Au x^e^ siècle on était moins réservé et l'auteur du

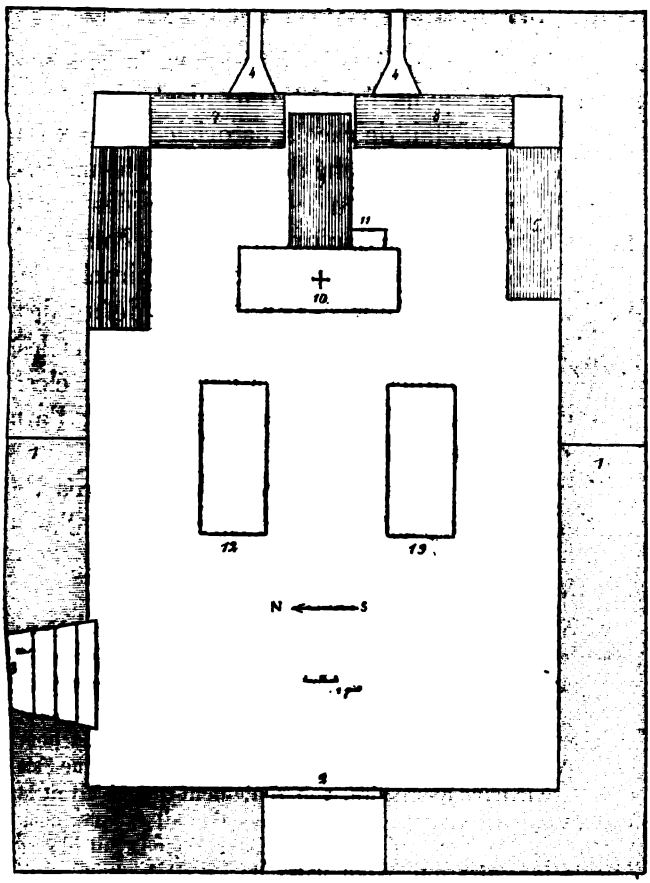

« *Libellus de sanctis ecclesiis Claromontii* » (Labbe, II, 707) a des attributions pour toutes ces tombes

« *ubi S. Venerandus et S. Linguinus et S. Nepotianus et S. Avitus et S. Clara et alii sex millia ducentorum in corpore quiescunt quorum nomina Deus scit*[1]. »

Quoi qu'il en soit des corps renfermés dans ces sarcophages, qu'ils fussent ceux des parents de Vénérand, qui était de race sénatoriale, ou ceux de ses successeurs à l'évêché de Clermont, les monuments appartenaient au type habituel des tombeaux chrétiens de la Gaule représentant, comme le disait si bien Grégoire de Tours, les miracles du Seigneur ou la réunion des apôtres. A défaut des originaux qui ont disparu, nous possédons les dessins de Beaumesnil colligés par Tersan : c'est le style des sarcophages chrétiens d'Arles; l'art antique s'y retrouve encore[2].

Tout autre est le caractère des sculptures de Poitiers. Qu'il n'y ait eu qu'un sarcophage à l'ori-

1. Voir à l'appendice la légende complète du plan.

2. Voir à l'appendice la description de ces tombeaux. Nous possédons encore en Provence une *memoria* chrétienne, la *Memoria Maximini,* meublée de quatre tombeaux, dont trois ont reçu au moyen âge les noms de sainte Madeleine, saint Sidoine et sainte Marcelle, le quatrième conservant le nom de Maximin. Mais, comme tout document historique fait défaut pour nous apprendre, non seulement quand vivait ce Maximin, mais encore de quelle cité il était évêque, nous manquons d'éléments certains pour déterminer la date de cet édicule funéraire qui paraît dater du v^e^ siècle, comme la *Memoria Venerandi* avec laquelle il offre plus d'un rapport. On en trouvera le plan dans les monuments inédits de sainte Madeleine, par l'abbé Faillon, t. I, p. 430.

gine comme je le suppose, ou qu'il y en ait eu trois comme le veut le P. de la Croix, les fragments qui nous sont parvenus sont d'une grande unité de style, si on peut donner le nom de style à l'uniformité dans la barbarie ; ils sont du même travail que les parties primitives du monument de Mellebaude, et c'est l'unité de cet ensemble décoratif qui donne tant d'intérêt à l'hypogée de Poitiers : rien n'y sent l'antiquité, même plus le bas empire. C'est la barbarie dans ce qu'elle a de plus étrange et de plus imprévu. Si on veut faire remonter jusqu'au v^e^ siècle le groupe de tombes de saint Vénérand, ce qui serait acceptable, puisque le saint est mort vers 420, il est inadmissible qu'en cent ans, dans un centre aussi important que Poitiers, l'art soit tombé à cet excès de sauvagerie et surtout se soit inspiré de motifs tout différents de ceux de l'art antique, encore vivaces du temps de Grégoire de Tours.

Le P. de la Croix était dans la bonne voie en reproduisant dans son atlas (pl. XXV) la châsse de saint Mummolen, monument à date certaine de la seconde moitié du VII^e^ siècle, conservé à Saint-Benoît-sur-Loire. M. l'abbé Duchesne a déjà fait remarquer qu'un terme de comparaison aussi bien choisi conduisait à attribuer les deux monuments à peu près à la même date.

Cette observation trouve sa confirmation dans certaines analogies qui existent entre l'épigraphie de la *memoria* de Poitiers et la célèbre inscription

de l'autel de Ham, qui est aussi un monument de la seconde moitié du VII^e^ siècle.

Mais l'œuvre qu'il faut rapprocher avant toute autre de la *memoria* de Mellebaude, parce qu'elle réunit tous les caractères d'ornementation recueillis et figurés par le P. de la Croix, c'est le fameux Sacramentaire de Gellone (Bibl. nat., 12048 lat.).

On y trouve à la fois la hideuse représentation des évangélistes à têtes d'animaux portées sur un corps d'homme, comme sur le couvercle du sarcophage de Poitiers, et les poissons, les entrelacs, les serpents, les rosaces figurés sur les marches de l'édifice. La bizarrerie de la conception et la barbarie de l'exécution sont les mêmes, le sacramentaire a une date à peu près certaine. Les Bénédictins, qui l'ont étudié avec tant de soin, en fixent l'exécution aux environs de l'an 804. C'est un produit de l'art du nord, malgré la dénomination qu'il conserve ; le texte du martyrologe contient en effet au 25 juin la mention de la dédicace de l'église Saint-Ouen de Rebais, tandis que la mention de la dédicace de Gellone ne figure que dans une addition marginale à la date du 16 décembre. Nous possédons ainsi une copie du martyrologe de Rebais et un spécimen authentique de l'état des arts du dessin dans le nord de la Gaule à la fin du VIII^e^ ou au début du IX^e^ siècle.

On objecterait vainement qu'à côté de l'ornementation informe dont le Sacramentaire de Gellone est l'expression la plus complète, on remarque

sur deux points de l'hypogée poitevin des bordures courantes de lierre (pl. VI et pl. VII) qui ont un meilleur parfum d'antiquité. Outre que ces sortes de représentation abondent sur certains sarcophages chrétiens d'Aquitaine, qui sont considérés comme des monuments du VIII^e^ siècle, nous trouvons au fol. 6 v° du Sacramentaire d'Autun un encadrement de page qui reproduit exactement le même motif; on y rencontre aussi comme à Poitiers la croix entre l'alpha et l'oméga et divers symboles considérés comme des signes certains d'une haute antiquité. Cependant ce précieux volume, si justement vanté par les Bénédictins, et tout récemment remis en lumière par M. Léopold Delisle, a dû être exécuté vers 820 à Tours, et il est un des plus saisissants témoignages du progrès que les arts du dessin ont fait dans certaines écoles après la mort de Charlemagne.

C'est donc au plus tôt à la fin du VII^e^ siècle et plus probablement au VIII^e^ siècle que Mellebaude a dû se préparer le monument funéraire si heureusement découvert par le P. de la Croix; l'excessive barbarie dont il porte la marque répond bien à ce que nous pouvons entrevoir de l'état des arts au temps de Pépin : mais il faut une excessive réserve dans les attributions de cette nature.

L'histoire du monument n'a dès lors plus de mystères. L'invasion normande du IX^e^ siècle explique comment la tombe de Mellebaude fut

violée par les chercheurs de trésors ; les débris en furent dispersés, et, les mauvais jours passés, servirent en guise de dalles à recouvrir de petites fosses creusées tout autour de l'autel pour recueillir les ossements épars dans le cimetière profané. La *memoria* devint une sorte d'ossuaire et finit par donner asile à quatre grands sarcophages lisses, dont deux furent logés tant bien que mal dans la paroi méridionale et amenèrent sa destruction ; puis, si tant est que l'édifice ait été voûté, quelque jour le comble s'écroula, les débris s'accumulèrent, la charrue passa sur les décombres et le souvenir même du monument périt. Le merveilleux disparaît de ce simple aperçu ; mais telle est l'impression très modeste qui se dégage de la visite aux ruines et surtout de l'étude du beau livre du P. de la Croix.

APPENDICE.

Voici, d'après le manuscrit de Tersan (6954[1] F[s], p. 164), la légende du plan de la *Memoria Venerendi* reproduit ci-dessus, p. 123. L'explication des tombeaux seule a été supprimée. Beaumesnil, l'auteur des dessins, qui avait pu étudier tant de sarcophages, ne comprenait pas le sens des bas-reliefs chrétiens ; il s'obstinait à y voir les représentations de scènes du paganisme, de satyres, d'hamadryades, de vestales, d'idoles et le reste. Comme exemple de son degré de critique, on se

bornera à citer, à propos du sarcophage n° 5, son interprétation de la scène du sacrifice d'Abraham. C'est, d'après lui, « la cérémonie préparatoire de la fustigation de quelques enfans que l'on battoit de verges jusqu'à grande effusion de sang. Cette cérémonie étoit particulièrement observée à Sparte, pour honorer Diane Orthia » (p. 177). A propos du sarcophage n° 8, il proteste en ces termes contre toute interprétation tirée de l'Évangile : « On ne peut ôter des esprits clermontois que toutes ces femmes ne soient toutes des hemorroïsses, les figures montées sur l'asne le Christ entrant ou se rendant à Jérusalem etc. en dépit des idoles et cérémonies païennes qui sont répandues en ces bas-reliefs » (p. 174). Il eût été aussi superflu que fastidieux de reproduire de pareilles descriptions avec leurs développements saugrenus. On y a donc substitué l'indication sommaire des sujets représentés, autant qu'ils sont reconnaissables, car l'étrange préoccupation qui obsédait l'esprit de Beaumesnil a trop souvent réagi sur sa façon de représenter les sujets chrétiens. Ces rectifications et additions sont placées entre crochets, comme tout ce qui est étranger au texte du manuscrit.

Plan de la chapelle de saint Vénérand à Clermont et des tombeaux antiques qu'elle contient.

Cette chapelle a 30 pieds 7 pouces hors d'œuvre et longueur sur 23 pieds de large, située dans le

jardin du monastère de Saint-Allyre. L'autel et le sanctuaire sont composés de six tombeaux ou sarcophages antiques marqués dans l'ordre suivant :

1. Murs de ladite chapelle qui ont 3 pieds d'épaisseur.

2. Petit enfoncement profond de 5 pouces, haut de 10 pieds, cintré, large de 4 pieds 2 pouces. [C'est la porte d'entrée primitive qui était bouchée au XVIII[e] siècle.]

3. Seule porte de cette chapelle, 2 pieds 8 pouces à l'extérieur, 3 pieds 8 pouces à l'intérieur et ses 4 marches, le sol étant de deux pieds au-dessous du niveau du jardin.

4. Deux fenêtres étroites à 7 pieds de terre, seul jour de cette chapelle.

5. Sarcophage de marbre blanc sculpté, à la face antérieure seulement, de trois fragments ; sa couverture aussi de marbre, long de 5 pieds 1 pouce sur 21 pouces de large.

[Ce tombeau, figuré f° 176, était composé des débris de deux monuments différents. L'extrémité gauche était formée d'un fragment représentant deux personnages assis et difficilement reconnaissables. Le surplus, quoique fracturé, appartenait à un même sarcophage ; on y voyait :

La multiplication des poissons.

La multiplication des pains.

La guérison de l'aveugle-né.

Le sacrifice d'Abraham.]

6. Autre sarcophage antique de marbre blanc,

ainsi que sa couverture, sculpté à sa face antérieure et au bout qui est visible, long de 6 pieds 5 pouces 6 lignes, large de 23 pouces.

[Ce tombeau, dont la face était décorée de cinq arcades à colonnes, portant des archivoltes richement décorées dans le style des meilleurs tombeaux d'Arles (V. Leblant, pl. II, IX, XIII, XXIII), est figuré f° 167 et représentait :

La guérison de l'aveugle-né.

L'hémorroïsse.

La piscine probatique en deux scènes superposées.

Un groupe d'apôtres.

L'entrée à Jérusalem.

L'extrémité sculptée est figurée au fol. 178; elle simule un grillage à imbrications.]

7. Troisième sarcophage antique, orné de sculpture sur la face antérieure, long de 5 pieds, épais de 22 pouces, distant de 2 pouces du tombeau de saint Vénérand.

[La face de ce tombeau, f° 170, représentait :

La multiplication des pains.

L'arrestation.

L'hémorroïsse.

Le reniement prédit à saint Pierre.

La résurrection de Lazare.]

8. Quatrième sarcophage antique aussi sculpté en sa face antérieure, les bouts ne se voyant point, long de 5 pieds 8 pouces sur 20 pouces de profondeur.

[Ce tombeau, figuré f° 173, représentait :
L'entrée à Jérusalem.
La guérison de l'aveugle-né.
L'hémorroïsse.
Suzanne.
La multiplication des poissons.
Moïse frappant le rocher?]

9. Tombeau de saint Vénérand.

[Le dessin de ce monument, qu'il eût été si intéressant de connaître, ne figure plus dans le manuscrit de Tersan.]

10. Autel. [Sarcophage non figuré.]

11. ..... [probablement la crédence.]

12. [Tombe plate du XVI^e^ siècle] Hic iacet Fr. Petrus a Chassota qui obiit Kal. febr. 1531.

13. [Tombe plate du XVI^e^ siècle] Hic iacet Fr. Michael de Neve abbas q. ob. IV apr. 1542. Hic iacet Fr. Michael Barthomiaut abbas q. o. 28 dec. 1631.

UN PROBLÈME

SUR LES PRÉLUDES

DU

SYNCRÉTISME GRÉCO-ÉGYPTIEN

Lu dans la séance du 11 février 1885.

Par M. F. Robiou, associé correspondant national.

Un socle de statue provenant de la ville de Mendès et conservé, parmi d'autres antiquités égyptiennes, dans la ville de Stockholm, porte une triple inscription publiée et traduite par M. Piehl, en totalité pour la face supérieure et en partie pour les deux autres, dans le 3e volume du Recueil de M. Maspero (p. 28-29). Le contexte de ce monument m'a suggéré l'idée d'un rapprochement à faire entre la doctrine qu'il reproduit et celle des mystères dionysiaques de la Grande-Grèce. Je suis loin d'affirmer une transmission réelle ou même une analogie complète ; surtout je repousse absolument l'idée de chercher en Égypte les origines de la religion hellénique. Cette idée a pu, comme toute autre hypothèse, prendre place parmi les hypothèses du siècle, qui en a tant imaginé et

affirmé sur l'histoire des religions, c'est-à-dire du XVIII[e] siècle. Quand on ne connaissait ni le point de départ de la mythologie grecque ni la religion de l'Égypte, on pouvait imaginer tout ce qu'on voulait ; aujourd'hui cela n'est plus possible. Mais ce qu'on n'a pas le droit de nier *a priori* et d'une manière absolue, c'est l'influence *possible* de certaines doctrines, enseignées spécialement dans la Basse-Égypte, sur une doctrine hellénique, imparfaitement connue et dont le développement historique, sinon la naissance, coïncide chronologiquement avec les premières relations suivies et même assez intimes entre la Basse-Égypte et la Grèce au temps de la dynastie saïte, c'est-à-dire pendant le VII[e] et le VI[e] siècle avant notre ère. Je n'ai donc pas cru devoir m'abstenir de signaler à la science la possibilité d'un rapprochement que peut-être des découvertes ultérieures ou des faits négligés jusqu'ici lui permettront d'utiliser.

Voici d'abord la traduction proposée par M. Piehl pour la première inscription, celle qui m'a suggéré la pensée de cette recherche :

« Cette grande chanteuse prononce : Chaque « prêtre qui entre en ce temple, chaque femme « qui suit sa maîtresse au jour de tous les jours « et à l'occasion des grandes fêtes du cycle divin, « lorsque vous me voyez debout, *portant le collier* « *et le miroir*, adorez-moi ; présentez-moi la fleur « de vie ; que mon nom soit parfait en mémoire « perpétuelle, avec ceux de mon mari et de mes

« enfants, auprès des *grands dieux* qui résident « dans le *nome* mendésien ; (car)[1] j'ai été une « prophétesse excellente de ma maîtresse, une « femme parfaite, palme d'amour très gracieuse « (ici deux ou trois mots non compris par le tra- « ducteur), favorite, avec le père de ces enfants, « auprès des dieux qui vivent à Anep à jamais. »

Cette traduction est incontestable dans son ensemble et le texte ne présente pas de difficulté grammaticale sérieuse ; seulement il est quelques nuances qu'il pourra être utile d'éclaircir ou de rectifier d'abord.

1° Dans la première phrase, le pronom relatif n'est pas exprimé ou du moins il ne l'est que devant le mot *jour*, où M. Piehl l'a omis avec raison, puisque son emploi n'est là qu'une forme bien connue du génitif. La racine verbale représente donc ici ou le participe présent[2] ou le simple énoncé d'une coutume rituelle.

2° Le déterminatif du mot *Sa-t*, *femme*, n'est pas ici la figure ordinaire de la femme, mais une figure tenant une fleur ; la même circonstance se reproduit sur le même monument, avec les noms de la prêtresse et de sa mère.

3° Le mot rendu par *maîtresse*, *hen-t*, s'emploie en parlant d'une souveraine[3].

1. Mot suppléé par le traducteur, comme il le fait remarquer à la note 4 de la page 28.

2. Comme à la ligne suivante pour la racine *Ker*, tenir.

3. Il ne s'agit donc pas d'une esclave qui suit sa maîtresse

4° La traduction *au jour de tous les jours* me paraît fort inexacte ; je lis : *pour l'encensement* de tous les jours, ce qui confirme l'idée de l'énoncé d'une coutume rituelle dans les verbes qui précèdent. La lettre N qui précède ces idéogrammes est ici le signe du datif, comme on en trouve des exemples à différentes époques.

5° *Adorez-moi*, *présentez-moi*, littéralement : *adorez*, *pour me préparer*, ou *pour me fournir*.

6° *Fleur de vie*. L'ordre grammatical demanderait plutôt, comme traduction, *vie de la fleur*.

7° *Excellente*, épithète de la prophétesse, rend ici le mot *khou*, qui a quelquefois ce sens, mais bien plus souvent celui de *lumineux*, spécialement pour exprimer la partie de l'âme qui était ou pouvait être jointe, après la mort, au cortège des dieux.

8° *Très gracieuse*. *Hesu* sera rendu plus exactement par *louanges*, *faveurs*, *récompenses* : le signe du pluriel est certain ; de plus, le mot *Ouer*, grandement, étant placé *après* l'expression *palme d'amour*, ne peut grammaticalement modifier que celle-ci. Les mots non traduits (*step t'eres-u*[1]

et dont la mention serait ici bien étrange, mais de femmes rendant hommage à la déesse du lieu ; les idées de divinité et de souveraineté étaient fort étroitement liées dans les doctrines de l'ancienne Égypte, et le mot *S'es* signifiait à la fois *suivre* et *servir*.

1. Le complément phonétique S suivant ici, avec le signe du pluriel, l'idéogramme de la muraille, le synonyme à choisir doit être *t'eres*.

nuteru-hes) suivent immédiatement *hesu* : je proposerais : *le choix des forteresses des divines chanteuses*, pour désigner l'ensemble des récompenses dues à la défunte.

9° *Anep*, c'est Mendès elle-même ou plutôt un quartier ou un faubourg de Mendès, comme on peut le conclure en rapprochant du lieu de la trouvaille les faits signalés par M. Brugsch aux pages 267 et 269 du premier volume de sa *Geographie des alten Aegyptens*, et un texte traduit dans la *Zeitschrift* (*infrà*).

Cela dit, revenons aux questions mythologiques, et d'abord qu'étaient « les grands dieux qui résident dans le Nome mendésien ? » Ils sont désignés par leurs noms dans deux autres textes du même monument, circonstance importante à noter, car, sans elle, on pourrait se demander s'il ne s'agit pas de divinités autres que celles dont nous allons parler et qui seraient adorées dans la même ville. A droite et à gauche du piédestal courent deux inscriptions qui se rejoignent au milieu, de manière à montrer par leur position même qu'elles se complètent réciproquement, en exprimant, sous la forme du parallélisme, deux idées analogues entre elles. Ce sont des invocations en faveur du Ka de Semset, la prophétesse dont il s'agit, c'est-à-dire de la partie de son âme à laquelle les dieux étaient chargés de transmettre les offrandes funéraires. Dans l'une des inscriptions, celle où est nommée la *mère* de Semset, on

invoque la déesse « *Ha-mehit*, la belle[1], la grande « dans la ville de Ded » (nom égyptien de Mendès) ; dans l'autre, où figure le nom d'*Uahabra-em-Khou*, *père* de la prêtresse, le dieu invoqué est désigné par ces surnoms et périphrases : « *Bélier*, sei- « gneur de Mendès, dieu grand, vie de Ra, tau- « reau fécondateur, maître des perfections. »

Avant d'aller plus loin, notons avec M. Piehl que ces textes sont de la XXVI[e] dynastie. En effet, *Uahabra* est la forme égyptienne du nom que les Grecs ont transcrit *Apriès*, et l'on sait combien était puissante chez les Égyptiens la coutume de donner à leurs fils le nom du monarque régnant ; d'autre part, l'orthographe classique du texte ne permet pas de descendre à la période ptolémaïque. Ce monument est donc contemporain d'Amasis ou du temps où les Perses exercèrent en Égypte un pouvoir plus d'une fois et longtemps interrompu ; dans l'un et l'autre cas nous sommes à une époque de rapports fréquents et prolongés avec les Grecs.

Le second monument d'Uahabra, provenant également de Mendès, est décoré, comme le premier, d'inscriptions sur la face supérieure et sur les faces latérales ; il est encore plus intéressant pour la doctrine mythologique qui nous occupe. Dans la première inscription, on trouve non plus le bélier, mais *les béliers grands* ou

1. *Ta Nofré ;* je ne sais pourquoi M. Piehl a traduit : *la juvénile.*

augustes, comme le traduit M. Piehl[1] : le signe du pluriel est joint à la fois au substantif et à l'adjectif ; il n'y a donc pas d'erreur. L'inscription latérale, bien plus étendue, nomme d'abord le bélier seigneur de Tat (Ded), comme étant l'objet du culte de notre personnage, prophète à la fois du dieu Bélier[2] et de Hamehit, du grand et du petit cycle divin ; mais, de plus, on met dans sa bouche la prière suivante : « O bélier divin, « bélier grand, bélier rayonnant, bélier subsistant « (ou te transformant, *kheper*), quatre (ou six) « têtes sur un cou[3] ; ô béliers mystérieux qui résidez dans le sanctuaire des béliers. » Et vers la fin du même morceau : « faites que mon nom[4] « soit en mémoire perpétuelle, à cause des oblations faites à vos Ka, donnez-moi des offrandes « à l'heure des récompenses, accordez par votre « grâce un repos éternel très doux après la mort. » Ces derniers mots me paraissent un peu paraphrasés, mais le sens général n'est pas douteux ; il s'agit bien d'un dieu des morts.

1. *Ubi supra*, p. 30. L'orthographe n'est peut-être pas aussi classique dans ce second monument ; cet Uahabra serait-il un petit-fils du premier ? Je dis petit-fils ou descendant, mais non pas fils, puisque le père du second s'appelait Si-ist, prophète comme lui. D'ailleurs le premier Uahabra l'était de Toum.

2. Représentation de 6 têtes humaines. Le mot cou, *neheb*, est écrit en toutes lettres.

3. Il y a *son nom* (*ran-ef*), mots que M. Piehl croit fautifs, p. 31.

4. Ce dernier mot me paraît incertain.

D'autre part, un autre monument de Mendès, daté du règne de Ptolémée Philadelphe et étudié par M. Brugsch, dans la *Zeitschrift* de Berlin, va nous fournir des renseignements plus précis sur la théologie de Mendès. Déjà en 1871 (n° de juillet-août), lors de la découverte que son frère en avait faite, le savant égyptologue publia sur le dieu Bélier une courte étude du plus haut intérêt empruntée à différents textes trouvés à Esné, à Dendera, à Edfu et sur un sarcophage qu'il rapprocha des deux premières lignes du nouveau texte; il ajouta en outre un certain nombre de renseignements locaux sur des cultes locaux eux-mêmes. Il résulte clairement de ces rapprochements divers : 1° que le dieu-bélier ou dieu-âme, puisqu'en égyptien *baï* a les deux sens, était à la fois l'âme de Ra, l'âme de S'u, l'âme d'Osiris et l'âme d'un quatrième dieu sur le nom duquel les monuments ne s'accordent pas tout à fait; 2° que toutes étaient considérées comme des formes de Khnoum, le dieu auteur du monde; 3° que le symbole du bélier à quatre têtes représentait cette réunion en un seul être des quatre expressions mythologiques de sa puissance, qui paraissent être celle des quatre éléments, considérés comme principes de la vie. A Mendès spécialement, le bélier était, d'après le texte d'Esné, considéré tout ensemble comme dieu producteur, dieu lumineux, dieu aérien et dieu du Nil. Un court passage du texte d'Esné

confirme le témoignage d'Hérodote sur l'immoralité du culte mendésien.

En 1875 (n° de mars-avril), M. Brugsch publia une traduction complète de l'inscription ptolémaïque annoncée, aussi complète du moins que le permettait l'état de conservation du texte, car plusieurs lignes avaient disparu. En tête de la stèle figure le disque ailé du soleil, accompagné de deux serpents, avec son nom de Hut et ses titres, répétés à droite et à gauche, si ce n'est que d'un côté il est dit seigneur de la Haute-Égypte et de l'autre seigneur de la Basse ; les deux serpents sont aussi désignés par leurs noms : ce sont la déesse Neheb, avec la couronne du midi, et la déesse Uati, avec la couronne du nord. Puis vient un double texte, courant à droite et à gauche à partir du milieu de la stèle. A droite on lit : « Bélier sacré, le grand de la vie de Ra, le bélier « fécondant, le prince des jeunes femmes, « l'ami de la fille du roi et de la sœur du roi, de « la reine et de la souveraine du pays, Arsinoé, « vivant à toujours. » A gauche on trouve les titres du roi. Sur un siège, à droite, est le bélier sacré avec le disque solaire sur ses cornes : il porte les titres de « vie de Ra, vie de S'u, vie « de Seb, vie d'Osiris, bélier des béliers, prince « des princes, héritier de la ville de Tanen « (Mendès). » Enfin, on aperçoit une autre représentation du même dieu, sous forme humaine,

avec une tête de bélier et les titres : « Bélier, sei-
« gneur de Mendès, le grand dieu, la vie de Ra,
« bélier fécondant, prince des jeunes femmes,
« seigneur du ciel et roi des dieux, celui qui
« répand la vie à cette heure et toujours. » Il accorde au roi Ptolémée, suivant la formule égyptienne, l'obéissance de tous les pays.

La déesse Hamehit (mot à mot souveraine du nord), sa parèdre, porte ici les titres de « puissante « dans Mendès, l'épouse du dieu dans le temple « du bélier, l'œil du soleil, la dame du ciel, la « souveraine de tous les dieux. » Elle dit au roi : « Je te donne l'amour pour toi dans le cœur de « tous les dieux. Que les desseins de tes ennemis « soient anéantis. »

Le grand texte contient d'abord l'éloge de Ptolémée qui aime le bélier, seigneur de Mendès, et les titres de celui-ci, à peu près tels d'abord que nous les avons vus, mais avec ces mots de plus qui expriment d'une façon plus nette son quadruple caractère : « la puissance virile originaire « des dieux et des hommes, qui dans la région « lumineuse se manifeste avec quatre têtes, comme « illuminant le ciel et la terre de son éclat, comme « arrivant dans le courant du Nil, comme répan-« dant la vie sur la terre et comme le souffle pour « tous les hommes, celui que louent les dieux et « les déesses dans sa forme de bélier vivant, riche « en force virile et prince des dieux. » (L. 1-2 du texte.) Et un peu plus loin (l. 3), après un passage

de moindre importance, le roi, qui s'est appliqué à décorer d'édifices les terrains sacrés, est appelé fils du bélier, titre correspondant ici à l'épithète royale ordinaire de fils de Ra. Le corps de l'inscription concerne surtout Ptolémée, mais on retrouve aux lignes 23-24 l'identification du bélier avec la vie de Ra, de S'u, de Seb et d'Osiris.

Le bélier de Mendès est donc une sorte de divinité panthée, regardée surtout comme divinité productrice. Osiris est une de ses formes ; mais il faut se souvenir qu'Osiris est invoqué très fréquemment et surtout comme divinité des morts. C'est à Abydos qu'il réside en cette qualité, et ce sont les cérémonies mystérieuses de Mendès et d'Abydos qui sont les types des cérémonies funéraires d'Osiris, célébrées au mois de Khoiak dans un grand nombre de villes[1]. On le voit quelquefois appelé seigneur de Mendès et d'Abydos[2], ce qui semble signifier qu'il est essentiellement et à la fois dieu de la vie terrestre et dieu de la vie future.

Quant à sa parèdre et son épouse Ha-mehi, dame de Mendès et souveraine des dieux, ou, comme on l'écrit ailleurs, avec une orthographe plus normale, Ha-t-mehi, elle est dite à Esné : « La déesse du nome de Kheb (Mendésien) résidant

1. Voyez le texte et la traduction dans le Recueil, III, p. 49-51, 53-4 ; cf. IV, p. 31, V, p. 85-93.

2. *Ibid., ibid.*, III, 55 ; IV, 123. V. aussi p. 119 (art. de M. Piehl), et Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 80, 85-87.

« au sein du nome de Kheb, la puissante, celle qui « cherche le membre de son divin frère au milieu « des eaux[1]. » Il est démontré par là que la déesse désignée sur notre monument par la périphrase Ha-t-mehi, dame du Nord, est une Isis.

Osiris ou Isis sont donc les grands dieux de Mendès. Osiris est la divinité dont les mystères sont célébrés en divers lieux, mais spécialement à Mendès dans les fêtes du mois de Khoiak sur lesquelles les études récentes de MM. Brugsch, Dümichen et Loret nous donnent tant de détails. C'est une prêtresse de Ha-t-mehi, qui se dit pourvue de l'insigne mystérieux du miroir, si souvent reproduit sur les vases de la Basilicate afférant aux mystères dionysiaques, et, d'autre part, nous savons qu'Hérodote assimilait Osiris à Dionysos et Isis à Déméter[2]. Sommes-nous, à cette heure, en état de tirer quelques conclusions de ces rapprochements?

Rappelons-nous d'abord que c'est spécialement à titre de divinités des morts qu'Hérodote considère Dionysos et Déméter comme adorés en Égypte[3], et rappelons-nous surtout les faits mul-

1. Brugsch, *Geogr.*, I, p. 139, et n° 558 des inscriptions. Le sens du groupe signifiant le milieu, qu'il ne traduisait pas, a été éclairci quelques années après la publication de ce volume (*Zeitschrift*, 1866, p. 89), par une citation de M. Brugsch lui-même.

2. Her, II, 42, 59.

3. *Ibid.*, 123, auquel renvoie M. Lenormant, *Dict. des ant. gr. et lat.*, p. 599 (art. Bacchus).

tiples et variés qui tendent à justifier l'assimilation (je ne dis pas affirmer l'identité) d'Osiris avec le Bacchus des mystères. Osiris renaît dans la personne de son fils Horus qu'il a eu d'Isis; le culte éleusinien nous montre un Bacchus enfant, Iacchus, né de Déméter, dont Bacchus est devenu le parèdre ou l'époux[1]. Cette identité du père divin avec son fils est assurément fort étrangère à la mythologie grecque proprement dite dont l'esprit diffère essentiellement de celui de la mythologie égyptienne; c'est seulement à Éleusis que se montre en Grèce ce dogme incompréhensible, et pourtant fondamental chez les Égyptiens. Le Bacchus infernal de Delphes, celui dont le tombeau était montré dans le temple d'Apollon, mourait et renaissait[2] à la façon des dieux asiatiques Atys, Adonis. En Égypte, Osiris meurt et renaît aussi; seulement, comme l'ordre des saisons est là tout différent de ce qu'il est ailleurs, ce mythe n'y exprime pas la même idée : en tant qu'Osiris, le dieu n'est mort qu'une fois; en tant que dieu solaire, il meurt chaque soir et renaît chaque matin. Nous avons vu à quel point le double caractère de divinité de la vie et de divinité de la mort est imprimé à la personne d'Osiris, et comment il l'est tout spécialement à Mendès. Bacchus, si souvent identifié avec Pluton sur les vases de

1. Lenorm., *ibid.*, 632, 633, 634, 635.

2. Voy. sur ce sujet l'article de Wieseler dans les *Ann. de l'Inst. archéol.*, 1857.

mystères, n'en est pas moins considéré par la Grèce entière comme l'auteur de la vie végétale dans le monde entier. Et il n'est pas jusqu'au caractère de dieu solaire, incontestable chez le bélier de Mendès, à la fois âme de Ra et âme d'Osiris, qui ne se retrouve en quelque sorte dans le Bacchus des Grecs. Il n'y a pas lieu, pour le montrer, de chercher le témoignage de Macrobe, dont l'idée fixe est de voir des dieux solaires partout. Mais on doit se rappeler à quel point les peintures de vases (et même l'épithète de Melpomenos donnée à Dionysos) unissent étroitement et confondent les attributs de Bacchus avec ceux d'Apollon[1], très certainement dieu solaire aux temps classiques de la Grèce, bien qu'Homère ne le connût pas encore comme tel.

L'identification de l'Iacchus d'Éleusis avec Zagreus, opérée par les Orphiques, compléta l'union des données qui viennent d'être énoncées : Iacchus fut considéré comme le fils, non plus proprement de Bacchus et de Déméter, mais de Hadès, identifié à Dionysos, et de Coré ou Proserpine[2]. « La secte orphique, dit M. Lenormant, « fit de Dionysos le dieu universel, qui anime le « monde, qui est à la fois Zeus, Hadès, le soleil « et Dionysos. » Or, le caractère de divinité panthée nous a frappé plus haut dans l'étude

1. J'ai accumulé ces témoignages au § 4 de mon *Apollon dans la doctrine des mystères*.

2. Lenormant, *ubi supra*, p. 634.

des témoignages de l'Égypte sur le personnage d'Osiris.

Enfin, le caractère essentiel des mystères Orphico-Dionysiaques, le but cherché par les initiés, les noces mystiques de l'autre monde entre l'initié et Persephoné, entre Hadès-Dionysos et l'initiée dont Ariadne est le type, n'est pas sans doute un mythe égyptien, mais n'est-il pas la traduction hellénique de l'identification encore plus mystique et inintelligible pour les Grecs du défunt, et même de la défunte, avec Osiris, dont ils prennent le nom[1] et s'approprient le rôle?

La mention du miroir sacré, qui m'a suggéré l'idée de rechercher les rapports entre la tradition de Mendès et celle des mystères de la Grande-Grèce, est, à ma connaissance du moins, extrêmement rare dans les monuments égyptiens. Outre l'exemple cité, je n'en connais qu'un seul, celui du prêtre Ounnofré, qui, sur une stèle de Turin décrite par M. Maspero[2], tient une fleur et un miroir en recevant après sa mort les hommages de ses enfants. M. Maspero ne paraît pas avoir connu la provenance de cette stèle, et elle ne porte pas de date; je ferai seulement remar-

1. V. le *Per-em-hrou, passim,* et d'innombrables inscriptions funéraires. — M. Pierret (*Dict. d'archéol. égypt.*, art. Osiris) a fait remarquer que le nom d'Osiris appartient aux défunts des deux sexes pendant les temps pharaoniques et même ptolémaïques; c'est seulement sous la domination romaine que les femmes deviennent des Hathors.

2. *Recueil,* III, 108-9.

quer que l'orthographe du texte assez long qui s'y trouve inscrit est purement pharaonique. Je n'y reconnais d'ailleurs aucun éclaircissement sur l'usage du miroir; mais, quant à la fleur mentionnée aussi dans l'inscription de la prêtresse de Mendès, on trouve sur un monument conservé à Paris le bouc de Mendès, « le bouc divin chef de tous les dieux, » respirant une fleur[1], de même forme, semble-t-il, que celle du prêtre Ounnofré. C'est ce que fait aussi le défunt sur une stèle du nouvel empire[2], et le même emblème (si tant est que la fleur ne représente pas une sensation physique de l'odorat éprouvée dans l'autre vie) se retrouve assez souvent sur les monuments égyptiens du musée de Florence[3].

Or, ces deux emblèmes du miroir et des fleurs, exprimant, j'imagine, l'un la pureté, l'autre le renouvellement de la jeunesse dans la vie future, se retrouvent très fréquemment réunis ou séparés sur les vases de mystères trouvés dans la Basilicate (ancienne Lucanie). Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir le trésor de renseignements archéologiques que renferme le catalogue du cabinet Durand, dressé par M. de Witte. Sur certains des vases décrits (n° 433,773), le miroir

1. *Les monum. égyptiens de la Bibl. nat.*, pl. II. Ledrain, *Bibl. de l'École des hautes études*, 38e fasc.

2. *Ibid.*, pl. XXXIII, 47e fasc.

3. *Principaux mon. du musée ég. de Florence*, 51e fascicule, p. 3, 4, 28, 29, 81, 82, 85, 86, 87, 89.

figure aux mains du génie féminin des mystères; sur un autre (435), il est aux mains de trois femmes, avec une couronne, et cela dans deux urnes différentes; d'autres attributs mystiques : l'éventail, la bandelette, la sphère[1] figurent aussi dans la première. Le miroir et la couronne sont encore unis aux mains d'une femme assise sur un rocher (444); le miroir et la sphère aux mains d'une autre dans la même attitude (442, cf. 501). Ailleurs (451), le miroir est uni de nouveau à d'autres emblèmes mystiques : couronnes, bandelettes, pyxis, éventail[2]. Parfois aussi, le miroir est tenu, non plus par une femme, mais par un jeune homme (462, 486, 518). D'autres fois, et même plus souvent, il est aux mains d'un génie (448, 453, 494, 514, 516, 520, 556), ce qui semble exclure de plus en plus l'idée d'un simple objet de toilette; parfois même, il figure dans le champ du vase, à titre d'indication symbolique (482, 499). Le génie tenant le miroir est, dans

1. Cf. nos 448, 449, 457, 458, 462, 481, 487-8, 536, 540, 542, 561.

2. Celui-ci (cf. 517, 529, où il est aux mains d'un génie) ne rappelle-t-il pas le passage de Virgile sur la purification aux enfers :

> Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
> Supplicia expendunt. Aliæ panduntur inanes
> *Suspensae ad ventos;* aliis sub gurgite vasto
> Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni. (*Æn.*, VI, 739-42.)

Mais on peut se rappeler aussi les souffles rafraichissants promis dans l'autre vie aux habitants de la vallée brûlante du Nil.

certains cas, suppléé par un amour (522, 530, 552, 553, 554, 569). Quelquefois aussi, le génie ou l'amour apparaît pour marquer le caractère surnaturel de la scène, là même où le miroir est placé dans la main d'une femme (467, 549). Enfin, sur un autre vase (448), le caractère dionysiaque du monument est plus nettement affirmé, s'il est possible, par ce fait, que le miroir est placé aux mains d'un satyre en présence d'une femme couronnée de la stéphané ; au revers, une autre femme apporte à un jeune homme la bandelette et l'éventail.

Mais, dira-t-on, les vases dionysiaques ou orphiques de la Basse-Italie ne remontent pas plus loin que la fin du IV^e^ siècle ou le commencement du III^e^ ; c'est un peu loin du temps de la XXVI^e^ dynastie. Soit ; mais, si les vases de Lucanie et d'Apulie ne remontent pas plus loin, la doctrine est plus ancienne, même dans ce pays : des inscriptions traduites par M. François Lenormant dans son dernier ouvrage attestent suffisamment que la Basse-Italie connaissait, même avant ce temps-là, les noces mystiques des initiés, la vie future décrite avec des détails qui rappellent l'Égypte, comme la doctrine de Dionysos et Coré, à la fois époux et issus d'une mère commune, Déméter, dans les mystères du Péloponèse (*Ibid.*, § 5), rappelle Osiris et Isis, époux et enfants de Seb, le dieu Chthonien.

L'inscription de Petélia débute par quelques indi-

cations sur l'itinéraire de l'âme dans la demeure d'Hadès et la formule qu'elle doit savoir par cœur pour obtenir des gardiens qu'ils lui livrent passage, sur l'eau céleste (de Mnémosyne) qui doit apaiser sa soif[1]. Cela est bien égyptien ; mais les mystères orphico-dionysiaques sont manifestement énoncés dans les tumulus de Thurii tels qu'ils sont représentés sur les grands vases apuliens du IVe siècle. Déjà, dans la Grèce proprement dite, au Ve siècle, sinon plus tôt[2], l'assimilation de la mort à l'union avec Perséphoné était exprimée par différents textes[3] ; et, en examinant les inscriptions funéraires de Thurii, on trouvera cette doctrine explicitement énoncée ; l'une d'elles contient une invocation aux divinités orphiques : Phanès, Protogonos, Gê-pammator, Cybèle, Déméter, Coré ; une autre affirme la déification de l'âme défunte sous la domination de « celui dont la pensée est droite et juste, qui observe toutes choses et qui en tient compte ; » tel que l'Osiris égyptien, le mort « prend la bonne route vers les prairies sacrées et les bocages de Perséphoné. » La forme des lettres nous reporte ici au commencement du IVe siècle ou à la fin du Ve. Une autre inscription s'exprime ainsi : « Je viens du milieu des hommes « purs à vous, pure reine des enfers, Euclès et « Eubuleus, et vous tous dieux bienheureux !

1. *La Grande Grèce*, chap. VII, § 4.
2. *Ibid.*, § 5.
3. *Ibid.*, § 7.

« car je me vante d'appartenir à votre race for-
« tunée. Mais la Parque m'a terrassé... Je me
« suis envolé du cercle du deuil et de la souf-
« france : d'un pied rapide, j'ai gagné la couronne
« désirée, et je me suis glissé dans le sein de la
« Dame, reine des enfers. Heureux et bienheu-
« reux, tu vas être, ô moi-même, un dieu au lieu
« d'un mortel! » Et, sur deux autres lames, après la reproduction de la même formule jusqu'aux mots : Votre race fortunée, le texte ajoute : « J'ai payé la peine de mes manquements à la « justice, la Parque m'a terrassé... Je viens, en « suppliant devant la sainte Perséphoné, pour « qu'elle m'introduise avec bienveillance dans les « demeures bienheureuses des hommes pieux[1]. »

Et si nous revenons à la Grèce proprement dite, et si nous remontons aux lécythes blancs, à figures polychromes, production exclusivement funéraire de l'art athénien au Ve et au IVe siècle, nous retrouvons le miroir, non pas aux mains d'une morte, mais dans le champ du vase, avec le symbole mystique de la bandelette. Il y figure deux fois sur quatre dans les monuments inédits publiés par M. Pottier[2], la première, dans une scène de funérailles, la seconde, dans la représen-

1. *Ibid.*, chap. v, § 8. — Les peines temporaires des fautes subies avant la possession du bonheur futur se trouvent aussi dans le XVIIe chapitre du *Per-em-hrou*.

2. *Étude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires*, 1883, pl. I et II, cf. p. 63.

tation du défunt jouant de la lyre en présence de deux amis; cette dernière scène ne contient pas une seule figure de femme. La *Gazette archéologique* de 1878 (IV^e^ fascicule) nous fait connaître un lécythe à figures rouges sur fond noir appartenant, dit l'auteur de l'article, M. de Witte lui-même, au meilleur style des figures du V^e^ siècle; il représente une jeune fille couronnée de myrte, tenant le calathos et le miroir, et réunissant ainsi un triple attribut symbolique. Enfin, si nous remontons plus haut encore, Pindare[1], dans le passage auquel M. Lenormant renvoie dans son grand article sur Bacchus, constate la tradition par des paroles bien curieuses. Le poète s'adresse à Thèbes, sa patrie, et lui demande auquel de ses dieux elle doit, avec le plus de joie, s'adresser.

Τίνι τῶν πάρος, ὦ μακαιρα Θήβα
καλῶν ἐπιχωρίων μάλιστα θυμὸν τέον
εὔφρανας; ἢ ῥα χαλκοκρότου πάρεδρον
Δαμάτερος ἀνίκ' εὐρυχαίταν
ἄντειλας Διόνυσον, ἢ χρυσῷ μεσονύκτιον νίφοντα
δεξαμένα τὸν φέρτα τον θεῶν

Dionysos est donc ici désigné déjà comme parèdre de Déméter; mais d'une Déméter qui a pour attribut le *tympanum*, et qui, par conséquent, est identifiée à Cybèle, la déesse asiatique de la terre, la déesse des mystères phrygiens. Or, le *tympanum* se trouve aussi plusieurs fois au

1. Première strophe de la VII^e^ isthmique (VI^e^ dans l'édition de Dissen et Schneidewin).

nombre des attributs mystiques sur les vases de Lucanie (*Cabinet Durand*, nos 486, 494, 516, 529, 549, 561). Nous pouvons voir là un indice de plus d'une tradition du culte mystérieux de Bacchus remontant au moins jusqu'au VIe siècle, c'est-à-dire jusqu'au temps auquel il faut très probablement rapporter le monument de Semset.

La conclusion est donc qu'un rapprochement historique est possible, sinon même probable, entre les mystères des deux contrées. Ceci ne prouve point que les uns soient l'origine des autres, mais que l'assimilation a pu être faite par les anciens et former *un des préludes* à la création du syncrétisme, largement développé après la conquête macédonienne, entre les croyances de la Grèce et celles de l'Orient.

NOTICE

SUR

L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-REMI

AUJOURD'HUI

HOTEL-DIEU DE REIMS

Par M. H. JADART, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 11 février 1885.

Le *Monasticon Gallicanum* nous a conservé la vue de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, telle qu'elle existait dans la seconde moitié du XVII[e] s., à cette féconde époque de son histoire où la congrégation de Saint-Maur, récemment installée sous ses cloîtres, venait d'y former à la science D. Mabillon et D. Ruinart[1]. De nombreuses transfor-

1. Les planches du *Monasticon* furent gravées de 1680 à 1710. — La bibliothèque de Reims possède l'un des neuf exemplaires des estampes reliées, celui de Saint-Nicaise, où la vue de Saint-Remi, en fort belle épreuve, figure à la planche XV du t. I de cette collection. Elle a été reproduite, dans le format in-4°, par M. Poigné-Delacourt, *Monastères de la province de Reims*, 1860, et dans la réédition complète du *Monasticon Gallicanum*, Paris, Palmé, 1871, au t. II, pl. XCIII. — MM. Léopold Delisle et L. Courajod ont éclairci alors tous les détails de cette grande entreprise. — La vue de

mations s'accomplirent dans le cours du siècle suivant, qui vit disparaître, pièce par pièce, le reste des constructions du moyen âge, sauf quelques fragments intérieurs, pour faire place à des embellissements jugés indispensables. Enfin, le terrible incendie de 1774, qui consuma tant de précieux manuscrits, acheva de ruiner l'antique demeure bénédictine. A peine reconstruite dans le goût moderne, la maison perdit ses hôtes en 1791, et resta plus de trente ans déserte, jusqu'à ce qu'elle reçût, en 1827, les services hospitaliers commodément installés depuis lors dans sa vaste enceinte.

Grâce à cet utile emploi, le monument est intact dans ses parties essentielles [1]; le visiteur y admire la façade principale de style Louis XVI, le grand escalier intérieur avec ses rampes décoratives du même style, et l'ancienne bibliothèque transformée en chapelle, mais encore garnie de ses boiseries comme au jour où l'on emporta ses livres. L'archéologue, pénétrant plus avant,

Saint-Remi a été aussi donnée dans la *Chronique de Champagne*, 1837, t. I, p. 105, et dans la *Monographie de l'abbaye et de l'église de Saint-Remi*, par M. l'abbé Poussin, in-8°. Reims, 1857, p. 104.

1. Édifice des XI^e^ et XII^e^ siècles, la magnifique église abbatiale de Saint-Remi, contiguë au monastère, fut également sauvegardée par sa transformation en paroisse dès l'année 1790. Si elle perdit sous la Révolution sa mosaïque, son candélabre, sa couronne de lumières et ses antiques inscriptions, l'édifice reste debout comme pour consoler les Rémois de tant d'autres ruines.

découvre au delà des revêtements actuels plusieurs vestiges du plus haut intérêt : une salle voûtée en berceau, qui de chartrier est devenue le fruitier ; la salle capitulaire du XII^e^ siècle, qui sert de réfectoire aux religieuses ; et surtout les trois arcades du vestibule, garnies de leurs chapiteaux romans du plus curieux dessin et de la plus belle conservation. Laissant donc ici de côté les constructions plus récentes, si remarquable qu'en soit la décoration, nous voudrions reconstituer, à l'aide des pièces d'archives, les principales portions de l'abbaye successivement anéanties, et décrire ensuite les fragments encore debout, vraiment dignes de l'attention des historiens et des antiquaires. C'est ainsi que nous étudierons la chapelle abbatiale, la bibliothèque et le chartrier, le grand cloître avec ses inscriptions, la salle capitulaire avec ses chapiteaux.

PLAN DE L'ABBAYE DE SAINT-REMI.

LÉGENDE.

Afin de permettre l'examen du monastère, nous joignons à cette étude un plan détaillé des bâtiments actuels, dressé par M. E. Leblan, architecte des monuments historiques de Reims, décédé en 1883. Ce plan est accompagné de légendes qui en font le complément indispensable de la vue du *Monasticon Gallicanum*.

A Galeries du cloître, édifiées vers 1730.

B Contreforts construits par Pierre de Celles vers 1170.

C Escalier Louis XIV.

D, E Contreforts des XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

F Ancienne salle capitulaire, XIII^e^ siècle.

G Escalier de service du temps de Louis XIV.

H Salle voûtée, en plein cintre, contemporaine des constructions primitives de l'abbaye.

J Bibliothèque, aujourd'hui chapelle.

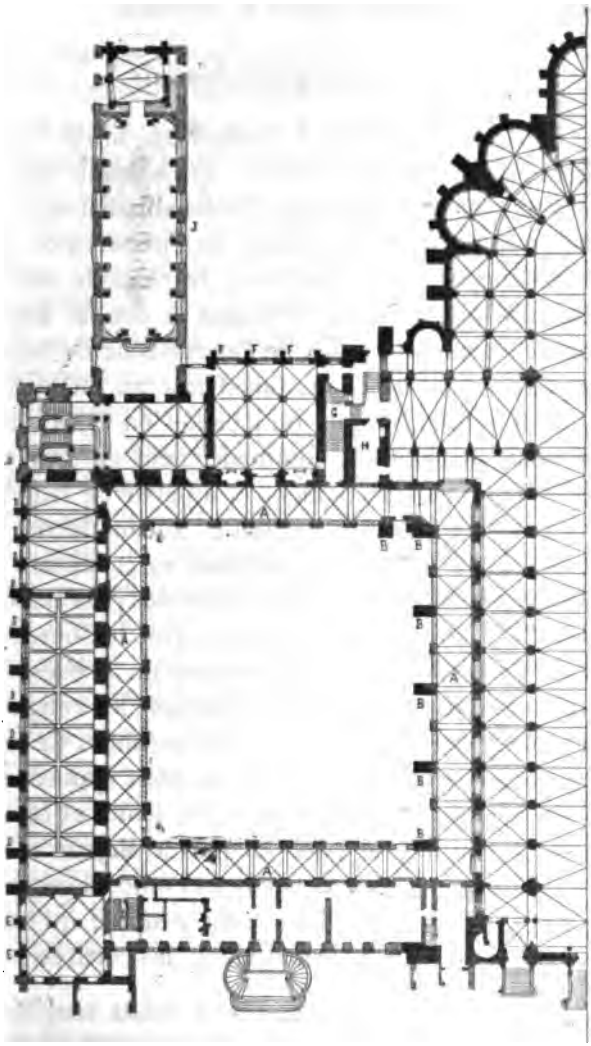

PLAN DES BATIMENTS DE L'ABBAYE DE SAINT-REMI, AUJOURD'HUI HÔTEL-DIEU DE REIMS.

§ 1. *La chapelle abbatiale.*

Tant que les abbés de Saint-Remi furent réguliers, et longtemps même après qu'ils furent devenus commendataires, l'hôtel abbatial eut une haute importance, à raison de l'importance des personnages qui y résidaient. La chapelle, particulièrement, était un bâtiment à double étage, dans le genre de celles de l'archevêché de Reims et de l'évêché de Laon. Construite au XII^e^ siècle, déjà endommagée par un incendie en 1420[1], elle tombait en ruines au commencement du XVII^e^ s., époque où elle fut démolie et à partir de laquelle on perdit même son souvenir. Aucun document postérieur n'en fait plus mention, et cependant sa destruction n'eut lieu qu'à la suite des plus ardents débats. L'abbé, le procureur du roi, le Conseil de ville protestèrent et engagèrent un procès, au mois de janvier 1639, pour obliger les religieux à réparer cet édifice au lieu de l'anéantir. Ce sont les pièces de cette procédure qui nous apprennent qu'il formait une double chapelle, haute et basse, sous le vocable de saint Jacques le Majeur et de saint André; que l'on y célébrait l'office à certains jours avec grande affluence de peuple; qu'enfin les archevêques y conféraient les ordres, et

1. « ..... Fuit que capella, propter dictum incendium, dampnificata valde, quia pars cooperture plombee fuit combusta, fundata et perdita..... » *Enquête sur l'incendie de* 1420, mss. de la Bibliothèque de Reims, fol. 71 v°.

« mesme que les rois très crétiens, se préparant pour recepvoir l'unction du ciel au jour de leurs saints sacres, y ont souvent fois faict leurs prières et dévotions. » L'abbé, énumérant ses griefs contre les religieux, disait également « qu'ils ont demoly un édifice qui consistoit en deux chapelles, l'une haute, l'autre basse, composé de trois voûtes, qu'ils ont joui des matériaux estimez cinq cens écus, et qu'ils ont enfermé la place desdites chapelles dans leur jardin[1]. »

Malgré ses souvenirs et sa valeur monumentale, la chapelle disparut dès qu'elle fut jugée hors d'état d'être réparée. Les experts constatèrent qu'elle offrait « 42 pieds de longueur et 16 pieds de largeur, et 56 pieds de haulteur jusques au carré, et icelle carré par le devant faict en pignon et en rond par le derrière. » Ils ajoutaient que « ses voûtes sont faictes en branches d'ogives et pierres de burges qui menacent ruyne. » Enfin, ils décrivaient ainsi son couronnement : « Au second étage est bastie une gallerie autour de ladicte chapelle, qui a 2 pieds 1/2 de largeur dans œuvre, quy est soustenue de coulonnes de pierres qui sont posé à faulx dessus la voulte du bas environ de 7 à 8 poulces, et est couvert d'un plaffon de pierres, lesquelles sont gelées et rompues...,

1. Il serait difficile de fixer aujourd'hui son emplacement exact. Elle devait se trouver parallèle aux cuisines actuelles et à peu de distance de l'infirmerie qu'elle menaçait, disait-on, d'écraser dans sa chute.

le comble en charpente, qui étoit couvert d'ardoizes, a été desmolly depuis peu..., les murailles de la chapelle basse ont 3 pieds 4 pousses d'épaisseur, et ceux de la chapelle haute 2 pieds 1/2[1]. »

Cette description est la seule qui subsiste d'un édifice vraisemblablement construit à l'époque de transition et encore estimé, au XVII[e] siècle, comme « le plus remarquable ornement de la maison abbatialle. » Il fallut, en 1639, une autorisation du Parlement pour triompher des résistances, et permettre la destruction d'une chapelle quasi royale si chère aux habitants de Reims.

§ 2. *La Bibliothèque et le Chartrier.*

La célèbre inscription du IX[e] siècle, retrouvée en 1713 dans le cloître, et qui débute ainsi : *Huic claustro pollent studio loca compotis apta*[2]... prouve combien fut riche l'antique dépôt littéraire de Saint-Remi. On le conservait, pensons-nous, de temps immémorial, au-dessus du grand réfectoire voûté qui s'ouvre sur la face ouest du cloître. En effet, la curieuse relation d'un incendie qui détruisit en 1420 toute cette aile de l'abbaye mentionne le dépôt des « livres, escrins et papiers » à cet endroit[3]. Toutefois, nous n'avons aucune descrip-

1. *Archives de Reims*, fonds Saint-Remi, liasse 21, *renseignements*, n° 3, A-K. M. L. Demaison, archiviste.

2. Dissertation sur ce texte, par M. Geruzez, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1817, p. 188.

3. Cette pièce est donnée *in extenso* en appendice, § 2.

tion ni inventaire de l'ancienne bibliothèque antérieurement à l'année 1670, où le bâtiment qui la contenait fut relevé à neuf et dura jusqu'au nouvel incendie de 1774[1]. A cette date, les nombreux volumes et les curieux manuscrits étaient encore installés dans une salle de 50 mètres de longueur et de 8 mètres de largeur, sur des rayons disposés au travers d'une riche menuiserie que couronnait un plafond en bois orné de peintures et d'attributs décoratifs. Dans la nuit du 15 au 16 janvier 1774, le feu consuma ces inestimables trésors avec une rapidité telle que l'on ne put en arracher aux flammes qu'une bien minime portion, environ 1,800 imprimés et 90 manuscrits[2]. Au nombre des textes à jamais regrettables, il faut citer le *Polyptyque* de l'abbaye, et le *Phèdre* qui datait du VIII^e^ siècle[3]. En 1790, la bibliothèque était remontée au chiffre de 12,000 volumes et de 248 manuscrits de diverses provenances. Ces précieuses épaves se retrouvent en partie à la bibliothèque de Reims, où elles vont être l'objet d'un classe-

1. La coupe de ce bâtiment, dont la bibliothèque occupait l'étage supérieur, est jointe à cette notice, d'après un dessin des *Archives de Reims,* fonds Saint-Remi, liasse 21, *renseignements,* n° 27.

2. *Chronique de Champagne,* 1837, t. I, p. 105, relation de D. Chastelain.

3. Le premier a été édité par M. Guérard, d'après une copie de la Bibliothèque nationale. Une autre copie se trouve à Carpentras, dans les papiers de Peiresc. — Sur le second, consulter l'*Almanach historique de Reims,* 1774, p. 81.

ment officiel qui établira nettement leur origine[1].

Les archives de Saint-Remi eurent un meilleur sort que les livres, grâce au local où elles étaient déposées depuis une date vraisemblablement fort ancienne. Les chartriers des abbayes étaient souvent voisins des églises : celui de Saint-Remi avait été aménagé dans une salle voûtée contiguë au transept de la basilique, et ne souffrit aucun dommage des incendies ou des remaniements du monastère. Sa construction massive, sa voûte en berceau, l'absence de tout ornement et surtout sa position à l'angle des plus anciens bâtiments restés debout, permettent de reporter avec certitude sa date au XI^e^ siècle. Mais il serait impossible d'affirmer que telle fut la destination primitive de cette salle, non plus que d'en distinguer les caractères extérieurs à cause des massifs de maçonnerie moderne qui l'enveloppent de toutes parts[2].

§ 3. *Le grand cloître et ses inscriptions.*

Le cloître détruit en 1707, et qui occupait l'emplacement du cloître actuel, était, à n'en pas dou-

1. On trouvera en appendice, § 4, le procès-verbal de 1790, qui donne l'évaluation de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye.

2. Les archives de Saint-Remi sont toutes aux dépôts de Châlons et de Reims. — Le chartrier est marqué H sur le plan ci-joint. Il est converti en fruitier. Un escalier du XVII^e^ siècle, remarquable par ses proportions et sa perspective, entoure le chartrier qui est masqué sur l'autre face, par les bases du transept.

ter, le plus ancien vestige de l'abbaye du XI^e^ s., un appendice probablement contemporain de l'église de 1049, dont il flanquait la nef au côté nord. Cependant, il est possible qu'il ait été restauré cinquante ans plus tard, à la suite de l'incendie qui dévora partiellement le monastère en 1098[1]. Mais il conserva, en tout cas, lors des reconstructions de l'abbé Azenaire, tous les caractères du style roman primitif. La vue que nous en a conservée le *Monasticon Gallicanum*, de même que la description dressée par les experts à la veille de sa démolition[2], s'accordent pour lui donner l'aspect rustique des cloîtres romans antérieurs à la fin du XII^e^ siècle. Haut de trois mètres et large d'une égale dimension, il était surmonté d'une charpente « formant un cintre en anse de pannier avec lambris voûté, » et recouvert d'une toiture en tuiles, comme on en voit encore de semblables aux porches des XI^e^ et XII^e^ siècles, dans les environs de Reims[3]. De même, ses façades étaient empreintes de cette simplicité qui conve-

1. Voir l'appendice, § 1. — « Monasterium S. Remigii flammis exustum ac deformatum an. 1098, suis sumptibus restauravit Azenarius, ut habet schedula nuper reperta pone Virginis Iconem supra gradus oratorii novitiorum, Azenarii curâ positam an. 1100. » D. Marlot, *Metrop., Rem. Hist.*, 1666, t. I, p. 353.

2. Voir ce procès-verbal très détaillé, écrit en 1707, à l'appendice, § 3.

3. Porches de Saint-Thierry, d'Hermonville, de Cauroy, de Champfleury, de Binson, etc., pour ne citer que les plus remarquables.

nait si bien aux constructions monastiques : elles étaient formées d'une série de petites arcades cintrées, supportées par des colonnes de 1m33 de hauteur, les unes en pierre, les autres en marbre, garnies de chapiteaux ornés sans doute de figures ou d'enroulements de feuillages[1]. En avant des arcades, quatre piliers buttans et servant de contreforts s'élevaient jusqu'à la hauteur de la toiture qui s'appuyait en appentis sur les édifices contigus.

Le cloître formait un carré presque parfait, d'une étendue de 48 à 50 mètres sur les côtés. La face tournée vers l'est comprenait 38 petites arcades, celle qui regardait le midi en avait 48 et celle vers l'ouest 38 seulement; la face tournée au nord n'en comptait que 18, à cause de l'espace occupé par les contreforts de l'église. En outre, les experts désignaient les arcades de cette dernière façade comme étant décorées « avec des rempliages de pierres en manière d'anciens vitraux. » Faut-il entendre par cette expression des dessins ou ornements rapportés dans les cintres, ou des meneaux disposés en tous sens pour préserver des vents du nord? Il serait téméraire de l'affirmer, alors surtout que la vue du *Monasticon Gallicanum* ne donne pas la perspective éclairée de ce côté. On exécuta d'ailleurs dans l'abbaye,

1. Cette supposition nous est inspirée par la présence, dans la salle capitulaire, des chapiteaux romans que nous décrivons plus loin.

au temps de l'abbé Jean Canart (1394-1439), divers travaux de restauration et d'embellissement qui purent modifier certaines lignes de la portion du cloître contiguë à l'église[1].

Il suffit d'avoir établi ici que l'ensemble du cloître roman, bien que caduc et disjoint par endroits, subsistait encore avec son caractère primitif, lorsqu'il fut remplacé, de 1710 à 1730, par le cloître actuel[2]. Œuvre de Jean Bonhomme, architecte rémois, ce dernier offre plus d'élévation et de grandeur en tous sens que le vieil édifice, mais il ne peut nous faire oublier celui qui vit passer tant de générations de moines, et qui abrita la jeunesse de Jean Mabillon et de Thierry Ruinart.

La destruction du cloître entraîna la perte des nombreuses inscriptions qui garnissaient son pavé et ses murs[3]. Le changement de destination des lieux aura fait disparaître les dernières, et il n'en

1. « Vos religieux sont bien recors... du cloistre (dans le sens du monastère), lequel vous avez fais faire tout neuf, plus bel et plus riche qu'il ne fust onques... » *Lettre de Nicole de la Serlau, religieux de Saint-Remi, à l'abbé Jehan Canart*, aux Archives de Reims.

2. On trouve également une description de celui-ci dans la liasse citée plus haut. On estimait, en 1737, la dépense totale de sa construction à 150,000 livres. *Visite par Lagoille de Courtagnon.*

3. On peut retrouver le texte d'un certain nombre de ces inscriptions dans le recueil dressé par D. Chastelain en 1770, ms. inédit de la Bibliothèque de Reims, intitulé : *Inscriptions, vers et épitaphes latines et françoises, pour servir de preuves à l'histoire abrégée de l'église de Saint-Remi de Reims, colligées et mises en ordre*, p. 22, 27 et 28.

reste aujourd'hui qu'une seule du XI^e^ siècle ou du XII^e^, qui sert de seuil à l'ancienne salle capitulaire. On distingue à peine six mots en capitales lisibles sur cette marche usée par un passage continuel[1], mais il est facile d'en restituer le texte entier avec la copie de D. Chastelain, qui le signale « proche le parloir rebâti en 1727. »

[*Pulvis homo quia floris honor propende viator*]
[*hanc miseram sortem te recolendo parem*]
[*hoc merito culpæ mortis subjecta ruinæ*]
[*Azelina cinis redditur hic c*]INER[*i*]
[*Nona dies aderat rutilans e syde*]RE CANCRI
CV̄ REDI[*t in proprium*] CARNIS O[*rigo*] STATVM

Trois autres épitaphes du XVI^e^ siècle, écrites en lettres gothiques et incrustées dans les travées du cloître contiguës à l'église, rappellent les noms de personnages assez célèbres dans l'histoire du monastère. L'une est celle de Dom Guillaume Moët, issu d'une très honorable famille de Reims, qui était grand prieur de l'abbaye en 1547 ; il porta la sainte Ampoule à Notre-Dame, en cette qualité, pour le sacre de Henri II, et mourut le 13 mars 1554. En voici le texte[2] :

Si tibi nec marmor placeat sculptura nec aurū
non ingrata tamen munera dantis habe

1. Pierre calcaire de 1^m^54 de longueur sur 0^m^51 de largeur. Les mots encore lisibles sont en lettres capitales.

2. Sur un cartouche en pierre calcaire de 0^m^68 de hauteur sur 0^m^45 de largeur.

hec est guillelmi pietas hec dona moeti
que bona sunt si tu virgo beata probes
noteselitos[1]
Orate pro dno guillelmo
moet.

Une autre épitaphe[2] est celle de Jean de Montigny, qui était sous-prieur de Saint-Remi en 1575, et porta la sainte Ampoule au sacre de Henri III, le 15 février 1575, puis mourut deux mois après.

Cy gist religieuse psone
domp jehan de montigny en sō
vivant prevost de courtisot[3] *et*
soubprieur de ceans qui trespassa
1575 le XXII^me^ jour du mois dapvril
priez dieu pour son ame
Spes mea deus.

Enfin la dernière pierre[4] porte les noms de deux frères, Valentin et Hubert Dupuitz, l'un religieux, l'autre sous-aumônier, office claustral très important à Saint-Remi :

Cy devant gissent relligieuses
et devotes persōnes D Valentin

1. Ce mot isolé n'a pas été transcrit par D. Chastelain, et il reste également pour nous une énigme.

2. Sur un cartouche en pierre calcaire de 0m60.

3. Courtisot, Courtisols, *Curtis Ausorum*, très ancienne possession de l'abbaye de Saint-Remi, canton de Marson, Marne.

4. Sur un cartouche sculpté, en pierre calcaire de 0m60, lettres gothiques comme sur les autres épitaphes, sauf la dernière ligne qui est en capitales romaines.

*Du puitz qui deceda le XVI^e^*
aprvil 1557 et domp hubert
Du puitz son frere, soubz
aumosnier de ceans le quel
deceda le XXV^e^ de janvier 1590
Requiescant in pace
SPES N̄RA DEVS

Les arcades du cloître offrent aussi sur la même face un bas-relief et quatre inscriptions sur marbre noir des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, mais ces monuments sont relatifs à des fondations charitables et proviennent de l'ancien Hôtel-Dieu, voisin de Notre-Dame.

§ 4. *La salle capitulaire et ses chapiteaux.*

Le cloître, vrai centre du monastère, donnait accès au couchant dans l'hôtellerie, au nord dans le réfectoire et au levant dans la salle capitulaire. Cette salle fut reconstruite vers la fin du XII^e^ s., probablement à l'époque où Pierre de Celles bâtit le chœur et remania l'église entière (1168), car elle a toute l'élégante légèreté de l'architecture gothique à son début. Bien que divisée aujourd'hui par des cloisons en cinq pièces inégales, qui servent de vestibules, de cuisine et de réfectoire[1],

1. Ce réfectoire contient deux tables de l'ancien Hôtel-Dieu, faites chacune d'un seul morceau de chêne. La plus belle mesure 4m90 de longueur sur 1m05 de largeur et 0m05 d'épaisseur. On y lit cette inscription coulée en plomb : DV· DON · FAICT · PAR · M · IAN · GODART · DATIGNI ·

elle offre encore toute l'ordonnance de sa disposition première. Elle forme un vaste carré et prend jour à l'est par trois fenêtres dont les ouvertures ont été plusieurs fois remaniées au dedans comme au dehors. Elle comprend neuf travées, trois en tous sens, voûtées en ogive, dont les nervures reposent sur des consoles aux extrémités et sur quatre colonnes centrales monolithes, ornées de chapiteaux à crochets. La forme de ces derniers indique que leur sculpture n'a été achevée qu'au XIII^e^ siècle.

La partie la plus remarquable de la salle capitulaire est celle qui confine au cloître. Sur cette face, l'intérêt se concentre autour de la décoration intérieure de la porte et des arcades latérales.

La porte s'ouvre au milieu, sous un tympan surmonté d'un arc en tiers-point de 4^m^50 d'élévation totale, garni de quatre tores reposant de chaque côté sur autant de colonnes en retraite. Les chapiteaux de ces colonnes sont romans, et peuvent être les débris sauvegardés de l'édifice précédent[1]. A droite en entrant, trois de ces cha-

CHANTRE · DE · REIMS · MAISTRE · ET PROVISEVR · DE · CEANS · MA · DONNE · LAN · XV^c^ · XXX · PRIEZ · POVR · LVI. Ce texte est accompagné d'un écusson et du chiffre J. Go, avec la figure d'un dard. On lit à l'extrémité : DVNE · BRANCHE · DV · CHESNE · SAINCT · BASLE · MIL · CINQ · CENTZ · 3 · DIX.

1. Rien n'en fixe plus exactement la date. Il y aurait à comparer ces chapiteaux avec ceux de l'abbaye de Saint-Basle, conservés à Courmelois chez M. le comte de Barthé-

piteaux offrent le même dessin, fleurs renversées avec édicules ajourés pour le couronnement ; le quatrième chapiteau est décoré de feuillages. A gauche, un chapiteau présente des profils d'animaux, tandis que les trois autres sont recouverts de figures avec personnages formant plusieurs scènes[1]. L'attention est surtout appelée par ces scènes dont l'interprétation excitait déjà au dernier siècle la sagacité des érudits. Cette suite nous fait voir d'abord trois rois, les pieds chaussés, portant des palmes, dans l'attitude de voyageurs s'avançant vers un autre roi assis sur son trône, le sceptre en main et caressant sa barbe ; puis deux hommes, la tête nue, debout dans une enceinte fortifiée, conversant ensemble, l'un tenant un livre, l'autre un rouleau ; enfin un dernier personnage aussi debout et marchant dans une direction opposée. Dom Vincent, religieux de Saint-Remi, croyait y reconnaître un fait historique raconté par Flodoard[2], l'ambassade envoyée par

lemy, avec ceux de l'ancienne salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Thierry, conservés sur place dans le château de Mme Camu-Bertherand, et avec les divers autres types romans du musée lapidaire de Reims, provenant du Mont-Notre-Dame, de l'ancien Hôtel-Dieu, etc..., l'un d'eux représente l'Adoration des Mages. Les Mages figurent aussi sur les chapiteaux du cloître de Sainte-Trophime d'Arles.

1. Planches jointes à la notice, fig. 1, 2 et 3, photographies d'après des moulages, seul moyen de reproduction possible par suite de l'obscurité du local.

2. Sa dissertation se trouve dans l'*Almanach historique de Reims*, 1774, p. 74.

N° 1.

Salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

N° 2.

N° 3.

SALLE CAPITULAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-REMI DE REIMS.

Gerberge, femme de Louis d'Outremer, vers Othon, roi de Germanie, pour implorer son secours en faveur de sa dynastie. Le bénédictin voyait ensuite dans l'enceinte crénelée l'image de Reims, d'où s'enfuyait l'archevêque Hugues sur le conseil de deux de ses amis, ainsi que le rapporte en effet le chroniqueur rémois[1]. Mais, tout ingénieuse qu'elle soit, cette explication paraît invraisemblable : la mise en scènes d'événements presque contemporains est trop savante pour les imagiers du XIe siècle, bien plus habitués aux récits sacrés qu'à l'histoire profane. Nous proposons donc d'y voir simplement la rencontre des Mages avec Hérode. Ces rois d'Orient arrivent en costume de pèlerins, avec des palmes comme en rapportaient ceux qui accomplissaient alors le voyage de Jérusalem ; ils sont mandés par Hérode, inquiet et tremblant sur son trône ; la ville entière s'émeut avec lui à la nouvelle qui lui est révélée, les prêtres interrogent les livres sacrés et l'un d'eux va porter au roi le texte prophétique[2]. Le dernier

1. *Flodoardi Eccles. Remensis Histor.*, lib. IV, cap. 32 et 33. Édit. du P. Sirmond, 1611, p. 365. — La reine Gerberge fut inhumée dans l'église de Saint-Remi vers 968, et D. Chastelain nous a conservé son épitaphe en vers latins. *Preuves, loc. cit.*

2. « Magi ab Oriente venerunt Jerosolyman dicentes..... Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo. Et congregans omnes principes sacerdotum, siscitabatur ab eis..... At illi dixerunt : In Bethleem Judæ, sic enim scriptum est.... » *Evangelium secundum Mathæum*, cap. II.

personnage appartient à un autre groupe dont la sculpture est cachée dans la maçonnerie, ce qui empêche de poursuivre la naïve traduction du récit évangélique. La pierre de ces chapiteaux est d'un grain très fin, leur sculpture aussi parfaite que leur conservation est admirable [1].

Des deux côtés de la porte, dans les travées contiguës, sur la même ligne et à la même hauteur, s'ouvre une arcade dont le tympan repose sur deux colonnes doubles séparant trois baies en arc brisé et à jour. Ces baies donnent accès dans une étroite retraite, sorte de galerie intérieure engagée dans la muraille du cloître. Toutes les colonnes qui supportent l'arcature sont garnies de chapiteaux sculptés, ceux des côtés romans du XI^e^ ou du commencement du XII^e^ siècle avec des dessins variés et très riches, ceux des colonnes médianes gothiques de la fin du XII^e^ siècle avec des crochets simples, presque tous du même type. Nous renonçons à décrire les vingt-quatre chapiteaux romans dont l'extrême abondance de détails et l'étrange ornementation semblent défier la plume. On en trouve l'image (figures 4, 5 et 6) sur la planche ci-jointe qui reproduit leurs plus curieux dessins. Les uns offrent des visages humains affrontés, la

1. Ces chapiteaux n'ont été publiés nulle part, sauf les n^os^ 4 et 5 de notre planche, qui figurent au t. I, *Champagne*, des *Voyages pittoresques*... par I. Taylor, in-fol. Paris, Didot, 1857. Mais ces sculptures y sont très imparfaitement reproduites.

N° 4.

Salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

N° 5.

N° 6.

SALLE CAPITULAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-REMI DE REIMS.

chevelure et la barbe disposées avec art ; ce sont ensuite des corps d'oiseaux avec des ailes décorées, des queues de serpents, des guivres, des fantaisies de toutes sortes, mélange de bizarrerie inexplicable et de pureté des traits ; on voit enfin de nombreux feuillages enroulés les uns dans le sens vertical, les autres dans le sens horizontal, laissant sortir de leurs capricieux replis de petites têtes humaines de la plus délicate sculpture.

En résumé, la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Remi, outre l'intérêt architectural qu'elle présente, nous a conservé trente-deux chapiteaux romans presque tous intacts et offrant des types très précieux pour l'art ou l'étude des costumes. Si les siècles et les hommes ont tant détruit dans l'antique monastère, du moins nous devons savoir gré aux mains pieuses qui ont sauvegardé ces petits chefs-d'œuvre de l'époque romane.

APPENDICE.

I.

Inscription commémorative de l'incendie de l'abbaye en 1098, et de sa restauration par Azenaire.

Anno domini MXCVIII cum incendio consumptum fuisset magna ex parte monasterium nostrum, ob servatam ecclesiam nostram quæ non multo ante dedicata fuerat a dño papa Leone, et restauratum monasterium sumptibus fortissimi ducis guidonis trimoliensis cognati abbatis nostri et ordinis s^ti benedicti pii defensoris, reducis ab expugnatione sancta jerusalem quo migraverat in auxilium godefridi

regis, dñs abbas noster ut singulis sabbatis gratiæ deo rederentur, hanc dei paræ virginis effigiem in oratorio novitiorum posuit anno MC.

(Extrait du *Recueil des Inscriptions de l'église et de l'abbaye de Saint-Remi*, dressé en 1770 par Dom Chastelain, manuscrit de la Bibliothèque de Reims, p. 40 des preuves de l'*Histoire abrégée* de ce monastère. Le texte ci-dessus rapporté a été « trouvé, dit Dom Chastelain, en 1642, sur un parchemin, dans une image de bois doré de la sainte Vierge, qui est maintenant (1770) dans la sacristie. » Le parchemin et la statue ont disparu.)

II.

Relation des dégats mobiliers et immobiliers causés dans l'abbaye de Saint-Remi par l'incendie de 1420.

Enquête devant l'official de Reims, au sujet d'un procès entre l'abbaye de Saint-Remi et Jean Jannart, chanoine de Notre-Dame et de Saint-Cosme, l'an 1425.

Multa incendio conturbata ac deperdita circa ann. 1420. (*Mention marginale.*) — « Anno domini millesimo quadringentesimo vicesimo quinto, et feria sexta in octabis festi beatorum Petri et Pauli apostolorum, ... Johannes Christiani, clericus, serviens capituli ecclesie remensis, etatis sue quadraginta sex annorum vel circiter, scitque bene testis, prout dicit, quod dicti religiosi nunc fluxerunt quinque anni vel circiter, incendio fortuito supereminenti in domo seu abbacia sancti Remigii predicti, fuerunt multimode dampnificati multaque edificia ac bona mobilia et jocalia fuerunt inibi dicto incendio fortuito consummata, deperdita, combusta, vastata et adnichilata; verum est tamen, ut dicit testis, illo tunc in dicta abbacia fuit combustus, vastatus et consummatus dicto incendio fortuito quidem magnus celarius et quicquid in eodem tunc

temporis erat, in quo tamen bene recolit testis tunc fore certam vinorum quantitatem, ut pote duodecim vel tredecim caudas vini certamque quantitatem agresti seu verjuti[1], necnon aceti pluraque vasa seu caudas vacuas tam novas quam veteres ad reponendum vinum aptas vel apta, et plura alia mobilia et ustensilia de quibus pro presenti non recordatur; et pari forma quidem planchęrius, inter dictum celarium et magnam aulam, fuit penitus illo tunc incendio fortuito combustus, crematus et consumptus, et quicquid in eo pro tunc erat, in quo tamen erant plura bona mobilia, ut pote plures poti, patelle, quidam fons marmoreus et cupreus[2], plures situle de corio ad extinguendum ignem apte[3], pluresque bachus, males[4], bas a sommes gallice, et selles a chevauchier, pluresque fabe et pisa et alie provisiones pro dicto monasterio; similiter magna aula desuper dictos celarium et plancherium tunc existens fuit pari forma combusta, cremata et consumpta penitus et omnino, necnon alte mense, banci, tretelli, directoria[5], tali aule condecencia et spectantia in eadem aula existentes et pari forma quidem pulcher pannus paramenti de altis liciis, extensus ante caminum ejusdem aule[6], fuit illo tunc combustus et consumptus igne, fuitque capella juxta dictam aulam existens tunc per et propter dictum incendium dampnificata valde, quia pars magna cooperture plombee cappelle hujusmodi fuit combusta, fundata et perdita; item dispensa que erat ad butum dicti

1. Treize queues de bon vin et une certaine quantité de vin aigret ou verjus.

2. Pots, plats, fontaine de marbre et d'airain.

3. Seaux de cuir pour éteindre les incendies.

4. *Equestris sacina,* bâts pour les bêtes de somme.

5. Tables hautes, bancs, tréteaux, dressoirs, mobilier d'un réfectoire.

6. Pan d'un tapis de haute lisse tendu devant la cheminée du réfectoire.

magni celarii, similiter et camera piscerne domini abbatis[1], fuerunt combuste et cremate, et quicquid in eis erat, quamvis tamen in eisdem essent plura mobilia vasselle stannee et alia tali dispense et camere spectancia et pertinencia[2]; item, quedam camera existens desuper aulam dictam aux paons, occasione dicti incendii, tantum et tale dampnum passa fuit, quod plura et preciosa et magni valoris mobilia et ustancilia domus in eadem existencia, veluti gallice tapisserie, linges, sarges, coutes pointes[3], couvertures, bancquiers[4], sorciers[5], oreilliers, livres, coffres, escrins plains de lettres, papiers et enseignemens des drois de l'église, fuerunt combusta, vastata et destructa; similiter magna galeria fuit in magna parte discooperta et rupta, quia metu dicti incendii et ad evitandum ne ignis antedictus vastaret edificia propinqua, fuit ordinatum quod in terram prosterneretur[6]; similiter omnes camere et edificia dicte abbacie, existentes et existencia a latere camerarum dicti domini abbatis loci predicti, fuerunt multimode dampnificate ratione dicti incendii, pluraque mobilia hujusmodi camerarum que fuerunt projecta extra dictas cameras et eorum aliqua rupta, lacerata vel

1. *Cella vinaria,* dépôt des vins de l'abbé.
2. Vaisselle d'étain et autres meubles.
3. Serges, courtes-pointes.
4. *Bancquiers,* la couverture d'un banc.
5. *Sorciers,* coussins que l'on mettait sur les sièges, *supersedium.*
6. Il ne reste aucun dessin de cette grande galerie, probablement construite en bois et réédifiée ensuite sur le même plan. Il en est question dans la visite des experts du 11 septembre 1681, et dans la cession faite le 22 mai 1611, à D. Oudard Bourgeois, « du corps de logis, basty de bois, couvert d'ardoize, scis à l'enclos de ladicte abbaye, joignant d'un costé la grande gallerie de la maison abbatialle. » Elle avait 8 toises 1/2 de longueur sur 3 de large. *Archives de Reims,* fonds Saint-Remi, liasse 21, *renseignements.*

perdita, fuerunt que muri dicte magne aule taliter et adeo corrupti vel adusti quod necesse fuit eosdem refieri[1], prout jam est alter eorumdem reffectus totus novus; similiter et dicta camera desuper dictam aulam gallice aux paons, que occasione dicti incendii fuerat totaliter vastata, disrupta ac cremata fuit, de novo refecta magna et pulchra, et quidam grenarii super eamdem; in quibus premissis omnibus et singulis, occasione dicti incendii vastatis, consumptis et perditis, credit testis, ut dicit, dictos religiosos reos fuisse et esse dampnificatos de somma sex mille scutorum auri et ultra; et hoc quod scit dictus testis loquens deponere de probandis in hac parte contentis in dicto decimo septimo articulo interrogatoriisque super eodem traditis necnon et ceteris articulis super quibus in testem productus est..... »

(*Bibliothèque de Reims*, Enquête devant l'official de Reims, relative à un procès de l'abbaye de Saint-Remi en 1424, mss. in-4°, fol. 71 v°.)

III.

Description du cloitre roman de l'abbaye de Saint-Remi, démoli en 1707.

Rapport des experts Nicolas Morta, maître charpentier, et Nicolas Petit, maître maçon, demeurants à Reims... assistés de Me Jean Rogelet, greffier des experts de toutes les juridictions royales et seigneuriales, en présence de D. Louis Pisant, prieur, et de D. Pierre de Vaux, procureur dudict archimonastère.

Le cloistre.

. . . . . .

« Le quartier d'icelluy de face au couchant, appuyé contre le bastiment de l'appartement des hostes, est de

1. Ce bâtiment, incendié en 1420, fut de nouveau reconstruit en 1670, et de nouveau brûlé en 1774.

vingt quatre toises quatre pieds six pouces de longueur et de neuf pieds neuf pouces de largeur, construict de trente huict petites arcaddes portées sur de petittes colonnes de quatre pieds de hautteur, dont les deux tiers sont de pierres et l'autre tiers de marbre, en partie cassées, penchant de trois, quatre et cinq pouces sur la hauteur de huict pieds neuf pouces, dans lequel quartier il y a trois pilliers buttans de neuf pieds de hautteur qui sont très deffectueux et ruinés par le pied, penchans de trois et quatre pouces sur laditte hauteur, le pied du mur servant d'appuy dudit quartier de cloistre a esté rechaussé plusieurs fois et est ruyné.

« Le quartier dudict cloistre face au nord appuyé contre le bastiment ou est le refectoire est de vingt sept toises un pied trois pouces de long, et de douze pieds de largeur, construict de quarante huict petittes arcaddes portées comme le précédent, panchant sur sa hautteur de neuf pieds et demy, de quatre, cinq et six pouces, le mur servant d'appuy de deux pieds de hauteur, est ruiné et corrompu par le pied; dans ledict quartier de cloistre il y a quatre pilliers buttans qui sont aussy ruinés par le pied, plains de feintes et hors de leurs places de deux et trois pouces.

« Le quartier dudict cloistre de face au levant, appuyé contre le bastiment du chapitre et d'un dortoir, est de vingt quatre toises trois pieds dix pouces de longueur et de quatorze pieds de largeur, construict de trente huict petittes arcaddes comme au précédent, penchant sur la hautteur de neuf pieds et demy de neuf, dix à douze pouces, lequel est estayé avec quinze estais. Il y a quatre pilliers buttans qui sont ruinés par le pied et penchent à proportion comme les dittes arcades, en sorte qu'il menasse une ruine prochaine.

« Le quartier dudict cloistre de face au midy appuyé contre le mur de l'église est de vingt cinq toises unze pouces de longueur et de douze pieds un pouce de lar-

geur, construict de dix huict arcaddes avec des rempliages de pierres en manière d'anciens vitraux de neuf pieds et demy de hautteur, penchant de quatre à cinq pouces sur sa ditte hauteur, et le mur servant d'appuy est très ruiné par le pied.

« Ledict cloistre est couvert d'un comble en appenty en ses quatre parties, construict avec tirans, poinçons, entraicts, contrefiches, blochets, doubles sablières au dessus des colonnes et une autre sablière joignant les murs des susdits bastimens formant un ceintre en anse de panier par dessous; laditte charpente est entierement pourrie et corrompue, la plus grande partie de l'assemblage est destachée, partie tombé, et le reste prest à tomber, les chevrons sont de trois toises de hautteur espacés de vingt deux pouces, de sorte que les lattes qui portent les couvertures de tuilles sont pliées dans chaque entredeux, de deux, trois et quatre pouces et la plus grande partie pourrie, en sorte qu'il y a longtemps que l'on n'en peut réparer la couverture; le dessous de laditte charpente est d'un lambry ceintré avec des mollures de dix pieds en dix pieds, en manière d'ardoubleaux faict de planches de mairin, dont une grande partie sont tombés et l'autre partie pourrie; dans les quatre angles dudict cloistre ledict lambry est en manière de branches d'ogives, et le tout ne peut plus subcister et la ruine dudict cloistre, tant la massonnerie que la charpente, provient de sa mauvaise construction et le peu de solliditté des fondations, les quatre noues et les coyers sont pourries et corrompues.

« C'est pourquoy il est très nécessaire de desmolir ledict cloistre et d'en construire un noëuf..... »

(*Extrait des Registres du greffe des experts de la ville de Reims, dans la liasse n° 21 des renseignements du fonds Saint-Remi, aux Archives de Reims, n° 8.*)

IV.

La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Remi en 1790.

Déclaration générale des revenus et des charges de l'abbaye et archimonastère de Saint-Remi de Reims, pour satisfaire au décret de l'Assemblée nationale du mois d'octobre 1789.

Les bibliothécaires de l'abbaye, pour se conformer au décret de l'Assemblée nationale, ayant compté les volumes qui sont dans la Bibliothèque, y ont trouvé (sauf erreur de calcul) :

Quatorze cent vingt vol. in fol., en. . .	1,420 vol.
Quinze cent quarante in-4°	1,540
Neuf mille soixante, tant in-8° qu'in-12, etc.	9,060
Deux cent quarante-huit manuscrits . .	248
Total des livres imprimés et mss. . . .	12,268

On ne comprend point ici quelques volumes qui se trouvent dans les chambres des religieux et qui sont à leur usage. On ne parle pas non plus du Cabinet d'histoire naturelle. Les pièces sont si peu nombreuses et d'une qualité si commune qu'elles ne méritent aucun détail.

Nota. L'ancien Bibliothèque étoit bien mieux choisie et beaucoup plus précieuse que celle d'aujourd'hui. Dans l'incendie de 1774, qui n'a épargné que l'église et a consumé tout le reste de la maison, 25,000 volumes imprimés et 1,500 manuscrits (entre autres celui de Phèdre) ont été la proye des flammes. Les dépenses qu'on a fait pour rétablir et meubler le monastère ne nous ayant point permis de mettre beaucoup de fonds à la restauration de la Bibliothèque, il n'est pas surprenant qu'elle ne soit ni plus nombreuse, ni plus riche.

Les ouvriers travailloient encore au vaisseau de la Bibliothèque lors du decret de l'assemblée nationale, qui

mettoit sous la main de la nation tous les biens meubles et immeubles du Clergé de France. Nous avons interrompu leurs ouvrages, et nous avons placé à la hâte et presque sans ordre tous les volumes dans les rayons pour les compter plus à l'aise et satisfaire, autant qu'il étoit en nous, au decret. Mais les deux mois qu'on nous donnoit pour en faire le calcul, ne nous ayant pas permis d'en faire le catalogue, qui exigeroit pour être bien deux années au moins, nous n'avons pas cru devoir l'entreprendre.

. . . . . .

(*Bibliothèque de Reims,* Recueil mss. de pièces diverses, portefeuilles Raussin, in-4°.)

V.

Pièce jointe au plan donné ci-contre (1670).

†

Nous frère Bernard Audebert, humble supérieur général de la congrégation de S[t] Maur, ordre de S[t] Benoît, permettons à nos confrères de S[t] Remy de rebastir leur refectoire selon le pourfil désigné en deux pages de cette feille de papier et selon les desseins des trois plans ou estages que nous avons signez et parafez; en suyvant aussi le devis aresté sur les lieux le vingt et uniesme de may courant, et signé du p. prieur et de deux de ses senieurs, de maistre Florent le Tordeur et Henry Gentillastre, architectes, de Maistre Claude Richer, entrepreneur charpentier, et de dom Hilaire Pinet et de dom Grégoire Bodin nos confrères, commis par nous pour cela. Et neantmoins trouvons bon que le mur septentrional de la sale qui sera au bout du refectoire vers corridor, advancer de treize ou quatorze poulces plus que celui du refectoire sur la cours de Mons[r] l'Abbé, comme le pavillon construit à l'autre bout pour la cuisine, veu que les anciens fondements s'y sont trouvez ainsi advancés.

Faict à Sainct Denis le vingt et septiesme de may l'an de nostre Seigneur mille six cent soixante et dix.

Fre Bernard AUDEBERT.

(*Archives de Reims*, fonds Saint-Remy, liasse 21, *renseignements*, n° 27.)

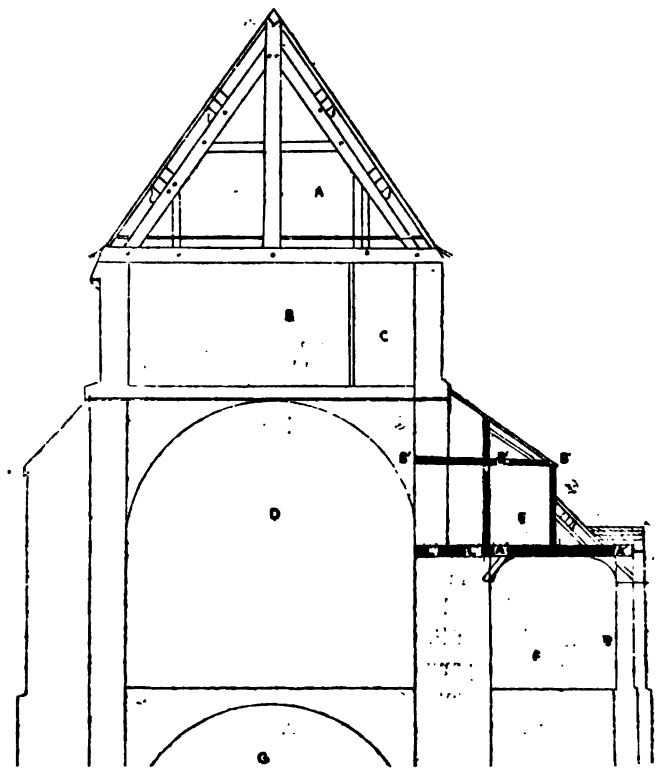

A Grenier. — B Bibliothèque. — C Allée. — D Réfectoire. — E Allée. — F Cloître roman. — G Celliers.

VI.

NOTICE SUR L'ABBAYE DE SAINT-REMI DE REIMS ÉCRITE POUR LE *Monasticon Gallicanum*, AVEC UNE LETTRE DE D. MABILLON.

On conserve à la Bibliothèque nationale (*Cabinet des Manuscrits*, *Fonds Latin*, n° 11819, f° 296, et 11820, f° 14) la Notice et la vue qui devaient figurer dans le *Monasticon Gallicanum*, à l'article de la célèbre abbaye rémoise. La planche fut gravée, mais on n'en possède plus le dessin original, ni le cuivre, dont les épreuves sont elles-mêmes très rares. Quant aux matériaux du texte recueillis par D. Germain à la fin du XVII^e^ siècle, ils sont restés inédits au milieu de tant d'autres, confondus dans un vaste recueil intitulé : *Documenta Monastica*. On n'y trouve, d'ailleurs, rien d'absolument nouveau, puisque le *Gallia Christiana* en a emprunté les principaux éléments. Signalons toutefois les passages suivants extraits de la Notice inédite, à titre de renseignements sur les édifices et leur reconstruction.

Nous publions après eux une lettre de D. Mabillon, pièce curieuse annexée au document, car elle prouve que l'on consulta, de Reims, l'illustre érudit au sujet de la description du monastère où s'était écoulée sa jeunesse. Cette lettre prouve également la collaboration de D. Mabillon à l'œuvre de D. Germain, si vaillamment entreprise et restée malheureusement incomplète.

§ 1. *Notices sur l'abbaye de Saint-Remi.*

Le recueil cité plus haut offre trois notices, deux en latin et une en français; cette dernière est mise au net; les autres sont en brouillon et raturées. La notice française est intitulée : *Abregé de l'histoire de l'abbaie royalle de Saint*

Remi de Reims, et contient treize chapitres ainsi répartis : § 1. *Son origine.* — § 2. *L'Église.* — § 3. *Les plus insignes reliques.* — § 4. *Ses droits et ses prérogatives.* — § 5. *Les abbez archevêques.* — § 6. *Les abbez réguliers.* — § 7. *Abbez commandataires.* — § 8. *Les principaux bienfaitteurs.* — § 9. *Les hommes illustres.* — § 10. *L'académie.* — § 11. *Les divers évènemens.* — § 12. *Les plus illustres sépultures.* — § 13. *Les Bénéfices.* La lettre de D. Mabillon suit la dernière notice et est collée sur le dernier feuillet ; M. Léopold Delisle regarde l'une des notices (f° 84) comme composée en 1677 par D. Claude Bretagne. On lit les mentions suivantes sur les bâtiments, f° 81 et suivants :

« Le monastère aiant été brûlé en 1098, Gui de la Trimouille le fit réparer à ses frais.

« En 1550, le roy Henri II fit reparer le dortoir qui avoit été brûlé.

« La partie du dortoir et du cloître qui tient à la croisée septentrionalle de l'église, ayant été ruinée par la chute d'une tour ou étoit une grosse cloche qu'on avoit coutume de sonner pour plusieurs obits, fut réparée au dépend de l'abbé Philippe du Bec, archevêque (1594-1605).

« En 1622, la réforme de la congrégation de S[t] Maur fut introduite dans S[t] Remi. On commença le rétablissement des lieux réguliers que les religieux ont poursuivi depuis ce tems là. Les chambres des hôtes, l'infirmerie, les celliers, le réfectoire, la bibliothèque, le chapitre, les dortoirs, etc., sont des ouvrages qui publieront à la postérité le zèle de la congrégation de S. Maur. »

L'horloge du monastère et son carillon, semblable à celui qui existe encore à Notre-Dame de Reims, sont ainsi décrits au fol. 71 v° :

« Horologium quoque, Gilboti dictum, tinnientium campanularum modulatione, singulis horæ quadrantibus concentum edit suavissimum, hymnos utlibet mutatos et alia tempori accommodata referens epicinia. »

§ 2. *Lettre de D. Mabillon à D. Pierre Michon.*

P. C.

Mon Révérend Père,

Je renvoye à V. R. l'abrégé de l'histoire de S. Remy que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je ne voudrois pas dire absolument qu'il y eut eu des clercs sous l'abbé Epiphane. Il n'y a point d'exemple certain, de ce tems là, d'abbé qui ait eu des clercs sous sa conduite. Cet abrégé, du reste, est clair et peut servir à donner une idée de vostre abbaye à ceux qui n'ont pas le temps de lire beaucoup. Je vous remercie de la part que vous avez bien voulu m'en faire. Je vous prie de m'accorder encore celle de vos s^ts^ sacrifices et de votre amitié. Je suy de tout mon cœur,

M. R. P.

Votre très h. et très ob^t^ confrère,

Fr. Jean MABILLON.

Pour D. Pierre Michon.

(*Bibl. Nat., Mss., Latin,* 11819, fol. 67 à 99.)

NOTA. Les Archives nationales (N, Marne, plans) possèdent de nombreux plans de l'abbaye de Saint-Remi, dont l'un du bâtiment de l'infirmerie, 1^er^ et 2^e^ étages, daté de septembre 1754.

GIULIANO DA SAN GALLO

ET LES

MONUMENTS ANTIQUES

DU MIDI DE LA FRANCE

AU XV^e^ SIÈCLE

Par M. Eugène Müntz, membre résidant.

Lu dans la séance du 25 février 1885.

On peut dire des relevés d'architecture de Giuliano da San Gallo qu'ils sont plus célèbres que connus. On chercherait en vain, chez les nombreux auteurs qui les ont mentionnés, une description détaillée des inappréciables recueils conservés, l'un à Rome, dans la bibliothèque Barberini, l'autre à Sienne, dans la Bibliothèque communale. La liste même des monuments représentés n'a pas été dressée jusqu'ici[1].

1. Boni, dans les *Memorie per le belle arti* de Guattani (tome II, Rome, 1786, p. 163, 168, 241, 242), se borne à étudier une demi-douzaine de monuments reproduits par San Gallo, en y joignant deux planches.

M. Ravioli, qui connaît si bien tout ce qui touche à la vie ou à l'œuvre des San Gallo, s'est également borné à une mention sommaire des recueils de la Barberine et de la Biblio-

Je me propose aujourd'hui d'insister spécialement sur ceux des dessins de Giuliano qui ont trait aux monuments du midi de la France.

Les deux recueils de Rome et de Sienne rendent témoignage de la curiosité, sans cesse en éveil, du fondateur de la dynastie des San Gallo, en même temps qu'ils nous fournissent de précieuses indications sur une foule de monuments mutilés ou détruits depuis cette époque. Longtemps avant Raphaël, dont il fut un instant le collègue (il lui fut adjoint comme directeur des travaux du nouveau Saint-Pierre), Giuliano étendit ses recherches aux monuments antiques de l'Italie méridionale, de la France, de la Grèce. Dans le recueil de la Barberine, commencé en 1465 à Rome[1], nous rencontrons, dès les premiers feuillets, à côté du Colisée des Savelli, des thermes d'Agrippa, de la Porta Maggiore, les croquis d'édifices de Pouzzoles, de Baies, de Gaète, de San Germano, de Cumes, localités jusqu'alors certainement inconnues à la plupart des architectes florentins. Avec les restes de l'antiquité alternent des relevés de monuments du moyen âge, le « tempio degli Angeli, » à Florence, la « torre degli Asinelli, » à Bologne. Puis nous revenons à l'antiquité avec les arcs de Tra-

thèque de Sienne : *Notizie... dei nove da San Gallo;* Rome, 1863, p. 7, 8, 49, 51.

Sur d'autres mentions voy. mes *Arts à la cour des Papes,* t. II, p. 16.

1. Voy. les *Arts à la cour des Papes,* t. II, p. 16.

jan à Ancône et à Bénévent, et l'arc de César (!) à Orange. La Grèce est représentée par plusieurs ensembles et de nombreux détails ; d'après un témoignage ancien, que j'ai un instant révoqué en doute[1], mais qui mérite toute créance, les informations relatives à Athènes proviennent, indirectement du moins, de Cyriaque d'Ancône, l'infatigable explorateur de l'Orient ; la découverte du dessin du Parthénon, par Cyriaque, acquis par le Musée de Berlin, avec la Bibliothèque Hamilton, confirme cette attribution[2]. Giuliano n'a garde, dans cet album, où il entasse sans ordre, à côté de ses propres compositions, les plans, les élévations, ou les détails des monuments élevés par ses prédécesseurs grecs et romains, d'oublier le chef-d'œuvre de l'architecture byzantine, Sainte-Sophie. Il accorde également une mention à cette autre coupole, non moins prodigieuse, créée à Florence par le génie de Brunellesco.

Mais c'est l'antiquité qui a le privilège de l'attirer et de le passionner en tous lieux et à toute heure. Une série de dessins, très librement tracés, quoique encore empreints d'une certaine maigreur, font passer sous nos yeux, à côté de l'arc de Fano, le vase de Sainte-Cécile de Rome, les bas-reliefs de l'arc de Sévère, la colonne de Sainte-Praxède,

1. *Ibid.*, p. 306, 307.

2. Voy. l'article de M. Mommsen dans le *Jahrbuch der Kgl. Pr. Kunst-Sammlungen*, 1883, t. IV, p. 73-89.

des obélisques, des chapiteaux, des frises, des corniches sans nombre.

Forcé de choisir parmi tant de richesses, j'ai cru utile de reproduire ceux des dessins de San Gallo qui intéressent spécialement la France.

A quelle époque Giuliano a-t-il relevé et dessiné les monuments antiques du midi de la France? Et d'abord, qu'il les ait étudiés de visu, et non sur des croquis qui lui auraient été transmis par des correspondants, c'est un point qui est hors de doute. Nous savons, en effet, par Vasari, que l'artiste accompagna en France son protecteur le cardinal Julien della Rovere (le futur Jules II). Mais essayons de serrer les dates de plus près.

En examinant le « prospetto cronologico » de la vie de Giuliano dressé par M. Milanesi, le dernier éditeur de Vasari, on y aperçoit du premier coup une lacune de cinq années environ, de 1492 à 1497. Or, c'est précisément dans cet intervalle que le cardinal della Rovere, brouillé avec le pape régnant, Alexandre VI, chercha un refuge en France.

Un instant, j'ai cru pouvoir établir que Giuliano fit un séjour à Florence en 1493. Nous savons, en effet, que le 1er mars de l'année suivante naquit son fils Francesco. Mais, vérification faite, rien ne prouve que celui-ci ait vu le jour à Florence même; il est en effet porté, non sur le livre des baptêmes, mais sur le registre dit *Libro dell' Età*, registre

rédigé après coup, en vue de l'établissement des listes électorales. Il est donc parfaitement possible que, dès ce moment, Giuliano se trouvât en France.

Nous savons, d'une façon plus certaine, qu'en 1494, le cardinal della Rovere se rencontra, à Lyon, avec Charles VIII. Au mois de mai de l'année en question, les ambassadeurs florentins annoncent, de Lyon, l'arrivée du cardinal, qui venait de Nice. Le 6 juin, lettre relatant l'entrevue qu'ils ont eue avec lui à Lyon ; le 14 juin, lettre annonçant son départ pour la Bourgogne, où il a accompagné le roi[1].

Or, que nous dit Vasari? que ce fut à Lyon que le cardinal remit au roi le modèle de palais fait pour lui par Giuliano : « Ma venendo in quel tempo il cardinale in disgrazia del papa, si partì da Roma per non esser fatto prigione, e Giuliano gli tenne sempre compagnia. Arrivati dunque a Savona, crebbero maggior numero di maestri da murare ed altri artefici in sul lavoro ; ma facendosi ogni ora più vivi i romori del papa contra il cardinale, non stette molto che se n'andò in Avignone, e d'un modello che Giuliano avevo fatto d'un palazzo per lui, fece fare un dono al re : il quale modello era maraviglioso, ricchissimo d'ornamenti, e molto capace per lo alloggiamento di tutta la sua corte. Era la corte reale in Lione quando

1. Canestrini et Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane,* t. I, p. 392, 398, 405. Cf. Brosch, *Papst Julius II;* Gotha, 1878, p. 57.

Giuliano presentò il modello, il quale fu tanto caro ed accetto al re, che largamente lo premiò e gli diede lode infinite, e ne rese molte grazie al cardinale che era in Avignone. »

Le cardinal quitta la France avec l'armée de Charles VIII ; au mois de décembre 1494, notamment, nous le trouvons à Rome[1].

San Gallo le suivit-il ? C'est là un point sur lequel il serait difficile de se prononcer. Ce qui est certain, c'est que deux ans plus tard on le rencontre de nouveau dans notre pays.

Il résulte en effet d'un document inédit, qui m'a été obligeamment communiqué par notre confrère M. le baron de Geymüller, qu'en 1496 San Gallo parcourait encore le midi de la France. Ce document, c'est la relation de voyage écrite par San Gallo lui-même et aujourd'hui collée à rebours sur l'un des plats intérieurs du fameux recueil de la Barberine. L'importance de la pièce découverte par M. de Geymüller n'échappera à personne. Aussi me saura-t-on gré de la reproduire ici in extenso, malgré son orthographe fantaisiste : « Parttimo cj da Vignjone adi 26 d'aprile 1496, a ore 12 e venimo a Tteraschone che sono miglia 12 a santta Marìta. Adi 30 detto arivamo in Narli (Arles), che sono 9 miglia, dove e il chorpo di santto Anttonio e dove e uno belisimo Guliseo[2]. E domenicha el primo di di magio ci parttimo d'Arli e venimo a

1. *Diarium* de Burchard, édition Thuasne, t. II, p. 216.
2. C'est-à-dire un amphithéâtre semblable au Colisée.

Selon (Salon), che sono 21 miglia e fumo presi. Lunedi adi 2 di detto ci parttimo d'Anselon (?) e venimo a disinare a Sassi che sono 15 miglia e di poi a disinare ci parttimo e venimo alogiare a Sa(n) Masimjno alogiare a Santto Masimjno (*sic*), che sono 18 miglia, e adi 3 el di di santta † ci parttimo da Santto Masimino e a disinare a Brigniola, che sono 8 miglia, e poi da Brjgniola a Draghjgnjano a Berghio (?), che sono 21 miglia. Parttimo da Draghigniano adi 4 e venimo a disinare ala Butta che sono 12 miglia e da la Butta venimo a Bruglio (?) a Grasa, che sono 15 miglia dj chattiva via. »

Parti d'Avignon le 26 avril, l'artiste, on le voit, ne mit qu'une dizaine de jours pour se rendre à Grasse, d'où il se proposait sans doute de regagner l'Italie. Il visita successivement Tarascon, Arles, Salon, Aix (?), Saint-Maximin, Brignoles, Draguignan, Grasse et plusieurs villes qu'il m'a été impossible d'identifier. Il semble difficile qu'il ait eu le temps, dans une excursion aussi rapide, de prendre les croquis dont nous publions les reproductions. Ceux qui se rapportent à Orange n'appartiennent certainement pas à cette tournée, puisqu'Orange est situé au nord d'Avignon et se trouve par conséquent en dehors de l'itinéraire suivi par Giuliano.

Notre confrère M. Jules de Laurière a bien voulu soumettre à un examen approfondi les relevés pris par l'architecte florentin dans ses pérégrinations à travers les villes romaines du midi

de la France. On trouvera plus loin le résultat de ses recherches.

Mais, avant de céder la parole à M. de Laurière, je demande à la Société la permission de l'entretenir un instant du recueil, encore inédit, conservé à Sienne. J'ai pensé qu'une analyse, même sommaire, de ce volume précieux rendrait service à la fois à ceux qui s'occupent des antiquités classiques et à ceux qui s'intéressent à l'architecture de la Renaissance, dont Giuliano da San Gallo a été un des plus brillants représentants.

ANALYSE DU RECUEIL DE SIENNE.

Le recueil de Sienne (n° 8. IV. S) est un petit album in-octavo, en parchemin, contenant 51 feuillets, qui correspondent à un nombre de dessins bien supérieur. La plupart de ces dessins sont tracés à la plume ; quelques-uns sont lavés. Je ne saurais songer à en donner ici une description détaillée ; il me suffira de signaler les monuments principaux dans l'ordre dans lequel ils se trouvent.

Fol. 2. A San Zeno in Pisa. (Entablement antique.)

Fol. 3. Questa pigama (*sic*, pour epigramma) sopra scritta si è ne lo obelisco di Champo Marzio : CAESAR · DIVI · I · F · AVGVSTVS (etc.).

Fol. 5 v°. El fondamento de Quliseo (la coupe de l'intérieur).

Fol. 6. La faciata del Chuliseo di Roma.

Fol. 6 v°. (Vue du mur extérieur du Colisée, prise du dedans.)

Fol. 7. (Vue du Colisée.)

Fol. 7 v°. La faciata del Antoniana dal[l]ato di dentro di Roma.

Fol. 8. A Viterbo. Un tempio che serve per bagnio.

Fol. 8 v°. Fondamento di tempio di Pezuolo (Pouzzoles).

Fol. 9. Questa è la facata (*sic*) de la pianta disegniata di soppra.

Fol. 9 v°. (Une colonne du Colisée. L'obélisque du Vatican.)

Fol. 12 v°, 13. A San Zeno in Pisa, un titolo di letere antiche (fac-similé de lettres antiques).

Fol. 13. IN P$\overline{\text{O}}$VENZA. A SIMELA[1] PRESO A NIZA. A I° M CITA ANTICA E. ORA. E DISFATA ERAVI VNO TEATRO (suit un plan).

Fol. 13 v°. Uno partimento d'una volta. Anticho. A Roma (avec beaucoup de cotes).

Fol. 14. A preso al ponte Teverone s. polcro (*sic*) antico.

Fol. 14 v°. Chapitelo doricho a Santo Piero in Gradi a Pisa. — La metta del chapitello del palazo de Saveli doricho in Roma.

Fol. 15. Fuora di Roma I miglio (un édifice circulaire).

Fuora di Roma inverso Marino III M (idem).

1. Cimiez.

Fol. 16 v°. Tale (?) III perghole di la da Napoli (idem).

A Chapova vechia (idem).

Fol. 18. S. Maria rotonda in Roma (plan).

Fol. 18 v°. Le quatro tori sono per punteli (?) de la trebuna.

S° Lorenzo di Milano si dice fu el tempio di Merhurio (*sic*). Le quatro tori sono punteli de la trebuna.

Fol. 22. L[arco] di San Giorgo in Roma ed e qadro.

Questo e si dicie che e l'archo di Decio in Roma.

Fol. 22 v°, 23. La testa da Orango (reproduit plus loin).

Fol. 23 v°, 24. (L'arc de Constantin.)

QVOD INSINTV DIVINITATIS MENTIS
MAGNITVDINE CVM EXERCITV SVO.

Fol. 24 v°, 25. A Benevento. (L'arc de Bénévent.)

Fol. 25 v°. Questo e l'archo d'Aquino preso a Napoli.

Fol. 26 v°. El tulo da Baia di la da Pezulo a Napoli.

Fol. 27. S. Giovani di Pisa.

E gradi del Chuliseo da Chapua vechia.

Fol. 28. Forteza. (Bas-relief antique représentant un combat.)

Fol. 28 v°, 29. Sapienza per chardinale di Siena. Pianta di sopra. — Pianta terena (note ajoutée

par une main moderne : Disegno della nuova Sapienza che si dovea fabbricare nel 492).

Fol. 29 v°. (Trois figures appartenant à un sarcophage bacchique, reproduites ci-contre.)

Fol. 30. Duomo di Pisa.

Fol. 31. S° ISSEFANO (S. Stefano) RITONDO Ī ROMA (édifice circulaire avec un portique).

Fol. 32. (Dessin représentant Judith et Holopherne.)

Fol. 32 v°. Sepoltura per la via da Ostia (avec l'inscription :

DM
MANTONI ILVPIPR
PATRICII AVGVRIS QV
EST VRBI FACIAM P.

Fol. 33. A S^a Maria del Popolo (entablement antique).

Fol. 33 v°. Fuora de la portta a S. Agniesa 2 M. tutta di mattoni (plan d'un édifice rectangulaire).

Fol. 35 v°. Foro in Boario in Roma.

Fol. 36. Fuora di Roma opera doricha.

Chapitello di chastello Santo Agniolo di Roma.

Fol. 45. Di foro in Boarjo (*sic*).

Fol. 45 v°. In monte Chavalo in Roma doricha.

Fol. 46. La ttore degli Asineli in Bolognia altta da tterra a la somitta de la pale (?) br. 170 fiorenttine.

(Le reste du volume est occupé par des dessins

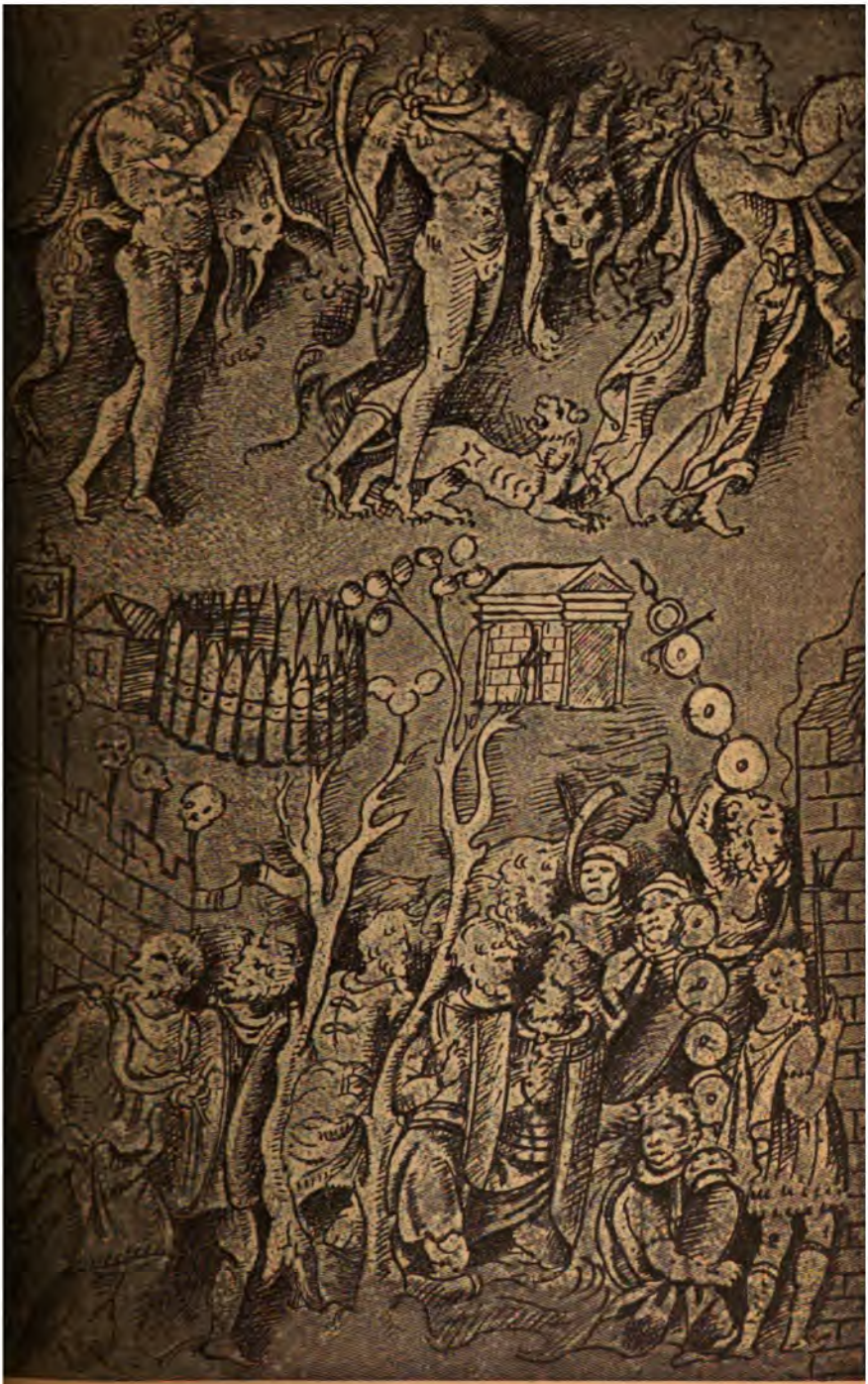

Dessin de Giuliano da San Gallo représentant des bas-reliefs antiques.
(Bibliothèque de Sienne.)

d'ornements, de bas-reliefs, de machines diverses, etc. Le nom de Jules II (Julius II pont. max. et Julius Ligur PP II) est tracé sur le fol. 50 v°.)

Fol. 51 (en capitales). Al nome di Dio e de la groriosa (*sic*) Madona S^a^ Maria senpre vergine in memoria come sabato ad ore XV adi XXIII di Mago M° CCCCC io Giuliano di Franciescho da S° Ghalo fioretino (*sic*) chon grandisima solenita e divozione e presisione murai l'utima (l'ultima) petra de la chupola di Santa Maria de Loreto di che Idio ci dia gratia si chonservi lungho tenpo e a me dia gratia che ala fine mia io salvi l'anima mia in sechulum sichulorum (*sic*). Amenm. Santa Maria de Loreta[1].

1. Rapporté avec quelques inexactitudes dans le *Vasari Milanesi*, t. IV, p. 278, et par M. Redtenbacher, dans l'*Allgemeine Bauzeitung*, 1879, p. 6.

OBSERVATIONS

SUR LES

DESSINS DE GIULIANO DA SAN GALLO

Par M. Jules de Laurière, associé correspondant national.

Lu dans la séance du 25 février 1885.

Parmi les dessins de San Gallo qui ont eu la bonne fortune d'attirer l'érudite attention de M. Müntz, ceux qui représentent des monuments de la France offrent pour nous un intérêt tout particulier.

La première idée que ces dessins et plans suggèrent à notre curiosité, c'est de les comparer au point de vue architectural avec les édifices, tels que nous les voyons encore aujourd'hui ou tels qu'ils ont pu exister à la fin du XV^e^ siècle, et, si vous voulez bien le permettre, nous allons faire ensemble un rapide examen des uns et des autres, en commençant par l'arc d'Orange.

Depuis les magnifiques travaux de l'architecte Caristie sur l'arc et le théâtre d'Orange[1], les

1. *Monuments antiques à Orange : Arc de triomphe et théâtre.* 1856.

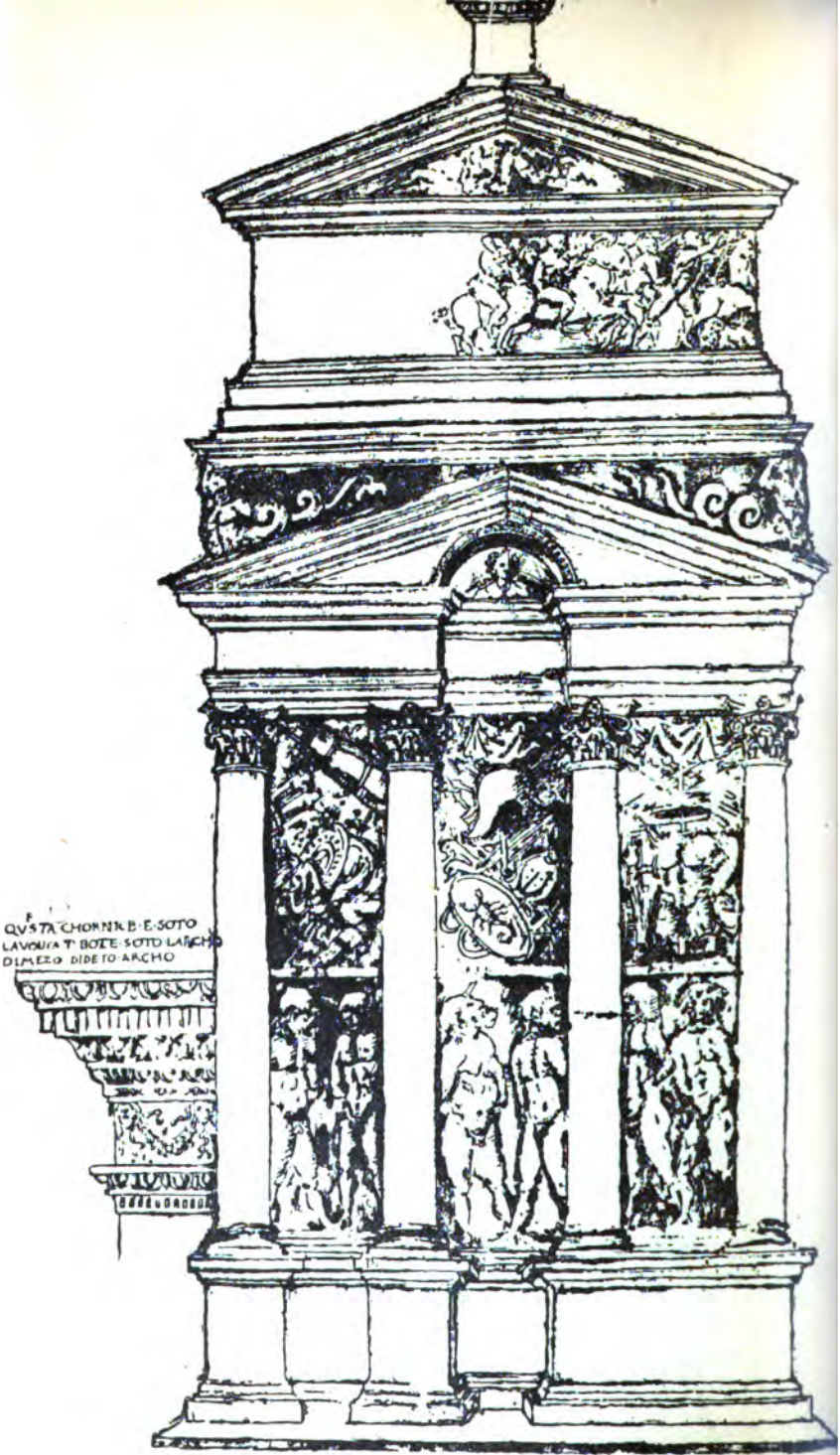

LATESTA DELARCHO DISEGNIATO ARICONTRO

phases que ces monuments ont traversées pendant le moyen âge nous sont suffisamment connues. Je me bornerai à rappeler que l'arc avait été converti en forteresse au XIII^e^ siècle par l'un des princes de la maison d'Orange, qu'il était surmonté de tours, que les angles de la face occidentale avaient en grande partie disparu et que le monument avait été enveloppé d'une épaisse construction en forme d'éperon qui le cachait jusqu'aux deux tiers environ de la hauteur de l'arcade centrale. — Cet état de choses subsista jusqu'en 1721, alors que le prince de Conti fit procéder à un commencement de déblayement de l'édifice qui, plus tard, a été complètement dégagé et ramené à son état actuel de consolidation.

Un premier dessin de San Gallo, portant la légende Ī FRANCA QVESTO · EL · TRIONFALE DA ORANGIO FATO DA CESARE, représente la face nord de l'arc, c'est-à-dire celle qui est opposée à la ville. On la reconnaît à quelques-uns des attributs maritimes légèrement esquissés, à droite du spectateur, sur l'attique inférieur, particulièrement à l'ancre et à la rame. Les sirènes ou tritons, qui, dans le dessin, se trouvent des deux côtés du fronton, sur le premier attique, ne paraissent pas avoir existé sur le monument, à moins qu'ils aient été de bronze et fixés aux trous dont on voit encore les traces. La même observation s'applique aussi aux figures couchées et adossées qui dans le croquis décorent le fronton.

San Gallo a surmonté l'attique supérieur d'un second fronton couronné par un piédestal. Cet arrangement n'a pas existé. La présence même d'un fronton sur une face d'arc de triomphe, comme à celui d'Orange, est une rare exception. Nous ne connaissons que l'arc, ou plutôt la porte triomphale de Vérone et l'arc de Drusus à Rome qui, après Orange, présentent cette particularité. Quant aux instruments de sacrifice qui décorent, en réalité, les faces des piédestaux en saillie sur l'attique, le dessin les reproduit; mais des personnages qu'il a figurés, à droite et à gauche de ces piédestaux, il n'y a nulle trace sur le monument.

Le grand bas-relief de l'avant-corps central de l'attique supérieur représente bien, dans le dessin, comme sur l'arc, un combat très animé entre cavaliers et fantassins, mais la composition des groupes, les attitudes des personnages et des chevaux ne sont pas fidèlement reproduites.

Les colonnes corinthiennes sont cannelées, et celles du dessin sont lisses. Du reste, on voit que ce croquis n'a pas été terminé en ce qui concerne les détails d'ornementation. Ainsi, la frise de l'entablement inférieur devrait être chargée d'une série de combattants qui ne sont pas figurés, mais probablement notés par deux mots écrits très finement sur la frise même et que nous ne pouvons déchiffrer. Il en est de même des rinceaux et feuillages qui décorent les archivoltes des trois

arcades ; ils ne sont qu'indiqués par le mot *fogliami*.

Un second dessin est la restitution, à une plus grande échelle, d'une face de l'arc figuré seulement dans ses grandes lignes architecturales, abstraction faite de la décoration. On voit cependant que les trophées sont indiqués à leur place par le mot *trofei*.

Un croquis donne une ébauche au trait de la face orientale et le dessin que nous reproduisons ici une restitution de cette même face. Mais, là, tout ou à peu près est inexact.

Les quatre colonnes représentées lisses, et non cannelées comme elles devraient l'être, reposent, dans le croquis, sur des piédestaux, comme les colonnes des faces nord et sud. En réalité, elles devraient reposer sur le stylobate continu qui règne sur toute la largeur de la face. La frise de l'entablement est représentée nue sans sa décoration, qui consiste en combats de guerriers, comme sur les grandes faces.

Les modillons de la corniche sont absents dans la restitution. Ils offrent sur le monument cette particularité que leur panse est tournée en dehors, comme à la Maison Carrée de Nîmes. — Le tympan du fronton offre aussi cette particularité qu'il est coupé par une niche demi-circulaire qui contient une tête radiée. Le dessin a reproduit exactement ce détail, ainsi que les sirènes qui ornent les angles de l'attique à droite et à gauche du fronton,

mais il a omis les cornes d'abondance qui occupent les angles du fronton.

L'attique supérieur, aujourd'hui bien conservé, n'était pas orné de bas-reliefs comme l'attique de la façade sud. San Gallo y a représenté, sur une moitié seulement, une mêlée de combattants, cavaliers et fantassins. Il a aussi surmonté l'attique supérieur, comme celui de la face nord, d'un second fronton qui se termine par un piédestal saillant, et se trouve en désaccord avec le caractère de cette sorte de monuments toujours couronnés par une ligne horizontale.

Les grands bas-reliefs de cette face orientale s'écartent encore plus de l'exactitude. Dans le dessin, ils occupent, sur deux zones, les entrecolonnements sur toute leur hauteur; en réalité, ils ne devraient en occuper que les deux tiers. Le troisième tiers inférieur devrait être uni. En haut, ce sont des trophées, des casques, des boucliers, des cuirasses, des enseignes, mais, dans le dessin, ce ne sont plus les mêmes objets, et leur disposition présente une certaine confusion, qui contraste avec la sobriété de leur véritable arrangement. De même, en réalité, les personnages figurés sous les trophées sont au nombre de six, un homme et une femme par entrecolonnement; ils sont tous vêtus; dans le dessin ce sont six hommes, et tous sans vêtement.

L'inexactitude qui concerne les personnages pourrait facilement s'expliquer, si d'autres diffé-

rences de détails, visibles au XV^e^ siècle, ne prouvaient pas que San Gallo se mettait peu en peine d'exactitude ; en effet, il aura vu les têtes des personnages qui paraissaient, seules, au-dessus de l'enfouissement de l'arc ; il les aura notées dans son croquis, et dans sa restitution, faite après coup, il aura complété les personnages tels qu'il lui a plu de les figurer.

Ce n'est donc qu'une restitution imaginaire, et remarquons aussi que ces deux derniers dessins ne s'accordent pas entre eux ; les trophées sont différents, les personnages n'ont pas les mêmes attitudes. Dans l'un des dessins, les quatre colonnes reposent sur quatre piédestaux séparés ; dans l'autre, les deux colonnes de droite reposent sur un même stylobate et les deux de gauche sur deux piédestaux. Il semble que le dessinateur se trouvait dans l'incertitude pour reproduire la disposition de cette partie de l'édifice qu'il ne voyait pas ; pour lui, ça devait être comme ceci ou comme cela.

Il est inutile de pousser plus loin l'examen de ces dessins pour faire ressortir le rôle dominant que la fantaisie a joué dans leur exécution. Ce ne sont que de très intéressantes études d'architecture et de décoration faites, sans préoccupation de la vérité archéologique, par un habile dessinateur, d'après un monument dont il ne voyait que des parties. Il ne faut donc point prendre ces dessins pour ainsi dire à la lettre, si on veut se faire une

idée de l'état du monument à la fin du XV^e^ siècle, au moment où il a été figuré par l'habile crayon d'un témoin oculaire.

Les dessins de l'arc d'Orange de San Gallo donnent un intérêt d'à-propos à ceux qui pourraient exister d'une autre main beaucoup plus modeste et représenter le même monument dans son état ancien. Il en existe une série aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, dans le vol. du fonds latin n° 6012, provenant de l'ancienne collection Dufresne. — Les uns ne donnent que les principales lignes de l'arc très négligemment et légèrement tracées au crayon; les autres, un peu plus soignés, sont passés au lavis et ombrés. Ils n'ont nulle valeur au point de vue de l'exécution artistique. Ce ne sont que des notes graphiques qui représentent le monument tel qu'il se trouvait lorsque l'auteur l'a vu. Ce recueil paraît dater du XVII^e^ siècle. Des explications en langue italienne accompagnent quelques-uns des dessins. — Dans une vue de l'arc prise en façade (fol. 117), le monument est enterré à peu près aux deux tiers de la hauteur de la grande arcade. Le folio 118 du recueil contient le croquis de la face occidentale fort ruinée, dépourvue de ses angles, et celui de la face orientale avec ses trophées et le haut des corps des captifs. Ces derniers apparaissent au-dessus de l'éperon qui empâte la base du monument. Une légende manuscrite, en langue italienne, donne les détails

des sujets représentés et a soin de dire à propos des figures inférieures des captifs... *rappresentando ciò che il tempo ha lasciato intiero e non più*. Comme on le voit, il y a loin de ce modeste et consciencieux avertissement aux aventureuses restitutions du grand artiste italien.

Voici maintenant la façade et le plan du grandiose théâtre d'Orange, mais du théâtre réduit pour ainsi dire à l'état de diminutif, car c'est encore une restitution idéale où l'artiste n'a reproduit que les grandes lignes et n'a rappelé que quelques détails, sans tenir compte du nombre des ordonnances architecturales. L'étage des arcades aveugles, contenant chacune un oculus, existe encore en entier; mais il y a 21 arcades et San Gallo n'en a mis que 11. De même, à l'étage inférieur, le dessin ne donne que 11 travées et en réalité le monument en a 21.

La préoccupation de la restitution est tellement évidente qu'elle a reproduit non seulement les mâts qui devaient maintenir le velarium, mais encore leurs cordages et leurs poulies.

Dans l'état actuel, qui est le même qu'au temps de San Gallo, il y a un rang de grands corbeaux au-dessous de la corniche supérieure; mais il est absent dans le dessin, et à la place du rang de corbeaux, que San Gallo a figurés traversés par les mâts, il existe au monument un bandeau-gouttière continu. Toutefois, les corbeaux supérieurs, tels qu'ils sont placés aujourd'hui, n'ont pu recevoir

les mâts, parce qu'ils se trouvent débordés par l'aplomb de la corniche. Le travail de Caristie démontre que cette disposition a été amenée après coup, dans un remaniement de la partie supérieure du mur, opéré à un moment où l'usage de ces corbeaux et des mâts a été abandonné, par suite de l'installation sur le proscenium d'une toiture en charpente. La restitution des mâts ne peut donc se concilier avec l'état du monument que S. Gallo avait sous les yeux, mais elle se trouve plus conforme à l'état du mur avant son remaniement.

Il est inutile de signaler d'autres détails de la façade, en désaccord avec l'état réel de l'édifice. Disons seulement que l'avant-corps, à l'angle de gauche, ne se trouve pas justifié dans cette position et ne concorde pas avec la figure 2 du plan où il est appliqué sur la façade et ne se détache pas en saillie sur l'angle même, comme dans l'élévation du dessin. En réalité, au bas et sur toute la longueur de la façade, s'étendait un portique qui a laissé aux deux extrémités les traces de sa liaison avec elle. Le petit portique de l'angle gauche de la façade est sans doute là par raison de symétrie, pour correspondre à celui de droite dont il reste aujourd'hui des vestiges et qui servait d'entrée au cirque contigu au théâtre.

Le plan par terre (figure 4) offre, lui aussi, un défaut d'exactitude sur plusieurs points ; ainsi le rayon de l'orchestre sur le dessin est à peu près

la moitié de l'axe intérieur passant par le milieu du proscenium, et sur le terrain il en est à peu près le quart. La séparation de l'orchestre du proscenium devrait être figurée par un mur plein, et elle ne l'est que par des piliers.

Les espaces qui se trouvent à droite et à gauche du « proscenium » et communiquent avec lui devraient être vides et non recouverts par le prolongement des gradins, comme l'était, en réalité, et comme l'est figuré sur le plan le grand vomitorium, qui débouche dans l'orchestre en avant du proscenium.

San Gallo a donné deux rangs de colonnes, indiquées par leurs bases à la galerie couverte qui couronnait la cavea; les travaux de déblaiement exécutés dans ces derniers temps n'ont constaté qu'un seul rang de ces colonnes. Mais pourquoi insister sur ces détails? Ces erreurs, en supposant que San Gallo eût cherché la rigoureuse exactitude matérielle, ne sont-elles pas bien excusables, puisque le théâtre d'Orange a été, lui aussi, pendant le moyen âge, converti en forteresse et de plus couvert d'habitations, comme les amphithéâtres d'Arles et de Nimes?

On ne saurait se méprendre sur l'identification des deux monuments que nous venons d'examiner. On les reconnaît suffisamment à l'ensemble de leurs formes, et de plus ils sont clairement désignés par le nom de la ville où ils se trouvent. Mais il n'en est pas tout à fait de même pour le monu-

ment, figuré en plan et en façade, dont nous donnons les fac-similés.

Ces dessins représentent les plans d'un château ou mieux d'un palais, un *palazzo*, composé d'un carré flanqué de quatre tours rondes aux angles et accompagné d'un autre bâtiment se développant autour d'une cour carrée, plus l'élévation de la façade de cet ensemble, laquelle façade est flanquée à l'angle de gauche et au centre des deux tours indiquées sur le plan.

Autant que nous avons pu lire la légende écrite sous le plan, ce monument serait situé dans une ville qui s'appelle *Grasa* et qui anciennement s'appelait *Aqui*.

LA FACATA · DI QVESTA : PIATA · CHOSI ISTA DI DENTRO · LAVORATA COME · DI FVORA.

ED E A VNA CITA · SI CHIAMA · GRASA · CHIAMAVASI PER ANTICO · AQVI · OGI MEZA ROVINATA · ED ERA TENPIO · E FORTEZA · A LA FINE DI PRO · VENZA ·

Cette indication est très vague, GRASA fait penser à Grasse; d'un autre côté CHIAMAVASI PER ANTICO AQVI nous ramène à Aix, l'ancienne *Aquæ Sextiæ*. Quoi qu'il en soit, il est facile de voir que ce dessin ne peut représenter un monument qui aurait existé en France en pareil état à l'époque de San Gallo. Il n'y avait pas à la fin du XV^e^ siècle un édifice construit dans un style aussi classique. C'est donc un projet ou une étude dont le point de

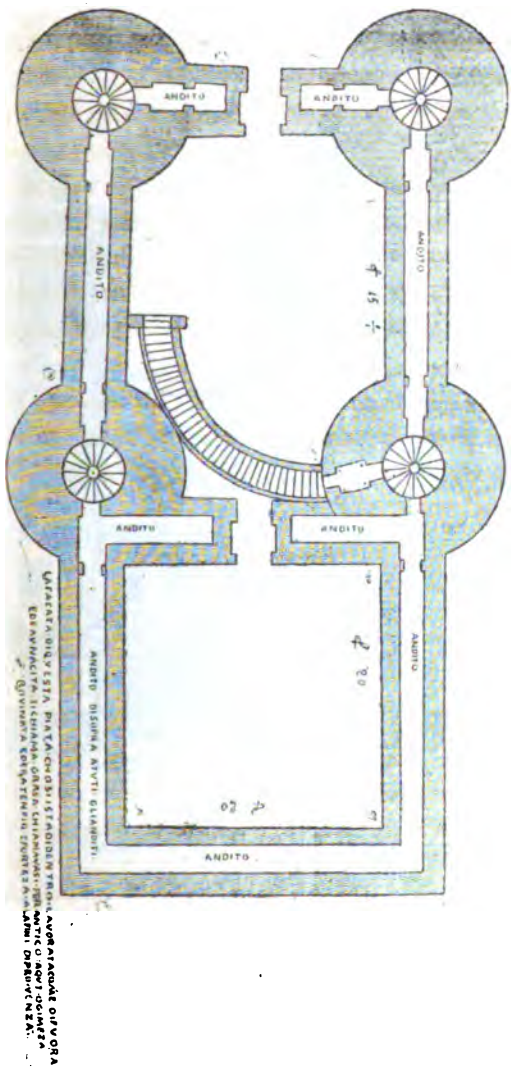

Plan d'un édifice antique a Aix (?).
(Rome. Bibliothèque Barberini.)

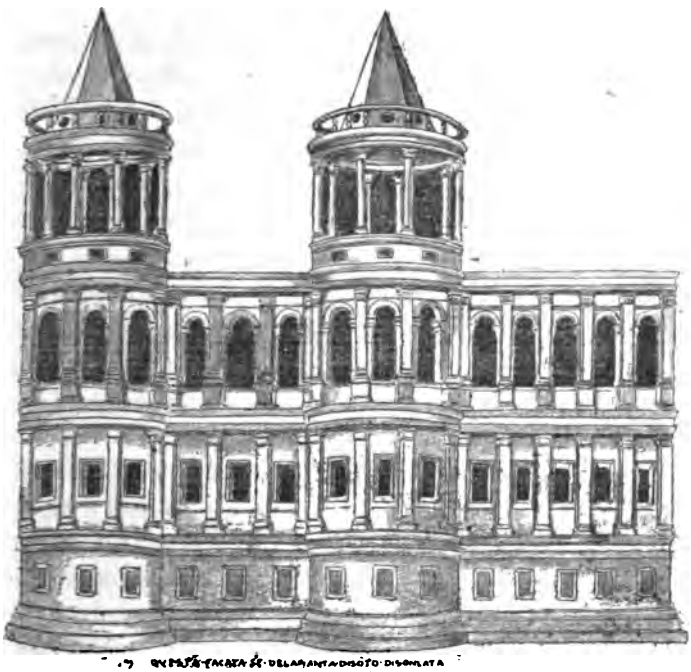

ÉLÉVATION D'UN MONUMENT ANTIQUE A AIX (?).
(Rome. Bibliothèque Barberini.)

départ aura dû être un édifice ou une partie d'édifice romain existant encore à cette époque.

Et il y a, croyons-nous, quelques raisons qui permettent de placer ce monument à Aix. Cette ville, en effet, a possédé de nombreux édifices de l'époque romaine, des temples, des thermes, un amphithéâtre et surtout un palais accompagné de tours, d'où le nom d'*Urbs Turrium aquensium* donné dans des chartes du moyen âge à un quartier ou bourg de la ville, pendant qu'un autre quartier portait le nom de *Civitas de Aquis*, toutes désignations conformes à la note de S. Gallo *chiamavasi per antico Aqui*.

Tous les anciens plans et vues cavalières de la ville d'Aix représentent *le palais* muni de ses tours. Dans l'un, un chiffre placé sur une rue qui sépare le palais d'un autre bâtiment renvoie à la légende ainsi conçue : *temple ou trésorerie*. Notons ce détail ; il peut nous donner l'explication de ces mots de la légende de S. Gallo, *era tenpio e forteza*. Or le *temple* des plans n'est autre chose que l'ancienne église Sainte-Catherine, bâtie par les Templiers en 1220 [1], et par conséquent doit correspondre au *tenpio* du texte de San Gallo. *Forteza* désigne soit le palais qui avait ses fortifications,

1. « Cette église, dont on aperçoit encore les fondements « sur la voie publique, le long de la façade méridionale des « prisons actuelles, fut démolie en 1787. » — *Les Rues d'Aix* ou *Recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence*, par Roux Alphéran, 1846, t. I.

soit la *porte du Gouvernement*, porte fortifiée qui donnait accès dans le logement des gouverneurs, et près de laquelle se trouvait aussi l'église ou chapelle de Saint-Mitre, comprise dans l'intérieur du palais. Un article de M. G. Lafaye, publié dans le *Magasin pittoresque* (avril 1884), sur l'ancien palais d'Aix, et auquel sont empruntés ces derniers détails, est accompagné d'une gravure qui, d'après un document conservé au Musée d'Aix, représente cette porte dans son ancien état.

« Ce palais, dit Chasteuil de Galaup dans sa « description *de l'entrée des Princes... dans la ville « d'Aix*, cité par Gibelin dans ses *Lettres sur les « tours antiques que l'on a démolies en Provence*, « etc., 1787, ce palais subsista jusqu'à ce que les « Maures entrèrent dans les provinces des Gaules « et le détruisirent... Il ne resta de ce magnifique « édifice que les trois tours que nous y voyons « encore et qui donnèrent lieu à nos princes cata- « lans de le rétablir, à ceux de la première maison « d'Anjou de l'augmenter, aux princes de la « seconde race d'Anjou de l'achever et aux rois « de France qui leur ont succédé d'y renfermer « toutes leurs juridictions. »

Il devint donc, comme l'atteste cette dernière indication, le siège de l'ancien Parlement de Provence, et c'est sur son emplacement que fut construit de 1822 à 1831 le Palais de la cour actuel.

Les trois tours dont il vient d'être question sont décrites par la plupart des anciens historiens de

la ville d'Aix, particulièrement par Jean-Scholastique Pitton dans son *Histoire de la ville d'Aix, capitale de la Provence*, etc., 1666. Leur démolition, qui eut lieu vers le milieu du siècle dernier, a été le sujet du mémoire précédemment cité, publié en 1787 : *Lettres sur les Tours antiques que l'on a démolies à Aix, en Provence, et sur les antiquités qu'elles renfermaient*, par Gibelin.

L'une de ces tours, dite de l'Horloge, élevée sur un soubassement carré, était circulaire au-dessus de ce soubassement, et contenait une sépulture. Son dernier étage, orné d'une colonnade, lui donnait une grande ressemblance avec le mausolée de Saint-Remy. D'anciennes gravures de ces tours sont conservées au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale[1] et de la Bibliothèque de la ville d'Aix[2]. Celle de l'Horloge a été donnée dans divers ouvrages d'archéologie. On peut en voir une reproduction dans le volume du *Congrès archéologique* tenu à Aix en 1855. L'ouvrage de Gibelin contient aussi des gravures des deux autres.

Ces deux dernières, entièrement rondes, s'appelaient, l'une *tour du Chaperon*, et l'autre *tour du Trésor*. Pitton nous apprend que cette dernière contenait les archives du roi, comte de Provence, et qu'elle était près de la chapelle Saint-Mitre.

Si nous rapprochons les plans et dessins de San

1. *Topographie des Bouches-du-Rhône.*
2. *Album de vues de Provence.*

Gallo de la vague description que Pitton a faite de ces tours et du palais, nous reconnaîtrons très vraisemblablement dans ces dessins une restitution libre, à la manière de l'architecte italien, de ces tours et de ce palais.

« Ensemble, dit-il, des fragments de vieux « murs de différente antiquité qui aboutissent « aux dites tours et spécialement les fragments « d'un mur antique, bâti en demi-rond, qui sem- « blait joindre les dites tours du Chapperon et du « Trésor, dont les attentes paraissent des deux « côtés, le mitan se trouvant avoir été ruiné par « succession du temps ; comme aussi quatre murs « situés derrière les demi-ronds qui font un bâti- « ment carré, dont la structure semble de même « antiquité que les dites tours du Trésor et du Cha- « peron, dans le vide duquel carré est la cour « des prisonniers criminels. »

En examinant le plan de San Gallo, on serait tenté de prendre, à première vue, le tracé courbe figuré entre les deux tours de droite pour l'indication d'un escalier extérieur. Mais la description précédente et le croquis ci-joint qui l'accompagne nous autorisent à voir dans cette courbe le tracé ou plutôt le souvenir des *fragments du mur antique bâti en demi-rond qui semblait joindre les deux tours*. Il est facile aussi de retrouver dans le carré figuré à droite des deux tours les *quatre murs, situés derrière les demi-ronds qui font un bâtiment carré*.

Plus loin, l'auteur des lettres en question ajoute : « De la tour du Trésor (la rondeur de la « tour demeurant en dehors), il part un grand « mur de gros quartiers de pierres comme « ladite Tour qui est posé à l'aspect du couchant « et va jusque dans un grand grenier à foin du « logis du Roi, au bout duquel le mur se termine « en un gros pilastre, qui fait l'encoigneure d'un « grand bâtiment carré avec le retour de la façade « tournée au septentrion ; le mur aboutit dans la « tresorerie et sur le haut d'iceluy il y paroît des « fenestrages comme ceux de la tour du Trésor. « En l'autre encoigneure, à laquelle commence « l'aspect du troisième mur, qui regarde l'orient « et s'en va vers la tour du Chapperon, mais « semble n'y aboutir pas si justement, comme « l'opposite aboutit à celle du Trésor, ainsi y « laisse quelque espace entre deux. »

Cette description, un peu confuse, nous montre en définitive un bâtiment carré qui, partant de la tour du Trésor, vient rejoindre la Tour du Chaperon, et c'est la disposition que reproduit le plan de San Gallo, sous une forme plus régulière. Là encore, comme à l'arc d'Orange, il a pris pour base de sa restitution des éléments qu'il a trouvés en place. Les deux tours, primitivement reliées par le mur courbe, lui ont donné l'idée d'introduire dans son plan la troisième tour, celle de l'Horloge, qui était séparée du palais, pour flanquer son premier carré de quatre tours d'angles, dispo-

sition du reste très fréquente aux XIV^e^ et XV^e^ s. dans les châteaux féodaux.

On retrouve, dans la disposition des fenêtres, la donnée qui est fournie, comme le dit notre auteur, par le *fenestrage* de la tour du Trésor; — les pilastres semblent aussi conformes à ce qui est dit de l'architecture des deux tours, *laquelle tient un peu du dorique avec des pilastres carrés*. Notons également que dans une des anciennes vues cavalières de la ville d'Aix, mentionnées précédemment, deux des trois tours qui font partie du palais portent une toiture conique élancée. C'est sans doute ce genre de toiture qui se trouve rappelé dans le dessin de S. Gallo par la pyramide qui surmonte les deux tours.

En résumé, les rapprochements que je viens de signaler, l'examen des anciens plans et anciennes vues d'Aix, l'étude de M. G. Lafaye, publiée dans le *Magasin pittoresque* avec les dessins de restitution qui l'accompagnent, me confirment dans l'opinion que l'édifice représenté par San Gallo doit être l'ancien palais d'Aix [1]. Le mot *tenpio* de la légende désigne évidemment l'ancienne église des Templiers.

Peut-être en a-t-il été pour cette légende expli-

1. Voir aussi dans l'ouvrage de Roux Alphéran, *Les Rues d'Aix*, une vue du Palais démoli en 1786 où sont figurées les tours romaines enclavées dans la façade principale. Une face latérale y paraît divisée en deux étages de fenêtres cintrées placées dans des entrecolonnements.

cative de même que pour les compositions graphiques, exécutées d'après des notes incomplètes. Des confusions de noms auront amené plus tard une rédaction qui se sera éloignée, elle aussi, de l'exacte vérité, et j'espère que quelques-uns de nos érudits confrères, familiarisés avec l'histoire et la linguistique de la Provence, sauront apporter sur cette intéressante question de nouveaux éclaircissements.

P. S. L'examen qu'il m'a été donné de faire du manuscrit même de San Gallo à la Bibliothèque Barberini, à Rome, depuis la rédaction de cette notice, démontre que San Gallo était aussi sujet à confondre entre eux les noms de certains points de Rome même. C'est ainsi qu'au dessin de la Porte Saint-Laurent il donne le nom de Porte Saint-Sébastien. Après cela, rien d'étonnant qu'il ait confondu dans ses notes, au retour de son voyage, une ville de Provence avec une autre, *Grasa* avec l'antique *Aqui*. N'attachons donc pas une grande importance à la présence du mot *Grasa* dans sa légende explicative.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR LES

MANUSCRITS ET LES ŒUVRES D'ARCHITECTURE

DE LA

FAMILLE DES SAN GALLO

AINSI QUE SUR PLUSIEURS MONUMENTS DE L'ITALIE.

Par M. le baron DE GEYMÜLLER, associé correspondant étranger.

Lu dans les séances des 25 mars et 8 avril 1885.

I.

Volume de dessins par Antonio da San Gallo l'Ancien, et par son neveu Francesco. (Appartenant à M. Henry de Geymüller.)

Ce volume, que j'ai eu l'honneur de présenter à l'examen de la Société des Antiquaires dans la réunion du 25 mars, est en quelque sorte resté inconnu jusqu'ici. La tradition faisait de Giuliano da San Gallo l'un des principaux auteurs, et c'est sous son nom seul qu'il figure dans les quelques mentions qui en ont été faites[1]. Ce qui semblait

1. Padre Maestro A. Guglielmotti, *Storia delle Fortificazioni della Spiaggia Romana,* p. 98 et 102. — E. Müntz, *les*

confirmer cette dernière opinion, c'est que, de même que le célèbre volume de la Bibliothèque Barberini à Rome, il révèle deux mains différentes et contient de nombreuses adjonctions indubitablement authentiques de Francesco, fils de Giuliano. L'écriture peu fréquente d'ailleurs qui accompagne quelques-uns des croquis de la main plus ancienne du volume présente certaines lettres qui ressemblent à celles de Giuliano. C'est enfin à ce dernier et à son fils que l'attribuait Carlo Pini, le regretté conservateur de la collection de dessins aux Uffizi, l'une des rares personnes ayant une compétence véritable en matière de dessins d'architecture de cette époque. Il en fit le catalogue ainsi que celui de deux autres volumes non moins précieux pour le comte Bernardino di Campello, qui me céda ces volumes il y a dix ans environ. Ils proviennent de la célèbre collection de la Casa Gaddi à Florence, citée par Vasari[1]. Moi-même

Arts à la cour des Papes, t. II, p. 306. — H. Tode, *Die Antiken in den Stichen Marcanton's*. Leipzig, 1881, p. 15. Il résulte du présent travail que le dessin conservé à l'Albertina à Vienne, pour créer un entourage architectonique au Laocoon, et décrit par M. Tode, doit être lui aussi très probablement d'Antonio et non de Giuliano.

1. En rédigeant le présent mémoire, j'ai examiné pour la première fois les catalogues antérieurs à celui fait par M. Pini et j'ai été étonné d'en trouver un du siècle dernier, donnant feuille par feuille le contenu de mon volume et ayant le titre suivant : *Cartella A. Raccolta dei disegni autographi di architettura, idraulica, meccanica derivati dalla celebre raccolta di Casa Gaddi ed in essa per antica tradizione ritenuta per il por-*

je considérais cette double attribution comme exacte. Il y a deux ans toutefois, en étudiant plus attentivement ce manuscrit, je fus frappé d'y trouver une série d'études pour la Madonna di S. Biagio, à Montepulciano, église commencée deux ans après la mort de Giuliano par Antonio, son frère cadet, à la suite de miracles attribués à cette madone, et également postérieurs à cette mort. Ce fait constaté, en soumettant à un examen minutieux toutes les écritures autres que celle, bien différente, de Francesco, et en les comparant avec les photographies et les calques des rares autographes d'Antonio l'Ancien connus jusqu'ici, et dont j'avais vérifié la parfaite authenticité, j'acquis la preuve que la grande majorité des dessins dans ce volume étaient de la main d'Antonio et non de

tafoglio dei celebri architetti Antonio e Giuliano da S. Gallo. Une main postérieure y avait encore ajouté le nom de *Francesco*. En faisant précéder le nom d'Antonio par celui de Giuliano, il semble que c'est bien le frère de ce dernier que l'on a voulu désigner et non son neveu Antoine le jeune; M. Ravioli, dans son travail si utile sur les *Nove da Sangallo* cité plus loin, est tombé dans une erreur involontaire qu'il importe de rectifier. Aux pages 12-13 et 32-34, en parlant des dessins de la Casa Gaddi à l'occasion d'un volume intéressant qui en provient également, possédé par lui et qu'il a bien voulu nous montrer, il cite le titre ci-dessus comme étant celui de toute une partie de la collection et s'appliquant aussi à son volume : cela provient de ce qu'il n'a eu connaissance de ce titre que par des lettres adressées entre 1748 et 1752 par Rosso Antonio Martini à Mgr Bottari, qui sans donner de détails n'indiquait pas que ce titre s'applique à mon volume seulement.

celle de son frère Giuliano ; les autres, ainsi qu'on l'admettait, sont bien de Francesco le fils, dont Vasari dit : *ha salvato insino a oggi tutte le cose de' suoi vecchi e l'ha in venerazione.*

Outre une certitude dorénavant absolue, cette origine explique bien mieux la présence des deux projets si intéressants pour l'enceinte, maintenant intérieure, du château Saint-Ange à Rome, exécutée précisément, comme on le savait, par Antonio l'Ancien, entre les années 1492 et 1495. Le fait que les deux frères avaient beaucoup travaillé en commun ne semblait pas un empêchement à l'ancienne attribution à Giuliano, bien qu'Antonio passât seul pour auteur de ces travaux et que Giuliano, à cette époque, absent de Rome, suivît la fortune du grand cardinal qui fut plus tard Jules II.

La reliure si originale d'aspect, et qui n'est en aucun cas postérieure à Francesco, se compose d'une couverture molle en peau de sanglier renforcée de quatre courroies cousues et d'une cinquième à boucle, d'une couverture intérieure en vélin qui porte le premier et le dernier numéro des 148 feuillets. Les autres sont en papier fort bien conservé mesurant $0^{m}29 \times 0^{m}405$. Les feuillets, sauf une douzaine qui sont blancs, contiennent généralement de nombreux croquis ou dessins. Ce manuscrit, à l'opposite des deux volumes de Giuliano, à Rome et à Sienne, n'était pas le *livre des monuments antiques* que chaque maître de

cette époque, fût-il architecte, peintre, sculpteur ou orfèvre, compulsait patiemment; c'était un album d'études. On y rencontre, comme chez la plupart des maîtres marquants de cette époque, les dessins d'après l'antique, des projets pour églises, palais, maisons et forteresses, des études d'hydraulique et de mécanique, enfin aussi des figures. Parmi les autographes d'Antonio, un certain nombre se rattachent à des monuments célèbres sur lesquels elles fournissent une série de renseignements nouveaux dont nous allons signaler quelques-uns des plus marquants.

I.

I. *Dessins d'Antonio l'Ancien, d'après des monuments antiques. Feuille 9.* Plan de la basilique de Constantin au Forum, avec un portique inspiré de celui du Panthéon, restitution inexacte, mais confirmant combien peu de vestiges subsistaient alors de cette partie de l'édifice.

Feuille 62. Chapiteau ionique à volutes tombantes, telles que Giuliano les imita dans le cloître de Santa Maria Maddalena dei Pazzi, à Florence, d'après un modèle antique, trouvé selon Vasari à Fiesole. Un chapiteau analogue est figuré dans le volume de Giuliano, à Rome, fol. 38 v°, sur une porte surmontée d'un fronton avec l'indication suivante : « *Porta apreso à la tore de Conti a una*

Fig. I.

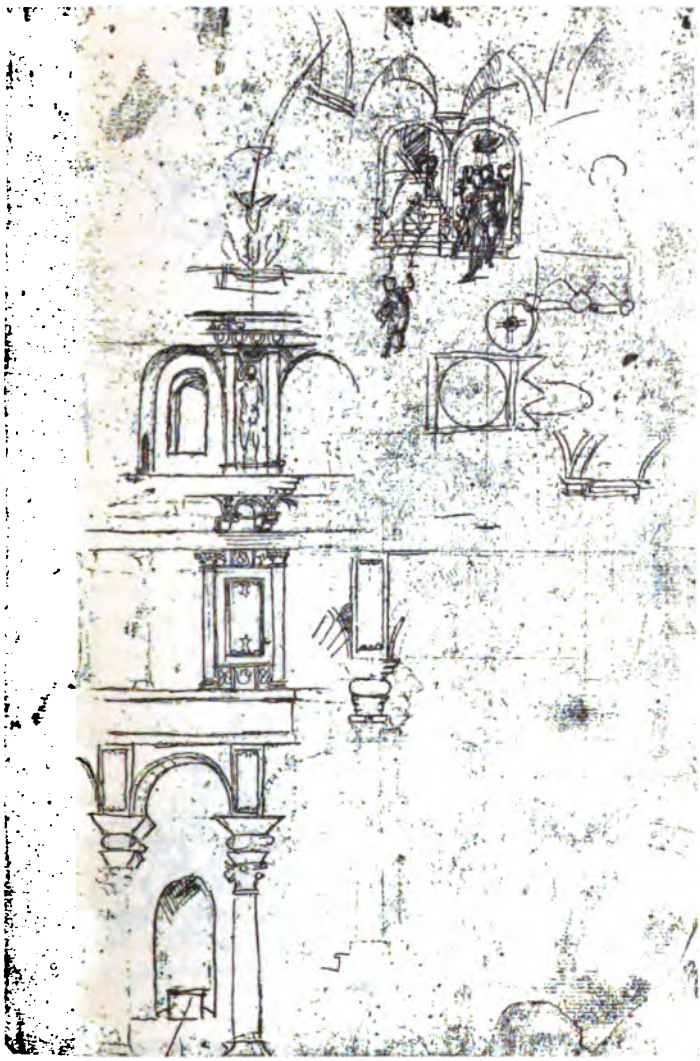

Travée de Sainte-Constance, a Rome.

Fig. II.

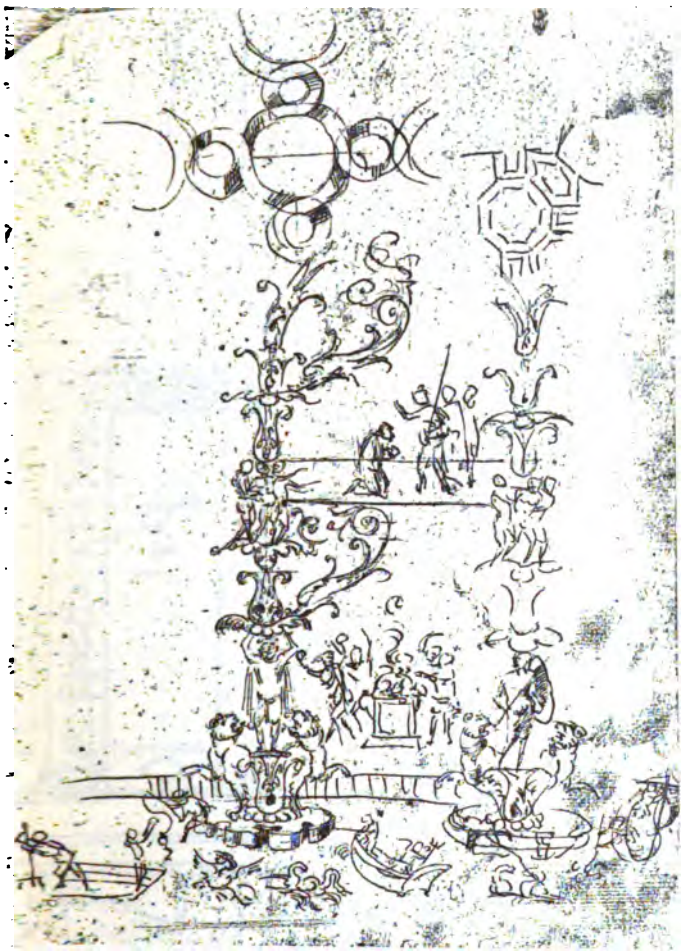

Fragments des mosaïques de Sainte-Constance.

Fig. III.

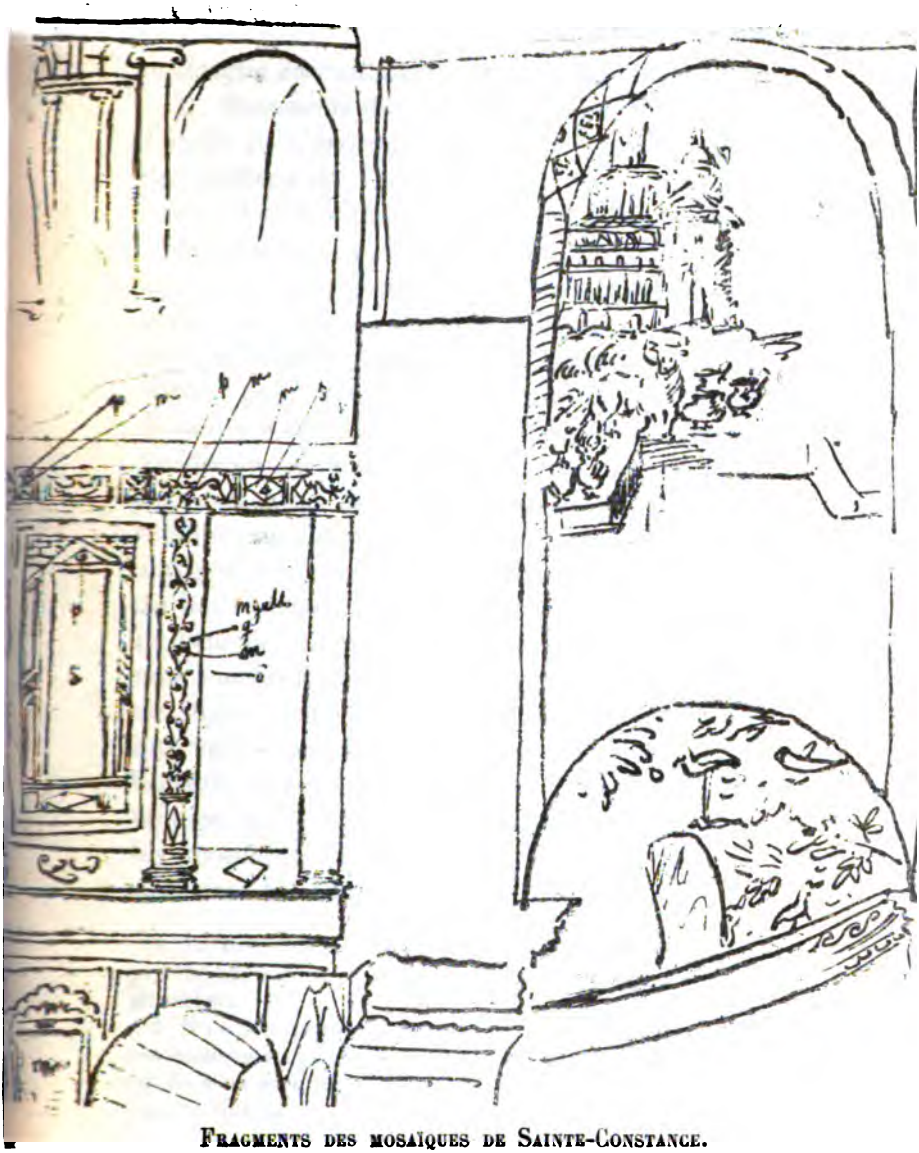

Fragments des mosaïques de Sainte-Constance.
(Berlin. Cabinet des Estampes.)

anticaglia dove istavano l'arme de Roma ecc...[1]. »

II. *Monuments de la première époque chrétienne. Feuille 5.* L'énorme monolithe formant la voûte du tombeau de Théodoric, à Ravenne, avec des cordes dans les anses comme pour le soulever.

Sᵃ Costanza à Rome. La page 44, dont la fig. 1 ci-contre donne la réduction, montre une travée intérieure jusqu'à la naissance de la coupole; la page 51 (figure 2) est plus intéressante encore pour nous, car elle contient le système de la décoration en mosaïque aujourd'hui perdue. Au-dessus de la corniche, une zone représentant de l'eau avec des oiseaux aquatiques, et des hommes montés sur des barques et des radeaux occupés à pêcher. Au droit de chaque colonne du bas se trouve comme une petite île, du milieu de laquelle s'élève un montant d'arabesques réunies à une certaine hauteur par une bande ornée de sujets. Celui figuré ici est un baptême. Les intervalles sont décorés par d'autres représentations de scènes variées. Les deux motifs géométriques, dans le haut de la page, sont pris parmi les mosaïques actuellement existantes dans le pourtour de l'édifice[2].

1. Le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts,* vol. III, p. 190, donne un exemple du même type, reproduit à Fontainebleau.

2. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de compléter ces renseignements par un autre document, fragment d'un dessin dû à un architecte français ou belge du XVIᵉ siècle, qui montre une partie de mosaïque également disparue dans la

Monuments de la Renaissance.

A. Églises. Études pour la Madonna di S. Biagio à Montepulciano. Une trentaine de croquis se rapportent à cette église qui est, non seulement le principal titre de gloire d'Antonio l'Ancien, mais encore, par son architecture exécutée d'un seul jet, aussi bien que par sa position, l'un des plus intéressants édifices à dôme de l'Italie. Le premier croquis se trouve à la page 3. Si l'on ne voyait, par quelques restes d'une ancienne pagination, que la disposition des feuillets a été modifiée, probablement du temps de Francesco, on en conclurait à tort, comme on le verra, que le volume a été commencé en même temps que l'édifice, en 1518.

Plan d'ensemble. Feuille 4 v°. La disposition si caractéristique de la sacristie, mieux accusée encore f. 47, ayant à l'extérieur l'apparence d'une abside qui ne dépasse pas la hauteur du rez-de-chaussée, ne permet aucun doute sur l'identité du monument. Une différence assez notable mérite cepen-

région de la voûte du bas côté qui est surélevé au-dessus de l'autel et dont la figure 3 donne une représentation partielle. Ce dessin, autrefois dans la collection de M. Destailleur, se trouve maintenant au Musée de Berlin; il offre l'une des représentations les plus complètes de la partie du monument au-dessous du dôme. Nous l'avions communiqué à M. Müntz trop tard pour qu'il pût figurer parmi ses premières publications sur ce monument; il a bien voulu nous prêter le cliché qu'il en a fait faire en vue de ses études.

dant d'attirer notre attention. Au lieu d'avoir deux campaniles isolés entre la façade et le transept tels que nous les voyons présentement, Antonio comptait d'abord, ou bien n'en point mettre du tout, ou bien en placer quatre moins importants sur les espaces carrés indiqués dans les angles rentrants de la croix grecque comme formant corps avec l'édifice même. La première alternative nous paraît la plus vraisemblable. Toutefois, Antonio pouvait fort bien avoir ajouté les campaniles actuels dans une étude postérieure, et il me paraîtrait téméraire de conclure de leur absence dans ces premières esquisses d'une part, et de l'autre, de l'existence de deux médailles de Francesco da Sangallo[1] ayant au revers une tour

1. L'une de ces médailles a été publiée par M. Friedländer dans l'*Annuaire* des musées de Berlin, III, pl. XXXIII. Au droit, autour du portrait de Francesco, on lit : FRANCESCO DA SANGALLO SCVLTORE E ARCHITETTO FIOREN., et au revers :

O | M
P V | D. L
S | I

M. Friedländer rapporte que des exemplaires de cette médaille furent trouvés en 1860, en démolissant des substructions pour creuser les fondations de la nouvelle façade de S^a Croce, à Florence. Il résulte de là que Francesco, chargé de construire un campanile à côté de la façade de S^a Croce, se souvint pour le moins de celui de son oncle, à Montepulciano, dans cette œuvre dont les fondations seules furent posées. M. Armand, dans ses *Médailleurs italiens des XV^e et XVI^e siècles*, t. I, p. 158, cite également ces médailles; il dit qu'il en existe deux types de grandeurs différentes dans les cabinets de Berlin et de Florence.

à peu près identique à celles de la Madonna di Montepulciano, puis du fait que nous avons cru devoir reconnaître son œuvre plutôt que celle de son oncle Antonio dans le palais Tarugi, à Montepulciano [1], il serait prématuré, disons-nous, de conclure de là que les campaniles de la Madonna di San Biagio, dont un seul est achevé, soit une adjonction postérieure faite par Francesco da Sangallo, et non l'œuvre d'Antonio l'Ancien.

Ici, Antonio proposait d'orner le bras antérieur de la croix grecque par un portique de six colonnes de front et de trois de côté, surmonté d'un fronton. Notre volume contient une série d'études intéressantes pour ce porche, avec deux colonnes accouplées en profondeur, afin de mieux résister à la poussée d'une voûte à laquelle Antonio désirait suspendre, au moyen de clés pendantes, un plafond horizontal en pierre à caissons richement sculpté.

L'église de la Madonna à Loreto dans les Marches. Pages 11 v° et 12. Deux plans lavés au bistre, contenant un projet intéressant pour la consolidation des piliers de la coupole qui, voûtée en 1499 par Giuliano, frère de notre Antonio, commença dès l'année suivante à menacer ruine. Les travaux nécessaires ne furent toutefois exécutés qu'après 1509, par son neveu Antonio da Sangallo, le

1. Annotations à la cinquième édition du *Cicerone* de Burckhardt; Leipzig, 1884, p. 101-102.

jeune, et, ainsi que nous l'avons prouvé[1], d'après des plans plus simples et plus hardis de son maître Bramante.

Saint-Pierre de Rome. Feuille 30. Partie du plan d'un vestibule d'église évidemment inspiré des projets pour cette partie de la basilique vaticane, et tels que les formulait Antonio da San Gallo le Jeune, entre les années 1514 et 1520. Il paraît difficile de ne pas admettre que le présent plan n'ait pas eu la même destination, d'autant plus qu'aux feuilles 13 et 134 nous voyons deux fragments dont le premier se rapproche de quelques études de Bramante pour Saint-Pierre, d'un type analogue à l'étude que nous avons publiée figure 3 de la pl. XXIII de notre ouvrage.

Études pour des églises inconnues. 1) Pour une église circulaire dont le bas côté, de même forme, est séparé par des colonnes accouplées suivant la profondeur. Comme ces études précèdent immédiatement le premier dessin relatif à S^a^ Costanza, il semble qu'elles se rattachent à un projet de transformation de ce monument, ou du moins qu'elles sont inspirées par lui.

2) Plan achevé d'une chapelle circulaire à l'intérieur. Trois des faces de l'octogone que revêt l'extérieur sont ornées de portiques de quatre

1. *Les Projets primitifs pour Saint-Pierre de Rome,* p. 95. Depuis lors, M. Schmarsow, dans l'*Art*, 1881, II, p. 201 et suiv., a confirmé ce fait.

colonnes chaque ; le quatrième côté relie l'édifice à différentes dépendances.

3) Église dont la nef rectangulaire est entourée de quatre côtés d'arcades formant vestibule, chapelles et jubé séparant la nef d'avec le chœur.

Études pour la Villa Madame, à Rome. Dans le volume que j'ai publié sur Raphaël, architecte, à l'occasion de son quatrième centenaire, j'ai donné pour la première fois une série d'études faites, soit pour le grand architecte et peintre, pour cette villa, soit, après sa mort, en vue de son achèvement par trois membres de la famille des San Gallo : Antonio le Jeune, son frère Battista, dit le Gobbo, et leur cousin, le Francesco de notre volume. Il m'avait complètement échappé, jusqu'au moment de rédiger le présent mémoire, que, parmi les quatre études pour un grand palais avec cour circulaire entourée de portiques au centre, deux, sur les pages 147 v° et 148, ne peuvent être que pour la Villa Madame, tant la distribution avec des vestibules à trois nefs, situés dans les axes et conduisant aux loges extérieures, est semblable à celle de l'étude que j'ai publiée à la page 63. Dans l'un de ces deux plans, fol. 118, le portique circulaire domine une triple rangée de gradins qui transformaient cette cour en amphithéâtre. Antonio paraît s'être souvenu d'une disposition analogue, bien que de forme rectangulaire, dans l'un des

palais que son frère avait projeté en 1488[1] pour le roi de Naples, tandis que dans les projets définitifs la cour restait libre, mais se trouvait dominée par un véritable théâtre adossé à la montagne contiguë. Une troisième variante des deux études de notre volume fut découpée, par Giuliano da San Gallo lui-même, pour contre-coller et agrandir la feuille sur laquelle il dessinait et signait, en 1516, l'année même de sa mort, l'un de ses nombreux projets pour la façade de S. Lorenzo à Florence. Ce ne sont donc plus seulement trois membres de la deuxième génération des San Gallo, c'est aussi Antonio l'Ancien, et peut-être enfin Giuliano, que nous voyons sous la direction de ce Raphaël, que Bramante venait de déclarer le plus capable de lui succéder dans les travaux de Saint-Pierre, contribuer à la création de la plus belle des Villas, dont l'influence ne fut guère moindre dans ce domaine de l'architecture que ne le furent les projets pour la basilique vaticane sur le terrain de l'architecture sacrée.

Cette participation d'Antonio Giamberti da San Gallo aux études pour le monument si important que voulait élever Jules de Médicis ne doit pas étonner quand l'on songe que le cardinal, plus tard Clément VII, avait été non seulement tenu

1. Manuscrit de Giuliano à la Bibl. Barberini, fol. 39 v°, publié par M. R. Redtenbacher dans la *Allgemeine Bauzeitung*, 1879.

sur les fonts baptismaux par Antonio, mais avait passé les sept premières années de sa vie recueilli dans sa maison à Florence[1].

Une autre conséquence qui dérive de ces faits est que le commencement de la Villa, que nous avions placé au plus tard en l'année 1517, doit être avancé d'une année au moins, puisqu'en 1516 déjà Giuliano découpait une des études que lui ou son frère avait faites pour ce monument.

Architecture militaire. Sans nous arrêter sur cette partie des études d'Antonio, contenue dans le manuscrit qui nous occupe, il importe de rappeler l'intérêt que présentent les deux projets pour la fortification du château Saint-Ange, et qui a été signalé par le Père Guglielmotti qui fait autorité en pareille matière[2]. Nous saisissons sur le vif Antonio préoccupé de la transformation du système des tours en bastions véritables à faces rectilignes, avec lesquels commença la fortification moderne. Nous y voyons enfin une disposition de caponnières circulaires placées aux angles pour battre les fossés intérieurs du fort et dans ce dernier projet l'enceinte extérieure renferme un port communiquant avec le Tibre pour y mettre à l'abri plusieurs galères. Étant donné le rôle prédominant

1. Ravioli, *op. cit.*, p. 11.
2. *Op. cit., loc. cit.*

que jouèrent les Sangallo dans la création des éléments de la fortification moderne, ces pièces prennent l'importance de véritables monuments historiques.

Études de figures. Parmi celles-ci, je citerai seulement une figure inspirée du David en bronze de Donatello, fol. 11 v°, en rappelant qu'Antonio, au dire de Vasari, était célèbre pour ses crucifix en bois. Sa manière de dessiner la figure rappelle parfois celle de son frère à un tel point que, si l'on n'a pas sous les yeux des types authentiques de l'un et de l'autre, la distinction devient en quelque sorte impossible.

II.

Études de Francesco da San Gallo. Pour ne pas donner trop d'étendue à cette description, je me bornerai à citer un croquis pour le monument de Paul Jove, exécuté par Francesco dans le cloître de S. Lorenzo à Florence. On y voit l'évêque assis sous une draperie, dans son attitude à peu près définitive, n'ayant pour tout vêtement que sa mitre d'évêque, puis le piédestal pour un monument équestre, feuille 60; des études pour un très grand couvent dont le milieu est occupé par une église avec une coupole octogone; un pont défendu par des bastions à oreillons et de nombreux croquis de figures dont plusieurs semblent se rattacher à

son groupe bien connu de sainte Anne, de la Vierge et de l'enfant Jésus dans l'église d'Or San Michele à Florence; un torse antique de femme, etc.

Cette réunion des dessins de l'oncle et du neveu dans un même volume sera désormais comme un symbole de leur association dans les travaux de défense de Florence, dont la direction leur avait été confiée[1] pendant le fameux siège de 1529-30. Les études d'un front bastionné très intéressant, fol. 19, et dans lesquelles il me semble reconnaître les deux mains différentes, sont peut-être un reflet de leurs communs efforts patriotiques. Loin de diminuer de prix à nos yeux, par la substitution d'Antonio à son frère Giuliano, ce volume n'en devient que plus précieux, car, non seulement on ne connaît à peu près aucun manuscrit d'Antonio l'Ancien (Ravioli, p. 12), mais encore, pour moi, les églises de Montepulciano et de l'Annunziata, à Arezzo, dénotent que, dans l'architecture religieuse, le frère cadet surpassait son aîné comme on l'avait déjà dit pour l'architecture militaire[2].

1. C. Ravioli, *Notizie sui lavori di architettura militare, etc., dei nove da Sangallo,* Rome, 1863, p. 11 et 14.
2. Le même, p. 8.

II.

Aristotile da San Gallo et son cousin G. Battista dit « il Gobbo, » les véritables auteurs du livre de dessins d'architecture attribués à Michel-Ange, au musée Wicar à Lille.

Ce recueil, assez important par lui-même, a acquis une véritable célébrité grâce à l'attribution faite à Michel-Ange par Wicar, maintenue dans le catalogue de l'année 1856 et répétée, sans garantie, il est vrai, par M. Gotti, dans sa biographie du Buonarroti publiée lors de son quatrième centenaire. Cependant, en 1866 déjà, M. Benvignat[1] avait démontré de la façon la plus péremptoire l'impossibilité de conserver cette attribution. Avant même d'avoir vu les originaux, à la simple inspection des photographies prises d'après le recueil, j'étais arrivé avec non moins de certitude et pour des raisons analogues au même résultat que M. Benvignat, dont j'ignorais alors le savant mémoire.

Restait à découvrir les auteurs du recueil, je dis *les* auteurs, car on y distingue immédiatement deux mains différentes. L'auteur de l'une des séries, que je désignerai pour le moment comme la série A, dessine avec beaucoup de sûreté, d'aban-

1. M. Benvignat, *Recherches sur l'authenticité d'un livre de croquis attribué par Wicar à Michel-Ange.* Lille, 1866.

don et même de caprice. Celui de la série B a moins de laisser aller, et révèle parfois comme une gêne, une préoccupation d'imiter la manière de dessiner de la série A, au point que nous étions allé jusqu'à penser que Wicar lui-même, que l'on nous désignait, de tous côtés, comme fort capable d'un tel fait, pouvait avoir copié cette partie de l'album d'après une autre moitié dont il aurait disposé ailleurs et de laquelle plusieurs feuillets que nous avions vus au Cabinet des estampes de Munich, et indubitablement de l'auteur de la série A, pouvaient avoir fait partie[1]. Notre vénérable ami le professeur Donaldson, dans la séance du 14 novembre 1853 de l'Institut royal des architectes britanniques, avait lu un savant mémoire sur cette intéressante collection et émettait l'opinion que l'auteur principal pouvait être Vasari. — Pour notre part, nous n'avons jamais pu accepter cette hypothèse, car, longtemps avant de connaître les dessins de Lille, nous avions vu aux Uffizi des dessins de l'auteur de la série A, qui, en aucun cas, ne pouvaient être de Vasari, et qui, par certains côtés, nous rendaient au plus haut degré désireux de connaître le nom de leur auteur. Après seize ans d'attente ce désir fut satisfait.

Pendant de nouvelles recherches minutieuses, que j'entrepris pendant l'hiver de 1881 à 1882

1. *Les Projets primitifs pour Saint-Pierre de Rome,* pages 66 n. 3, 96, 142, 312 n. 2.

parmi les dessins conservés aux Uffizi, je remarquai que l'écriture d'une feuille manuscrite, citée déjà par les annotateurs du Vasari Le Monnier, était précisément celle de l'auteur de la série A du musée Wicar. Elle posait diverses questions accompagnées de croquis sur les travaux de la nouvelle forteresse de Pérouse dont Antonio da San Gallo le Jeune était l'architecte militaire. — Antonio répondit aux questions sur la feuille même et la retournait à son auteur avec l'adresse : *A Mastro Aristotile alla rocha di Perugia*, et nous révélait ainsi le nom de l'auteur de la série A en la personne de l'un de ses cousins qui, ainsi qu'on le savait, surveillait les travaux de cette forteresse.

Quant à l'auteur de la série B, il ne tarda non plus beaucoup à se faire connaître. En étudiant les trois manières de dessiner et d'écrire par lesquelles passa successivement Giovan Battista da San Gallo, frère d'Antonio le Jeune, nous trouvions non seulement une série de pièces où son écriture était absolument celle de la série B à Lille, mais parmi ces nombreux papiers provenant de la succession des Sangallo, nous en trouvions qui, comme ceux de Lille, différaient de sa manière habituelle de dessiner et reproduisaient par différents côtés des particularités dans la manière de son cousin Aristotile ; ce fait, rapproché de la coexistence des deux séries dans un même album à Lille, révélait que dans ce cas *le Gobbo* n'avait pas dessiné d'après

les monuments originaux, mais d'après les dessins de son cousin Aristotile[1]. Nous étions donc bien, dans le cas de la série B, en présence de copies, mais au lieu d'être de Wicar, comme nous l'avions craint, elles étaient d'un collaborateur contemporain. — Nous devons donc sur ce point une réparation à la mémoire du généreux fondateur du musée de Lille. Notre constatation fut d'ailleurs contrôlée par une circonstance heureuse, le voyage à Florence de M. Delecroix qui, comme membre de la commission du musée de Wicar, s'était donné beaucoup de peine pour rechercher les auteurs du recueil, et qui se trouvait avoir avec lui de nombreuses photographies d'après l'album qui nous occupe; la comparaison de l'écriture de la série B avec la troisième manière du Gobbo ne laissait aucun doute sur leur identité parfaite. Quant aux dessins qui, en plusieurs cas, ont servi d'originaux à ceux du recueil de Lille, nous en dirons quelques mots à l'occasion de la notice suivante. Les dessins d'Aristotile dans ce recueil sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux que ceux de son cousin. Sur un nombre total de plus de 180 pages, neuf, tout au plus douze, sont de sa main.

1. Nous avons eu l'occasion d'énoncer brièvement ce fait dans notre *Raffaello studiato come Architetto*; Milan, 1884, page 29, n° 31. Nous y avons reproduit deux dessins d'Aristote aux pages 20 et 76.

III.

Documents nouveaux tirés du Recueil de Giuliano da Sangallo conservé à la bibliothèque Barberine.

Rectification. Dans une note communiquée à M. E. Müntz et qu'il a reproduite dans son ouvrage sur les arts à la cour des Papes[1], nous insistions sur le fait qu'une partie des dessins du recueil de Giuliano, ceux accompagnés de notes manuscrites de son fils Francesco, étaient également l'œuvre de ce dernier, et non du père. — C'est ce qui paraissait résulter de ces dessins, en général tracés d'une plume plus souple que les autres, puis de la teneur même d'une note dont les caractères majuscules, soigneusement moulés, semblaient également devoir faire remonter l'origine à Francesco; elle disait : *Questo è uno tempio d'Apolo in Atene per disegno d'uno Greco* MI DETE IN ANCHONA diamirto B. XXXIII. Cette opinion, partagée par différents savants et fondée en partie sur le témoignage d'auteurs anciens[2], si elle était exacte, ainsi que nous l'avons cru pendant longtemps, pouvait être l'occasion d'erreurs, notamment en ce qui concerne les édifices grecs représentés dans le volume

1. Deuxième partie, p. 306.

2. M. Camillo Ravioli (*op. cit.*, pp. 49, 51) constatait déjà l'écriture de Francesco sur un certain nombre de feuillets.

de la Barberine, aussi avions-nous tenu à appeler l'attention sur ce fait. Notre communication à M. Müntz reposait sur un examen, déjà ancien, fait en 1865 et 1868. Mais une nouvelle étude, entreprise dans des conditions beaucoup plus favorables, nous a démontré que *tout le volume ne contient pas un dessin qui ne soit de la main même de Giuliano*. — Seules, celles des annotations qui sont facilement reconnaissables à leur belle écriture émanent de son fils Francesco. C'est en janvier et en mai 1882, à la suite de plusieurs mois consacrés à l'étude la plus minutieuse des dessins si nombreux et si variés des différents membres de la famille da San Gallo, conservés aux Uffizi, que nous avons pu faire cette constatation dont nous pouvons d'autant mieux affirmer l'exactitude que nous dressions l'inventaire du volume dont par suite aucune figure ne nous a échappé.

Grandeur primitive du Recueil. Cette étude minutieuse nous a révélé un fait qui paraît avoir passé inaperçu jusqu'ici. — Le manuscrit, commencé, d'après l'indication même de Giuliano, à Rome, en 1465, n'avait pas d'abord l'importance que nous lui reconnaissons actuellement. Les dix-sept premiers feuillets formaient partie d'un album de dimensions moindres ne mesurant que $0^{m}27 \times 397$. Ces feuilles, en vélin, furent plus tard renmargées avec beaucoup de soin et amenées à la grandeur des autres feuilles du volume qui ont

0m390 × 454. La pagination des petites feuilles, encore visible, est d'un numéro plus fort que l'actuelle, et sous les grandes lettres de l'inscription bien connue : QUESTO LIBRO E DI Giuliano, etc., on peut reconnaître dans le vélin le dessin gratté d'un *siège* en marbre ou en bois sculpté. Il s'ensuit que les dessins, sur les parties renmargées des dix-sept premiers feuillets, sont nécessairement postérieurs à ceux à l'intérieur des mêmes feuilles.

Nature de ce Recueil. A la différence de notre manuscrit d'Antonio et de Francesco da San Gallo, celui de Giuliano, annoté par Francesco et conservé dans la Barberine, n'était pas un volume d'étude, c'était la *Collection des monuments antiques* formée pendant toute sa carrière, une sorte de Musée. Les monuments modernes que Giuliano y a entremêlés sont très rares et ne semblent y avoir été admis que par hasard ou grâce à leur importance exceptionnelle. Ce ne sont guère que la Tour des Asinelli à Bologne, feuille 16, sur la marge ajoutée ; à Florence, la Chapelle des Anges, commencée par Brunellesco, la cathédrale, le Baptistère. Parmi les œuvres de contemporains, seul le tempietto de Bramante a S. Pietro in Montorio y trouva place, et de ses propres œuvres Giuliano y fait figurer le beau plan de 1488 pour le palais du roi de Naples et un de ceux pour la continuation de Saint-Pierre de Rome après la mort de Bramante

et publiée par nous[1], œuvre très peu satisfaisante d'ailleurs, mais qui montre Giuliano, deux ans avant sa mort, ajoutant encore des dessins à son manuscrit. Celui-ci est donc un document demi-séculaire de l'intérêt que Giuliano, comme tous les maîtres de cette époque, consacraient à l'étude des monuments antiques. Ces cinquante années, qui peuvent ainsi exister entre deux dessins juxtaposés de Giuliano, ont contribué à y faire voir quelquefois deux mains différentes. C'est à ce beau recueil, connu des archéologues dès le XVII[e] siècle, non moins qu'à son amitié avec Michel-Ange, que Giuliano da San Gallo doit une bonne partie de sa renommée. Nous avions été tenté de donner maintenant l'inventaire des monuments antiques figurés dans le volume de l'architecte florentin pour faire suite à celui que M. Müntz donne ici pour le volume de Giuliano à Sienne, mais, sans compter que cette énumération serait fort longue, il m'a toujours semblé qu'un travail de ce genre n'acquerrait une valeur utile que si, d'une part, il était accompagné de commentaires fort précis que nous ne sommes pas en état de donner maintenant, et, de l'autre, que si l'on rapproche le contenu du volume de Giuliano de celui d'autres recueils d'une importance égale ou supérieure.

1. *Les Projets primitifs pour Saint-Pierre, etc.*, pl. XXVIII, figure 3, et pl. XXIX.

C'est un travail que nous espérons pouvoir faire quelque jour.

Je termine cette notice par une remarque générale s'appliquant à beaucoup de ces recueils du XVI^e^ siècle, et qu'il est bon de ne pas perdre de vue. Les artistes de cette époque, pas plus que les nôtres, n'étaient toujours à même d'examiner les monuments originaux. Souvent ils copiaient les études de leurs maîtres qui, à leur tour, étaient parfois prises d'après celles d'un prédécesseur plus ancien encore. Nous en connaissons tant d'exemples que cela nous entraînerait trop loin de les citer aujourd'hui. Bornons-nous à en donner un seul. Le plan de la cathédrale de Florence que Giuliano a dessiné sur la feuille 64 de son recueil, ainsi que celui de son neveu dans la série B du recueil de Lille, dont M. Benvignat[1] dit avec raison qu'il est très inexact, surtout en ce qui concerne l'arrangement des sacristies, ne représentent pas l'édifice tel qu'il existait de leur temps et du nôtre. Le premier a servi de modèle au second, et Giuliano à son tour copiait un document dont l'original ne pouvait être qu'antérieur à 1366, précisément à cause de l'arrangement des sacristies. Or, cet original, nous avons tout lieu de croire que nous le possédons nous-même dans une autre feuille provenant également de la Casa Gaddi ; c'est

1. Catalogue de 1856, n° 472 (53).

un manuscrit soigneusement fait et coté, et, d'après le caractère d'une petite main dessinée à la plume, qui montre du doigt l'échelle du dessin, on doit admettre que c'est un document du XIV^e^ siècle, un de ces documents rares, l'unique peut-être, qui ait échappé à la destruction ordonnée alors de tous les modèles antérieurs à celui adopté définitivement en 1366. — Il est de la main peut-être de Francesco Talenti, d'Orcagna, ou d'un des membres de la fameuse commission des 13 architectes et des 11 peintres qui, ensemble, arrêtèrent le plan définitif.

DOCUMENTS

SUR L'HISTOIRE

DES ARTS ET DES ARTISTES

A CRÉMONE

AUX XV^e^ ET XVI^e^ SIÈCLES

Par M. L. Courajod, membre résidant.

Lu dans la séance du 1^er^ juillet 1885.

L'École lombarde de sculpture de la première Renaissance italienne n'a pas été l'objet de l'étude approfondie qu'elle mérite. Si Côme, Milan, Pavie et sa chartreuse, Lodi, Plaisance, Bergame et Brescia possèdent des œuvres remarquables, justement admirées et pourvues d'attributions vraies ou suffisamment approximatives, la ville de Crémone, au contraire, aussi bien partagée que les précédentes sous le rapport des monuments, n'a pas une histoire de son art aussi bien en règle; et, dans l'état actuel de nos connaissances, cette histoire est impossible à écrire, parce que les sources où tous les auteurs sont venus puiser étaient corrompues. Vasari, dès le XVI^e^ siècle, a commencé à propager les erreurs quand, par

exemple, il a attribué à un certain *Geremia* l'œuvre capitale de l'un des maîtres de l'École lombarde, Giovanni Antonio Omodeo, monument aujourd'hui démembré, mais dont la plupart des fragments ont été recueillis et sont conservés sous forme d'ambons dans la cathédrale[1]. Rivalisant avec

1. Le Musée du Louvre a récemment acquis, avec la collection Timbal, un petit bas-relief qui provient peut-être de ce monument et qui en tout cas n'est pas sans rapport avec lui. En voici la description : *L'Annonciation*. Médaillon circulaire sculpté en bas-relief. Diam. 0m530. La Vierge, agenouillée, tournée vers la gauche, devant un prie-Dieu, reçoit la nouvelle de l'ange Gabriel, tenant à la main le lys traditionnel et accompagné de deux autres messagers célestes. Au fond, un portique, un mur et, au-dessus, le ciel chargé de quelques nuages. On lit au bas, dans un cartouche, l'inscription suivante : ANTO. DE MELIIS I(*uris*) V(*triusque*) DOCT(*or*) ABB(*as*) F(*ecit*). Le médaillon est entouré d'une couronne de lauriers. Un médaillon circulaire de marbre, plus petit de dimensions, mais presque identique de composition et d'exécution, se voit à l'un des autels dans l'église de la Chartreuse de Pavie. Ce médaillon a été moulé par M. Pierrotti de Milan. Le Musée archéologique de Brera, à Milan, possède un autre médaillon de marbre représentant l'Adoration des Mages et offrant la plus grande analogie avec celui de la collection Timbal. Le médaillon de Milan est décoré, comme celui de Paris, d'un cartouche sur lequel on lit : CORP(*ora*) S(*anctorum*) M(*artyrum*) MARII ET MARTHAE. Ce point de fait démontre que les deux médaillons ont dû avoir la même provenance et qu'ils étaient destinés à orner un même monument.

Le médaillon de marbre de la collection Timbal vient de Crémone, et, en dehors même de ses qualités esthétiques, il a enrichi le Musée du Louvre d'un monument fort intéressant pour l'histoire de l'art. Antonio Meli, le docteur en droit de l'inscription, n'est pas un inconnu pour les amis de la Renaissance italienne du xv^e^ siècle. Il était abbé du

L'ANNONCIATION.

Bas-relief de marbre attribué à l'Omodeo, provenant de l'église Saint-Laurent de Crémone.

(Musée du Louvre.)

Vasari et même le précédant de plusieurs années, l'*Anonyme de Morelli*, dont l'autorité est si grande auprès des savants italiens, s'est complu à inventer un certain don Zuan Domenego da Vercelli pour lui attribuer indûment la célèbre châsse des

monastère bénédictin de Saint-Laurent de Crémone, et c'est à son intelligente initiative qu'est dû le chef-d'œuvre de la vieille école de sculpture milanaise. C'est lui qui, ainsi que le constatait une signature connue de Zaïst (*Notizie istoriche de pittori, scultori ed architetti Cremonesi*, 1774, t. II, p. 32), commanda avant de mourir à Omodeo, de Pavie, la célèbre châsse de marbre des saints Mario, Marta, Audifface et Abacuc, aujourd'hui démembrée et transportée dans la cathédrale de Crémone. Ce travail, d'une finesse prodigieuse, connu actuellement de toute l'Europe depuis qu'il a été moulé par les soins de l'administration du Musée de Berlin, est certainement le dernier mot de l'art issu des ateliers de la Chartreuse de Pavie.

Si la signature de l'Omodeo, transmise par le texte de Zaïst, mais dont j'ignore la destinée, a disparu, en revanche deux cartouches qui contiennent la date du 6 octobre 1482 existent encore à Crémone, dans la cathédrale, au-dessous des ambons formés avec les fragments de la châsse primitive. Ne serait-il pas permis aussi de supposer que l'inscription conservée sur le bas-relief de la collection Timbal se réfère à l'érection du fameux monument commandé par Antonio Meli? Le style de la sculpture de M. Timbal est bien milanais ; il rappelle bien la maigreur exagérée de l'école et du maître dans l'œuvre comparée. Enfin, s'il était besoin de confirmer la preuve de l'intervention de l'Omodeo dans les travaux d'art de Crémone vers 1482, — preuve dont Zaïst a constaté l'existence en réfutant les erreurs qui avaient cours de son temps, — je pourrais de mon côté établir qu'en 1484 l'Omodeo travaillait encore pour les églises de Crémone, puisque, dans l'endroit le plus obscur de la crypte de la cathédrale de cette ville, on rencontre aujourd'hui un bas-relief de marbre représentant saint Jérôme avec cette signa-

saints Pierre et Marcellin, protecteurs de la cité, autrefois à l'église San Tommaso, à présent dans la crypte du dôme. Enfin Cicognara, trompé par de faux renseignements fabriqués près de cent cinquante ans avant lui, a introduit dans l'histoire de l'art à Crémone un personnage imaginaire, Bramante Saccha, qu'il proclame l'auteur de toutes les œuvres importantes. L'opinion de l'*Anonyme de Morelli*, celle de Cicognara n'ont jamais été revisées. Il n'y a donc pas une ville en Italie qui, au point de vue de l'art, ait plus besoin que Crémone de recourir aux sources sincères de l'histoire et aux documents d'archives. Aussi, je crois faire un travail utile en publiant les textes que j'ai recueillis sur les arts et les artistes crémonais, il y a déjà dix ans, dans les archives notariales de Crémone. Ces documents n'intéressent pas seulement l'histoire de la sculpture, mais encore celle d'un art industriel très brillamment pratiqué en Lombardie, la marqueterie.

Un assez long commentaire serait nécessaire

ture : ZO. ANTONIO AMADEO F(*ecit*) OPVS 1484. Cf. L. Cavitelli, *Annales*, Crémone, 1598, fol. 207 v°, avec une erreur de date, 1462 pour 1482 ; F. Arisi, *Cremona literata*, Parme, 1702, t. I, p. 294 et 295, et Lorenzo Manini, *Memorie storiche della città di Cremona*, 1820, t. II, p. 44 ; *Catalogue de la collection Timbal*, n° 9. La gravure du bas-relief du Musée du Louvre est tirée du livre de notre confrère M. Eugène Müntz et nous a été obligeamment communiquée par les éditeurs de la *Renaissance en Italie et en France à l'époque de la Renaissance*.

pour montrer l'application de ces pièces d'archives à un certain nombre de monuments encore subsistant à la chartreuse de Pavie, à San Giovanni *in monte* de Bologne, à San Francesco de Crémone et à San Sigismondo, dans le voisinage de cette ville. Malheureusement l'espace nous fait défaut. Nous nous bornerons à prier le lecteur d'excuser l'aridité de ces textes, en considérant qu'il est urgent de fournir le plus tôt possible à l'histoire les éléments d'information qui vont suivre. Si, par exemple, les notions qui en résultent étaient plus connues, nous ne verrions pas la dernière édition de l'*Anonyme de Morelli*, malgré la légitime autorité qui s'attache à ce travail, méconnaître les droits de Benedetto Briosco sur une œuvre considérable, la châsse des saints Pierre et Marcellin de Crémone, et maintenir une attribution erronée, vieille de plus de deux cents ans. Une très intéressante famille d'artistes crémonais, les *intarsiateurs* del Saccha, retrouve dans nos actes son complet état civil. Comme on le verra ci-après, le prétendu Bramante Saccha, dont M. Barbet de Jouy a déjà discuté l'existence (*Gazette des Beaux-Arts*, février 1876, p. 316 et suiv.), brille là, comme ailleurs, par son absence. Le mobilier de l'atelier d'un marqueteur, célèbre au XVI^e siècle, nous est décrit dans le moindre détail et jusqu'au dernier instrument. Nous sommes initiés aux conditions du contrat d'apprentissage de la corporation de la marqueterie

et, enfin, plusieurs ouvrages importants de *tarsia* sont rendus, sur preuves notariées, à leurs véritables auteurs. A côté des maîtres Antoine, Jacques, Christophe, Thomas, Paul, François, Angelo, Louis, Melio ou Imero, Joseph del Saccha, artistes éminents de Crémone, nous voyons travailler les *intarsiateurs* Maître Antoine et Maître Christophe de Venise. Voilà de quoi, nous l'espérons, légitimer la publication de quelques pages de latin barbare ou de vieux dialecte lombardo-vénitien du XVI^e^ siècle.

En terminant, nous résumerons pour le lecteur les faits concernant la famille del Saccha qui nous sont fournis par nos documents.

La famille del Saccha est une vieille famille crémonaise. « Rafaël Sachus, sapiens gabelle, » est cité en juillet 1299 dans le Registre de la grande gabelle, manuscrit C, conservé au municipe de Crémone. En mai 1302, un autre membre de la même famille apparaît dans le même document, c'est « dominus Martinus de Sacha. » A partir de la fin du XV^e^ siècle, les documents sur les Saccha abondent. Nous trouvons dans les archives notariales un « Frater Cristoforus de Sachis » vivant au 25 janvier 1489 et au 22 septembre 1491. A la date du 15 juin 1489, nous rencontrons « spectabilis, egregius et sapiens juris utriusque doctor dominus Petrus de Sachis, vicarius et judex rationis magnifici et insignis juris utriusque doctoris D. Signoroli de Homodeis, ducalis consiliarii. »

Puis nous voyons défiler Giovanni (16 nov. 1490, 23 juin et 21 juillet 1496) ; Angela, fille de Bartolommeo (17 février 1492) ; Bernardino (16 octobre 1492) ; Agostino (11 mars 1494, 22 juillet 1495, 10 mai 1498, 20 juin 1500) ; Bartolommeo (27 janvier 1495) ; Ottino, fils de Giovanni (8 et 22 nov. 1495, 28 nov. et 6 déc. 1496) ; Leonardo (14 nov. 1497).

A la fin du XV^e siècle, la famille del Saccha se divisait en deux branches principales. La première était issue de maître Antoine ou Antonin del Saccha qui, vivant encore au 3 janvier 1493, était mort avant 1500, laissant au moins deux fils, les maîtres Jacques et Christophe, habitant la paroisse de Sainte-Agathe, artistes aisés et propriétaires d'immeubles à Crémone. Christophe, que nous trouvons vivant en 1500, était mort avant le 1^er août 1513. Il a été cité par Zaïst. Le fils qui lui survivait, Jean François, se distingua-t-il dans les arts ? Nous n'en savons rien, mais, comme tant d'autres artistes de l'époque, ce Jean François maniait trop facilement le poignard, et il a laissé, dans les annales judiciaires de son pays, des traces de ses violences. Vers 1512, notre manière de Cellini crémonais tua un certain Nicolas de Loticis, et, à la suite de cet homicide, fut exilé. Le 1^er août 1513, son oncle Jacques del Saccha fut obligé de transiger avec Ghidino de Loticis, frère de la victime. Ils se promirent réconciliation.

La seconde branche des Saccha qui, à la même époque, s'adonna plus particulièrement aux arts, était celle de Thomas. D'après M. Michele Caffi (*Archivio storico lombardo*, anno VI, mars 1879, p. 152), ce Thomas fut vers 1480, avec ses fils Paul et Imero, l'auteur du chœur de la chartreuse d'Asti. Nous reproduisons ci-contre l'arbre généalogique de la branche de Thomas del Saccha.

Le personnage le plus important de cette famille fut certainement Paul del Saccha. Maître Paul del Saccha a laissé dans l'histoire de l'art italien un souvenir durable et a joui pendant sa vie d'une grande considération. Campo, dans sa *Cremona fidelissima*, l'a nommé, en compagnie de son fils Joseph, et a consacré sa réputation dans les termes suivants : « Paolo e Giuseppe, padre e figliolo, dei Sacca, amendue architetti ragionevoli e eccellenti nel intaglio di legname. » En 1501, quand Pietro Raude ou da Rho fut chargé d'élever le fronton de l'église cathédrale[1] et qu'on eut besoin de deux arbitres pour fixer le prix du travail, on choisit, en l'associant à Agostino Fonduli, le « magnifico Paolo Sacchi[2]. » Notre artiste était donc déjà un personnage avec lequel on comptait et dont l'éducation appartenait au siècle précédent. En 1506,

1. On conserve à l'Académie des Beaux-Arts de Venise un dessin de Campo reproduisant la façade du dôme de Crémone avec le fronton ajouté par Pietro da Rho.

2. Voir Grasselli, *Abecedario biografico dei pittori, scultori ed architetti cremonesi*, p. 230.

MAITRE THOMAS DEL SACHA.

Fils de maître Mathieu, travaillait à la fin du XV^e^ siècle. Nous trouvons son nom le 12 avril et le 4 juillet 1491. Il était mort avant 1517.

MAITRE PAUL.

Marié : 1° à Catherine de Anselmis, mère de Joseph qui suit; 2° à Camille de Bonis Hominibus qui testa en 1528; a fait trois testaments rapportés ci-après; mort en 1537; était en pleine possession de sa réputation au commencement du XVI^e^ siècle; cité honorablement par Campo.

MAITRE JOSEPH.

Cité par Campo. Marié : 1° à Claire de Lazaronibus; 2° à N...; 3° à Catherine de Donellis.

- **PAUL.** Du 1^er^ lit.

MAITRE FRANÇOIS.

- **ANTOINE.** Apprenti en 1513.

CLAIRE.

Mariée à Thomas de Sancto Maffeo ou Matheo.

- **ANGELO.** Du 1^er^ lit.

MAITRE ANGELO.

Vivant en 1498.

HIPPOLYTE.

Mariée avant 1523 à Mathieu Carenzoni.

- **VITRUVIO.** Du 1^er^ lit.

MAITRE LOUIS.

Qualifié de *patruus* d'Antoine en 1513.

ÉLISABETH.

Vivante en 1520. Il n'en est plus question dans le testament de 1528.

- **CATHERINE.** Du 1^er^ lit.

JULIEN (?)

« Giuliano di Tommaso, » vivant au 28 février 1499.

ANGÈLE.

Vivante en 1520. Non citée dans le testament de 1528.

- **JEANNE.** Du 1^er^ lit.
- **CURTIO.** Du 2^e^ lit.

MAITRE IMERO OU MELIO.

Mort avant 1519.

MAITRE JEAN-ANTOINE.

Collaborateur de maître Paul dans l'exécution d'un travail à la chartreuse de Pavie et des stalles de San Giovanni in Monte, à Bologne, âgé de 24 à 25 ans, en 1521.

- **FLAMINIO.** Du 3^e^ lit.

Paul fait partie d'une commission nommée pour se prononcer sur le mérite de la petite tour élevée au-dessus du fronton de la façade de l'église cathédrale (Grasselli). Le 6 mai 1506, lorsque le célèbre Benedetto Briosco, après avoir déjà fait ses preuves à la chartreuse de Pavie (travaux à la porte principale et au tombeau de Jean Galéas Visconti), vint pour signer le contrat par lequel il s'engageait à exécuter le tombeau des saints Pierre et Marcellin du monastère de San Tommaso, on exigea, à Crémone, que Paul del Saccha répondît pour le sculpteur et se constituât garant de son engagement. Maître Paul se montra, paraît-il, peu flatté de cette marque de confiance, et, soit par jalousie, soit par prudence, se fit relever le même jour de l'engagement qu'il avait pris. Il fallait qu'il fût singulièrement libre vis-à-vis d'un artiste aussi renommé que Briosco et suffisamment puissant pour obtenir, de la part de ses concitoyens, l'abandon de sa garantie.

En cette même année 1506, Paul était déjà riche et habitait la paroisse Sainte-Marguerite. Le 23 février 1513, il paya une partie de la dot de sa fille Claire qu'il avait mariée à Thomas de Sancto Matheo. Le 15 décembre 1513, il se porta garant envers Antoine de Venise, « magister in arte fabrili marengonorum » (c'est-à-dire marqueteur), des bons services de son neveu Antoine qui entrait, comme apprenti ou comme compagnon, chez le maître vénitien. Le 28 juillet 1517,

CORTÈGE SUIVANT LE CONVOI DU DUC DE MILAN.

Fragment de la décoration de la porte de la Chartreuse de Pavie, sculpté par Benedetto Briosco.

il entreprenait une commande en collaboration avec ce même neveu. Le 21 juin 1518, un acte intervenait entre eux au sujet de l'exécution des stalles de l'église San Giovanni in Monte de la ville de Bologne. Le 27 septembre 1518, un payement d'ouvrage était fait par Paul à Jean Antoine. Le 19 avril 1519, Jean Antoine, qui habitait alors la paroisse Saint-Mathieu, donna reçu à son oncle Paul de la somme de cinq écus d'or, etc., comme partie du payement des sièges du chœur du monastère de San Giovanni in Monte de Bologne.

Le 28 juillet 1519, Paul paya à son gendre Thomas de Sancto Matheo une autre partie de la dot de sa fille Claire. Le 2 septembre de la même année, il soldait à son neveu Jean Antoine le prix d'une maison qu'il lui avait achetée. Le 12 février 1520, il rédigea un premier testament et institua pour héritiers son fils Joseph, ses filles Claire, Hippolyte, Élisabeth et Angèle. On peut voir, dans l'arbre généalogique dressé ci-dessus, que l'artiste avait été marié deux fois.

Paul, le 15 septembre 1521, tira de son neveu Jean Antoine une quittance du payement des travaux de marqueterie du chœur de San Giovanni in Monte à Bologne et de ceux d'un retable de la Chartreuse de Pavie. Le 13 avril 1523, il paya à un de ses gendres, Mathieu Carenzoni, une partie de la dot de sa fille Hippolyte. Ses autres filles, si elles ne moururent pas jeunes, étaient destinées au couvent.

Le 26 septembre 1528, Paul fait un nouveau testament, et un troisième le 6 octobre 1528. Le 2 octobre 1531, en collaboration avec maître Christophe de Venise, il s'engage à fabriquer les stalles du monastère de Saint-François de Crémone. Aidé dans ce travail par son fils Joseph, il en fut payé le 24 mai 1532 et le 23 septembre 1534.

En 1536, maître Paul contracta l'obligation de faire, pour les moines de Saint-Sigismond, près Crémone, la porte qui se trouve derrière la *cantoria* et de la couvrir de fines arabesques et des armoiries des familles Sforza et Visconti (Graselli, *Abecedario*, p. 230). Il mourut le 31 mai 1537.

Maître Joseph, fils de Paul, fut envoyé en possession de l'héritage paternel le 18 août 1537, mais ne l'accepta que sous bénéfice d'inventaire. Il avait été le collaborateur de son père et fut son continuateur. En 1542, il reçut la commande des stalles destinées au chœur de Saint-Sigismond; en 1554, celle des stalles de l'église Saint-Pierre. C'est un artiste bien inférieur à maître Paul. Marié trois fois, Joseph fit son testament le 10 avril 1561. Comme on le voit à l'arbre généalogique, il laissa de nombreux enfants.

A cette famille del Saccha se rattache un artiste ainsi mentionné par Zaist dans ses *Notizie istoriche de pittori, scultori ed architetti cremonesi*[1] : « Sacca (Evangelista) il quale credesi discendente della

1. Tome I, p. 98 et 99. Cf. également Ticozzi, *Dizionario*, t. III, p. 285.

LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS.

Statue sculptée par Benedetto Briosco. — Monument de Jean-Galeas Visconti, à la Chartreuse de Pavie.

famiglia de' mentovati Paolo e Giuseppe fiorì poco dopo di loro, col suo compagno Mantello Cristoforo. Travaglioron questi unitamente con ottimo disegno opere di tarsia. » Une bordure « de forme carrée, ornée de feuillages et d'arabesques parfaitement exécutés, sur les bords de laquelle on lisait : EVANGELISTE · SACHE · CREMO · » a fait partie de la collection Dufourny sous le n° 338*** du catalogue de vente de cette collection; elle provenait du château d'Écouen[1].

Grasselli, *Abecedario biografico*, p. 230-231; Ticozzi, *Dizionario degli architetti, scultori, pittori*, tome III, p. 285, parlent aussi d'un Filippo Sacca « lavoratore eccellente di tarsia in Cremona nel XV° secolo. »

Vasari, qui a mentionné toutes les grandes illustrations du XV° siècle, et Campo, qui a cité tous les artistes de Crémone et qui connaissait la famille Saccha, n'ont parlé ni l'un ni l'autre du prétendu Bramante Saccha, de ce fameux sculpteur auquel les auteurs modernes ont fait une si colossale réputation[2]. C'est Cicognara qui, le premier, a révélé

1. Voyez le *Catalogue d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines, sculptures modernes, émaux, etc., composant l'une des collections d'objets d'art formées par feu M. Léon Dufourny*, par L.-J.-J. Dubois. Paris, 1819, in-8°, p. 104.

2. Voyez Lorenzo Manini, *Memorie storiche della città di Cremona*, 1819. — Lancetti, *Biografia cremonese*, 1820. — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona* et *Abecedario biografico dei pittori, scultori ed architetti cremonesi*, 1827. — Ticozzi, *Dizionario degli architetti*, etc., 1832, t. III, p. 284. — Maisen, *Cremona illustrata*, 1866.

l'existence de cet inconnu et mis son nom en circulation. Cicognara avait-il trouvé ce nom inscrit sur une œuvre? L'avait-il déchiffré sur les registres de l'état civil? Pas le moins du monde. L'illustre historien de la sculpture italienne n'avait pas le temps de descendre à ces détails. Quand il voulut rédiger son chapitre des sculpteurs crémonais, il sollicita et reçut d'un certain chanoine de Crémone, l'abbé Dragoni, de volumineux mémoires. Dragoni, actif collecteur de documents, était plein de zèle pour la gloire de sa province. Il a rendu de véritables services, mais sa critique, sinon sa probité historique, est demeurée suspecte même aux amour-propres locaux qu'il flattait. J'ai retrouvé, à Crémone, la source de la note transmise par Dragoni à Cicognara. Dragoni n'avait fait que copier. Sa note était tirée du manuscrit de Biffi, et Biffi avait puisé ses renseignements dans les élucubrations d'un certain Bresciani. Cet auteur, sans clairvoyance, parlait de tout à tort et à travers. Voici ce qu'il a dit du prétendu Bramante Saccha dans un ouvrage manuscrit intitulé la *Virtù ravvivata*, datant de 1665 : « Bramante Sacchi procurò in gioventù sua d'imitare a tutto suo potere le virtù paterne di Paolo sopranominato e, si come questo attese alla scultura nei legni, il figliuolo con maggiore studio s'ingegnò in quella dei marmi dove riusci di tutta eccellenza. La bellissima porta che oggidi si vede ancora al palazzo de' Stanghi a San Luca, con le fatiche d'Ercole fatte di basso rilievo,

lodate da chiunque le mira, è opera tutta di sua mano, si come l'arca dove di presente riposano li corpi dei Santi Marcellino e Pietro martiri, nella parte sottoranea della chiesa cattedrale, nella quale vedesi scolpito a basso rilievo il martirio dei detti santi, si come le statue dei Santi Protettori della città riposte nei nicchii della facciata della suddetta chiesa sono opere delle sue mani. »

Inutile quand elle reste dans des termes vagues, cette notice est absolument inexacte quand elle veut préciser. Il est faux que l'*Urna* des saints Marcellin et Pierre soit l'œuvre d'un Saccha. Elle a été sculptée par Benedetto Briosco. Il est faux que les statues de la cathédrale aient été exécutées par le prétendu Bramante. Un texte, conservé dans les archives de la cathédrale et publié par Graselli (*Abecedario*), établit que ces figures furent sculptées par Gio. Pietro de Rhaude. La troisième affirmation du bonhomme Bresciani n'a pas plus de valeur ; et quelques érudits italiens contemporains, après avoir essayé d'abord de la défendre (*Archivio storico lombardo*, 1875, anno II, p. 88, et anno III, p. 116 et suiv.), ont fini eux-mêmes par l'abandonner (*Ibid.*, anno VI, mars 1879, p. 151 et 152).

I.

1491. — 12 aprilis.

Carta partis dotis Franciscæ de Mazuchis de Pergamo, presente magistro Thoma *del Sacha*.

Johannes Maria de Vernatiis, notarius rogatus.

II.

1492. — 17 aprilis.

Carta procurationis factæ per magistrum Thomam *del Sacha* in favorem magistri Pauli et Himeri ejus filiorum.

Simon de Fossa, not.

III.

1492. — 30 junii.

Dos Ursinæ *del Sacha*.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

IV.

1495. — 16 februarii.

Carta depositi librarum centum sex imperialium facti penes D. Johannem Franciscum de Montanis per D. Antonium *del Sacha*.

Sebastianus de Oxio, not.

V.

1498. — 21 Augusti.

Carta emptionis factæ per magistros Paulum et Angelum, filios magistri Thomæ *del Sacha*, et Johannem-Antonium filium Hymeri *del Sacha*, de

una pecia terræ jacente in vicinia Cremonæ et vendita ab Ambrosio Carelli pro pretio librarum 1860 imperialium.

Simon de Fossa, not.

VI.

1498. — 5 februarii et 2 martii 1499.

Confessiones et fines[1] de suprascriptis.

Simon de Fossa, not.

VII.

1500. — 15 martii.

Carta emptionis factæ per fratres Jacobum et Christophorum *del Sacha* parrochiæ sanctæ Agathæ, filios quondam Antonini, de una pecia terræ aratoriæ jacente in clausuris Cremonæ et vendita a Johanne Thoma et fratribus de Cazanigho.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

VIII.

1501. — 12 martii.

Confessiones et fines suprascriptis.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

IX.

1506. — 6 maii.

Conventiones inter magistrum Benedictum de

1. Le mot *fines* signifie règlement de compte.

Brioscho et quosdam cives agentes nomine Comunitatis Cremonæ pro fabrica arcæ[1] sanctorum

1. Le tombeau monumental ou la châsse de marbre des saints Pierre et Marcellin, originairement placée dans l'église San Tommaso de Crémone, est conservée actuellement au-dessus de l'autel principal de la crypte du dôme de cette ville. L'ouvrage a été complètement remanié et mutilé par l'architecte Malojo, au commencement du XVII^e siècle, afin qu'il pût être posé sous la voûte très basse de la crypte. Une grande partie de l'ornementation est moderne, par exemple les griffes de lion, ainsi que les marbres veinés de rouge qui encadrent les bas-reliefs. Le couronnement du sarcophage, *urna*, avec deux mauvaises consoles, une croix et deux pyramides, est également du XVII^e siècle. Les statues des deux saints appartenaient à l'ordonnance primitive. Voici la description des bas-reliefs disposés en forme de frise autour de l'autel :

Sur le devant, 1^er compartiment à gauche : Un grand nombre de chrétiens réunis dans une église prient devant l'autel. — 2^e compartiment : Le Christ, vu à mi-corps, tient une croix à laquelle est attaché un étendard, la main droite appuyée sur la poitrine. Cette sculpture, de proportions plus petites que les autres, n'appartient pas à l'œuvre primitive. — 3^e compartiment : Trois épisodes de la vie d'un saint; à droite, sur le premier plan, il guérit une femme possédée du démon; à gauche on le voit en prison; dans le fond il est traîné au supplice.

Sur le côté droit, dans le 4^e compartiment : Sculpture très faible et d'une main différente. Un évêque, en présence d'un grand concours de peuple, bénit un homme agenouillé devant lui.

Par derrière, 5^e compartiment : Un saint est traîné devant un juge. On le voit au loin jeté en prison. Bonne sculpture très mutilée. — 6^e compartiment : Un espace égal à ceux qu'occupent les bas-reliefs est rempli par l'inscription suivante : DECRETO ET ŒRE CIVITATIS COMES BROCARDVS PERSICVS AC ANTONINVS MARIA PALLAVICINVS, MARCH. FRANCISCVS PISCVS

Petri et Marcellini. Quarum conventionum fidejussor extitit Paulus *del Sacha*.

Gabriel de Schiciis, not.

Nota imbreviaturarum mei Gabrielis de Schiciis civis cremonensis et notarii de collegio notariorum Cremone.

« Carta conventionum factarum inter partes infrascriptas pro ut infra videlicet :

« Millesimo quingentesimo sexto, indictione nona, die sexto mensis maii, Cremone, in domo habitationis infrascripti magnifici equitis Domini Francisci de Benzonibus posita in vicinia sancti Pauli, Cremone, presente pro secundo notario Hieronymo de Surdis notario, etc., atque presentibus Johanne Antonio de Summo, Johanne de Nigrobonibus, Baldessare Maria de Massis et Iustiacho de Brunellis testibus, etc., qui dixerunt, etc. »

Ibique spectabilis juris utriusque doctor Dominus Daniel de la Manna filius quondam Domini Davit, nobiles viri dominus Antonius de Miis filius quondam spectabilis artium et medicine doctoris domini Marci Oliverii, Gabriel de Sfondratis filius

BERNARDINVS SCHITIVS, HIERONIMVS PATERNVS, CAMILLVS BARBOVS FI. EQVES IO. BATTÆ, OMNES FABRICÆ PRÆFECTI ERIGI CVRARVNT ANNO SALVTIS MDCVIII. — 7e compartiment : Décollation des deux saints. Ils sont exécutés devant un empereur ou un magistrat au milieu d'un bois ou d'un jardin.

Sur le côté gauche, 8e compartiment : Sépulture des deux saints.

quondam domini Antonii et Laurentius de Ghisulfis, filius quondam domini Joannis-Petri, omnes vicinie sancti Thome, Cremone, et ellecti per alios vicinos dicte vicinie sancti Thome, Cremone, ad infrascriptam fabricam, in presentia et cum consensu magnifici et clarissimi juris utriusque doctoris domini Francisci de Benzonibus, filii quondam Jacomini, vicinie sancti Pauli, Cremone, et magnifici et clarissimi juris utriusque doctoris domini Jacobi de Ponzonibus filii quondam domini Lazari, vicinie sancte Lucie, Cremone, et spectabilis juris utriusque doctoris domini Joannis Andree de Melio, filii quondam domini Thome, vicinie sancti Antolini Cremone, et Sebastiani de Oxio, filii quondam domini Christophori, vicinie sancti Nicolai Cremone, omnium ellectorum simul a dictis vicinis, peragentes nomine magnifice domine Comunitatis Cremone pro infrascripta fabrica, pro ut de ipsa ellectione latius ibi dictum fuit constare in actis officii datarie Cremone ad que habeatur relatio, parte una :

Et magister Benedictus de Brioscho, filius quondam domini Medigoli, habitator in civitate Mediolani porte Ticinensis, in parochia sancti Petri in campo laudensi intus, parte altera.

Sponte, etc., ad mutuam interrogationem et instantiam devenerunt et deveniunt ad infrascriptas conventiones et pacta et eas conventiones et pacta inter se fecerunt et faciunt in hunc modum vulgariter descripta videlicet :

Questi sono li infrascritti capitoli et pacti tra li prefati domno Daniel de la Manna et consorti et el soprascritto magistro Benedetto de Brioscho per l'archa de' santi Petro et Marcellino ut infra videlicet.

Primo ch' el soprascritto sia obbligato a fare quella quantità de l'archa anzidicta historiata et cum quelle figure grandi et picole et foyami secundo la porcion de lo disegno infrascritto[1] de marmoro de Charara excepto la tavola dove posera. Li anzoli sostenerano el vaso de la sepoltura. Et dicto se obliga a fare dicte hystorie, figure et foyami de quella bontade che sono ne l'archa[2] et porta[3] de la Certosa de Pavia per pre-

1. Le dessin qui se trouvait annexé à l'acte notarié est malheureusement perdu.

2. Il s'agit du tombeau de Jean Galéas Visconti conservé encore à la Chartreuse de Pavie. Ce monument considérable est l'œuvre de plusieurs artistes, entr'autres de Giovanni Cristoforo Romano qui en a signé une des parties. Conférez également les *Memorie inedite sulla Certosa di Pavia,* publiées dans l'*Archivio storico lombardo,* mars 1879, p. 137. Il est certain néanmoins que Benedetto Briosco y a travaillé. La grande madone debout qui, placée dans une niche, décore une des faces du tombeau, est signée sur le socle en toutes lettres : BENEDICTUS DE BRIOSCHO.

3. Il résulte de ce texte que Benedetto Briosco a travaillé aussi à la porte de l'église de la Chartreuse de Pavie. En comparant, d'ailleurs, le tombeau des saints Pierre et Marcellin de Crémone avec certaines parties des sculptures de la porte de la Chartreuse, on est conduit aux mêmes conclusions. La collaboration de Benedetto Briosco à ce travail est particulièrement évidente dans le bas-relief représentant le convoi funèbre du duc de Milan. Conférez également l'acte notarié du

cio et mercato de duchati seicento a libre 4. Et per che dicto magistro domandava duchati settecento, de quello centenaro concluso che rimanga in nostro arbitrio et voluntade de li prefati domni Daniel et consorti et de questo tutte esse parti sono state in uno volere per che achadendo che dicta opera sia dopo fornita che ad essi domni Daniel et consorti paresse meritasse più ch' el precio fatto dicta opera che per dicti massarii sia azonto tutto quello che a loro parera al soprascritto magistro.

Item che dicti massarii siano obligati a dargli l'assencio de li marmori per su lo territorio de la nostra illustrissima signoria.

Item che dicti massarii siano obbligati dargli lo alozamento in sancto Thomaso per lavorar dicta archa et similmente per el star de li magistri senza altra massaricia.

Item ch' el dicto magistro sia obbligato a far quadri duy hystoriati longi braza quattro, onze 1 cremonese et alti braza uno, onze dece, per singulo quadro.

Item quadri sey, larghi braza uno, onze nove,

5 août 1501, publié par Calvi (*Notizie sulla vita e sulle opere dei principali architetti, scultori e pittori che fiorirono in Milano durante il governo dei Visconti e degli Sforza*, parte II, p. 165), dans lequel l'artiste se charge de l'exécution de la porte pour un prix total de 2,000 ducats. Pour les autres travaux exécutés en grand nombre à la Chartreuse de Pavie par Benedetto Briosco, voyez l'*Archivio storico lombardo*, mars 1879, p. 137 et suivantes.

alti braza uno, onze dece, tutti hystoriati ut supra, cum tante figure como sera datto el disegno infrascritto per li soprascritti nominati.

Item braza quarantacinque de cornixe solia quale andara a ligar li soprascritti quadri, la qual sera de alteza onze tre cremonese.

Item anzoli quattro de alteza de braza trei l'uno.

Item el corpo entro el vaso de la sepoltura ch' el sia longo braza quatro, alto braza due et mezo intayati li piani de foyami et le cornixe solie cum duy anzolotti secundo se conten in del disegno infrascritto alti braza uno per chadauno.

Item in cima del dicto vaso e obbligato a far sancto Petro et sancto Marzelino in forma che sono in dicto disegno de altezza de brazo uno et onze dece per chadauno.

Item che dicti massarii siano obligati a dar al dicto magistro de presenti duchati cinquanta et quando dicto magistro vora mandar ad Venecia per marmori siano obligati a dargli duchati cento et poi pagar li lavorenti [che] lavorarano dicta archa secundo la instrucione ne dara dicto magistro.

Et confessus fuit ibi dictus magister Benedictus se habuisse et recepisse a dictis superius nominatis de denariis dicte fabrice pro parte solutionis mercedis predicte libras ducentum imperiales renuntiando, etc. Restum vero dicti superius nominati precii solvere promiserunt dicto magistro Benedicto stipulanti modis et terminis superius

nominatis in pecunia, etc., renuntiando statuto, etc. Item cum pacto, etc., quod dictus magister teneatur et obbligatus sit dare operam predictam completam infra duos annos proxime futuros juxta formam dessignuum (*sic*) existentium penes dictum dominum Antonium de Miis.

Que omnia et singula dicte partes sibi vicissim attendere et observare promiserunt sub pœna ducatorum viginti quinque et dupli damni et interesse et expensarum, etc. Ita, etc., ratis, etc., et obligaverunt, etc., et juraverunt, etc.

Pro quo magistro Benedicto et ad ejus preces, in omni casu et eventu omnium et singulorum suprascriptorum penes dictum dominum Danielem et consortes ut supra nominatos fidejussit et extitit fidejussor magister Paulus *del Sacha*, filius quondam magistri Thome, vicinie sancte Margarithe Cremone, qui renuntiavit, etc., et obligavit, etc., et juravit, etc.

X.

1506. — 6 maii.

Promissio conservationis indemnitatis facta in favorem magistri Pauli *del Sacha* circa fidejussionem prestitam ab ipso magistro *Sacha* in favorem magistri Benedicti de Briosco pro fabrica archae sanctorum Petri et Marcellini fiendæ in ecclesia sancti Thomæ, Cremonæ.

Sebastianus de Oxio, not.

« Nota imbreviaturarum mei Sebastiani de Oxio civis ac notarii de collegio notariorum Cremone facta pro ut infra videlicet :

« Charta promissionis conservationis indemnitatis facte in favorem magistri Pauli *del Sacha* pro ut infra videlicet.

« Millesimo quingentesimo sexto, indictione nona, die sexto mensis maii, Cremone, in domo habitationis mei notarii infrascripti posita in vicinia sancti Nicolai ejusdem civitatis, etc.

« Ibique nobiles viri dominus Antonius de Miis filius quondam egregii et sapientis artium et medicine doctoris domini Marci Oliverii, vicinie sancti Thome Cremone, et Gabriel de Sfondratis filius quondam domini Antonii, vicinie sancti Mauricii Cremone, renunciando prius ad cautellam ne dicere possint se obligatos pro alieno facto et sine causa, etc., omnique alii exceptioni, etc., sponte, etc., promisserunt et convenerunt magistro Paulo *del Sacha*, filio quondam magistri Thome, vicinie sancte Margarite, Cremone, ibi presenti et stipulanti, etc., eum magistrum Paulum suosque heredes, etc., exhimere, conservare et liberare, indemnem, indemnes et indemnia a quadam fidejussione prestita per dictum dominum Paulum ad partes magistri Benedicti de Briuoscho de Mediolano penes spectabilem juris utriusque doctorem dominum Danielem de la Manna et consortes pro fabricha arche sanctorum Petri et Marcellini fiende in ecclesia sancti Thome Cremone prout de dicta

fidejussione latius et seriosius constat et apparet pubblico instrumento rogato per dominum Gabrielem de Schiciis notarium Cremone hodie paulo ante presentem contractum ad quod, etc., et hoc sub pœna dupli totius illius quod superinde peteret, etc., etc. »

XI.

1506. — 23 septembris.

Carta protestationis factæ per magistrum Paulum *del Sacha* viciniæ sanctæ Margaritæ in favorem Congregationis sancti Hieronymi nominative pro una pecia terræ sita in clausuris Cremonæ.

Sebastianus de Oxio, not.

XII.

1513. — 23 februarii.

Carta partis dotis dominæ Claræ *del Sacha*, filiæ magistri Pauli et uxoris Thomæ de Sancto Maffeo, filii domini Petri.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

XIII.

1513. — 11 augusti.

Carta pacis factæ inter Gidinum de Loticis et magistrum Antonium de Loticis viciniæ sancti Sepulchri, parte una, et magistrum Jacobum *del Sacha* filium quondam magistri Antonii intervenientem pro nomine proprio ac nomine et vice

Johannis Francisci *del Sacha*, ejus nepotis, filii quondam magistri Christophori, viciniæ sanctæ Agathæ, parte altera.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

..... « Jam dicte partes fecerunt et contraxerunt ad invicem bonam et sinceram et perpetuò duraturo (*sic* pour duraturam) pacem et remissionem in occasione homicidii alias et modo, unus annus est vel circa, ut dicitur, perpetrati et commissi per dictum Johannem Franciscum de *Sacha* in personam nunc quondam Nicolaï de Loticis, fratris dicti Gidini pro quo dicitur dictum Johannem Franciscum fuisse bannitum. »

XIV.

1513. — 15 decembris.

Charta locationis operarum Antonii *del Sacha* factæ magistro Antonio de Venetiis. Fidejussores sunt magister Paulus et magister Ludovicus *del Sacha*, patrui.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

1513, indictione secunda, die quinto decimo mensis decembris, Cremone, in domo habitationis mei notarii infrascripti sita in vicinia sancti Leonardi dicte civitatis, presente pro secundo notario Antonio de Vernatiis notario, etc.

Ibique Antonius *del Sacha* filius magistri Francisci inpresentiarum absentis a civitate et districtu Cremone, habitator loci Castri novi Bucce Abdue

episcopatus Cremone, confitendo prius se majorem esse etate annorum decem et octo et ita verum esse tactis scripturis, [juramento] corporaliter prestito, juravit, etc., et qui certioratus per me notarium de beneficio restitutionis in integrum minoribus a jure indulto eidem beneficio restitutionis in integrum expresse et libere renuntiavit, in presentia et cum consensu magistri Pauli *del Sacha* filii quondam magistri Thome et magistri Ludovici *del Sacha* patrui dicti Antonii qui ambo promiserunt se facturos et curaturos quod dictus magister Franciscus pater dicti Antonii firmam, ratam et gratam et firma, rata et grata habebit et tenebit presentem locationem et omnia et singula in presenti instrumento contenta, renuntiando ne dicere possint se obligatos fore pro alieno facto, etc., et conditioni indebiti, etc., sponte, etc., concesit et locavit se et personam suam et operas suas usque ad duos annos proxime futuros magistro Antonio de Venetiis marengono, vicinie minoris Porte Pertuxii, in contrata de archidiaconis Cremone, ibi presenti et conducenti pactis, modis et conditionibus infrascriptis. Videlicet quod dictus Antonius teneatur et obligatus sit ire ad standum et habitandum cum dicto magistro Antonio et ad laborandum in arte fabrili marengonorum per dictum tempus duorum annorum proxime futurorum et eidem magistro Antonio obedire in omnibus que concernunt dictam artem et in negociis domesticis et fideliter et legaliter se gerere

in domo et rebus dicti magistri Antonii. Item, quod dictus magister Antonius teneatur et debeat et sic promisit prestare dicto Antonio expensas cibarias et dare et solvere eidem Antonio pro eius salario seu mercede dictorum duorum annorum libras triginta quatuor imperialium in totum prout opus erit in vestiendo et calciando ipsum Antonium. Que omnia et singula suprascripta dicti contrahentes sibi ad invicem stipulantes attendere et observare respective promiserunt sub pœna florenorum decem et dupli damni, interesse et expensarum, etc. Item, etc., ratis, etc., pro quo quidem Antonio et ad ejus preces et instantiam in et pro omnibus suprascriptis premissis per dictum Antonium penes dictum magistrum Antonium stipulantem et recipientem fidejusserunt et exstiterunt fidejussores infrascripti magister Paulus et Ludovicus, ambo *del Sacha*, qui constituendo se principales debitores renuntiaverunt auxilio novarum constitutionum de fidejussione..., omnique alii juri fidejussorio, etc., et obligaverunt dicti magister Paulus, Ludovicus et Antonius, etc., et juraverunt, etc.

XV.

1517. — 9 januarii.

Carta confessionis et finium factarum ad instantiam magistri Pauli *del Sacha* Christophoro de la Rosseta, dicto de Fornariis.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

XVI.

1517. — 28 julii.

Carta conventionis et protestationis factarum inter magistrum Paulum *del Sacha* filium quondam magistri Thomæ viciniæ sanctæ Margaritæ, Cremonæ, et Johannem Antonium *del Sacha* filium magistri Hymeri.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

XVII.

1518. — 21 junii.

Assignatio per magistrum Paulum *del Sacha* facta Johanni Antonio *del Sacha*, ejus nepoti, pro stallis construendis in monasterio sancti Johannis in monte civitatis Bononiæ.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

XVIII.

1518. — 27 septembris.

Carta confessionis et finium magistri Antonii *del Sacha* filii quondam Ymeri, viciniæ sanctæ Margaritæ, Cremonæ, in favorem magistri Pauli filii magistri Thomæ.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

XIX.

1519. — 19 aprilis.

Carta confessionis et finium Johannis-Antonii filii magistri Melii, viciniæ sancti Mathei, Cremonæ,

in favorem magistri Pauli *del Sacha* pro parte solutionis tertiæ partis sedium chori monasterii sancti Johannis in monte civitatis Bononiensis.

Joh. Maria de Vernatiis, not.

« Carta confessionis et finium infrascripti magistri Pauli *del Sacha*.

« 1519. — Indictione septima, die decimo nono mensis Aprilis, in palatio comunis Cremone, presente pro secundo notario Thoma de Cavuciis, etc.

« Ibique magister Jo. Antonius *del Sacha* filius quondam magistri Meley, vicinie sancti Mathei Cremone, confitendo prius se majorem esse etate annorum viginti duorum et ita verum esse sacramento suo tactis scripturis corporaliter prestito in manibus mei notarii infrascripti juravit et firmavit renuntiando, etc., et renuntiando beneficio restitutionis in integrum minoribus a jure indulto de quo ibidem certioratus fuit, etc., et renuntiando, etc., sponte, confessus fuit ad interrogationem magistri Pauli *del Sacha* filii quondam magistri Thome, vicinie sancte Margherite Cremone, ibi presentis et stipulantis, se habuisse et recepisse et ita ibidem in presentia, etc., realiter habuit et recepit a dicto magistro Paulo scutos quinque auri a sole et roverinos quinque ejusdem valoris et hoc pro parte solutionis tertie partis sedium cori monasterii sancti Johannis in monte civitatis Bononie in quo resident canonici regulares sancti Augustini alias conductarum ad fabricam per dictum magistrum Paulum ad computum scutorum sedecim pro

qualibet sede, et que tertia pars fabrice spectat et pertinet dicto magistro Johanni Antonio ut ibidem dictum fuit, et renuntiavit dictus magister Jo. Antonius ad habundantem cautelam, etc. De quibus scutorum et roverinorum quantitatibus dictus magister Jo. Antonius fecit dicto magistro Paulo stipulanti fines, etc., quas eidem attendere et observare promisit sub pœna dupli petiti et dupli damni, interesse et expensarum, etc. Ita, etc., ratis, etc., et obbligavit, etc., et juravit, etc. »

XX.

1519. — 23 julii.

Carta confessionis et finium Thomæ de Sancto Maffeo in favorem magistri Pauli *del Sacha* filii quondam Thomæ pro dote filiæ Claræ *del Sacha*.

Johan. Maria de Vernatiis, not.

XXI.

1519. — 2 septembris.

Carta confessionis et finium magistri Antonii *del Sacha* filii quondam Hymeri in favorem Pauli *del Sacha* pro quadam domo.

Joh. Maria de Vernatiis, not.

XXII.

1520. — 12 februarii.

Testamentum Pauli *del Sacha* per quod instituit suos heredes Joseph, Claram, Ippolytam, Isabetam et Angelam ejus filium et filias.

Legitur in margine : « Magister Paulus *del Sacha* obiit die 30 mensis maii anno 1537 ut patet ex instrumento 18 augusti 1537 rogato per Johannem Jacobum de Pavesiis. »

Joh. Maria de Vernatiis, not.

Testamentum infrascripti magistri Pauli *del Sacha*, filii quondam magistri Thome, vicinie sancte Margarite, Cremone.

In Christi nomine, amen. 1520, indictione 9ª, die duodecimo mensis februarii, Cremone, in domo habitationis mei notarii infrascripti sita in vicinia sancti Leonardi dicte civitatis, presente pro secundo notario Jo. Baptista de Vernatiis notario, etc.

Ibique magister Paulus *del Sacha*, filius quondam magistri Thome, vicinie sancte Margherite, Cremone, per gratiam Dei omnipotentis sanus mente et corpore ac boni et puri intellectus, considerans casum humane fragilitatis et quod mors et vita in manu Dei sunt, quodque nil est certius morte, nilque incertius hora mortis, volens sibi sue que posteritati providere et testamentum suum ultimum nuncupativum id est sine scriptis et suam ultimam voluntatem de bonis suis facere et condere secundum formam statutorum comunis Cremone tale suum ultimum testamentum et suam ultimam voluntatem fecit et condidit in hunc modum et prout infra.

In primis namque dictus magister Paulus *del Sacha* testator cassavit, revocavit et annullavit et

pro cassis revocatis et anullatis habere voluit et vult omnia testamenta, omnes que codicillos et donationes causa mortis et quaslibet alias ultimas voluntates hinc retro per ipsum magistrum Paulum facta, factos et factas et condita, conditos et conditas etiam si in eis vel aliquo vel aliqua ex eis adesset aliqua clausula derogatoria de qua fieri deberet specialis mentio in presenti ultimo testamento, et de qua ipse testator specialem mentionem faceret si recordaretur, ut ibidem dixit et protestatus fuit.

Successive, statim et incontinenti post predicta dictus magister Paulus testator instituit sibi heredes universales in omnibus suis bonis mobilibus et immobilibus, rebus, juribus et actionibus universis Joseph ejus filium legittimum et naturalem et Claram uxorem Thome de sancto Maffeo, Ipolitam, Isabetam et Angelam omnes filias legitimas et naturales ipsius testatoris salvis semper legatis, modis et conditionibus infrascriptis.

Item dictus magister Paulus testator legavit jure institutionis hereditatis predicte suprascripte Clare ejus testatoris filie et heredi institute ut supra dotem suam quam dixit esse de libris... imperialium et jocalia quam et que ipse testator dixit se dedisse dicto Thome de sancto Maffeo ejus marito pro ut dixit constare pubblicis instrumentis rogatis per quondam dominum Antonium de Strata et me notarium infrascriptum, et ultra dotem et jocalia predicta soldos quinque imperialium in quibus

dote, jocalibus et soldis quinque imperialium dictus testator tacitavit et tacitat et tacitam esse voluit dictam Claram et quod nil ultra petere nec consequi possit in et de bonis et hereditate ipsius testatoris jure institutionis hereditatis predicte, legitime debite, jure mature falcidie nec trebellianice nec aliquo alio modo, ingenio, jure, vel causa.

Item dictus testator legavit jure institutionis hereditatis predicte suprascriptis Hipolite, Isabete et Angele ejus testatoris filiabus et heredibus institutis ut supra libras quinque centum imperialium pro qualibet earum sibi dandas tempore earum et cujuslibet earum effectualis maritocii per dictum Joseph pro earum et cujuslibet earum dote et libras centum imperialium pro qualibet earum in tot bonis seu rebus jocalibus et interim alimenta condecentia; in quibus libris quinque centum imperialium ex causa dotis pro qualibet earum et libris centum imperialium in tot bonis et rebus jocalibus pro qualibet earum et alimentis dictus testator dictas Ipolitam, Isabetam et Angelam tacitavit et tacitas esse voluit et jussit. Et quod nil ultra petere nec consequi possit in et de bonis et hereditate ipsius testatoris jure institutionis hereditatis predicte legitime debite jure mature falcidie nec trebellianice nec aliquo alio modo ingenio, jure vel causa.

Item dictus testator dixit, jussit, voluit ordinavit et legavit quod domina Camilla de Bonis Hominibus uxor legitima ipsius testatoris, ipsa stante

in honesta viduitate post mortem ipsius testatoris, sit et esse debeat domina, massaria, rectrix et administratrix omnium bonorum ipsius testatoris. Et quod dictus Joseph ejus testatoris filius et heres institutus, ut supra, debeat ipse domine Camille obedire et stare sub ejus cura et regimine usque quo compleverit etatem annorum viginti quinque ; et casu quo dictus Joseph nollet ipsi domine Camille obedire et seu ipsa non posset seu nollet vivere cum dicto Joseph, legavit eidem domine Camille meliorem cameram domus habitationis ipsius testatoris habitandam per ipsam cum meliori lecto ipsius domus ac... et... lenteaminibus necessariis ac... et supelectilibus sibi necessariis ac comoditate canepe et granarii, onere putei et pro aliis necessitatibus et in specie habere debeat duas vegetes pro gubernando vini plaustra duo, et quod non possit molestari per dictum heredem in panis lineis nec laneis a portatu (?) ipsius domine Camille que habebit tempore mortis ipsius testatoris nec non aliquibus rebus portatis per ipsam ad maritum.

Item dictus testator dixit, jussit, voluit et legavit quod si dictus Joseph filius et heres ipsius testatoris quandocumque decesserit sine filiis et filiabus legitimis et naturalibus ex se legitime et de legitimo matrimonio descendentibus quod dicta Ipolita, Isabeta et Angela et descendentes ab eis preferendo semper masculos de legitimo matrimonio et monasterium fratrum Heremitarum ordi-

nis sancti Augustini Cremone succedant et succedere debeant dicto Joseph in bonis et hereditate ipsius testatoris, videlicet dicta Ipolita, Isabeta et Angela pro una quarta parte pro qualibet earum cum earum descendentibus preferendo semper masculos et dictum monasterium pro reliqua quarta parte. Quas filias et descendentes ab eis et quod monasterium dictus testator heredes instituit seu substituit vulgariter, pupillariter et per fideicommissum et omni meliori modo, etc., dicto Josepho. Et aliqua bona ipsius testatoris nunquam possint devenire per dictum Thomam de sancto Maffeo et dictam Claram ejus uxorem nec in eorum filios et descendentes. Et si contingeret dictum Joseph vel dictas ejus testatoris filias et seu earum descendentes relinquere dictis Thome et Clare vel eorum filiis et descendentibus aliqua ipsius testatoris et sue hereditatis bona seu devenire ad aliquem actum relinquendi... ad finem ut perveniant in dictos Thomam et Claram vel eorum filios et descendentes ipsa bona devenire debeant in prefatum monasterium sancti Augustini Cremone.

Item dictus testator dixit, jussit, voluit, ordinavit et legavit quod dictus Joseph ejus filius et heres institutus ut supra teneatur et debeat tenere in ejus domo Subelina(*m*) nutri(*cem*) ipsius Joseph et sibi prestare alimenta condecentia toto tempore vite ipsius nutricis et, si... ipsam nollet tenere et alimentare, voluit et legavit quod teneatur et debeat dare et solvere dicte Subeline libras centum impe-

rialium una vice tantum et sextarium unum vini et sextarium unum frumenti quolibet anno ipsa vivente propter fidelitatem qua usa fuit et utitur in domo ipsius testatoris.

Item dictus testator dixit, jussit, voluit, ordinavit et legavit quod dictus Joseph, ejus filius et heres institutus et ejus heredes descendentes ab eo et omnes illi, in quos hereditas ipsius testatoris pervenerit vigore presentis testamenti ut supra, teneantur et debeant celebrari facere singulo anno in perpetuum unum anniversarium pro anima ipsius testatoris in ecclesia sancti Augustini Cremone.

Item dictus testator dixit, jussit, voluit, ordinavit et legavit quod hoc sit et esse debeat suum ultimum testamentum et sua ultima voluntas et quod valeat et valere debeat jure testamenti. Et, si non valeret seu diceretur non valere jure testamenti, quod valeat et valere debeat jure codicillorum vel donationis causa mortis et jure cujuslibet alterius ultime voluntatis prout melius valere et tenere possit seu poterit de jure.

Retinens ac in se retinuit dictus testator arbitrium et potestatem hoc presens testamentum renovandi, cassandi et anullandi et aliud et plura de novo condendi et eidem addendi et de eo diminuendi, etc., etc., toties quoties ipsi testatori videbitur et placuerit, etc.

XXIII.

1521. — 16 septembris.

Carta confessionis et finium factarum in favorem magistri Antonii *del Sacha* a magistro Paolo *del Sacha* pro fabrica chori sancti Johannis in monte de Bononia et pro fabrica anconæ Certosæ papiensis.

Joh. Maria de Vernatiis, not.

Carta confessionis et finium infrascripti magistri Pauli *del Sacha*.

1521. Indictione 9ª, die sexto decimo mensis septembris, Cremone, in domo habitationis sita in vicinia sancti Leonardi dicte civitatis, etc., presente pro secundo notario Johanne Baptista de Vernatiis notario, etc.

Ibique magister Jo. Antonius *del Sacha*, filius quondam magistri Hymerii, vicinie sancti Mathei Cremone, confitendo prius se majorem etate annorum viginti quattuor et minorem viginti quinque et ita verum juravit, etc., renuntiando, etc., et renuntiando beneficio restitutionis in integrum minoribus a jure indulto decertioratus fuit et renuntiando, etc., sponte, etc. confessus fuit ad interrogationem et instantiam magistri Pauli *del Sacha* filii quondam magistri Thome, vicinie sancte Margherite Cremone, ibi presentis et stipulantis, se habuisse et recepisse infrascriptas denariorum et scutorum quantitates ad partitum terciarum partium fabricarum anchone et chori de

quibus infra, in quibus dictus magister Jo. Antonius participavit et participat pro terciis partibus juxta formam instrumenti conventionum inter ipsos contrahentes factarum, ut ibi dictum fuit, rogati per dominum Antonium de Schalve notarium, etc., videlicet libras triginta tres, soldos sex et denarios octo imperialium a dicto magistro Paulo die 19 decembris 1519 ad partitum tertie partis fabrice anchone fratrum Certosie papiensis. Item die 8 februarii 1519 a dicto magistro Paulo ad partitum tertie partis fabrice chori sancti Johannis in monte de Bononia scutos septem a sole. Item die 16 aprilis 1520 a suprascripto magistro Paulo ad partitum tertie partis fabrice anchone papiensis libras triginta tres, soldos sex et denarios octo imperialium pro tertia parte librarum centum imperialium quas dictus magister Jo. Antonius portavit et dedit dicto magistro Paulo receptas per dictum magistrum Jo. Antonium ab agentibus monasterii Certosie papiensis ut ibidem dictum fuit per dictos contrahentes ad mutuam interrogationem et instantiam. Item die 22 mensis maii 1520 a Reverendo domino don Petro-Paulo procuratore conventus sancti Petri de Pado Cremone dante et solvente nomine dicti magistri Pauli et pro conventu sancti Johannis in monte de Bononia scutos viginti a sole et scutos sex et tercia duo a dicto magistro Paulo et hec omnia de et ex scutis octuaginta exbursatis ad computum dicti chori sancti Johannis in monte de Bononia. Item

die 18 februarii 1520 a domino don Ambrosio de Placentia procuratore monasterii sancti Johannis in monte de Bononia scutos octo ex scutis viginti quatuor exbursatis ad computum dicti chori. Item die 14 mensis junii 1521 a dicto don Ambrosio Placentino procuratore ut supra, dante et solvente nomine dicti magistri Pauli, scutos decem a sole et tertium unum de et ex scutis triginta uno exbursatis ad partitum dicte fabrice chori. Item die 27 junii 1521 a domino don Primo canonico et procuratore dicti monasterii sancti Johannis in monte dante et solvente nomine dicti magistri Pauli libras sexaginta sex et soldos decem et octo et denarios octo bologninorum pro ut constat quodam scripto facto per dictum don Petrum procuratorem predictum sub die 27 junii 1521 ut supra, et ulterius scutos octo a sole a dicto magistro Paulo dante ibidem realiter in presentia, etc., ad partitum fabrice chori. Et insuper dictus magister Jo. Antonius compensavit et compensat dicto magistro Paulo stipulanti in dicta tertia parte fabrice chori predicti bononienses seu bologninos triginta octo pro tertia parte bononiensium seu bologninorum centum sex decim expenditorum per dictum magistrum Paulum in chiodariis et glutine seu colla et certis modicis assidibus..... expositis ad fabricam dicti chori sancti Johannis in monte et renuntiavit, etc. De quibus scutorum et denariorum quantitatibus dictus magister Jo. Antonius fecit dicto magistro Paulo stipulanti fines, etc.

Quas inde, etc., stipulanti attendere et observare promisit sub pœna dupli petiti et dupli damni, interesse et expensarum, etc. Ita, etc., ratis, etc., et obligavit, etc., et juravit, etc.

XXIV.

1523. — 13 aprilis.

Pars dotis Ippolytæ *del Sacha* filie Pauli *del Sacha* intersiatoris, uxoris Mathei Carenzoni.

Johannes Maria de Vernatiis, not.

XXV.

1524. — 15 decembris.

Cessio nomine venditionis facta per Antonium *del Sacha*, suo nomine proprio et nomine et vice ejus fratrum, domino Bernardino del Pino unius domus sitæ in vicinia Cremonæ.

Michaël de Scalvis, not.

XXVI.

1524. — 15 decembris.

Emptio Antonii *del Sacha* a Barbara de Formagiis de duabus cameris unius domus sitæ in vicinia Cremonæ.

Michaël de Scalvis, not.

XXVII.

1528. — 15 januarii.

Emptio facta per Johannem de Nautis a magistro Paulo Sacha cujusdam proprietatis.

Bembus Paulus, not.

XXVIII.

1528. — 28 septembris.

Aliud testamentum magistri Pauli *del Sacha*.

Paulus Bembus, not.

« Charta testamenti magistri Pauli *del Sacha* filii quondam domini Thome.

« Prima laso la mia consorte domina e madona in casa et abbia una camera quale vole lei, como lo servir de pozo, corte, caneva et granaro al bisogno suo et vaseli per poter guarnar doi cara de vino et uno leto fornito coli lincoli necessari et altri ostuelii necessarii.

« Item ge laso tutti li pani de lana quali ge ho fati mi et de lino quali se imbate aver et lei possa farne tutto quelo che la vole et non ge possa esser dimandato conto alcuno.

« Item apreso ge laso uno campo al boschet, pertege vinti vel circha, como una casa in quelo corencia la via, a l'altra parte le res del Fritolo, dal altra parte le res de Bastianono, da l'altra parte la viazola. Et questo campo la goda tanto salva lo onor mio. Et, se mio fiolo Josef volesse darli molestia alcuna, in quelo caso lo privo de questo campo et lo laso alla università de magistri de lignamo et da mur che gelo defenda, et a la morte sua lo ge dageno lo suo adoto quale cinque cento livere et resto sia de dita arte et quelo monumento che se cava vada a maridar povere putele de l'arte da mur e da lignamo.

« Item laso a la Prudencia, abiadega de mia mojer, per dote sua, livere quatro cento, cioè livere trecento de la dota de madona Camila, mia consorte, remanendo mi da poi lei, et cento de le mie, per ben servirme in de la mia infirmità, la quale Prudentia mojer de Zoanne Rodanes. Item per lo legat de mio fradelo meser Angel, quale laso a santo Agostino, al suo altar de la madona, nove cento livere, ge laso lo campo apres al lazaret quale pertege undeze e meza et livere ducento quale apreso de Marcho Antonio et condam Zovano fradelo de Pisenet. Et se mancase qualche cosa che mio fiolo abia a satisfar e questo sia fato e satisfat subito fose manchat.

« Item laso mio fiolo Josef mio erede universal el qual abia a satisfar tuto questo mio legat segondo la mia intencione quale apar inscrit, non derogant cosa alcuna de la mia intencione. Et, se lui mancasse senza res, che Inpolita mia fiola posa aver la terza parte, le altre due parte vada a lo altar dotà per mio fradelo in santo Agustino a cio se celebra mese per mi. La Clara mia fiola, mojer de Tanas San Mafe, non ge laso niente; ali fioli de Zoane Antonio, mio nepote, non ge laso niente; ali altri de la casa da Sacha, mei nepoti, non ge laso niente.

« Item, dal di de santa Malgarita per fin a questa ora present, mio abiadego Zoanino si a speso in questi mii bisogni lui de li soi denari, per li quali ge sono obligat per fino che vivo, et volio ge sia

restituiti per fin al minimo dinar secondo dirà lui. Nota como altre volte fu contento che, dapoi a la morte mia, che Petro-Antonio di Bureli avese de la dota de madona Camila ducent livere, como apar per uno istrument rogat per meser Antoni di Selvi, et adeso mia molier voria farlo aparir de novo, consentandogi mi quod de novo quelo che laso a la Prudencia, mia molier voria far che ancora mi ge consentese a lei da poter testar et ge voria lasar lei à la Prudencia lo suo cotarelo de grana. »

XXIX.

1528. — 26 septembris.

Testamentum domine Camillæ de Bonis Hominibus.

Paulus Bembus, not.

« Charta testamenti domine Camille de Bonis Hominibus facti ut infra videlicet : 1528. — Indictione I^a^ die sabbati 26 mensis septembris, etc.

« Ibique domina Camilla de Bonis Hominibus filia quondam domini.....[1] et uxor magistri Pauli *del Sacha* vicinie sancte Margarite Cremone licet sana, etc., considerans, etc., volens suum ultimum testamentum nuncupativum, etc., edidit in hunc modum et pro ut infra videlicet : In primis namque cassavit, etc. Postque instituit sibi suum heredem suprascriptum dominum Paulum

1. Le nom est resté en blanc dans la minute.

ejus maritum salvis, etc. Item legavit domine Prudencie de Rubeis, ejus ablatice, libras tercentum imperialium. Item legavit Petro Antonio de Burellis, ejus nepoti, libras ducentas imperialium. — Item legavit et ordinavit quod hoc sit ultimum testamentum retinens, etc., rogans, etc. »

XXX.

1528. — 6 octobris.

Tertium testamentum magistri Pauli *del Sacha*.

Paulus Bembus, not.

« Charta testamenti magistri Pauli *del Sacha* facti ut infra videlicet.

« 1528. — Indictione secunda, die martis 6 mensis octobris, in domo habitationis mei notarii infrascripti sita in vicinia sancte Margherite Cremone, presentibus, etc.

« Ibique magister Paulus *del Sacha* filius quondam domini Thome, vicinie sancte Margherite Cremone, sanus mente et corpore ac puri intellectus considerans, etc., et volens, etc., suum ultimum testamentum nuncupativum id est sine scriptis, etc., condidit in hunc modum et pro ut infra videlicet.

« In primis namque cassavit, etc., testamentum proximis diebus rogatum per me notarium infrascriptum et [pro] nullo habere voluit, etc.

« Post que statim et incontinenti ore proprio nominando instituit sibi suos heredes universales

in omnibus suis bonis, etc., Joseph, Claram et Ippolitam salvis legatis infra scriptis videlicet.

« Item legavit prefatis ejus filiabus dotes suas in quibus ipsas tacitavit, etc., et quod nil ultra petere possint, etc., vigore, etc.

« Item legavit altari constructo in ecclesia sancti Augustini Cremone sub vocabulo domine sancte Marie de Laureto libras novem centum imperalium, computato quoque legato facto per quondam dominum Angelum *del Sacha*, ex quibus ematur una proprietas et seu de bonis ipsius testatoris assignetur que sit valoris dictarum librarum novem centum imperialium cum onere celebrandi unam missam magnam ad dictum altare in vigilia festi nativitatis Beate Marie Virginis quod celebratur die octava mensis septembris et similiter eodem die et post illam diem unum anniversarium solemne, et hec omnia in remedium, etc.

« Item legavit quod si dictus Joseph, ejus filius, decederet sine filiis masculis legitimis et naturalibus eo in casu instituit seu substituit predictam Ippolitam pro una tertia parte et pro dictis duabus partibus predictum altare.

« Item legavit quod hoc sit suum ultimum testamentum, etc., retinens, etc., rogans, etc. »

XXXI.

1528. — 27 octobris.

Tutela Angeli *del Sacha*.

Paulus Bembus, not.

XXXII.

1531. — 2 octobris.

Conventiones et pacta inter monasterium sancti Francisci Cremonæ et magistrum Christophorum de Venetiis et magistrum Paulum *del Sacha* pro executione sedium chori dictæ ecclesiæ.

Jo. Petrus de Allia, not.

Nota prothocollorum mei Joannis Petri de Allia civis et notarii collegiati Cremone.

Charta conventionum et pactorum per et inter partes infrascriptas.

1531. — Indictione quinta, die lune secundo mensis octobris, in quadam camera residentie infrascripti reverendi domini Joannis Francisci de Phaerno sita in domibus monasterii sancti Francisci Cremone, presente pro secundo notario Ludovico Bianchardo notario, etc.

Ibique reverendi in Christo patres domini magister Jo. Franciscus de Faerno, sacre theologie doctor et comissarius in conventu monasterii sancti Francisci Cremone reverendi prioris ministri provincialis provincie Bononie et excellentissimi patris vicarii generalis apostolici dicti ordinis, nec non magister Hieronimus de Regio guardianus infrascripti monasterii, dominus magister Daniel de Tolentino, dominus magister frater Octavius de Faerno sacre theologie doctores, dominus frater Bernardus de Picelenis, dominus frater Franciscus de Meliolis, frater Alexander del Salina et frater

Andreas de Bonellis, omnes fratres professi ordinis minoris sancti Francisci et degentes in dicto monasterio sancti Francisci Cremone et ex discretis fratribus presentialiter residentibus in dicto monasterio suis nominibus propriis et nomine et vice dicti monasterii, capituli et conventus sancti Francisci Cremone et omni meliori modo, parte una, et magister Paulus *del Sacha* filius quondam domini Thome, sancte Malgarite, Cremone, et magister Christoforus de Venetiis filius quondam magistri Antonii vicinie majoris porte Pertuxii Cremone, ambo magistri seu carpentarii ligna... et..., parte altera, sponte, etc., concorditer devenerunt ad infrascriptas conventiones et pacta videlicet.

Primo convenerunt quod dicti magister Paulus *del Sacha* pro dimidia et magister Christoforus pro altera dimidia teneantur et sic promiserunt prefatis fratribus stipulantibus suis et nomine dicti monasterii sancti Francisci facere et perficere chorum seu stallos in choro monasterii sancti Francisci Cremone sub etiam pactis et modis et conditionibus infrascriptis videlicet.

Primo che ditti magistro Paulo Sacha et Christoforo de Venetiis maestri preditti siano obligati a fare le sedie et quadri grandi de ditte sedie delle trei parti, le due in pallatii et bellissimi paesi et lontani et verdure sufficientemente de tal cose, e l'altra parte sieno mobili che stieno al paragone et proportione de gli altri quadri, et il simile de li

quadri bassi che sieno pleni parte de' mobili onorevoli et parte de' commissi ; et tutto sia fatto con diligentia et uniformitade, et in le due ultime sedie fare uno sancto Francisco et uno sancto Antonio de Padua con le arme et insegnie che piacera alli prefati frati de sancto Francisco.

Item dove nelle sedie fatte sono quelle lettere che sieno frutte ligate de diversa sorte ben commisse drento che habino del ingenioso overo qualchi belli frisetti de commissi honorevoli.

Item che nel soffitatto del capello di sopra dove nelle sedie fatte è la tarsia, zioè quelli groppetti in ditto soffittatto el ge sia doi fioroni intagliati de rilevo con li soi bottoni pendenti.

Item la corona de sopra atorno tutta trabusa ma ferma overo fodrata, et sopra la porta del choro le sedie se ricolieno insieme secondo sarà bisogno overo che ditta corona sia compita, ma de bono rilievo.

Item che sopra il capello gli sia integro, zioè dal capello al muro che non possi cadere polvere alcuna et che si possi andargli atorno a spazare alli bisogni. — Item che le alette delli stalli et delli piedi et intagli siano tutte rabuse ma ben ferme et grossette de legno, ma il lavorerio sottile et de lo fiorame faranno la mostra et seguitaranno la ellectione di frati. — Item che li legnami siano della grossezza di legnami sono quelle del Vescovato di Cremona et de quella bontà et bellezza et più che

il choro del duomo di Cremona[1]. — Item che tutti i legnami che vano nascosti siano tutti forti, zioè de rovere. — Item il resto de noce et de oliva et il sedere de noce et il solame tutto de rovere.

Item che il resto delle sedie oltra tutto quello che e nominato sieno honorevolmente lavorate come sperano li frati volendo li detti maestri honore. — Item che mancando uno de detti maestri l'altro sia obbligato a pigliar tutto il ligname lavorato et da lavorar per le dette sedie et stalli a extimo de maestri del mestiero. — Item che fatti li quadri et tutto il lavorerio qual va in tarsia sieno obbligati a farseli veder grezzi et in presentia delli prefati frati de S. Francisco dargeli una mane o due del pioletto et poi gli sia datto quattro o cinque mani de colla et poi bene invernigiati de una vernice chiara et bella. — Item che el choro, quanto alli quadri, fiorami et tutti li altri lavorerj, sia honorevole et laudabile a juditio de qualunche homo che intenda l'arte. — Item che dove in le sedie fatte sono le pallate faciano uscir del pezo del legno della sedia teste overo fioroni o qualche altra cosa honorevole qual sia stabile et ferma. — Item che siano obligati a far il legilio con lo armario suo tutto de noce con li solari de

1. Le chœur du dôme de Crémone est décoré d'une admirable boiserie exécutée à la fin du xv^e^ siècle par un artiste du nom de Platina. On voit parmi les sujets représentés sur les dossiers des sièges supérieurs du chœur, du côté gauche, vers l'entrée, une vue de la façade du dôme telle qu'elle était avant 1480.

dentro tutto de noce et fermi, zioè soglio ma ben lavorato con cornisoni et belle aste ben signate; et cossì tutti li lignami del choro et sedie sieno ben signati et ben apesonati senza altro pagamento de mercede. — Item, se non più presto, al mancho alla festa de Natale del 1532 sia fatto il detto legilio, zioè dalla festa della Natività proxime futura a uno anno.

Item che detti maestri sieno obligati et cossì prometteno a far tutte le cose preditte a tutte sue spese et li prefati frati de sancto Francisco siano obligati a dar a dicto magistro Paulo Sacha a rasone de scuti 27 per chadauna sedia alta et bassa dinumerando alla sedia alta de quelle che intrarano in ditto choro, et a ditto magistro Christoforo per l'altra mita a rasone de scuti 24 per sedia alta et bassa dinumerando ut supra, et scuti 29 de ciaschuna sedia delle due prime, alta et bassa, gia principiate et quasi finite per ditto magistro Christoforo. Et che tutti doi maestri siano obligati affare le porte del choro a sue spese de pretio de scuti X senza premio ut supra; et casu quo chelli prefati fratri le volessino più belle, detti maestri siano obligati a menar boni dece scuti in la detta porta del suo, a judicio de homini da bene, et li frati pagarano il sopra più delli detti deci scuti in su.

Item che, se detti magistri comprano legnami per detta opera fuori della cittade over fuori del contado de sorte alcuna, li prefati frati sieno obligati al datio de Cremona tantum, et per li altri

datii li prefati frati debano farge ogni favore allor possibile acciò detti magistri non pagano datio alcuno. — Item che li detti fratti siano obligati a dar a detti magistri li muradelli fatti in calcina alloro spese, secondo designarano detti magistri. — Item detti fratri sieno obligati a far cavar et dar una copia delli presenti patti extracta dal notario a chadauno delli detti magistri a spese del convento. — Item che detti frati siano obligati a dar da bever a detti magistri et a lor lavorenti per il tempo che detti maestri tenirano a mettere li ditti stalli et sedie insieme lavorando in giesia circa dette siede. — Item che li detti frati siano obligati a dar al presente alli detti maestri scuti 50 d'oro dal sole per chadauno et alla festa de la Pascha della resurrectione del Nostro Signore altri scuti 25 per chadauno de loro et poi, de tempo in tempo, dar a detti maestri dinari secondo lavorarano. — Item che alla detta festa de la Pascha della resurrectione detti maestri siano obligati et così promettono de avere compito ad minus otto quadri grandi per chadauno.

Et ex nunc suprascriptus magister Christophorus confessus fuit ad instantiam prefatorum patrum fratrum sancti Francisci presentium et stipulantium suis nominibus propriis, et... ipsorum et mei notarii stipulantis nomine et vice et ad partem et utilitatem capituli et conventus dicti monasterii sancti Francisci Cremone habuisse et recepisse a dictis fratribus ante presentem contractum ad

computum dicti operis tam dictarum duarum primarum sediarum seu stallorum quam aliarum seu aliorum fiendorum ut supra scutos quadraginta tres auri a sole, et in alia parte ipsi ambo Paulus *del Sacha* et Christophorus de Venetiis magistri predicti habuisse et recepisse et sic ibi realiter habuerunt et receperunt a dictis fratribus dicti monasterii dantibus et solventibus suis et nomine dicti monasterii et de denariis dicti monasterii scutos quinquaginta auri a sole pro utroque ipsorum renunciando, etc., de quibus fecerunt fines, etc. — Que omnia et singula suprascripta dicte partes sibi vicissim stipulantes attendere et observare promiserunt sub pœna florenorum decem et dupli damni, interesse et expansarum, etc., et obligaverunt, etc.

XXXIII.

1532. — 24 maii.

Fines monasterii sancti Francisci Cremonæ in favorem magistri Pauli *del Sacha* et filii ejus.

Jo. Petrus de Allia, not.

XXXIV.

1533. — 30 januarii.

Pars dotis dominæ Claræ de Lazaronibus uxoris Josephi *del Sacha*, filii Pauli, et promissio residui facta per dominum Jo. Jaronimum Pavisum.

Hercules de Bernardis, not.

XXXV.

1534. — 23 septembris.

Emptio monasterii sancti Francisci Cremonæ a magistro Christophoro de Venetiis et magistro Paulo *del Sacha* nonnullarum rerum perfectarum per manus prædictorum venditorum et ad usum dicti monasterii.

Jo. Petrus de Allia, not.

Nota prothocollorum mei Joannis Petri de Allia civis et notarii collegiati Cremone.

Charta confessionis et finium Reverendi Patris guardiani et fratrum monasterii Sancti Francisci Cremone, 1534, indictione septima die mercurii 23 septembris in domo habitationis mei notarii infra scripti sita in vicinia Sancti Prosperi Cremone, presente pro secundo notario Joseph Ursono notario, etc. — Ibique magister Christophorus de Veneciis, faber lignarius, filius quondam magistri Antonii vicinie majoris porte Pertuxii Cremone sponte, etc., confessus fuit et manifestavit ad interrogationem et instantiam venerabilis fratris Bernardini de Piceleone ordinis minoris sancti Francisci ibi presentis et mei notarii stipulantis nomine et vice et ad partem et utilitatem prefatorum fratris guardiani et fratrum monasterii sancti Francisci Cremone ac capituli et conventus ecclesie, etc., se ultra alias solutiones hinc retro factas ad computum mercedis fabricandi sedes seu stallos chori ecclesie sancti Francisci Cremone, de quibus cons-

tat publico instrumento rogato per me notarium infra scriptum, habuisse et recepisse a dicto domino fratre Bernardino et a Reverendo sacre theologie doctore domino magistro Joanne Francisco de Phaltermo(?) ejusdem ordinis ad computum mercedis predicte alios scutos quinquaginta auri a sole, videlicet a dicto fratre Bernardino scutos viginti quinque et a dicto domino fratre magistro Joanne Francisco reliquos scutos 25 ante presentem contractum de denariis tamen dicti monasterii, et renuntiavit, etc.; de quibus scutis quinquaginta auri alterius partis satisfactionis mercredis predicte et de omni eo et eo toto quod pro ipsis et eorum occasione petere potuisset et posset fecit ac facit fines, etc., quas attendere et observare promisit sub poena dupli petiti et dupli dampni, etc., et obligaverunt et juraverunt, etc.[1].

XXXVI.

1536. — 1^er^ junii.

Pars dotis dominæ Claræ de Lazaronibus uxoris Josephi *del Sacha* filii magistri Pauli.

Hercules de Bernardis, not.

1. Bien que l'acte qu'on lit ci-dessus ne contienne pas le nom de Paolo Saccha, la collaboration de Paolo se trouve constatée dans le sommaire du même acte inséré dans le répertoire du notaire *de Allia*. D'ailleurs, dans les actes précédents, la part que Paolo prit à ce travail est explicitement mentionnée.

XXXVII.

1537. — 18 augusti.

Inventarium bonorum magistri Pauli *del Sacha*.
J. Jac. de Pavesiis, not.

Inventario de li beni del quondam magistro Paulo *del Sacha* de la visenanza de sancta Malgherita de Cremona qui obiit die penultimo may 1537.

Et primo una peza di terra aratoria et vidata, apelata el campo de la casa, pertiche 23 vel circa, per quoverencia da una banda la strada, da l'altra Antonius de Bastianono, da l'altra magistro Francisco Lizarolo, da l'altra la vodason in contrada de S. Zeno.

Item una peza di terra apelata el Bescotino aratoria et vidata per quoerentia da una banda la strada, da doi bande Joseph del consol, da l'altra domino Baptista de la Cella, pertiche 18 vel circha.

Item una peza de tera aratoria, apelata la Bredazola bassa, per coverentia da tre bandi domino Petro Martir Schitio, da l'altra magistro Francesco Sonalio, tentor, pertiche 7 vel circa.

Item una pezza di terra aratoria apellata el campo del Lazaretto per quoerentia da doi bande la strada, de l'altra le razon del Lazaretto, da l'altra domino Francisco Mozami. Pertiche 11 vel circa.

Item una casa coperta, murada et solerada con l'orto, pozo et camera sotto terra et molti edifizi in quella, che zase in la visenanza di S. Margaritta di Cremona. Per quoerentia da tre bande domino Paulo Bembo et da l'altra da strada.

Item una tina con doy sergi de ferro.

Item veze n° 4 de tenuda de stara 13 over 14 vel circa.

Item vezole n° 2 de stara 7 l'una.

Item vezol uno de stara 2 per far aseto.

Item uno solio da bugada mezano.

Item una parola granda da bugada.

Item una parola mezana senza manego.

Item una sedella pichola.

Item una fontana de ramo col sedelin de oton.

Item una casetta de ramo per tenzer lignamo.

Item uno lavezo grando.

Item una padella rotta.

Item una lichera.

Item doi spiti de rosto picholi.

Item una gratarola.

Item una tegia da torta.

Item uno testo rotto.

Item uno tegino da rosto.

Item uno tegino picholo.

Item peltro mezo roto, libre n° 18.

Item uno mortaro de preda rossa.

Item uno quertio da lavezo de ramo.

Item una cazola da torta.

Item cadene da fogo n° 3.

Item uno par de cavedoni picholi da fogo con li soi fornimenti.

Item una cassa da metter pagni.

Item banchi n° 2 dopii.

Item uno banchetto dopio.

Item cosini n° 3, grandi, vegii.

Item tavole doi com uno par de trespolli.

Item una panera da pana con lo suo quertio.

Item una madena per buratar frusta.

Item una cadrega a la Venetiana granda et una pichola.

Item una cadrega da barber.

Item candiler de ottono n° 3.

Item scragne de palia n° 4.

Item una scragna necessaria.

Item uno cavalot da smonir(?) et uno da solio.

Item uno albio da tina.

Item una letera vegia de albara con la testera como li stuchi drento.

Item banche n° 2 de bedol.

Item uno mazo da pisar.

Item talieri n° 3 da torta.

Item uno rastel da peltro.

Item scragni redondi n° 4.

Item para de lenzoli n° 3.

Item tualie n° 6 de braza 6 l'una tra de revo et parusina.

Item tualioli de revo n° 4 et de tela n° 4.

Item panisilli da mano parusini n° 3.

Item uno panesel lavorat de revo candito.

Item uno par de fodre da cusino lavorade de oro et de sida.
Item doi letti, gli soi camezali et cosini n° 4.
Item uno pelizono per suo portar.
Item una perponta azura, granda.
Item uno dischо de noze grando.
Item uno picholo de noso.
Item dischi da intaliar suza n° 3.
Item rasege da mano n° 2 per scavizar.
Item rasegetti picholi n° 2 da prospetiva.
Item uno rasegetto da voltar.
Item doi zapodelli da tarsia con la sua rasega.
Item piole n° 2 et meze piole n° 2.
Item uno piolet da traversar de noso.
Item cazole per pulir n° 5 grandi et picole.
Item refinetti n° 2.
Item squadri n° 1.
Item cartaboni n° 4 grandi et picholi.
Item squadretti da la gamba n° 3.
Item una assa et una manera.
Item schufina una, granda.
Item uno rufacano.
Item una capra.
Item uno raspador de doi manegi.
Item forzelli n° 4 grandi et picholi.
Item tondini n° 7 grandi et picholi.
Item spondaroli n° 2.
Item una assa tonda da una mano.
Item uno piolet da sguanza.
Item una trevella grossa.

Item una morsa de fero.

Item morsetti de ligno n° 2.

Item uno compasso de legno.

Item una trevella per far rodelle.

Item uno rasegot da manizi.

Item cornisoni picholi et architravi et altre cornisette pichole et inchassi n° 26.

Item una cassa granda.

Item capoli grandi et picholi n° 4.

Item sgorbie, spenagini grandi et picholi n° 30.

Item prede da olio per molar n° 2.

Item una mola pichola.

Item una trefila.

Item doi cavaletti da zapur.

Item una tenalia da giodi et doi martelli.

Item una cassa per metter ferri da intalii.

Item una riga longa de braza 7.

Item mezo asone de cipresso.

Debita autem hereditatis sunt hec videlicet :

Primo : Dos domine Caterine de Anselmis, matris domini Josephi, de libris 700.

Item, dos domine Clare de Lazaronibus, uxoris predicti domini Joseph.

XXXVIII.

1537. — 18 augusti.

Aditio hereditatis magistri Pauli *del Sacha* cum beneficio inventarii per Josephum *del Sacha* ejus filium.

Jo. Jac. de Pavesiis, not.

XXXIX.

1542. — 12 augusti.

Conventiones et pacta inter præfectos fabricæ ecclesiæ sancti Sigismondi et magistrum Joseph *del Sacha* pro stallis faciendis in dicta ecclesia[1].

Angelus de Torculo, not.

XL.

1554. — 31 julii.

Conventiones et pacta inter reverendum dominum don Columbinum de Cremona, abbatem monasterii sancti Petri de Pado ejusdem civitatis, parte una, et magistrum Joseph *del Sacha* filium magistri Pauli viciniæ sanctæ Margaritæ, parte altera, pro faciendis 26 sedibus[2].

Hercules de Bernardis, not.

1. Il faut rapprocher de cet acte ce passage de Graselli, *Abecedario biografico dei pittori, scultori ed architetti cremonesi*, p. 230 : « Impariamo dal P. Arisi, p. 805, che nell' anno 1536, Paolo fu accordato dei monaci Girolamini di S. Sigismondo di fare la porta dietro alla cantoria tutta ad intaglio di figure, fregi ed armi Sforzesche e Visconti con altre imprese, ma essendo passato a miglior vita nel 1537, venne nel 1542 data commissione al figlio Giuseppe di fare li due arcimbanchi del presbiterio, uno de quali rappresenta il Salvatore nel mezzo e da una parte S. Girolamo e dall' altra S. Sigismondo con altri ornamenti. » On lit également dans Lorenzo Manini, *Memorie storiche della città di Cremona*, tome II, p. 154 : « Le sedie e panche del coro e del presbitero di assai bel lavoro a tarsia sono opere di Gabriele Capra, di Paolo e Giuseppe padre e figlio Sacca, nostri concittadini. »

2. Cet ouvrage, assez médiocre, montre avec quelle rapi-

XLI.

1558. — 13 decembris.

Integra dos nunc quondam dominæ Claræ de Lazaronibus, uxoris magistri Joseph *del Sacha*.

Hercules de Bernardis, not.

XLII.

1561. — 10 aprilis.

Testamentum magistri Joseph *del Sacha*.

Hercules de Bernardis, not.

« Testamentum magistri Joseph *del Sacha* factum pro ut infra videlicet 1561. Indictione quarta, die Jovis, decimo mensis aprilis in domo habitationis infrascripti magistri Joseph, testatoris, sita in vicinia sancte Margarite Cremone, presentibus pro secundis notariis Ant° della Becharia et Joanne Christophoro de Regonaschis notariis, etc., specialiter vocatis et rogatis ab infrascripto testatore, etc., atque presentibus etc.

« Ibique magister Joseph *del Sacha* filius quondam domini Pauli vicinie sancte Margarite Cremone, licet eger corpore, tamen sanus mentis ac boni et puri et sani intelectus, considerans casum

dité l'art italien tomba en décadence. Les stalles de San Pietro rappellent la manière de celles de Saint-Sigismond, près Crémone, mais sont beaucoup plus faibles et ne comportent presque pas de sculptures. Sur l'abbé Don Colombino Rapari, voyez Lorenzo Manini, *Memorie storiche della città di Cremona*, tome II, p. 135.

humane fragilitatis et quod mors et vita in manu Dei sunt et quod nil est certius morte et incercius hora ejus et propterea volens sibi sueque posteritati providere et testamentum suum nuncupativum id est sine scriptis condere et facere secundum formam juris ad statutorum et ordinum comunis Cremone, talem suum ultimum testamentum et ultimam voluntatem condidit et facit ac condere et facere procuravit in hunc modum et pro ut infra videlicet :

« In primis namque prefatus dominus testator animam suam Deo optimo et maximo comendans cassavit, etc., omnia testamenta omnes que quodicillos ac donationes causa mortis et omnes et alias quascumque ultimas voluntates hinc retro per ipsum testatorem quo modo libet condita, etc., etiamsi in eis vel aliquo eorum esset inserta aliqua clausula specialis vel derogatoria.

« Successive vero statim et incontinenti ore suo, nomine proprio nominando, instituit sibi suos heredes universales in omnibus suis bonis mobilibus et immobilibus et se moventibus rebus, juribus et actionibus universis ac nominibus et pro nominibus quorumcumque debitorum suorum Paulum, Angelum et Vitruium ejus filios masculos legitimos et naturales, natos ex quondam domina Clara de Lazaronibus olim ejus domini Joseph prima uxore, nec non Curcium et Flaminium similiter ejus magistri Joseph testatoris filios legitimos et naturales, natos ex quondam domina

Catherina de Donellis olim tertia uxore ipsius magistri Joseph, et quemlibet eorum filiorum prenominatorum equaliter et equis portionibus, nec non Catherinam et Joannam pariter ejus magistri Joseph filias legitimas et naturales natas ex predicta quondam domina Clara olim prima uxore ut supra, salvis tamen semper legatis, modis et conditionibus infra scriptis videlicet.

« Item dictus magister Joseph testator jure institutionis predicte reliquit suprascriptis Catherine et Joanne ejus filiabus et utrique earum et pro utraque earum dote libras mille ducentum imperialium sibi et utrique earum dandas per dictos ejus testatoris filios masculos heredes institutos ut supra de bonis et hereditate ipsius testatoris tempore dictarum Catherine et Joanne et utriusque earum matrimonii et legitime cupule modis et terminis quibus dicti ejus filii erunt vel esse poterunt concordes cum dictis Caterine et Johanne futuris maritis. Et insuper legavit quod dicte Catherina et Joanna et utraque earum donec matrimonio copulabuntur stare et habitare possint et debeant in domo ipsius testatoris et in ea habeant et habere debeant alimenta conducentia; et ad quarum librarum mille ducentum imperialium pro utraque earum dote ut supra solutionem et interim donec dicte sorores matrimonio copulabuntur ut supra ad eis prestandum dicta alimenta conducentia in dicta eius testatoris domo ut supra, dictus testator dictos eius filios et heredes insti-

tutos ut supra agravavit et agravat et in predictis dictis Catherine et Joanne et utrique earum ut supra legatis eas et utramque earum tacitavit et tacitat et tacitas et contentas dictus testator esse dixit, jussit, voluit, ordinàvit et legavit, et quod nil aliud dicere, petere, habere vel consequi possint in bonis et hereditate ipsius testatoris vigore institutionis predicte legitime, suplementi legitime falcidie, trebilianice nec aliquo alio modo, ingenio, jure vel causa; hoc tamen expresso et declarato per ipsum testatorem quod si dicte eius filie vel altera earum ingredi voluerint aliquod monasterium et effici moniales vel monialis quod tantum habeant et habere debeat de eius testatoris bonis et hereditate ut supra libras sex centum imperialium in quibus eas vel eam sic ingredientem monasterium tacitavit et tacitat ut supra et pro ut supra; hoc etiam declarato quod eo in casu quod una ex ipsis efficiatur monialis quod alteri que non erit monialis et maritabitur accrescant pro ejus dote ut supra, ultra dictas libras mille ducentum imperialium ei legatas ut supra, alie libre ter centum imperialium quas in casu predicto legavit et legat dicte filie que maritabitur ut supra; et quod si altera dictarum Catherine et Joanne ante matrimonium et legitimam copularum decederet quod altera supra vivens pro predicta ejus dote habeat et habere debeat in totum de bonis et hereditate ipsius testatoris libras mille quinque centum imperialium computatis predictis libris mille

ducentum ei legatis ut supra; et ad eas sibi persolvendas dictus testator dictos ejus filios et heredes institutos ut supra agravavit et agravat ut supra et pro ut supra. Item dictus testator dixit, jussit, etc., quod hoc sit et esse debeat suum ultimum testamentum, etc., et quod valeat, etc., retinens, etc., rogans, etc. »

XLIII.

1563. — 15 maii.

Carta confessionis et finium factarum per dominum Paulum *del Sacha*, dominio Antonio Mariæ de Paulis.

Raphaël de Tartesio, not.

XLIV.

1563. — 6 augusti.

Carta confessionis et finium factarum per dominum Paulum *del Sacha* domino Antonio Mariæ de Paulis.

Raphaël de Tartesio, not.

XLV.

1567. — 14 maii.

Locatio et alia inter dominum Paulum *del Sacha* et dominum Philippum de Bonsignoribus.

Raphaël de Tartesio, not.

XLVI.

1567. — 14 maii.

Emptio magnifici domini Johannis Schicii a

dominis Angelo, Vitruvio et Curtio fratribus *del Sacha* cujusdam proprietatis.

Hercules de Bernardis, not.

XLVII.

1567. — 14 maii.

Instrumentum divisionis inter Paulum, Angelum, Vitruvium et Curtium fratres *del Sacha*.

Hercules de Bernardis, not.

XLVIII.

1567. — 14 maii.

Pars dotis dominæ Johannæ *del Sacha*, uxoris domini Johannis Antonii de Mercoris.

Hercules de Bernardis, not.

XLIX.

1567. — 15 maii.

Divisiones secutæ inter dominum Paulum et fratres de *Sacha*.

Raphaël de Tartesio, not.

L.

1567. — 15 maii.

Pars dotis dominæ Johannæ *del Sacha*, uxoris domini Johannis Antonii Mercori.

Raphaël de Tartesio, not.

LI.

1567. — 15 maii.

Mutuum domini Philippi de Bonsignoribus domino Paulo *del Sacha*.

Raphaël de Tartesio, not.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Pages

COURAJOD (Louis), M. R. Les débris du tombeau de Nicolas Braque et de l'une de ses femmes. . . . 48

— Germain Pilon et les monuments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. 93

— Documents sur l'histoire des arts et des artistes à Crémone aux XV^e^ et XVI^e^ siècles 253

DUPLESSIS (G.), M. R. De quelques estampes en bois de l'école de Martin Schongauer 1

GEYMÜLLER (le baron DE), A. C. E. Documents inédits sur les manuscrits et les œuvres d'architecture de la famille des San Gallo, ainsi que sur plusieurs monuments de l'Italie 222

JADART (Henry), A. C. N. Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Remi, aujourd'hui Hôtel-Dieu de Reims . 155

LAFAYE (Georges), A. C. N. Note sur la voie aurélienne, à Aix, et sur les antiquités de la Roque d'Antheron (Bouches-du-Rhône). 37

LAURIÈRE (Jules DE), A. C. N. Observations sur les dessins de Giuliano da San Gallo. 200

MAXE-WERLY (Léon), A. C. N. Fibule et collier en or trouvés à Totainville (Vosges). 57
MÜNTZ (E.), M. R. Le palais pontifical de Sorgues, 1319-1395. 17
— Les peintures de Simone Martini à Avignon . . 67
— Giuliano da San Gallo et les monuments antiques du midi de la France au XVe siècle 188
RAMÉ (Alfred), M. R. Observations sur le monument de Mellebaude, à Poitiers 111
ROBIOU (F.), A. C. N. Un problème sur les préludes du syncrétisme gréco-égyptien. 133

AVIS AU RELIEUR

pour le placement des planches des Mémoires.

La Descente aux limbes, en regard de la page . . . 3
Planche 11, en regard de la page 80
Chapiteaux de Saint-Remi de Reims, nos 1, 2 et 3. . 172
— — — nos 4, 5 et 6. . 174
Dessin de Giuliano da San Gallo 198
Bas-reliefs de l'arc d'Orange 201
Le théâtre d'Orange 207
Bas-relief du Musée du Louvre 254

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

(2)

O

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1884

GLORIAM MAJORUM

PARIS

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS DU LOUVRE

ET CHEZ

DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DES AUGUSTINS, 37

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1884.

MM.	E. GUILLAUME,	Président.
	L. COURAJOD,	Premier Vice-Président.
	E. SAGLIO,	Deuxième Vice-Président.
	H. GAIDOZ,	Secrétaire.
	E. CORROYER,	Secrétaire-Adjoint.
	Ed. AUBERT,	Trésorier.
	POL. NICARD,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. DE BARTHÉLEMY.
A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
U. ROBERT.
Abbé THÉDENAT.
MICHELANT.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. A. PROST.
G. PERROT.
G. DUPLESSIS.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 15 Avril 1884.

MM.

1. Nieuwerkerke (le comte de), G. O. ✱, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).
2. Maury (Alfred), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur général des Archives nationales, professeur au Collège de France, au palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60 (1842-1858).
3. Renier (Léon), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, administrateur de la Bibliothèque de l'Université, professeur au Collège de France, à la Sorbonne (1845-1877).
4. Egger (Émile), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences honoraire à l'École normale, rue de Madame, 68 (1858-1879).
5. Deloche (Maximin), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue de Gravelle, 60, à Saint-Maurice (Seine) (1856-1879).

MM.

6. Lacabane (Léon), O. ✱, ancien directeur de l'École des Chartes, rue d'Uzès, 12 (1841-1882).

7. Barthélemy (Anatole de), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1861-1882).

8. Le Blant (Edmond), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur de l'École française d'archéologie de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).

9. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✱, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).

10. . . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 15 Avril 1884.

MM.

1. Montaiglon (Anatole de Courde de), ✱, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 9 (10 février 1851).
2. Bordier (Henri), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (9 avril 1851).
3. Renan (Ernest), ✱, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, administrateur du Collège de France, place du Collège de France, 1 (9 avril 1851).
4. Nicard (Pol.), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).
5. Michelant (Henri-Victor), ✱, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (19 décembre 1853).
6. Waddington (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).

MM.

7. Delisle (Léopold), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855).

8. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

9. Passy (Louis), docteur en droit, député, rue de Clichy, 45 (7 août 1861).

10. Bertrand (Alexandre), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Soufflot, 22, et au château de St-Germain (7 août 1861).

11. Rey (A.-E. Guillaume), ✱, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).

12. Guérin (Victor), ✱, docteur ès-lettres, rue du Regard, 5 (3 décembre 1862).

13. Riant (le comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), boulevard de Courcelles, 51 (2 mai 1866).

14. Read (Charles), ✱, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

15. Heuzey (Léon), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des beaux-arts et à l'École du Louvre, conservateur des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).

16. Aubert (Édouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (3 juillet 1867).

MM.

17. Perrot (Georges), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de l'École normale, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868).

18. Wescher (Carle), ✱, conservateur sous-directeur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Vaugirard, 89 (3 juin 1868).

19. Robert (P.-Charles), C. ✱, intendant général en retraite, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue de Latour-Maubourg, 25 (3 mars 1869).

20. Prost (Auguste), ✱, rue de la Banque, 21 (8 novembre 1871).

21. Duplessis (Georges), ✱, conservateur sous-directeur adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue de Madame, 31 (6 décembre 1871).

22. Dumont (Albert), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur au Ministère de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Regard, 3 (6 décembre 1871).

23. Demay (Germain), ✱, chef de section aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 5 (2 avril 1873).

24. Guillaume (Edmond), ✱, architecte du palais du Louvre, membre de la Commission des bâtiments civils, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).

25. Courajod (Louis), conservateur-adjoint de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 39, à Passy (5 mai 1875).

MM.

26. Rozière (Eugène de), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

27. Saglio (Edmond), ✱, conservateur de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

28. Villefosse (Antoine Héron de), ✱, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, rue de Grenelle-St-Germain, 80 (5 janvier 1876).

29. Longnon (Auguste), archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, boulevard des Invalides, 34 (7 juin 1876).

30. Guiffrey (Jules), ✱, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

31. Schlumberger (Gustave), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

32. Ravet (Olivier), ✱, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Notre-Dame-des-Champs, 75 (4 avril 1877).

33. Gaidoz (Henri), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

34. Müntz (Eugène), bibliothécaire à l'École nationale des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Pernelle, 8 (8 mai 1878).

35. Mowat (Robert), O. ✱, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

36. Corroyer (Édouard), ✱, architecte du gouvernement, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

MM.

37. Lasteyrie (le comte Robert de), ✱, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), professeur à l'École des Chartes, rue des Saints-Pères, 13 (5 novembre 1879).

38. Duchesne (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, 66 (3 décembre 1879).

39. Boislisle (Arthur de), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de l'Université, 18 (4 mai 1881).

40. Arbois de Jubainville (Henri d'), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

41. Robert (Ulysse), inspecteur général des archives et des bibliothèques départementales, Grande-Rue, 31, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

42. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 35 (5 juillet 1882).

43. Thédenat (l'abbé), ancien directeur du collège de Juilly, rue de Bagneux, 9 (8 novembre 1882).

44. Ramé (Alfred), conseiller à la Cour d'appel, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Provence, 62 (4 avril 1883).

45. Flouest (Édouard), ✱, ancien procureur général, rue de Rivoli, 158 (5 mars 1884).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 15 Avril 1884.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Nyd (l'abbé), à Sermoyer, par Pont-de-Vaux (6 avril 1881).

Aisne.

Pêcheur (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

Moreau (Frédéric), ✱, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

Pilloy, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Alpes (Basses-).

Fabre (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

Alpes (Hautes-).

MM.

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Ardennes.

Delahaut (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

Aube.

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

Lalore (l'abbé Charles), ancien professeur de théologie au grand séminaire, à Troyes (3 février 1875).

Babeau (Albert), à Troyes (3 juillet 1878).

Aveyron.

Cérès (l'abbé), directeur du Musée, à Rodez (10 juillet 1872).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✱, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

Teissier (Octave), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Marseille, boulevard Longchamp, 135 (2 juin 1872).

Blancard (Louis), ✱, archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Barthélemy (le docteur), à Marseille, boulevard Chave, Villa Doria (5 mai 1880).

Lafaye (Georges), professeur à la Faculté des lettres, à Aix, rue Villeverte, 27 (4 avril 1883).

Calvados.

MM.

Chatel (Eugène), archiviste du département, membre de l'Académie de Caen, à Caen (4 février 1863).

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

Moisy (Henri), à Lisieux (3 janvier 1877).

Travers (Émile), secrétaire de la Société des beaux-arts, à Caen (7 mars 1877).

Lieusville (le comte Alfred de), à Caen (12 mars 1879).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✱, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Laurière (Jules de), à Angoulême (3 mai 1876).

Lièvre, président du Consistoire, à Angoulême (7 juin 1876).

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue du Duc, 27 (6 mars 1878).

Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Cher.

Buhot de Kersers, à Bourges (5 juin 1872).

Lefort (Louis), ✱, à Nohan, commune d'Allichamps (3 février 1875).

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Corrèze.

Rupin (Ernest), vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Côte-d'Or.

MM.

Lapérouse (Gustave), ✱, à Châtillon-sur-Seine (3 juin 1863).

Arbaumont (Jules d'), secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beaune (10 janvier 1866).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✱, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✱, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Bigarne (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

Louis-Lucas, professeur à la Faculté de droit, à Dijon (5 mars 1884).

Weiss (André), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, (5 mars 1884).

Côtes-du-Nord.

Lemière (P.-L.), à Saint-Brieuc, boulevard National, 2 (16 décembre 1865).

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte P. de), au château du Mouchetard, près Guéret (2 décembre 1868).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste, à Périgueux (17 mars 1875).

Galy (le docteur), O. ✱, conservateur du Musée, à Périgueux (10 décembre 1879).

Gay (Victor), à Labarde, par la Coquille (5 mai 1880).

Doubs.

MM.

Soultrait (le comte Georges de), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, trésorier-payeur général, à Besançon (2 février 1864).

Castan (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (C.), conservateur du musée, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevallier (l'abbé Ulysse), ✱, à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimart (9 décembre 1874).

Sizeranne (le comte Fernand de la), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Finistère.

Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ✱, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harrouys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (P. du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Aurès, O. ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

Révoil (Henri), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).

Garonne (Haute-).

MM.

ROSCHACH (Ernest), ✱, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

GANTIER (Antoine), au château de Picayne, près Cazères-sur-Garonne (3 juin 1874).

MOREL (Jean-Pierre-Marie), bibliothécaire-archiviste, à Saint-Gaudens (3 juin 1874).

LEBÈGUE, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

SACAZE (Julien), avocat, à Saint-Gaudens (28 juillet 1880).

SAINT-PAUL (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881).

GIRARD (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse, rue Sainte-Germaine, 3 (15 février 1882).

Gironde.

BRUNET (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

DROUYN (Léo), ✱, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

GRELLET-BALGUERIE (Charles), à Bordeaux, rue Ducan, 25 (3 juin 1863).

COLLIGNON (Maxime), professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux, place Pey-Berland, 10 (13 février 1878).

Hérault.

RICARD (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

AZAÏS (Gabriel), secrétaire de la Société d'archéologie, à Béziers, descente de la Citadelle (4 mars 1863).

CAZALIS DE FONDOUCE, à Montpellier, rue des Études, 18 (12 juin 1878).

NOGUIER (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Ille-et-Vilaine.

MM.:

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Decombe (Lucien), chef de bureau à la mairie, à Rennes (4 juin 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879).

Isère.

Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Landes.

Tartière (Henri), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Taillebois (Eugène), secrétaire de la Société de Borda, à Dax (12 décembre 1883).

Loire.

Chaverondier (Auguste), ✻, archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard, conservateur du Palais-des-Arts, à Saint-Étienne (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Loire (Haute-).

MM.

Aymard, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

Chassaing (Augustin), ✱, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Loire-Inférieure.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Wismes (le baron de), à Nantes, rue Royale, 9 (7 juin 1876).

Kerviler (René Pocard-), ✱, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Pitre de Lisle, secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Loiret.

Pibrac (Germain-Philippe-Anatole du Faur, comte de), ancien élève de l'École polytechnique, à Orléans, rue des Anglaises, 12 (15 mai 1865).

Boucher de Molandon, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules), ✱, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Orléans (5 mars 1873).

Desnoyers (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Michel (Edmond), ✱, au château de Touvent, par Fontenay-sur-Loing (4 avril 1877).

Couret (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Loir-et-Cher.

Du Plessis (G.), à Blois (9 avril 1840).

Rochambeau (le marquis Achille de), ✱, au château de Rochambeau, commune de Thoré (6 novembre 1867).

Storelli (André), conservateur du Musée, à Blois (3 juillet 1878).

Lot.

MM.

Fontenille (Paul de), à Cahors (15 février 1882).

Lot-et-Garonne.

Barrère (l'abbé), à Agen (9 janvier 1851).

Magen (Adolphe), à Agen (1er février 1865).

Tholin (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Piette (Édouard), juge au tribunal civil, à Angers, rue de la Préfecture, 18 (8 novembre 1876).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Marne.

Loriquet (Charles), conservateur de la Bibliothèque publique et du Musée, à Reims (6 juillet 1864).

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

MM.

Barthélemy (le comte Édouard de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Courmelois (5 mars 1873).

Baye (le baron Joseph de), à Baye (1er avril 1874).

Lucot (l'abbé), chanoine archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

La Boullaye (E. Jullien de), conservateur de la bibliothèque, à Langres (17 juillet 1878).

Bougard (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Mayenne.

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), vice-consul d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Nancy (9 février 1870).

Homolle, maître de conférences à la Faculté des lettres, à Nancy (7 avril 1880).

Germain (L.), à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Meuse.

MM.

Maxe-Werly, à Bar-le-Duc (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Bernard (l'abbé E.), à Gourin (2 mai 1883).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny (1er juillet 1868).

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

Van Hende (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Chautard, doyen de la Faculté des sciences à l'Université catholique, à Lille (6 mars 1872).

Delattre (Victor), membre de la Commission historique du département, à Cambrai (2 juillet 1873).

Rigaux (Henri), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henri), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Dehaisnes (l'abbé), secrétaire de l'Université catholique, à Lille (7 juin 1882).

Quarré Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Cagnat (René), chargé de cours à la Faculté des lettres, à Douai (9 janvier 1884).

Oise.

Colson (le docteur), O. ✻, à Noyon (9 juillet 1852).

MM.

Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Marsy (le comte de), archiviste-paléographe, à Compiègne (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876).

Luçay (le comte de), ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✱, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue des Béguines, 4 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Letrône (Ludovic), à la Motte, par Ceton (15 novembre 1882).

Pas-de-Calais.

Deschamps de Pas (Louis), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Saint-Omer (19 février 1839).

Van Drival (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Commission des antiquités du département, à Arras (9 janvier 1854).

Linas (Charles de), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Arras (2 mars 1859).

Beck de Fouquières, à Ramecourt (3 mars 1869).

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

MM.

Terninck (A.), à Boisbernard, par Vimy (2 juillet 1873).

Monnecove (Félix le Sergeant de), ✱, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

Dard (le baron), O. ✱, à Aire-sur-la-Lys (25 juillet 1883).

Pagart d'Hermansart, à Saint-Omer (13 février 1884).

Puy-de-Dôme.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Bourgade La Dardye (de), à Lezoux (8 février 1882).

Plicque (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Pyrénées (Basses-).

Lagrèze (Bascle de), ✱, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

Pyrénées (Hautes-).

Frossard, à Bagnères-de-Bigorre (6 juin 1883).

Pothier (Edgard), ✱, lieutenant-colonel d'artillerie, directeur de l'École d'artillerie du 18e corps d'armée, à Tarbes (16 janvier 1884).

Pyrénées-Orientales.

Tourret, à Perpignan, place Grétry, 4 *bis* (1er février 1882).

Rhône.

Allmer (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

Morin-Pons (Henri), à Lyon (4 janvier 1865).

Guigue (M.-C.), ✱, archiviste du département, à Lyon (5 février 1868).

Chantre (Ernest), sous-directeur du Muséum des sciences naturelles, à Lyon (3 mars 1875).

MM.

Chambrun de Rozemont (Art. de), à la Girardière, par Belleville-sur-Saône (5 juillet 1876).

Bayet (Charles), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (2 juillet 1879).

Giraud, conservateur des musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Lyon (2 mai 1882).

Saône-et-Loire.

Bulliot (G.), ✱, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Fontenay (Harold de), à Autun (5 janvier 1870).

Lacroix (T.), membre de l'Académie de Mâcon, à Mâcon (7 mai 1873).

Sarthe.

Hucher (E.), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du Musée archéologique de la ville, au Mans (18 novembre 1863).

Charles (l'abbé Robert), au Mans (3 juillet 1878).

Bertrand (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Flore, 48 (2 juillet 1879).

Savoie.

Rabut (Laurent), professeur au Lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

Mantellier, ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller à la Cour de cassation, à Neuilly-sur-Seine (10 février 1845).

MM.

Mazard (H.-A.), à Neuilly, avenue de Neuilly, 85 (16 juin 1875).

Seine-et-Marne.

Ponton d'Amécourt (le vicomte de), ✱, à Trilport (21 décembre 1864).

Damour (Léon), à Fontainebleau (3 février 1875).

Seine-et-Oise.

Moutié (Auguste), ✱, à Rambouillet (9 mars 1849).

Corblet (le chanoine Jules), ✱, à Versailles, rue Saint-Louis, 13 (12 mai 1858).

Lebeurier (le chanoine), ancien archiviste du département de l'Eure, à Mantes (4 juin 1862).

Cougny (E.), inspecteur d'Académie, à Versailles (4 janvier 1865).

Masquelez, ✱, bibliothécaire de l'École militaire, à Saint-Cyr (1er février 1865).

Hennebert, O. ✱, lieutenant-colonel du génie, professeur de fortification à l'École militaire de Saint-Cyr, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

Pécoul (Auguste), à Draveil (3 avril 1878).

Fourdrignier (Édouard), à Versailles, passage Saladin, 1 (4 juin 1879).

Caron (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881).

Seine-Inférieure.

Septenville (le baron de), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

Beaurepaire (Ch. de Robillard de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

MM.

Sauvage (l'abbé E.), à Ectot-l'Auber, par Yerville (13 novembre 1872).

Estaintot (le vicomte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), à Rouen, rue du Rempart, 4 (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), directeur du Musée céramique, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (de), ✱, au Tréport (3 janvier 1883).

Sèvres (Deux-).

Beauchet-Filleau, juge de paix, à Chef-Boutonne (11 mai 1865).

Favre (Louis), à Niort (18 décembre 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Niort (7 novembre 1883).

Somme.

Garnier (Jacques), ✱, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

Cagny (le chanoine Paul de), à Amiens, rue Lemerchier, 36 (5 mai 1858).

Beauvillé (Victor Cauvel de), à Montdidier (8 décembre 1858).

Van Robais (A.), à Abbeville, rue Millevoye, 28 (12 novembre 1873).

Janvier (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

Tarn.

Clausade (Gustave de), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

Tarn-et-Garonne.

Marcellin (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

Mary-Lafon, ✱, bibliothécaire, à Montauban (9 mars 1853).

Vaucluse.

Delove (Auguste), ✱, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

MM.

Morel (Léon), receveur particulier des finances, à Carpentras (1er juillet 1874).

Vienne.

Lecointre-Dupont (G.), à Poitiers (9 janvier 1844).

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radégonde (9 janvier 1851).

La Croix (le R. P. de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✱, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

Julliot (G.), à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), ancien vice-consul de France, à Syra (Grèce) (5 février 1879).

Sorlin-Dorigny, à Constantinople (1er juin 1881).

Saige, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

Lallemand (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883).

Laigue (Louis de), consul de France, à Livourne (Italie) (5 décembre 1883).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

MM.

Halliwal (James-Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).

Birch (Samuel), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du Musée Britannique, à Londres (9 décembre 1850).

Roach Smith (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

Collingwood Bruce (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

Loftus, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).

Parker (Sir John-Henri), à Oxford (2 juin 1858).

Mayer (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

Franks (Augustus-Wollaston), directeur de la Société des Antiquaires de Londres (5 février 1862).

Harth (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

Lewis (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridge (14 février 1872).

Bunnell Lewis, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

Belgique.

Witte (le baron J. de), ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers (19 mai 1846).

Chalon (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

Schaepkens (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

Del Marmol, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

Van der Straten Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

MM.

Dognée (Eugène-M. O.), ✱, à Liège (6 juin 1867).

Pinchart (A.), chef de section aux Archives du royaume, à Bruxelles (7 avril 1869).

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

Danemark.

Worsaae (J. J. A.), ancien ministre, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

Muller (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Schmidt (le professeur Waldemar), ✱, à Copenhague (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

Etats-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Carapanos (Constantin), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Hollande.

MM.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'Antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Italie.

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le commandeur G.-B. de), ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Garrucci (le R. P. Raffaele), ✱, ancien professeur au Collège romain, à Rome (9 juillet 1854).

Henzen (le docteur Wilhem), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome (16 janvier 1867).

Bertolotti (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).

Norwège.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Portugal.

Macedo (le conseiller, commandeur de), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

Prusse.

Diefenbach (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

MM.

Lepsius (Richard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (10 novembre 1853).

Russie.

Koehne (le baron Bernard de), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

Ouvaroff (le comte), recteur de l'Université, à Moscou (4 novembre 1857).

Siennicki (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Vulliemin (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

Schneller, à Lucerne (1er juillet 1857).

Fazy (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

Morel-Fatio (Arnold), conservateur du Musée, à Lausanne (11 juillet 1866).

Geymüller (le baron Henry de), à Champitet près Lausanne (6 février 1884).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

Aisne, *Saint-Quentin*. Société académique.

Allier, *Moulins*. Société d'émulation.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.

Aube, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

Belfort (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

Calvados, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.

— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

Charente, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.

— — Société archéologique et historique de la Charente.

Charente-Inférieure, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.

— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

Cher, *Bourges*. Commission historique du Cher.

— — Société des Antiquaires du Centre.

Corrèze, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Côte-d'Or, *Dijon*. Commission des antiquités du département.

— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.

— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

Côtes-du-Nord, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

Creuse, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Dordogne, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

Doubs, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

Eure-et-Loir, *Chartres*. Société archéologique du département.

Gard, *Nimes*. Académie.

Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— — Société archéologique du midi de la France.

Gironde, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.

— — Société archéologique de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier*. Société archéologique.

— *Béziers*. Société archéologique.

Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique.

— — Société française d'archéologie.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

Maine-et-Loire, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.

— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

Manche, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.

— *Reims*. Académie de Reims.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

— *Avesnes*. Société archéologique.

— *Cambrai*. Société d'émulation.

— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.

— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.

— *Compiègne*. Société historique.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

Savoie, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Savoie (Haute-), *Annecy*. Société Florimontane.

Seine, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société historique et archéologique du Gâtinais.
Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.
— Commission des antiquités du département.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique.
Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
— *Abbeville*. Conférence scientifique d'Abbeville et de Ponthieu.
Var, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.
— *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— Société numismatique.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Laybach*. Société historique de la Carniole.
— *Zagrel-Agram*. Société archéologique.

BADE, *Manheim*. Société historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des sciences.
— *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société royale de numismatique belge.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.

— *Valence.* Société archéologique.

Etats-Unis, *Baltimore.* Université de John Hopkins pour l'étude des sciences historiques et politiques.

— *Boston.* Société des Antiquaires.

— — Institut archéologique d'Amérique.

— *New-York.* Société ethnologique d'histoire naturelle.

— *Philadelphie.* Société philosophique américaine.

— *Topeka.* Société historique de l'état du Kansas.

— *Urbana.* Association centrale scientifique de l'Ohio.

— *Washington.* Institut Smihtsonien.

Grèce, *Athènes.* Société archéologique.

Hesse-Darmstadt, *Mayence.* Société des Antiquaires.

Hollande, *Leeuwarden.* Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

Italie, *Rome.* Académie des Lincei.

— *Modène.* Académie royale des sciences, lettres et arts.

— *Turin.* Académie royale des sciences.

Luxembourg, *Luxembourg.* Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

Nassau, *Wiesbaden.* Société des Antiquaires.

Portugal, *Lisbonne.* Académie royale des sciences.

Prusse, *Bonn.* Société des Antiquaires du Rhin.

— *Iéna.* Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences.

Suède, *Stockholm.* Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Suisse, *Bâle.* Société nationale des Antiquaires.

— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne.* Société historique des cinq Cantons primitifs.

— *Zurich.* Société des Antiquaires.

Turquie, *Constantinople.* Société centrale.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 15 Avril 1884.

MM.

ALLARD (Paul), Seine-Inférieure.
ALLMER (Auguste), Rhône.
ARBAUMONT (Jules D'), Côte-d'Or.
AUBER (l'abbé), Vienne.
AUBERTIN (Charles), Côte-d'Or.
AURÈS, Gard.
AYMARD, Haute-Loire.
AZAÏS (Gabriel), Hérault.
BABEAU (Albert), Aube.
BARRÈRE (l'abbé), Lot-et-Garonne.
BARTHÉLEMY (le comte Édouard DE), Marne.
BARTHÉLEMY (le docteur), Bouches-du-Rhône.
BAYE (le baron Joseph DE), Marne.
BAYET (Charles), Rhône.
BEAUCHET-FILLEAU, Deux-Sèvres.
BEAUDOUIN (Jules), Côte-d'Or.
BEAUREPAIRE (Eugène DE ROBILLARD DE), Calvados.
BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), Seine-Inférieure.
BEAUVILLÉ (Victor CAUVEL DE), Somme.
BEAUVOIS (E.), Côte-d'Or.
BECK DE FOUQUIÈRES, Pas-de-Calais.
BERNARD (l'abbé E.), Morbihan.
BERTHELÉ (J.), Deux-Sèvres.
BERTRAND (Arthur), Sarthe.
BIGARNE (Charles), Côte-d'Or.

MM.

Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bourgade La Dardye (de), Puy-de-Dôme.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brunet (Gustave), Gironde.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagnat (René), Nord.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Casati (Charles), Loiret.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cerès (l'abbé), Aveyron.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Chambrun de Rosemont (Art. de), Rhône.
Chantre (Ernest), Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charles (l'abbé Robert), Sarthe.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chassaing (Augustin), Haute-Loire.
Chatel (Eugène), Calvados.
Chatellier (P. du), Finistère.
Chautard, Nord.
Chauvet, Charente.
Chaverondier (Auguste), Loire.
Chevallier (l'abbé Ulysse), Drôme.
Clausade (Gustave de), Tarn.
Collignon (Maxime), Gironde.
Colson (le docteur), Oise.
Corblet (le chanoine Jules), Seine-et-Oise.
Cougny (E.), Seine-et-Oise.

MM.

Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Damour (Léon), Seine-et-Marne.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Dard (le baron), Pas-de-Calais.
Decombe (Lucien), Ille-et-Vilaine.
Dehaisnes (l'abbé), Nord.
Delahaut, Ardennes.
Delattre (Victor), Nord.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Deschamps de Pas (Louis), Pas-de-Calais.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert, Meurthe-et-Moselle.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Du Lac (Jules), Oise.
Du Plessis (G.), Loir-et-Cher.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.
Estaintot (le vicomte Robert d'), Seine-Inférieure.
Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Favre (Louis), Deux-Sèvres.
Finot (Jules), Nord.
Fontenay (Harold de), Saône-et-Loire.
Fontenille (Paul de), Lot.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Galy (le docteur), Dordogne.
Gantier (Antoine), Haute-Garonne.
Gariel, Isère.

MM.

Garnier (Jacques), Somme.
Gauthier (Jules), Doubs.
Gay (Victor), Dordogne.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Girard (Paul), Haute-Garonne.
Giraud, Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Gonnard, Loire.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Grellet-Balguerie (Charles), Gironde.
Guigue (M.-C.), Rhône.
Hardy (Michel), Dordogne.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Homolle, Meurthe-et-Moselle.
Hucher, Sarthe.
Jacob (Alfred), Meuse.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
La Boullaye (E. Jullien de), Haute-Marne.
La Croix (le R. P. de), Vienne.
Lacroix (T.), Saône-et-Loire.
Lafaye (Georges), Bouches-du-Rhône.
Lagrèze (Bascle de), Basses-Pyrénées.
Laigue (Louis de), Livourne.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lalore (l'abbé Charles), Aube.
Lapérouse (Gustave), Côte-d'Or.
Laurière (Jules de), Charente.

MM.

Lebègue, Haute-Garonne.
Lebeurier (le chanoine), Seine-et-Oise.
Lebreton (Gaston), Seine-Inférieure.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Lecointre-Dupont (G.), Vienne.
Lefort (Louis), Cher.
Lemière (P.-L.), Côtes-du-Nord.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letrône (Ludovic), Orne.
Lièvre, Charente.
Liesville (le comte Alfred de), Calvados.
Linas (Charles de), Pas-de-Calais.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), Oise.
Loriquet (Charles), Marne.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.
Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.
Mannier (E.), Nord.
Mantellier, Seine.
Marcellin (l'abbé), Tarn-et-Garonne.
Marsy (le comte de), Oise.
Martha (Jules), Rhône.
Mary-Lafon, Tarn-et-Garonne.
Masquelez, Seine-et-Oise.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazard (H.-A.), Seine.
Michel (Edmond), Loiret.
Moisy (Henry), Calvados.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Jean-Pierre-Marie), Haute-Garonne.
Morel (Léon), Vaucluse.

MM.

Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Moutié (Auguste), Seine-et-Oise.
Musset, Charente-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.
Nyd (l'abbé), Ain.
Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.
Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Pibrac (Anatole du Faur, comte de), Loiret.
Piette (Édouard), Maine-et-Loire.
Pigeotte (Léon), Aube.
Pilloy, Aisne.
Pitre de Lisle, Loire-Inférieure.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Ponton d'Amécourt (le vicomte de), Seine-et-Marne.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Pothier (Edgard), Hautes-Pyrénées.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Quarré Reybourbon, Nord.
Rabut (Laurent), Savoie.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henri), Nord.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Rochambeau (le marquis Achille de), Loir-et-Cher.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.

MM.

Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Sacaze (Julien), Haute-Garonne.
Saige (G.), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Grèce.
Salmon (Philippe), Yonne.
Sauvage (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Sizeranne (le comte Monnier de la), Drôme.
Sorlin-Dorigny, Constantinople.
Soultrait (le comte de), Doubs.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Taillebois (Émile), Landes.
Tamizey de Larroque, Lot-et-Garonne.
Tartière (Henry), Landes.
Teissier (Octave), Bouches-du-Rhône.
Terninck (A.), Pas-de-Calais.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Tourret, Pyrénées-Orientales.
Travers (Émile), Calvados.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Van Hende, Nord.
Van Drival (le chanoine), Pas-de-Calais.
Van Robais, Somme.
Voulot, Vosges.
Weiss (André), Côte-d'Or.
Wismes (le baron de), Loire-Inférieure.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1884.

Séance du 9 Janvier.

Présidence de MM. G. Duplessis et E. Guillaume.

M. G. Duplessis, président sortant, prend la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Dans ce jour où votre président a le devoir de vous remettre en mémoire les événements petits ou grands qui se sont passés sous vos yeux, il est heureux de constater tout d'abord que notre compagnie n'a eu à déplorer cette année la perte d'aucun de ses membres résidants. Après les épreuves de l'année dernière, année funeste entre toutes qui nous avait ravi deux de nos confrères les plus éminents, Adrien de Longpérier et Jules Quicherat, nous éprouvons une vive satisfaction à nous retrouver au complet dans cette enceinte où périodiquement nous venons nous entretenir des choses qui nous intéressent. Notre famille, sans avoir été en aucune façon diminuée, s'est même accrue d'un membre; M. Edmond Leblant, que ses fonctions de directeur de l'École française d'archéologie de Rome tiennent éloigné de Paris une partie de l'année, en acceptant d'être nommé membre honoraire, a laissé une place vacante de membre résidant. A cette place a été élu M. Alfred Ramé, conseiller à la cour d'appel de Paris et vice-président du Comité des travaux historiques.

« Notre nouveau confrère est un archéologue des plus dis-

tingués ; il se repose des émotions quelquefois assez vives que ses fonctions de magistrat lui procurent en étudiant les monuments d'architecture demeurés debout dans notre belle France. S'il a accordé tout d'abord une attention particulière aux constructions bretonnes, c'est que c'est à Rennes, dans sa ville natale, qu'il a appris à aimer l'archéologie, mais peu à peu le cercle de ses études s'est agrandi, et il a successivement étudié notre architecture nationale dans toutes les provinces. En archéologue bien avisé, il a interrogé les textes en même temps qu'il regardait les monuments eux-mêmes et nous avons l'espoir qu'il voudra bien désormais donner à la Société des Antiquaires la primeur des découvertes qu'il ne peut manquer de faire. Au moment où nous perdions Quicherat, le chef incontesté de l'archéologie nationale, nous avons été heureux de voir entrer parmi nous non seulement un de ses disciples les plus compétents, un de ses admirateurs les plus fervents, mais encore un savant dont le maître appréciait hautement la valeur scientifique.

« Si nous avons la satisfaction de n'avoir à déplorer la perte d'aucun de nos confrères résidant à Paris, il n'en est malheureusement pas de même de nos associés correspondants. Pendant l'année 1883, nous avons perdu MM. Édouard Fleury, Gaultier du Mottay, Jules Chevrier, Florian Vallentin, Paul Joannon et Alfred Potiquet.

« Parmi ces associés correspondants, M. Édouard Fleury était un de ceux qui avaient parcouru la carrière la plus active. Bien que la meilleure partie de son existence ait été consacrée à la politique, il avait toujours aimé avec une ardeur fiévreuse l'archéologie. Il était à la tête de ces savants de province qui ne laissent passer aucune occasion de révéler l'activité de leur pays natal. Il avait non seulement fouillé les archives, interrogé les papiers et compulsé tous les manuscrits relatifs au département de l'Aisne, il avait lui-même dirigé des fouilles et, partout où il y avait quelque chose à découvrir ou à expliquer, il se transportait le premier, ne regardant ni à la peine, ni à la dépense lorsque les intérêts historiques de son pays natal étaient en jeu. Il a publié de nombreuses dissertations dans différentes revues locales et

notamment dans les *Mémoires de la Société académique de Laon* et a signé des monographies consacrées à ses compatriotes qui jettent un jour nouveau sur des points ignorés ou mal connus de l'histoire générale. Lorsqu'il fut admis parmi nous, c'est au moment où il venait de publier deux volumes du plus grand intérêt : *Les Manuscrits à miniatures des Bibliothèques de Laon et de Soissons*. Dans ces dernières années, il a réuni dans un corps d'ouvrage les recherches qu'il avait faites pendant toute sa vie sur les *Monuments et les Antiquités du département de l'Aisne*. La mort ne lui a pas permis de mettre la dernière main à cet important travail. Les quatre premiers volumes sont sur les rayons de votre Bibliothèque, mais, pour le cinquième et dernier, les dessins seuls sont achevés et le texte reste à faire.

« M. Joachim Gaultier du Mottay appartenait depuis plus de vingt ans à notre Société ; il avait été nommé associé correspondant national à Plérin (Côtes-du-Nord) le 7 janvier 1863. Ses travaux étaient presque exclusivement consacrés aux antiquités du département qu'il habitait. Ses *Recherches sur les voies romaines des Côtes-du-Nord*, la *Géographie historique* et le *Répertoire archéologique* de ce département lui ont mérité l'estime des archéologues. Par son caractère affable, par sa bienveillance autant que par son savoir, il groupa autour de lui tous les hommes d'études de son département et fut l'âme de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

« N'aurait-il attaché son nom qu'au *Bulletin épigraphique de la Gaule* que M. Florian Vallentin aurait bien mérité de la science française. En fondant cette revue qui, dès ses débuts, avait attiré à elle les principaux archéologues, notre regretté confrère avait entendu combler une lacune, et le succès a prouvé qu'il ne s'était pas trompé. Son œuvre ne périra pas. Un des nôtres continue avec un dévouement infatigable le labeur de M. Florian Vallentin et nous sommes assurés qu'entre ses mains le *Bulletin épigraphique* est appelé à vivre longtemps.

« C'est pour avoir scruté avec une passion véritable les moindres recoins d'un chef-lieu de canton de Seine-et-Oise

que M. Alfred Potiquet a été admis l'année dernière dans notre Compagnie. Il n'a pu que bien rarement assister à nos séances ; atteint d'une maladie terrible, il ne parvenait à vaincre ses souffrances que lorsqu'il s'occupait de sa ville natale, Magny-en-Vexin. On ne s'imagine pas ce que peut découvrir un passionné lorsque toutes ses forces tendent à un même but. M. Potiquet publia successivement des notices sur les seigneurs, sur les savants, sur les artistes, sur les hommes de lettres nés dans le canton de Magny, il écrivit l'histoire de l'église du chef-lieu et dressa un armorial de ce même canton. Tous ces travaux, qui exigèrent des recherches considérables non seulement dans les archives locales mais encore dans nos dépôts publics de Paris, sont écrits par un homme convaincu que les investigations les plus longues et les plus pénibles n'ont jamais rebuté.

« MM. Jules Chevrier et Paul Joannon étaient, avant tout, des collectionneurs intelligents. Dans le pays qu'ils habitaient, ils recueillaient tous les objets de quelque valeur qui étaient découverts, et, l'un et l'autre, ils savaient fort bien apprécier l'importance archéologique de leurs trouvailles et en expliquer l'intérêt. M. Jules Chevrier a légué au Musée de Chalon-sur-Saône toutes ses collections et M. Paul Joannon a fait profiter le Musée du Louvre de très beaux vases en bronze trouvés en Corse qu'il a lui-même décrits dans une longue note parue dans notre *Bulletin*.

« Si, dans la question relative à la conservation des Arènes de Paris, la Société des Antiquaires n'a pas été consultée autant qu'elle aurait pu l'être, elle a cependant, grâce au zèle et à l'activité de plusieurs de ses membres, été la première à donner son avis et à émouvoir l'opinion. La campagne a réussi, les vestiges d'une civilisation à peu près disparue ont été sauvés ; il y aurait injustice à ne pas constater, au moins dans cette enceinte, que l'initiative de la Société n'a pas été complètement étrangère à ce résultat heureux.

« Deux fois, le 30 mai et le 21 novembre, la Société des Antiquaires a demandé avec insistance à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts de prendre en mains la conservation des ruines de Sanxay et de ne pas laisser

anéantir les découvertes si intéressantes du Rév. P. de la Croix. Si aucune décision n'a encore été prise, si les vœux de la Société n'ont pas encore été exaucés, nous savons de bonne source que les dispositions du gouvernement sont excellentes et que tous les efforts seront tentés pour que les précieuses substructions mises au jour par le R. P. de la Croix soient conservées à jamais.

« C'est par des actes de cette nature qu'une Compagnie accuse son existence et sa raison d'être. En témoignant son intérêt aux événements de son ressort qui s'accomplissent sous ses yeux, loin de sortir de ses attributions, elle remplit strictement le mandat qu'elle a reçu. Trop rarement les questions archéologiques ont la bonne fortune d'émouvoir l'opinion, trop rarement elles intéressent ce que l'on est convenu d'appeler le public; il est bon que, lorsqu'une occasion se présente, on ne la laisse pas échapper. En agissant comme elle agit, la Société des Antiquaires a révélé son utilité immédiate et a montré que ses membres ne se contentaient pas de rédiger des mémoires sur des questions d'histoire, mais portaient un intérêt sérieux à toutes les choses qui peuvent contribuer à la gloire archéologique de notre pays.

« Je ne vous parlerai, Messieurs, ni des communications que vous avez faites, ni des mémoires que vous avez écrits. Si je n'ose affirmer que vous les avez tous écoutés avec une religieuse attention, je suis certain que vous les avez tous lus avec intérêt, car votre comité de publication qui, naguère, avait pu paraître, aux yeux de quelques-uns de nos confrères, agir avec une sage lenteur, ne laisse plus aujourd'hui la moindre prise à la critique. Au moment où je parle, vous avez entre les mains les trois premiers fascicules du Bulletin pour l'année 1883; vous recevrez sous peu de jours le quatrième fascicule. Vous avez remarqué également les améliorations notables introduites par votre comité de publication dans notre bulletin de 1882. Au lieu d'une seule table des matières indiquant les communications d'après l'ordre des séances, il a inauguré un système qui facilite les recherches. Les nouvelles tables sont de trois sortes : dans la première sont consignés les renseignements généraux; la seconde com-

prend les communications faites par les membres de la Compagnie classées par noms d'auteurs; dans la troisième enfin, tous les noms de lieux cités sont mentionnés, ce qui permet de retrouver sans peine un document qui intéresse particulièrement une ville, une bourgade ou une province. Il n'y a donc que justice à remercier nos confrères dévoués qui président au classement de nos travaux et qui, grâce à ces innovations, ont permis aux érudits de tirer plus facilement profit de nos publications.

« Nous venons de faire l'expérience de notre règlement rajeuni; au lieu de nous réunir, comme par le passé, trois fois par mois, nous vous avons conviés à venir chaque semaine, sauf pendant les trois mois de l'année où chacun de nous cherche à respirer un air autre que celui de la capitale; notre appel a été si bien entendu que notre excellent trésorier a été un moment effrayé de votre assiduité aux séances; il a vu les jetons de présence disparaître avec une telle rapidité qu'il a appelé l'attention du bureau sur cet empressement imprévu. Avec une sollicitude toute paternelle pour les intérêts de la Compagnie, il nous a fait entrevoir les dangers que pourrait courir la Société si ses ressources annuelles étaient inférieures aux dépenses nécessaires, et, en administrateur prévoyant, il nous a averti qu'il ne répondait pas de l'équilibre de notre mince budget. Votre bureau a pensé qu'il fallait laisser s'écouler une année entière avant de décider s'il était nécessaire d'apporter aux cotisations une modification quelconque et il a transmis au président qui va entrer en fonctions le soin d'appeler l'attention de ses confrères, s'il y a lieu, sur l'état financier de la Société. Quelle que soit la détermination que prendront ceux qui vont nous remplacer, ils s'uniront à nous, nous en avons la certitude, pour remercier M. Aubert du zèle et du dévouement qu'il apporte à ses fonctions et pour lui demander de continuer à gérer longtemps encore les fonds trop peu considérables qui lui sont confiés.

« Après vous avoir remercié, Messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider la Société pendant l'année 1883, je n'ai plus qu'à prier notre confrère M. Guillaume de vouloir bien prendre possession du fauteuil. »

Sur la proposition de M. E. Guillaume, président élu, des remerciements sont votés au président et au bureau sortants; la Compagnie décide que le discours de M. G. Duplessis sera imprimé dans le Bulletin.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, 3e série, t. VII, fasc. 16, 1883, in-4°.

Journal des Savants, décembre 1883, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 4e série, t. XV. Nancy, 1883, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXII (1881-82), nos 3-4. Reims, 1883, in-8°.

Perrot (G.) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III. Phénicie, Cypre, Judée. Paris, 1884, in-8°.

Rayet (Olivier). *Monuments de l'art antique*, livr. VI. Paris, 1883, in-4°.

Sacaze (Julien). *Épigraphie de la civitas Consoranorum*. Paris, 1883, in-8°.

Storelli (A.). *Notice historique et chronologique sur les châteaux de Fougères et du Gué-Péan*. Paris, 1883, in-4°.

— *Notice historique et chronologique sur les châteaux du Moulin et de Cheverny*. Paris, 1883, in-4°.

— *Notice historique et chronologique sur les châteaux de Talcy et de Diziers*. Paris, 1883, in-4°.

— *Notices historiques et chronologiques sur les châteaux de Villesavin et de Herbault en Sologne*. Paris, 1883, in-4°.

Tamizey de Larroque. *Documents inédits pour servir à l'histoire de la ville de Dax*. Paris, in-8°.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport favorable à l'élection de M. A. Chabouillet au titre de membre honoraire. On procède au vote et M. A. Chabouillet ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement est proclamé membre honoraire.

M. l'abbé Thédenat, au nom de la commission chargée

d'examiner les titres de M. R. Cagnat, professeur à la faculté de Douai, lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. R. Cagnat, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Douai (Nord).

M. Palustre, associé correspondant national à Tours, signale un tombeau de la cathédrale de Nantes attribué au célèbre sculpteur Michel Colomb. Ce tombeau était caché depuis quarante ans derrière des boiseries dont M. Palustre a obtenu l'enlèvement passager. L'examen attentif du monument lui a causé une désillusion, car, si l'enfeu est bien celui de Guillaume Gueguen, aumônier de la reine Anne, la statue couchée sur le sarcophage lui paraît venir d'un autre tombeau. M. Palustre appuie son opinion de divers arguments, il conclut que l'œuvre originale de Colomb n'existe plus. — M. Ramé, membre résidant, demande que la question soit l'objet d'une enquête et qu'on obtienne un moulage de la statue pour en faciliter l'étude.

M. O. Rayet annonce qu'il a entrepris aux Archives du ministère des Affaires étrangères des recherches relatives aux acquisitions d'antiquités faites par le Gouvernement français dans les diverses contrées du Levant. Il communique une série de lettres de M. Gaspary, vice-consul honoraire de France à Athènes. Ces lettres donnent d'intéressantes informations sur la manière dont a été formée la collection d'Antiques du comte de Choiseul Gouffier et sur l'origine exacte de quelques-uns des monuments qui, après avoir fait partie de cette collection, ont fini par entrer au Louvre.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 29 mai 1786.

Monseigneur,

M. de Truguet, commandant le bâtiment du Roy le Tarleston (?), est arrivé le 21 de ce mois dans ce port. Le principal but de son voyage est de faire voir les antiquités d'Athènes à Milady Craven. Sur la recommandation de M. le comte de Choiseul Goufier (sic),

je me suis empressé d'aller recevoir cette dame au Port Pirée et de la conduire chez moy. J'ay contribué autant que j'ay pu à l'agrément du petit séjour qu'elle y a fait et je lui ay témoigné les égards dus à son rang. J'ay eu les mêmes attentions pour M. de Vernon, son compagnon de voyage, et pour le commandant du brik.

M. l'Ambassadeur a envoyé par cette occasion M. Fauvel à Athènes ; il désire qu'il y fasse quelque séjour et que je lui obtienne la liberté de mouler les sculptures du temple de Minerve. J'en ay conféré avec le commandant de la citadelle et je faciliterai à M. Fauvel les moyens de remplir sa mission.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 1er février 1787.

Monseigneur,

M. le comte de Choiseul m'ayant écrit qu'il désirerait avoir quelque marbre, je viens d'obtenir la permission d'en prendre quatre sur lesquels il y a des inscriptions curieuses ; deux de ces marbres étaient dans Athènes et les deux autres se trouvaient à Éleusis[1]. Je les ay fait embarquer sur le brigantin l'Affrique (*sic*), commandé par le capitaine Allard de Saint-Tropès, destiné pour Marseille. M. Fauvel, à qui j'ay obtenu la liberté de mouler les sculptures du temple de Minerve, a terminé heureusement sa mission. Il a chargé sur ce brigantin vingt-six caisses numérotées et bien conditionnées, moyennant ce, le fruit de son voyage est en lieu de seureté, malgré les menées secrètes de l'ambassadeur d'Angleterre pour y mettre empêchement.

A trois lieues du Port Pirée, dans les terres de l'Attique, il y avait un fort joly marbre sur lequel il y a quatre figures et une petite inscription, je l'ay fait porter à bord de l'Afrique avec trois cippes représentant des hommes et des femmes qui se disent les derniers adieux, sur un de ces cippes il y a un superbe fleuron[2] et des inscriptions sur tous les trois. J'y joins une petite Minerve et un Esculape que je conservais depuis quelque temps pour M. le comte de Choiseul ; j'ay de plus fait embarquer une pierre sur laquelle il y a une inscription où il est parlé de Musée ; si je puis découvrir d'autres marbres, je n'épargneray aucune démarche pour les enlever, et j'espère, Monseigneur, que vous ne désapprouverez pas le zèle que j'ay mis à satisfaire M. l'Ambassadeur.

1. Ce sont les nos 63 et 64 des *Inscriptions grecques du Louvre*, de M. Froehner.

2. Probablement le n° 125 du *Catalogue d'antiquités de la collection Choiseul.*

Gaspary au Ministre.

Athènes, 16 juillet 1787.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre dont il a plu à votre Grandeur de m'honorer le 15 avril. M. le comte de Choiseul me sçait beaucoup de gré des mouvements que je me suis donnés pour luy procurer les marbres antiques qu'il désirait, et me mande dans ses dépêches des 17 février et 25 may de n'épargner aucun moyen d'en avoir de ceux du temple de Minerve ou d'ailleurs sur lesquels il pourrait se trouver des inscriptions; je lui ay représenté, Monseigneur, que les chefs du pays sont divisés par les nouveaux troubles qui agitent la ville d'Athènes, que les marbres sculptés du château sont trop matériels pour être enlevés en secret et qu'en général les acquisitions seraient difficiles dans les circonstances actuelles. M. l'ambassadeur cependant attache beaucoup de prix à ces recherches, et Votre Grandeur approuve que je cherche à le satisfaire. Je redoubleray mes soins à cet égard, et j'auray l'honneur, Monseigneur, de vous rendre compte du succès de mes démarches.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 31 juillet 1787.

Monseigneur,

M. de Truguet, commandant la corvette du Roy la Flèche, a relâché le 19 de ce moys dans la rade de Pirée, d'où il a appareillé le 24 pour Ténédos. J'ay fait porter à bord de ce bâtiment deux marbres sur lesquels il y a des inscriptions intéressantes et deux urnes sépulcrales pour M. le comte de Choiseul; il y a un bas-relief dans un hospice, et d'autres morceaux curieux dans quelques églises, mais le pouvoir du Voïvode ne s'étend pas jusque-là. Si je puis obtenir ces objets, je les embarqueray sur le premier bâtiment qui partira d'ici en droiture pour France, et j'auray l'honneur d'en informer Votre Grandeur. . . . . .

Gaspary au Ministre.

Athènes, 12 septembre 1787.

Monseigneur,

J'ay fait embarquer sur le navire du capitaine Rousset, de Marseille, le bas-relief dont j'ay eu l'honneur de parler à Votre Grandeur, et deux marbres antiques que M. le comte de Choiseul désirait. J'ai de plus fait charger sur ce bâtiment dix caisses de sculptures

en plâtre et un panier contenant deux têtes de marbre très intéressantes. J'adresse ces objets à mon correspondant à Marseille et je luy mande de les tenir aux ordres de M. l'Ambassadeur.

. . . . . .

Gaspary au Ministre.

Athènes, 6 février 1788.

Monseigneur,

Le commandant d'Athènes vient de me faire présent d'un marbre sur lequel il y a un arbre au milieu de deux figures, et une inscription intéressante [1], je l'ay fait copier une lettre après l'autre, y en ayant d'effacées, et je me suis flatté que Votre Grandeur ne désapprouvérait pas que je mis sous ses yeux une copie exacte de cette inscription; le marbre qui en est chargé était enterré, et elle doit être inconnue. J'en ai envoyé un double à M. le comte de Choiseul Gouffier. Il me mande dans sa lettre du 9 novembre dernier de continuer avec plus d'exactitude encore les recherches qu'il m'a recommandé de faire pour tous les objets d'antiquité qui l'intéressent, et de ne rien négliger pour luy procurer les pièces que je pourray découvrir. Je redoubleray mes démarches à cet égard et je n'épargneray aucun moyen de satisfaire monsieur l'Ambassadeur.....

Gaspary au Ministre.

Athènes, 27 février 1788.

Monseigneur,

. . . . . .

Je suis charmé que Votre Grandeur ait approuvé l'observation que j'ai faite à M. le comte de Choiseul sur la difficulté d'enlever les marbres des monuments antiques. Depuis lors, les chefs du pays se sont réunis, et j'ai obtenu du commandant d'Athènes la permission de prendre une métope qui était détachée du temple de Minerve [2]. Le capitaine de la frégate anglaise la Perle [3], à bord

1. Il s'agit du compte-rendu des dépenses faites par les trésoriers des richesses sacrées d'Athéna sous l'archontat de Glaukippos (410-409). L'en-tête représente en effet le peuple athénien, sous les traits d'un vieillard, rendant ses comptes à Athéna devant l'olivier sacré de l'Erechtheion. Froehner, *Inscriptions grecques du Louvre*, n° 46.

2. C'est la 10e métope du côté sud du Parthénon. Elle est aujourd'hui au Louvre. Froehner, *Sculpture antique du Louvre*, n° 126.

3. M. Seymour Finch.

de laquelle il y a un milord, a tenté inutilement de l'acquérir. J'ai profité de cette permission pour enlever une belle colonne de porphire et un tronçon de colonne également de porphire. Ces objets précieux étaient dans le château d'Athènes, et les puissances du pays ont bien voulu me les faire avoir gratuitement. Je les ay fait embarquer sur le vaisseau du capitaine Giloux, des Martigues. J'ay encore fait charger sur ce navire le marbre intéressant dont j'ay eu l'honneur d'envoyer l'inscription à votre grandeur, et de plus un cyppe et un autre marbre sur lequel il y a aussi une inscription curieuse. J'en ay informé M. le comte de Choiseul et j'espère qui (*sic*) sera satisfait du succès de mes recherches. La métope a été encaissée comme il faut et conditionnée sous mes yeux. Le correspondant de M. l'Ambassadeur tiendra ce chef-d'œuvre à sa disposition avec les deux colonnes de porphire et les trois marbres.

Gaspary au Ministre.

Athènes, 7 août 1788.

. . . . . .

Je suis charmé que Votre Grandeur soit satisfaite de l'envoi que je luy ay fait de la copie de deux figures et d'une inscription gravée sur le marbre que j'ay expédié à Marseille pour M. le comte de Choiseul. Je viens de faire charger d'autres marbres sur le navire du capitaine Pons pour cet ambassadeur, et je les adresse à son correspondant à Marseille suivant ses intentions.

Gaspary au citoyen de la Croix, ministre des relations extérieures.

Athènes, 3 messidor de l'an 4e.

. . . . . .

Il se trouve dans l'hospice des cy-devant capucins d'Athènes quelques caisses contenant des bas-reliefs en plâtre moulés sur des temples suivant l'état cy après appartenant à l'ex-ambassadeur Choiseul Gouffier. Ces objets d'antiquités ont été séquestrés par le citoyen Fauvel, artiste, pour 1,500 piastres qu'il dit avoir à répéter pour ses appointements de trois ans par cet ex-ambassadeur au service duquel il était. Il y a eu à cet effet un acte passé dans la chancellerie de Constantinople le 18 février 1793, et enregistré dans celle d'Athènes le 3 floréal de l'an 4e.

État des objets d'antiquité appartenant à l'ex-ambassadeur Choiseul Gouffier mentionnés dans l'inventaire du couvent des cy-devant capucins d'Athènes où ils se trouvent. Cet inventaire a été dressé

le 19 prairial de l'an II, après le départ du Père Élisée de Paris, en présence des citoyens français résidant dans cette ville :

Dans le vestibule de l'église :

Quatre caisses cloutées, dont trois appartenant au cy-devant comte de Choiseul Gouffier et une au cit. Domangeville.

Dans la chambre sur l'église :

Vingt caisses contenant diverses pièces d'antiquité que le citoyen Fauvel dit appartenir au cy devant comte de Choiseul Gouffier.

Dans un petit magasin à côté de l'église :

Divers marbres que le cit. Fauvel dit appartenir au cy devant comte de Choiseul, ambassadeur.

Séance du 16 Janvier 1884.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, t. I à IV, 1880 à 1883. Paris, in-8°.

— *de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, in-4°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 32e année, nlle série, 128e liv. Saint-Omer, 1884.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, 1883, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Doubs*, 5e série, t. VII, 1882. Besançon, 1883, in-8°.

Proceedings of the American philosophical Society, t. XX, january to april 1883, in-8°.

— *of the Canadian Institute*, t. I, fasc. 4. Toronto, 1883, in-8°.

Publications de la Société pour favoriser le développement de Royan; Bulletin, 1, 2, 3, 4. Royan, 1876, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. VIII, fasc. 1 et 2, mars et juin 1881. Bordeaux, in-8°.

— *pour la défense et le développement des intérêts généraux de Royan; Statuts.* Paris, 1875, in-8°.

Transactions of the American philosophical Society held at Philadelphia, for promoting useful knowledge, t. XVI, n^lle^ série, part. I, 1883.

Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte, neue folge, t. III, fasc. 3 et 4. Iena, 1882, in-8°.

Cauley (Edward). *Dictionary of Egyptian hieroglyphics*. Philadelphia, 1883.

Geymüller (Henry de). *Documents inédits sur les thermes d'Agrippa, le Panthéon et les thermes de Dioclétien*. Lausanne, 1883, in-4°.

— *Cento disegni di architettura d'ornato e di figure di frà Giovanni Giocondo*. Firenze, Bocca, 1882, in-8°.

— *Samothrace*. Paris, 1882, in-8°.

Kerviler (René). *Des projectiles cylindro-coniques ou en olive, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris, Baër, 1883, in-8°.

Lemarié (Eugène). *Monographie de la commune de Sainte-Ramée*. Royan et Paris, 1883, in-18.

Sacaze (Julien). *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises*. Paris, Baër, in-8°.

Correspondance.

M. A. Chabouillet, nommé membre honoraire à la précédente séance, écrit pour remercier la Compagnie de son élection.

M. R. Cagnat, associé correspondant national à Douai, écrit pour remercier la Compagnie de son élection.

M. Germain Bapst, présenté par MM. A. Bertrand et L. Delisle, — M. Flouest, présenté par MM. Egger et Aubert, — M. E. Molinier, présenté par MM. A. de Barthélemy et E. Saglio, écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par l'élection de M. Chabouillet à l'honorariat. Les commissions, chargées de présenter les rapports sur les titres scientifiques des candidats, seront composées ainsi qu'il suit : pour M. Bapst, de MM. le marquis de Vogüé, A. Maury et G. Perrot ; pour M. Flouest, de MM. Héron de Villefosse, A. Bertrand et H. Gaidoz ; pour M. Molinier, de MM. Courajod, Müntz et R. de Lasteyrie.

M. Louis Lucas, professeur agrégé à la faculté de droit de Dijon, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Dijon. Le président désigne MM. Thédenat, Nicard et de Montaiglon pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. André Weiss, professeur agrégé à la faculté de droit de Dijon, présenté par MM. Schlumberger et Courajod, sollicite le titre d'associé correspondant national à Dijon. M. le président désigne MM. Thédenat, Aubert et Mowat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. A. Bertrand, au nom de la commission chargée de présenter un rapport sur la candidature du colonel Pothier, lit un rapport favorable. On procède au vote, et le colonel Pothier est proclamé associé correspondant national à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

La Compagnie fixe à la première séance de mars l'élection d'un membre résidant à la place de M. Chabouillet, élu membre honoraire.

M. Aubert, trésorier, lit un rapport sur la situation financière de la Compagnie pendant l'exercice 1883; les conclusions de ce rapport sont adoptées et la Compagnie vote des remercîments au trésorier.

M. l'abbé Thédenat dépose sur le bureau la collection complète du *Bulletin critique* :

« Deux des directeurs de cette revue et plusieurs de leurs collaborateurs ont l'honneur d'appartenir à la Compagnie. Ils se font un devoir d'offrir à notre bibliothèque les quatre années publiées. Désormais, les numéros seront adressés à la Société à mesure qu'ils paraîtront. Si le *Bulletin critique* s'occupe de travaux relatifs aux temps modernes, il rend

compte également des ouvrages concernant le moyen âge et l'antiquité. Les travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et ceux de notre Société y sont analysés. Ce recueil n'est donc pas étranger aux questions dont s'occupe la Compagnie. »

M. Mazard, associé correspondant à Neuilly, fait passer sous les yeux de la Société divers tessons de poteries analogues à ceux qu'il lui a déjà soumis dans la première séance du mois de mai 1882 et qui lui avaient été communiqués, comme ces derniers, par le R. P. Camille de La Croix. Ils proviennent, les uns de Sanxay, les autres de diverses localités, notamment du département du Loiret, et laisseraient supposer que ce genre tout particulier de fabrication céramique ne se pratiquait pas exclusivement dans les environs de Sanxay, ou que l'usage de ces poteries était assez répandu.

M. Mazard rappelle que ces fragments sont en terre ayant subi une haute cuisson qui leur a donné la dureté des grès, dureté nécessaire pour permettre la fusion de l'enduit vitreux fort épais qui revêtait les vases à l'intérieur, et dont l'épaisseur, par endroits, n'est pas moindre de 0m01. M. Mazard ne connaît pas dans les poteries antiques ou du moyen âge d'autre exemple de ce mode de couverte, véritable verre, garnissant l'intérieur des vases. Un détail fort curieux se remarque sur deux des tessons : la surface de l'enduit est semée de petites fleurs minuscules, sans doute d'une graminée, lui donnant un peu l'aspect d'une mosaïque. Ce mode de décor se trouvant répété deux fois sur des échantillons de provenances diverses, on peut admettre que ce semis de fleurs n'est pas accidentel, mais introduit intentionnellement dans la pâte.

Le P. de La Croix considère ces tessons comme antiques, n'ayant pas trouvé dans les lieux où il les a recueillis de poteries du moyen âge.

M. Mowat présente le moulage d'un buste en terre cuite découvert à Rennes, qui lui a été communiqué par M. Decombe, conservateur du Musée de cette ville. C'est le buste

d'une femme drapée et voilée, à haute coiffure nattée; son cou est orné d'un collier.

M. l'abbé Thédenat présente à la Société les neuf pièces les plus intéressantes du trésor d'argenterie découvert à Montcornet, près Laon [1].

M. Mazard fait remarquer que la céramique gallo-romaine fournit des vases semblables au seau d'argent qui fait partie de ce trésor.

M. A. Ramé présente une photogravure du dessin de Gaignières représentant le tombeau de Guillaume Gueguen, évêque de Nantes, mort en 1507, dont il a été question dans la dernière séance. Il fait remarquer que l'identité de l'enfeu mis au jour dans la cathédrale de Nantes par M. Léon Palustre étant certaine, la présomption était que la statue en marbre blanc couchée sur la tombe est bien celle du prélat auquel ce monument a été élevé. Le Dr Guépin allègue, il est vrai, dans son histoire de Nantes (p. 185), que « la statue n'a pas « été détruite, mais volée en 93 et que depuis elle a été brisée « et vendue par morceaux à un mouleur, » qui les aurait fait cuire « pour faire du plâtre. » Ce récit, qui soulève bien des objections, n'est pas une preuve suffisante de la destruction de l'œuvre de Michel Colombe. Mais, grâce à l'opération si bien menée à fin par M. Palustre en décembre dernier, nous pouvons rapprocher le dessin de Gaignières du monument tel qu'il existe aujourd'hui. M. Palustre trouve la statue du prélat trop courte pour la place qu'elle occupe, mais il a fallu trouver à la tête et aux pieds l'espace nécessaire pour agenouiller deux anges en prières qui ont disparu. Cette première objection a donc peu de force. Mais une autre beaucoup plus sérieuse se tire de la position des mains du prélat : elles sont dressées sur la poitrine dans l'œuvre de Michel Columbe et rabattues sur les épaules dans la statue qui est conservée à Nantes; la mitre est aussi d'une forme et d'un dessin tout différents. Mais ce dessin, un des moins bons de la collection

1. Cf. *Bulletin de* 1883, p. 314 et sv.

de Gaignières, présente de telles inexactitudes dans la représentation de l'architecture du monument, que quelques incorrections dans la partie sculptée ne devraient pas surprendre. Il y a un moyen certain de s'assurer de l'identité de la statue, c'est d'examiner si les traces de scellement de l'œuvre primitive coïncident avec l'effigie actuelle. A Dol, sur le magnifique tombeau de Jean Juste, la statue de l'évêque Thomas James, qui a disparu, a laissé une silhouette très apparente sur la dalle funéraire, quoiqu'il n'y ait pas eu descellement, mais la poussière, en s'accumulant le long des reliefs, a laissé une sorte de fin bourrelet qui dessine les contours de l'image. La dalle de l'évêque Gueguen devrait donc être très soigneusement examinée après que la statue aura été enlevée; et cet examen sera probablement décisif.

En l'état, la substitution de statue est très vraisemblable, mais n'est pas encore démontrée.

L'ancienne, d'après le dessin de Gaignières, devait avoir plus de relief que la nouvelle; il est bien difficile de constater l'identité de cette dernière. M. Léon Palustre l'attribue à François Hamon, mort en 1532. Mais la mitre du prélat n'appartient pas par sa forme à une époque aussi avancée du XVI[e] siècle, et semblerait plutôt antérieure que postérieure au temps de Guillaume Gueguen; la disposition des bras et la simplicité du travail annoncent aussi une époque antérieure.

Il y a là un petit problème intéressant à résoudre; en tous cas, il faut remercier M. Léon Palustre d'avoir fourni les éléments de décision qui ont fait si longtemps défaut, et qui nous auraient manqué longtemps encore s'il n'avait substitué son initiative personnelle aux lenteurs des décisions officielles.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Je viens de recevoir de notre confrère, M. Jules de Laurière, en ce moment à Rome, la copie d'une inscription très intéressante qui a été découverte sous ses yeux, le 9 janvier dernier, dans les fouilles du Forum, près de la maison des Vestales, au pied du Palatin. Sur la face principale, on lit :

MAGNO · ET · INVICTO ·
AC SVPER · OMNES · PRIN
CIPES · FORTISSIMO ·
FELICISSIMOQVE ·
IMP · CAES · M · AVRELIO
ANTONINO · PIO · FEL · AVG ·
PARTH · MAX · BRIT · MAX ·
GERMAN · MAX · PONT · MAX ·
TRIB · POTEST · XVII · IMP · III
COS IIII · P · P ·
MANCIPES · ET · IVNCTORES ·
IVMENTARII · VIARVM ·
APPIAE · TRAIANAE · ITEM ·
ANNIAE · CVM · RAMVLIS · DIVINA
EIVS
PROVIDENTIA REFOTI · AGENTES
SVB CVRA · CL · SEVERIANI · MAMILI · SVPERSTITIS
MODI · TERVENTINI · PRAEFF · VEHICVLORVM

Magno et invicto ac super omnes principes fortissimo felicissimoque, *Imp(eratori) Cae(sari) M(arco) Aurelio Antonino*, *Pio*, *Fel(ici)*, *Aug(usto)*, *Parth(ico) max(imo)*, *Brit(annico) max(imo)*, *German(ico) max(imo)*, *pont(ifici) max(imo)*, *trib(unicia) pot(estate) XVII*, *imp(eratori) III*, *co(n)s(uli) IIII*, *p(atri) p(atriae)*,

Mancipes et junctores jumentarii viarum Appiae, *Trajanae*, *item Anniae cum ramulis*, *divina providentia ejus refoti*, *agentes sub cura Cl(audii) Severiani*, *Mamili(i) Superstitis*, *Modi(i) Terventini*, *praef(ectorum) vehiculorum*.

« Sur une des faces latérales est gravée une seconde inscription ainsi conçue :

*l*OC · ADSIGN · AB · CAECILIO · ARIS*tone* ?
C · V · CVR · OPER · PVBL · ET MAX*imio* ?
PAVLINO · C · V · CVR · AED · SAC*rarum*
DEDIC · V · NON · IVL
L · VALERIO · MESSALLA · C · SVET*rio*
SABINO COS

[*L*]*o(cus) adsign(atus) ab Caecilio Aris*[*tone ?*] *c(larissimo) v(iro)*

cur(atore) oper(um) publ(icorum) et Max[imis?] Paulinò c(larissimo) v(iro) cur(atore) aed(ium) sac[rarum].

Dedic(atum) V non(as) Jul(ias), L(ucio) Valerio Messalla, G(aio) Suet[rio] Sabino co(n)s(ulibus).

« Cette inscription de la face latérale confirme la date de 214 contenue déjà dans les mentions chronologiques qui accompagnent le nom de Caracalla sur la face principale. Elle nous fournit pour la première fois les noms complets d'un des consuls ordinaires de 214, *L(ucius) Valerius Messalla*, dont on ne connaissait jusqu'ici d'une façon certaine que le cognomen. D'après un passage de Dion Cassius [1], on avait conjecturé à tort qu'il s'appelait *Silius Messalla*. L'autre consul est *G(aius) Octavius Appius Suetrius Sabinus* [2].

« L'inscription a été élevée par les *mancipes*, c'est-à-dire par les fermiers du *cursus publicus* sur les voies indiquées. La mention des *praefecti vehiculorum*, qui apparaissent à la fin du texte comme des directeurs, prouve qu'il s'agit bien des *mancipes cursus publici* résidant dans les *mutationes* placées le long des routes, ainsi qu'on le voit par un passage de Cassiodore [3]. Il existait, pour les voies romaines, d'autres *mancipes* d'une classe plus relevée, entrepreneurs des réparations ou des travaux sur une ou plusieurs routes, et qui sont connus par les inscriptions [4] et par les auteurs [5].

« Les *mancipes cursus publici* ont fait faire cette dédicace d'accord avec les *junctores jumentarii*, c'est-à-dire avec ceux

1. Lib. LXXIX, c. v.

2. Sur ce personnage voy. Th. Mommsen, *Ephem. epigr.*, t. I, p. 130 à 148 : *De titulis C. Octavii Sabini cos. a. p. Chr. CCXV.*

3. *Variarum*, lib. IIII, 47 : « ..... collectam quantitatem per vices agentes *mancipibus mutationum* volumus applicari..... » — Cf. au Code Théodosien, lib. VIII, tit. v ; ce titre v est consacré au *cursus publicus* ; voy. surtout les lois 15, 26 et 36 ; la loi 65 a pour titre : *De mancipibus per stationes singulas conlocandis.*

4. Ainsi : *Cn. Cornelius Musaeus manceps viae Appiae* (C. I. L., t. VI, n. 8468) ; ..... *Diadumenus manceps viarum Laurentinae et Ardeatinae* (C. I. L., t. VI, n. 8469). — Cf. le n, 3524 du t. VI, relatif aux travaux que les *mancipes* doivent exécuter sur la *via Salaria*.

5. « Plurima per Italiam itinera *fraude mancipum* et incuria magistratuum « interrupta et impervia. » Tacite, *Ann.*, III, 31.

qui attelaient les bêtes de somme ou de trait dans les *mutationes* ou relais de poste, comme nous dirions aujourd'hui. Ces *junctores jumentarii* pouvaient être des paysans, propriétaires résidant le long des routes, qui, à la suite d'un traité, fournissaient les attelages, chevaux ou mulets, suivant les besoins de la véhiculation, car j'ai peine à croire que de simples garçons d'écurie, des palefreniers, aient été mentionnés sur cette inscription à côté des *mancipes*[1]. On connaît plusieurs collèges de *jumentarii*[2].

« Les voies auxquelles appartenaient ces *mancipes* et ces *junctores jumentarii* sont : 1° la *via Appia*, qui allait de Rome à Brundisium, en passant par Tarracina, Capua, Beneventum et Venusia ; 2° la *via Trajana*, qui formait comme un rameau de la *via Appia* à Beneventum, pour gagner Brundisium par un autre chemin, en remontant au nord et en longeant l'Adriatique par Canusium et Gnathia ; 3° la *via Annia cum ramulis*. Cette dernière voie est nommée dans une inscription d'Osimo, en Picenum, avec les voies *Clodia*, *Cassia*, *Cimina*, *tres Trajanae*, *Amerina*[3] ; elle formait avec ces différentes voies, dont elle était voisine, un groupe spécial surveillé à la fin du Ier siècle par un seul curateur. Une *via Augusta*, connue par deux inscriptions, paraît avoir été un des *ramuli* de la *via Annia*[4].

« Ces *mancipes* et ces *junctores jumentarii* étaient dirigés et contrôlés dans leur service par des *praefecti vehiculorum*, qui sont ici au nombre de trois, Claudius Severianus, Mamilius Superstes, Modius Terventinus, correspondant précisément aux trois voies désignées plus haut. Il faut en conclure qu'en Italie, au commencement du IIIe siècle, il y avait à la tête du

1. On trouve au Digeste, L, 16, 203, une énumération d'esclaves attachés spécialement à la personne du maître parmi lesquels sont mentionnés des *junctores* : « ... qui ad ejus corpus tuendum atque ipsius cultum praepositi destinatique essent, « quo in genere *junctores*, cubicularii, coci, ministratores atque alii... » Le contexte prouve, selon moi, de la manière la plus évidente qu'il faut lire *unctores*. Ce texte ne peut donc pas servir à éclaircir la situation de nos *junctores jumentarii* quoique les lexiques, au mot JUNCTOR, y renvoient le lecteur.

2. Voy. Marini, *Fr. Arv.*, p. 775 ; adde C. I. L., t. V, n. 4294.

3. Wilmanns, *Exempla*, n. 1171.

4. Wilmanns, *Exempla*, n. 793 ; Orelli, n. 1303.

service postal sur chacune des grandes voies, ou au moins sur certaines grandes voies les plus fréquentées, un fonctionnaire de l'ordre équestre, portant le titre de *praefectus vehiculorum*. Le fonctionnaire ainsi dénommé n'était donc pas, du moins au IIIe siècle, comme on le croit généralement, le directeur général des postes de l'empire.

« On comprend facilement qu'avec la centralisation administrative des Romains, les voies qui mettaient Rome en communication avec les provinces étaient devenues comme les grandes artères de l'empire, et que la circulation des courriers et des voyageurs, fonctionnaires ou commerçants, y était extrêmement active. De là vint la nécessité d'avoir un préfet spécialement chargé du service sur chacune de ces voies. Il n'en était pas de même dans les provinces où les inscriptions nous font connaître à peu près à la même époque des *praefecti vehiculorum* réunissant dans la même main la direction des relations postales dans un district déterminé, formé quelquefois de plusieurs provinces limitrophes[1].

« Dans les Gaules, qui nous intéressent particulièrement, nous savons qu'au milieu du IIIe siècle la Narbonnaise, la Lyonnaise et l'Aquitaine étaient placées sous la direction d'un seul *praefectus vehiculorum*; celui dont le nom nous a été conservé par une inscription appartenait à la dernière classe des procurateurs, celle des *sexagenarii*[2]. C'est une inscription de Rome, datée de l'année 247 de notre ère, qui a fait connaître ce fonctionnaire[3].

A E G I · P P I ·

L · MVSSIÓ · AEMILIANO ·
LAVRENTI · LAVINATIVM ·

1. O. Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebiete der roemischen Verwaltungsgeschichte*, t. I, p. 102; Th. Mommsen, *Rœmisches Staatsrecht*, 2e édition, t. II, p. 989.

2. Il y avait des *praefecti vehiculorum* de rang différent. Ainsi L. Baebius Juncinus fut praefectus vehiculorum *centenarius*, et ensuite *ducenarius*; cf. les exemples réunis par W. Henzen dans les *Annali dell' Instit.*, 1857, p. 95 et sv.

3. C. I. L., t. VI, n. 1624; elle est malheureusement perdue.

IIII · MILIT · V · E · PRAEF · VEHICVL ·
TRIVM · PROV · GALL · LVGDVNENS
NARBONENS · ET · AQVITANICae
AD · SS · LX · PROC · ALEX · PELVSI · Phari
AD SS C PROC PORTVS VTRIVSQ AD ss..
VIRO · INNOCENTISSIMO
CODICARII · NAVICVLARII · ET
QVINQ · CORP · NAVIGANTES · OB
INSIGNEM · EIVS · ERGA · SE
BENIVOLENTIAM · AC · SINGV
LAREM ABSTINENTIAM

Agrippi. L(ucio) Musio Aemiliano, Laurenti Lavinatium, quattuor milit(iarum), v(iro) e(gregio), praef(ecto) vehicul(orum) trium prov(inciarum) Gall(iae), Lugdunens(is), Narbonen(sis) et Aquitanic[ae] ad sestertium sexagiuta milia, proc(uratori) Alex(andreae) Pelusi P[hari?] ad sestertium centum milia, proc(uratori) portus utriusq(ue) ad [sestertium.....], viro innocentissimo,

Codicarii navicularii et quinq(ue) corp(orum) navigantes ob insignem ejus erga se benivolentiam ac singularem abstinentiam.

« Sur la face latérale était gravée la date suivante :

DEDIC · XV · KAL · IVN
D D · N N [*philippis*]
AVGG CoS
CVRANT · NVN HERMOGEN
AVN · L · PAVLINO · COZ mo

Dedic(atum) XV kal(endas) jun(ias), d(ominis) n(ostris) [Philippis] Aug(ustis), curant(e) Nun(nio) Hermogen[iano?] L(ucio) Paulino Coz(mo).

« Borghesi a prouvé [1] que le nom martelé était celui des deux Philippe ; le texte ne peut donc appartenir qu'aux années 247 ou 248 (18 juin).

1. *Œuvres*, t. VI, p. 255-256.

« La provenance ligorienne de cette inscription, rapprochée de cette particularité que la *Narbonnaise* est indiquée, au lieu de la Belgique, parmi les *tres provinciae Galliarum*[1], avait fait soupçonner son authenticité, mais le texte se retrouve dans le manuscrit de Pighius et, d'ailleurs, une récente découverte faite en Tunisie lui donne un second brevet d'authenticité. Cette découverte complète d'une manière attendue, mais dont la preuve manquait, les renseignements sur le service des postes au IIIe siècle dans les Gaules. Elle prouve, en effet, que la province de Belgique était comprise dans le service d'un autre *praefectus vehiculorum*.

« Voici l'inscription qui fournit ce renseignement[2]; elle a été découverte à Si-Amor-Djedidi, l'ancienne *colonia Zamensis*[3] :

Q · IVLIO · MAXIMO
DEMETRIANO · E · M · V ·
FISC · ADV · XL · GALLIARVm
PROC · XX · HEREDITATIVM (VM liés)
PER · VMBriam · ET · TVSCI
AM · PRAef · vehicuLOR ·
PER · belgicaM · ET · DVAS
GeRMAN · SINGVLARIS · IN
TEGRITATIS · VIRO · PAT · PVB
MVNATIVS · SATVRNINVS
aVVNCVLO · LOCO · AB · OR
dine · IMPETRATO · S · P · P ·

Q(uinto) Julio Maximo Demetriano, e(gregiae) m(emoriae) v(iro), fisc(i) adv(ocato) quadragesimae Galliaru(m), proc(uratori) vigesimae hereditatium per Umb[riam] et Tusciam, pra[ef(ecto) vehicu]lor(um) per [Belgica]m et duas G[e]rmanias, sin-

1. D'une manière officielle les *tres provinciae Galliarum* sont l'Aquitaine, la Belgique et la Lyonnaise; la Narbonnaise reste toujours en dehors.

2. J'en ai reçu une copie de M. Poinssot et un excellent estampage de M. Letaille; j'ai expliqué le texte à l'École pratique des Hautes-Études, dans les premiers jours de juillet 1883. Depuis, l'inscription a été publiée par M. Poinssot dans le *Bulletin des antiquités africaines*, janvier 1884, p. 77, n. 206.

3. Cf. une inscription de la même localité dans le *Bulletin de la Soc. des Antiquaires* de 1883, p. 213.

gularis integritatis viro, pat(rono) pub(lico), Munatius Saturninus [a]vunculo, loco ab or[dine] impetrato, s(ua) p(ecunia) p(osuit).

« Les compléments des lignes 6 et 7 sont absolument certains. Du reste, à la fin du IIe siècle, on trouve déjà la Belgique réunie aux deux Germanies pour le service de certaines procurations impériales [1].

« Ainsi, après la réforme de Septime Sévère [2], la Gaule était divisée en deux districts au point de vue des relations postales. Dans le premier étaient comprises la Narbonnaise, la Lyonnaise et l'Aquitaine ; dans le second était placée la Belgique réunie pour ce service aux deux Germanies. Chacun de ces districts postaux était administré par un *praefectus vehiculorum*, personnage appartenant à l'ordre équestre.

« Dans la nouvelle inscription de Rome, la face latérale contient, outre les noms des consuls dont j'ai parlé plus haut et la date très précise du 3 juillet de l'année 214, les noms des deux fonctionnaires qui ont désigné l'emplacement du monument. Ce sont le *curator operum publicorum*, nommé *Caecilius Ari[ston?]*, et le *curator aedium sacrarum*, nommé *Max[imus?] Paulinus*. Ce dernier intervient sans doute à cause du voisinage immédiat de la maison des Vestales. Les circonstances dans lesquelles cette inscription a été découverte font, en effet, supposer qu'elle était placée dans un bureau ou une station de la vehiculatio, attenant à la maison des Vestales.

« On peut juger par ces éclaircissements que le texte envoyé par M. Jules de Laurière présente un très grand intérêt. »

Séance du 23 Janvier.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, Ve année, nos 1 et 2, 1er et 15 janvier 1884. In-8°.

1. Voy. Wilmanns, *Exempla*, n. 438, 1260 *b*, 1260 *c*, 1293, 1294, etc.

2. « Post haec, quum se vellet commendare hominibus, *vehicularium munus* a « privatis ad fiscum traduxit. » Spartien, *Vie de Sévère*, chap. XIV. Ainsi ce prince mit à la charge du trésor les frais du service de la poste qui auparavant étaient supportés par les particuliers.

Revue Africaine, 27e année, n° 160, juillet-août 1883. Alger, 1883, in-8°.

Berthelé (J.). *Rapport sur les travaux de la Société des Deux-Sèvres en 1882-83 et sur la réorganisation du Musée lapidaire de Saint-Maixent*. Niort, 1883, in-8°.

Deschamps de Pas (L.). *Le musée d'Odomez de Bretagne*. Saint-Omer, 1883, in-8°.

Chatellier (Paul du). *Les sépultures de l'époque du bronze en Bretagne*. Paris, 1883, in-8°.

Pagart d'Hermansart. *L'ancienne chapelle de Saint-Omer et le chanoine Guilluy*. Saint-Omer, 1883, in-8°.

— *L'Artois réservé, son conseil, ses états, ses élections de 1640 à 1677*. Saint-Omer, 1883, in-8°.

— *Convocation du tiers état de Saint-Omer aux états-généraux de France ou des Pays-Bas en 1308, 1346, 1420, 1427, 1555, 1683 et 1789*. Saint-Omer.

Roman. *Monnaies mérovingiennes des cités d'Embrun et de Gap*. In-8°.

Correspondance.

Le colonel Pothier, associé correspondant national à Tarbes, écrit pour remercier la Compagnie de son élection.

Travaux.

M. Flouest, associé correspondant national à Lugny (Côte-d'Or), lit une note dans laquelle il expose le résultat des travaux exécutés par M. Paul du Chatellier, associé correspondant national à Pont-l'Abbé (Finistère), dans les sépultures de l'âge de bronze en Bretagne.

M. A. Bertrand communique 26 photographies représentant des objets conservés au Musée de Bologne et dont les clichés appartiennent au Musée de Saint-Germain.

M. Héron de Villefosse présente une tablette de diptyque consulaire appartenant au Musée du Louvre. Au siècle dernier le diptyque complet était conservé à Milan dans la collection du comte de Settala. Malheureusement cette tablette,

qui a été gravée dans l'ouvrage de Gori, ne porte pas de nom de consul; elle est simplement décorée d'un monogramme deux fois répété, dont l'explication n'est pas certaine. — Le revers, primitivement uni, a été sculpté à une époque postérieure : on y voit Adam et Ève, des Centaures, des Sirènes, des Satyres et différents quadrupèdes dont l'ensemble constitue une sorte de bestiaire. Le travail de ce revers est très fin; l'exécution en est remarquable. Le style de la sculpture permet de la considérer comme une œuvre de la Renaissance italienne, probablement du XVe siècle.

M. Héron de Villefosse présente ensuite, de la part de M. Jules de Laurière, associé correspondant, la photographie, prise sous deux aspects différents, d'une des statues de Vestales découvertes dans les fouilles du forum, à Rome. Au point de vue du costume, cette statue est très intéressante, particulièrement pour les détails de la coiffure et pour la disposition du *suffibulum*. — A Rome on continue le déblaiement de l'atrium de la maison des Vestales vers le nord-ouest; les travaux actuels ont lieu le long du mur qui regarde le Palatin.

M. Mowat fait observer que le nom de la grande Vestale inscrit sur le piédestal d'une statue a été effacé par un martelage. On croit trouver l'explication de cette mutilation dans l'hypothèse que cette Vestale se serait convertie au christianisme.

M. Joseph Roman, associé correspondant national à Gap, lit un mémoire dans lequel, à l'aide de certains documents, il fixe la date des cathédrales d'Embrun et de Gap. Ces deux églises, attribuées avec persistance par différents auteurs et par les traditions locales à Charlemagne, remontent, d'après M. Roman, la première au XIIIe siècle et la seconde à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat annonce que le trésor de Montcornet (Aisne), dont il a parlé à diverses reprises, est augmenté de

six nouvelles pièces qui avaient été jusqu'ici distraites de la trouvaille. Ce sont trois gobelets et trois soucoupes en cuivre plaqué d'argent, ce qui porte à 31 le nombre des objets trouvés.

M. A. de Barthélemy communique une note de M. Joseph de Baye, associé correspondant national à Baye, relative à la décoration empruntée au règne animal par l'industrie gauloise. Cette note est renvoyée à la Commission des impressions.

Séance du 30 Janvier.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza; *transunti*, t. VIII, fasc. 1. Roma, 1883, in-4°.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 18. Bône, 1880, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, n° 117, 2e trimestre 1883. Orléans, 1883, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, livr. 5, 1er janvier 1884. Saintes, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. X, livr. 6. Périgueux, 1883, in-8°.

Documents historiques bas-latins, provençaux et français, concernant principalement la Marche et le Limousin, publiés par A. Leroux, E. Molinier et A. Thomas, t. I. Limoges, 1883.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, Armorial général, t. XII, fasc. 1. Bourges, 1883, in-8°.

Revue Savoisienne, 1883, in-4°.

Aubertin (Charles). *Le Morimont ou la justice criminelle à Beaune*. Beaune, 1883, in-18.

Aurès (Auguste). *Essai sur le système métrique attique*, fasc. II. Paris, 1874, in-8°.

Benoit (M. A.). *Le Breitenstein (grande pierre)*. — *(les Druides, l'empereur Frédéric III, le général Hoche.)* Metz, 1883, in-8°.

Joubert (le Dr). *Histoire de la forêt de Bellême.* Mamers, 1884, in-8°.

Molinier (Émile). *Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France*, in-4°.

— *Fragments d'un inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Victor de Paris.* Paris, 1882, in-8°.

Babeau (Albert). *Imprimeurs, libraires et relieurs troyens d'autrefois*, 1623-1725. Troyes, 1884, in-8°.

Revon (H.). *Conférence sur le théâtre antique d'Orange faite devant le Congrès de la Société française d'archéologie.* Tours, in-8°.

Vachon (Marius). *La vérité sur la question du Mont-Saint-Michel.* Paris, 1884, in-4°.

Correspondance.

M. le baron H. de Geymüller, présenté par MM. Duplessis et Courajod, sollicite le titre d'associé correspondant étranger à Lausanne (Suisse). Le président désigne MM. Müntz, Corroyer et Demay pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Pagart d'Hermansart, présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, sollicite le titre d'associé correspondant national à Saint-Omer. Le président désigne MM. Guiffrey, de Lasteyrie et Longnon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. G. Duplessis, au nom de la Commission des fonds, lit un rapport approuvant la gestion du trésorier. La Compagnie adopte les conclusions de ce rapport et vote des remercîments au trésorier.

M. Courajod, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. L. de Farcy, lit un rapport favorable. On procède au vote et M. L. de Farcy, ayant obtenu la majorité réglementaire des suffrages, est proclamé associé correspondant national à Angers (Maine-et-Loire).

M. Bertrand, vice-président de la Société d'émulation de l'Allier, donne quelques détails complémentaires sur une découverte faite récemment à Vichy et dont M. Héron de Villefosse a déjà entretenu la Compagnie à une précédente séance (7 novembre 1883)[1]. Il présente un dessin de l'anneau en bronze portant l'inscription votive au dieu *Vorocius* et communique de nouveaux renseignements sur la figure de bronze trouvée en même temps que cet anneau. Cette figure, d'une dimension peu ordinaire, a disparu; il a été impossible de savoir en quelles mains elle était passée.

M. A. Bertrand lit deux lettres de M. Célestin Port, associé correspondant national à Angers, qui lui signale, à propos des dolmens troués, un rapprochement intéressant. En classant des procès-verbaux de visites d'églises paroissiales faites par l'abbé Bouvard, en 1644, il a vu que, dans l'église de Saint-Jean du Marillais, un des plus vieux centres de l'Anjou, l'abbé avait ordonné de supprimer et de faire boucher « un trou qui est au bas de l'aultel pour empescher la super-« stition qu'aulcuns commettent, y faisant mettre la teste « de leurs enfants. »

Plusieurs membres de la Société signalent, à ce propos, des exemples analogues.

M. Gaidoz communique une inscription française qui se trouve sur une cloche d'une église de Galway, en Irlande :

D · O · M · P · GAVDEFFROY DE LARVE
PAR LA GRACE DE DIEV ABBE DE
S^T SAVLVE ET S^TE DE CAVRON
WALOIS MA NOMME POVR SERVIR
A LEGLISE DVDICT CAVRON 1631
LOVIS LONGREE NOVS AT · FAICT.

M. Gaidoz communique en même temps la lettre ci-jointe qu'il a reçue de M. Richard Langrishe, vice-président de la Société historique et archéologique d'Irlande : « Il y a une

1. Cf. *Bulletin* de 1883, p. 261 et 323.

« cloche dans l'ancienne église de Saint-Nicholas, à Gal-
« way, qui porte l'inscription ci-dessus. L'histoire de Galway,
« de Hardiman nous apprend que deux cloches furent fondues
« en 1684 et deux autres en 1726 pour compléter le carillon
« des six cloches qui existent toutes encore aujourd'hui. Il
« donne l'inscription de la cloche française, mais sans rien
« ajouter. Je m'occupe d'écrire des notices sur les anciennes
« cloches de l'Irlande et j'espère que vous pourrez m'aider
« à découvrir l'histoire de cette belle cloche, depuis si long-
« temps exilée ici. Je lis dans un dictionnaire géographique
« de France que Saint-Saulve était une abbaye près de
« Valenciennes (2 kil.), église d'une ancienne abbaye détruite
« en 1793 : Cavron-Saint-Martin (Pas-de-Calais), canton de
« Hesdin (6 kil.). Je ne puis comprendre le nom de Walois;
« est-il possible que ce soit le nom de la cloche? Les cloches
« ont souvent des noms en Angleterre. Il serait intéressant
« de savoir comment cette cloche est venue de l'église de
« Cavron à Galway où elle se trouve depuis 1684. »

M. de Montaiglon fait remarquer que Walois est peut-être un nom de saint. En effet, dans la liste des saints publiée dans l'Annuaire de la Société de l'histoire de France on trouve un saint Valoy, par abréviation de Quingalois, *Vinnolocus*, 3 mars, honoré à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

M. de Lasteyrie communique à la Société un petit buste en bronze de Mercure qui appartient à M. Feuardent, et qui mérite d'être rapproché d'un très curieux monument que possède la Bibliothèque nationale et que vient de publier M. Mowat dans la *Gazette archéologique* du mois de janvier 1884.

« Ce bronze représente le dieu Mercure en buste, la poitrine nue, la tête coiffée du pétase ailé ; deux cornes d'abondance, dont le bas est caché sous deux branches de feuillage, encadrent le buste du dieu ; une petite sphère est appliquée au point d'intersection des deux cornes. Un petit anneau devait y être soudé ; deux autres anneaux se voient sur les côtés du buste, et les restes de deux autres se reconnaissent encore aux extrémités des cornes d'abondance. A ces anneaux

devaient être suspendues des chaînettes supportant de petites sonnettes, comme le prouve avec évidence l'objet analogue publié par M. Mowat, et qui plus complet possède encore les chaînettes et les sonnettes au nombre de sept qui manquent dans celui-ci. Le Mercure de la Bibliothèque présente une autre particularité fort curieuse qui n'existe point sur le bronze de M. Feuardent. Au bas du buste du dieu, au point de jonction des deux cornes d'abondance, se voit un petit buste de Jupiter; deux autres bustes, l'un de Minerve, l'autre de Junon, sont fixés au sommet des deux cornes d'abondance. Il ne semble pas que des figures du même genre aient jamais été fixées au bronze de M. Feuardent, quoique à vrai dire il ne soit point absolument impossible que des figurines aient pu être soudées sur la petite boule placée au bas du buste ou derrière les bouquets de fruits qui sortent des cornes. Elles ont pu être détachées à une date ancienne et ne laisser aucune trace. Mais c'est là une hypothèse que ne justifie pas suffisamment l'état actuel du bronze.

« A part ce détail, le bronze de M. Feuardent offre l'analogie de composition la plus entière avec celui du Cabinet des Médailles. Il vient même le compléter fort heureusement. En effet, en examinant ce dernier, on se demande vainement de quelle façon il pouvait être fixé ou suspendu à l'objet, quel qu'il fût, qui devait lui servir de support. Le bronze de M. Feuardent, plus complet sous ce rapport que son congénère de la bibliothèque, a conservé intact un petit anneau de suspension qui est placé sur le sommet de la coiffure du dieu entre les deux ailes du pétase. Or le bronze de la Bibliothèque nationale est percé en cet endroit d'un petit trou que M. Mowat a considéré comme le résultat d'un choc. Nul doute qu'il ne provienne de l'arrachement d'un anneau tout semblable à celui qui se voit sur la tête du Mercure de M. Feuardent.

« Enfin ces deux objets, qui offrent tant de points de rapport, paraissent provenir tous les deux de la même région de la Gaule. Celui de la Bibliothèque a appartenu jadis à M. Durand qui disait l'avoir recueilli à Orange. M. Feuardent croit que le sien a été trouvé à Vienne en Dauphiné. On

voit donc que de toutes les façons ces deux curieuses figures méritent d'être rapprochées, et l'on doit savoir gré à M. Fournerat qui, avec son obligeance habituelle, a bien voulu nous permettre de faire cette intéressante confrontation.

M. E. Guillaume dépose sur le bureau des photographies représentant l'état des fouilles qu'il dirige au Louvre, sous la galerie de la Vénus de Milo.

Séance du 6 Février.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 36e année, 1882. La Roche-sur-Yon, 1882, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, 5e année, n° 3. Paris, 1884, in-8°.

Histoire des quatre fils Aymon, illustration de E. Grasset; gravure et impression de Ch. Gillot; introduction par Ch. Marcilly. Paris, 1883, in-4°.

Journal des Savants, janvier 1884, in-4°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, année 1882. Poitiers, 1884, in-8°.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft für vaterländische Alterthümer, t. XXI, fasc. 6, Zurich, 1884, in-4°.

Revue de l'Art chrétien, 27e année, 3e série, t. III (XXXV de la collection), livr. 1, janvier 1884, in-8°.

Viestnik hrvatskoga archeologickoga Druztva, t. VI, livr. 1, 1884. Zagreb-Agram, in-8°.

Bernard (l'abbé Eugène). *Les Dominicains dans l'Université de Paris ou Le grand couvent des Jacobins*. Paris, 1868, in-8°.

Boissard (Jean). *Theophili presbyteri et monachi diversarum artium schedula*; liber secundus, translatore Georgio Bontemps. Paris, 1876, in-4°.

Bremond d'Ars (le comte Anatole). *Allocution prononcée à*

l'installation du bureau triennal de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure. Nantes, 1884, in-18.

Decombe (Lucien). *Description de divers objets anciens et notamment de haches et épées en bronze trouvées à Rennes.* Rennes, 1883.

Geymüller (baron Henry de). *Les estampes attribuées à Bramante, aux points de vue iconographique et architectonique.* Paris, 1874, in-8°.

Marsy (le comte de). *Obituaire et livre des distributions de l'église-cathédrale de Beauvais.* Beauvais, 1883, in-8°.

Zeller-Werdmüller (H.). *Denkmæler aus der Feudalzeit im Lande Uri. (Das Kæstchen von Attinghusen.)* Zurich, 1884, in-4°.

Travaux.

M. A. de Barthélemy annonce le décès de M. Louis Rosenzweig, archiviste du Morbihan, associé correspondant national à Vannes, et de M. F. Morand, associé correspondant national à Boulogne-sur-Mer et membre du Comité des travaux historiques et scientifiques de cette ville. M. le Président exprime les regrets que ces pertes causent à la Compagnie.

M. R. Mowat présente deux ouvrages : 1° la *Description de divers objets anciens et notamment de haches et épées en bronze trouvées à Rennes* par M. Lucien Decombe ; 2° le second livre de l'*Essai sur divers arts par Théophile prêtre et moine*, traduit par Georges Bontemps ; ce dernier ouvrage est offert au nom de la veuve du traducteur.

M. Müntz, au nom de la Commission chargée d'examiner les titres de M. le baron H. de Geymüller, lit un rapport favorable ; on passe au vote, et M. le baron H. de Geymüller, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Champitet près Lausanne (Suisse).

M. Guiffrey, au nom de la Commission chargée d'examiner

les titres de M. G. Musset, bibliothécaire à la Rochelle, lit un rapport favorable ; on passe au vote, et M. G. Musset, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à la Rochelle (Charente-Inférieure).

M. de Boislisle, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Tamizey de Larroque, lit un rapport favorable ; on passe au vote, et M. Tamizey de Larroque, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Goutaud (Lot-et-Garonne).

M. le Président déclare vacante la place de membre résidant laissée libre par la promotion de M. A. Chabouillet au titre de membre honoraire.

M. Mowat communique, de la part de M. Allmer, associé correspondant, un dessin colorié, exécuté par M. Albin Michel, de la mosaïque découverte à Nimes ; le sujet représente le roi Pélias assis sur son trône, au-dessus d'une sorte d'estrade ; à sa droite, Alceste, sa fille, debout, et demi-vêtue. Devant lui, Admète amenant un char attelé d'un lion et d'un sanglier, et réclamant la main d'Alceste. Dans le fond, un garde casqué et un esclave.

Le même membre présente une bague en or massif retirée de la Seine, à Paris. Elle a pour chaton une émeraude-intaille sur laquelle on voit Persée armé de la *harpé* et tenant de la main gauche la tête coupée de Méduse. Devant lui, à ses pieds, le miroir reflétant l'image de cette tête. Ce bijou appartient à M. Feuardent.

M. Mowat présente ensuite une monnaie alexandrine inédite de l'empereur Elagabale. Autour de l'effigie laurée de l'empereur, il lit la légende ΑΥ(τοκράτωρ) Μ(άρκος) ΑΥΡ(ηλιος) ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ ΚΑΙϹ(άρ) ΑΠΟΛΛ/////. Le reste est rogné, mais doit peut-être se compléter Ἀπόλλωνος υἱός, ou plutôt ἱερεύς, d'après une monnaie de coin romain du même empereur, sur laquelle on lit SACERD(*os*) DEI SOLIS ELAGAB(*alis*).

A la suite de la communication de M. R. Mowat, M. Fros-

sard dit que, sous ce titre « *La mosaïque du mariage d'Admète*, » M. G. Maruéjol vient de publier dans une revue paraissant à Nîmes (*Nemausa*, 1re année, pages 363-392) un mémoire fort complet sur la mosaïque dont on vient de parler. La mosaïque, trouvée à 1 m. 80 de profondeur sous l'ancienne maison Mazel, en face des Halles, formait le sol d'un *tablinum* ; elle a 30 pieds romains de longueur sur 20 pieds de largeur. Au centre se trouve un cartouche carré de 1 m. 58 de côté, représentant le mariage d'Admète et, tout autour, un vaste encadrement très compliqué où figurent de nombreux animaux, parmi lesquels le perroquet et l'antilope. Le mémoire de M. Maruéjol est à divers égards digne d'être consulté par les archéologues.

M. Héron de Villefosse présente l'empreinte d'une pierre gravée antique, découverte près de Decize (Nièvre).

« Le propriétaire du château de Saulx, près Decize, M. Gandoulf, a découvert cette pierre dans une fouille qu'il a dirigée au milieu d'une prairie voisine de son habitation. Une source d'eau minérale avait été remarquée dans cette prairie. M. Gandoulf résolut de la dégager et de la capter. Il put constater que la source avait été utilisée à l'époque romaine et il retrouva l'aménagement antique de la fontaine. Le bassin était formé de trois cuvettes carrées superposées ; celle du haut était la plus large et celle du fond la plus petite ; deux poutres placées en biais servaient à soutenir les terres. On a recueilli dans cette fouille plusieurs ex-voto en terre blanche, des poteries, une clef en fer, dont le manche en bronze représente une panthère, et une pierre gravée en jaspe vert sanguin sur laquelle on lit très distinctement

COCCEIAN
VSEDOMIT
VS

Cocceianus Edomitus.

« Ce sont probablement les noms d'un malade qui, ayant ressenti les effets bienfaisants de ces eaux, avait voulu laisser un témoignage de sa reconnaissance à la divinité protectrice de la fontaine. Les monnaies recueillies vont depuis Domitien jusqu'à Claude le Gothique. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite, au nom de M. l'abbé Cérès, conservateur du Musée archéologique de Rodez et associé correspondant de la Compagnie, deux poteries couvertes de grafittes, trouvées par ce savant à la Grosfesenque, commune de Millau (Aveyron).

La première doit être rapprochée de la curieuse poterie avec grafitte provenant de la même localité et gravée dans le Bulletin de 1882 (p. 298). On y reconnaît également des noms de vases de capacités déterminées, tels que *nanus*, *sextialis*, *bisextialis*, *acetabulum*. Ces noms sont accompagnés de chiffres qui indiquent le nombre de vases de telle ou telle nature fabriqués par l'ouvrier.

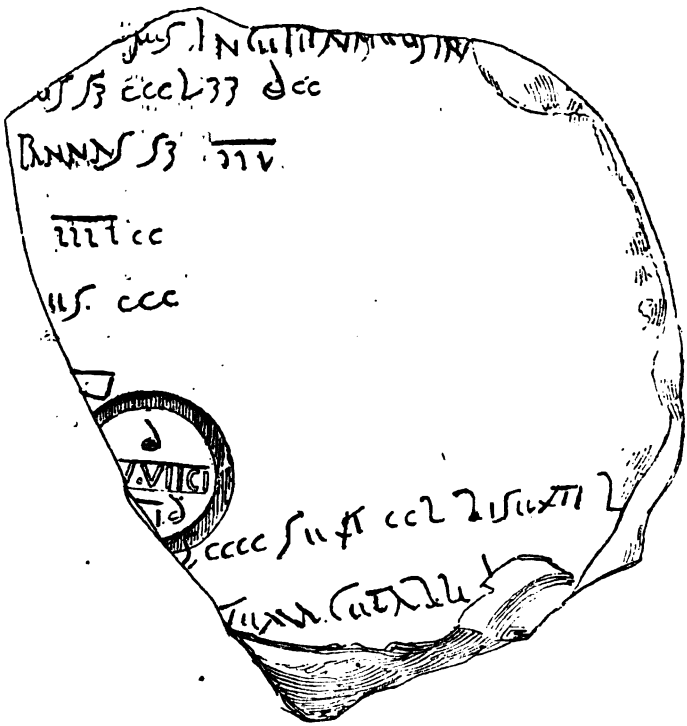

. . . . *rus incepit nanos*. . . .
. . . . *os sz cccl zz dcc*
. . . . *pannas sz iii*
. . . . . . *iiii cc*
. . . . . *es ccc*
. . . . .
. . . . . . *d*
. . . . . . *ī d*
. . . . *s cccc sext ccl bisexti l* . .
. . . . [*i*]*tem acetabul*[*a*] . . . .

Le nom du potier devait se trouver à la première ligne; les lettres ...*rus* en forment probablement la terminaison. M. Mowat a publié[1] un grafitte qui se trouve sur une amphore du Musée de Saintes et qui offre une certaine analogie avec celui de la Grosfesenque : c'est le memento d'une commande de 156 vases en forme de *lagona*, exécutée par un potier nommé *Solda*, pour le compte d'un particulier appelé *Martialis*.

La seconde est un fragment de moule portant, tracé à la

pointe, le nom *Gatpas*, qui doit être rapproché de certains

1. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. II, p. 111.

noms gaulois en *as*, tels que Urupas, Esumopas, etc. Avec ces deux fragments de poteries se trouve une espèce de rondelle concave en bronze qui a les dimensions d'un bouton et au fond de laquelle ont été imprimés des traits régulièrement espacés, ce qui donne à ce poinçonnage l'apparence d'une estampille.

Les deux poteries inscrites sont représentées ici au tiers de leur grandeur réelle. Je dois prévenir le lecteur que les deux autres, publiées l'an dernier, ont été au contraire reproduites au double de leurs dimensions ; la Commission des impressions n'ayant eu, comme document pour les faire graver, qu'une photographie qui les donnait ainsi. La Grosfesenque (et non pas la Grau-Fezen comme cela a été imprimé par erreur en 1882) est une maison isolée de la commune de Millau. Dans la plaine voisine de cette maison M. l'abbé Cérès a recueilli une très grande quantité de débris céramiques à reliefs et une vingtaine de vases intacts. Les estampilles sur fonds de vases sont au nombre de plusieurs centaines et l'une d'elles donne le nom RVTAENVS. Notre confrère y a trouvé en outre des ébauchoirs, différents outils de potiers, une quinzaine de monnaies du haut empire, des fibules, un bout de flèche en bronze et des grains de collier. Il est certain qu'il y avait là un centre assez considérable de fabrication céramique.

M. Maxe-Werly lit un mémoire sur la découverte d'un collier mérovingien au lieu dit Prétiaire, près du village de Totainville (Vosges); ce collier a été trouvé dans une carrière abandonnée, ouverte jadis sur l'emplacement d'un cimetière antique. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 13 Février.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 4e trimestre 1883. Fontainebleau, in-8o.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. VIII.

La Croix (Le Père Camille de). *Hypogée-martyrium de Poitiers*. Paris, 1883, in-4°.

Marsy (Le comte de). *Pierre l'Hermite, son histoire et sa légende*. Amiens, 1884, in-8°.

Riocour (Le comte de). *Les monnaies lorraines*. Nancy, 1883, in-8°.

Roman (J.). *Visites faites dans les prieurés de l'ordre de Cluny du Dauphiné, de* 1280 à 1803. Montbéliard, 1883, in-8°.

Schlumberger (G.). *Cinq sceaux de l'époque byzantine*. Paris, 1883, in-8°.

— *Documents pour servir à l'histoire des thèmes byzantins; sceaux de plomb inédits de fonctionnaires provinciaux*. Paris, 1883, in-8°.

— *Sceaux byzantins. Les églises, les couvents, les palais, le cirque de Constantinople*. In-8°.

— *Sceaux en plomb de chefs des Manglavites impériaux à Byzance*. Paris, in-8°.

— *Sigillographie byzantine des ducs et capétans d'Antioche, des patriarches d'Antioche et des ducs capétans de Chypre*. Gênes, 1883, in-4°.

Thédenat (H.). *Étude sur le camp et la ville de Lambèse, traduite de l'allemand de Wilmanns, et augmentée d'un appendice épigraphique*. Paris, Thorin, 1884, in-8°.

Witte (Le baron J. de). *Notice sur Adrien de Longpérier*. Bruxelles, 1884, in-18.

Correspondance.

MM. de Farcy, Musset et Tamizey de Larroque écrivent pour remercier la Compagnie de leur admission comme associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Corroyer fait hommage, au nom de M. Gillot, de l'*Histoire des quatre fils Aymon*, imprimée et illustrée à l'aide de procédés nouveaux.

Au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Pagart d'Hermansart, M. Guiffrey lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Pagart d'Hermansart, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Pilloy, M. Ramé lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Pilloy, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Saint-Quentin (Aisne).

M. Paul Allard, associé correspondant national à Rouen, présente une petite coupe rouge en terre cuite, provenant de la collection de M. Bellon, et découverte par celui-ci dans un tombeau romain, près d'Arras, en 1878.

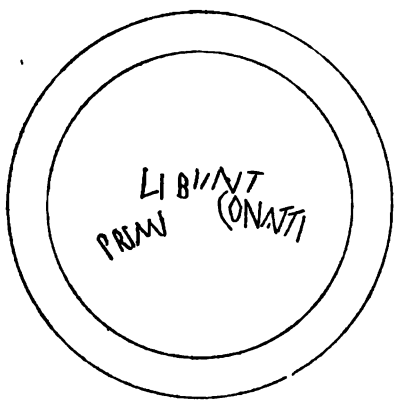

Cette coupe porte une marque de potier que l'on pourrait lire AMN(*ii*) ou ANN(*ii*). Mais ce qu'elle offre d'intéressant, c'est le graffite suivant, gravé sous le pied :

LIBENT
PRIMI CONATTI

M. Allard croit pouvoir lire : ***Libent primi conatti***, et voit dans le mot *conatti* l'orthographe et la prononciation populaires pour *cognati*. — Un membre fait observer que ces trois mots sont plutôt trois noms propres.

Séance du 20 Février.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-1884, serie terza. *Transunti*, t. VIII, fasc. 2 et 3. Roma, 1883, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, 5e année, n° 4, 15 février 1884, in-8°.

— *de la Diana*, novembre 1883 à février 1884. Montbrison, 1884, in-8°.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendomois*, t. XXII. Vendôme, 1883, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1882, XXXIIe année, 1883, liv. 4. In-8°.

Société d'émulation des Côtes-du-Nord, t. XXI, 1883. Saint-Brieuc, 1883, in-8°.

Barthélemy (Anatole de). *Monnaies gauloises au type du cavalier*. In-8°.

Doisnel (J.-S.). *Boucher de Guilleville, échevin d'Orléans ; récit de la mort de Concino-Concini, marquis d'Ancre*, suivi de pièces justificatives. Orléans, 1883, in-8°.

Dramard (E.). *Table des bulletins et mémoires publiés par la Société des antiquaires de la Morinie*. Saint-Omer, 1883, in-8°.

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique invite la Compagnie à prendre part aux travaux du prochain congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Travaux.

M. Alex. Bertrand entretient la Compagnie des objets provenant de la station de la Tène, à tort présumée lacustre, et qui en réalité est un poste militaire ayant été occupé d'abord par les Helvètes et ensuite par les Romains. On y a trouvé des armes, des monnaies gauloises et romaines jusqu'à l'époque de Trajan, ainsi qu'une brique portant l'estampille de la légion XXI[e] Rapax, stationnée à *Vindonissa*. Ces objets lui ont été signalés par M. le docteur Gross, de Neuveville (Suisse).

M. Alex. Bertrand communique, en outre, de la part de M. Aug. Nicaise, associé correspondant national à Châlons-sur-Marne, un dessin et une note sur un fragment de vase découvert à la Cheppe (Marne), en 1883, dans une sépulture à char gaulois, malheureusement violée. Ce vase de terre brune, à grain fin, de forme haute et étroite, est orné de peintures d'un rouge violacé figurant, au moins sur deux zones de sa surface, des griffons adossés en forme de S.

M. O. Rayet ne pense pas que le vase soit originaire du pays où il a été trouvé. M. Héron de Villefosse dit que l'ornementation du vase de la Cheppe rappelle les décorations des peintures étrusques qui se voient dans les tombeaux de Caere et de Tarquinies.

M. Flouest est convaincu, avec MM. Rayet et Héron de Villefosse, que des produits céramiques ont été introduits dans la Gaule, au temps de son autonomie, par un commerce d'importation, et qu'ils y étaient recherchés par les Gaulois riches avec cet intérêt qui s'attache aux objets rares et de luxe. Les poteries grecques recueillies par M. Bulliot au Mont-Beuvray, les vases campaniens rencontrés dans quelques sépultures des Rémes et des Lingons, notamment la coupe au discobole de Sommebionne et le canthare à palmettes exhumé du tumulus de la Motte-Saint-Valentin, aux environs de Langres, en sont des preuves décisives. Mais il ne faudrait pas regarder comme nécessairement exotiques

toutes les poteries des gisements gaulois antérieurs à la conquête, dont le motif ornemental appartient à un style plus ou moins spécial aux régions méditerranéennes de l'Europe orientale. Les potiers gaulois ont cherché plus souvent qu'on ne le suppose à copier les œuvres de leurs rivaux de l'étranger. Le tumulus de Grand-Bois, commune d'Aignay, Côte-d'Or, a livré une coupe du type du calix, peinte à dessins géométriques élégamment combinés, qui est manifestement un pastiche. Il en est de même de la petite amphore, à bandes peintes dans le sens horizontal, que M. Perron a découverte dans le tumulus de Mercy-sur-Saône ; les nécropoles des plaines champenoises ou les stations lacustres de la Suisse fourniraient au besoin d'autres exemples. Ces imitations se trahissent ordinairement par un faire hésitant et gauche, par des formes lourdes et massives, par un galbe sans hardiesse artistique et sans franchise de parti pris. Mais le moyen décisif pour les reconnaître est l'examen de la texture interne de la terre employée à la confection du vase. Si la pâte en est impure et grossière, si elle est pétrie de granules calcaires ou siliceux, si elle a, comme les matières limoneuses, une apparence finement feuilletée, s'il a fallu la faire épaisse pour lui donner de la force de résistance, si enfin la cuisson en est sommaire et imparfaite, on peut hardiment conclure à la fabrication indigène.

Sans doute les potiers primitifs du bassin oriental de la Méditerranée ont aussi fabriqué des produits auxquels la plupart de ces défauts sont reprochables. La céramique de Santorin et d'Hissarlik est là pour l'attester; mais leurs élèves s'étaient rapidement perfectionnés et ils avaient appris, longtemps avant les premières exportations commerciales, cet art de préparer les terres figulines que les Gaulois ont ignoré jusqu'au siècle d'Auguste. Par conséquent, s'il est avéré qu'une céramique d'origine étrangère a quelquefois pris place parmi les offrandes funèbres dans les sépultures gauloises, il serait erroné néanmoins de considérer à priori, comme produits exotiques, toutes les poteries de style un peu distingué qui s'écarteraient de la pauvreté ordinaire de la céramique gauloise pròprement dite.

M. de Lasteyrie entretient la Société des fouilles qui viennent d'être entreprises dans le chœur de la cathédrale de Nantes et qui ont eu pour résultat de dégager une crypte des premières années du XI^e^ siècle. La Société archéologique de la Loire-Inférieure, sachant qu'il existait d'anciennes substructions en cet endroit, obtint l'autorisation de faire les recherches nécessaires pour déterminer la nature exacte de ces constructions. Grâce au libéral concours de l'administration municipale, de nombreux ouvriers ont pu procéder au déblaiement de cette crypte, un architecte de talent, M. Montfort, en a fait un relevé exact, dont notre zélé correspondant, M. René Kerviler, a envoyé copie à notre confrère M. de Barthélemy ; le même architecte, dans un rapport détaillé, a fait ressortir l'intérêt de cette découverte, et indiqué quelques-uns des moyens qui permettraient de conserver cette crypte, sans rien changer aux dispositions arrêtées pour la reconstruction de la cathédrale. Voici un résumé des passages les plus intéressants de ce rapport :

La crypte de la cathédrale de Nantes se compose d'une abside en hémicycle, au centre de laquelle se dressent quatre colonnes de granit, avec leurs bases, fûts et chapiteaux. Une sorte de banc de pierre règne à la partie inférieure du mur qui entoure l'abside. Il supporte une série de colonnes engagées. Un déambulatoire entoure cette abside ; des colonnes engagées recevaient, du moins dans la partie actuellement mise au jour, les retombées des arcs de la voûte. Trois petites baies très étroites sont percées dans le mur qui sépare le déambulatoire de l'abside, on n'y voit aucune trace d'encastrement d'un vitrail ou d'une fermeture quelconque. Un mur de construction romaine traverse obliquement le sol et les fondations du déambulatoire. Un autre mur, probablement de même date, traverse la partie centrale de la crypte. Deux arcs à double voussure en plein cintre, murés depuis longtemps, correspondent sans doute aux anciennes entrées de la crypte.

Sous le banc de pierre qui entoure la partie centrale, on a découvert une cachette où ont été ramassées trente-huit pièces d'argent du XII^e^ siècle ; un assez grand nombre d'osse-

ments ont été trouvés entassés dans le déambulatoire, ainsi qu'un squelette intact qui n'avait point été déplacé et auprès duquel on a recueilli un grand vase, sorte d'urne funéraire avec couvercle.

Ce monument appartient au plus tard au milieu du XIe siècle. Il est sans doute de la même époque que la crypte de Saint-Seurin à Bordeaux et que celle de Sainte-Croix à Quimperlé.

A la suite de ces fouilles, deux questions se posent tout naturellement :

Ces restes sont-ils conservables?

Peut-on en concilier la conservation avec les exigences résultant des travaux en cours d'exécution? A ces deux questions, MM. Kerviler et Montfort, dont la compétence au point de vue technique ne saurait être récusée par personne, répondent affirmativement.

Les murs et les colonnes actuellement dégagés sont intacts. Le béton formant l'ancien sol subsiste presque partout et la dépense résultant de la réfection d'un nouveau sol et des raccords à faire aux murs dans leur partie supérieure serait insignifiante.

Enfin, pour s'assurer que ces restes peuvent être conservés quelles que soient les nouvelles dispositions arrêtées pour le chœur, M. Montfort a pris la peine de relever toutes les cotes de niveau de la crypte et du chœur. Il a constaté que le sommet des chapiteaux de la crypte se trouve à 0 m. 27 c. au-dessous du niveau du seuil de la nouvelle sacristie, et à 1 m. 15 au-dessous du sol du chœur actuel. Si, comme cela est probable, le nouveau chœur doit être élevé de quelques marches au-dessus du sol de la nef, rien n'est plus facile que de conserver cette crypte; mais dans le cas même où le chœur devrait être de plain-pied avec la nef, il serait encore facile de la conserver en la recouvrant de voûtes surbaissées, voire même d'un plancher en fer.

Malheureusement, le bruit court à Nantes que l'architecte actuellement chargé des travaux de la cathédrale serait disposé à faire disparaître cette curieuse crypte. M. de Lasteyrie le croit certainement incapable d'un pareil acte de vanda-

lisme ; toutefois, devant l'émotion que soulève à Nantes l'idée qu'on pourrait songer à ne pas conserver des restes aussi intéressants, M. de Lasteyrie pense, d'accord avec M. de Barthélemy et les archéologues nantais, qu'il appartient à tous les amis de nos anciens monuments d'intervenir énergiquement auprès des autorités compétentes en faveur de la crypte de Nantes. M. de Lasteyrie, dès qu'il a été prévenu de la découverte, s'est empressé de la signaler à l'attention du Comité des inspecteurs généraux des Édifices diocésains, il en a également entretenu la Commission des Monuments historiques, qui a émis à l'unanimité un vœu en faveur de la conservation du monument et a décidé qu'une requête en ce sens serait immédiatement adressée au ministre des Cultes. M. de Lasteyrie pense que la Société des Antiquaires de France, se conformant à bien des précédents qu'il est superflu de rappeler, doit elle aussi prendre en main la défense de la crypte de Nantes et émettre un vœu en faveur de sa conservation.

Après quelques observations de divers membres, la Société émet à l'unanimité le vœu que la crypte de la cathédrale de Nantes soit conservée et charge son président de transmettre ce vœu à M. le ministre des Cultes.

M. le pasteur Frossard, associé correspondant national à Bagnères-de-Bigorre, présente le dessin d'un autel votif provenant de Pouzac (Hautes-Pyrénées).

Pouzac est une commune limitrophe de Bagnères-en-Bigorre ; c'est le premier village au nord de la ville thermale. La vallée se resserre un peu en cet endroit ; à l'ouest, une colline, parallèle à la vallée, émerge de deux cents mètres environ au-dessus du village et donne naissance à un promontoire couronné par une étroite esplanade, retombant en pente raide de tous côtés, sauf à l'ouest. Ce promontoire a reçu depuis longtemps le nom de *Camp de César*. Une tranchée sépare le promontoire de la colline principale. Inutile d'y chercher aucun souvenir d'aucun César dont l'histoire ait fait mention. Sa faible surface, sa forme resserrée ne permettraient pas d'y établir un camp. Nous admettrons facile-

ment qu'il y ait eu pourtant à diverses époques un poste d'observation ou de refuge sur cette terrasse. Les déblais extraits de la tranchée ont été reportés sur l'esplanade pour former un petit mur de terre au milieu duquel on a planté, à une époque inconnue et probablement moderne, un bloc erratique de quartzite anguleux, comme il y en a tant sur les bords de l'ancien glacier jusqu'à la commune de His (Finis).

C'est sur le lieu appelé *Camp de César* qu'on a déterré, au siècle dernier, un autel et quelques tronçons d'épée.

Après avoir passé par plusieurs mains, l'autel est actuellement caché dans un jardin potager faisant partie de la propriété de MM. d'Uzer, à Salut, commune de Bagnères ; mais, avant de quitter Pouzac, il a été l'objet d'une grossière contrefaçon. Sur une pierre du pays, mesurant de face un carré de 40 centimètres et muni postérieurement de 4 goujons en fer engagés dans un pan de mur, on fit graver ces mots en capitales modernes :

MARTI
INVICTO
CAIVS
MINICIVS
POTITVS
V. S. L. M.

Depuis plusieurs années, cette inscription moderne a été descellée et gardée dans la ferme où nombre de touristes et d'amateurs l'ont vue et copiée, la prenant pour l'original. Finalement, elle a tenté un étranger, un Anglais dit-on, qui l'a achetée et emportée dans son pays, croyant sans doute avoir en main un monument épigraphique authentique.

Nous avons vu souvent cette copie ; elle a même été publiée, mais ce n'est que dans ces derniers temps qu'il nous a été donné de retrouver le monument original. Le faux avait eu jusqu'ici les honneurs du vrai, et la description que nous allons donner va se trouver nouvelle par suite de la notoriété indue prise par une reproduction imparfaite.

L'autel du *Camp de César* est un bloc de marbre blanc de Saint-Béat ; il a souffert, dans sa partie supérieure, des injures

du temps, mais sa conservation est très satisfaisante. Les moulures du haut et du bas se continuent sur les quatre faces ; seule, la face antérieure porte une inscription gravée en creux sur le dé. Il m'a semblé que la moulure supérieure se compose d'un réglet, d'un quart de rond et d'un talon ; mais je puis être plus affirmatif pour la moulure de la base qui montre un congé, un listeau, un tore et un chanfrein.

Hauteur totale du monument, 0,79.
Épaisseur du dé, 0,175.

Les lettres, inégales dans leurs dimensions, varient en hauteur de 4 c. à 3 c. 5. Le dessin montre la maladresse du lapicide, mais aussi l'âge du monument. Le texte, — ***Marti invicto Gaius Minicius Potitus v. s. l. m.***, — nous apprend que l'autel est dédié à Mars.

De l'autre côté de la vallée, à mi-côte de la serre de Pouzac, nous avons trouvé les traces d'une habitation romaine, des tuiles à crochet et d'autres fragments céramiques, mais nulle trace d'estampille d'une légion.

Séance du 27 Février.

Présidence de M. E. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. IV, livr. 1. Brive, 1883, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, janvier à mars 1884. Mulhouse, 1884, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or)*; 18e et 19e années, 1881-82. Semur, in-8°.

Revue de la Société des études historiques, faisant suite à l'Investigateur, 4e série, t. I, 49e année, 1883. Paris, in-8°.

Répertoire des travaux historiques, t. II, n° 3. Paris, Imprimerie nationale, 1884, in-8°.

Fontenille (Paul de). ***Mémoire adressé à messieurs les ministres des cultes et des beaux-arts sur les peintures murales du XIVe siècle, à la cathédrale de Cahors.*** Cahors, 1881, in-4°.

Linas (Charles de). ***Les disques crucifères; le flabellum ou l'umbella.*** Paris, Klincsieck, in-4°.

Longpérier (A. de). ***Œuvres***, publiées par M. G. Schlumberger, t. VI. Paris, Leroux, 1884, in-8°.

Travaux.

M. G. Schlumberger offre le dernier volume des ***Œuvres de M. A. de Longpérier*** dont il a dirigé la publication posthume.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après une copie qui lui a été envoyée par M. Schmitter, une inscription funéraire trouvée tout récemment à Cherchell, dans la propriété de M. Guillemin.

EVATIAE
VENVSTE
OCLATIVS
CHEREAS
CONIVGI

Evatiae Venust[a]e, Oclatius Ch(a)ereas conjugi.

Les A ne sont pas barrés; ligne 4, le H et le E du nom Chereas sont liés. L'orthographe la plus ordinaire de ce mot est par un AE, à la première syllabe.

Le nom gentilice Evatius est fort rare. Je n'en ai trouvé que deux exemples outre celui-ci; ils proviennent aussi d'Afrique. Le premier se rencontre sur une liste de noms de soldats trouvée à Lambèse[1], *L. Evatius Datus*. Dans une autre inscription également de Lambèse, il est porté par une femme[2], mais, dans cette dernière inscription, il paraît être un *cognomen*.

M. Courajod lit une note sur plusieurs médaillons de marbre provenant du château de Gaillon, appartenant au Musée du Louvre, inscrits sur ses inventaires, et conservés dans la cour de l'École des beaux-arts, à Paris. Ces sculptures, œuvres de l'École italienne, datent de 1509 environ, et sont sorties de l'atelier d'artistes étrangers créé à Paris, au château du Petit-Nesle, par les rois de France. A ce propos, M. Courajod indique quelques-unes des principales traces laissées par l'influence italienne, depuis le milieu du XVe s., dans les monuments de la France, et il esquisse plus particulièrement l'historique de l'établissement royal dans lequel les princes de la maison de Valois attirèrent et entretinrent successivement à Paris un grand nombre des plus illustres

1. *C. I. L.*, t. VIII, n° 2565 *a*, 10.
2. *C. I. L.*, t. VIII, n° 4044.

maîtres de l'Italie pendant les quatre-vingts premières années du XVI^e^ siècle.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« A la dernière séance de la Société, M. A. Bertrand a présenté le débris d'un vase découvert en 1883 dans une sépulture gauloise de la Cheppe (Marne) et faisant partie de la collection de M. Aug. Nicaise. Ce fragment de vase est orné de peintures violacées représentant des animaux fantastiques en forme de S avec une tête de griffon. M. Bertrand a rapproché de ces curieuses peintures les griffons en bronze trouvés dans le tumulus de la garenne des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine, et publiés par M. Flouest [1]. Ces griffons servaient d'anses à un lébès en bronze dont les débris ont été retrouvés et dont une restauration complète a été exécutée dans les ateliers du Musée de Saint-Germain.

« C'est à l'occasion de ces remarquables bronzes que je désire faire quelques observations. Je voudrais signaler à l'attention de nos confrères des griffons en bronze, tout à fait analogues, découverts dans les fouilles entreprises à Olympie aux frais du gouvernement prussien. D'excellentes photographies en ont été éditées [2], par les soins de la Commission allemande; il est donc facile, en rapprochant ces photographies des planches publiées par notre confrère M. Flouest, de se rendre compte de la parenté indiscutable qui existe entre les griffons du tumulus des Mousselots et les griffons d'Olympie. Les derniers ont dû probablement aussi servir d'anses à un lébès. Ces anses, formées par des têtes d'animaux, se remarquent autour de l'orifice de certains vases apodes ou sur des couvercles de vases provenant des nécropoles étrusques, tantôt sur des récipients en terre cuite noire [3],

1. *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne*, 4^e^ fascicule; *les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)*. Samur, 1876, avec planches.

2. *Die Ausgrabungen zu Olympia*, III, taf. XXIV *a*, et IV, taf. XX *b*.

3. *Museo Etrusco al Vaticano*, parte prima, 1842, in-f^o^, tav. IV, III et V, 2, anses formées par quatre têtes de bœuf. Il existe au Musée du Louvre deux monuments analogues (salle des vases noirs étrusques).

tantôt sur des monuments en bronze[1]. On peut constater sur les bronzes des Mousselots et sur ceux d'Olympie non seulement le même mouvement du cou et de la tête, la même expression dans le bec et les yeux, la même forme aiguë des oreilles et de l'aigrette, mais encore une décoration identique consistant en petites écailles finement tracées à la pointe et couvrant entièrement le long cou recourbé de ces animaux fantastiques.

« C'est encore au même art, à la même civilisation qu'appartiennent deux griffons en bronze, d'un style absolument semblable, conservés au Musée du Louvre (salle des bronzes). Ils ont été sommairement décrits en ces termes par Adrien de Longpérier :

Deux bustes de griffons avec aigrette. Ornements d'un siège. Ancien travail étrusque. H. 0,13.
Musée Napoléon III. — Collection Campana, 1862[2].

« En examinant le dessin ci-joint, on verra que ces griffons présentent les mêmes particularités d'ornementation que les griffons des Mousselots et d'Olympie : la partie supérieure de la tête est ornée de légers grafittes qui figurent les plis de la peau ; le cou est couvert de petites écailles indiquées au trait, interrompues de chaque côté par une longue spirale. Mais la forme n'est pas complètement la même. Au lieu de se terminer par une rondelle mince qui s'appliquait exactement sur les flancs convexes d'un vase, les deux griffons du Louvre sont munis d'une mortaise rectangulaire en bronze dans laquelle venait s'emmancher un morceau de bois ; on voit encore à l'intérieur de cette mortaise le rivet en bronze qui fixait le bois. Ils ne peuvent donc avoir servi d'anses à un vase et je croirais volontiers qu'au lieu d'être les ornements d'un siège comme le pensait Longpérier, ils formaient les pieds d'un meuble que je ne puis définir. En effet, les deux pattes qui s'élancent en dehors de la mortaise, comme de l'avant-corps de l'animal, n'ont pas été agencées de la sorte sans un but déterminé ; leur surface inférieure, parfaitement

1. *Ibid.*, tav. XIV, 1 ; XV, 1.
2. A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, nos 422 et 424.

plane, correspond à celle de la mortaise. Il est évident que ces deux pattes ont été jetées ainsi en avant et sur le même plan pour donner plus d'assiette et de solidité aux bases dont

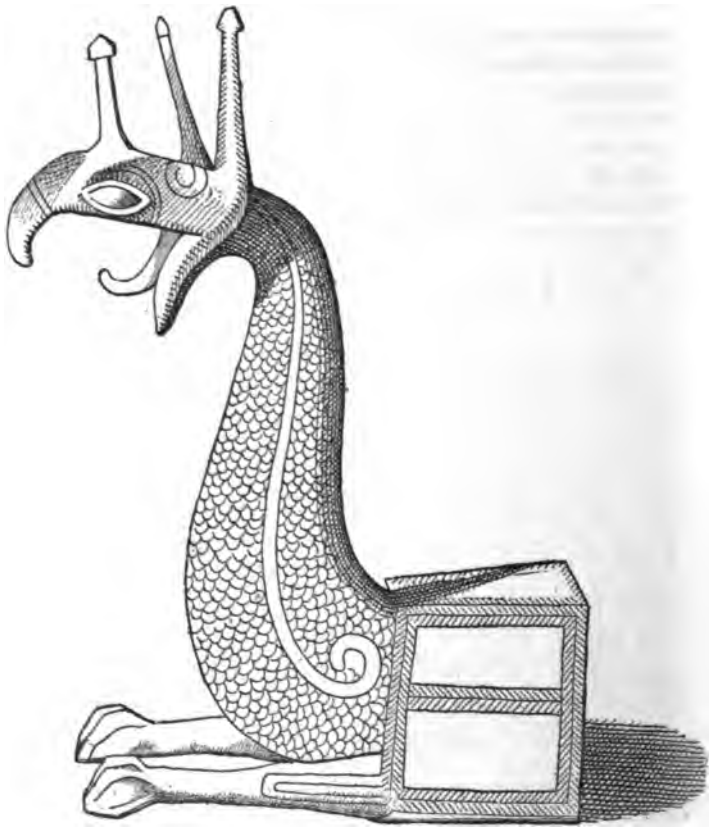

elles font partie. La hauteur exacte est de 0 m. 145 ; la patine est verdâtre, mélangée de reflets bleus à certains endroits. La provenance exacte de ces bronzes n'est pas connue ; on peut penser que le marquis Campana les avait recueillis dans les

fouilles des nécropoles étrusques de l'Italie. On a retrouvé à Olympie des griffons en bronze de même forme[1].

« En comparant ainsi les pièces analogues de provenances différentes, mais de fabrication identique, on fournira d'intéressants matériaux à ceux qui écriront l'histoire du commerce et de l'art dans l'antiquité ; on arrivera aussi à dater d'une manière certaine le mobilier funéraire de nos tumulus de la Gaule, et ce résultat sera pour nous particulièrement précieux. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite, de la part de M. Jules de Laurière, associé correspondant national, la photographie d'une fresque découverte à Pompeï à la fin de l'année 1882 et représentant, d'après l'opinion de M. le commandeur J.-B. de Rossi[2], une caricature du *Jugement de Salomon*. Trois personnages habillés à la romaine sont assis sur une estrade ; celui du milieu s'appuie de la main gauche sur un sceptre ; derrière eux se tiennent debout quelques soldats. Devant le tribunal est placée une table ronde, à pieds courts, sur laquelle est étendu un enfant qu'un soldat s'apprête à couper en deux avec un énorme coutelas de cuisine. Une femme debout tient l'enfant (c'est la fausse mère) ; elle paraît indifférente, tandis qu'une autre femme éplorée (la vraie mère) se précipite à genoux aux pieds du tribunal et implore la grâce du petit innocent en levant les bras d'un air suppliant. Dans le fond, des soldats en armes ; à gauche, la foule du peuple assistant à cette scène. Tous les personnages ont d'énormes têtes et de petites jambes ; l'intention satirique du peintre n'est pas douteuse. La lettre de M. de Laurière, qui accompagnait cet envoi, est datée de Pompeï, février 1884, et renferme les intéressants détails qui suivent :

« Cette peinture était placée au bas d'un mur, près du sol,
« dans une petite chambre. Le sujet qui la précédait repré-
« sente des pygmées chassant le crocodile et l'hippopotame
« dans la vallée du Nil ; l'ensemble rappelle les scènes de la

1. *Die Ausgrabungen zu Olympia*, II, taf. XXXI, 2.

2. Voir le *Bulletin critique* du 1er décembre 1882, p. 272, *Le jugement de Salomon dans une fresque de Pompeï*, par J.-B. de Rossi.

« grande mosaïque de Palestrina. Sur un mur voisin, une « fresque, traitée dans un style inférieur, représente des ani- « maux féroces, tigres et lions, poursuivant des gazelles. Le « jugement de Salomon et la chasse au crocodile ont été « transportés à Naples.

« On vient de découvrir, il y a quinze jours, dans le tri- « clinium d'une maison trois panneaux d'une conservation « remarquable qui représentent des scènes de festins dont les « convives, hommes et femmes, armés de coupes, semblent « mener joyeuse vie. L'intérêt de l'une de ces charmantes « peintures est augmenté par la présence d'une acclamation « bachique inscrite au-dessus des personnages :

FACITIS · VOBIS · SVAVITER · EGO · CANTO · EST · ITA · VALEA

« J'ai vu ce matin, grâce à l'obligeance de M. Lempo, sous- « directeur des fouilles, trois magnifiques trompettes de gla- « diateurs, en bronze, de forme circulaire; elles ont 4 m. 20 « de développement. Elles ont été trouvées, il y a trois jours « seulement, dans une maison qui devait être une *trattoria*. « Tout près de là, mais dans la rue, on a trouvé aussi l'em- « preinte d'un cadavre qui vient d'être moulé. Le corps était « muni d'une épaisse ceinture, sans plis, en cuir probable- « ment, ce qui fait supposer que ce cadavre est celui d'un « gladiateur. »

M. le comte de Marsy demande la parole pour un hommage :

« M. Paul de Fontenille, associé correspondant à Cahors, m'a prié d'offrir en son nom à la Société un mémoire sur les peintures murales du XIV^e^ siècle, découvertes à la cathédrale de Cahors, en 1874, et dont un peintre de cette ville, M. Calmon, a entrepris le grattage et commencé la restauration.

« Un album de photographies joint au mémoire de M. de Fontenille permettra à la Société de juger de l'intérêt de ces peintures, dont la Société des études du Lot voudrait assurer la conservation et en faveur desquelles elle sollicite le concours des ministres des cultes et des beaux-arts. »

M. le comte de Marsy fait ensuite la communication suivante :

« Quelques-uns des membres de la Société auront sans doute lu dans la dernière livraison du *Bulletin monumental* une communication de M. le chevalier da Silva, associé étranger de l'Académie des beaux-arts, sur la découverte faite récemment à Penella, dans l'Estramadure portugaise, d'un torques en or, du poids de plus de 2 kilogrammes. Ayant reçu ces jours derniers la reproduction de ce bijou, j'ai pensé vous être agréable en la plaçant sous vos yeux.

« Le poids énorme de ce collier a porté M. da Silva à croire qu'il était plutôt destiné à décorer une statue de petite dimension qu'à être porté par un homme. Nous ne voyons pas sur quoi appuyer cette supposition et M. Bertrand pourrait sans doute nous citer des bijoux de ce poids qui n'ont cependant pas une destination votive. »

M. R. Mowat présente le dessin d'un fragment de fibule en bronze étamé, découvert à Castelnaudary et conservé au Musée de Narbonne.

Il a fait l'objet d'une note de feu Tournal, adressée au Comité des travaux historiques et insérée dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, tome IV (1866), p. 481 : « Voici la liste des découvertes faites à Narbonne depuis quelques mois. Tous les objets sont au Musée : 1° Fibule en bronze, trouvée à Castelnaudary, destinée à être fixée aux pattes des oiseaux. Elle porte le nom de L. V. Bassus, etc. »

Le croquis, ci-joint, exécuté par M. Allmer, donne la

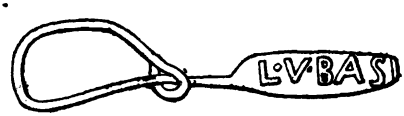

véritable lecture de l'estampille qu'il faut lire *L(ucii) V(alerii)* ou *V(ibii) Bas[si]*. Il aide surtout à faire comprendre la bizarre explication de Tournal, permise tout au plus dans une causerie familière, mais peu digne de la publicité officielle.

M. A. de Barthélemy lit la note suivante au nom de M. Ch. de Linas, associé correspondant national à Arras :

« 1° Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1883, n° 2, p. 102 à 104, renferme la description et les dessins de plusieurs instruments de fer et de bronze trouvés dans le département de la Moselle. L'auteur de la note explicative, notre savant confrère M. Prost, soupçonne qu'il s'agit d'outils, mais sans en être parfaitement convaincu. Le

calque ci-joint d'une miniature, ms. Nero, C. IV de la bibliothèque Cottonienne, me semble résoudre affirmativement la question. Sur ce dessin, qui représente une *fuite en Égypte*, saint Joseph s'avance tenant sur son épaule une besace accrochée à un objet *absolument pareil* aux trois spécimens gravés dans le *Bulletin*. Quel attribut l'artiste normand a-t-il donné ici à l'époux de la sainte Vierge? Évidemment un outil de charpentier, une doloire à manche vertical, dont un homme du métier pourra expliquer vraisemblablement le maniement. Dans les scènes de ce genre, saint Joseph porte d'ordinaire un simple bâton; mais l'exemple fourni par notre manuscrit n'est pas isolé, et je puis en citer un autre où le saint figure avec un symbole encore plus

étrange. Une châsse limousine du XIIIe siècle, au musée chrétien du Vatican, montre le patron des charpentiers marchant armé de la canne caractéristique des *Compagnons du Devoir*.

« 2° A la p. 191 du même Bulletin se trouvent reproduits des objets communiqués par M. Maxe-Werly, qui m'intéressent particulièrement. Malheureusement la note explicative néglige certains détails qu'il m'importerait de connaître.

« Si l'aspect des quatre figures ne me trompe pas, nous devons avoir ici un spécimen de cloisonné mérovingien, dont le réseau offre un dessin très particulier qui m'était jusqu'à présent inconnu ; mais que représente le motif principal du décor ?

« Voici la croix gammée telle qu'on la rencontre sur les

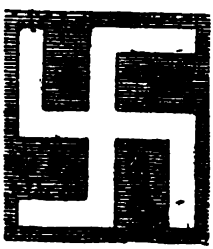

Ancien vase grec.

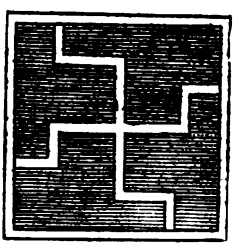

Bijoux de la Marne.

monuments antiques où une influence hindoue se fait sentir ; aucune des terminaisons ne touche à l'encadrement : à Reims, là où la cloison est restée intacte, chaque branche horizontale se replie à angle droit et va rejoindre le bord. J'y trouve le prototype du *redent*, thème favori, en Angleterre, en Suède, à Tongres, des bijoux incrustés de verroteries. Que l'orfèvre ait eu quelque réminiscence de swastika ou de méandre, cela est possible, et même probable, mais il l'a appliquée à sa manière, et il en a tiré un assez heureux parti sur la contreplaque de la boucle. Pour me rendre un compte exact de la trouvaille champenoise, il faudrait que je pusse

m'en procurer les photographies, grandeur d'exécution; les clichés, faits sur estampages, ne suffisent pas.

« Si M. Maxe-Werly obtenait de M. Léon Foucher les épreuves que je sollicite, il me rendrait un service dont je lui serais reconnaissant. »

Séance du 5 Mars.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippône, nos 8 et 9. In-8°.

Bulletin de l'Académie d'Hippône, n° 18. Bône, 1883, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XI, 1re livr. Périgueux, 1884, in-8°.

Revue africaine, 27e année, n° 161, septembre-octobre 1883. Alger, 1883, in-8°.

Chapelain (J.). *Lettres*, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, t. II, janvier 1659-20 décembre 1672. Paris, Imp. nationale, 1885, in-4°.

Faider (Ch.). *Coutumes du pays et comté de Hainaut*; introduction. Bruxelles, 1883, in-4°.

Gilliodts-van-Severen. *Coutumes des pays et comté de Flandre; coutume du bourg de Bruges*, t. II. Bruxelles, 1883, in-4°.

Girard (Paul). *Aristophon d'Azénia*. Paris, Thorin, 1883, in-8°.

Hippeau (C.). *Dictionnaire topographique du département du Calvados*. Paris, Imp. nat., 1883, in-4°.

Mazarin (Cardinal). *Lettres pendant son ministère*, recueillies et publiées par M. A. Chéruel, t. III, janvier 1648-décembre 1650. Paris, Imp. nat., 1884, in-4°.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Chabouillet, nommé membre honoraire. MM. le marquis de Vogüé, Courajod et Héron de Villefosse donnent lecture des rapports rédigés par

eux au nom des commissions chargées de présenter des conclusions sur les candidatures de MM. Germain Bapst, E. Molinier et Flouest. On passe au vote et M. Flouest, ayant obtenu, au second tour de scrutin, la majorité exigée par le règlement, est proclamé membre résidant.

M. l'abbé Thédenat lit deux rapports favorables au nom des commissions chargées d'examiner les candidatures au titre d'associé correspondant national de MM. A. Weiss et P.-L. Lucas, tous deux professeurs à la Faculté de droit de Dijon; on procède au vote, et MM. A. Weiss et P.-L. Lucas, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux à Dijon (Côte-d'Or).

M. de Barthélemy, au nom de la commission des impressions, lit un rapport concluant à l'insertion dans les Mémoires du travail de M. J. Roman intitulé *Documents fixant la date de la construction des cathédrales d'Embrun et de Gap*. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, associé correspondant national à Ruffec, fait la communication suivante :

« Je signale à la Compagnie une récente découverte qui m'a semblé avoir un grand intérêt pour l'histoire de la Gaule. C'est celle d'une sépulture sous tumulus, à incinération partielle comme celles de Halstatt, avec *char* et curieux ornements de bronze.

« Ce tumulus en terre est situé sur la rive droite de la Charente, au lieu dit le Gros-Guignon, commune de Savigné près Charroux (Vienne); il a environ 35 mètres de diamètre et 6 mètres de hauteur; dans la partie sud-ouest, il contenait une voûte ou calotte en pierres et moellons, épaisse de 1m50, recouverte de 2 mètres de terre. C'est sur cette voûte que le squelette avait été déposé; de chaque côté, en ligne droite, on a retrouvé les roues d'un char et une série d'ornements de bronze que j'ai déposés sur le bureau.

« Il est utile de donner une liste sommaire des objets recueillis :

« 1° Revêtements en fer des roues ; épais de 0m03 comme ceux trouvés à la Gorge-Meillet.

« 2° Fragments de petits cercles en fer destinés à consolider les moyeux.

« 3° Un mors formé de tiges en fer, ornées d'une virole en bronze.

« 4° Série de rondelles en bronze de grandeurs différentes, percées d'un trou à leur centre, et fixées à des bandes de bois ou de fer *droites*, par des gros clous en bronze à tête hémisphérique.

« 5° Nombreux clous en bronze, fondus d'une seule coulée.

« 6° Clous en fer sur lesquels on a coulé des têtes en bronze.

« 7° Feuilles de bronze ayant recouvert des barres de bois *droites*.

« 8° Série de sphères creuses qui se fixaient sur des tiges de bois à la façon d'une pomme de canne et qui ornaient probablement les côtés du char.

« 9° Série de petits ornements en bronze coulé, formant des cercles et des dents de loup qui devaient orner le bas du char ; on retrouve des motifs analogues d'ornementation dans les chars assyriens[1].

« 10° Deux urnes en terre brune incontestablement gauloises.

« Quelques autres objets ont été perdus ou dérobés, et je n'ai pas actuellement de renseignements suffisants pour en parler.

« De cet ensemble d'objets, je crois pouvoir tirer les conclusions suivantes :

« Les sépultures à char se trouvent dans l'ouest de la Gaule avec les dolmens.

« Les chars avaient au moins deux côtés formés de parois droites et étaient probablement quadrangulaires.

« Les plaques en bronze, classées généralement comme

1. Cf. Georges Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, pl. x.

des accessoires de harnachement, sont, au Gros-Guignon, des ornements du char.

« Et j'ajoute que les populations de cette époque, antérieures à César, coulaient aussi bien le bronze que nous, du moins pour les objets de petit volume. »

M. Bertrand fait remarquer que c'est le premier tumulus de ce genre que l'on ait découvert dans l'ouest de la France.

M. Cournault, associé correspondant national à Nancy, fait circuler une casserole et une passoire en bronze entrant exactement l'une dans l'autre, trouvées dans une carrière près de Nancy.

M. Cournault communique ensuite la photographie d'un monument gallo-romain représentant des scieurs de long.

Séance du 11 Mars.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, 5e année, n° 5, 1er mars 1884. In-8°.

— ***de la Société archéologique d'Eure-et-Loir***, n° 164, novembre 1883. *Lettres de saint Yves*. Chartres, in-8°.

— ***de la Société archéologique du midi de la France***, séances du 3 avril au 24 juillet 1883. Toulouse, 1883, in-4°.

Journal des savants, février 1884. Paris, in-4°.

Baye (le baron Joseph de). ***Notes sur le château de Montmort (Marne)***. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.

Germain (Léon). ***Le Camée antique de la bibliothèque de Nancy***. Tours, in-8°.

— ***L'enseigne de la compagnie d'ordonnance de Claude de Lorraine***. Nancy, 1884, in-8°.

Maxe-Werly. *Numismatique Soissonnaise*. In-8°.

Correspondance.

MM. Weiss, P.-L. Lucas, Pilloy et Pagart d'Hermansart

écrivent pour remercier la Compagnie de leur admission au nombre des associés correspondants nationaux.

M. Jules Blancard écrit de Saint-Paul-Trois-Châteaux pour annoncer la découverte dans cette ville d'une mosaïque romaine avec sujets mythologiques ; elle a été trouvée dans le jardin du couvent des frères Maristes.

Travaux.

M. de Lasteyrie lit un mémoire de M. Ch. de Linas sur le disque en or trouvé à Auvers et précédemment communiqué à la Compagnie par M. de Boislisle.

A propos de cette lecture, M. Bertrand fait remarquer qu'on n'a pas le droit de refuser aux Gaulois de la vallée du Danube d'être les auteurs de certains objets d'art ; l'hypothèse d'une origine orientale n'est nullement nécessaire.

M. Flouest demande également à faire quelques réserves sur la fécondité décorative attribuée par M. de Linas au signe en S auquel sa note est consacrée. Certains dessins annexés à cette note ne témoignent pas, à ses yeux du moins, d'une filiation directe et incontestable au regard de ce signe. Il a été sans doute interprété, suivant les temps, de diverses manières et s'est prêté à des combinaisons variées, mais une donnée d'ordre supérieur a, jusqu'au triomphe du christianisme, maintenu son extensibilité dans des limites qu'il importe de ne pas méconnaître.

Très insuffisamment caractérisé par son assimilation à la lettre S[1], ce signe n'est pas simplement un motif ornemental, un enroulement gracieux imaginé par un artiste et aussitôt adopté par ses émules. C'est d'abord et avant tout un signe religieux, un symbole sacré traduisant pour les initiés une idée mystique et rentrant ainsi dans la série des

1. La configuration de la lettre S ne reproduit guère en effet les deux volutes terminales qui en sont le principal élément. Procédant d'un même point initial et succédant immédiatement l'une à l'autre, ces deux volutes donnent à l'ensemble du signe la configuration de deux crosses paraissant naître l'une de l'autre et évoluant en sens inverse.

idéogrammes hiératiques. Venu d'Orient en Occident, comme la croix gammée ou swastika, à une époque très reculée, ce signe a suivi une marche parallèle, en acquérant une importance égale, quoique moins remarquée. Sa valeur symbolique est aujourd'hui reconnue et on en recherche curieusement l'exacte signification. Elle semble le rattacher à l'idée de la lumière vivifiante, de la chaleur qui provoque la fermentation du germe, du feu qui, loin de détruire, propage au contraire la vie par le développement de son intensité. Il se juxtapose au carreau du tonnerre, en procédant comme lui du feu du ciel, mais, alors que ce carreau est la permanente menace de la dévastation et de la mort, il semble en être le correctif et n'intervient qu'à titre d'emblème de vitalité.

Ces données assurément ne peuvent encore être produites que sous bénéfice d'inventaire, mais il n'en est pas moins avéré que le signe en S est l'attribut d'une personnalité divine dont le rôle prépondérant est attesté par l'universalité du culte qui lui était rendu. Il n'est peut-être pas de peuple de race aryenne chez qui ce signe ne se soit fréquemment rencontré. Nos ancêtres gaulois, « *gens admodum dedita religionibus* [1] », le tenaient en singulière vénération; c'était pour eux une marque de bon augure et ils en faisaient un talisman. Ils en munissaient leurs armes, leurs bijoux, leurs instruments usuels et jusqu'aux offrandes funèbres, comme pour enlever toute chance d'interruption à l'action protectrice du dieu. On le grava à cet effet sur le champ de médailles rondes avec bélière permettant de les ajouter aux perles des colliers.

Médaille-amulette de Caranda.

Certains guerriers celtes et gaulois le portaient très ostensi-

1. Cæs., *De bel. gal.*, VI.

blement sur cette chaîne en bronze qui maintenait, au dire de Diodore[1], leur longue épée à leur flanc droit. Quelques-uns en faisaient timbrer leur casque, comme d'autres y plaçaient, en guise de cimier, la roue ou rouelle qui les constituait clients particuliers du grand dieu Taranos[2]. Les femmes tenaient à en parer la face la plus en vue de leurs bracelets, ou lui faisaient une place d'honneur parmi leurs amulettes préférés.

Les affectations d'intérêt individuel n'épuisaient pas la faveur dont on l'entourait; un grand nombre de cités de la Gaule l'ont inscrit sur leurs monnaies, à côté d'autres symboles dont le caractère religieux n'est pas discutable. On l'adaptait au surplus jusqu'aux images des dieux eux-mêmes, témoin cette statuette du musée du Louvre découverte vers la fin du siècle dernier, près de Vassy, dans l'oppidum du Châtelet, et que de judicieux échanges feront prochainement entrer au Musée des antiquités nationales. Cette statuette prouve d'une manière décisive que c'est au culte du plus grand, du plus honoré de leurs dieux, au culte de ce *Dis pater « a quo se prognatos praedicant*[3] » que les Gaulois rattachaient le signe dont il s'agit.

C'est en effet le *Dis Pater*, tel que le concevaient les Gaulois de nos régions, avec sa masculinité puissante, sa taille trapue, ses épaules carrées, sa chevelure épaisse et sa barbe touffue dont la statuette du Châtelet reproduit les traits. Il ne tient pas seulement en ses mains la roue et le foudre révélateurs du maître du tonnerre, il porte encore, passé au bras droit et s'appuyant sur l'épaule, un grand anneau d'où pendent neuf de ces S à volutes. Elles acquièrent

1. (Bibl. hist., V, 38.) Le musée de Troyes possède une de ces chaînes-baudriers recueillie en 1843 dans le cimetière antique de Méry-sur-Seine, Aube. Elle se compose d'anneaux ronds et presque plats réunis les uns aux autres par un tenon rigide à double perforation, au centre duquel apparaît, de deux en deux, le signe en S en fort relief. Comme pour mieux prévenir toute méprise sur sa signification, le tenon terminal auquel est adaptée la porte de l'agrafe, lui substitue le foudre du dieu Tonnant sous la forme particulièrement consacrée que rappellent certains chrismes, ou la figure héraldique nommée *bâtons de Navarre*.

2. V. les casques sculptés sur l'arc de triomphe d'Orange.

3. Cæs., *De bel. gal.*, VI, 4.

ainsi, comme élément déterminatif, une valeur égale à celle du foudre, de la roue, du marteau double ou maillet, du

Dis Pater de l'oppidum du Châtelet.

vase ollaire affirmant partout en Gaule la dédicace au souverain de l'Olympe gaulois des petits autels de laraire pour

lesquels on avait voulu faire l'économie de la figuration plus compliquée du dieu.

Le signe en S a gardé sa physionomie native pendant une longue suite de siècles. On le trouve, par exemple, toujours semblable à lui-même, et sur des vases funéraires de ces nécropoles ombriennes que les récents travaux de M. Gherardini font remonter à huit ou neuf siècles avant notre ère,

Vase en terre de la nécropole ombrienne de Corneto.

et sur ce bracelet d'une Gauloise des temps de la conquête, dont, il y a quelques mois, M. le baron de Baye a découvert la sépulture à Mareuil-le-Port. Rien n'est plus commun que

Bracelet de Mareuil-le-Port.

le signe en S dans la belle collection de parures gauloises recueillie en Champagne et conservée dans le musée du château de Baye. Il en est, pour ainsi dire, la décoration usuelle.

L'intérêt de l'idée qu'on y attachait y est particulièrement mis en relief par un élégant torques ouvert, en bronze, se terminant par deux petits globes de même métal. Un calcul manifeste a fait laisser absolument lisses toutes les surfaces de ce bijou : on a systématiquement renoncé pour lui aux traits de burin et aux poinçons divers qui agrémentent un si grand nombre de ses pareils. Cette abstention n'a certainement pas eu d'autre cause que le désir de donner plus de valeur au signe en S faisant saillie sur la partie visible de chacun des deux globes.

Mais, quelque souci que l'on eût de conserver au signe symbolique sa configuration originelle, on s'était cependant appliqué de très bonne heure à le disposer en divers sens, et même à en faire l'élément fondamental de combinaisons multiples. On n'en saurait trouver de démonstration meilleure que celle fournie par le beau disque d'Auvers dont la présentation à la Société a donné naissance[1] à l'intéressant mémoire de M. de Linas. On veillait seulement à ce que son type essentiel fût toujours reconnaissable à première vue. On s'attachait même scrupuleusement à lui maintenir, dans les groupements qu'on en faisait dériver, ce caractère si digne de remarque[2] d'être agencé de telle sorte, qu'en raison de sa parfaite symétrie, il n'a, à proprement parler, ni commencement ni fin, ni base ni sommet nécessaires, ni côté attitré de droite ou de gauche et qu'il reste invariable dans son aspect spécial de quelque côté qu'on le présente.

Le triskèle, si fréquent sur les antiquités gauloises et notamment sur les monnaies, est l'élément le plus démonstratif, comme le plus ordinaire, des combinaisons auxquelles se prête si aisément le signe en S. Il en est en outre le plus frappant peut-être par la disposition ternaire qu'il affecte et qui cadre si bien avec ce que nous savons de la propension des Gaulois à partager les idées pithagoriciennes sur la valeur mystique des nombres. Sans doute certains triskèles monétaires

1. V. dans le *Bulletin* de 1883, en regard de la page 164, une belle reproduction de ce disque par l'héliogravure.

2. Il le partage du reste avec la plupart des signes symboliques ayant eu cours en Gaule.

peuvent n'être que l'altération du monogramme qui a conjugué, à l'origine, un *alpha* et un *rho* sur les statères Arvernes ; mais, pour généraliser cette donnée et nier sans réserve l'intervention du signe en S dans la création du triskèle, il faudrait d'abord démontrer que cette altération même n'a pu déterminer un graveur de coin à ramener au triskèle typique une association de lettres dont il n'avait plus l'intelligence, et expliquer ensuite pourquoi le triskèle se rencontre sur le célèbre casque d'Amfreville[1], sur les garnitures de bouclier d'Étrechy[2], sur les bracelets de Saint-

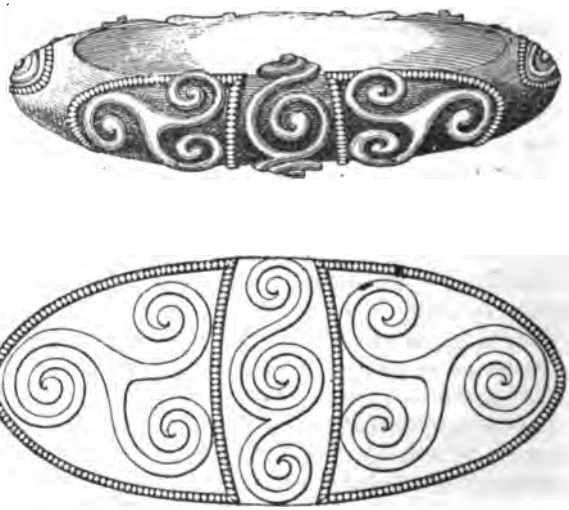

Bracelet du tumulus de Montsaugeon, Haute-Marne.

1. Une des meilleures reproductions qui en aient été faites se rencontre dans la belle étude consacrée par le comte R. de Lasteyrie dans la *Gazette archéologique*, en 1883, à *La phalère en or trouvée à Auvers* (*Seine-et-Oise*).

2. *Cimetière gaulois du Mont-Blanc à Étrechy, canton de Vertus* (*Marne*) ; description archéologique par M. Paul du Chatellier, dans la 4e livraison de *La Champagne souterraine* de M. E. Morel, pl. 19.

Remy-sur-Bussy [1] et du tumulus de Montsaugeon [2], sur la stèle funéraire du grand Mal-Deu dans la forêt vosgienne du Ban-de-Harol [3], ainsi que sur cent autres monuments absolument étrangers à la numismatique, où ne s'aperçoit guère la convenance de la conjonction des deux lettres grecques.

Les motifs ornementaux, ayant pour base l'emploi du signe en S, devinrent vraisemblablement plus libres et plus hardis dans leurs complications en Gaule, à mesure que l'influence du pouvoir théocratique déclina au profit des entreprises de l'élément guerrier. La notion initiale perdit nécessairement de sa précision et il n'est guère douteux que, vers les derniers temps de l'autonomie gauloise et surtout pendant les trois premiers siècles de la domination romaine, la préoccupation artistique ait fait quelquefois échec au rigorisme de la tradition religieuse. C'était le commencement de l'évolution qui semble avoir fait du signe en S l'inspirateur des *postes* si commodes aux architectes et ornemanistes. Son prestige toutefois ne s'évanouit pas entièrement; s'il fut momentanément amoindri par le fait de l'intronisation des divinités romaines, il n'en reprit pas moins un sérieux essor à la faveur du renouveau que les invasions franques ménagèrent aux coutumes et aux croyances d'autrefois. Un grand nombre de familles gauloises, restées fidèles au souvenir des ancêtres, s'abandonnèrent volontiers à la réaction, le jour où elles se sentirent affranchies des exigences de l'administration romaine. Elles y furent d'ailleurs aidées par les afflux répétés de populations germaniques que l'*officina gentium* déversait sur leur territoire et qui, vierges encore de tout contact avec les civilisations de l'Europe méridionale, avaient gardé dans leur intégrité primitive la plupart des traditions aryennes. La

1. E. Morel, *La Champagne souterraine*, 4e et 5e livraisons, pl. 36, fig. 10 et 11.

2. On remarquera, à propos de ce bracelet, que son motif ornemental répété *trois fois* sur la périphérie ne se compose (à part le cordon marginal en grenetis dont l'unique rôle est de le faire apparaître mieux en l'isolant) que du *triskèle* accostant le signe en S, lequel, se doublant par une ingénieuse disposition de la volute centrale, se constitue ainsi lui-même de *trois* éléments. Le prestige de la combinaison ternaire pourrait-il se révéler sous un aspect plus significatif ?

3. V. *Rev. des Sociétés savantes*, note de M. J. Quicherat.

faveur reconquise par le signe sacré devint même si grande qu'il put marcher de pair, pendant quelque temps, avec la croix du Christ. Il put se juxtaposer à elle dans des agencements décoratifs dont la portée confessionnelle est manifeste. Notre confrère M. J. Pilloy en fournit plusieurs exemples dans ses très instructives *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*[1] et il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la même et si étrange concurrence entre l'idéogramme païen et le symbole chrétien par excellence se produisait, vers la même époque, jusqu'en Asie-Mineure, puisque le triskèle, c'est-à-dire le signe à sa troisième puissance, accoste l'effigie du Christ, et le simple signe en S, celle de la Sainte-Vierge et des apôtres, sur un médaillon byzantin en or recueilli, presqu'en territoire galate, aux environs de l'ancien Iconium[2]. Il semble que la piété des Lycaoniens hésitait encore entre deux signes essentiellement vénérables et de signification parallèle à ses yeux. On peut aussi supposer que par une de ces transactions provisoires auxquelles ils ont dû plusieurs fois se résigner, afin de ne pas heurter trop vivement les sentiments ou les habitudes des néophytes, les ministres du culte nouveau toléraient alors qu'un symbole consacré de vieille date par le respect universel pût s'adapter à la personne divine, à la Vierge et aux apôtres. Quoi qu'il en soit de ces deux hypothèses, rien n'établit mieux que le fait qui les provoque l'erreur archéologique dans laquelle on tomberait, si, refusant au signe en S son caractère de symbole religieux, on prétendait le réduire au simple rôle d'un motif ornemental de pure fantaisie.

M. Bertrand déclare qu'il partage le sentiment de M. Flouest sur l'origine et la valeur hiératique du signe dont il s'agit.

M. de Lasteyrie croit qu'une chronologie est difficile à établir parmi des objets que l'on connaît encore si peu.

Le travail de M. Linas est renvoyé à la Commission des impressions.

1. Trois fascicules grand in-8°, publiés de 1880 à 1882, chez Triqueneaui-Devienne, à Saint-Quentin; un quatrième fascicule est sous presse.

2. V. dans le *Bulletin* de 1883, en regard de la page 126, la planche accompagnant la note lue par M. Schlumberger à la séance du 7 mars, au nom de M. Sorlin-Dorigny.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, lit la note suivante :

« M. L. Germain, associé correspondant national à Nancy, me prie de communiquer à la Compagnie l'estampage d'une inscription qui a été découverte dans une ancienne chapelle de l'église d'Arrancy (Meuse), sur une table de pierre, très mince, mesurant 1m565 de long sur 0m375, et dont les quatre côtés sont sculptés, ce qui indique qu'elle était isolée. Le peu de largeur de cette table de pierre ne permet guère de penser qu'il s'agit d'un autel.

« La sculpture des profils se compose d'une inscription en beaux caractères minuscules gothiques qui, partant de l'un des angles, s'allonge sur trois côtés et se termine par trois lettres enjambant sur le quatrième, décoré d'une guirlande. Une autre guirlande, plus étroite, court, au-dessous, le long des quatre côtés. Voici la légende :

m · cccc · & · xxx · | vii · me · firēt · faire ·
martin · donwey · et · waltrin · filz ·
chardi | gnō · vaille · dem | ade

([En l'année] 1437, me firent faire Martin Donwey et Waltrin, filz Chardignon *vaille de Made ??*) »

M. Frossard fait la communication suivante :

« L'abbaye de l'Esacaledieu (Hautes-Pyrénées), fondée en 1140, a été plusieurs fois ravagée et restaurée. Il n'en reste plus qu'une seule inscription que nous présentons à la Compagnie. Cette inscription est inédite et malheureusement incomplète.

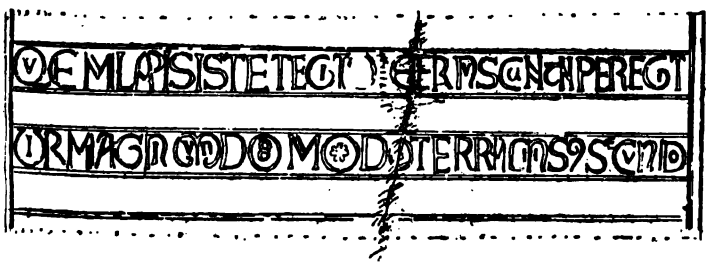

« Une belle dalle en pierre couvrait un tombeau. Un jour, ayant besoin de voûter un petit canal, on utilisa cette dalle qui, n'ayant qu'une faible épaisseur, céda vers son milieu; d'où une déplorable fracture. De plus, le lieu étant humide, la surface de la pierre a souffert et l'inscription tend à disparaître. Nous en avons pris un estampage dont la publication ne sera peut-être pas sans intérêt.

« Nous constatons que sur cette pierre tumulaire on avait tracé quatorze lignes comme si on voulait écrire un petit poème de sept vers; deux seulement ont été gravés :

QUEM LAPIS ISTE TEGIT QU(?)ET(?)ERNUS CUNCTA PEREGIT.
VIR MAGNI MUNDO MODO TERRA CINISQUE SECUNDO.

« *Celui que recouvre cette pierre quaternus* (?) *a tout accompli.*

« *Homme de qualité qui n'est plus* (*maintenant*) *que terre et cendre dans le second monde...*

« Le mot douteux pouvait être le nom propre, c'est-à-dire le plus important de l'inscription.

« La dalle a 0m78 de largeur hors œuvre. Les caractères variés et élégants nous reportent au XIIe siècle. »

M. Frossard présente ensuite un sceau d'évêque trouvé dans les dragages de la Seine. Il porte cette inscription :

† SIGILL · BARTHOLOMEI DEI GRACIA DICENSIS · EPI

M. l'abbé Thédenat lit la note suivante :

« Le 2 avril 1882, des paysans, travaillant dans un champ appartenant à la ferme de Mortières, commune du Tremblay, canton de Gonesse (Seine-et-Oise), ont trouvé, à une profondeur de 0m 30 environ, un trésor composé de 599 monnaies :

« 7 monnaies en or, frustes et illisibles.

« 353 monnaies en argent.

« 239 monnaies en cuivre.

« Les rois dont les noms se lisent sur les monnaies d'argent sont : François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV. — Aucune d'elles n'est nouvelle.

« On a trouvé, avec les monnaies, les débris d'un vase en cuivre dans lequel on les avait enfouies. »

M. Héron de Villefosse signale de la part de M. Bertrand, président de la Société d'émulation de l'Allier, quatre plaquettes en plomb trouvées récemment à Lyon, dans la Saône, et présentant l'inscription suivante imprimée en relief, dans un petit cartouche à queues d'aronde :

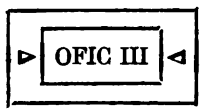

Ofic(ina) tertia.

Ces plombs sont de petites dimensions comme presque tous ceux qui ont été déjà recueillis dans la Saône, à Lyon, en si grande quantité et dont une belle collection a été formée par M. E. Récamier [1].

M. Héron de Villefosse lit ensuite une note sur les inscriptions recueillies par le R. P. Cam. de la Croix dans les fouilles d'Herbord, dites de Sanxay :

« Aucune de ces inscriptions n'est complète; elles ont été trouvées à l'état de fragments à l'exception des petites inscriptions sur poteries.

« 1° Il y a quelques années, avant l'arrivée du P. de la Croix à Sanxay, un fermier du voisinage déterra à gauche du temple, mais très près de l'enceinte, une pierre dont il se servit pour boucher un trou dans sa maison. Il fit disparaître un fragment d'encadrement qui dérangeait son projet, mais respecta trois grandes lettres d'un beau caractère, gravées sur la pierre [2] :

POL

« La hauteur des lettres est de 0m18.

1. Sur la remarquable collection de plombs antiques recueillis à Lyon dans les graviers de la Saône, que possède M. Étienne Récamier, cf. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 209, note 1.

2. Ferdinand Delaunay, *Antiquités de Sanxay (Vienne)*. 1862, p. 23-24; le P. C. de la Croix, *Mémoire archéologique sur les découvertes d'Herbord dites de Sanxay*, 1883, p. 17.

« Le reste de moulure et la hauteur des caractères donnent à penser que ce fragment appartient à la *première* ligne d'une inscription votive et il paraît très probable que cette première ligne contenait le nom d'Apollon, selon l'ingénieuse hypothèse de M. J. de Laurière :

*a*POL*lini*

« De cette restitution, si elle est admise, découlent des conséquences, que je n'ai pas à exposer ici, sur la divinité honorée dans le temple de Sanxay.

« 2° Dans les fouilles du temple, le P. de la Croix a recueilli 143 fragments épigraphiques sur pierre ou marbre dont les uns portent une lettre, d'autres la moitié ou le quart d'une lettre : jusqu'ici il a été impossible de les réunir et de les rapprocher dans un ordre acceptable. Il semble que ces fragments appartiennent au moins à deux textes différents. Voici ceux qui peuvent être lus :

« *a*. Fragment d'une inscription votive ; la première ligne est sur un morceau ; les deux autres lignes sont sur un autre morceau qui s'adapte au premier :

TI·I	*ulius*.	haut.	0m052
ECR	. . . . .	—	0m045
VƆ	*s·l·m*. . . .	—	0m055

« Les lettres sont d'une très bonne époque, sans doute du premier siècle de notre ère.

« *b*. Fragment renfermant un chiffre :

·II · haut. 0,062.

« *c.* Fragment qui semble contenir les trois lettres *ssi* :

SSI haut. 0m09.

« *d.* Fragment de la partie inférieure d'une inscription :

haut. 0m08

« Faut-il transcrire *sue*... ou *sul*..?

« 3° Les inscriptions sur terre cuite sont peu nombreuses ; en voici la liste :

« *a.* Marques de fabriques sur des petites coupes ou des plats, à couverte rouge-lustré, lettres en relief :

ADVOCISI · O	*Advocisi o(fficina)*
CRICIRO · OF	*Criciro(nis) of(ficina)*
DAGOMARVS F	*Dagomarus f(ecit)*
IMPR....	[1].....
MAGIO F	*Magio f(ecit)*
REGVLLI	*Regulli (manu)*
. . . . . IM	. . . . .
SALVE	*Salve*

« *b.* Marque du fabricant sur le bord d'une jatte en terre blanche, lettres en relief :

REGENVS F *Regenus f(ecit)*

« *c.* Sous le fond d'un vase en poterie commune à couverte noir-lustré ; les lettres ont été tracées à la pointe après la cuisson :

AGATHOCLIIS *Agathocles*

« Le nom grec *Agathocles* est devenu à l'époque romaine un cognomen fréquemment porté par des affranchis, parce qu'il était usité comme nom servile. La forme du G cursif avec une petite barre médiane qui lui donne l'apparence d'un Є est remarquable. On trouve une forme analogue du G

1. Cf. IMPRITOMAE, H. de Fontenay, *Inscriptions céramiques d'Autun*, p. 45, n. 189.

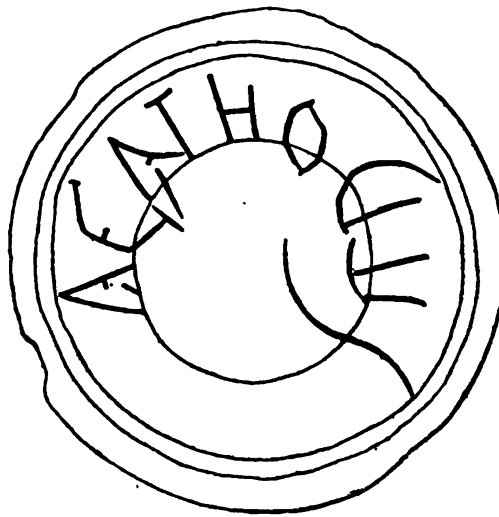

sur l'anneau de Vichy (voir le *Bulletin* de 1883, p. 265 et p. 266, note 1).

« *d.* Sur la panse d'un vase à goulot, lettres tracées à la pointe très nettement :

MVR

« *e.* Sur un carreau en terre blanche, malheureusement brisé à gauche ; les caractères ont été tracés à la pointe dans la terre molle avant la cuisson :

.....LLIVS [*Magi*]*llius ?*

« Tels sont les fragments épigraphiques de divers genres trouvés dans les fouilles de Sanxay. J'ai pensé qu'il y avait intérêt à les réunir et à les faire connaître. Les fragments classés sous les nos 1 et 2 *a* appartiennent à des textes votifs et viendraient confirmer, s'il en était besoin, la destination du monument dans lequel ou près duquel ils ont été recueillis. »

M. Mowat annonce, d'après une note publiée par divers journaux, que la ville de Paris est sur le point d'acheter pour le musée Carnavalet, au prix de 15,000 francs, la collection d'antiquités romaines trouvées rue Nicole et appartenant à M. Landau. Il trouve ce prix exagéré..

Séance du 19 Mars.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société historique de Langres, t. II. Langres, in-8°.

Berty (Feu A.). *Topographie historique du vieux Paris; région du faubourg Saint-Germain*. Paris, Imp. nat., 1882, in-4°.

Goy (Pierre de). *Note sur la résidence des parlementaires à Bourges, d'après deux anciens plans*. Bourges, 1881, in-8°.

— *Rapport sur une épée en fer trouvée à Vornay*. Bourges, 1883, in-8°.

— *Sépultures antiques en Berry*. Bourges, 1884, in-8°.

Hellot (A.). *Un grand marchand de Dieppe au XIV^e^ siècle. De la chapelle Saint-Sauveur de Longueil*. Rouen, 1878, in-8°.

Lasteyrie (R. de). *Phalère en or trouvée à Auvers (Seine-et-Oise)*. Paris, 1884, in-4°.

Correspondance.

M. Pierre de Goy, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Bourges. MM. Bertrand, Mowat et Ramé formeront la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Chauvet, présenté par MM. Longnon et Robert, sollicite le titre d'associé correspondant national à Ruffec (Charente). MM. Bertrand, Müntz et Rayet sont désignés pour

former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. J. de Laurière, associé correspondant national à Angoulême, communique les photographies des découvertes faites récemment à Pompéï et à Rome et entretient la Compagnie des fouilles du forum et en particulier de celles de la maison des Vestales, fouilles qu'il a spécialement suivies pendant son dernier séjour à Rome.

Séance du 26 Mars.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza ; *Transunti*, t. VIII, fasc. 4, 5, 6. Roma, 1884.

Bulletin de correspondance hellénique, VIII, 7e année. Paris, in-8°.

— *épigraphique de la Gaule*. Vienne, 1881-84, 3 vol. in-8°.

Inventaire général des œuvres d'art du département de la Seine, t. III ; *édifices départementaux dans Paris et hors du département de la Seine*. Paris, 1883, in-4°.

Revue belge de numismatique, 1884, 40e année, 2e livr. Bruxelles, in-8°.

Godard-Faultrier. *Inventaire du musée d'antiquités Saint-Jean et Toussaint*. Angers, 2e édition, 1884, in-8°.

Perrot et Chipiez. *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III. Phénicie, Chypre, Judée. Paris, Hachette, 1884.

Roman (J.). *Histoire et description de l'église de Notre-Dame d'Embrun (Hautes-Alpes)*. Paris, in-8°.

— *Histoire et description des monuments du département des Hautes-Alpes*. Paris, in-8°.

Travaux.

M. Mowat présente en souvenir de M. Florian Vallentin,

associé correspondant national récemment décédé, les trois premiers volumes du *Bulletin épigraphique de la Gaule* dont M. Florian Vallentin a été le fondateur et le directeur.

M. Roman fait la communication suivante :

« M. Frossard a présenté à la dernière séance une matrice de sceau en bronze trouvée dans la Seine et dont il n'avait pu ni déchiffrer entièrement ni interpréter les légendes d'une façon plausible. Il a bien voulu me confier ce monument et, après un nettoyage, je suis parvenu à rendre la légende déchiffrable et compréhensible. Le type représente un prélat mitré, crossé et bénissant, revêtu d'une chasuble,

d'une tunique très ornée et assis sur un trône de forme orientale ; à droite de sa tête est un petit soleil. La légende doit se lire SIGILL[um] BARTHOLOMEI DEI GRA[tia] CIRDIGENSIS EPI[scopus]. Sur une petite banderole qui longe la légende sur le côté gauche du personnage, on lit : ET VALESTINEN[sis] ; sur une autre banderole placée au côté droit contre le personnage, on lit : PAX VOBIS. Il s'agit donc d'un Barthélemy, évêque de *Cirdica et de Valestina*. Je me suis livré à des recherches assez nombreuses pour retrouver la trace de ces évêchés et j'y avais à peu près renoncé, lorsque j'ai été

assez heureux pour découvrir l'évêché *Cirdicensis*, c'est celui de Cardica dans la Morée, suffragant de Larisse. J'aurais peut-être hésité à admettre que le mot Cardica eût pu donner naissance à l'adjectif *Cirdicensis*, si, dans la liste des évêques de cette ville, je n'avais trouvé en effet un prélat nommé Barthélemy et vivant de 1208 à 1214, c'est-à-dire à une époque qui cadre parfaitement avec le type et la légende de notre matrice de sceau. Ce Barthélemy est le premier évêque qui occupa le siège de Cardica après la conquête des Latins. Quant à l'évêché *Valestinensis*, c'est Valestino, ville voisine de Cardica et dont le nom ne paraît pas parmi les sièges épiscopaux de la Morée. Le monument communiqué par M. Frossard me paraît très intéressant et à cause du personnage qu'il représente et à cause de sa provenance.

« Je vous demande la permission de vous soumettre un autre sceau d'une époque bien postérieure, mais qui me semble curieux par sa forme et par la délicatesse de son travail. C'est le sceau de Guillaume de Villiers, seigneur du Homet, capitaine du château et de la ville de Carantan; il est suspendu à une quittance conservée dans les pièces originales du Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale et datée du premier septembre 1384, par laquelle ce personnage donne à Jean le Franc, trésorier de Charles le Mauvais, roi de Navarre, une quittance de 125 francs d'or.

« Le sceau est quadrangulaire, forme assez rare; il repré-

sente Guillaume de Villiers debout, de profil, armé de toutes pièces; on distingue toutes les parties de son armure, le heaume à la visière relevée, et orné d'une plume, le gorgerin, la rondelle du coude, les gantelets, la ceinture, etc. Il tient des deux mains la hampe d'un petit drapeau sur lequel sont représentées ses armoiries. A sa droite et à sa gauche sont deux bandes perpendiculaires formées par des rinceaux d'une forme assez élégante; la devise du personnage est gravée à la suite deux fois sur deux bandes également perpendiculaires; elle se compose des mots *En bonne foy*. Enfin vient la légende inscrite sur trois côtés du sceau, mais dont une partie a disparu : † SEEL GUILL[aume]..... HONMET. Ce sceau est un des plus jolis que je connaisse; il est de la fin du XIV^e^ siècle et je le crois inédit. »

M. Schlumberger présente un fragment de poterie rouge

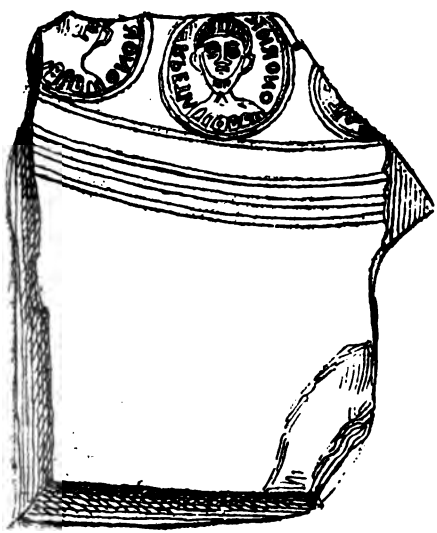

qui lui a été envoyé de Sayda de Syrie, et sur le pourtour

duquel sont disposées, en guise d'ornement, des empreintes monétiformes d'un type étrange. On n'en aperçoit plus que trois, mais la manière dont elles sont disposées démontre clairement qu'il devait en exister un cercle complet tout autour de la circonférence de l'objet, coupe ou vase. Les trois empreintes visibles, dont l'une presque disparue et une autre presque complète, sont en tous points identiques ; elles présentent un buste de face d'un dessin assez barbare, à cheveux courts, imberbe, avec la légende ONOЯIO··· [ΡƎ]ЯΡƎTVA (*sic*) *pour* ONORIO..PERPETVA. Il est assez difficile de se rendre compte par quels procédés ces empreintes monétiformes, avec leurs légendes en relief à caractères renversés, ont été obtenues. Il n'existe du reste aucune monnaie de l'empereur Honorius présentant ce type, et ce ne sont point en tout cas des empreintes de monnaies véritables. M. Héron de Villefosse a fait voir à M. Schlumberger une lampe en terre cuite d'époque byzantine, donnée au Louvre par M. de Saulcy qui l'avait trouvée dans un tombeau à Tyr, et qui porte des ornements de forme circulaire que l'éminent archéologue considérait comme pouvant être le produit d'empreintes monétaires.

M. Rayet observe à ce propos qu'on a trouvé en Campanie des vases décorés d'empreintes rappelant les monnaies de Syracuse.

M. Ramé signale une curieuse façade en bois provenant de l'abbaye de Saint-Amand, transportée de Rouen à Paris et exposée actuellement dans la cour d'une maison de l'île Saint-Louis.

M. Ramé relève ensuite un certain nombre de dates erronées, constatées par lui dans les étiquettes explicatives des objets au Musée de l'Union centrale des arts décoratifs. Ces étiquettes étant destinées à instruire le public, les erreurs y sont absolument regrettables.

A cette occasion, M. Mowat rappelle que, dans une précédente réunion, il a signalé la fausseté d'une inscription latine soi-disant trouvée à Pompéï et exposée au même Musée.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1884.

Séance du 2 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, au nom de la Commission des impressions, lit un rapport concluant à l'insertion dans les *Mémoires* du travail de M. J. de Baye intitulé : *Sujets décoratifs empruntés au règne animal dans l'industrie gauloise.* Les conclusions de ce rapport sont approuvées.

M. Bertrand, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Chauvet, lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Chauvet, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Ruffec (Charente).

M. Bertrand, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Pierre de Goy, lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Pierre de Goy, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Bourges (Cher).

M. Mowat communique deux fragments de tuiles légionnaires découverts, à la fin du mois de mars dernier, par M. Ferdinand Rey, à mi-chemin entre Bezouotte et Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), dans un champ appartenant à Mme Perret, à proximité du lieu dit *Champ au Carreau.* Ces tuiles portent une estampille renfermée dans un encadrement qua-

drangulaire de 45 millimètres de hauteur. Sur la première on lit :

VEXIL · LEGI ////
I · VIII · XI · X ////////

Vexil(lationes) legi(onum) primae, octavae, undecimae, [quartae decimae, vigesimae primae.]

Une cassure a emporté le côté droit de l'estampille.

Sur la deuxième, mutilée au contraire à gauche, on lit :

////// EXIL · LEGIONVM (ligature de V M.)
//////// VIII · XI · XIIII · XXI

[V]exil(lationes) legionum [primae], octavae, undecimae, quartae decimae, vigesimae primae.

Les deux estampilles paraissent du même type, sans cependant être sorties du même moule, car de part et d'autre les lettres numérales de la deuxième ligne correspondent à des lettres de la première ligne respectivement différentes. Elles nous font connaître avec certitude les vexillations réunies de cinq légions, à savoir la I^re^, la VIII^e^, la XI^e^, la XIIII^e^ et la XXI^e^. Celles de la VIII^e^, de la XI^e^ et de la XIIII^e^ étaient connues par des découvertes antérieures[1] ; celles de la I^e^ et de la XXI^e^ sont absolument nouvelles et donnent à la récente découverte une grande importance. Trois légions portaient le numéro I et se distinguaient entre elles par les surnoms de Italica, Adjutrix et Germanica. Les deux premières n'ont jamais fait partie des armées du Rhin ; la I^re^ Germanica était de l'armée de Germanie Inférieure, et avait été conduite en Italie par les généraux de Vitellius avec la XXI^e^ Rapax de Germanie Supérieure, puis cantonnée comme celle-ci dans l'Illyricum par les Flaviens victorieux. Si on les retrouve

1. Communications de M. Mowat à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 28 septembre 1883 ; cfr. *Bulletin épigraphique*, t. III, 1883, p. 221-222.

ensemble à Mirebeau, c'est nécessairement parce qu'elles ont été comprises dans le mouvement de retour des légions Vitelliennes vers leurs anciens cantonnements de Germanie et de Bretagne, à l'occasion de la révolte du Batave Julius Civilis, en l'an 70 de notre ère. On sait donc maintenant de façon certaine que Mirebeau a été le point de rassemblement d'un corps d'observation chargé de tenir en respect les Lingons soulevés par Julius Sabinus et composé de détachements de la I^re^ Germanica, de la II^e^ Augusta, de la VIII^e^ Augusta, de la XI^e^ Claudia, de la XIIII^e^ Gemina et de la XXI^e^ Rapax. Des découvertes ultérieures révéleront peut-être d'autres numéros légionnaires. Le camp des vexillations se trouve sur la gauche de la voie romaine de Langres à Genève par Mirebeau, à un kilomètre de ce bourg. Bezouotte est une pètite commune dont le territoire est très restreint, à ce point que les terres de Mirebeau s'avancent d'un côté jusqu'à ses murs; le camp romain, bien que très proche de Bezouotte, n'en est pas moins tout entier sur le territoire de Mirebeau.

M. Mowat termine sa communication en présentant le croquis d'une inscription encastrée dans le mur de la maison d'un habitant de Mirebeau, M. Belot, et relevée par M. l'abbé Bourgeois. Ce n'est qu'un fragment d'un texte funéraire dont l'autre partie est actuellement noyée dans la maçonnerie de la même maison. Tel qu'il est ce fragment, large de 0^m^40, haut de 0^m^24, porte quatre lignes dont les lettres ont une hauteur de 0^m^145, entre des rainures réglées. Quelques lettres sont dénaturées par des traits parasites.

////////// I S M/////
///EPARATAE · MA////
////I·FILI·SANVACAE////
/////RINAE · FII//////////

...[*R*]*eparatae*, *ma*[*tris*;]... [....]*i*, *fili*(*i*); *Sanuacae*, [*filiae*;] ... [? *Ma*]*rinae*, *fil*[*iae*].

C'est l'épitaphe d'une famille dont les membres sont : la mère appelée *Reparata;* le fils dont le nom est détruit, sauf le *i* final; une fille, *Sanuaca*, et une autre fille appelée d'un nom terminé en *rina*, comme *Carina*, *Severina*, *Marina*. Ce texte est intéressant à cause du nom gaulois de femme *Sanuaca*, connu d'ailleurs au masculin par deux inscriptions, l'une au Musée de Bordeaux[1], l'autre au Musée de Langres[2], dont le catalogue donne la lecture fautive *Sanecus*, ainsi que par des estampilles de potier[3].

M. Ed. Saglio lit, au nom de M. G. Lafaye, associé correspondant national à Aix, un mémoire sur *la Voie Aurélienne dans Aquae Sextiae;* ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat communique une liste de noms de potiers relevés sur des fragments trouvés à Reims. Ces fragments lui ont été prêtés par M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc.

Sauf indication contraire, toutes ces marques sont sur poteries rouges.

AIIIOIIIX On peut se demander si les traits verticaux intercalés dans cette marque doivent être considérés comme en faisant partie. Il est probable que nous avons ici les initiales A O X. On trouve d'autres exemples de marques de potiers dans lesquelles on rencontre des I qui semblent être parasites : OXIII[4]; IIII NORMSNL[5]; III FAVNIVS[6]. Ces I, intercalés entre les lettres ou placés avant, ser-

1. Sansas, *Notes sur diverses sépultures antiques au musée de Bordeaux*, 1863, p. 53.

2. H. Brocard, *Catalogue du Musée de Langres*, édit. 1873, p. 23, n° 79.

3. Schuermans, *Sigles figulins*, n° 4935; Héron de Villefosse, dans *Bull. des Antiq. de Fr.*, 1882, p. 323.

4. Schuermans, *Sigles figulins*, n° 4060.

5. Ibid., n° 3931.

6. Ibid., n° 2175.

vaient peut-être à distinguer les produits de différentes époques. Le A n'est pas barré, de telle sorte que, si on retourne le vase, on peut lire XIIIOIIIV.

AVIT — *Avit(us)*. — Ce nom est inscrit dans un cartouche rectangulaire ; marque commune.

AVNEDO — *Aunedo*. — Je n'ai pas encore rencontré ce nom. Il est gaulois et intéressant en ce qu'il a servi à former un nom géographique mentionné dans l'*Itinéraire d'Antonin*[1] : *Aunedonnacum*, ville de l'Aquitaine, sur la route de Bordeaux à Autun, à 16 milles de *Mediolanum Santonum* et à vingt de *Rauranum* ; aujourd'hui Aunay. Le nom d'*Aunedonnacum* est écrit de différentes manières dans les manuscrits de l'*Itinéraire*, entre autres : Q *Aunidonacum*, U *Aunedunacum*. Ce fragment de poterie confirme la leçon adoptée par Parthey et Pinder. Les noms de lieu en *acum* sont d'origine celtique[2].
Autre exemplaire de la même marque avec les lettres N et E liées.

BOVDILLVS — *Boudillus*. — Ce nom barbare est imprimé sur le rebord extérieur d'un vase. Il est peu commun. M. Nicaise l'a trouvé sur une stèle funéraire du cimetière de la Fosse-Jean-Fat, également à Reims[3]. On rencontre dans Tacite le nom *Boudicca* porté par une reine des Bretons[4] ; ce dernier nom se voit aussi, mais avec l'orthographe *Bodicca*, sur une inscription rhénane[5]. La forme *Boudica*[6] et le nom

1. Édit. Parthey et Pinder, 459, 4.
2. Cf. J. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieux*, p. 41.
3. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1868, p. 132, n° 10.
4. *Annales*, l. XIV, c. 31, 35, 37 ; *Agricola*, c. 16.
5. Brambach, *Corp. inscr. Rhen.*, n° 745.
6. *C. I. L.*, t. II, n° 455.

Boudinna[1] se lisent sur des inscriptions d'Espagne. Toutes ces formes dérivent du nom ***Boudus*** qui se trouve, sous sa forme masculine, sur une inscription du musée de Langres

D M
BOVDOCA
TINIFILI
O

D(iis) m(anibus). Boudo Catini filio[2]

et, sous sa forme féminine, sur une inscription du Norique[3].

CARILLIF — Marque connue.

CAVA////NF — *Cava[n]n(us) f(ecit)*. Marque connue.

SvMoↃ — *Comus*, rétrograde. Marque connue, déjà signalée à Reims par M. Loriquet[4].

CRACISA F — *Cracisa f(ecit)*. Marque connue.

DISETO FE — *Diseto fe(cit)*. Marque connue. Suivant Vincent de Vit[5], *Diseto* se rencontre, comme cognomen féminin, sur une inscription latine. Je ne l'ai pas trouvée à la référence indiquée.

DOVIᐳICO — *Dovivico*. Marque connue.

...ESVAD F — VAD sont liés. *...Suad(us)? F(ecit)*.

FACILLIMV — *Facillimu(s)?* Peut-être, avec un A retourné à la fin, *Facilis m(anu)*.

OFFEIC — Peut-être *Of(ficina) Fel(i)c(is)*[6].

GIAMO — *Giam(i) o(fficina)*. On connaît les noms Giamius, Giamillius, Giamillus, Giamissa. — Fond d'un vase en terre noire.

MANSVIIF — *Mansue(tus) f(ecit)*.

MARTIA.... — *Martia[lis]*. Marque connue. Déjà signalée par M. Mowat comme trouvée à Reims[7].

1. *C. I. L.*, t. II, n° 625.
2. *Catalogue du musée de Langres*, n° 69. Lecture fautive.
3. *C. I. L.*, t. III, n° 5477.
4. *Reims sous la domination romaine*, p. 298, n° 10.
5. *Onomasticon totius latinitatis*, verbo Diseto.
6. Cf. Schuermans, *op. cit.*, p. 119, n° 2185.
7. *Bulletin des Ant. de France*, 1881, p. 246.

MODEST·F *Modest(us) f(ecit)*. Marque connue.

MOM *Mom(monis)*. Marque connue.

...MORISA Peut-être [*A*]*moris* [*m*(*anu*)] ?, marque connue.

NA..ANTo *Na*[*m*]*ant*(*i*) *o*(*fficina*). Marque connue. Même marque, incomplète à la fin.

OFNC *Of*(*ficina*) *N C*.

PAST *Past*(*or*). Marque connue.

PONTIOIIIC *Ponti offic*(*ina*). Marque connue.

PRIMVS Marque connue. Déjà signalée par MM. Mowat[1] et Nicaise[2] comme trouvée à Reims.

OFPVDE *Of*(*ficina*) *Pude*(*ntis*). Marque connue.

R·I·G·I·N·V·F *Riginu*(*s*) *f*(*ecit*).

OIIRIMOSI *Off*(*icina*) *Rimosi*. Le O est muni d'un trait vertical qui lui donne l'apparence de la lettre Q.

OFRVFI *Of*(*ficina*) *Rufi*. Marque connue. Déjà signalée par M. Mowat comme trouvée à Reims[3].

OFSARRVT R et V liés. *Of*(*ficina*) *Sarrut*(*i*). Marque connue. Déjà signalée par M. Mowat comme trouvée à Reims[4].

SOLIIMNI *Solemni*(*s*). Marque connue.

TVLLVS FE *Tullus fe*(*cit*). Marque connue.

TOCCA F *Tocca f*(*ecit*). Marque connue.

OF VITA *Of*(*ficina*) *Vita*(*lis*). Déjà signalée par M. Mowat comme trouvée à Reims[5].

VIISVCA F Les deux premières lettres sont incertaines. *Vesuca* (?) *fecit*. Ce nom rappelle le surnom de Mercure *Visucius*[6].

·X·X·X·

1. *Bulletin des Antiquaires de France*, loc. cit.
2. *Bulletin du Comité des travaux historiques ; section d'archéologie*, 1883, p. 202.
3. *Loc. cit.*
4. *Loc. cit.*
5. *Loc. cit.*
6. Brambach, *Corp. inscr. Rhen.*, nos 1581, 1704, 1696.

Séance du 9 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza; *Transunti*, t. VIII, fasc. 7 e 8. Roma, 1884, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat; 1er avril 1884, n° 7.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 166, mars 1884. *Procès-verbaux*. Chartres, 1884, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1883. In-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1883, n° 4. Amiens, in-8°.

Mémoires de la Société philomatique de Verdun, t. IX. Verdun, 1884, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 2e série, t. III, 14e, 15e et 16e livr. Saintes, in-8°.

Travaux.

M. le Président communique une lettre qui lui a été adressée par notre confrère M. Ed. Le Blant, directeur de l'école française d'archéologie à Rome et qui renferme deux intéressantes notes :

« 1° Le zèle qu'apporte notre Compagnie aux études iconographiques m'engage à vous entretenir d'un monument existant chez un marchand de Rome, M. Scalambrini, via del Babuino. C'est une tête en marbre du cardinal de Richelieu, dont le nez a été brisé et refait; elle est ajustée sur un buste moderne dont les faces portent les inscriptions suivantes que je reproduis fidèlement :

CETTE TÊTE
EN MARBRE DU CARDINAL

HOMMAGE
FAIT A SA SAINTETÉ

DE RICHELIEU
MUTILÉE PAR LES
ICONOCLASTES DE 1793
A SERVI DE POIDS
AU TOURNEBROCHE
D'UN IMPIE EXALTÉ (HISTORIQUE)

LE PAPE GRÉGOIRE XVI
PAR J.-F. DELABOY-DELORME
DE NIORT. DIOCÈSE
DE POITIERS EN FRANCE
L'AN 1840

« Vous m'excuserez, monsieur le Président, si le fait est déjà signalé.

« 2° Tout le monde connaît les coupes dites *amatorie* destinées à contenir les présents que l'on offrait aux dames du XVI^e^ siècle. Le portrait de la personne y était peint, accosté d'une banderolle où son nom se lisait avec l'épithète de *bella* souvent représentée par un seul B : IULIA BELLA ; CASSANDRA BELLA ; LUISA B ; PACIFICA B. Le hasard m'a fait rencontrer un grain de collier, probablement de Faenza, portant cette légende de même nature : RAMODINA B. Si je note ce très petit fait, c'est seulement parce que les hommes spéciaux, et notamment le savant conservateur du Louvre, M. Molinier, que j'ai consulté à ce sujet, n'ont encore rencontré, ni en nature, ni dans les tableaux, les colliers de faïence à inscriptions galantes dont l'existence se trouve maintenant démontrée. »

Au sujet de la première communication de M. Le Blant, M. Ramé rappelle qu'un fragment du crâne de Richelieu, volé pendant la Révolution et retrouvé depuis, a été, sous le second Empire, replacé dans la tombe de Richelieu.

M. An. de Barthélemy lit un mémoire intitulé : ***Étude sur une vie inédite de saint Tudual attribuée au VI^e^ siècle***. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Mowat, rappelant la description de la monnaie hispanique qui porte la légende BÆSVRI[1], démontre que le paragraphe de l'Itinéraire d'Antonin (édit. Parthey et Pinder, p. 205, n° 431-4), *Item ab Esuri per compendium Pace Iulia*

1. De Laurière, dans *Bull. des Ant. de Fr.*, 1883, p. 101 ; Mowat, *ibid.*, p. 174.

mpm lxxvi, doit désormais être lu *Item a Besuri per compendium*, etc., par un simple déplacement de la lettre *b* qui, au lieu d'être la finale de la préposition *ab*, doit être prise pour l'initiale du nom de lieu *Besuri*. Le prétendu désaccord entre la légende monétaire et le texte de l'Itinéraire n'existe donc pas; il suffit de lire ce dernier comme l'indique le nom inscrit sur la monnaie.

Le même membre communique :

1° Une note de M. Schmitter qui pense que la station Κάστρα Γερμανῶν, à 16 kil. ouest de Ἰὼλ Καισάρεια (Cherchell), a été ainsi nommée parce qu'elle a servi de lieu d'internement à la garde germaine d'Auguste, licenciée après le désastre de Varus; on a effectivement trouvé à Cherchell[1] l'épitaphe d'un décurion de ces gardes du corps.

2° L'inscription d'un sceau de bronze copiée par M. Schmitter; les lettres sont rétrogrades et en relief, et donnent, à l'empreinte, la lecture :

T FAVRIAR
I STOBOLI

Le sceau appartient à Mme Lobre, à Alger; longueur, 0m054; largeur, 0m026; il est surmonté d'une poignée.

M. Gaidoz lit une lettre de M. le comte de Marsy relative à l'inscription française de la cloche de Galway (Irlande), communiquée dans la séance du 30 janvier.

« Il s'agit sans hésitation de Cavron, canton d'Hesdin (Pas-de-Calais), dont la seigneurie avait été donnée par le comte Melgaud à l'abbaye de Saint-Sauve de Montreuil-sur-Mer dont elle était voisine. Wallois ou Walloy est le nom d'un saint dont les reliques avaient été apportées à l'abbaye par des moines bretons et qui y étaient particulièrement vénérées. Dès lors l'abbé de Saint-Sauve, donnant une cloche à l'abbaye de Cavron et en étant parrain, prend, dans cette

1. Schmitter, dans *Bull. épigraphique*, t. IV, 1884, p. 65, n. CXLII.

circonstance, le titre de seigneur du lieu, et lui donne le nom d'un des saints patrons de l'abbaye.

« Maintenant comment la cloche est-elle arrivée en Irlande? J'avais pensé d'abord à une vente sous la Révolution, mais M. Langrishe paraît croire qu'elle y est depuis 1684 : il faut donc supposer ou qu'elle a été prise par les Anglais dans les guerres du XVII^e^ siècle et que, les habitants n'ayant pu la racheter, elle a été prise en vertu du droit que les officiers d'artillerie ont réclamé jusqu'à ces derniers temps; ou que, par suite d'une modification dans le jeu des cloches de Cavron, elle a été revendue par le fondeur et comprise dans la série de six cloches de Galway. — En tous cas, la proximité de la mer rend facile le transport au delà de la Manche de la cloche de Cavron. »

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« M. Morel, associé correspondant national à Carpentras (Vaucluse), m'adresse le dessin d'un cippe en pierre qu'il vient d'acquérir pour le Musée de Carpentras et qui a été trouvé dans cette ville avec 45 urnes en terre cuite soutenant un pavé. Ce cippe porte une petite inscription funéraire ainsi conçue :

LOC·S
L·THORI
EVTYCHI
IAPXVIN
FPXV

Loc(us) s(epulturae) L(ucii) Thori(i) Eutychi. I(n) a(gro) p(edes) XV; in f(ronte) p(edes) XV.

« Le cippe a une forme assez fréquente dans la contrée; on la rencontre souvent à Vaison et aux environs. La face antérieure est orbiculaire et repose sur une petite base qui manque dans ce monument.

« L'emplacement de la sépulture, comme l'indique le texte, avait une forme carrée, XV pieds en long (*in agro*) et XV pieds en large (*in fronte*).

« Le nom de famille *Thorius* n'est pas fréquent. On le trouve avec l'orthographe *Torius* dans une inscription de Cazlona, l'antique Castulo, en Espagne[1]. »

M. P. Nicard communique une inscription qu'il a relevée sur le manteau d'une cheminée de la cuisine actuelle de Mme Guillemin, à Corbigny (Nièvre). Cette inscription est ainsi conçue :

Dicas *scis*
facias *potes*
ne o(mn)ia quae
judices *vides*
credas *audis*

M. de Montaiglon pense que cette inscription a été composée à l'époque de la Réforme.

Séance du 16 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, t. I, 1882; t. II, 1883; t. III, 1884. Paris, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza. *Transunti*, t. VIII, fasc. 9. Roma, 1884, in-4°.

Bulletin d'archéologie chrétienne de M. le comm. J.-B. de Rossi, édition française publiée par M. l'abbé Duchesne, 4e série, 2e année, livr. 1-2. Paris, 1883, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. V, 6e livr., 1884. Saintes, in-8°.

Cartulaire sénonais de Balthasar Taveau, publié par G. Julliot. Sens, 1884, in-4°.

Journal des Savants, mars 1884, in-4°.

Royal Society of Edimburgh. List of members council; alpha-

1. C. I. L., t. II, n. 3270, Q·TORIO·Q·F·CVLLEONI. — Cf. l'inscription de Rome, publiée par Gruter, p. 924, n. 9 : L·THORIO || EVTYCHE || V·A·I·M· VI·D·XII.

betical list of ordinary fellows ; list of honorary fellows, at november 1883. In-4°.

Chauvet et Lièvre. *Les tumulus de la Boixey*. Angoulême, 1878, in-8°.

Travaux.

M. le vicomte J. de Rougé offre, au nom de M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une *Notice sur la vie et les travaux de François-Auguste-Ferdinand Mariette-Pacha*. Cette notice a été lue à la séance publique de l'Académie du 23 novembre 1883. M. Wallon a su, dans ces quelques pages, condenser les renseignements les plus nouveaux et les plus intéressants, non seulement sur l'œuvre scientifique de Mariette, mais encore sur les différentes étapes de sa vie. Il a été d'ailleurs singulièrement aidé dans cette tâche par les documents inédits qui lui ont été fournis par notre confrère M. Arthur Rhoné : ce dernier avait à plusieurs reprises vécu en Égypte dans l'intimité de Mariette, qui lui avait voué, à juste titre, une amitié toute particulière.

Mariette, comme archéologue, était connu de tout le monde savant ; l'énumération de ses travaux scientifiques nous entraînerait trop loin. La résurrection du Sérapéum de Memphis, qu'un trait de génie lui fit découvrir sous les sables du désert, ses fouilles de Sakkarah, qui ont révélé l'art merveilleux du premier empire égyptien, son exhumation des ruines de la ville de Tanis, avec ses monuments étranges des rois Pasteurs, auraient suffi pour illustrer son nom ; et cependant ce ne sont là que des épisodes dans la longue série de découvertes qui a signalé les recherches de Mariette en Égypte.

Mais le public connaissait moins l'homme privé avec son esprit si vif et si éminemment français : on n'avait entendu que vaguement parler des luttes entreprises au début de son séjour en Égypte contre le mauvais vouloir de l'administration locale ; et, ce qui était tout à fait inconnu, c'était le Mariette diplomate, usant, dans l'intérêt de la politique française, de la haute situation qu'il avait su conquérir par ses

mérites. Ces points de vue nouveaux ont été remarquablement mis en lumière par M. Wallon. Il faut lire les pages émouvantes qui retracent l'histoire de la découverte du Sérapéum, pour connaître la pénétration et la ténacité de Mariette, et pour se rendre compte des difficultés à première vue insurmontables qu'il a dû vaincre pour arriver au but. Notions historiques, récits des fouilles, anecdotes intimes, tout se réunit pour donner à cette notice un attrait qu'il est rare de rencontrer à un pareil degré dans ces sortes de panégyriques.

M. Héron de Villefosse, au nom de la Commission des impressions, lit un rapport concluant à l'insertion dans les mémoires du travail de M. de Barthélemy intitulé : *Études sur une vie inédite de saint Tudual, attribuée au VI^e^ siècle.* Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. le docteur Plicque, associé correspondant national à Lezoux (Puy-de-Dôme), met sous les yeux des membres de la Compagnie un très beau vase à reflets métalliques, décoré à la barbotine blanche et d'une forme particulière, ainsi que plusieurs fragments de poteries rouges découverts dans ses fouilles de Lezoux, fouilles dont la Compagnie a été plusieurs fois entretenue. Il rappelle que dans son vaste champ d'explorations il a retrouvé les ruines de plus de soixante officines de potiers différents et recueilli environ dix mille estampilles de fabricants et d'ouvriers.

M. Cagnat fait la communication suivante :

« Parmi les quelques terres cuites que possède le Musée de Douai, il en est une assez curieuse que je demande à la Société la permission de lui communiquer.

« Elle représente un petit édicule haut de 0^m^17, qui mesure 0^m^10 dans sa plus grande largeur, et 0^m^75 dans sa partie la plus étroite. Elle est en argile blanche et a été trouvée à Gien[1].

« Cet édicule se compose de deux colonnes avec bases et

1. L'épreuve que je soumets à la Société a été tirée par M. Gosselin, attaché au musée, qui a bien voulu m'aider à photographier l'original.

chapiteaux. Ces colonnes soutiennent une arcade demi-circulaire agrémentée d'ornements en S. Entre ces deux colonnes

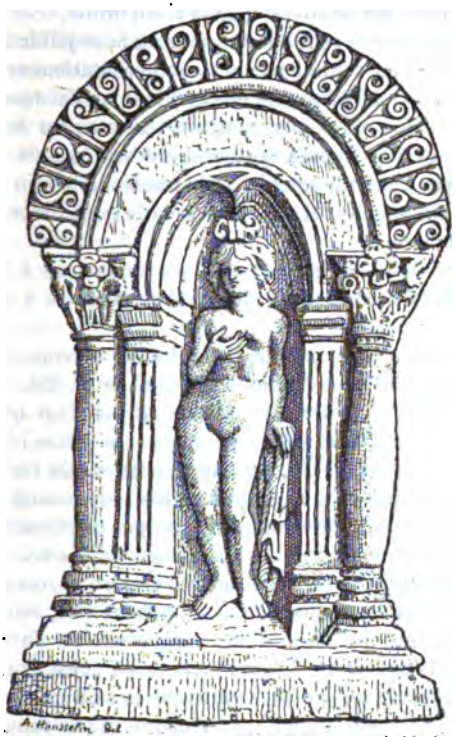

se voit une niche, formée par une voûte avec rainures, reposant sur deux pilastres cannelés. Dans la niche, large de 0m035 et haute de 0m11, est une Vénus debout, la main gauche posée sur un support invisible qui est recouvert d'une draperie tombant à terre. Elle semble appuyée elle-même par derrière sur ce support, ce qui donne au ventre une certaine proéminence et à la hanche droite une grosseur exagérée. Une partie des cheveux est relevée sur le sommet de la tête

où ils forment deux coques; l'autre partie retombe en boucles de chaque côté de la figure.

« Tout l'intérêt de ce petit monument, assez joliment exécuté, consiste dans ce fait que, de la main droite, cette Vénus semble se presser le sein comme pour en faire jaillir du lait. Cette attitude bien connue parmi les représentations cypriotes de Vénus n'est pas fréquente en Gaule. Je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois dans le recueil de terres cuites de Tudot (p. 29, n. XXXVIII). Encore la statuette dessinée à cet endroit n'est-elle pas dans un édicule, et se tient-elle le sein gauche avec la main gauche. Mais, si les détails sont différents, le fait reste le même.

« Tudot a donné ailleurs deux types analogues à la terre cuite du Musée de Douai, moins bien exécutés à ce qu'il semble.

« Le premier nous montre une Vénus debout dans un édicule, mais c'est une Vénus Anadyomène (p. 25).

« Le second se rapproche davantage de celui qui nous occupe (planche XVII); il est pourtant loin d'être identique au nôtre. En premier lieu, les ornementations de l'édicule et ceux des chapiteaux sont moins riches; en second lieu, la Vénus tient de la main droite une pomme qu'elle élève à la hauteur de l'estomac, un peu au-dessous des seins.

« En comparant notre monument à ce dernier, on pourrait se demander si la Vénus de Gien ne tient pas, elle aussi, une pomme qui, par suite d'une maladresse de l'artiste, se confondait avec le sein. Je ne le crois pas. Il est vrai que le sein droit semble un peu plus élevé que le sein gauche; mais cette différence peut s'expliquer d'abord par le mouvement général de la figure, qui tend à remonter toute la partie droite du corps, puis aussi par la pression de la main qui élève forcément le sein qu'elle soutient.

« Il m'a semblé que cette petite terre cuite ne devait pas rester plus longtemps inédite; il doit en exister d'autres spécimens dans nos musées de France. Il sera intéressant de les comparer avec elle. »

M. Auguste Nicaise, associé correspondant national à Châ-

lons-sur-Marne, présente quelques objets trouvés dans une sépulture à char à Sept-Saulx (Marne).

Cette sépulture mesurait 3 mètres environ en longueur sur 2 mètres 20 en largeur. Sur le côté gauche et au-dessus on a constaté l'emplacement d'une autre tombe gauloise complètement violée.

La sépulture à char a donné notamment :

1° Un squelette placé sur un char. Le fond intérieur du char était doublé d'une armature en fer composée de plaques métalliques, sillonnées de profondes rainures parallèles qui empêchaient le guerrier de glisser en combattant ou en conduisant l'attelage.

2° Un mors en fer du type appelé mors de filet ou bridon, portant à chaque extrémité un large anneau. D'un côté de ce mors, entre l'anneau et l'extrémité de la tige ou barre, est placée une belle phalère en bronze ciselée et découpée reproduisant une sorte de guipure métallique et mesurant 12 centimètres de diamètre; un secteur mobile s'enlevant de cette phalère permet d'amener à un centre la tige du mors.

3° Une rosace-applique composée de huit lambrequins en fer forgé en forme de S affrontés, ornés de clous-cabochons en bronze. Elle mesure 15 centimètres de diamètre. Le milieu est orné d'un bouton en forme d'umbo saillant avec cabochon en corail, au fond de la partie concave. Ce bouton central mesure 4 centimètres de diamètre à la base sur 2 centimètres de hauteur.

4° Un casque formé de feuilles de bronze estampé et dont il ne reste plus que des fragments, les deux boutons latéraux et les crochets avec cabochon de corail servant à attacher la jugulaire. Il reste encore l'extrémité extérieure du casque ou bouton terminal formant umbo évasé par le haut avec cabochon de corail au centre.

La cocarde, qui probablement ornait le devant du casque, forme une petite phalère ou bouton de 2 centimètres et demi de diamètre avec cabochon de corail au centre. Cet objet est en bronze découpé et imite la plus fine dentelle ou plutôt le tulle. C'est le travail le plus fin en ce genre qu'aient jamais offert les sépultures gauloises de la Marne.

5° Une bague en bronze trouvée à la main droite de l'inhumé, formée d'une tige ronde, ornée d'un chaton circulaire accosté de chaque côté de trois cabochons groupés en feuille de trèfle.

6° Une oenochoë en bronze à bec tréflé et à anse fixée au corps du vase par une palmette. Ce vase mesure 32 centimètres de hauteur sur 52 de circonférence. D'origine étrusque, ce vase vient, comme ceux du même genre déjà découverts dans la Marne au nombre de trois, affirmer encore les rapports qui ont existé entre les Gaulois de notre région et les peuples de la Haute Italie.

7° En avant de la roue droite du char était placé le corps d'un sanglier dont le squelette montrait encore, passé entre les côtes, un long couteau ou coutelas qui mesure 45 centimètres de longueur et dont la poignée en os sculpté est longue de 15 centimètres.

Elle est arrondie en forme de fuseau pointu et se recourbe légèrement à son extrémité, forme très usitée aujourd'hui pour les couteaux-poignards.

Tels sont les principaux objets recueillis dans cette remarquable sépulture.

M. Nicaise montre ensuite quelques-uns des objets les plus remarquables découverts dans le cimetière gaulois des Varilles, commune de Bouy (Marne). Ce cimetière a donné près de trois cents sépultures dont plusieurs sépultures à char en partie violées. L'une d'elles renfermait trois squelettes inhumés sur le même char, un homme entre deux enfants.

Il signale notamment :

1° Une grande sépulture renfermant quatre squelettes inhumés sur le même plan. Elle a donné pour armes un poignard et une petite épée ou dague ornée sur le fourreau de cabochons en pâte de verre d'un beau rouge. Les fourreaux de ces armes sont en bronze d'un côté et de l'autre en fer.

2° Un collier composé de cent perles de corail, d'une fusaiole en terre cuite, une coquille, une perle d'ambre, une canine de sanglier et une amulette humaine, la table externe d'une vertèbre lombaire.

3° Un torque en bronze finement ciselé, orné de cabochons en pâte de verre rouge.

4° Un mors de cheval avec branche montante, différant des mors trouvés jusqu'à présent dans les sépultures gauloises, qui tous s'attachaient à la rêne par un large anneau à chaque extrémité.

5° Un torque ciselé avec cabochon en corail.

6° Deux mors de cheval, terminés à chaque extrémité par un large anneau et, dans le même gisement, trois appliques de harnachement en bronze découpé avec cabochon en corail.

7° Un bouclier en bois entouré d'une garniture en fer avec deux manipules et deux umbo de même métal surmontés d'un cabochon en corail. Ce bouclier, de forme ovale, mesurait environ 71 centimètres de longueur sur 40 centimètres de largeur.

M. Nicaise présente enfin une belle épée découverte à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) dont le fourreau, mi-partie fer et bronze, est orné de cabochons en pâte de verre rouge.

Une hache à ailerons en fer, semblable à celles qui ont été découvertes dans quelques palafittes de la Suisse et trouvée dans une sépulture gauloise à Saint-Jean-sur-Tourbe.

Une pointe de flèche à barbelures recurrentes, d'un type encore inédit dans l'armement gaulois, découverte avec deux autres semblables dans une grande sépulture à char, auparavant violée, située sur le territoire de Vaudemanges (Marne).

Enfin une remarquable sépulture de femme du cimetière gaulois récemment découvert sur le mont Coutant, commune de Fontaine-sur-Coole (Marne).

Cette sépulture a donné sept larges anneaux ou bracelets dont six en bronze. Quatre d'entre eux étaient placés deux par deux aux jambes de l'inhumée. Elle portait à chaque bras un large et gros bracelet à oves, et, au bras droit, au-dessus du bracelet, un grand brassard en bois d'if. Ces beaux ornements en bronze fondu et ciselé, à oves et à renflements très prononcés, reproduisent les types de bijoux rencontrés dans le cimetière de Halstatt.

M. Mowat annonce la découverte, à Nimes, d'une nouvelle mosaïque : elle représente un personnage nu, couché; près de lui un Eros; à ses pieds un petit quadrupède. C'est peut-être un Endymion.

M. Héron de Villefosse serait disposé à voir sur cette mosaïque la représentation de Ganymède.

Séance du 23 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés par J.-C. Chapellier, P.-E. Cheuvreuse et G. Gley, t. VIII. Paris, 1884, in-8°.

Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademiens Manadsblad, 1872 à 1883, 6 années. Stockholm, in-8°.

Hildebrand (Emil). *Svenska sigiller fran Medeltiden*, 1862-1867-1878, 3 fasc. in-fol.

— *Antiquarisk tidskrift för Suerige*, 1864-1882, 14 fasc. Stockholm, 1864, in-8°.

— *Sveriges och svenska konungahusets minnespenningar praktmynt och belöningsmedaljer*. Stockholm, 1874-1875.

Hildebrand (Emil et Hans). *Teckningar ur svenska statens historiska museum*, séries IV et V. Stockholm, 1873-1883, in-fol.

Parrocel (Étienne). *L'art dans le Midi; des origines et du mouvement artistique et littéraire jusqu'au XIX^e^ siècle.* Marseille, 1882, in-8°.

— *Monographie du palais de Lonchamp*. Marseille, 1882, in-18.

— *Monographie de la chapelle Notre-Dame-de-la-Garde.* Marseille, 1883, in-18.

— *L'art dans le Midi.* Marseille, 1881-1884, 4 vol. in-18.

Tornberg (C.-J.). *Numi cufici regii numophylacii Holmiensis, omnes in terra Sueciae reperti.* Upsal, 1848, in-4°.

Correspondance.

La Société est informée de la mort de M. Louis Suchot,

associé correspondant national à Vesoul. Le président exprime, à cette occasion, les regrets de la Compagnie.

Travaux.

M. Julien Sacaze, associé correspondant à Saint-Gaudens, lit la note suivante sur une inscription antique des Pyrénées qu'il est parvenu à déchiffrer :

« Le village de Prat est situé dans le voisinage de Saint-Lizier, l'ancien chef-lieu de la *civitas Consoranorum*. Une plaque de marbre blanc, encastrée dans le mur qui clôt le jardin du presbytère de ce village, porte une inscription en huit lignes assez difficiles à lire :

TI · IVL · ITTIXONIS · F · NIGRO ·
CENTVRIONI · CHORT · AQVIT
QVART · EX · TESTAMENTO
FIERI · IVSSIT · DVNOMAGIVS
TOVTANNORIGIS · F · FRATER
HERES · EIVS · FACIENDVM
CVRAVIT · ARBITRATV · LEPIDI
DANNONI · F

Ti(berio) Jul(io), Ittixonis f(ilio), Nigro, centurioni c(o)hort(is) Aquit(anorum) quart(ae). Ex testamento fieri jussit. Dunomagius, Toutannorigis f(ilius), frater, heres ejus, faciendum curavit, arbitratu Lepidi, Dannoni f(ilii).

« A Tiberius Julius Niger, fils d'Ittixon, centurion de la « IVe cohorte des Aquitains. Fait en exécution de son testa- « ment. Dunomagius, fils de Toutannorix, son beau-frère et « son héritier (a fait élever ce tombeau) par les soins de « Lepidus, fils de Dannonus. »

« Le défunt avait servi, avec le grade de centurion, dans une cohorte auxiliaire, la *IIIIa Aquitanorum*. On sait, par d'autres inscriptions, que cette cohorte était attachée, du temps de Vespasien, à l'armée de la Germanie supérieure, et qu'elle y était encore sous le règne de Septime Sévère, à la fin du IIe siècle.

« Les inscriptions militaires sont rares dans les Pyrénées.

Celle que j'ai l'honneur de communiquer à votre savante Compagnie contient plusieurs noms nationaux, tous ou presque tous de physionomie gauloise. Sur un marbre d'Ardiège, village voisin de Saint-Gaudens, on lit le nom de *Dannonia*, et, sur un marbre de Luchon, celui de Cassia *Touta*, Segusiave, noms qu'il faut rapprocher le premier de *Dannonus*, et le second de *Toutannorix*, qui figurent dans l'inscription de Prat. »

A l'occasion d'une fibule en argent publiée par M. Ramé dans le dernier bulletin (1883, p. 298) et représentant « un quadrupède à tête peu distincte », M. Gaidoz fait remarquer que cette tête est un phallus, et qu'il y a là un de ces animaux fantastiques comme en représentait quelquefois l'art licencieux des anciens. Il ajoute que la représentation du phallus était regardée comme prévenant du mauvais œil et des maléfices.

M. Ramé répond que la figure de l'animal est moins distincte sur le monument que dans la gravure. Il ne croit pas du reste qu'on puisse trouver un phallus sur un monument qui porte en outre une croix et qui, par sa fabrication, lui paraît appartenir à l'époque mérovingienne.

M. Gaidoz remarque que l'emploi d'images du phallus comme amulettes s'est conservé jusqu'à notre époque et dans notre pays même.

Sur la proposition de M. Nicard, la Société décide que M. le président écrira à M. le préfet de la Seine pour demander la conservation sur place des fresques et objets d'art ornant la chapelle de l'Assomption dont la désaffectation a été récemment décidée.

M. Flouest, rappelant sa communication du 25 avril 1883 relative à un autel de l'époque romaine conservé dans l'église d'Aubignosc (Basses-Alpes), présente un estampage de l'inscription gravée sur la face principale de cet autel. Il le doit, comme la photographie offerte l'année dernière à la Société, à l'obligeance de M. Eysseric.

Cette inscription n'est pas inédite, mais la lecture en était

incertaine. Dans ses *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités des Basses-Alpes*, publiées à Forcalquier, en 1818, Henry la mentionne de la manière suivante :

SILVANO
C · IVL ·
F HALLVS
EX VOTO

Laplane la reproduit sous la même forme, en 1843, dans son *Histoire de Sisteron*, ainsi que Long dans son *Mémoire sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens* (1849). A partir de ce moment elle figure sans modification aucune dans divers recueils.

La formule en serait cependant anormale.

Le dédicant ne serait désigné que par un prénom et un *cognomen* entre lesquels serait irrégulièrement intercalée la filiation indiquée par le *gentilicium* du père. En outre, le surnom HALLVS est sans précédent et n'a aucun sens, contrairement aux *cognomen* d'origine grecque si fréquemment employés dans le midi de la Gaule.

Aussi M. Allmer, énumérant dans ses *Promenades d'un épigraphiste*, en 1876, les dieux honorés par les Voconces, fait-il pressentir une lecture fautive de l'inscription d'Aubignosc. Le *cognomen*, dit-il, doit être THALLVS[1]. On sent que M. Allmer n'a pas vu l'inscription et n'obéit, en en critiquant la lecture, qu'à son instinct d'épigraphiste. Quelque crédit que l'on puisse faire à une intuition se fondant sur une expérience approfondie des inscriptions lapidaires, le besoin d'une démonstration subsiste et appelle une confirmation positive.

L'excellent estampage de M. Eysseric satisfait à ce desideratum :

SILVANO
G · IVL ·
THALLVS
EX VOTO

1. *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 10e vol., p. 87.

Il rend d'abord à l'initiale du prénom son véritable caractère quelque peu méconnu : l'adorateur de Silvain avait pour prénom *Gaius*.

En donnant raison à la sagacité de M. Allmer, il fait évanouir cette apparence de la mention d'une filiation qui aurait été d'ailleurs assez incorrectement exprimée. La réalité du mot THALLVS n'étant plus douteuse, tout rentre dans l'ordre et la formule dédicatoire fait régulièrement intervenir, après l'hommage au Dieu, le *praenomen*, le *gentilicium* et le *cognomen* de l'auteur du vœu avec cette concision de bonne latinité qui, d'accord avec le style distingué de l'autel, permet de faire remonter celui-ci au temps du haut empire et, probablement, au siècle des Antonins.

M. Ch. Read lit, au nom de M. Ch. Liotard, membre de l'Académie de Nîmes, la note suivante sur les dernières mosaïques découvertes à Nîmes :

« Pour peu que l'on fouille le sol antique de la ville de Nîmes, à une profondeur de 1m30 à 1m50, on est à peu près sûr d'y rencontrer quelques vestiges de sa splendeur passée : les travaux considérables que fait exécuter en ce moment l'édilité Nîmoise ont confirmé les nombreux précédents à cet égard.

« Auguste Pelet, dans une publication spéciale (*Les mosaïques de Nîmes*, 1864), avait décrit ou énuméré trente-quatre spécimens de ce genre dans lesquels se rencontraient rarement des personnages, — il faudra ajouter à cette nomenclature le fragment signalé par Germer-Durand en 1868, qui paraît se rattacher à la découverte de 1883, et les trois mosaïques qui viennent de se rencontrer dans les fondations des maisons aux abords de la halle centrale et du nouveau lycée.

« Nous ne dirons rien de la dernière (sous-sol du lycée), elle n'est formée que de dessins géométriques et composée de cubes blancs et noirs.

« Les deux autres (rue des Halles, et prolongement de la rue de la Banque) se distinguent par des sujets intéressants :

« La première, découverte en décembre 1883, se présente

dans des conditions exceptionnelles de dimension et d'ornementation. Elle mesure dans son ensemble environ 50 mètres carrés.

« Un tableau central, entouré d'une large torsade, comprend cinq personnages : sa composition, rapprochée de celle qui fait le sujet d'un bas-relief en stuc découvert à Rome en 1861, décrit et dessiné dans le dictionnaire d'antiquités de MM. Daremberg et Saglio, à l'article *Admetus*, ne laisse pas de doute sur un fait historique ou légendaire auquel il est emprunté : c'est le *mariage d'Admète*. On peut voir dans les fables d'Hyginus, affranchi d'Auguste, et dans les récits mythologiques de Fulgence, évêque de Carthage, les détails relatifs à cet événement accompli dans des conditions singulières.

« La mosaïque représente sur un trône, à droite, Pelias, roi d'Iolcos, et sa fille Alceste, debout à ses côtés et à peu près nue ; à gauche, Admète, roi de Phères (en Thessalie), son futur gendre, amenant, attelés à un char, un lion et un sanglier ; derrière le char, deux guerriers de la suite d'Admète. C'est par l'intervention d'Apollon, reconnaissant du bon accueil qu'il avait reçu pendant son exil sur la terre, dans les états du roi Admète, que ce dernier a pu accomplir la bizarre et difficile opération que le roi Pelias avait imposée aux prétendants à la main de sa fille[1].

« Dans le bas-relief de Rome, le sculpteur a placé, derrière le char, Apollon et sa sœur Artemis (Diane) ; Admète, au lieu de tenir les deux bêtes féroces subjuguées, est debout et les montre de la main droite.

« Cette légère variante aura été commandée par les différences de grandeur et de forme de la mosaïque et du bas-relief : la mosaïque est carrée et le bas-relief est un rectangle allongé. Chacun des artistes aura disposé les personnages suivant son goût particulier et suivant les conditions d'exercice de son métier.

« Le tableau est entouré sur les quatre côtés de seize compartiments ou cartouches carrés, quelques-uns avec cercle

1. Si quis duas feras sibi dispares suo currui junxisset.

inscrit dans leur périmètre; ils sont ornés de dessins géométriques, de formes et de couleurs variées et *tous différents*. Ces 16 compartiments sont distribués dans deux bandes latérales, une à droite, une à gauche, deux bandes dans le bas, une seule dans le haut. Les quatre cartouches de la bande supérieure ont au milieu un petit génie ailé, un seul assez bien conservé, les autres très détériorés ou détruits. Une grecque continue sépare les seize compartiments. Une baguette noire en dents de scie enveloppe le tout.

« Enfin, au-dessus des quatre cartouches formant la bande supérieure, se développe une frise dans laquelle se révèle la plus grande richesse d'imagination et d'ornementation.

« On y découvre, distribués dans des entrelacs de feuilles d'acanthe, une foule d'animaux de toutes sortes :

« Un tigre dévorant une antilope, ou tout autre animal cornu, — un léopard attaqué par un serpent, — un lion enfonçant ses griffes dans les flancs d'un ennemi dont le corps a été détruit, — un chien poursuivant un lièvre, — un lézard, — une grenouille, — un escargot, — un perroquet, — un vautour, — une perdrix et divers autres oiseaux qui volent ou qui perchent, etc...

« L'espace compris dans le périmètre encadré par la baguette noire mesure en longueur 7m71, en largeur 5m32; en y comprenant le remplissage qui devait occuper le vide jusqu'aux murs latéraux, la mosaïque atteignait une longueur de 8m89, une largeur de 5m93. Il est probable qu'elle servait d'ornement au *tablinum* de l'habitation; ni l'*atrium*, ni le péristyle, recevant les eaux pluviales, ne comportaient ce genre de pavement.

« La seconde mosaïque découverte, en février 1884, dans le prolongement de la rue de la Banque, est beaucoup plus petite. Les cubes, plus menus que dans celle d'Admète (4 millimètres au lieu de 5), donnent un dessin plus serré. Elle forme, y compris l'encadrement, un carré de 1m50 de côté.

« Le tableau représente, endormi au pied d'un arbre à feuillage très grêle, un berger qui ne saurait être qu'*Endymion*. A côté de lui son bâton recourbé; au-dessous un chien, d'un dessin très incorrect. L'amour ailé se dresse en élevant

les bras au-dessus du dormeur et paraît émerveillé de sa beauté[1].

« L'encadrement n'est formé que d'une guirlande très sobre d'ornement. »

Séance du 30 Avril.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Academia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza. Roma, 1884, in-4°.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. Supplément de janvier, février, mars 1884. Mulhouse, in-8°.

Publications de la Société archéologique de Montpellier, n° 43, août 1883, in-4°.

Revue de l'art chrétien, t. II (XXXIV de la collection), 2e livr., avril 1884, in-4°.

Buhot de Kersers (A.). *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. II. Bourges, 1883, in-4°.

Gilliodts-van-Severen. *Coutumes des pays et comtés de Flandre*, t. Ier. Bruxelles, 1883, in-4°.

Pagart d'Hermansart. *La Ghisle ou la coutume de Merville*, 1451. Saint-Omer, 1884, in-8°.

Correspondance.

La Société est informée du décès de M. Leguay, associé correspondant national à la Varenne-Saint-Maur (Seine), et de celui de M. Gariel, associé correspondant national à Vassy-les-Avallon (Yonne). Le président exprime les regrets que ressent la Compagnie à l'occasion de ces deux pertes.

Travaux.

M. Ed. Saglio lit, au nom de M. G. Lafaye, associé cor-

1. On dirait, si cette supposition était possible, que Girodet s'est inspiré de cette disposition.

respondant national à Aix (Bouches-du-Rhône), un mémoire sur *les antiquités de la Roque d'Anthéron* (Bouches-du-Rhône). Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau un cachet d'oculiste trouvé à Vertault (Côte-d'Or), et présente à ce sujet les observations suivantes :

« Ce cachet appartient au Musée de la Société archéologique du Châtillonnais. M. Cailletet, membre de l'Académie des sciences et président de cette Société, a bien voulu me le communiquer par l'obligeante entremise de notre confrère M. Flouest. Il est en schiste grisâtre, de forme carrée, mesurant 0m056 sur chaque côté; son épaisseur est de 0m01. Il a été recueilli à Vertault (Côte-d'Or) dans les fouilles que dirige avec tant de soin et de succès la Société archéologique de Châtillon-sur-Seine[1].

« Il a été découvert dans l'intérieur d'une chambre dont le sol se trouve à 0m60 au-dessous du niveau actuel. Dans la même chambre, on a trouvé « une pierre de forme allongée et « polie en biseau à ses extrémités, employée pour écraser des « substances diverses, et un instrument en fer, en forme de « couteau[2]. » On y a recueilli également une pièce en argent de Constantin, trois pièces en bronze, une boule en cuivre, deux garnitures de coffret en bronze, une paire de ciseaux appelés forces, un fragment de marbre, une boucle en bronze, deux défenses de sanglier et un plat en terre rouge à peu près complet[3].

« L'un des côtés plats du cachet porte un grafitte : on reconnaît les lettres SAT.....S, restes peut-être de *Sat*[*urnu*]*s* ou de *Sat*[*urninu*]*s* (voir le dessin ci-joint). Sur le plat opposé le schiste est boursouflé. — La cassure d'un coin a enlevé une partie des légendes sur deux des tranches.

1. Sur les découvertes faites à Vertault, voir les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. III, p. 97 ; t. IV, p. 1 ; t. VI, p. 191, 202.

2. Détails transmis par M. Flouest.

3. Détails transmis par M. Lorimy, de Châtillon-sur-Seine.

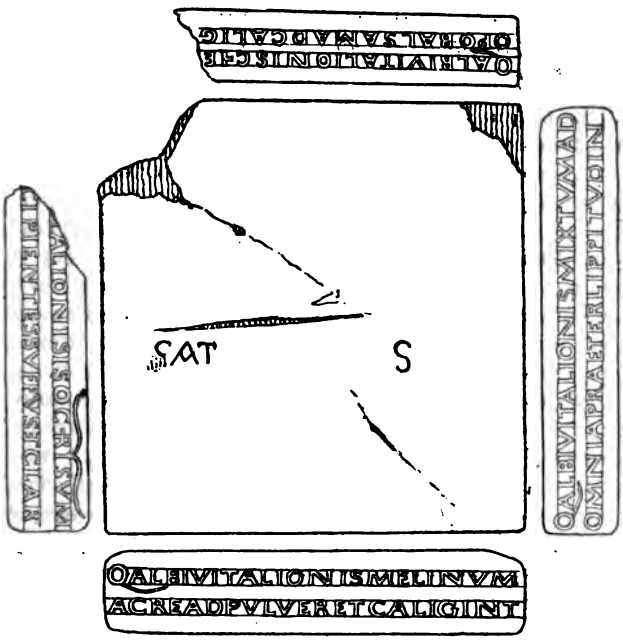

1) QALBIVITALIONISMELINVM
ACREADPVLVERETCALIGINT

Q(uinti) Albi(i) Vitalionis melinum acre ad pulver(em) et caligin(em) t(ollenda).

2) QALBIVITALIONISMIXTVMAD
OMNIAPRAETERLIPPITVDIN

Q(uinti) Albi(i) Vitalionis mixtum ad omnia praeter lippitudin(em).

3) QALBIVITALIONISCHE*lidon* (CH liés)
OPOBALSAMADCALIG*inem*

Q(uinti) Albi(i) Vitalionis che[lidon(ium)] opobalsam(atum) ad caliginem

4) *q. albi vit*ALIONIS ISOCHRYSVM (CHR liés) *ad in*CIPIENTES SVFFVS ET CLAR (ET liés)
[Q(uinti) Albi(i) Vit]alionis isochrysum [ad in]cipientes suffus(iones) et clar(itates).

« Le nom de l'oculiste est *Quintus Albius Vitalio ;* il n'avait point encore été rencontré.

« Les noms des maladies, *pulvis, caligo* (obscurcissement de la vue), *lippitudo* (ophtalmie), *suffusio* (cataracte), sont connus.

« La plupart des remèdes indiqués ont été l'objet d'explications détaillées. Pour le *melinum*, mon ami H. Thédenat et moi nous avons réuni tous les textes des médecins anciens[1]. Le mot *acre* (piquant) qui suit *melinum* se rencontre rarement à la suite des remèdes employés pour les yeux ; on trouve plus souvent *lene*[2]. *Acre* se lit cependant sur trois cachets, l'un de Lyon, le second de Besançon[3], appartenant à notre confrère M. R. Mowat, et le troisième de Contines (Tarn-et-Garonne)[4]. Scribonius Largus nous a laissé les détails suivants sur la composition d'un *collyrium acre :* « *Collyrium « acre ad extenuandas cicatrices quamvis veteres caliginemque « et aspritudinem oculorum, quod semel inunctum plurium « dierum effectum praestat. Oportet autem eo aquato uti, diu « enim tenet :*

ammoniaci guttae	*P. libram*
aeruginis	*P. libram*
gummis	*P. quadrantem*

« *Pluviali aqua teritur aerugo, postea cetera adjunguntur « macerata aqua*[5]. »

« Le *mixtum*, collyre formé par la combinaison de différents ingrédients, a été également expliqué[6], ainsi que le *chelidonium*[7] *opobalsamatum*[8]. Quant à *isochrysum*, c'est un de ces

1. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 179.
2. *Lene* a été rencontré 33 fois sur les cachets.
3. Grotefend, *Die Stempel der roemischen Augenaerzte*, n. 11 et 28.
4. R. Mowat, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 122.
5. Scribonius Largus, *De composit. medic.*, c. 4, 35.
6. Héron de Villefosse et Thédenat, *Bulletin monumental*, 1883, p. 357-359.
7. Jos. Klein, *Stempel roemischer Augenaerzte*, n. 113, p. 13.
8. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 141 et suiv.

noms de collyre emphatiques comme on en rencontre assez souvent [1].

« M. Molinier, attaché au musée du Louvre, m'a obligeamment signalé, dans les papiers de Montfaucon, à la Bibliothèque nationale [2], un autre cachet d'oculiste, encore inédit, qui appartenait, au XVIIIe siècle, à la cathédrale d'Orléans. En voici le texte, d'après la copie de Montfaucon :

1) SENNI·VIRILIS·MI
XTVM ADCALIC

Senni(i) Virilis mixtum ad cali[g](inem).

2) SENNI·VIRILIS·DIA
MYSVS·ADDIATHS

Senni(i) Virilis diamysus ad diath(e)s(es).

3) SENNI·VIRILIS·CRo
CODES ADASPRIT

Senni(i) Virilis crocodes ad asprit(udinem).

4) SENNI·VIRILIS LE
NEMADOMNLIQS (NL liés)

Senni(i) Virilis lenem ad.....

« La fin de la seconde ligne de la tranche 4 a dû être copiée inexactement. Les remèdes employés par Sennius Virilis sont tous connus. »

M. Nicard s'adresse à la Compagnie pour lui demander s'il ne serait pas possible de déterminer quelque part, et en quelque sorte sous son patronage, une exposition publique des vitraux français, que le temps et les iconoclastes ont respectés. Si Ferdinand de Lasteyrie, notre regretté confrère, existait encore, on peut être certain qu'il eût applaudi très vivement à ce projet et en eût de tout son pouvoir facilité l'exécution. Il existe à Paris quelques collections particulières qui renferment plusieurs précieux monuments du grand art de la vitrerie française, autrefois et longtemps cultivé avec

1. *Op. cit.*, p. 96 et passim.
2. *Mélanges*, fonds latin 11917, f° 38.

succès, et même avec une supériorité incontestable sur toute la surface de notre pays; Paris en conservait de nombreux restes à la fin du siècle dernier. Ils ont en partie disparu, détruits ou non; personne ne peut ignorer qu'en 1790, au moment de la suppression des monastères et de la sécularisation des églises les plus intéressantes de la capitale, un homme zélé, dont il n'est pas besoin de rappeler le nom, avait sauvé de la destruction les plus anciennes et les plus remarquables de nos verrières françaises. Dans son histoire de la peinture, il parle successivement des vitraux réunis dans le Musée des P. Augustins, et notamment des verrières de l'église du Temple, peintes par Albert Dürer; il ne faut pas attacher une importance plus grande qu'elle ne le mérite à cette attribution; il cite les vitraux de la chapelle du Saint-Nom-de-Jésus, en l'église du Grand-Prieuré, faite au XVIII^e^ siècle par Montjoie; des verrières de la chapelle dite Marie-Égyptienne, plus connue sous le nom de La Jussienne des Célestins, dont il avait recueilli quelques débris, celles de la chapelle de Vincennes, au nombre de 79, abîmées par la grêle, les vitraux du cloître des Chartreux, des Minimes, du château d'Ecouen, de la chapelle de Saint-Médéric, de Saint-Gervais, peints par Pinaigrier, ceux du temple de Saint-Paul, de Saint-Étienne-du-Mont, etc.

Séance du 7 Mai 1884.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, 1884, 1re livr. Copenhague, in-8°.

Archiv für Osterreichische Geschichte, 64 vol. et 2 liv., in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, n° 9, 1er mai 1884.

— *de la Société archéologique et littéraire de Béziers* (*Hérault*). Béziers, 1883, in-8°.

Journal des savants, avril 1884, in-4°.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, t. III, in-4°.

Sitzungsberichte der kaiserliches Akademie der Wissenschaften philosophische historische classe, vol. 101, 102, 103. Vienne, 1883, in-8°.

Demaison (L.). *Date de l'église de Saint-Remi de Reims*, in-8°.

Sauvage (L'abbé). *Note sur les manuscrits Anglo-Saxons et les manuscrits de Jumièges conservés à la bibliothèque municipale du Havre*, 1883. Rouen, in-4°.

— *La question d'Augusta*. Amiens, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. Julien Gréau, présenté par MM. Aubert et A. de Barthélemy, écrit pour solliciter le titre de correspondant national à Troyes (Aube). Le président désigne MM. Héron de Villefosse, Courajod et d'Arbois de Jubainville pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Flouest entretient la Société d'armes en fer trouvées dans une sépulture gauloise, près de Langres. M. Flouest les compare à d'autres armes déjà connues et les rattache à l'art spécial des populations celtiques de la vallée du Danube.

MM. Saglio et Mazard expriment des réserves sur cette théorie.

M. l'abbé Thédenat présente le manche d'une romaine en bronze trouvée en Asie Mineure et qui lui a été obligeamment communiquée par M. Feuardent.

L'anneau de suspension et le crochet destiné à supporter l'objet que l'on voulait peser sont encore en place. Le manche est en entier, mais la tige sur laquelle étaient gravés les différents degrés est brisée. Il n'en reste que l'amorce sur laquelle on distingue encore les premières divisions.

Ce fragment porte deux noms, inscrits chacun d'un côté, et en sens inverse l'un de l'autre.

D'un côté on lit ΓΕΡΟΝΤΙΟΥ entre deux palmettes.

De l'autre + ΜΑΡΕΟΥ + entre deux croix, dont la seconde, plus grande que la première, est cantonnée de quatre points.

On possède, en assez grand nombre, dans les différents musées, des romaines de ce genre. Une entre autres, conservée au musée de Naples, et dessinée dans le *Museo Borbonico*[1], est de même forme que la nôtre. Elle porte, à la place correspondante, une inscription qui se compose du nom de l'empereur et de la formule indiquant que l'instrument est conforme à l'étalon légal :

IMP·VESP·AVG·IIX·
T·IMP·AVG·F·VI·COS
EXACTA·IN·CAPITO

Si la romaine que je présente ici appartenait à une époque moins basse, je n'hésiterais pas à sous-entendre le mot ἐπί devant les noms qui y sont gravés, et à lire

Ἐπὶ Γεροντίου Μαρέου.

Nous aurions alors le nom du magistrat sous l'autorité duquel cette balance a été déclarée conforme au type légal. Mais, à une époque si basse, il est permis d'hésiter.

En effet, outre la croix, qui attribue ce monument à l'époque chrétienne, la forme des lettres appartient au plus tôt au v^e^ siècle; elle rappelle les lettres des bulles byzantines et des inscriptions chrétiennes de cette époque.

Μαρέου est le génitif du nom Μαρέας; on connait un évêque de ce nom[2].

Le nom Γερόντιος est assez fréquent au temps où remonte notre monument. Il était porté par un célèbre général romain qui vivait sous Honorius; on le rencontre sur plusieurs inscriptions païennes[3] et chrétiennes[4], dont l'une a été trouvée en Asie Mineure[5].

1. *Real museo Borbonico*, t. I, pl. LV; C. I. L., t. X, n° 8067, 3; cf., *ibid.*, 8067, 1 et 2.
2. Sozom. *Hist. ecc.*, l. II, c. 13.
3. C. I. L., t. III, n° 5785.
4. C. I. Gr., n^os^ 9148, 9804.
5. Ibid., n° 9804.

+ΜΑΡΕΟΥ+
ΓΕΡΟΝΤΙΟΥ

Il existait, dans la collection Castellani, une balance dont le balancier portait, comme le nôtre, un nom au génitif, gravé au pointillé :

HERMETIS

Outre le nom, cette balance porte les lettres PL et NT en ligature.

Le poids a la forme d'une tête de femme de beau style, les yeux évidés pour recevoir des incrustations d'argent. Longueur, 0^{m} 31 [1].

Le nom Μαρέου ayant été rapproché du suffixe gaulois *mareos*, M. Gaidoz fait remarquer que le Gaulois *Litoumareos* serait en gallo-romain *Litumarius* (non *Litumarus*) et signifie « le fils de *Litoumaros*. » Les noms gaulois en -εος correspondent étymologiquement aux gentilices romains en -ius. Il remarque aussi que le nom de *Gerontius* pourrait également être gaulois : il correspond absolument au mot irlandais *gérat* « héros. »

M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription latine très intéressante découverte à Makteur (Tunisie) par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique. Elle mentionne un fonctionnaire dont on connaissait l'existence, mais dont on n'avait pas encore trouvé le titre exact dans les documents épigraphiques. C'est le délégué impérial chargé de juger les nombreuses contestations qui s'élevaient entre les négociants et les chefs des bureaux de douane. Celui qui est mentionné dans cette inscription était appelé à trancher les différends entre les commerçants et les agents de la quadragésime des Gaules.

C · SEXTIO · C · F · PAPIR*ia*
MARTIALI · TRIB · MIL · LEGIONIS · Iiii
SCYTHICAE · PROC · AVG · AB · ACTIS · VRBIS · *proc*
AVG · INTER · MANCIP · XL · GALLIARVM · ET · N*e*
5 (*sic*) GOTIANTIS · PROC · MACEDONIAE · QVI
OB MEMORIAM · T · SEXTI · ALEXANDRI

1. *Collect. Alessandro Castellani*, n° 339. Paris, 1884, in-4°.

FRATRIS · SVI · INLATIS · HS · L · MIL · REIPVB
CoL · SVAEMACTARITANAE · EPVLATICIVMEX
VSVRIS CVRIALIBVS DIE NATALI FRATRIS SVI
QVOD ANNIS DARI IVSSIT OB QVAM LIBERALITATEm
EIVS STATVAMVNIVERSAE CVRIAEDDPEC·SVAPOSVER

G(aio) Sextio, G(aii) f(ilio), Papir[ia] (tribu), Martiali, trib(uno) mil(itum) legionis I[III] Scythicae, proc(uratori) Aug(usti) ab actis Urbis, [proc(uratori)?] Aug(usti) inter mancip(es) quadragesimae Galliarum et n[e]gotiantes, proc(uratori) Macedoniae, qui, ob memoriam T(iti) Sexti(i) Alexandri fratris sui, inlatis sestertium quinquaginta mil(libus nummum) reipub(licae) col(oniae) suae Mactaritanae, epulaticium ex usuris curialibus die natali fratris sui quod annis dari jussit.

Ob quam liberalitate[m] ejus statuam universae curiae d(ecurionum) d(ecreto) pec(unia) sua posuer(unt).

Quelques fragments des l. 7 à 11 de ce texte ont été publiés dans le *Bulletin des Antiquités africaines* (III^e^ année, fasc. VIII, 1884, p. 213, n° 484), d'après le quatrième rapport de M. Tissot sur les missions archéologiques envoyées en Tunisie, mais l'intérêt particulier de l'inscription réside dans les l. 3 à 5 qui n'ont pas été transcrites par le savant épigraphiste.

Après avoir servi comme tribun légionnaire, C. Sextius Martialis est entré dans la carrière des *procuratores Augusti*. Sa première fonction dans cette carrière a été celle de *procurator Augusti ab actis Urbis*. Les renseignements concernant les *acta Urbis* ont été réunis par M. Hübner, mais, en l'absence de documents certains, il n'a pu dire quel était le magistrat chargé de rédiger et de publier ces *acta*[1]. Le texte découvert à l'henchir-Makteur par M. Letaille fait connaître pour la première fois ce magistrat : c'était un procurateur impérial[2]. Il avait sous ses ordres des sous-officiers, *optiones*,

1. *De senatus populique romani actis*, p. 65.

2. Pour les *acta senatus*, on possède un certain nombre d'inscriptions mentionnant le *curator actorum senatus* ou, plus souvent, le *ab actis senatus;* M. Hübner en a donné la liste (p. 32 à 34) ; ce sont ordinairement d'anciens questeurs et par conséquent des sénateurs. Les *acta Urbis*, au contraire, dépendant de la maison de l'empereur, étaient dirigés par un personnage de l'ordre équestre.

des cohortes urbaines dont les inscriptions mentionnent ainsi l'emploi : OPTIO·AB·ACTIS·VRBI[1] ou OPTIO·AB·ACTIS[2].

La seconde fonction exercée par C. Sextius Martialis apparaît également pour la première fois. Il fut chargé de juger les contestations qui s'élevaient entre les commerçants et les agents de la Compagnie à laquelle était affermée la quadragésime des Gaules. Malheureusement une cassure de la pierre ou un défaut de l'estampage, à la fin de la l. 3, ne permet pas de lire le titre exact de cette fonction. Ce titre était indiqué par une abréviation de 3 ou 4 lettres au plus. Cette remarque, jointe à la présence du mot AVG qui suit, fait songer à remplir la lacune par l'abréviation PROC, quoiqu'il n'y ait pas encore d'exemple connu du *procurator Augusti inter*[3]...

Ces contestations entre les marchands et les publicains étaient très fréquentes. Sous le règne de Marc-Aurèle elles étaient devenues si nombreuses à Rome qu'on prit le parti de dresser à toutes les entrées de la ville, à des distances fixées, des bornes en pierre indiquant les limites dans lesquelles pouvaient se mouvoir, sans acquitter de nouveaux droits, les marchandises transportées dans la capitale pour y être vendues. Une de ces bornes existe encore à la villa Albani[4].

Un tarif bilingue récemment découvert à Palmyre et publié par le marquis de Vogüé nous apprend que les contestations ou les fraudes dont l'application de la loi et du tarif pouvait être l'objet étaient soumises à une juridiction locale[5]. Or, dans une inscription de Palmyre découverte et publiée par M. Waddington[6], on trouve mentionné un διαιτοδότης τῆς

1. C. I. L., t. VIII, n° 4874.

2. C. I. L., t. IX, n° 1617.

3. Mispoulet, *Les institutions politiques des Romains*, t. II, p. 290, a très bien indiqué le rôle judiciaire du procurateur dans les contestations entre le fisc et les particuliers. Ici il s'agit d'un procurateur spécial.

4. Marini, *Iscrizioni Albane*, p. 28. C. I. L., t. VI, n° 1016 ; cf. Mommsen, *Epigraphische Analekten*, n° 15.

5. *Inscriptions palmyréniennes inédites; un tarif sous l'empire romain* (Extrait du *Journal asiatique*), 1883, p. 34.

6. *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, p. 602, n° 2606 *a*.

μητροκολωνείας qui doit avoir été le juge chargé de trancher ces différends. Il faut remarquer qu'avant de devenir juge de la ville, Septimius Vorodes, auquel se rapporte cette inscription et qui est un affranchi impérial, avait été, comme C. Sextius Martialis, procurateur de l'empereur. M. Waddington a conjecturé que « ce juridicus était nommé directement par l'empereur et spécial à la ville de Palmyre, fait qui doit s'expliquer par la position isolée de Palmyre et par son importance comme ville frontière où venait aboutir le commerce d'une grande partie de l'Orient et où les procès entre gens de nationalité différente devaient être fréquents. » Cette hypothèse se trouve confirmée par l'inscription de Makteur, qui mentionne un juge *impérial* appelé à s'occuper d'affaires analogues en Gaule, sans doute à Lyon, où était vraisemblablement le centre administratif de la *quadragesima Galliarum*[1]. Le rôle de ce juge procurateur impérial a été entrevu, il y a près de vingt ans, par M. Ch. Révillout, dont je transcris ici l'opinion : « Il est facile d'entrevoir quel devait être le rôle du procurateur dont la résidence paraît avoir été Lyon. Avec les intérêts du prince dont il avait la garde, il devait probablement défendre ceux du public et décider des contestations qui s'élevaient entre les publicains et les marchands ou les voyageurs[2]. »

Il est inutile d'insister davantage sur l'intérêt exceptionnel de ce document épigraphique qui nous fait connaître deux nouvelles fonctions de la carrière équestre.

Voilà donc une inscription africaine qui nous apprend le nom d'un fonctionnaire de la Gaule. C'est une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il faut porter à tous les textes épigraphiques, quelle que soit leur provenance. On ne saurait trop réagir contre le système de ces esprits étroits qui veulent

1. C'est l'opinion de M. Ch. Révillout, *Mémoire sur le quarantième des Gaules*, Montpellier, 1866, in-4°, p. 26, et de M. O. Hirschfeld, *Lyon in der Rœmerzeit*, 1878, p. 12; cf. R. Cagnat, *Les impôts indirects chez les Romains*, p. 65.

2. La fréquence de ces contestations détermina sans doute l'empereur à en confier l'examen à un procurateur spécial, car, au premier siècle, elles n'étaient pas portées devant un juge particulier; voir les textes cités par R. Cagnat, *Op. laud.*, p. 125; cf. Mispoulet, *loc. cit.*

se borner à étudier l'épigraphie d'une contrée et rejetant absolument tout ce qui vient des autres pays. C'est inintelligent. Pour la quadragésime des Gaules, par exemple, les inscriptions d'Afrique nous fournissent presque tous les noms de procurateurs connus jusqu'ici. Ce sont :

L. Titinius Clodianus (Cuiculum)[1].

L. Egnatuleius Sabinus (Thysdrus)[2].

C. Attius Alcimus Felicianus (Henchir Buscha)[3].

C. Sextius Martialis (Mactaris).

Il faut y ajouter le nom de *Q. Julius Maximus Demetrianus* (Zama), *fisci advocatus quadragesimae Galliarum*[4].

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau plusieurs briques provenant de Tunisie :

« La première a été trouvée à Sfax (Taphrura) dans un tombeau ; elle a été offerte au musée du Louvre par M. Annibal Mattei, vice-consul de Belgique dans cette ville. On y voit, en relief, dans un encadrement rectangulaire, un cheval au repos devant un palmier. Cette représentation rappelle d'une manière frappante le type analogue des monnaies de Carthage[5]. Le cheval est, du reste, fréquemment répété sur les monuments antiques du nord de l'Afrique ; on le retrouve sur les monnaies des rois de Numidie et sur celles des villes de l'intérieur de ce pays. Cette brique, qui, par son style, dénote une haute époque, mesure 0m30 de hauteur sur 0m27 de largeur.

« La fabrication de ces briques avec des sujets en relief paraît s'être perpétuée dans le nord de l'Afrique jusqu'à une époque assez basse. Récemment, M. le baron de Saint-Didier, capitaine au 9e dragons, a découvert, à 4 kilomètres au nord de Kasrin (l'antique Cillium), un monument isolé, de forme rectangulaire, dans lequel il a recueilli un certain nombre de

1. *C. I. L.*, t. VIII, n. 8328.

2. *Ibid.*, n. 10500.

3. *Vice procuratoris*, *Ibid.*, n. 822.

4. Voir plus haut, p. 70.

5. Cf. le cippe de Marchena (Andalousie), publié dans la *Gazette archéologique*, 1877, t. III, p. 122-123.

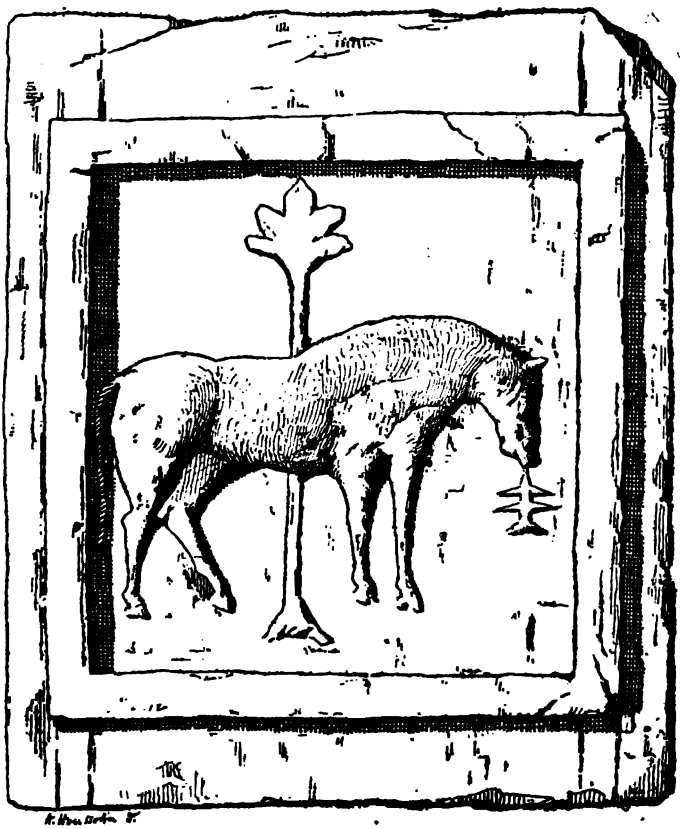

briques analogues, mais portant des sujets chrétiens. La disposition des sujets en relief est la même que sur la brique de Sfax; ils sont placés dans un encadrement rectangulaire, mais, comme on peut en juger sur les originaux qui ont été gracieusement mis à ma disposition, le style est très différent. Ces briques servaient de dallage dans l'angle d'une chambre

carrée ; elles portent des sujets divers : le sacrifice d'Abraham, Jonas sortant de l'intérieur du monstre, des paons, un lion sous un palmier, des rosaces, un cerf, etc. Plusieurs sont accompagnées de légendes explicatives ou d'invocations. Sur l'une, dont le centre est décoré d'une rosace, on voit les restes de la formule... [*ad*]*juva nos*, ainsi disposée :

. . . . . *ad*
(*rosace*)
IVBANOS

« Sur une autre, qu'il est intéressant de reproduire, on lit

la légende : † ABRAM ET ISAC, rétrograde, et au-dessous on voit Abraham tenant la tête de son fils et élevant le glaive prêt à le frapper. La main de Dieu sort d'un nuage pour arrêter le sacrifice ; on aperçoit un bélier au-dessus de la tête d'Isaac, et un autel allumé est figuré au premier plan. Le style est d'une barbarie absolue. Cette brique est carrée ; elle mesure 0m26 dans les deux sens, hauteur et largeur. »

M. Rayet lit en communication un fragment de son *Histoire de la céramique grecque*.

Séance du 14 Mai.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy pour 1832-1833. Le Puy, 1833, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, n° 8, 5e année, 15 avril 1884, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XI, 2e livr. Périgueux, 1884, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, année 1883, t. II, 3e fasc., 1884.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 1882-1884, 2 vol. in-8°.

— *de la Société nationale d'Angers*, t. XXIV et XXV, 1883. 1883-1884, in-4°.

— *de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. II. Blois, 1884, in-8°.

Revue africaine, 27e année, n° 162, novembre-décembre 1883. Alger, 1884, in-8°.

Beauvois. *L'autre vie dans la mythologie scandinave*. Louvain, 1883, in-8°.

— *Critique de la mythologie scandinave*. In-8°.

— *L'élysée transatlantique et l'éden occidental.* Paris, 1884, in-8°.

— *La grande terre de l'ouest dans les documents celtiques du moyen âge.* Madrid, 1882, in-8°.

— *La magie chez les Finnois.* Paris, 1881, in-8°.

— *La vendette dans le nouveau monde au XI^e siècle.* Louvain, 1882, in-8°.

Bloch (G.). *De decretis functorum magistratuum ornamentis. De decreta adlectione in ordines functorum magistratuum usque ad mutatam Diocletiani temporibus rempublicam.* Lutetiae Parisiorum, 1883, in-8°.

— *Les origines du Sénat romain. Recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien.* Paris, 1883, in-8°.

— *Recherches sur quelques gentes patriciennes.* Rome, 1882, in-8°.

Demaison. *Recherches sur la soie que les anciens tiraient de l'île de Cos.* Reims, 1884, in-18.

Fallières. *Discours prononcé à la séance générale du congrès des Sociétés savantes,* le samedi 19 avril 1884, in-4°.

Gay (Victor). *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, fasc. 3, chap-cout. Paris, 1884, in-4°.

Taillebois (Émile). *Numismatique; variétés inédites,* 2^e liste. Dax, 1884.

Vallette (René). *Notice sur le comte de La Boutelière.* Fontenay-le-Comte, 1882, in-8°.

— *Une excursion archéologique dans le canton de Pouzauges.* Fontenay-le-Comte, 1883, in-8°.

— *Profils vendéens. Le vice-amiral comte d'Hector*, 1722-1818, in-8°.

— *Les Sables d'Olonne et ses environs.* Les Sables d'Olonne, 1882, in-18.

— *Silhouettes d'amis*, 1877, in-18.

— *Vallette (Anselme), lieutenant au 1^er bataillon des mobiles vendéens, blessé mortellement à Buzenval-Montretout, le 19 janvier* 1871. Fontenay-le-Comte, 1875, in-8°.

Correspondance.

M. René Vallette, présenté par MM. de Barthélemy et

Aubert, et M. G. Bloch, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, présenté par MM. Müntz et Duchesne, sollicitent le titre d'associé correspondant national, le premier à Fontenay-le-Comte (Vendée), le second à Lyon. Sur la désignation du président, les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats sont composées, pour M. Vallette de MM. de Montaiglon, Courajod et R. de Lasteyrie, et pour M. Bloch de MM. Thédenat, Heuzey et Rayet.

Travaux.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, fait la communication suivante :

« M. J. Pilloy, associé correspondant à Saint-Quentin, qui a naguère eu l'heureuse chance de découvrir un vase chrétien en verre, dont la *Gazette archéologique* doit sous peu donner la représentation, vient d'explorer méthodiquement le cimetière d'Abbeville, situé sur le territoire d'Humblières, canton de Saint-Quentin (Aisne). Il y a fait une riche moisson d'objets antiques et de monnaies romaines qui datent, en quelque sorte, les ustensiles en bronze, en fer et en terre, dont notre confrère publiera bientôt un inventaire complet et raisonné.

« Je n'ai point à entrer dans les détails de ces fouilles si habilement conduites, si fertiles en enseignements du plus haut intérêt ; qu'il me suffise de dire que ce cimetière antique présente, comme particularité remarquable, un champ assez restreint où les sépultures sont disposées par zones régulières ; leur exploration a permis à notre confrère de suivre, pour ainsi dire, d'années en années, les inhumations successives qui y ont été faites pendant environ un siècle. Presque toutes les sépultures ayant procuré une pièce de monnaie généralement à fleur de coin, placée dans la bouche ou dans la main : il est, je crois, permis d'en conclure que ce cimetière a duré du commencement du IV^e^ siècle aux premières années du V^e^. Dans les tombes dont le mobilier funéraire indiquait un personnage riche, la pièce de monnaie était un

denier d'argent; dans celles des individus appartenant à une classe moins aisée, et qui ne renfermaient rien de curieux, M. Pilloy n'a jamais rencontré que des petits bronzes. Les premières pièces recueillies dans la zone extrême appartiennent au règne d'Honorius (393-423); en avançant, on rencontra successivement des monnaies de Gratien, de Valentinien Ier, puis de Valentinien II, de Magnence, de Constance II, et enfin, dans la partie la plus reculée, un petit bronze, frappé peu après la mort de Constantin le Grand, à la légende DIVO CONSTANTINO.

« Cette remarque de notre confrère relative à l'ordre suivi dans les ensevelissements est confirmée par la découverte des objets en terre et en verre qui y ont été recueillis. A mesure que l'on avançait dans l'exploration méthodique de ce champ de sépulture, la céramique se modifiait, les formes étaient plus parfaites, les vases en verre devenaient plus abondants et les dernières tombes ont présenté de la poterie à couverte rouge luisante, généralement désignée sous le nom inexact de samienne, avec la marque de l'officine où elle avait été fabriquée. S'il était bien constaté, comme le croit M. Pilloy, qu'on se soit attaché dans ces inhumations à déposer, comme obole à Caron, une monnaie de l'empereur régnant, on aurait alors un renseignement précieux pour le classement par époques des différents objets qui ont été découverts dans le cimetière d'Abbeville.

« L'obligeance avec laquelle notre confrère me tenait chaque semaine au courant de ses trouvailles en m'adressant ses notes et les croquis des objets principaux recueillis dans ses fouilles me permet aujourd'hui de faire connaître à la Compagnie non toutes les richesses découvertes dans les quatre-vingt-dix sépultures du cimetière d'Abbeville, mais bien l'inventaire du mobilier funéraire de quatre d'entre elles. J'extrais de la correspondance de M. Pilloy les renseignements suivants, que je suis autorisé à communiquer, en mettant sous les yeux de mes confrères les principaux objets recueillis dans chacune de ces sépultures.

« *Extrait du procès-verbal des fouilles; sépulture* n° 14.

« Dans cette fosse, qui a reçu la dépouille d'un homme dans

« toute la force de l'âge, il a été rencontré un anneau de « bronze très simple, passé à l'annulaire de la main gauche, « une petite coupe de verre en forme de bol à la hauteur du « bassin, sur les jambes une patère d'étain contenant les « ossements d'un volatile, que notre correspondant croit « être ceux d'une poule, et parmi eux une monnaie de Valen- « tinien jeune : D.N. VALENTINIANVS IVN PF AVG. « Au revers, Rome debout, tenant une palme de la main « gauche et une Victoire de la main droite, avec la légende : « VICTORIA AVGGG ; près du pied gauche il a été recueilli « un vase de terre noirâtre à base rentrante.

« Au côté droit, contre la jambe, était une énorme épée à « deux tranchants, longue de 75 cent., ayant dans sa plus « grande largeur 7 cent. 1/2 et à son extrémité 6 cent.; sous « l'épée, un poignard à virole d'argent et sous les jambes une « hache en fer. Contre la hanche étaient des forces en fer, et « près du pied une boucle en bronze dont les courbes inté- « rieures se terminent en tête de serpent. Le défunt avait été « enterré dans un cercueil de bois, orienté du sud au nord. »

« La pièce la plus remarquable découverte dans cette sépulture est assurément le poignard avec manche en bois, dont la douille d'argent, dorée et niellée, est une petite merveille de ciselure. Le dessin principal, formé de rosaces à quatre compartiments lancéolés, offrant au centre une croix de saint André, est enfermé dans un encadrement de lignes perlées et de dentelures en zig-zag du plus heureux effet, et dont les motifs très caractéristiques devaient offrir des éléments de décoration aux sculpteurs et aux artistes mérovingiens.

« La sépulture n° 24, creusée à la profondeur de 1 m. 75, « a donné les objets suivants découverts au milieu des débris « d'un cercueil en bois : un petit vase en terre rouge, placé « sur le côté droit de la tête, une petite boucle en bronze et « un moyen-bronze fruste de Valentinien Ier, à la hauteur de « la ceinture ; plus bas un poignard à manche de bois, trois fers « de javelots, puis un peu au-dessous une hache en fer. Sur « les pieds était un grand plat en terre rouge, contenant les « ossements d'un oiseau, et, à côté, un grand vase de terre « grise, muni d'une anse. Dans le fond de la fosse on a

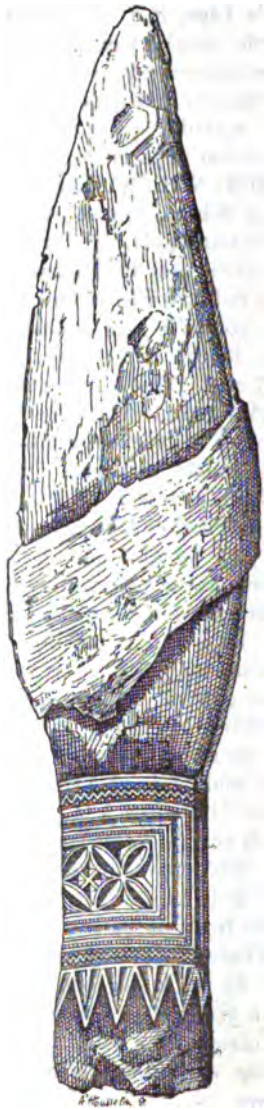

« recueilli un petit couteau à large lame et à manche d'os,
« une pierre à aiguiser, des forces en fer, une forte aiguille
« en bronze, une pince à épiler, également en bronze, enfin
« tout le nécessaire de la toilette d'un soldat. »

« Dans la sépulture n° 70, M. Pilloy a rencontré, à la hauteur de la poitrine, une fibule cruciforme en bronze creux, à la ceinture une petite boucle en bronze, et sur le côté droit de la tête le fer d'une lance; un grand plat en terre rouge aux bords obliques reposait sur les genoux, et aux pieds se trouvait un vase de terre noirâtre à base rentrante. Il a été également recueilli dans cette fosse trois fers de javelots, un couteau en fer et une grande boucle en bronze avec son ferret; le défunt n'avait point de monnaie, mais dans la bouche de son voisin était placé un denier d'argent de Valens.

« La sépulture n° 80, qui était celle d'une femme, ensevelie dans un cercueil de bois assemblé avec des clous de 13 cent. de longueur et orienté du sud au nord, a procuré à notre confrère un mobilier funéraire fort intéressant. M. Pilloy a rencontré à la hauteur du crâne une épingle d'argent à tête sphérique; à l'annulaire de la main gauche une bague en or; sur le bassin un vase en bronze à bords godronnés; puis au-dessous une coupe de verre à fossettes; sur les genoux reposait une grande patère d'étain avec ossements de volatile et une cuillère d'argent à tige aiguë; vers les pieds, à droite, une grande coupe de verre, en forme de calotte, décorée au col d'une bordure dentelée en verre noirâtre et sur la panse de disques de couleurs bleue et jaune; dans cette coupe était placé un petit vase de terre grise à base rentrante. Enfin, à gauche, il a été recueilli des forces en fer et les débris d'un peigne en os.

« La bague découverte par M. Pilloy est une pièce curieuse,

dont la meilleure description serait impuissante à donner une idée exacte. Le chaton, de forme rectangulaire, garni sur ses côtés d'une torsade en filigrane, renferme une fausse émeraude ; il est rattaché au jonc aplati par des enroulements en spirales délicatement exécutés et si gracieusement disposés que le dessin seul de notre collègue peut nous édifier sur la valeur artistique de cet objet, dont jusqu'à ce jour je n'ai point rencontré de similaire. »

M. le vicomte Jacques de Rougé présente les photographies de peintures murales existant au château du Lude (Sarthe), et, à leur sujet, il fait la communication suivante :

« L'année dernière, M. Duplessis signalait à la Société des Antiquaires la découverte faite à Gisors de peintures murales datant du XVI^e^ siècle, et faisait en même temps remarquer combien les peintures murales civiles de cette époque sont rares dans notre pays[1]. La description qui était faite de cette découverte me rappela des peintures murales que j'avais vues quelques années auparavant au château du Lude ; autant qu'une visite faite un peu à la hâte avait pu fixer mes souvenirs, ces peintures devaient être de la même époque. Sur ma demande, des photographies de quelques-uns de ces tableaux ont été faites et m'ont été gracieusement envoyées : ce sont celles que je soumets aujourd'hui à la Société. L'œuvre est bien en effet du XVI^e^ siècle : je n'ai pas la prétention d'être le premier à les signaler ; je ne crois pas qu'elles aient jamais été reproduites.

« Ces peintures ont été découvertes dans la tour du midi du château du Lude, lors des premiers travaux de restauration entrepris en 1853 par le propriétaire, M. le marquis de Talhouët : un enduit épais dissimulait la peinture, mais heureusement n'adhérait pas au gros mur. On y voit représentés tantôt des sujets allégoriques, comme le triomphe de la chasteté, tantôt des sujets bibliques, tels que Joseph vendu par ses frères, l'arche de Noé, Joseph chez Putiphar, etc. La scène la plus intéressante peut-être a malheureusement été

1. M. G. Le Breton a donné dans le Bulletin, 1883, p. 153, une notice intéressante sur les peintures de Gisors.

détruite dans le percement qui a donné lieu à la découverte. M. de Talhouët fit autant que possible reconstituer la scène du panneau détruit et, d'après ces indications, un panneau nouveau a été refait : mais on peut voir de suite qu'il a été plutôt interprété que copié. Cette scène représentait une dame du Lude se lamentant de la mort d'un parent; un messager lui remet un manteau couvert de sang. Nous rechercherons tout à l'heure à quels personnages il faut rapporter cette scène.

« L'historique abrégé de la construction du château du Lude nous donnera, même en dehors des questions de style et de costumes, l'époque approximative de ces peintures murales.

« Ce fut Jean de Daillon, élevé avec le Dauphin devenu depuis Louis XI, qui commença les constructions du Lude; ce qui en reste sert aujourd'hui d'écurie. Jean de Daillon mourut en 1483 laissant deux fils. L'aîné, Jacques de Daillon, épousa Magdeleine d'Illiers : il commença le château actuel sous Louis XII, après 1498. Sa devise : « Qui s'y frotte s'y pique, » et le porc-épic de ses armes, qui se retrouvent à chaque pas, indiquent bien sa part dans les constructions. Jacques de Daillon fut blessé mortellement à la bataille de Pavie (1525), mais ne fut enterré au Lude qu'en 1533. Sa veuve continua les travaux du château.

« Une autre dame du Lude a embelli sa demeure; elle se nommait Jacqueline de La Fayette et était femme de Guy de Daillon; elle vivait en 1559 et fut longtemps abandonnée de son mari, qui mourut en 1585, tranquillement, dans son lit, à Briançon. Les tourelles du château, portant la date de 1577, et les peintures de certaines poutres sont dues à Jacqueline de La Fayette.

« Comme on le voit, à cette époque, un seul Daillon est mort de ses blessures à la guerre, c'est Jacques de Daillon; le panneau détruit devait donc représenter le messager apportant à Magdeleine d'Illiers le manteau teint du sang de son mari frappé mortellement à la bataille de Pavie. D'ailleurs le style de ces peintures murales, le costume des personnages placent aussi l'exécution de cette œuvre vers 1530. Dans les encadrements on remarque les écussons des d'Illiers, des Daillon et des Beaumanoir, mais ils paraissent d'une

exécution postérieure. Il existe encore d'autres peintures très intéressantes sous les faux plafonds de la bibliothèque et des deux salles à manger ; elles sont dans le même style que celles du cabinet dont nous venons de parler ; lorsqu'elles seront mises au jour, toute cette décoration offrira un ensemble remarquable.

« Il serait à désirer que toutes ces peintures murales fussent reproduites dans une publication d'ensemble ; outre leur rareté, certaines de ces représentations offrent un caractère artistique réel : *le triomphe de la chasteté*, entr'autres, est remarquable de naïveté et d'exécution. En tout cas, je suis heureux de pouvoir signaler ces peintures aux historiens de l'art de la Renaissance, qui y trouveront certainement des sujets d'études intéressants. »

M. l'abbé Thédenat communique d'après un estampage de M. Schmitter une inscription métrique latine découverte à Cherchell (Algérie).

QVISQVIS · ES · EN · HOSPES · QVAE
SO · LEGE · SEIC · BENE · VIVAS · QVAE
FVERIM · QVOVE · IN · SPATIO · MORS
ME · INVIDA · TRAXIT · VIXI · EGO · BIS · DENOS
ANNOS · TRES · AT · QVE · SEIMITVM · CO
NIVGIS · OBSEQVIO · SEMPER · PLACVISE
IVABAT · FATORVM · CVRSVM · PROPE
RANS · ME · ORBAVIT · AB · ILLO · SEIC · TAM
EN · VT · PIGNVS · DEDERIM · PRO · CORPOR
CORPVS · FILIVS · EST · NOBIS · NATVS
QVEM · IVPPITER · ALTVS · DILIGAT
ET · NATOS · IVBEAT · GENERARE · FVT
VROS · TV · QVI · LEGISTI · NE · SIC · GR
AVE · DICERE · QVAESO · CRISPINAE
VT · NVLLVM · TERRAE · SIC · PON
DVS · GRAVATVM

Quisquis es en, hospes, quaeso, lege, seic bene vivas,
Quae fuerim quove in spatio mors me invida traxit.
Vixi ego bis denos annos tres atque seimitum ;

Coniugis obsequio semper placuis[s]e iuvabat ;
Fatorum cursum properans me orbavit ab ille,
Scic tamen ut pignus dederim pro corpor[e] corpus.
Filius est nobis natus quem Iuppiter altus
Diligat et natos jubeat generare futuros.
Tu qui leyisti, ne si[t] grave dicere quaeso
Crispinae ut nullum terrae si[t] pondus gravatum.

Cette inscription renferme quelques particularités orthographiques intéressantes ; on y remarque, malgré la faiblesse de la versification, deux ou trois vers harmonieux.

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau une plaque en

bronze, estampée, découpée et reciselée, de style archaïque, représentant deux chasseurs qui se disputent un bouquetin. Un homme barbu, coiffé d'un large bandeau qui fait deux fois le tour de la tête, et armé d'un arc, vient à la rencontre d'un jeune homme qui emporte sur ses épaules un bouquetin lié ; il l'arrête par le bras. Tous deux sont vêtus de tuniques très courtes.

Ce monument n'est pas inédit, mais pour l'histoire de l'art il est d'une importance capitale. Aussi notre confrère est-il très heureux d'annoncer que le Musée du Louvre vient d'en faire l'acquisition aujourd'hui même à la vente de la collection Castellani[1].

Cette plaque en bronze a été découverte dans l'île de Crète ; elle a été l'objet d'un mémoire de M. A. Milchhœfer, qui croit reconnaître dans le sujet représenté le type primitif de la *dispute d'Apollon et d'Hercule*, et s'appuie sur ce monument pour exposer une ingénieuse théorie sur les origines de la décoration des vases peints à figures noires[2]. François Lenormant pensait que le sujet représente deux chasseurs crétois et rapprochait heureusement ce groupe d'une monnaie d'Eleutherna, de Crète, de style archaïque[3].

Appliquée sur un objet mobilier, cette plaque devait servir à sa décoration ; elle était sans doute incrustée dans du bois.

En même temps que cette plaque, le Musée du Louvre a acquis un fragment du même style, mais d'une patine différente, représentant le buste d'une déesse diadémée aux longs cheveux bouclés, étendant le bras droit. Ce fragment provient aussi de l'île de Crète.

M. Gaidoz communique une lettre inédite de M. Guizot relative aux théories celtiques de M. Henri Martin et l'accompagne de quelques commentaires.

1. *Collection Alessandro Castellani ; objets d'art antiques, du moyen âge et de la renaissance*, n. 433. Paris, mai 1884, in-4°.

2. *Annali dell' Instituto*, 1880, t. LII, p. 213-222, *Bronzi arcaici di Creta ;* A. Milchhœfer, *Die Anfange der Kunst in Griechenland*, p. 169.

3. Fr. Lenormant, *L'archer crétois*, dans la *Revue numismatique*, 3e série, t. I, p. 129-132.

Séance du 21 Mai.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de l'Académie du Var, nouvelle série, t. XI, 1883. Toulon, in-8°.

— *critique*, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, n° 10, 5e année, 15 mai 1884, in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 33e année, nouvelle série. Saint-Omer, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, n° 118, 3e trim. de 1883. Orléans, 1883.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, publié sous la direction de M. Ed. Saglio, fasc. 9, car-con. Paris, 1884, in-4°.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, année 1882, t. XIV. Alais, 1883, in-8°.

— *de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise*, t. XII-XIII. Versailles, 1880-83, in-8°.

Verslag der handelingen van het Friesch genootschap van geschied oudheid en taalkunde te Leeuwarden, année 1882-1883. In-8°.

Babeau (Albert). *Deux collectionneurs de province au XVIIe et au XIXe siècle : Nicolas Bonhomme; l'abbé Coffinet.* Troyes, 1884, in-8°.

Chauvet (G.). *Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de La Rochelle*, 1882. Paris, in-8°.

— *Deux sépultures néolithiques près de Fouqueure* (*Charente*). Angoulême, 1882, in-8°.

— *Notes d'archéologie préhistorique : canton de Mareuil-sur-Belle* (*Dordogne*). Angoulême, 1881, in-8°.

— *Notes sur la période néolithique dans la Charente.* Angoulême, 1878, in-8°.

De Vrije Fries. Mengelingen vitgegeven door het Friesch

genootschap van geschied oudheid en taalkunde te Leeuwarden. Leeuwarden, 1883.

VALLETTE (René). *Paysages et monuments du Poitou; photographies par J. Robuchon*, 4, 5, 6. In-fol.

Correspondance.

M. Henri de Montégut, ancien vice-président du tribunal de Limoges, présenté par MM. Flouest et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Limoges. Le président désigne MM. R. de Lasteyrie, Ulysse Robert et Longnon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. A. Bertrand annonce qu'il vient d'acheter pour le Musée de Saint-Germain l'anneau en bronze portant l'inscription DEO MARTI VOROCIO (voir le *Bulletin* de 1883, p. 261 et suiv. et p. 323); il met cet objet sous les yeux de la Société.

M. Bertrand annonce ensuite, d'après une communication de M. Villette, juge au tribunal civil d'Avesnes, la découverte de clous-fiches en fer qui semblent indiquer l'existence d'un mur gaulois au Catelé d'Avesnelle, près d'Avesnes (Nord). Cela constituerait le *neuvième* oppidium gaulois connu actuellement. Les huit autres sont : Vertault, Murseins, Mont-Beuvray, Saint-Marcel-de-Félines, Boviolles, La Ségourie, Conlounieix et l'Impernal, près Luzech.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« M. Henri de Montégut, ancien vice-président du tribunal de Limoges, a eu l'obligeance de me remettre le moulage d'un fragment d'inscription romaine récemment découvert dans cette ville. Ce fragment est engagé dans le soubassement de la tour d'entrée de la cathédrale, pilier N.-E. La pierre semble être un reste de borne reposant sur une base carrée qui n'a pas été entièrement dégagée. On distingue sur le moulage les caractères suivants ainsi disposés :

. . . ANIC . . .
. . .NENC. . .
. . . AVST . . .
. . . NSI . . .

« Les lettres ont 0,06 de hauteur.

« A la fin de la l. 4 on voit confusément les traces d'un E après le I, mais cette lettre n'est pas certaine.

« Je crois que ce fragment n'a pas encore été signalé. Millin[1], Allou[2], Texier[3] et Fl. Vallentin[4] ne paraissent pas l'avoir connu. Texier indique deux autres fragments d'inscriptions romaines, engagés, le premier dans l'abside de la cathédrale de Limoges, le second dans le dallage de la terrasse qui recouvre le collatéral sud de la nef du même édifice[5]. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite le moulage d'une inscription découverte près de Malaucène (Vaucluse). Elle est gravée sur une pierre servant de piédestal à une croix voisine de la source *du Groseau* dont les eaux étaient portées à Vaison par un aqueduc antique :

« Ce moulage a été adressé par M. le chanoine Ferdinand Saurel à notre confrère M. d'Arbois de Jubainville, lequel m'a prié de l'étudier. Voici ce que j'ai pu déchiffrer :

//////////ΛΟΥC
///////ΛΙΛΚΟC
//PACEAOY
b PATOYΔE
KANTENA

« Le texte est très fruste; la lecture des trois premières lignes n'est pas certaine (surtout pour les deux premières),

1. *Lettre de A.-L. Millin, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, à M. Juge de Saint-Martin sur quelques inscriptions nouvellement découvertes à Limoges* (extr. du *Magasin encyclopédique*). Paris, 1808, in-8°.

2. *Description des monuments de la Haute-Vienne*. Limoges, 1821, in-4°.

3. *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin*. Poitiers, 1851, in-8°.

4. *Le Musée épigraphique de Limoges*. Vienne. 1882, in-8°.

5. P. 86-88, nos 14-15.

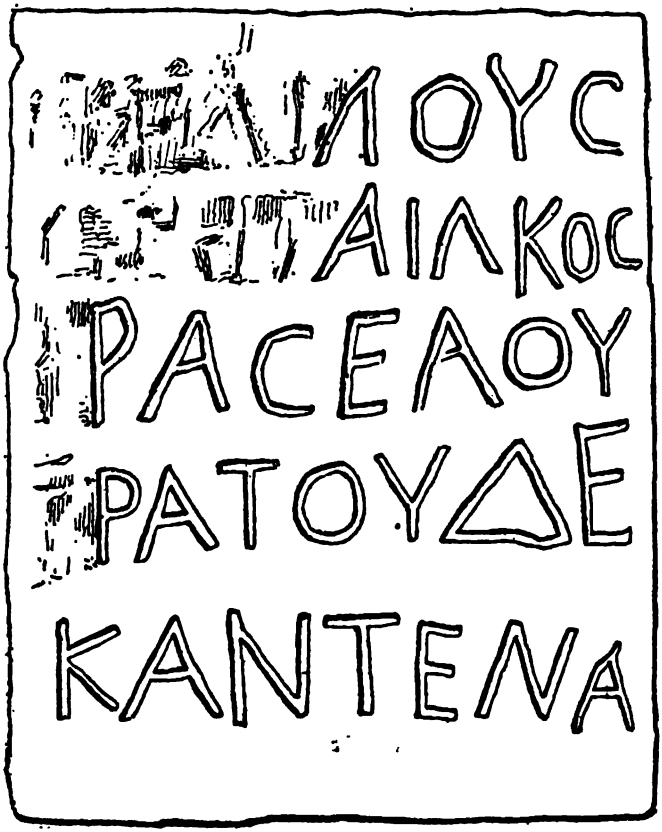

Inscription gauloise en caractères grecs, servant de piédestal à une croix, à la fontaine du Groseau, *près de Malaucène (Vaucluse).*

mais on peut supposer, par analogie avec d'autres textes connus, que ces premières lignes contenaient des noms propres. On reconnaît dans les dernières lignes les expressions [B]PATOYΔE et KANTENA, qui sont considérées comme celtiques, et dont la première a été relevée déjà trois fois sur des inscriptions de Nîmes également rédigées en caractères grecs; le second terme KANTENA est connu par deux autres exemples aussi de Nîmes[1]. Il est donc très probable que l'inscription du Groseau est gauloise.

« J'ai eu l'occasion, il y a six ans, de publier la liste des inscriptions gauloises connues[2], en divisant ce petit recueil en deux sections : 1° *Inscriptions en caractères grecs*; 2° *Inscriptions en caractères latins*. Depuis cette époque, le nombre des textes considérés comme gaulois et rédigés en caractères grecs s'est notablement accru. On n'en connaissait alors que 6; aujourd'hui on peut en citer au moins 15. En voici l'indication sommaire :

« 1. *Nîmes* (Gard). — Inscription découverte en 1742, à Nîmes, près du temple de Diane; elle est gravée sur le tailloir d'un chapiteau en beaux caractères grecs[3].

« 2. *Nîmes* (Gard). — Inscription découverte le 24 janvier 1876; elle est gravée sur un cube en pierre dure[4].

« 3. *Vaison* (Vaucluse). — Inscription conservée au Musée d'Avignon; elle est gravée sur une petite dalle de pierre blanche à peu près carrée[5].

« 4. *Saint-Rémy* (Bouches-du-Rhône). — Inscription découverte en 1836 dans un champ inculte, au nord du coteau de la Galline, sur la voie romaine (territoire de Saint-Remy); gravée sur une stèle à fronton, elle est conservée à l'hôtel de ville de cette commune. Elle ne contient que des noms[6].

1. Voir à ce sujet la note de M. R. Mowat dans le *Bulletin* de 1881, p. 284.
2. *Inscriptions de Saint-Remy et des Baux* (dans le *Bulletin monumental*, 1876-1879).
3. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, 1re pl. des inscriptions gauloises.
4. A. Bertrand, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1876, p. 95 et 203; F. Germer-Durand, *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, t. III, 1876, 1, p. 37; d'Arbois de Jubainville, *Ibid.*, IV, 1876, 2, p. 266.
5. *Dict. archéol. de la Gaule*, 1re pl. des inscriptions gauloises.
6. Héron de Villefosse, *Inscriptions de Saint-Remy et des Baux*, n. 25.

« 5. *Saint-Remy* (Bouches-du-Rhône). — Inscription trouvée vers le même temps que le n° 4, au sud du même coteau; gravée sur une stèle à fronton, elle est conservée au même endroit. Elle ne porte que des noms[1].

« 6. *Saint-Remy* (Bouches-du-Rhône). — Inscription qui paraît analogue aux précédentes; aujourd'hui perdue[2].

« 7. *Nîmes* (Gard). — Fragment d'inscription découvert en 1739, près de la Fontaine de Nîmes, et disparu peu après[3].

« 8. *Nîmes* (Gard). — Fragment d'inscription gravée en caractères grecs sur un morceau de grès rouge. Il a été découvert par M. Germer-Durand au fond d'une armoire de la bibliothèque de Nîmes, sans qu'il ait été possible de déterminer sa provenance[4].

« 9. *Nîmes* (près de) (Gard). — Inscription qui existait autrefois au quartier des Garrigues, nommée Cattinée. Elle ne contenait que des noms[5].

« 10. *Gargas* (Vaucluse). — Inscription gravée en une seule ligne sur une grosse pierre, découverte en 1880, à six kilomètres d'Apt. Elle ne contient que des noms[6].

« 11. *Saignon* (Vaucluse). — Inscription gravée sur une pierre quadrangulaire oblongue, sans ornements, trouvée il y a une quinzaine d'années à Saignon, près d'Apt, dans le jardin du presbytère, et perdue depuis[7].

« 12. *Saint-Saturnin-lez-Apt* (Vaucluse). — Inscription gravée sur un autel en pierre calcaire terminé en forme de pyramide et qui a été découvert en 1870. Elle est conservée au Musée d'Avignon et ne contient que des noms[8].

1. *Ibid.*, n. 26.

2. *Ibid.*, n. 27.

3. R. Mowat, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1881, p. 284.

4. R. Mowat, *Bulletin*, 1879, p. 292-293; Allmer, *Revue épigr. du midi de la France*, t. I, n. 201.

5. R. Mowat, *Bulletin*, 1880, p. 245; *Explication d'une inscription céramique gauloise renfermant un nouveau verbe*, p. 10.

6. R. Mowat, *Bulletin*, 1880, p. 245; *Explication*, p. 10-11; Allmer, *Rev. épigr. du midi*, t. I, n. 209 et p. 256.

7. Allmer, *Rev. épigr. du midi*, t. I, n. 409.

8. Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires*, 1879, p. 128, avec un fac-similé.

« 13. *Apt* (Vaucluse). — Inscription gravée sur l'extrémité supérieure d'une colonne cylindrique; elle a été découverte en novembre 1882, à 1,100 mètres d'Apt [1].

« 14. *Alleins* (Bouches-du-Rhône). — Inscription gravée sur une pierre quadrangulaire encastrée à l'angle d'une maison située près d'Alleins, qui appartient au sieur Talon. Elle ne contient que des noms [2].

« 15. *Le Groseau* près de *Malaucène* (Vaucluse). — Inscription dont le texte a été donné ci-dessus [3].

« On voit que tous ces textes gaulois en caractères grecs appartiennent à une région bien déterminée, comprise dans les départements actuels des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Gard. Les nos 4, 5, 6, 10, 12, 14 ne contiennent que des noms et doivent être des inscriptions funéraires. »

Depuis que cette communication a été faite, deux nouvelles inscriptions gauloises en caractères grecs ont été signalées, toujours dans la même région; ce qui porte leur nombre à 17.

16. *Ermitage de Notre-Dame de Laval*, près *Colias* (Gard). — Sur une pierre oblongue encastrée dans le mur méridional de la chapelle, l'inscription se termine également par les mots ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΝΑ [4].

17. *L'Isle* (Vaucluse). — Petite colonne cylindrique en pierre blanche, servant de banc devant une ferme au bord de l'ancien chemin de Villeron. L'inscription ne contient que des noms [5].

M. Héron de Villefosse signale ensuite, d'après un article du *Journal de Genève*, signé Ch. M. [6], le texte d'une inscrip-

1. Allmer, *Rev. épigr. du midi*, n. 370 et 384, avec un fac-similé.

2. G. Lafaye, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. II, p. 127; Gilles, *Les voies romaines et massiliennes dans le département des Bouches-du-Rhône*, p. 117.

3. Je n'ai pas cité une inscription d'Uzès (Gard) qui appartient peut-être à la même série. Cf. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques faites dans le Gard en* 1869, 1er semestre, p. 9; Aurès, *Rev. des soc. sav.*, 4e série, t. IX, 1869, 1, p. 384.

4. F. Germer-Durand, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. IV, p. 253.

5. Rochetin-Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, t. II, n° 483.

6. [Charles Morel.]

tion romaine qui vient d'être découverte à Genève, dans le lit du Rhône. Cette inscription est gravée en beaux caractères sur un autel votif qui gisait au milieu du fleuve parmi d'anciens pilotis :

DEO·N·EPTVN (*sic*)
C·VITALINIVS
VICTORINVS
MILES
LEG · XXII
ACVRIS
V · S · L · M

Deo Neptun(o) G(aius) Vitalinius Victorinus miles legi(onis) XXII, a curis, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) [1].

Le terme *a curis* qui apparaît ici pour la première fois indique que ce soldat avait été détaché pour un service spécial qui n'est malheureusement pas déterminé d'une façon précise. N'étant accompagné d'aucun qualificatif, ce terme devait indiquer des fonctions bien connues et qui n'avaient pas besoin d'être autrement désignées dans le lieu où l'inscription a été découverte. Il ne serait pas étonnant que ces *curae* puissent se rapporter à la surveillance des travaux nécessités par le cours du Rhône ou le déplacement de son lit, sans parler de ceux que devait amener le voisinage du lac. On peut penser aussi à un poste de secours sur le bord du fleuve.

On a déjà trouvé à Genève une inscription mentionnant un autre soldat de la même légion XXII [2].

M. R. de Lasteyrie communique une croix en cuivre émaillé de travail limousin.

« Cette croix mesure 0m45 de hauteur; la longueur totale de ses deux bras est de 0m21. Elle est formée d'une lame de cuivre large de 0m05, sur laquelle se détache la figure du Christ, émaillée d'après le procédé dit à taille d'épargne ou

1. Je donne le texte d'après la copie que j'ai prise moi-même au Musée de Genève sur le monument original [A. H. de V.].

2. Allmer, *Inscr. ant. de Vienne*, n. 103, t. I, p. 395.

champlevé. Il s'agit bien ici d'un émail champlevé, car ce n'est pas, comme dans beaucoup d'émaux limousins, le champ qui a été creusé pour recevoir des ornements d'émail, tandis que les figures sont réservées dans le métal ou forment des appliques en relief ; ici le champ a été réservé, il est resté tout uni, sans autre décoration qu'une mince application de dorure, c'est la figure du Christ qui a été creusée dans le métal et ornée d'émail.

« Tout le travail a une apparence archaïque, à laquelle il est peut-être prudent de ne pas trop se fier pour déterminer la date véritable de l'objet, car on sait que dans les ateliers de Limoges, plus que partout ailleurs peut-être, les formes et les procédés anciens ont persisté longtemps côte à côte avec les formes et les procédés nouveaux que les progrès de l'art avaient pu y introduire. Aussi doit-on probablement rapporter cette croix à une époque voisine du XIII^e^ siècle, quoique par sa technique et son aspect général elle fasse penser aux œuvres de l'époque romane bien plus qu'à celles de l'époque gothique.

« Le Christ, comme dans tous les crucifix romans, a les deux pieds cloués séparément sur un *suppedaneum* de forme très irrégulière et de couleur verte. Le linge qui lui ceint les reins est d'assez grande dimension ; il lui cache complètement les cuisses et couvre même une bonne moitié de la jambe gauche. Il est en émail bleu ; ses plis, d'un dessin élégant, sont formés par de minces filets de métal réservés par l'artiste dans la plaque même qui sert d'excipient à l'émail. Des filets du même genre accentuent le modelé du corps du Christ, les traits de son visage et les ondulations de son abondante chevelure. Malgré les imperfections du dessin, on est frappé du soin que l'orfèvre a mis à modeler le torse du Christ, qui décèle un souci de la vérité anatomique, trop rare chez la plupart des artistes de cette époque.

« Les parties nues sont formées d'un émail couleur chair, dont la nuance rosée s'est transformée avec le temps en une teinte bistrée. Les cheveux et la barbe du Christ sont noirs. Son nimbe crucifère est formé d'un mince filet d'émail bleu, les bras de la croix qui en orne le fond sont en émail rouge.

« On remarque au-dessous de la figure du Christ un petit personnage entièrement nu, dont le bas du corps jusqu'à la naissance des cuisses est caché par un objet de forme peu distincte, émaillé en blanc, et qui me paraît être un sarcophage. Ce personnage a la tête levée vers le Sauveur, les mains jointes dans une attitude suppliante. Il a une jambe levée, comme s'il voulait sortir de son sarcophage.

C'est Adam, dont la tombe, suivant une tradition fort ancienne, était placée au sommet du Calvaire, au point même où la croix du Seigneur fut plantée. Il n'est pas très rare, en effet, de voir sur les ivoires et les miniatures du XI^e^ et du XII^e^ siècle Adam dans son tombeau au pied de la croix [1].

« Enfin, et c'est là le détail le plus important à relever, au sommet de la croix, au-dessus des lettres IHS · XPS en émail bleu clair, qui forment le titulus du crucifix, on lit une inscription en sept lignes [2], ainsi conçue :

IOHANN
IS : GARN
ЄRIVS : LЄ
MOVICЄN
SIS : MEFE
SIS : FRAT
RIS : MEI

« Il est inutile de chercher à pénétrer le sens des deux derniers mots de ce petit texte. Ils font sans doute partie d'un membre de phrase que l'artiste, aussi illettré que la plupart des émailleurs ses compatriotes, aura tronqué par négligence ou faute de le comprendre. Mais la partie intelligible de cette inscription suffit à éveiller l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'orfèvrerie limousine. Elle nous

1. M. de Lasteyrie a récemment publié un dessin inédit d'une des plus curieuses miniatures de l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsperg, où l'on voit Adam au pied de la croix, et l'artiste qui a exécuté le dessin y a joint cette légende : « Jheronimus refert quod Adam sepultus fuerit in Calvarie loco ubi crucifixus est Dominus. » — Voir la *Gazette archéol.* de 1884, pl. 9.

2. Les lettres sont en émail noir ; ce sont des capitales romanes tirant sur le gothique. Les lignes sont séparées par des filets rouges. Un filet d'émail blanc encadre toute la croix.

donne en effet le nom et l'origine de l'artiste qui a fabriqué cette croix; or, si l'on songe à la rareté des œuvres d'orfèvrerie limousine de cette date, portant des signatures d'artistes, si l'on remarque que les plus anciennes qui aient été signalées jusqu'ici sont certainement postérieures de plusieurs années à celle-ci, on reconnaîtra que cette croix, malgré son peu d'apparence extérieure, offre un intérêt archéologique véritable, et on ne pourra s'empêcher de regretter qu'elle nous soit parvenue aussi mutilée. Il est à croire, en effet, qu'elle est bien loin de se présenter à nous sous sa forme primitive. C'était probablement une croix processionnelle; son revers est resté brut, preuve certaine qu'une autre face plus ou moins ornée y était appliquée. Des échancrures en segment de cercle se remarquent au bout de chaque bras : il est bien probable que des médaillons ou des fleurons à plusieurs lobes venaient s'y emboîter. Un nœud plus ou moins riche devait relier son pied à la douille; de tout cela malheureusement il ne reste rien.

« M. de Lasteyrie n'a pu savoir le nom du possesseur actuel de cette croix. Il paraît que c'est un propriétaire du département de la Manche, qui l'aurait recueillie dans l'ancienne abbaye de Savigny-le-Vieux. »

Séance du 28 Mai.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Johns Hopkins University studies in historical and political science, second series, 1-11. *Methods of historical study*. Baltimore, 1884.

Demaison (L.). *Document inédit sur une assemblée d'états convoquée à Amiens en* 1424. In-8°.

Correspondance.

M. Joseph de Rémusat, présenté par MM. R. de Lasteyrie et Thédenat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Marseille. Le président désigne MM. Héron de Villefosse, A. de Barthélemy et Saglio pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Schlumberger fait la communication suivante :

« J'ai acquis à la vente Castellani, qui s'est faite ces jours derniers à Paris, le couvercle d'un petit reliquaire d'or, de forme allongée, portant l'inscription suivante : ΛΕΙΨΑΝΟΝ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΣΤΕΦΑΝΟΥ ΤΟΥ ΝΕΟΥ, *Relique de saint Étienne le jeune.* Les caractères de la légende, soigneusement niellés, ressortent en noir sur le fond métallique du champ.

Un anneau de suspension est fixé au reliquaire par une charnière que maintiennent encore deux perles. Ce bijou est intéressant à plus d'un titre, d'abord parce que les objets du moyen âge byzantin sont toujours d'une extrême rareté, puis parce que celui-ci nous rappelle le nom d'un personnage considérable du IXe siècle. Saint Étienne le jeune, de Constantinople, dont l'Église grecque célèbre la fête le dix-huitième jour de mai, était fils d'empereur et fut patriarche de Constantinople. Il était fils de l'empereur Basile le Macédonien et frère de l'empereur Léon VI, lequel, à son avènement, en septembre 886, le désigna pour succéder sur le trône patriarcal au fameux Photius qui venait d'être déposé. Étienne se trouve donc avoir été le propre oncle de Constantin Porphyrogénète. Il mourut peu après son élection, dès le mois de mai 889, étant en odeur de sainteté, et fut enterré au monastère de Sycæ. Il fut canonisé peu après,

probablement dès le règne de son neveu, le Porphyrogénète.

« Les caractères de la légende du reliquaire sont en tous points semblables à ceux des inscriptions des nombreux sceaux byzantins du x^e^ siècle que je possède. Nous avons donc très probablement ici un échantillon de l'orfèvrerie byzantine de cette époque. »

M. Ed. Guillaume place sous les yeux de la Compagnie des photographies des fouilles exécutées au Louvre sous la galerie de la Vénus de Milo et sous la salle des Cariatides.

M. A. de Barthélemy donne lecture d'une lettre de M. P. de Farcy relative à une découverte de vases en terre et de bijoux en or et en argent, faite dans une tombe, à Argentré près de Laval.

M. Héron de Villefosse donne lecture de la lettre suivante qui lui a été adressée, à la date du 3 mars 1884, par M. Vincent Durand, associé correspondant national à Allieu (Loire) :

« Un cultivateur du hameau de Limes, commune de Saint-Sixte (Loire), lieu qui est indiqué sur la feuille 167 de la carte du dépôt de la guerre à la longitude de 1°38′ E. et à la latitude d'environ 45°47′, était en train de niveler un terrain au-dessous et à proximité de ce hameau. A la profondeur de 0^m^60, il a rencontré un chaudron de bronze soigneusement recouvert de tuiles à rebords et rempli d'objets du même métal. Le tout a été presque immédiatement vendu par l'inventeur, M. Gaumon, à M. Coiffet fils, négociant en farines à Leignieu, commune limitrophe de Saint-Sixte, et je dois à l'obligeance de celui-ci d'avoir pu examiner à loisir les pièces que je vais vous décrire, en appuyant mes explications de petits croquis.

« La chaudière servant de cachette a 0^m^45 de diamètre sur 0^m^30 de hauteur. Elle est en cuivre battu très mince et travaillé avec une grande perfection. Le fond, embouti d'une seule pièce, est ajusté par une rangée de petits rivets à la partie supérieure cylindrique. Le bord s'enroulait sur un cercle de fer aujourd'hui séparé du corps du vase qui était muni de deux forts anneaux, aussi de fer.

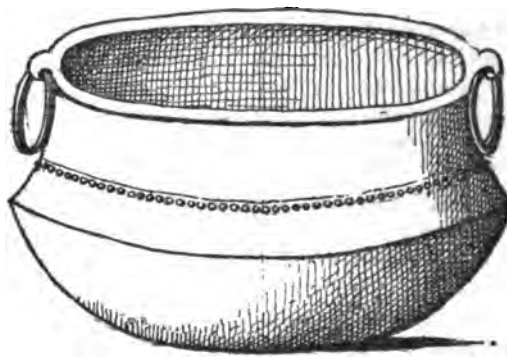

« Cette chaudière contenait :
« 1° Partie supérieure d'une œnochoé travaillée au mar-

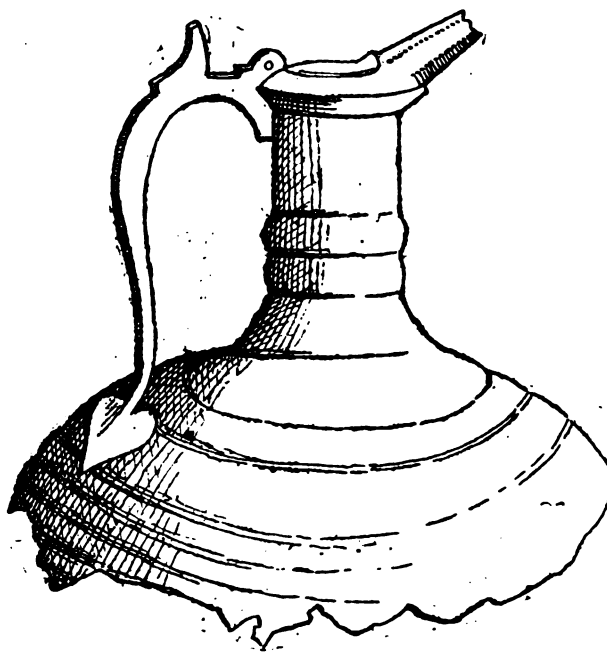

teau. Le goulot se termine par un anneau fondu qui fait corps d'une part avec l'anse, et de l'autre avec un bec ou fistule à pans, guilloché sur ses arêtes et qui a perdu son extrémité. Un couvercle, mobile sur une charnière à la naissance de l'anse, fermait l'extrémité libre du goulot. La panse du vase est détruite; le fond a été retrouvé, mais il est déformé. Son diamètre était de 0m10 environ. La partie supérieure reproduite ci-contre a 0m11 de hauteur sur 0m18 de diamètre.

« 2° Vase pourvu de deux anses représentant 2 dauphins;

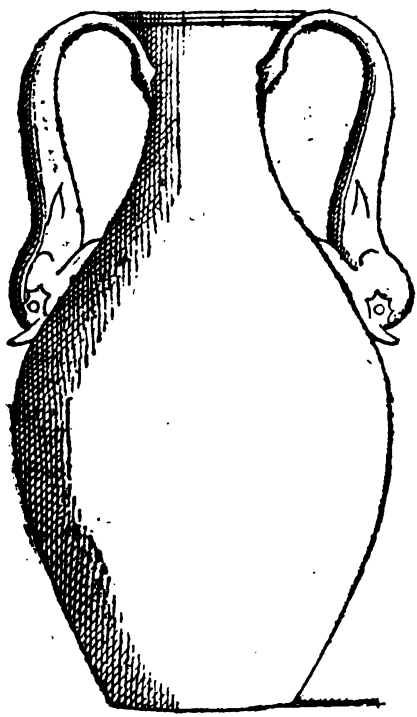

les anses ont été fondues à part. Haut. 0m23; diamètre à l'orifice 0m065; à la panse 0m13; au fond 0m06. Ce vase, qui est fondu, est recouvert d'une patine vert violacé clair.

« 3° et 4° Deux terrines à bords simplement évasés et sans aucun ornement. Toutes deux ont été au feu. Diamètre 0m215, creux 0m04 et 0m03.

« 5° Grand plat, peut-être jadis argenté, d'un diamètre de 0m32. Les bords semblent en avoir été rabattus au marteau.

« Au-dessous, cette inscription est gravée à la pointe :

Sesti Iuli(i) Basi[li].

« 6° Autre plat de 0m23 de diamètre; même forme et même fabrication.

« 7° Autre plat de 0m20 de diamètre; même forme; fondu et tourné. Sous le rebord, la lettre X a été gravée à la pointe.

« 8° Autre plat de 0m195 de diamètre; même forme et même fabrication.

« 9° Plat ovale ayant conservé de fortes traces d'argenture,

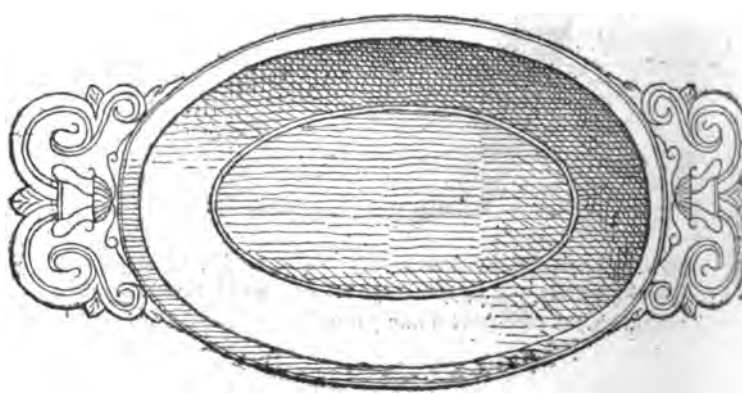

muni de deux oreilles plates sur lesquelles sont gravés au burin des espèces de calices d'où s'échappent des rinceaux. Au-dessous, inscription gravée à la pointe. On lit :

Iuli(i) Basili.

« Longueur 0m33; largeur 0m16.

« C'est le même nom que dans la 1re inscription.

« 10° Patère (?) fondue, dont le fond, très mince, est orné de cinq doubles filets creux concentriques et d'un simple

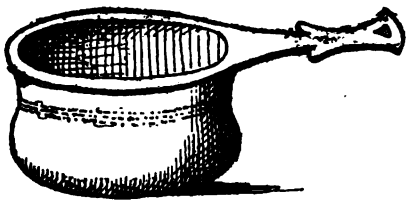

filet plus extérieur. Un triple filet cercle le haut du vase. Diamètre 0m17; hauteur 0m10. La queue plate est percée d'un trou triangulaire.

« 11° Autre patère; même forme et même décoration, mais le vase est plus aplati. Diamètre 0m14; longueur avec la queue 0m28; hauteur 0m05 (ce vase est peut-être allé au feu).

« 12° Autre patère, fondue, à parois épaisses. Le manche est percé d'un trou en forme de trèfle. La panse se profile selon la double courbure d'un talon. Le dessous du vase est orné d'un bouton saillant et de plusieurs moulures concentriques. Il est à remarquer que les moulures ne sont pas de

dépouille. Le vase a donc été fondu à cire perdue, ou remis

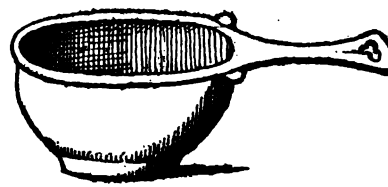

sur le tour après la fonte. Diamètre 0m15; longueur avec le manche 0m25; hauteur 0m07, diamètre du fond 0m09.

« 13° Autre patère, aussi fondue, et à parois épaisses, très

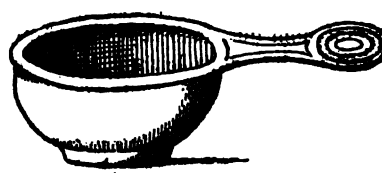

analogue à la précédente, si ce n'est que le manche, de forme différente, est percé d'un trou rond. Un cercle de guillochures

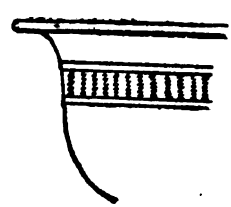

entoure le vase au-dessous de sa lèvre. Le fond est orné, comme celui du n° 12, de moulures concentriques d'une forte saillie. Ces deux vases sont de la plus belle exécution. Diamètre 0m14; longueur avec le manche 0m25; hauteur 0m06; diamètre du fond 0m09.

« 14° Autre patère, fondue, ayant beaucoup moins de creux que les précédentes. Le manche, terminé par une

petite boule, est percé d'un trou allongé qui affecte la forme

d'une entrée de serrure. Le vase repose sur une base peu élevée dont le dessous est décoré d'élégantes moulures concentriques. Diamètre 0m15; longueur avec la queue 0m27; hauteur 0m035; diamètre du fond 0m07.

« 15° La chaudière renfermait un dernier vase de bronze, vu par M. Coiffet, mais qu'il ne possède pas. C'était, m'a-t-il dit, une espèce de petit pot à panse renflée avec goulot muni de part et d'autre de deux appendices qu'il n'a pas su me décrire très exactement. Ce vase, qui devait avoir 6 à 8 centimètres de hauteur, paraît avoir été perdu ou détourné.

« J'ai constaté depuis longtemps la présence de tuiles à rebords à l'ouest et à côté du hameau de Limes, et je possède un fer de lance ou de *pilum*, très allongé, qui y a été recueilli il y a quinze ou vingt ans. Ce hameau, dont le nom rappelle celui du célèbre *oppidum* illustré par M. Féret, est ordinairement appelé *Limen* sur les vieux titres. Il est situé sur le parcours d'un chemin probablement ancien, ou même antique, qui, partant de Trelins, mettait en communication la voie venant de Moind et Montbrison à Bussy-Albieu avec la grande route de Feurs à Clermont, qu'elle atteignait entre Allieu et Saint-Martin-la-Sauveté. »

M. Héron de Villefosse rappelle qu'il existe au Musée de Lyon un plat ovale en bronze, portant des traces très apparentes d'argenture et dont les oreilles sont décorées de la même façon que celles du plat décrit sous le n° 9. Le plat du Musée de Lyon est toutefois beaucoup plus petit que celui de la trouvaille de Limes; il a tout au plus 0m07 à 0m08 de longueur. Il ajoute que notre zélé confrère M. Vincent Durand lui a envoyé la description de la trouvaille de Limes au commencement du mois de mars, et que depuis il a bien voulu

compléter cette communication par de nouveaux renseignements. Dans une récente visite au lieu de la découverte, M. Vincent Durand a pu recueillir plusieurs autres fragments provenant de la panse du vase à bec, et deux ou trois anneaux d'une chaînette en bronze. Il a constaté qu'il n'y avait aucune trace de cendres ou de matières organiques et que, par conséquent, c'était une cachette et pas autre chose. Les vases étaient arrangés avec soin à l'intérieur du chaudron, les plus petits placés dans les plus grands. Le vase à bec n'avait pu trouver place avec les autres et il était enfoui à côté du chaudron, en contact immédiat avec le terrain; c'est ce qui explique son moins bon état de conservation. Le lieu précis de la trouvaille est à 600 mètres à peu près au nord du hameau de Limes; ce quartier s'appelle *le Haut du Motin*. Après un nouvel examen des objets, il a paru à M. Vincent Durand que les plats et la plupart des patères, sinon toutes, avaient été argentés; il pense que le métal précieux a été déposé par un procédé chimique. Une des deux plus grandes casseroles porte à l'intérieur un bouton central en saillie. Dans le champ où la découverte a été faite on a recueilli un grand bronze de Faustine avec le revers DIANA LVCIFERA (Cohen, t. II, p. 595, n° 156).

Séance du 4 Juin.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Archaeological Institute of America; fifth annual report of the executive committee, 1883-84.

Bulletin de la Diana, février-mai 1884. Montbrison, 1884, in-8°.

— *de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVII, liv. 2. Liège, 1883, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, t. XXXIX. Cambrai, 1883, in-8°.

Rapports sur la situation de l'Institut pendant les années 1878 à 1883. Liège, 1884, in-8°.

Répertoire des travaux historiques, t. II, n° 4. Paris, 1883, in-8°.

Aubertin (Charles). *Nécrologie de Jules Chevrier*. Beaune, 1884, in-8°.

Maxe-Werly (L.). *Trouvaille d'Autreville (Vosges); monnaies inédites d'Adhémar de Monteil*. In-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*; t. III, *Phénicie, Cypre, Judée*. Paris, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. G. Lafaye, associé correspondant, écrit pour signaler un article qu'il vient de publier dans le *Magasin pittoresque*, sur le *Palais des comtes de Provence, à Aix*.

M. le Président donne lecture d'une circulaire du ministre de l'Instruction publique invitant la Société à proposer des questions pour le Congrès des Sociétés savantes qui se réunira à la Sorbonne en 1885.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Julien Gréau, lit un rapport favorable. On procède au vote, et M. Julien Gréau, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Troyes (Aube).

M. O. Rayet lit un rapport sur les mesures proposées afin d'améliorer la situation financière de la Compagnie. Ce rapport donne lieu à une discussion à la suite de laquelle on adopte les résolutions suivantes :

1° Les associés correspondants nationaux ne recevront plus, à partir de l'année 1884, qu'un seul exemplaire du Bulletin. L'envoi leur sera fait par fascicules séparés; le double exemplaire qui leur était servi en même temps que les Mémoires sera supprimé.

2° La cotisation des membres résidants sera portée à 60 fr. par an et celle des associés correspondants nationaux sera

portée à 12 fr. Pour ces derniers, l'augmentation de la cotisation ne sera applicable qu'à ceux dont la candidature se produira à partir du 1er juillet 1884.

M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau l'estampage d'une inscription romaine conservée dans le domaine de Châne, commune de Vaumeihl, canton de la Motte-du-Caire, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes). Cet estampage lui a été communiqué par notre confrère M. Flouest, qui le tient lui-même de M. Eysseric, ancien magistrat.

L'inscription est gravée sur un autel en marbre rougeâtre du pays, muni d'une base et d'une corniche. La hauteur de la surface inscrite entre la base et la corniche est de 0m53; la largeur est de 0m35.

Le texte est ainsi conçu :

MARTI
CARRO·
CICINO·
L·POMP·MY
RISMVS
V·S·L·M

Marti Carro Cicino L(ucius) Pomp(eius) Myrismus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Il faut remarquer les surnoms du dieu Mars, *Carrus* et *Cicinus*. Mars est le dieu romain dont le nom est le plus souvent associé à ceux des dieux locaux de la Gaule. Le cognomen *Myrismus* est très rare en Gaule.

Notre confrère M. J. de Laurière, qui a déjà signalé cet autel [1], a établi un rapprochement entre ce Mars Carrus des contrées Alpines et un dieu des Pyrénées portant un nom analogue, connu par une inscription conservée au musée de Toulouse [2].

Le second surnom de Mars, *Cicinus*, fait penser aux

1. *Bulletin monumental*, t. XLIV, 1878, p. 784-785.

2. E. Roschach, *Catalogue des antiquités et des objets d'art du Musée de Toulouse*, n. 158.

CICINENSES d'une inscription de Rome[1]. Ce mot, qui jusqu'ici n'a pas été expliqué d'une façon satisfaisante, indique peut-être des membres d'une confrérie religieuse qui, comme le Mars du Chêne, pouvaient tirer leur nom d'une désignation topique.

M. An. de Barthélemy, au nom de M. Lièvre, associé correspondant national à Angoulême, lit la note suivante sur la poterie romaine de Jarnac :

« Un ancien chemin qui, venant du nord, aboutit à la Charente un peu au-dessous de Jarnac, pour prendre de l'autre côté de la rivière la direction du sud-ouest, indique la place qu'occupait originairement cette petite ville. Le long de la voie, le sol, depuis longtemps nivelé par la culture, recouvre des vestiges de toute sorte, dont quelques-uns portent à croire que dès les temps les plus reculés cette partie de la vallée a été la station momentanée ou permanente de quelques familles, tandis que d'autres débris, en plus grande abondance, témoignent de l'importance que prit cette localité sous l'administration romaine.

« Il s'y établit alors diverses industries, dont la plus considérable, celle du moins qui a laissé le plus de traces, était une fabrique de poterie. Depuis vingt-cinq ou trente ans, les carriers, en défonçant le terrain pour extraire le gravier du sous-sol, ont mis au jour et détruit un assez grand nombre de fours, et j'ai pu moi-même, depuis quelques années, en reconnaître plusieurs.

« L'installation en était des plus simples. Pour obvier au danger d'écartement des parois, c'est dans le sol même qu'on établissait le four, qui se trouvait ainsi naturellement contrebuté. Le plus entier de ceux que j'ai vus avait l'aire de son foyer à deux mètres soixante centimètres de profondeur. L'alandier mesurait 0m30 de large sur 0m25 de haut. Le foyer, formant un ovale de 2 mètres 30 sur un mètre, avait au fond 0m85 de haut et, par un ressaut, s'élevait à un mètre dans la partie antérieure. Le pourtour était revêtu d'argile

1. *C. I. L.*, t. VI, n. 9013.

cuite en place. La voûte, faite aussi en terre et épaisse d'environ 0m20, ne paraît avoir été percée que d'un trou, vers le fond, pour faire arriver la chaleur au laboratoire, dont la longueur dépassait à l'arrière celle du foyer, en sorte que la bouche de chaleur, tout en étant vers l'extrémité de celui-ci, ouvrait presque au milieu de la chambre supérieure. Le laboratoire était carrelé de briques à rebords, disjointes et brisées, et avait, lui aussi, ses parois faites d'argile rapportée. Sa base se trouvait à une profondeur d'un mètre quarante centimètres ou à peu près. Il est probable que la toiture, qui seule s'élevait au-dessus du sol, était posée après l'enfournement des pièces et ôtée pour les retirer après la cuisson.

« En avant de l'alandier, il y avait un espace vide d'environ trois mètres de long, où se tenait le chauffeur. J'ai remarqué trois fours contigus, disposés en éventail devant une aire de ce genre, qui leur était commune et d'où le même homme pouvait les surveiller tous trois à la fois.

« Les terres employées à la fabrication devaient provenir soit de la couche tertiaire de Gardépée, à quelques milles en aval, du même côté de la Charente, soit du banc d'argile existant sur l'autre rive, en face de Jarnac.

« Près des fours, il y avait des retraits à l'usage des ouvriers et dans l'un d'eux on avait jeté, comme hors de service, un certain nombre de petits pots d'une forme toute particulière. Ce sont des creusets de la grosseur et de la forme d'un œuf, destinés vraisemblablement à fondre les matières colorantes qui entraient dans la composition des couvertes. J'en ai recueilli une douzaine, tous brisés. Ils avaient, soit à une extrémité, soit sur la circonférence, une ouverture de cinq millimètres. La pâte en est grise, et, sauf un qui ne paraît pas avoir été au feu, ils ont été portés à une température assez élevée pour que la silice, qui se trouvait en forte proportion dans la terre, se soit vitrifiée en se boursouflant sur la surface. M. Decloux a retiré d'une fosse quelques creusets d'un plus gros volume ; M. Chauvet en possède également deux ou trois, et l'un d'eux, qui atteint la grosseur du poing, porte sur le flanc une petite protubérance ou un

rudiment de queue destinée à le maintenir sur un réchaud ou à en faciliter la préhension.

« Chaque four paraît avoir été réservé à un genre de poterie. Dans les environs de celui que j'ai décrit se trouvaient, en assez grand nombre, des fragments d'amphores et de vases épais, qui me portent à croire qu'il était destiné à la grosse poterie.

« Un autre, dont je n'ai pu voir que l'alandier, fait de tuiles à rebords, en guise de briques, doit avoir servi exclusivement à cuire de la vaisselle grise, comme en témoignaient plus de quarante kilogrammes de tessons entassés dans un trou ou fossé voisin et provenant de vases de rebut. Ce sont des écuelles, des bols, des pots de grandeurs et de formes variées, qui ont en général la panse ornée d'une ou plusieurs bandes de dessins géométriques obtenus à la roulette ou par la pression d'un galon ou d'une tresse spéciale. La pâte, blanchâtre dans l'épaisseur, est extérieurement d'un gris tantôt mat tantôt lustré.

« Les deux ou trois fours ou groupes de fours reconnus et dont le voisinage a pu être ainsi exploré donneraient de la fabrication de Jarnac une idée d'autant plus insuffisante qu'ils étaient précisément affectés aux genres de poterie les plus vulgaires. Heureusement, les puisards voisins nous ont rendu des spécimens plus variés et mieux conservés, quoique déjà hors de service quand on les y a jetés. Ces fosses, où, entre autres choses, s'accumulaient tous les déchets et débris de la cuisine, ainsi que le produit du nettoyage de la maison, et qui, par suite, s'emplissaient assez vite, sont devenues à la longue fort nombreuses. Elles datent incontestablement du même temps que les fours, puisqu'on y a trouvé parfois de petites mottes d'argile, les unes crues, les autres ressuyées ou cuites, provenant des ateliers.

« Les poteries recueillies dans ces trous doivent, pour la plupart, avoir été fabriquées dans le lieu même. L'identité de pâtes et de formes entre les rebuts trouvés près des fours et les vases des puisards ne laisse à cet égard aucun doute pour les poteries grises et rougeâtres, qui, du reste, sont des ustensiles vulgaires : pots, cruches, assiettes, écuelles, bols

sans couverte, vaisselles, réchauds, de trop peu de valeur pour avoir été apportés de loin dans un lieu de fabrication.

« Mais, parmi les vases sortis des fosses, il y en a beaucoup qui sont de types tout à fait différents de ceux que nous venons de décrire, et qui, au premier abord, semblent avoir une autre origine. La pâte en est rougeâtre, fine, compacte; ils portent une couverte d'un rouge plus ou moins vif et brillant, généralement très adhérent; ce sont des vases dits Samiens. Les ornements montés sur leur pourtour, assez souvent empâtés et mal venus, accusent des matrices fatiguées et peut-être obtenues par surmoulage. Il y a des coupes, des bols, des tasses, des soucoupes. Les bols sont, sur le rebord, ornés de feuilles, toujours les mêmes, appliquées en barbotine. Quelques vases n'ont aucun ornement, et ce ne sont pas toujours les moins élégants.

« La vaisselle de ce genre, trouvée dans les fosses et qui a servi, est-elle, comme les autres poteries qu'elles contiennent, sortie des ateliers établis à côté? Je n'oserais l'affirmer, mais je suis porté à le croire, parce que, dans le nombre, il y a des pièces défectueuses, déformées, et peu propres à la vente au loin.

« Plusieurs de ces vases portent un nom imprimé intérieurement dans le fond. Les fosses ont fourni, tant à MM. Decloux, Ph. Delamain et Chauvet qu'à moi, une quarantaine de ces marques. Il en est qui sont incomplètes; d'autres dont la lecture est impossible ou douteuse. Voici le relevé de celles que nous avons lues : ALBVS, AMPIO, ARDA, ATEI, FAM F, FELICIO, FRONI (rétrograde), INOC, IVCVNDI, IVILI, MALCIO, METIS, NEBOIN, OFIACVTI, OFICIVI, PACONIVS, PRIMVS, RVFVS RVFVS, VERIO, VEREC, VERECVNDI; auxquelles il faut ajouter AVITV, qui figure sur une anse de pot en terre jaune.

« Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que presque tous les noms inscrits sur ces vases, trouvés au même endroit, sont différents. Il n'est pas supposable dès lors que ce soient ceux des maîtres potiers qui possédaient les fours de Jarnac et qui n'ont pas dû être si nombreux. Cette même variété se remarque partout où on rencontre de la vaisselle

à couverte rouge, même là où on a la certitude qu'elle était fabriquée. A Montans, près de Gaillac, M. Rossignol « a « examiné des vases de poterie de rebut, soudés entre eux « par la cuisson, tels qu'ils avaient été empilés dans le four, « et où il a vu des noms différents. Ainsi, dit-il, AMANDUS « cuisait avec CRISPUS » (*Bulletin monumental*, XXV, 695).

« Il est évident que dans ce cas, tout au moins, le nom n'est pas celui du patron; il ne peut être que celui d'un ouvrier travaillant à ses pièces.

« C'est, du reste, ce qu'indique l'initiale du mot *fecit*, qui parfois suit le nom, ou celle de *manu*, qui plus souvent accompagne ce nom mis au génitif. Je ne crois pas même qu'il faille faire d'exception pour les cas où le nom est précédé ou suivi du mot *officina*, qui ne doit pas alors être pris dans le sens d'atelier, mais dans celui de travail, ouvrage, et est l'équivalent de *manu* et de *fecit*.

« Le nom que porte le vase est donc celui de l'ouvrier qui l'a tourné ou moulé et qui, avant de le livrer au fournier, y a appliqué sa marque.

« Mais le même nom se retrouve souvent en différents endroits, parfois très éloignés les uns des autres. Pour nous en tenir à quelques-unes des marques de Jarnac, ALBVS a été rencontré à Poitiers, à Rezé, à Nîmes et dans l'Allier; AMPIO, à Montans; ARDA, à Poitiers, à Douai, à Nîmes, à Orange; ATEVS, à Poitiers, à Limoges, à Paris, à Amiens, à Die, à Autun, à Orange, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Suisse; AVITV, à Douai; FAM, à Poitiers et à Montans; FELICIO, à Lyon, à Montans et en Vendée; FRONTO, à Orange; IVCVNDVS, dans l'Allier; VERECVNDVS, en Poitou, à Montans, à Périgueux; PRIMVS est comme Ateus très répandu; ACVTVS se présente sous toutes ses formes; OFIACVTI, en Auvergne, comme à Jarnac; OFACVTI, en Auvergne; ACVTI OF, en Poitou et en Anjou; OFACV, à Poitiers et en Auvergne; ACVTIM, en Auvergne; ACVTIO, à Poitiers; ACVTI OF, en Anjou et en Poitou; ACVTI, à Poitiers, à Montans, en Bretagne, etc.

« Quelle qu'eût été la province où eût travaillé Ateus ou sa famille, il n'est pas admissible, alors que les transports

étaient peu faciles et qu'il y avait partout des fours, en Poitou, en Saintonge, en Quercy, en Languedoc, en Normandie, dans le Bourbonnais, etc., qu'on ait fait venir d'un même endroit, distant de plusieurs centaines de lieues, la vaisselle, parfois très médiocre, qui porte sa marque.

« On peut admettre que plusieurs potiers du même nom ont en différents temps ou simultanément travaillé dans diverses provinces ; mais ce cas n'a dû être qu'une exception.

« Pour résoudre la difficulté résultant de la présence du même nom sur des points si divers, il faudrait non seulement rapprocher des listes de potiers, mais comparer les estampilles elles-mêmes ; car il est des noms qui se reproduisent et qui ne viennent pas du même timbre. C'est même le cas le plus fréquent. A Jarnac, par exemple, il s'est trouvé sept marques d'Atevs et toutes proviennent de poinçons différents. Si, par la comparaison des empreintes, on arrivait à constater, non seulement le même nom, mais une estampille identique à Jarnac, à Poitiers, à Gaillac, etc., on pourrait se trouver sur la voie d'une solution toute différente de celle qui consiste à rechercher les centres de fabrication au moyen du groupement des noms de potiers. J'estime qu'il serait alors plus rationnel de faire voyager le potier avec son poinçon et ses moules que de chercher l'endroit d'où il a pu expédier sa fragile marchandise d'un bout de la Gaule à l'autre et même en dehors.

« Au premier siècle de notre ère, du temps de Pline, il y avait en Italie des collèges de potiers, et l'art de terre devait se transmettre dans certaines familles, qui peut-être y étaient attachées par des privilèges particuliers, comme plus tard les verriers à leur industrie, et qui devaient conserver les procédés de fabrication, notamment la composition des couvertes. La péninsule expédiait alors ses produits céramiques dans tout l'empire. Peut-être les provinces ont-elles continué depuis à en faire venir exceptionnellement de la vaisselle de luxe. Mais il est bien établi aujourd'hui que, dès le second siècle, on fabriquait en Gaule de la poterie rouge dans le genre italien. Il est probable qu'aussitôt après la conquête,

des Romains vinrent d'abord exercer chez nous leur métier et que bientôt les industriels du pays adoptèrent les formes et les procédés étrangers pour une partie de leurs produits, tout en gardant les anciennes traditions pour la vaisselle commune.

« A Jarnac, on reconnaît de prime abord deux genres de fabrication : d'une part des vases grisâtres, pâles ou noirs, aux profils largement arrondis, procédant de l'art gaulois ; de l'autre des vases dont la couleur voyante, les courbes souvent brusques et presque anguleuses, le genre et le mode d'ornementation, la mythologie qui s'y étale accusent une tradition étrangère et méridionale.

« Le patron, croyons-nous, avait ses ouvriers ordinaires, gens sans doute sédentaires et du pays, plus ou moins fidèles aux types traditionnels. Mais il employait en même temps des étrangers italiens ou gaulois des autres provinces, initiés aux procédés romains, allant d'un atelier à l'autre, comme nos compagnons d'autrefois, et portant avec eux leurs moules et leurs usages, parmi lesquels celui de signer leur œuvre. De là le mélange de produits qui, pour être contemporains et avoir passé par les mêmes fours, n'en procèdent pas moins de deux arts différents, l'un importé, l'autre national.

« La fabrique de Jarnac a dû fonctionner longtemps, comme l'atteste le grand nombre de fours découverts, bien que plusieurs aient chauffé à la fois. Établie après la conquête romaine, elle paraît avoir duré au moins jusqu'au IVe siècle, à en juger par des inscriptions à la pointe que portent quelques tessons, dont aucune n'est complète et n'offre un sens, mais dont les caractères indiquent cette époque. D'un autre côté, si certains vases accusent une époque de décadence, aucun ne descend jusqu'à l'art mérovingien. C'est donc au moment des invasions que les fours ont dû s'éteindre, en même temps que les autres établissements de Jarnac ont été abandonnés. »

Séance du 11 Juin.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXIX, n° 1, 1883, in-4°.

— *critique*, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, 1er juin, 1884, in-8°.

— *de la Société philomatique vosgienne*, 9e année, 1883-1884, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, nos 1-3, 1884, in-8°.

Compte-rendu de la commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, pour l'année 1881. 1883, in-4° et atlas in-folio.

Journal des savants, mai, 1884, in-4°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXXI, nos 1-16, t. XXXII, nos 1-2, 1883-1884, in-4°.

The twenty-fifth annual report of the trustees of the Cooper union for the advancement of science and art. 1884, in-8°.

Babeau (Albert). *Les galeries des anciennes maisons de Troyes.* Troyes, 1884, in-8°.

Barthélemy (A. de). *Études sur les monnaies gauloises découvertes à Jersey en* 1876. In-8°.

Cardevacque (A. de). *Les places d'Arras.* Arras, 1881, in-8°.

— *Le canton d'Acheux, Somme.* Amiens, 1883, in-8°.

— *Notice historique sur le château de la Buissière.* Arras, 1874, in-8°.

— *Notice historique et archéologique sur la citadelle de Cambrai*, 1553-1876. Cambrai, 1879, in-8°.

Linas (Charles de). *Gourde antique en bronze émaillé.* Paris, 1884, in-4°.

Correspondance.

M. Julien Gréau écrit pour remercier la Compagnie de

l'avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. l'abbé Thédenat lit un rapport favorable au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. G. Bloch, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, au titre d'associé correspondant; on procède au vote, et M. G. Bloch, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Lyon (Rhône).

M. A. Bertrand annonce que le Musée de Saint-Germain vient d'acquérir la riche collection de figurines en terre cuite blanche, formée par M. Esmonnot, de Moulins.

M. A. Bertrand communique ensuite une lettre de M. Béquet, conservateur du musée de Namur :

« A 25 kilomètres au nord de Louette-Saint-Pierre, commune de Sinsin, on a découvert une caverne à sépulture par inhumation appartenant au bel âge du bronze. Cette caverne, située sur une montagne, près du sommet, est, le 2 février de chaque année, le but d'un pèlerinage superstitieux. On y a trouvé des ossements humains et des objets en or et en bronze, analogues à ceux qui ont été décrits par M. Desor dans son ouvrage sur l'âge de bronze des habitations lacustres de la Suisse. »

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. de Laigue, vice-consul de France à Livourne et associé correspondant national, une note sur un vase grec peint, avec dessins à l'appui :

« Ce vase est en terre cuite; il mesure 0m51 ; il a la forme d'une amphore. Il a été découvert vers 1848 sur le territoire de Capoue, Santa Maria Capua vetere, localité dite *Curti*. Les figures rougeâtres sont ménagées sur fond noir. Sous les anses sont tracées des palmes d'ornement. Au bas des anses et à l'endroit où le goulot rejoint la panse règne un cordon de feuilles d'olivier; au dessous des sujets figurés court une ligne de flots de la mer.

« Le sujet principal représente une Néréide couverte d'un vêtement traité en blanc ; elle est assise sur un hippocampe qui nage à gauche. Deux poissons se jouent autour de l'animal marin ; au-dessus de l'un de ces poissons se voit une fleur à quatre pétales. Sur le goulot est figurée la tête de Pallas coiffée du casque grec ; ce casque est peint en blanc jaune, rehaussé de brun clair. »

M. Héron de Villefosse fait observer que le vase appartient à l'époque de décadence des vases peints : le sujet représenté, la façon dont il est agencé, les détails d'ornement, la place d'une figure sur le goulot, les couleurs employées, la forme même du vase, tout le porte à exprimer cette opinion.

M. Courajod communique, de la part de notre confrère M. Letrône, associé correspondant à Ceton (Orne), une photographie du rétable de la chapelle de Kerdevot, commune et paroisse d'Ergue-Gabéric, près de Quimper. C'est une sculpture en bois de l'école flamande et du commencement du XVI^e^ siècle.

« Le rétable du maître-autel de la chapelle de Kerdevot est composé de quatre scènes en haut-relief. Les figures en ronde bosse ont environ 0^m^60 de hauteur ; elles sont en bois peint et doré.

« Deux scènes ont été ajoutées au XVII^e^ siècle et sont du même temps que l'autel sur lequel est posé le rétable.

« Vers 1860, un vicaire d'Ergue entreprit de rafraîchir la délicate peinture des mains, des têtes, et de certaines parties des vêtements. Ce rafraîchissement, trop radical, fut heureusement arrêté à temps. »

Séance du 18 Juin.

Présidence de M. Ed. GUILLAUME, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. VI, liv. 1. Brive, 1881, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n. 167, avril 1884. Chartres, 1884, in-8°.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, 4e année, 1 à 3. In-8°.

CRAHAY (Louis) et BORMANS (Stanislas). ***Coutumes du pays de Liège***, t. III. Bruxelles, 1884, in-4°.

DANICOURT (Alf.). ***Notes sur deux cachets d'oculistes romains trouvés à Amiens en*** 1884, ***et à Lyon en*** 1880. Paris, 1884, in-8°.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.). ***Feuille de diptyque consulaire conservée au Musée du Louvre*** (extr. de la ***Gazette archéologique***, 1884). Paris, 1884, in-4°.

PORT (Célestin). ***Questions angevines***, 1re série. Angers. Paris, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. Ramé écrit pour exprimer le regret que l'état de sa santé l'empêche pendant quelque temps d'assister aux réunions de la Compagnie.

A l'occasion du vœu émis par la Compagnie au sujet de la conservation sur place des œuvres d'art existant dans l'église de l'Assomption, dans le cas où cet édifice recevrait une affectation nouvelle, M. le Préfet de la Seine écrit que, « en ce qui le concerne, l'administration municipale ne « négligera rien pour qu'il soit donné toute satisfaction aux « désirs légitimes de la Société. »

Travaux.

M. de Cardevacque, présenté par MM. Aubert et Thédenat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Arras. Le Président désigne MM. A. de Barthélemy, Corroyer et Prost pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Gaidoz fait hommage, au nom de l'auteur, M. Cerquand, d'une brochure intitulée : ***Copia ; étude de mythologie romaine.*** Copia, connue par une inscription récemment découverte dans le département de Vaucluse, est une divinité

sortie d'une allégorie des poètes. M. Gaidoz fait ressortir l'intérêt du travail de M. Cerquand au point de vue de la mythologie.

M. Ed. Corroyer présente le dessin d'une tête en vermeil dont il montre l'original demi-grandeur nature.

Cette tête a été faite en deux coquilles, — face et partie postérieure, — repoussées au marteau et soudées ensuite latéralement; les oreilles ont été rapportées après coup en dissimulant une partie de la soudure. Les yeux, vides aujourd'hui, étaient autrefois en émail ainsi que le prouvent les menus fragments recueillis dans les cavités orbitaires.

La forme de ce chef ne permet pas de supposer qu'il a été disposé pour servir de reliquaire; il provient très probablement d'une de ces somptueuses châsses ou d'un de ces riches rétables en métaux précieux exécutés aux XI^e^ et XII^e^ siècles, dont on possède encore quelques exemples.

Ce monument a été trouvé l'année dernière en Dalmatie,

près de Zara, sur les bords de l'Adriatique; cependant le style hiératique de la figure, les particularités du modelé rappellent beaucoup certaines sculptures provenant du cloître de Saint-Sernin, bâti vers 1140; ces sculptures sont conservées au Musée de Toulouse. Un des chapiteaux représente Salomé obtenant d'Hérode la tête de saint Jean-Baptiste; la ressemblance entre la figure du roi et celle qui nous occupe est frappante, aussi bien par le caractère plastique de l'ensemble que par la manière dont sont compris et rendus les détails de la barbe et des cheveux.

Par ces motifs, il est permis de supposer que le fragment soumis à l'examen de la Société est un spécimen de l'orfèvrerie fabriquée par des artistes formés aux belles écoles toulousaines si florissantes au milieu du XIIIe siècle.

M. Louis Courajod fait la communication suivante :

« L'histoire de l'art étant presque exclusivement écrite non pas par des archéologues, mais par des historiens, il s'ensuit que la personne des artistes est beaucoup plus étudiée que leurs œuvres. Tel maître est doté trop libéralement d'ouvrages imaginaires ou disparus, tandis qu'un grand nombre d'ouvrages remarquables et subsistants attendent encore un nom. Pour remédier à cet état de choses, il serait utile de renverser nos habitudes en matière d'attribution et de ne pas continuer à descendre uniquement du maître vers l'œuvre, mais de remonter de l'œuvre vers le maître. L'ouvrage aussi bien que son auteur est digne d'avoir une histoire. Un objet d'art nous frappe-t-il par sa beauté ou par son caractère? Enquérons-nous de ses provenances, recherchons par quelles mains il a passé et, pour parvenir jusqu'à l'atelier dont il est sorti, recueillons tous les renseignements que peuvent nous fournir ceux qui l'ont vu ou possédé avant nous. Ces renseignements peuvent être de deux natures, pittoresques ou littéraires. Ils nous seront transmis par des reproductions graphiques ou par des descriptions d'inventaire. Pour donner un exemple de ce qu'on doit demander au premier mode d'information, citons un très remarquable bas-relief de bronze attribué avec toute vraisemblance à Donatello et exposé en

1878 au Trocadéro, par M. Édouard André, son propriétaire. Nous manquons absolument de traditions sur cette superbe œuvre d'art, mais voici qu'un dessin rencontré par nous à

Plaquette de bronze de la Collection de M. Édouard André.

Hambourg, au cabinet des estampes et dessins de cette ville, nous montre un artiste de la fin du xv^e^ siècle ou du com-

mencement du XVI^e^ occupé à la copier en compagnie d'un grand nombre d'autres pièces et de quelques plaquettes bien connues. Ce lot d'objets groupés alors par le dessinateur sur la feuille de son album faisait vraisemblablement partie d'une collection. Je ne doute pas que ce point de repère ne nous mette bientôt sur les traces de la provenance du bronze de la collection André.

Fac-similé du dessin de Hambourg.

« Comme exemple du secours que le second moyen d'information signalé plus haut est capable de procurer, la Société des Antiquaires n'a peut-être pas oublié qu'une description contenue dans l'*Anonyme de Morelli* nous a permis d'établir un rapprochement entre un groupe en bronze de la collection impériale d'Ambras à Vienne et le *Bellérophon arrêtant Pégase*, modelé par Bertoldo. »

M. Courajod, à propos de la seconde édition de l'*Anonyme*

de Morelli, récemment parue, cite ensuite quelques passages d'un catalogue de la collection de Marco Mantova Benavides, célèbre jurisconsulte de Padoue et grand amateur d'objets d'art, vivant dans la première moitié du XVI^e^ siècle. Ce catalogue, rédigé en 1605, par un neveu du collectionneur, contient la description de plusieurs œuvres conservées actuellement dans quelques musées publics ou dans certaines collections particulières. L'abbé Morelli, bibliothécaire de la *Marciana*, a démontré que six petites pièces de bronze sculptées par Vellano et par Tiziano Aspetti ont passé de la collection inventoriée en 1605 dans celles du Palais ducal de Venise. M. Courajod propose de reconnaître, dans nos collections contemporaines, deux des objets possédés au XVI^e^ siècle par Mantova Benavides.

Ce sont : 1° *L'Adorazione de Magi, bronzo di basso rilievo di Andrea Riccio*, sculpture de la collection Davillier, léguée au Musée du Louvre et gravée dans la *Gazette des beaux-arts* en septembre 1883, dont une autre épreuve se trouve à Berlin chez M. le comte Pourtalès ; 2° *La Flagellazione di N. S., basso rilievo in bronzo*, œuvre très remarquable connue par le bas-relief donné au Louvre par M. His de la Salle et par la reproduction du même bas-relief conservée aujourd'hui au Musée de Berlin.

La collection de Marco Mantova Benavides formée à Padoue devait naturellement être riche en œuvres de Donatello et de Riccio. On sait que c'est à Padoue et à Venise que se fabriquaient principalement les candélabres, les vases, les coupes, les sonnettes et les encriers, les bas-reliefs et les plaquettes, tous ces petits monuments récemment remis en honneur. Plus d'une pièce justement admirée, mais dépourvue encore d'un nom de baptême et de la preuve généalogique de ses quartiers de noblesse, retrouvera les traces de son état civil dans l'inventaire judicieusement interprété du vieil amateur padouan.

M. Courajod communique ensuite à la Société une statuette en pierre grise achetée à Florence pour le Musée du Louvre. Cette œuvre porte quelques-uns des caractères de l'école de Donatello. Elle représente un enfant dans l'attitude connue du Menneken-piss de Bruxelles.

M. Héron de Villefosse communique diverses antiquités découvertes à l'Henchir-Makteur, l'antique *colonia Aelia Aurelia Mactaris*, par M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie :

« M. Letaille a relevé dans les ruines de Makteur le texte de deux inscriptions votives ainsi conçues :

a)

BONE DEAE
AVGVST · SACR
IVLIA · CASTA · FE
LICITAS · VOTVM
SOLVIT · L · A ·

Hauteur des lettres 0m04.

Bonae Deae August(ae) sacr(um). Julia Casta Felicitas votum solvit l(ibens) a(nimo).

b)

M · M · EI
I · P · AVG

Hauteur des lettres 0m07.

M(atri) M(agnae) .... I(daeae) p(arenti) Aug(ustae).

« Ces deux inscriptions sont gravées sur de petits autels disposés dans un édifice dont le plan affecte la forme d'un trapèze. M. Letaille les a trouvées encore en place, celle de la *Bona Dea* au point *b*, celle de la *Magna Mater* au point *a*. Au point *c* était un troisième autel anépigraphe. Vis-à-vis

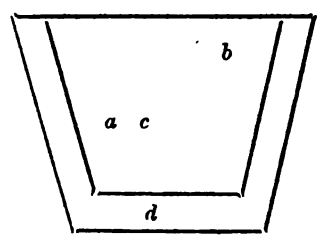

de ce dernier autel et à l'entrée de la pièce, au point *d*, étaient incrustées dans le dallage deux sandales en plomb ou plutôt

deux formes de pied de grandeur naturelle, dont je dépose les originaux sur le bureau. Il semble que ces deux formes de pied aient été placées à l'entrée de ce petit sanctuaire pour indiquer d'une façon exacte la position que devaient occuper le dévot ou l'initié pour faire certaines prières ou pour accomplir une cérémonie déterminée. On remarquera que la personne placée sur ces formes en plomb regardait l'autel anépigraphe posé au point *c*. La *Bona Dea* s'appelait aussi *Maïa* et était regardée comme une déesse de l'agriculture. Dans les campagnes son culte était resté pur et avait conservé son caractère primitif. »

M. Flouest demande à rappeler que l'on ne rencontre pas seulement des empreintes de pas affirmant une pensée religieuse; le pied humain nu, ou plus souvent chaussé, apparaît lui-même, assez fréquemment, à l'époque romaine, à titre d'ex-voto, et probablement aussi à titre de talisman. M. de Villefosse vient de faire très opportunément intervenir les sculptures représentant des pieds, ou d'autres parties de la région inférieure de la jambe, que l'on a exhumées en abondance, notamment dans la Côte-d'Or, de ces temples où l'hydrothérapie était pratiquée, mais ces représentations, généralement en pierre et de grandeur naturelle, forment un groupe à part relativement à une série de petites représentations similaires procédant sans doute d'une idée de même ordre, mais se présentant sous un aspect très différent. On rencontre dans plusieurs de nos collections françaises de petits pieds en bronze, munis d'une chaussure, qui paraissent avoir été suspendus à une armille ou à un collier. Ils sont en effet pourvus d'une belière. Leur taille, n'excédant pas deux centimètres en hauteur ou en longueur, leur permettait aisément de prendre rang parmi ces pendeloques si nombreuses et si variées, dont certaines femmes en Gaule surchargeaient la parure de leur cou ou de leurs bras. Les symboles priapiques en sont les exemples les plus connus, et l'on s'explique aisément l'hommage rendu par leur emploi au principe de fécondité qui entretient et propage la vie dans l'univers. On ne saisit pas aussi facilement à quelle croyance

ou superstition correspondait une amulette en forme de pied. Il n'en est que plus désirable de voir l'attention des archéologues se porter de ce côté. Les lecteurs de la *Revue archéologique* n'ont certainement point oublié le petit pied en bronze, avec anneau de suspension et chevron décoratif, dont notre confrère M. Cournault a constaté l'existence dans un tumulus de la forêt de Lunkofen, dépendant du canton d'Argovie, en même temps que celles d'amulettes phalliques (*Rev. arch.*, livraison de juillet 1879, p. 52 et pl. I). M. Flouest en avait déjà figuré un en 1869, à la pl. VIII, fig. 3 de sa *Notice archéologique sur le camp de Chassey* (*Saône-et-Loire*).

M. Héron de Villefosse présente ensuite un petit autel orné de sculptures, mais malheureusement très mutilé, recueilli également à l'Henchir-Makteur par M. Letaille. On y voit une curieuse représentation de Mercure. Le dieu,

figuré de face, est reconnaissable aux deux petites ailes qui surmontent sa tête et au caducée qu'il tient de la main gauche. Ce qui est tout à fait particulier c'est qu'il semble assis sur un cheval dont on distingue très bien la tête. Sur une autre face du même autel, on remarque une figure fémi-

nine dont la tête paraît entourée d'une sorte de nimbe; la coiffure est rehaussée par plusieurs ornements; il n'est pas

possible de reconnaître l'objet qu'elle tient dans la main droite.

M. Gaidoz présente la photographie d'un petit monument de la collection Esmonnot, aujourd'hui à Saint-Germain. Ce monument représente un personnage tenant une roue de la main droite levée. M. Gaidoz y voit un dieu gaulois du soleil, et, à cette occasion, étudie le symbolisme de la roue dans la mythologie ancienne et dans les traditions et usages populaires encore existants.

Des observations sont présentées à cette occasion par MM. Héron de Villefosse, Flouest et Mazard.

Séance du 25 Juin.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de correspondance africaine, 1884, nos 1-2. In-8°.
— ***critique*** publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, 15 juin 1884, in-8°.
— ***de la Société des Antiquaires de Picardie***, 1884, n° 1, in-8°.

ture n'est pas portée au catalogue et n'a jamais été désignée par une étiquette. Fixée d'une manière trop complète à la muraille, elle n'a pas été déplacée quand la salle, qui la contient, a été plus spécialement consacrée à recevoir les monuments du XVIII^e^ siècle. Il serait à désirer que cette œuvre fût rendue à son milieu chronologique, et, comme sa valeur au point de vue historique domine de beaucoup sa valeur au point de vue de l'art, qu'elle fût transportée à sa

TOMBEAU DE MICHEL DE MAROLLES AUTREFOIS DANS L'ÉGLISE SAINT-SULPICE.

(Fac-similé et réduction du dessin de Gaignières.)

véritable place qui est le Musée de Versailles. Essayons de justifier les prétentions de notre inconnu, de faire valoir ses droits et de préparer son entrée dans le Musée ouvert à nos gloires nationales.

PORTRAIT DE MICHEL DE MAROLLES.

(Musée du Louvre.)

ture n'est pas portée au catalogue et n'a jamais été désignée par une étiquette. Fixée d'une manière trop complète à la muraille, elle n'a pas été déplacée quand la salle, qui la contient, a été plus spécialement consacrée à recevoir les monuments du XVIII^e^ siècle. Il serait à désirer que cette œuvre fût rendue à son milieu chronologique, et, comme sa valeur au point de vue historique domine de beaucoup sa valeur au point de vue de l'art, qu'elle fût transportée à sa

TOMBEAU DE MICHEL DE MAROLLES AUTREFOIS DANS L'ÉGLISE SAINT-SULPICE.

(Fac-similé et réduction du dessin de Gaignières.)

véritable place qui est le Musée de Versailles. Essayons de justifier les prétentions de notre inconnu, de faire valoir ses droits et de préparer son entrée dans le Musée ouvert à nos gloires nationales.

PORTRAIT DE MICHEL DE MAROLLES.
(Musée du Louvre.)

« Les iconophiles, qui professent si justement tant de respect pour la mémoire du célèbre amateur auquel la France doit les plus grandes richesses de son cabinet d'estampes, savent tous que l'abbé de Marolles, mort en 1681, fut enterré à Saint-Sulpice et qu'il y avait reçu un tombeau sculpté. Trois ans après sa mort, Germain Brice, dans la première édition de sa *Description de Paris*[1], s'exprimait ainsi en parlant de la sépulture de Michel de Marolles :

« A un des pilastres, entre deux chapelles, est l'épitaphe du « fameux Monsieur de Marolles, abbé de Villeloin, le plus « grand traducteur que notre langue ait jamais eu, et qui l'a « enrichie d'un grand nombre d'auteurs qui n'avoient point « esté mis en français. M. l'abbé de la Chambre, son intime « ami et son exécuteur testamentaire, l'a fait mettre en cet « endroit pour en conserver la mémoire. C'est une médaille de « marbre blanc, où est son portrait, sur lequel un Amour « pleurant est appuié, qui tient son flambeau renversé. Voici « ce qui est au bas :

MICHAELI DE MAROLLES,
ABBATI DE VILLELOIN,
GENERIS NOBILITATE,
MORUM CANDORE
RELIGIONE SINCERA
VARIA ERUDITIONE
CLARISSIMO
QUI OBIIT OCTOGENARIO MAJOR PRID.
NON. MAR. AN. 1681.
PETRUS DE LA CHAMBRE MARINI FILIUS
TESTAMENTI CURATOR
AMICO OPTIMO MONUMENTUM POSUIT. »

« La dernière édition du même ouvrage, donnée en 1752 et revue par Mariette, décrivait ainsi le même monument :

« Michel de Marolles, abbé de Villeloin, avoit de l'érudi- « tion, et il étoit estimé des gens de bien, à cause de la pureté « de ses mœurs. Il s'étoit attaché à faire des traductions fran-

1. *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, par M. B.***, 1684, tome II, p. 174.

« çaises de plusieurs anciens auteurs, dans lesquelles il n'a « pas réussi. Mais ses Mémoires sont curieux, parce qu'on y « apprend plusieurs faits qui regardent l'histoire, les belles- « lettres et les sciences. Il avoit ramassé une grande quantité « d'estampes, dont la plus considérable partie a passé dans la « Bibliothèque du Roi; il en avoit fait imprimer des cata- « logues qui sont devenus rares. On voit l'épitaphe de cet abbé « entre deux chapelles, sur un pilastre du grand corridor, où « il est représenté dans un grand médaillon de marbre blanc, « sur lequel s'appuye un Génie pleurant, qui tient son flam- « beau renversé. C'est un ouvrage de Barthélemy de Melo, « sculpteur de l'Académie, qui a longtemps travaillé à Rome « sous les maîtres les plus renommés. »

« On lit au bas cette épitaphe : MICHAELI DE MAROLLES, etc., comme ci-dessus[1].

« On peut contrôler l'exactitude de la description de Germain Brice en lisant dans la *Description de Paris* par Piganiol[2] :

« Sur un pilastre du grand corridor ou bas côté qui est au « nord, auprès de la chapelle de Saint-Charles, on voit le por- « trait en buste de marbre blanc de Michel de Marolles, posé « sur une représentation de tombeau de marbre jaspé, et sou- « tenu par un génie pleurant, qui, d'une main, tient un flam- « beau renversé et de l'autre essuie ses larmes. Ce portrait est « décoré d'une mître et d'une crosse et accompagné de beau- « coup de livres épars. Au-dessous, sur une table de marbre « noir, posée dans une bordure de marbre est gravée l'épi- « taphe suivante : MICHAELI DE MAROLLES, etc.

« Ce monument est de l'invention et de l'exécution de « Barthélemy de Melo, sculpteur de l'Académie royale de « peinture et de sculpture. »

« ... Michel de Marolles embrassa l'état ecclésiastique et passa sa vie à cultiver les sciences et les arts. Depuis l'an 1619 qu'il donna la traduction de Lucain jusqu'en 1681 qu'il mourut, il s'occupa, sans relâche, à composer des ouvrages et à les donner au public. Il a traduit presque tous les

1. *Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, par Germain Brice. 1752, tome III, p. 452 et 453.

2. Édition de 1765, tome VII, p. 342, 343, 344.

auteurs classiques et les plus difficiles ne l'effrayèrent point. On peut dire qu'il a travaillé pour des ingrats, car ses traductions sont peu estimées par ceux mêmes qui en profitent tous les jours et qui souvent les redonnent au public avec quelques corrections et avec les changements qui se sont faits dans notre langue depuis la mort de cet abbé.

« D'un autre côté, Roger de Gaignières, l'ami éclairé de notre histoire et le collectionneur bien connu aujourd'hui, s'était gardé, au XVII^e^ siècle, d'oublier le monument élevé dans Saint-Sulpice en souvenir de son respectable prédécesseur. Il avait fait dessiner, pour son recueil, le tombeau de l'abbé de Marolles, et on peut voir actuellement la reproduction de ce monument au folio 166 d'un volume acheté de M. Albert Lenoir par le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale. Ce dessin, dont je présente une photographie à la Société, est absolument conforme aux descriptions littéraires précédemment citées.

« Quand arriva la Révolution, le mausolée de Michel de Marolles subit le sort des œuvres d'art conservées en ce moment dans les églises de Paris. La partie du monument qui était de bronze disparut, mais le médaillon de marbre ne fut pas brisé. Il put être recueilli par Alexandre Lenoir. C'est ainsi que le portrait de l'abbé de Marolles fut classé aux Petits-Augustins sous le n° 500 du catalogue à partir de l'an VIII. Après 1816, le bas-relief vint au Louvre. Il fut destiné sinon porté à Versailles en 1834 et inscrit sur l'inventaire de Louis-Philippe sous le n° 556.

« Depuis, le médaillon de marbre blanc encastré dans une salle du pavillon de Beauvais, devenue aujourd'hui la salle de Houdon, n'a pas quitté le Louvre. Mais les traditions s'étant rompues, notre médaillon passe pour inconnu dans le dernier asile qu'il a trouvé. La photographie, exécutée d'après ce bas-relief et qui sera gravée pour le *Bulletin*, démontre d'une manière indiscutable, quand on la rapproche du dessin de Gaignières, que le portrait d'abbé conservé dans la salle de Houdon est l'ancien médaillon du tombeau de Saint-Sulpice, qu'il est identique au médaillon n° 500 du catalogue Lenoir et qu'il représente les traits de Michel de Marolles, abbé de Villeloin. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1884.

Séance du 2 Juillet.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, 1er juillet 1884. In-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1884, 1er trimestre. In-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, novembre 1883, mars 1884. Toulouse, 1884. In-4°.

— *de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, t. XXII, 1883. In-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, avril-juin 1884. In-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet, t. VII, 1882-1883. Beauvais, 1883. In-8°.

Girard (Paul). *Institutions politiques et religieuses d'Athènes*. Paris, 1884. In-8°.

Michel (Edmond). *Les Audran peintres et graveurs*. Orléans, 1884. In-8°.

Correspondance.

M. Duhamel-Decéjean, présenté par MM. A. de Barthélemy et Aubert, sollicite le titre d'associé correspondant national à Amiens (Somme). M. le président désigne MM. Bertrand, Flouest et Héron de Villefosse pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, des rapports sont lus :

1° Par M. l'abbé Thédenat, sur la candidature de M. le comte Bégouen au titre d'associé correspondant à Compiègne (Oise) ;

2° Par M. Héron de Villefosse, sur la candidature de M. Joseph de Rémusat au titre d'associé correspondant national à Marseille ;

3° Par M. A. de Barthélemy, sur la candidature de M. Cardevacque au titre d'associé correspondant national à Arras ;

4° Par M. Flouest, sur la candidature de M. Millon au titre d'associé correspondant national à Dijon ;

5° Par M. de Lasteyrie, sur la candidature de M. de Montégut au titre d'associé corespondant national à Limoges.

Les différents scrutins ayant donné à chacun de ces candidats le nombre de suffrages exigé par le règlement, ils sont proclamés associés correspondants nationaux.

M. Courajod rappelle que, dans un livre publié à la fin de 1883, offert en don à la Société des Antiquaires et intitulé *Les Della Robbia, leur vie et leur œuvre*, MM. Cavallucci et Molinier ont établi, p. 160, un rapprochement très ingénieux entre deux petits monuments de terre cuite conservés au Musée de South-Kensington et un bas-relief de marbre sculpté par Antonio Rossellino, dans une chapelle de l'église de Monte-Oliveto, à Naples. C'est donc avec étonnement qu'il vient de voir, dans une correspondance anglaise insérée par la *Chronique des Arts* du 28 juin 1884, signaler, comme une découverte récemment faite à Londres, les rapports démontrés depuis longtemps par les auteurs des *Della Robbia* entre les divers monuments énumérés ci-dessus.

M. Courajod appelle ensuite l'attention de la Compagnie sur deux longs bas-reliefs décorés chacun d'une guirlande de lauriers entourée de bandelettes et munie d'un culot à l'une de ses extrémités (voir le bas de la planche ci-contre). Ces deux remarquables fragments de sculpture décorative, conser-

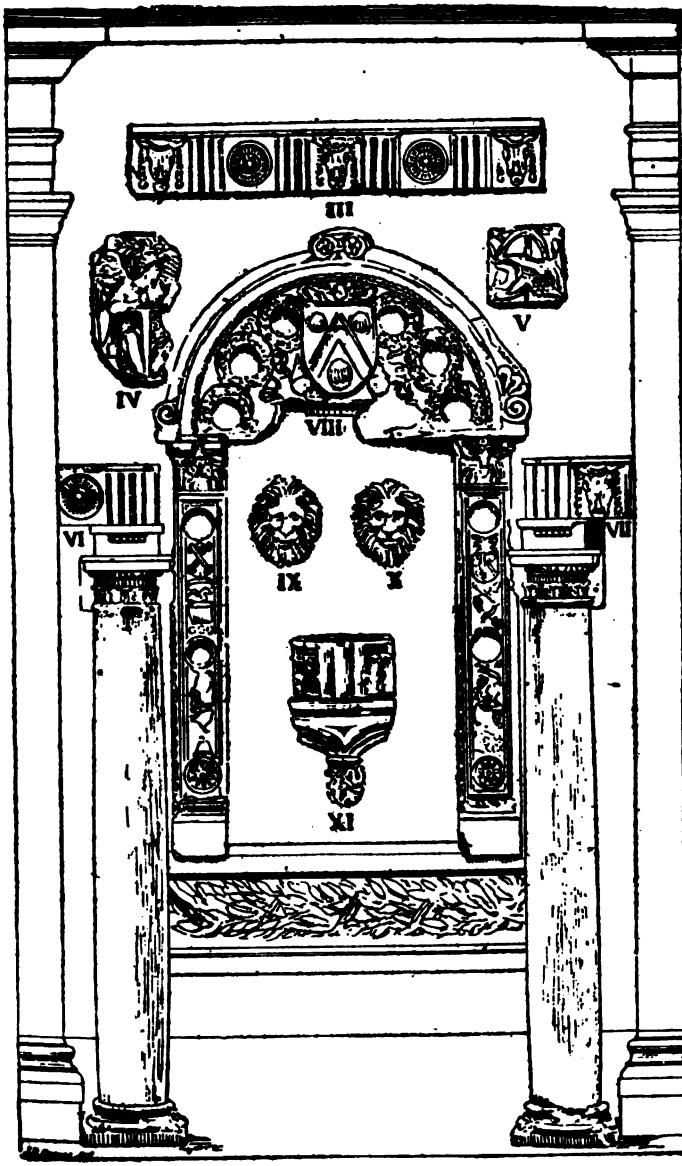
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI

vés dans la seconde cour en hémicycle de l'École des Beaux-Arts, sont d'un goût excellent, ont été souvent reproduits par le moulage et proviennent du tombeau érigé dans l'église des Célestins à Henri de Rohan-Chabot. Ils formaient une partie de l'encadrement du mausolée. Le tombeau du duc de Rohan, dont le groupe principal se trouve actuellement au Musée de Versailles (n° 1892 du catalogue de 1860), était l'œuvre de François Anguier. Il a été décrit et gravé dans la *Description de Paris* par Piganiol, 1765, tome IV, p. 208, et dans les *Antiquités nationales* de Millin, tome I, *Célestins*, III, pl. 11, p. 53.

Séance du 9 Juillet.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, 2e trimestre 1884. Paris, in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XI, 3e livraison. Périgueux, 1884, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*. Saintes, 1884, in-8°.

Journal des Savants, juin 1884. Paris, in-4°.

Revue africaine, n° 163, janvier-février 1884. Alger, in-8°.

— *historique et archéologique du Maine*, t. XIII, livr. 1, 2, 3; t. XIV, livr. 1, 2, 3. Mamers-Le Mans, 1884, in-8°.

Bonnardot (F.). *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, t. I, 1499-1526. Paris, 1883, in-4°.

Chamard (R. P. dom François). *L'hypogée des dunes à Poitiers*. Paris, 1884, in-8°.

Duhamel-Décéjean. *Description archéologique du canton de Nesle*. Péronne, 1884, in-8°.

Robert (Charles). *François Henry de Harancourt-Chambley, doyen du chapitre de Metz; monnaie de compte dont il se servait; son jeton et sa devise*. Paris, in-8°.

Correspondance.

MM. Millon, de Montégut et Cardevacque écrivent pour

remercier la Compagnie de les avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. le docteur Plicque, associé correspondant national à Lezoux, le croquis d'une coupe en argent conservée à Lezoux dans la collection Constancias :

« Vers 1825, un cultivateur de Taragnat, sur la rive gauche de la Dore, entre Thiers et Courpières, à 14 kilomètres est de Lezoux à vol d'oiseau, trouva au-dessous de larges tuiles plates qui la protégeaient assez mal une *coupe d'argent* dans laquelle était déposé un *anneau d'or*. Ces deux objets étaient entourés de terre noirâtre, de charbons, de débris de vaisselle et d'ossements. La découverte fut faite au point où la voie romaine venant de Vollore et allant à Aulteribe franchissait la rivière. La coupe fut vendue à M. Constancias; l'anneau resta au propriétaire du champ et il est conservé aujourd'hui par ses héritiers. Le jonc est demi-cylindrique; il supporte une cornaline sur laquelle est gravé un joueur de double flûte.

« La coupe est endommagée sur les bords, dans le tiers environ de sa circonférence, ainsi qu'on peut en juger par le croquis ci-joint. C'est une simple feuille d'argent un peu sulfurée par places, façonnée au refoulé en forme d'assiette creuse. Elle paraît moins épaisse qu'une pièce de 50 centimes; son diamètre est de 0m165. Six bossettes saillantes à l'intérieur sont régulièrement disposées autour de la partie centrale. Au fond, deux cercles concentriques gravés en creux forment une bande circulaire, sur laquelle on lit l'inscription suivante, tracée au pointillé :

MARTI · RANDOSATI · BASSINVS · BASSVLI · F · V · S · L · M[1].

1. Cette inscription a été déjà signalée par P. P. Mathieu, *Société littéraire du Puy en Velay*, 1831; *Des colonies et des voies romaines en Auvergne*, p. 296-297; *Le Puy-de-Dôme, ses ruines, Mercure et les Matrones*, p. 39; et par A. Chassaing, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1872, p. 75. Cf. les différents ouvrages de J.-B. Bouillet sur l'Auvergne.

« Chaque mot et sigle, sauf la dernière, est suivi d'un rameau dont la tige seule est gravée au trait continu.

« Au centre de ce bandeau inscrit sont gravées une colombe et une pomme, emblèmes de Vénus. »

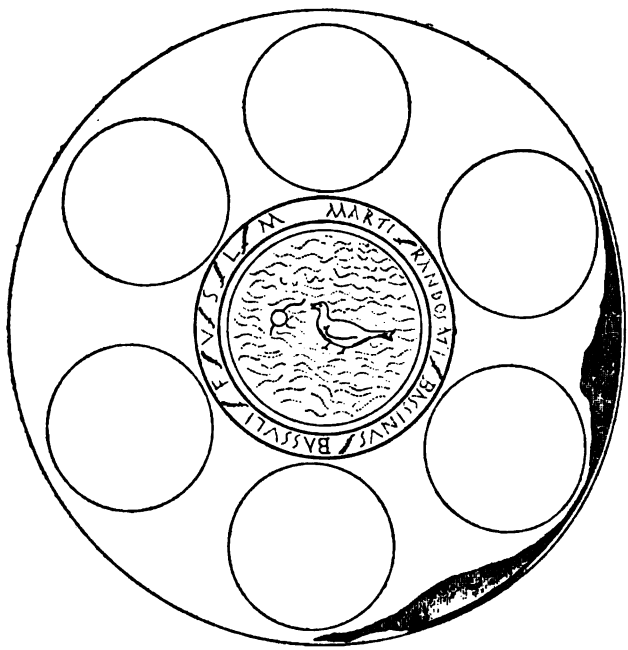

M. Héron de Villefosse fait remarquer l'intérêt de la communication du docteur Plicque. Cette coupe, conservée avec un soin jaloux dans une collection particulière de Lezoux, avait été vue à peine par trois ou quatre privilégiés. Le croquis envoyé par le docteur Plicque permet de se rendre un compte exact de la forme du vase et de la place occupée par l'inscription. Par sa décoration et sa forme la coupe de Taragnat peut être rapprochée d'une coupe analogue qui fait

partie du trésor d'argenterie de Notre-Dame d'Alençon (Maine-et-Loire) conservé au Musée du Louvre [1].

Le surnom topique du dieu Mars, *Randosas*, fait penser à des surnoms analogues également terminés en *as* comme *Dumias* [2] et *Clavarias* [3], surnoms de Mercure, *Baginas*, surnom de Jupiter [4], *Dunas*, surnom de Mars Segomon [5], *Sinquas* [6] et *Edelas* [7], noms de deux divinités locales, l'une de Géromont (Belgique), l'autre de Saint-Bertrand-de-Comminges, etc.

M. Mowat présente le dessin d'une inscription gauloise en caractères grecs relevée par M. J. Rochetin près de l'Isle (Vaucluse), et donne lecture de la lettre qui accompagne cet envoi :

« J'ai pensé qu'il vous serait agréable de recevoir communication d'une inscription en caractères grecs, d'origine probablement celtique, et tout à fait inédite. Elle est gravée en haut d'une pierre cylindrique, s'évasant insensiblement du sommet à la base ; on peut la voir aujourd'hui devant la ferme de M. Lucien Laval, près de l'Isle (Vaucluse). Elle était restée, pendant de longues années, debout au bord de l'ancien chemin de Velleron, à quelques pas de là. J'ai pris, ces jours-ci, un dessin de la pierre : je vous en envoie une copie, et un estampage de l'inscription dont les caractères, quoique n'étant pas tous régulièrement tracés, sont cependant assez distincts. Cette inscription est disposée sur deux lignes, dont la première est plus courte que la seconde. Elle occupe, en longueur, à peu près la moitié du pourtour de la pierre. Voici comment je la détaille :

« A la première ligne je lis :

« A Δ. Après ces deux premières lettres qui sont très appa-

1. A. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Louvre*, n. 550.
2. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1880, p. 234.
3. *Ibid.*, 1881, p. 165 et 179.
4. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, n. 528.
5. *Ibid.*, n. 721.
6. Plaque de bronze conservée au Musée de Saint-Germain.
7. Roschach, *Catalogue du Musée de Toulouse*, n. 123.

Inscription celtique de l'Isle (Vaucluse).

rentes, il semble qu'il y ait un petit point, à moins que ce ne soit un trou accidentel de la pierre. On distingue ensuite assez nettement Γ E N; moins nettement et assez fruste un caractère qui pouvait être un autre N mal gravé; après et nettement O P I Γ. Là, semble se terminer la première ligne.

« A la seconde, on lit distinctement O ϒ E P; après, vient une lettre dont la partie inférieure manque et dont le haut assez peu distinct semble être le restant d'un E, et après, un T surélevé. La pierre est ensuite dégradée sur une longueur de 0m09, et je me demande s'il ne manque pas une ou deux autres lettres. Après ce petit espace inoccupé, on lit encore distinctement M A P E; puis la pierre est assez largement et profondément écaillée, et, enfin, ces deux lettres distinctes qui terminent la seconde ligne : ϒ I. »

M. Héron de Villefosse fait remarquer l'analogie qui existe entre ce monument et les deux grandes stèles portant également des inscriptions gauloises en caractères grecs, conservées à la mairie de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône). — M. Mowat cite d'autres exemples de cette disposition du texte à la partie supérieure de la stèle. — M. Gaidoz fait observer que les inscriptions funéraires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, soit en caractères romains, soit en caractères oghamiques, figurent aussi sur des sortes de stèles ou de pierres debout.

M. Mowat communique, de la part de M. R. Cagnat, l'estampage et le fac-similé d'un fragment d'inscription décou-

vert par M. Riquier, dans son champ, au Pont-de-Metz, près d'Amiens (Somme). C'est un morceau de tablette sur lequel

on lit quelques lettres de forme grêle et allongée, à extrémités pattées ; apparemment un débris de texte chrétien de basse époque.

M. Mowat présente une tablette de bronze précédemment communiquée par lui à la Société (séance du 12 avril 1882) avec l'obligeante autorisation de son propriétaire, M. Dutuit, de Rouen, qui l'a acquise à Rome. Cette tablette, de forme quadrangulaire, mesurant 10 centimètres en largeur sur 4 en hauteur, porte une inscription gravée en creux qui se laisse déchiffrer ainsi :

ORCEVIA · NVMERI////////
NATIONV · GRATIA
FORTVNA·DIOVO·FILEIA
PRIMO · ƆENIA
DONOM · DEDI

La transcription de ce texte archaïque en latin classique serait : *Orcevia, Numeri(i)* [*filia* ou *uxor*, probablement avec perte d'un cognomen féminin], *nationis gratia, Fortunae, Diovis filiae, donum dedi.*

C'est l'indication d'un don offert par une femme nommée Orcevia à la déesse prénestine Fortuna Primigenia, en reconnaissance de son heureux accouchement, ou peut-être en vue d'obtenir une heureuse délivrance. Cicéron nous apprend en effet que l'acte de l'enfantement, *natio*, était personnifié à Ardée sous la figure d'une divinité de ce nom, *Natio quoque dea putanda est cui... rem divinam facere solemus ; quae quia partus matronarum tueatur a nascentibus Natio nominata est* [1]. Ailleurs, il rapporte que la Fortuna Primigenia était l'objet de la dévotion particulière des mères, *Is est hodie locus septus religiose propter Iovis pueri, qui lactens cum Iunone Fortunae in gremio sedens, mammam appetens, castissime colitur a matribus* [2]. Du rapprochement de ces deux passages, on peut conclure que la Fortune prénestine avait un culte analogue à celui de la déesse

1. *Nat. deor.*, III, 8.
2. *Divinat.*, II, 41, 81.

ardéate, Natio. Ce qui est curieux à constater, c'est que Cicéron représente la Fortuna Primigenia comme allaitant Jupiter et Junon enfants, tandis que l'inscription de la tablette la représente comme fille de Jupiter; le mythe, dans sa partie théogonique, a donc subi une remarquable interversion entre la date à laquelle la tablette a été gravée et l'époque de Cicéron.

Parmi les figurines en terre cuite provenant des fouilles de Préneste, M. Fernique[1] a signalé celle d'une « femme « allaitant un enfant, peut-être la Fortuna Primigenia, « mère de Jupiter. » En France, sur presque tous les points du territoire, et particulièrement dans le bassin de l'Allier, on a trouvé d'innombrables figurines en argile blanche représentant une femme assise dans une sorte de fauteuil et allaitant tantôt un enfant, tantôt deux. Quelques archéologues y avaient d'abord cru reconnaître Latone nourrissant Apollon et Diane; d'autres y ont vu la représentation de divinités gauloises qu'ils ont dénommées *Déesses-Mères*. Il est maintenant permis de se demander s'il ne convient pas plutôt d'attribuer ces figurines à la déesse de la nativité, Fortuna Primigenia ou Natio.

Nationu est une forme archaïque de génitif pour *nationis*, comme ailleurs *Caesaru*, *praevaricationus*; *Diovo(s)*, avec chute de *s* de la désinence, est pour *Diovu(s)*, lui-même pour *Diovis* et celui-ci pour *Iovis*, comme *Dianus*, *Diana* pour *Ianus*, *Iana*.

Un autre exemple du datif féminin *Fortuna* pour *Fortunae* ou *Fortunai* se trouve dans une inscription prénestine du *Corp. inscr. latin.*, t. I, n° 1133. Enfin, la forme *fileia* pour *filia* se compare aux noms tels que *Anneius*, *Proculeius*, *Crepereius* pour *Annius*, *Proculius*, *Creperius*. On notera aussi les détails paléographiques du C, rétrograde ou direct, pour G, et du L, à angle aigu.

M. Courajod lit la note suivante sur le sculpteur Simone Bianco :

1. *Rev. Arch.*, t. XXXV (1878), p. 240.

Simone Bianco est un sculpteur italien, florentin suivant Vasari, qui passa presque toute sa vie à Venise et travailla dans le goût de l'École vénitienne pendant la première moitié du XVI^e^ siècle. Ce froid imitateur de la statue antique n'est point un artiste de premier ordre. Ce qui le distingue de ses contemporains c'est qu'il conserva pendant la seconde période de la Renaissance, au moment où l'École allait en s'affadissant, une partie de la rudesse, de la naïveté et de l'âpreté du style du XV^e^ siècle. Quelques-unes de ses œuvres (nous en connaissons quatre), qu'il signait ordinairement en toutes lettres de son nom traduit en grec, sont assez défectueuses et d'une exécution brutale. Simone a joui cependant aux yeux de ses contemporains d'une grande réputation. Non seulement Vasari en a parlé dans sa vie de Vittore Carpaccio (éd. Lemonnier, tome VI, p. 105), mais encore l'Arétin, dans une lettre datée de mai 1548 (*Lettere artistiche*, t. III, p. 117, éd. de Rome, 1759), en a fait un pompeux éloge à propos d'un portrait de femme. L'*Anonyme de Morelli* signale en 1532 l'existence de deux de ses œuvres dans le Cabinet d'un amateur de Venise, A. Odoni[1].

Nous n'aurions pas, au XIX^e^ siècle, à nous occuper en France de cet artiste, si un fait de sa biographie ne le rattachait à l'histoire de nos arts et de nos collections. Vasari, dans la première édition des *Vite*, dit que quelques-unes des têtes de marbre qu'il sculptait furent envoyées en France par des marchands vénitiens. Vasari était bien informé. Il reste des traces de cet envoi. On peut voir actuellement dans le Palais de Compiègne un buste d'homme en costume antique appartenant aux collections du Louvre (M. R. 2598), sur lequel se lit l'inscription suivante :

ΣΙΜΩΝ ΛΕΥΚΟΣ
Ὁ ἘΝΕΤΟΣ ΕΠΟΙΕΙ

Notre confrère M. Héron de Villefosse a signalé précé-

1. « El piede marmoreo intiero sopra una base, fu de mano de Simon Bianco..... La statua marmorea del Marte nudo che porta l'elmo in spalla, de dui piedi, tutto tondo, fu de man de Simon Bianco. » (*Anonyme de Morelli*, édition de 1884, p. 156 et 162.)

demment (*Bulletin monumental*, 1880, p. 379) la présence au Louvre d'une œuvre de Simone Bianco, qui, à cause du costume du personnage représenté, a longtemps fait partie de la collection des Antiques. Il a fait connaître en même temps un autre buste de personnage antique qui était à vendre à Paris, en provenance de Hongrie, au mois de mai 1880. Outre le buste d'homme en marbre dont M. Héron de Villefosse a publié la signature, le Louvre possède un troisième buste du même sculpteur, portant également la même inscription grecque. Actuellement, ce sont là les seules œuvres certaines d'un artiste qui a laissé un nom célèbre dans les annales de la sculpture italienne.

Il est donné communication par M. Mowat du vœu suivant :

« La Société des Antiquaires de France, reconnaissant que les dispositions prises jusqu'à présent pour la préservation des monuments de l'antiquité, particulièrement dans l'Afrique française, sont restées inefficaces, parce qu'elles manquaient d'une sanction légale, émet le vœu que le gouvernement prenne auprès du Parlement l'initiative d'un projet de loi destiné à assurer la protection des monuments anciens dans toute l'étendue du territoire national et des possessions françaises, et charge son bureau de transmettre l'expression de ce vœu à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

« Elle décide, en outre, qu'un pressant appel sera adressé aux Sociétés savantes en vue d'obtenir leur adhésion.

« A cet effet, M. Héron de Villefosse donne lecture d'un projet de lettre aux Sociétés savantes de province pour les prier de s'associer à la démarche faite par la Société des Antiquaires auprès du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dans le but d'obtenir une réforme utile de la législation en matière de monuments historiques. »

Séance du 16 Juillet.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, année 1884, 1er trimestre. In-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Drutzva, t. VI, n° 3. Zagrel-Agram. In-8°.

Aurès (Auguste). *Essai sur le système métrique assyrien*. Paris, 1884, in-8°.

Rivett-Carnac. *On stone inplements from the north western provinces of India*. Calcutta, 1883, in-8°.

Tamizey de Larroque. *La Messaline de Bordeaux*. Bordeaux, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. le comte A. de la Guère, présenté par MM. A. Bertrand et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national à Claye-Souilly (Seine-et-Marne). M. le président désigne MM. A. de Barthélemy, Flouest et Demay pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. de Goy, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le 8 mars 1884, au lieu dit la Traste (domaine du petit Vilatte, commune de Neuvy-sous-Barangeon), le nommé Fournier, laboureur, mit au jour une quantité considérable de bronzes gaulois. Ces objets furent achetés par le sieur Eugène Martin, qui, par deux lettres successives, informa de la découverte le Comité des travaux historiques. M. Bertrand pria MM. de Goy et Alphonse de la Guère, membres de la Société des Antiquaires du Centre, d'aller à Neuvy, examiner les objets. Ces Messieurs, après avoir obtenu, par une

enquête minutieuse, la certitude de l'authenticité du trésor, l'acquirent sous leur propre responsabilité le 10 juillet dernier, se proposant de le céder au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, si le Comité le désirait.

« Le trésor pèse environ 50 livres.

« Il contient un très grand nombre d'objets, dont plusieurs intacts. Ce sont :

« De nombreux bracelets fermés et non fermés, fragments de lames et d'âmes d'épée, une poignée d'une forme nouvelle, des haches à douilles et à ailettes recourbées avec anneau de suspension, un moule en bronze pour hache à ailettes, des pointes de lances et de javelots, une bouterolle de lance, des faucilles, ciseaux à douilles et à soie, burins, poinçons, couteaux, tranchets, phalères et pendeloques de toutes dimensions, boutons d'ornements, spirales d'ornements, tubes, grelots en forme d'anneaux, débris de vase, paquets de fils et d'anneaux préparés pour la fonte.

« Cette trouvaille, qui offre les plus grandes analogies avec les découvertes de Larnaud (Jura), Vaudrevanges (Province rhénane), Réallon (Hautes-Alpes), Notre-Dame-d'Aur (près Poitiers), draguages de la Seine, stations lacustres, etc., etc., a une importance capitale pour l'histoire de l'introduction du métal en Gaule, et pour l'histoire particulière du pays des Bituriges. »

M. A. Bertrand félicite MM. A. de Goy et de la Guère, et fait ressortir l'intérêt de cette trouvaille.

M. R. de Lasteyrie présente à la Compagnie un calendrier portatif latin du XIV^e^ siècle, provenant du midi de la France, et signale quatre calendriers analogues. M. Courajod en indique plusieurs autres.

M. Gaidoz communique la photographie d'une statue gallo-romaine qui se trouve dans le communal de Gerzat (Puy-de-Dôme), et que les gens du pays désignent sous le nom de Saint-Condieu. Cette statue représente un personnage debout, vêtu de la toge, dont la tête et les bras ont disparu. Il est difficile d'en déterminer le caractère.

Séance du 23 Juillet.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de correspondance africaine, 3e année, 1884, fasc. 3, 15 mai. Alger, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXXI, livr. 1 et 2. Limoges, 1883, in-8°.

Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres, 3e série, t. I. Niort, in-8°.

— *de l'Académie de Nimes*, 7e série, t. V, année 1882. Nimes, 1883, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société archéologique de Saintes, 2e série, t. III. Saintes, 1884, in-8°.

Société Jersaise pour l'étude de l'histoire et de la langue du pays, la conservation des antiquités de l'île et la publication des documents historiques, fondée le 28 *janvier* 1873. Premier bulletin annuel.

— *Rapport des commissaires envoyés à Jersey l'an* 7 *du règne de Henri VIII*. Jersey, 1878, in-4°.

— *Extenta de l'île de Jersey*.

Barthélemy (An. de). *Étude sur une vie inédite de Saint-Tudual attribuée au VIe siècle*. Paris, 1884, in-8°.

Jadart. *Victor Duquénelle, antiquaire rémois*, 1807-1883. Reims, 1884.

Lallemand (Marcel) et Boissette (Alfred). *Jean Errard de Bar-le-Duc*. Paris, 1884.

Correspondance.

M. E. Renan sollicite le titre de membre honoraire. MM. P. Nicard, de Montaiglon et Michelant sont désignés pour former la Commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

Travaux.

MM. A. Bertrand et A. de Montaiglon, au nom des commissions nommées à cet effet, lisent deux rapports favorables; l'un, sur la candidature de M. Duhamel-Decéjean; l'autre, sur celle de M. René Vallette. On procède au vote, et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Amiens, et le second à Fontenay-le-Comte.

M. de Lasteyrie entretient la Société des dernières découvertes de M. l'abbé Hamard, au mont de Hermes (Oise). L'exploration de l'antique cimetière qui existait en ce lieu n'est pas terminée, et l'on peut espérer voir encore sortir de terre bien des objets intéressants. Les tombes que l'abbé Hamard a visitées cette année n'ont pas, il est vrai, fourni une aussi abondante moisson qu'on eût pu l'espérer. On n'y a guère récolté que des spécimens assez ordinaires de ces divers objets mobiliers que l'on renfermait dans les tombes de l'époque barbare, et dont les cimetières, explorés par l'abbé Cochet, M. Frédéric Moreau, M. Baudot, et tant d'autres archéologues, ont peuplé en si grande abondance beaucoup de collections publiques et privées. Une seule de ces tombes mérite une mention spéciale, car elle a fourni une inscription chrétienne, et l'on sait combien il est malheureusement rare de retrouver des épigraphes dans nos cimetières mérovingiens.

Cette inscription est grossièrement gravée sur une pierre dont la surface est fort rugueuse : aussi offre-t-elle d'assez grandes difficultés de lecture. Grâce à l'obligeance de M. l'abbé Hamard, qui a consenti à lui confier ce petit monument, M. de Lasteyrie a pu tenter de la déchiffrer; il soumet sa lecture à la Société, et, pour en faciliter le contrôle, il communique en même temps la pierre elle-même. Voici comment elle doit être lue :

INXRS HIC
REQVISCIT

RADOG///////
///VSFIDELIS

On doit, sans doute, reconnaître à la première ligne la formule *In Christi nomine*, qui est si fréquente sur les marbres chrétiens de la Gaule[1]. Seulement il faut supposer qu'elle était gravée en abrégé comme on l'a fait souvent[2], et que le graveur a omis le mot *nomine*, car il ne reste sur la pierre après le mot XPS[3] que la place de trois ou quatre caractères au plus.

Un éclat de la pierre a mutilé la fin de la 3e ligne, ce qui est regrettable, puisque cet accident jette quelque incertitude sur le nom du défunt. Toutefois les cinq premières lettres sont incontestables, il n'y a place après elles que pour trois ou quatre lettres, et l'on trouve au début de la ligne suivante une finale en us qui ne peut être que la fin du nom propre. En tenant compte de l'étendue des lacunes, on voit qu'il s'agit d'un nom comme Radog*isi* || *lus*.

1. Voir Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, nos 29, 322, 375, 463.

2. Ainsi une inscription trouvée à Mandurel (Aude) commence par les mots : IN · $\overline{\text{XPI}}$ · $\overline{\text{NE}}$.

3. La suppression de l'I dans le mot *Christus* se retrouve dans une inscription de Lyon aujourd'hui perdue : IN NOMINE CRSTI (Le Blant, n° 49).

Ce petit monument doit donc être restitué ainsi :

In Christi [*nomine*] *hic requiescit Radogisilus fidelis*[1].

Les caractères paléographiques, le Q carré et ouvert du haut, le D, dont la forme se rapproche du *d* oncial, le L en forme de λ indiquent un monument de basse époque. On ne s'éloignera sans doute pas beaucoup de la vérité en l'attribuant à la fin du VI^e^ siècle.

Séance du 30 Juillet.

Présidence de M. L. Courajod, vice-président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, 1884, andet hefte. Copenhague, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXXI, 1883-84, serie terza. *Transunti*, vol. VIII, fasc. 11-12. Rome, 1884, in-4°.

Johns Hopkins University studies in historical and political science, second series, III à VII. Baltimore, 1884, in-8°.

Jadart (Henry). *Robert de Sorbon, fondateur de la Sorbonne.* Reims, 1877, in-8°.

— *Les églises du diocèse de Reims; aperçu sur leur intérêt historique et artistique.* Reims, 1877, in-8°.

— *Les traditions de charité dans le Rethelois; recueil de documents inédits sur les fondations, les hôpitaux, les écoles et les bienfaiteurs du pays.* Rethel, 1878, in-8°.

— *Dom Jean Mabillon* (1632-1707) ; *étude suivie de documents inédits sur sa vie, ses œuvres et sa mémoire.* Reims, 1879, in-8°.

— *Du lieu natal du pape Urbain II.* Reims, 1879, in-8°.

— *L'église des dominicains de Revin; sa construction, ses œuvres d'art, ses souvenirs de Billuart et des frères Labye.* Reims, 1880, in-8°.

— *Saint-Lié, Villedommange, Jouy ; notices sur les curiosités*

1. Sur l'usage du mot *fidelis*, voyez Le Blant, t. I, p. 350.

historiques et artistiques de leurs églises. Reims, 1881, in-8°.

— *La population de l'arrondissement de Rethel (Ardennes)*. Rethel, 1882, in-8°.

— *La population de Reims et de son arrondissement*. Reims, 1882, in-8°.

— *Jean de Gerson* (1363-1429); *recherches sur son origine, son village natal et sa famille*. Reims, 1882, in-8°.

— *Edmond de Boullay, historiographe et poète du XVI^e s., hérault de France et de Lorraine*. Reims, 1883, in-8°.

— *Le bourdon de Notre-Dame de Reims, œuvre du Rémois Pierre Deschamps; sa description et son histoire* (1570-1883). Reims, 1883, in-4°.

— *Travaux de l'Académie de Reims; compte-rendu de l'année* 1883-1884. Reims, in-8°.

— *Le monument du chancelier Gerson dans l'église de Barby (Ardennes)*. Reims, 1884, in-8°.

— *L'épitaphe de la mère du chancelier Gerson dans l'église de Barby (Ardennes)*. Tours, in-8°.

LIÉNARD (Félix). *Archéologie de la Meuse*, t. II, texte et planches. Verdun, 1884, in-f°.

Correspondance.

M. Henry Jadart, juge suppléant au tribunal civil de Reims, présenté par MM. A. de Barthélemy et H. Thédenat, sollicite le titre d'associé correspondant national à Reims. M. le président désigne MM. Flouest, Duplessis et Michelant, pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Tamizey de Larroque envoie la copie annotée de six lettres inédites adressées à Peiresc par Tristan de Saint-Amant, gentilhomme de la chambre du roi, numismatiste du milieu du XVII^e siècle. Ces lettres sont renvoyées à l'examen de M. Chabouillet.

M. Eugène Müntz communique la première partie d'un

travail intitulé *Jacopo Bellini; ses études d'après l'antique, son influence sur Mantegna,* d'après des documents inédits.

A propos de la lecture de M. Müntz, M. Héron de Villefosse rappelle que notre savant confrère M. L. Heuzey a signalé à la Compagnie, le 22 janvier 1868, une inscription latine employée par Mantegna comme motif de décoration dans le fond d'une des fresques de l'église des Eremitani à Padoue. Or, cette inscription se trouve reproduite dans l'album de Jacopo Bellini dont il vient d'être question. Le 25 juin dernier, M. Courajod l'a montrée à notre confrère avec d'autres inscriptions dessinées en fac-similé sur trois des feuillets de l'album déposé entre ses mains. M. Courajod avait reconnu que cet album était l'œuvre de Jacopo Bellini; on sait que Mantegna était son gendre et son élève. Il est donc très possible que Mantegna ait eu cet album sous les yeux; peut-être avait-il l'inscription elle-même qui semble perdue aujourd'hui. C'est un petit texte funéraire trouvé à Monte-Buso, près d'Este (Ateste) et consacré à un certain *T. Pullius Linus*[1].

M. Mowat signale un autre exemple d'inscription antique employée comme décoration dans un tableau appartenant à M. l'abbé Bernard.

Le mémoire de M. Müntz est renvoyé à la Commission des impressions.

M. A. Héron de Villefosse présente trois inscriptions chrétiennes trouvées à Trèves qui viennent d'être offertes en don au Musée du Louvre par M. Daubrée, membre de l'Institut. Ces trois marbres, qui portent les noms d'*Auspicius*, de *Lupantia* et de *Martiola*, ont été publiés par notre savant confrère M. Edm. Le Blant, dans son *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, sous les nos 234, 270, 275. Sur l'épitaphe de *Lupantia* le nom du père de la défunte est écrit aux lignes 4 et 5, TREVERI || VS, d'une manière très certaine. Dans l'épitaphe de *Martiola* les points séparatifs n'ont pas été indiqués exactement par les éditeurs.

1. C. I. L., t. V, n. 2528.

Fac-similé d'un dessin de l'album de Jacopo Bellini.

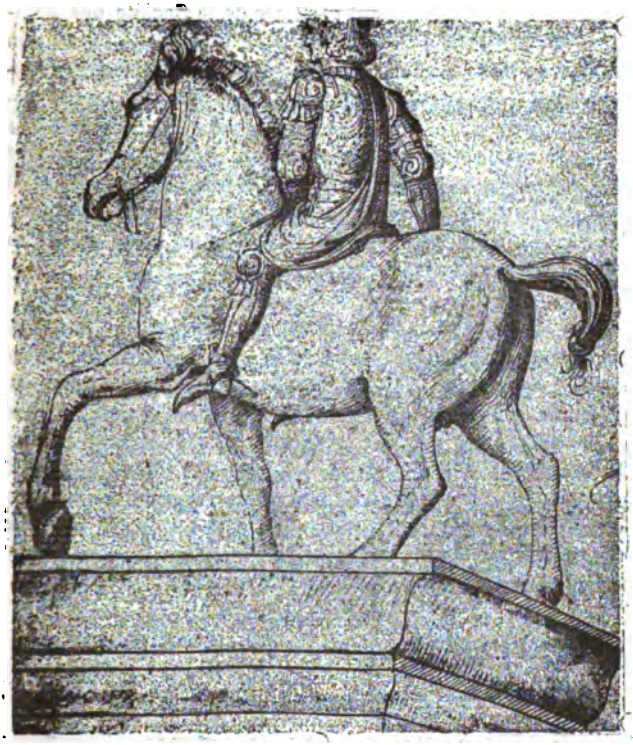

Fac-similé d'un dessin de l'album de Jacopo Bellini.

M. le président annonce la mort de M. Alexandre Pinchart, décédé à Bruxelles en juillet 1884, à l'âge de soixante et un ans. Alexandre Pinchart, membre de l'Académie royale de Belgique, chef de section aux Archives du royaume, était associé correspondant étranger de la Société des Antiquaires de France depuis 1869. Cette mort frappe l'érudition d'un coup bien sensible. Les très remarquables et très consciencieux travaux de Pinchart sur l'art flamand, son excellente méthode, la profonde connaissance qu'il avait des monuments de son pays et des sources diplomatiques de leur histoire feront certainement vivre son nom. Le charme et la dignité du caractère de l'homme qui, chez Pinchart, égalaient les qualités du savant, laisseront à tous ses amis et à tous ses confrères de longs regrets.

M. Courajod lit un mémoire sur un projet de formation au Louvre d'une collection complète de sculptures originales de l'École française. Il entretient la Société des monuments qu'il a déjà réunis dans ce but et qui proviennent tant des salles du Louvre que des chantiers de Saint-Denis et des Palais de Versailles, de Fontainebleau et de Compiègne. Il présente en même temps un monument original qu'il vient de recomposer en rapprochant une tête conservée à Paris d'un corps rapporté récemment de Versailles. Le tout forme une charmante statue d'enfant du XIVe siècle.

M. Courajod communique ensuite des photographies exécutées d'après le recueil de dessins de Jacopo Bellini qu'il vient de faire entrer au Musée du Louvre.

M. Gaidoz, revenant sur une communication qu'il a faite précédemment, donne des détails sur la présence et l'emploi de *roues de fortune* dans les églises au moyen âge et dans les temps modernes. — Des observations sont présentées par M. Mowat.

Séance du 3 Septembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei. Transunti, vol. VIII, fasc. 13, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, nos 15 et 16, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nos 119 et 120, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1884, no 2, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, no 46, mai-juin 1884, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XI, 4e livr., in-8°.

— *de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 2e série, XIIe vol., 1re livr., in-4°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, séant à Brive, t. VI, 2e livr., in-8°.

— *et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XVI, 2e partie, in-8°.

— *de correspondance africaine*, 3e année, 4e fasc., in-8°.

Johns Hopkins University studies in historical and political science, 2e série, VIII-IX. Baltimore, in-8°.

Journal des savants, juillet et août 1884, in-4°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, année 1883, 3e série, in-8°.

— *de la Société académique de l'Aube*, t. XLVII, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XVIII, in-8°.

— *de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, année 1882-1883, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie ; documents inédits concernant la province*, t. X, in-4°.

— *de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. III, in-8°.

— *de la Société Eduenne*, nouvelle série, t. XII, in-8°.

— *et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXII, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1882-1883, in-8°.

Proceedings central Ohio scientific association, t. I, 2e partie, in-8°.

— *of the Society of Antiquaries of Scotland*, 1875-1883, in-4°.

Répertoire des travaux historiques, publié par le ministère de l'instruction publique, t. III, n° 1, in-8°.

Revue de l'art chrétien, t. II, 3e livr., in-4°.

Berthelé. *Jules Quicherat et son œuvre archéologique*, in-8°.

— *M. l'abbé Duchesne; ses travaux d'histoire et d'archéologie*, in-8°. Nantes, 1884.

— *Architecture mérovingienne; la date de la crypte de Saint-Léger à Saint-Maixent (Deux-Sèvres)*. Tours, in-8°.

— *Bibliographie des fouilles de Sanxay*. Paris, 1884, in-8°.

— *La date de l'église de Parthenay-le-Vieux et l'influence de l'architecture auvergnate en Poitou et en Saintonge*. Saint-Maixent, 1884, in-8°.

— *Coup d'œil d'ensemble sur les fouilles de M. Frédéric Moreau dans le département de l'Aisne*. Château-Thierry, 1884, in-8°.

Daguin (Arthur). *Notice sur les collections et les ouvrages de M. Daguin*. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.

— *Généalogie des anciens seigneurs de Nogent et de leur descendance*, par le P. Vignier. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.

— *Inventaire des monuments mégalithiques de la Champagne*. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.

— *Bibliographie haute-marnaise. Catalogue d'ouvrages et de pièces concernant le département de la Haute-Marne*. Paris, 1883, in-8°.

— *Généalogie de la famille Petit-de-Lavaux*. Arcis-sur-Aube, 1884, in-8°.

— *Manuscrits et titres originaux concernant la Champagne et la Brie*. Arcis-sur-Aube, 1882, in-8°.

— *M. Lescuyer de Saint-Disier et ses travaux scientifiques.* Paris, 1879, in-8°.

— *Notes sur Nogent (Haute-Marne) ; examen critique de quelques opinions émises sur l'histoire de cette ville.* Paris, 1877, in-8°.

— *Les Prussiens à Nogent (Haute-Marne).* Nogent, 1884, in-8°.

— *Nogent et la coutellerie dans la Haute-Marne.* Id., 1878, in-8°.

— *Bibliographie nogentaise.* Arcis-sur-Aube, in-8°.

— *Le Nivrau.* Nogent, 1883, in-8°.

— *Les évêques de Langres ; études épigraphiques, sigillographiques et héraldiques.* Nogent, 1880-1883, in-4°.

— *Registres baptistaires de la Haute-Marne ; journal de Nicolas Parisot, curé de Dinteville*, 1709-1741.

GOUDARD (A.-C.). *Appendice au supplément à la notice sur les médailles dites Pieds de sangliers.* Toulouse, 1884, in-8°.

MEAUX (le vicomte DE). *Éloge de M. Victor de Laprade, de l'Académie française.* Saint-Étienne, 1884, in-8°.

MUGNIER (F.). *Chronologie pour les études historiques de Savoie.* Chambéry, 1884, in-8°.

PERROT (G.) et CHIPIEZ (Ch.). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, livr. 143 à 152. Paris, 1884, in-8°.

PILLOY (J.). *Le trésor de Saint-Quentin.* In-8°.

— *Etude sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne.* Saint-Quentin, 1884, in-8°.

PRICOT DE SAINTE-MARIE. *Mission à Carthage.* Paris, 1884, in-4°.

SCHUERMANS (H.). *Les Etrusques n'ont jamais habité Eygenbilsen.* Bruxelles, 1884, in-8°.

Correspondance.

MM. Daiguson, à Châteauroux, présenté par MM. Courajod et Héron de Villefosse, et Daguin, à Nogent (Haute-Marne), présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, posent leurs candidatures au titre d'associés correspondants nationaux. Le président désigne MM. de Barthélemy, Flouest et Delisle pour former la Commission chargée de faire un rap-

port sur les titres scientifiques de M. Daiguson ; et MM. Longnon, Müntz et Demay pour former la commission chargée d'examiner les titres de M. Dagain.

Travaux.

M. le président exprime en ces termes les regrets inspirés à la Société par la mort prématurée de M. Albert Dumont :

« M. Albert Dumont fut élu membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France le 6 décembre 1871. Ses études, ses voyages, la science archéologique qu'il en avait tirée faisaient espérer en lui un membre des plus actifs, dont les travaux devaient enrichir nos bulletins et nos mémoires. Albert Dumont n'y a pas manqué.

« Son mémoire sur un sarcophage chrétien trouvé à Salone, ses études sur les épisèmes des Grecs, sur les bas-reliefs grecs, sur les vases, sur les tessères, sur les figurines de Tanagra, sur les découvertes de M. Schliemann à Mycènes, et d'autres, ont été apportés par lui à notre Compagnie.

« Nous pouvions attendre encore des travaux plus nombreux et plus importants, mais les missions successives dont il fut chargé l'emportèrent de nouveau vers Rome, vers Athènes, et il ne revint en France que pour résider à Grenoble, puis à Montpellier; les travaux qu'il nous destinait s'arrêtèrent en 1877. De hautes fonctions l'absorbèrent ensuite et, si elles lui permirent de rendre de grands services, elles l'éloignèrent malheureusement de nos réunions.

« Nous espérions le revoir, un jour, dans toute la maturité de sa science et de son talent; la mort ne l'a pas permis : elle est venue le terrasser au milieu de sa carrière. Que nos regrets et ceux de tous ses amis l'accompagnent; nous n'oublierons pas les grandes qualités qui l'ont fait aimer. Ses œuvres, malgré cette mort cruelle et prématurée, feront revivre sa mémoire. »

M. Gaidoz annonce la mort du célèbre égyptologue Lepsius, correspondant étranger de la Compagnie.

M. Héron de Villefosse présente, de la part de M. Pricot de Sainte-Marie, associé correspondant national, un livre sur Carthage, illustré de nombreux dessins, dans lequel l'auteur a exposé ses découvertes et a fait le récit des différentes missions dont il a été officiellement chargé ; ce travail contient de nombreux documents pour l'histoire ancienne de l'Afrique. — Il offre ensuite, au nom de M. Berthelé, différentes brochures, parmi lesquelles il signale une importante notice sur la vie et les œuvres de notre très regretté confrère Jules Quicherat.

M. Müntz lit un travail sur des fresques, encore inédites, du palais des papes, à Avignon, de la cathédrale de Notre-Dame-des-Doms et de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Ce travail est renvoyé à la Commission des Impressions.

M. Gaidoz revient sur une communication faite dans une séance précédente au sujet du personnage représenté sur les monuments figurés, tenant une roue et assimilé à Jupiter par les Romains. Il explique pourquoi, selon lui, le dieu gaulois du Soleil a été assimilé à Jupiter et non à Apollon qui était un dieu de la santé et de la médecine; il expose enfin par suite de quelles idées naïves sur la physique du globe le symbole classique du foudre se trouve quelquefois associé à la roue sur les autels romains.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1884.

Séance du 5 Novembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution. In-8e.

Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa ; album heliografico del cabinete de objetos artisticos de D. Jose Ferrer y Saler. In-8°.

Beitraege zur Kunde Steiermaerkirscher Geschichtsquellen. In-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, nos 17 à 21, 1884, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana del commandatore G. B. de Rossi, 5e série, 2e année, in-8°.

Bulletin d'archéologie chrétienne, édition française par l'abbé Duchesne, 4e série, 2e année, livr. 3 et 4, in-8°.

— *de correspondance hellénique*, 8e année, nos 1 à 7, in-8°.

— *de l'Académie d'Hippone*, n° 20, fasc. 1, in-8°.

— *de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*, t. XXIX, feuilles 15 à 29, in-4°.

— *de la Diana*, t. II, n° 13, in-8°.

— *de la Société archéologique de Nantes*, t. XXIII, 1er sem., in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XI et XII, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, Ve vol., 2e livr., in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, XXXVIIIe vol., in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, juillet à septembre 1884, in-8°.

— *de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVII, 3e livr., in-8°.

— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers,* 4e année, livr. 22 à 25, in-8°.

— *des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique*, 21e année, livr. 9 à 12 ; 22e année, livr. 1 à 12, in-8°.

Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, 4e fasc., in-8°.

Geschichtsfreund (der), 39e livr., in-8°.

Journal des Savants, septembre 1884, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 3e série, t. I, in-8°.

— *de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XXXII, n° 3, in-4°.

— *de la Société académique de Saint-Quentin*, 4e série, t. V, in-8°.

— *de la Société des antiquaires du Centre*, XIe vol., in-8°.

— *de la Société historique, littéraire, etc., du Cher*, 4e série, Ier vol., in-8°.

— *de l'Académie des sciences, lettres et arts de Modène*, 2e série, IIe vol., in-4°.

Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark, XXIIIe vol., in-8°.

Proceedings of the American philosophical Society, vol. XXI, nos 114 et 115, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure, 2e série, t. III, livr. 19, in-8°.

Revue africaine, mars à juin 1884, in-8°.

Cloquet (L.). *Notice sur l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Tournay*. Tournay, in-8°.

— *Les jubés des églises de Tournay*. Tournay, in-8°.

— *Monographie de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Tournay*. Lille, 1884, in-8°.

— *Notice sur l'église paroissiale de Sainte-Marie-Madeleine, à Tournay*. Tournay, in-8°.

Guillaume (Georges). *La porte Tournaisienne, à Valenciennes*. Valenciennes, 1884, in-8°

Héron de Villefosse (Ant.). *Note sur un diptyque consulaire jadis conservé à Limoges*. Paris, Impr. nat., in-8°.

— *Note sur deux inscriptions de Besançon*. Tours, in-8°.

— et Thédenat (l'abbé H.). *Inscriptions romaines de Fréjus*. Tours, 1883, in-8°.

Lièvre (A.-F.). *Exploration archéologique du département de la Charente*. Angoulême, 1880-1884, in-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Ch.). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, livr. 153 à 162, in-8°.

Thédenat (H.) et Héron de Villefosse (A.). *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*, 1er fasc. Paris, 1884, in-4°.

Correspondance.

M. Cloquet sollicite le titre d'associé correspondant étranger à Tournay (Belgique). Le président désigne MM. Ramé, Ulysse Robert et de Lasteyrie pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. le ministre de l'instruction publique écrit pour demander l'envoi du Bulletin de la Société à l'École française du Caire. Cette demande est accordée.

M. Calvary, libraire à Berlin, sollicite un exemplaire du Bulletin pour en publier le compte-rendu dans une revue qu'il édite. Cette demande n'est pas accueillie, mais la question d'échange est réservée.

Travaux.

M. Nicard lit un rapport favorable, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Renan à l'honorariat. On procède au vote et M. Renan, ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé membre honoraire.

MM. Flouest et A. de Barthélemy, au nom des commissions nommées à cet effet, lisent des rapports sur les candidatures de MM. Jadart et Alphonse de la Guère. On procède au vote et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Reims, et le second à Bourges.

M. Mowat communique, de la part de M. F. Germer-Durand, le texte d'une inscription inédite, présumée gauloise, en caractères grecs, et provenant de l'ermitage de Notre-Dame-de-Laval, près Colias (Gard). On remarque qu'elle se termine par une formule bien connue d'autre part ΔΕΔΕ ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΝ(α). Voici le texte :

ΕΚΟΛΙΟ
CPIOY
MAN
EYAN
ΑΟ///ΥΛ
ΝΛ//ΟΔΕ
ΔΕ ΒΡΑΤΟ
ΥΔΕ ΚΑΝ
TEN//

M. Mowat présente ensuite deux bagues antiques en or trouvées à Amiens et appartenant à M. Feuardent. Sur le chaton de l'une est gravé en creux un buste qui présente une certaine analogie avec les effigies monétaires des princes de la dynastie constantinienne. Sur le chaton de l'autre, on lit en creux le mot FIDEM suivi de CONSTANTINO, sur le pourtour de l'anneau.

M. A. de Barthélemy dépose, pour être lu ultérieurement, un mémoire de M. le baron J. de Baye sur des carreaux émaillés.

Séance du 12 Novembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1884, in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XI, 5e livr., in-8°.

— *historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 131e livr., in-8°.

Journal des Savants, octobre 1884, in-4°.

Revue celtique, t. VI, n° 2, in-8°.

Table analytique des matières contenues dans le bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, de 1874 à 1883, in-8°.

AUBERTIN (Charles). *Les sépultures de l'église des Minimes, à Beaune*, 1884, in-8°.

BERTRAND. *Anneau votif et statue de bronze découverts à Vichy dans un puits antique.* In-8°.

GUÉRIN (Victor). *Rapport au ministre de l'instruction publique sur une nouvelle mission scientifique récemment accomplie en Palestine.* Paris, 1884, in-8°.

JANVIER (A.). *Petite histoire de Picardie; dictionnaire historique et archéologique.* Amiens, 1884, in-4°.

MAXE-WERLY (L.). *Numismatique gauloise; de la transformation des types monétaires.* Tours, in-8°.

— *Les vitraux de Saint-Nicaise de Reims.* In-8°.

QUARRÉ-REYBOURBON (L.). *Jean-François Le Petit; biographie béthunoise.* Béthune, 1884, in-18.

Correspondance.

M. Jadart écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants nationaux.

M. Lecoy de la Marche, archiviste aux Archives nationales, présenté par MM. Demay et Delisle, écrit pour poser sa candidature à l'un des deux sièges vacants de membre résidant. M. le président désigne MM. Michelant, de Boislisle et Longnon pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Lecture est donnée d'une note de M. de Laigue, consul de France à Livourne, associé correspondant, sur deux vases en émail, conservés à Livourne. Des photographies sont jointes à cette note.

MM. Saglio et de Montaiglon émettent des doutes sur l'authenticité de ces vases.

M. L. Courajod fait la communication suivante :

« C'est un milieu social très étrange et très curieux à examiner que celui de la France à la fin du XV^e^ siècle et au com-

mencement du XVI^e^. L'art traversait alors chez nous une crise d'où est sortie notre Renaissance française, dans laquelle l'élément classique a fini par prédominer. A un certain moment et dans certaines provinces, on voit distinctement les courants d'art les plus différents affluer en même temps de la Flandre, de l'Allemagne, de l'Italie, ou jaillir du cœur même de la France, et nos écoles provinciales, simultanément pénétrées de ces divers éléments, affecter une sorte de caractère international. Nulle part peut-être les tiraillements en sens divers ou même en sens contraires subis alors par l'art français ne sont plus faciles à distinguer qu'en Bresse, grâce aux documents qui nous sont parvenus sur les projets de construction et de décoration de l'église de Brou, monument dans lequel l'élément italien, à cause des retards de l'exécution, a fini par avoir le dessous après avoir semblé, au début, prendre l'avance sur ses concurrents. Je crois donc utile de signaler l'existence d'un document capable d'ajouter quelque lumière aux notions que nous possédons déjà sur l'état des esprits en matière d'art et de lettres et sur celui de la société au moment de la construction de l'église de Brou.

« Le manuscrit 2625 de la Bibliothèque impériale de Vienne nous a conservé un traité rédigé en français par un Italien et orné de peintures françaises. C'est un commentaire élogieux et ampoulé de la devise de Marguerite d'Autriche : FORTUNE, INFORTUNE, FORT UNE. Ce traité intitulé : *Changement de fortune en toute prospérité faite pour madame Marguerite, archeduchesse d'Autriche*, est dédié à la princesse dans les termes suivants : « A très haulte, très noble et très « excellente dame la duchesse de Savoye Marguerite d'Au- « triche, Michel Riz[1], napolitain, docteur ès drois, conseiller « du Roy très crestien en sa court de Parlement à Paris et « en son grant Conseil. »

« L'auteur s'exprime ainsi, folio 7, en énumérant les vertus cardinales dont il reconnaît l'inspiration dans les actes de

1. On trouvera une biographie de Michel Riz en tête de ses œuvres publiées à Naples, en 1645, par Ottavio Ricci. Cette biographie a été écrite par Carlo de Lellis. Je dois ce renseignement à l'obligeance de mon confrère M. François Delaborde, archiviste aux Archives nationales.

Marguerite : « L'acteur : N'est pas bien ayse, très cher sei-
« gneur et amy, de compter particulierement les vertuz qui
« sont assamblées en la personne de ma dicte dame et
« requiert bien plus grant entandement que je n'ay et élo-
« quence, dont j'en suis bien povre, et mesmement de la
« langue françoyse...? »

« Peut-être paraîtra-t-il intéressant de voir un Napolitain abandonnant sa langue maternelle pour s'adresser à une princesse à laquelle l'italien n'était pas, comme on a le droit de le croire, suffisamment familier. Ensuite je pense qu'il n'est pas indifférent de constater que les rois de France ne s'étaient pas bornés à ramener seulement des artistes d'au delà des monts, mais qu'ils étaient rentrés chez nous accompagnés également par des savants ou même par de simples fonctionnaires italiens. Enfin l'illustration ajoutée au texte est due à des mains françaises et mérite, comme on va en juger, d'être remarquée en passant.

« En effet on lit au fol. 10 : « Regardons aussi à la vertu de Fortesse qu'on a trouvé et treuve en ma dicte dame. » Au-dessus, une miniature représente la Force sous les traits d'une femme couverte d'une armure tenant d'une main une tour et de l'autre un dragon qu'elle en a arraché. Cette manière toute spéciale de représenter la force fait penser à la figure sculptée par Michel Colombe à l'un des angles du tombeau du duc François II de Bretagne et constitue une variante à peine sensible de l'admirable type consacré par le grand artiste breton. C'est encore le même type qu'on retrouve sur les fragments du tombeau du maréchal de Chabannes, seigneur de La Palisse, conservés actuellement au Musée d'Avignon. La Justice, fol. 13 du manuscrit de Vienne, tient une balance et une épée ; la Tempérance a pour attribut une horloge, comme dans le monument de Nantes.

« Pendant que je suis à Vienne, je désire encore signaler à la Société un très beau manuscrit de la Bibliothèque impériale portant le n° 2538, provenant de la collection du prince Eugène, et rempli d'admirables miniatures. C'est une traduction française de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, attribuée par erreur à un auteur imaginaire dont il est urgent de débar-

rasser notre histoire littéraire. Sans cela, en notre temps d'encyclopédies universelles, d'érudition superficielle et de seconde main, on serait exposé à voir bientôt classer parmi les auteurs français un homme qui n'a jamais existé.

« On lit au folio 172 verso du manuscrit 2538 de la Bibliothèque impériale de Vienne : « Ceste translation fut parfaite « le samedi, veille de Pasques flories, XXIIIIe jour de mars l'an « Mil CCCC soixante trois, entre six et sept heures au « matin. » Puis l'ouvrage se termine par une épître en vers adressée au lecteur par l'auteur qui parle ainsi :

> Les lisants je *requier* pour tout rétributoire
> Avoir mon esperit en devote memoire, etc.

« Le mot *requier* (je requiers, je demande) a été pris pour un nom d'homme, l'abréviation du mot *pour* pour celle du mot *poëte*, et on a supposé l'existence d'un certain moine Requier, regardé actuellement dans la science comme l'auteur de cette traduction de Josèphe. »

M. Bertrand dépose sur le bureau les photographies d'objets antiques appartenant au Musée de Laybach (Carniole), et provenant des anciens cimetières de Sanct-Margarethen et de Watsch, près Laybach. Le plus remarquable de ces objets est une ciste ornée de bas-reliefs représentant des scènes de la vie réelle ; on y reconnaît un art semblable à l'art ancien de la Haute-Italie, et M. Bertrand y voit la preuve d'un courant de civilisation remontant la vallée du Danube dans la direction de l'ouest.

A propos de cette communication, M. Flouest fait ressortir l'intérêt qui s'attache à l'étude des collections locales formées dans les contrées ayant participé à la même civilisation que la Gaule autonome. Il doit en résulter de très utiles indications, notamment en ce qui concerne l'industrie et le commerce durant ces temps reculés, dans les régions devenues françaises de l'ancienne Gaule. A un point de vue général et dans une certaine mesure, on peut, jusqu'à nouvel ordre, considérer comme étant de fabrication indigène ce qui ne s'y rencontre guère que dans le pays de la découverte. Au contraire, les produits de même type, apparaissant sur

différents points sensiblement éloignés les uns des autres, ont plus de chance d'avoir été importés chez nous par le commerce de colportage.

A ce titre, M. Flouest fait remarquer la similitude existant entre des bracelets et des plaquettes en bronze représentées sur quelques-unes des planches soumises par M. Bertrand à la Société et des objets de même nature recueillis dans des tumulus sur le territoire de l'ancienne *civitas Lingonum*.

Ces bracelets en bronze massif affectent la configuration d'une chaîne de grosses perles traversées à leur centre par un lien rigide, qui les maintient à quelque distance les unes des autres. Les deux extrémités du bracelet, très rapprochées l'une de l'autre, mais non contiguës, ressemblent à des cupules plus ou moins moulurées, se renversant l'une vers l'autre et d'un diamètre sensiblement plus grand que celui des perles. Des bracelets de ce type ont été rencontrés dans les arrondissements de Bar-sur-Seine, Châtillon et Langres.

Quant aux plaquettes de bronze, elles se présentent sous la forme de bandes, larges en moyenne de cinq à six centimètres, longues de dix à quinze, empruntées à une feuille de bronze très mince, et ornementées, le plus souvent par le procédé du repoussé, de quelques traits ou dessins de style géométrique.

De gros boutons verticalement alignés sont généralement figurés aux deux extrémités. Ces plaquettes étaient adaptées soit au moyen de la couture, soit par de menus rivets aux extrémités des lanières en cuir ou en étoffe épaisse qui ceignaient les reins et constituaient, bien fourbies et luisantes, un ornement de quelque valeur sur le devant du corps. Elles appartiennent, sous le double rapport de la conception génératrice et de la fabrication, au système d'éléments décoratifs dont font partie les grandes plaques qui ont été particulièrement en faveur dans le pays des Séquanes et des Helvètes et dont les musées de Besançon et de Berne possèdent de si remarquables spécimens. Elles s'en séparent toutefois assez nettement par leur ornementation plus sobre et leurs proportions beaucoup plus restreintes. Les pièces d'applique, hel-

vètes ou séquanes, pouvaient garnir la plus grande partie de la poitrine; celles du musée de Laybach, dont quelques échantillons ont été recueillis aux environs de Langres, ne pouvaient garnir que l'extrémité des ceintures, ou le bord des vêtements. Elles constituent, pour ainsi dire, une *espèce* dans le *genre*, ou, au moins, une *variété* bien caractérisée.

En dehors de ces bracelets et de ces bandes, M. Flouest ne remarque rien dans les antiquités de Laybach qui puisse favoriser d'utiles rapprochements. Il demeure très frappé, en ce qui concerne le grand groupe des fibules, partout si considérable, de la grande dissemblance existant entre les spécimens de l'ancien Norique et ceux de l'est de la France. Il constate en outre, une fois de plus, combien les œuvres de la céramique, tout en comportant certains traits communs et en laissant reconnaître des velléités certaines d'imitation des produits étrangers, conservent cependant partout, dans leur ensemble, une physionomie locale qui les spécialise.

Séance du 19 Novembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir; procès-verbaux, n° 168, 1884. In-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1884, n° 3, 1884. In-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, n°s 7-9, 1884. In-8°.

Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft, t. XII, n° 1, 1884. In-8°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, année 1883, n° 2, et 1884, n° 1. In-8°.

Revue de l'art chrétien, nouvelle série, t. II (27° année), 4° livr. In-4°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Drutzva, t. VI, n° 4. Zagrel-Agram. In-8°.

CHARMASSE (Anatole DE). *Les Jésuites au collège d'Autun.* Autun, 1884. In-8°.

LECOY DE LA MARCHE (A.). *Les manuscrits et la miniature.* Paris, Quantin. In-8°.

Correspondance.

M. le président donne lecture des adhésions de diverses Sociétés savantes à la circulaire de la Société des Antiquaires de France relative à la conservation des objets d'art et monuments antiques.

M. Max. Collignon, professeur suppléant à la Faculté des Lettres, présenté par MM. A. Bertrand et Saglio, écrit pour poser sa candidature au siège laissé vacant par la mort de M. A. Dumont. M. le président désigne MM. Perrot, Héron de Villefosse et Rayet pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. E. Molinier, présenté par MM. A. de Barthélemy et Saglio, écrit pour poser sa candidature au siège laissé vacant par la promotion de M. E. Renan à l'honorariat. Le président désigne MM. Courajod, E. Müntz et Ulysse Robert pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Rivett-Carnac, présenté par MM. A. de Barthélemy et Gaidoz, sollicite le titre d'associé correspondant étranger à Allakabad (Indes anglaises). Le président désigne MM. A. Bertrand, Flouest et Mowat pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Mowat donne lecture de deux lettres de M. Germer-Durand, associé correspondant national à Mende :

« Florac, 16 octobre 1884.

« Dans mes tournées du côté de Florac, je n'ai pas été très heureux ; le pays est pauvre en antiquités romaines et je

n'ai pu trouver qu'un bénitier dans l'église de Florac, lequel n'est autre chose qu'un petit autel retaillé et transformé, mais sans trace d'inscription.

« A Sainte-Énimie, dans le jardin de l'ancien couvent, il existe un cippe funéraire en forme d'autel, avec base et couronnement retaillé sur les quatre faces, mais sans vestige appréciable d'inscription, sauf peut-être un D à la première ligne. L'exécution accuse d'ailleurs une époque de décadence ou un artiste inhabile.

« En revanche, j'ai pu copier en partie l'inscription du tombeau de sainte Énimie sur la base d'une colonne engagée, par suite de remaniements modernes, dans un angle de chapelle (XI^e^ ou XII^e^ siècle).

« Voilà mon butin épigraphique des vacances. »

« Mende, 26 octobre 1884.

« J'ai été assez heureux pour me procurer la lecture de la partie de l'inscription tumulaire de Sainte-Énimie copiée au moment où la base de la colonne fut déplacée, il y a de cela quelques années, lorsque les Frères des Écoles chrétiennes bâtirent leur pensionnat sur ce qui restait d'une partie de l'ancien couvent et de la chapelle. D'après la copie,

il y aurait, au commencement de l'inscription, *In hac aula requiezcet ;* ce dernier mot a un *z* ou un *s* en forme de *z*. En comparant ces caractères avec ceux d'inscriptions tumulaires de la Provence qui sont connues et datées, on peut les attribuer au XI^e^ siècle, d'autant plus que les anciens documents historiques sur Sainte-Énimie fixent à 951 la restauration de ce monastère par Delmace, abbé de Saint-Chaffre. En outre, vers 1060, dans une chronique, il est question d'une église nouvelle où son corps avait été transporté. C'est entre 951 et 1060 que doit être fixée la date de cette curieuse inscription qui, par les ligatures et l'emploi de *e* pour *i* dans *requiescet*, semble pouvoir remonter à trois ou quatre siècles plus haut.

« Il y a plus, le style de la base de la colonne, de son socle et du chapiteau accuse nettement le style roman du XI^e^ siècle. Le mot *aula* veut sans doute dire ici *chapelle* ou monument particulier, en bas latin.

« L'inscription complète serait donc : *In hac aula requiescet corpus beatae Enimie.* »

Après cette lecture, M. Longnon fait remarquer qu'au XIII^e^ siècle le mot *aula* désignait un lieu de réunion en général.

M. Courajod lit un mémoire sur *le Buste de la femme de Nicolas Braque,* conservé en original à l'École des Beaux-Arts. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. A. de Barthélemy, au nom de la Commission des impressions, lit un rapport concluant à l'impression dans le vol. XLV des Mémoires des trois dissertations suivantes : 1° *le Palais pontifical de Sorgues*, par M. E. Müntz ; 2° *Note sur la voie aurélienne à Aix et sur les antiquités de la Roque d'Anthéron* (*Bouches-du-Rhône*), par M. G. Lafaye ; 3° *De quelques gravures en bois de l'école de Martin Schongauer*, par M. G. Duplessis. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Séance du 26 Novembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Archaeologia, t. XLVIII. Londres, 1884. In-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5^e^ année, n° 22, 1884. In-8°.

Mémoires de l'Académie de Metz, 62^e^ année, 3^e^ série, t. X, 1880-1881. Metz, 1884. In-8°.

Proceedings of the royal Society of Edinburgh, sessions 1881-1882 et 1882-1883. In-8°.

Revue africaine, 28^e^ année, n° 166, juillet-août 1884. Alger, 1884. In-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. VIII, n° 3. Bordeaux, 1881. In-8°.

Transactions of the royal Society of Edinburgh, t. XXX, part. II et III, session 1882-1883, et t. XXXI, part. I, session 1882-1883. In-4°.

Chauvet (Gustave). *Le Gros Quignon; tumulus de la commune de Savigné (Vienne)*. Angoulême, 1884, in-8°.

Molinier (Émile). *Dictionnaire des émailleurs*. Paris, Rouard, 1885, in-18.

Correspondance.

M. le président donne lecture des adhésions de différentes Sociétés savantes à la circulaire de la Compagnie, relative à la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

M. G. Bapst, présenté par MM. L. Delisle et A. Bertrand, écrit pour poser sa candidature aux sièges vacants de membre résidant. M. le président désigne MM. de Vogué, G. Perrot et A. Maury, pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. A. Bertrand communique de la part de M. Bulliot un fragment de poterie provenant du mont Beuvray, qui pourrait être un gaufrier gaulois.

M. Bertrand fait ensuite hommage d'un numéro de *La Nature* (22 novembre 1884) contenant un article du marquis de Nadaillac sur la question de l'homme tertiaire. M. Bertrand déclare s'associer aux conclusions de l'auteur relativement à l'existence de l'homme tertiaire : « Ce sont des conceptions purement fantaisistes, destinées à faire un peu de bruit autour de leurs auteurs, et à disparaître avec la rapidité qui a présidé à leur enfantement. La science vraie repose sur des faits dûment établis et non sur des hypothèses où l'imagination seule joue un rôle. »

M. Mazard fait la communication suivante :

« La place importante que les poteries rouges romaines, dites improprement « poteries samiennes », occupent dans la céramique antique, m'autorise à entretenir la Société de quelques observations techniques que j'ai pu faire à leur sujet, aidé des lumières d'un chimiste éminent et de praticiens les plus compétents, dans un grand centre de productions céramiques.

« La belle glaçure dont sont revêtues ces poteries a jusqu'ici donné lieu à des appréciations très diverses. Ainsi, on a pensé que cette couverte d'une excessive minceur était étendue sur les vases par immersion. Dans ce cas, le trempage, par suite de l'absorption de l'eau, plus forte sur les épaisseurs plus grandes, devant laisser sur ces surfaces un dépôt plus épais des matières solides tenues en suspension, eût donné à la glaçure des épaisseurs variables, ce que l'examen, même à la loupe, ne constate pas. Du reste, dans les applications actuelles de ce procédé si suivi dans la fabrication de la porcelaine, l'immersion ne permet pas d'obtenir une glaçure aussi mince et aussi régulière. C'est donc généralement au pinceau que la couverte a été étendue sur les pièces, ce qui est indubitable pour celles qui ne sont glacées que sur une de leurs faces.

« On a également émis l'opinion que cette mince vitrification était le résultat de la projection, à la fin de la cuisson, du sel marin dans le four. Ce procédé, toujours en usage, produit une glaçure vitreuse, blanche, transparente, qui ravive les tons de la pâte. Il ne peut avoir été employé que très exceptionnellement pour les poteries rouges antiques, parce que la pâte est fort rarement d'une couleur aussi rouge que les surfaces; elle passe du jaune rosâtre au rose plus ou moins franc, ainsi qu'il est facile de le constater sur la cassure des nombreux tessons si communs dans les collections. Ces tons, toujours assez pâles, seraient bien ravivés par la vitrification superficielle, mais ne sauraient prendre de ce seul procédé la vive coloration coraline qui fait surtout le mérite de cette céramique. En outre, cette vitrification ne serait pas aussi régulière, le salage ne pénétrant pas ou péné-

trant mal dans les parties des pièces protégées contre son action, notamment la tranche des piédouches qui, malgré l'usure, ont souvent conservé des traces du vernis. Enfin, avec le salage, le ton de la coloration ne serait pas uniforme sur le même vase par suite du dégagement de la fumée produite par l'ignition des matières mouillées destinées à fournir l'oxygène au chlorure de sodium.

« En raison des considérations qui précèdent, il n'est donc pas douteux que la coloration rouge des vernis qui revêtent les poteries romaines, dites à tort samiennes, est due à l'introduction dans la solution siliceuse très liquide, étendue sur leurs surfaces, d'une matière colorante : le péroxyde de fer, selon toute probabilité.

« Le mérite de ces poteries, en tant que fabrication, ne se borne pas à leur brillante glaçure; le céramiste constate qu'indépendamment du traitement des terres, elles ont reçu une cuisson très supérieure à celle des autres poteries antiques, tout en appartenant à la grande division des pâtes tendres, c'est-à-dire rayables par la pointe d'acier.

« Il était donc intéressant de se rendre compte du degré de chaleur développé dans cette fabrication antique.

« A cet effet, un fragment de poterie rouge a été introduit dans le laboratoire supérieur d'un four à porcelaine, autrement dit le globe, dans lequel la porcelaine se cuit en biscuit à une température de 800 à 900 degrés centig.; ce fragment n'a pas subi d'altération sensible, si ce n'est que la pâte et le vernis ont pris une teinte plus foncée.

« Un autre tesson, placé dans le laboratoire inférieur du four qui, en contact direct avec les foyers, développe un calorique qui peut être évalué de 16 à 1,800 degrés (140e du pyromètre de Wedgwood), nécessaire pour vitrifier l'émail feldspathique des porcelaines dures, n'a pu supporter pendant plusieurs heures le grand feu; la matière s'est fondue, elle s'est liquéfiée, a pris son niveau d'eau, formant une masse brun foncé qui n'est plus rayable et fait feu au briquet, mais reste opaque sans être vitrifiée par suite de la présence du fer.

« On doit présumer d'après cette expérience que les pote-

ries rouges romaines ont été cuites à une température approchant de celle du globe des fours à porcelaine, puisqu'elles résistent à son feu. Cette température a pu cependant être plus basse, quoique toujours assez élevée pour ne pas laisser d'eau dans la pâte, ces poteries n'étant pas hydratées. »

M. Mowat propose de donner à ces poteries le nom de *pseudo-samiennes*; M. Mazard rappelle que Brongniart les appelait poteries romaines.

Séance du 3 Décembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Poitiers, in-8°.

— ***de la Société archéologique et historique de la Charente***, 5e série, t. VI, année 1883. Angoulême, 1884. In-8°.

— ***de la Société archéologique et historique de l'Orléanais***, t. VIII, n° 121. Orléans, 1884. In-8°.

Johns Hopkins university stones in historical and political science, 2e série, t. XI. ***Rudimentary society among boys, by John Johnson***. Baltimore, 1884. In-8°.

Marsy (le comte de). ***Cueilloir numismatique***. In-8°.

— et E. Travers. ***Excursion de la Société française d'archéologie à l'île de Jersey***. Tours, in-8°.

— ***L'Ordre asiatique de morale universelle***. In-8°.

— ***La peste à Compiègne***, XVe, XVIe et XVIIe siècles. Amiens, 1884. In-8°.

Martres (Léon). ***Deux autels votifs découverts à Aire-sur-l'Adour***. Dax, in-8°.

Nadaillac (marquis de). ***L'homme tertiaire***. In-8°.

Taillebois (Émile). ***Quelques observations sur deux autels votifs découverts à Aire***. Dax, in-8°.

Correspondance.

M. le président donne lecture des adhésions de diverses Sociétés savantes à la circulaire de la Société des Anti-

quaires de France, relative à la conservation des objets d'art et monuments antiques.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du Bureau et des Commissions pendant l'année 1885.

Sont élus :

Président : M. L. Courajod.
1er *vice-président :* M. Ed. Saglio.
2e *vice-président :* M. Ant. Héron de Villefosse.
Secrétaire : M. R. Mowat.
Secrétaire-adjoint : M. R. de Lasteyrie.
Trésorier : M. Ed. Aubert.
Bibliothécaire-archiviste : M. Pol. Nicard.

M. H. Bordier est élu membre de la Commission des impressions à la place de M. Héron de Villefosse. M. Ed. Guillaume est élu membre de la Commission des fonds à la place de M. Prost.

Travaux.

M. Ramé, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport sur la candidature de M. Cloquet. On procède au vote, et M. Cloquet, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Tournay (Belgique).

M. A. Longnon, au nom de la commission nommée à cet effet, lit un rapport sur la candidature de M. Daguin. On procède au vote, et M. Daguin, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Nogent-le-Roi (Haute-Marne).

M. L. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, soumet à la Compagnie les inscriptions gravées sur deux bagues d'or trouvées dans le Barrois. La première, de

forme heptagonale et sans chaton, porte des caractères qui permettent de la faire remonter au IVe siècle; on y lit :

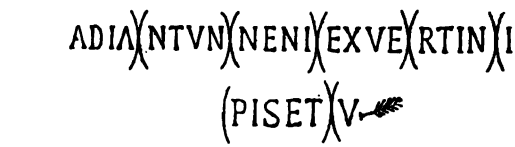

La seconde est un simple jonc garni d'un saphir, qu'il convient de classer au XIIIe siècle ou au commencement du XIVe; la légende, formée de noms d'apparence grecque, se trouve tracée ainsi en lettres gothiques :

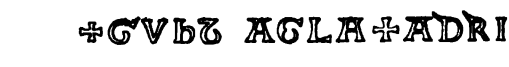

M. Gaidoz communique trois inscriptions romaines récemment découvertes à Aix-les-Bains (Savoie), ce sont les inscriptions funéraires de *Titia Dorcas*, *Titia Sigenes* et *Catinia Moschis*. La première est élevée en hommage public par les propriétaires d'Aix (*possessores*) ; M. Gaidoz la rapproche d'une inscription analogue déjà publiée. Il étudie le caractère de ce groupe d'inscriptions, les noms des personnages qu'elles contiennent, et esquisse un tableau de la station thermale d'Aix au IIIe siècle de notre ère.

M. Mowat annonce, à cette occasion, que ces inscriptions lui ont été communiquées par des correspondants aixois pour être publiées dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, et il ajoute que l'inscription de *Catinia Moschis*, trouvée en morceaux, a été reconstituée par M. Loustau.

M. Gaidoz déclare qu'il ignorait que cette inscription eût été reconstituée avec des fragments, et il reconnaît que c'est là un fait important; mais, ajoute-t-il, cette inscription n'est déjà plus inédite, car elle a été publiée dans le *Journal d'Aix-les-Bains* du 21 septembre 1884, qui lui-même la reproduisait d'après le journal *Les Alpes* de Chambéry.

Le mémoire de M. Gaidoz est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Courajod communique à la Société une statuette de bronze de la Renaissance italienne, appartenant au Cabinet de M. Charles Pulszky, à Pesth (Hongrie). Cette statuette représente *David vainqueur de Goliath*. M. Courajod, après avoir successivement rapproché ce monument d'un dessin du musée du Louvre, de la réduction du *David* de l'Académie des Beaux-Arts de Florence, faisant partie du Cabinet Thiers, de deux planches de Ducerceau et d'une figure de marbre du jardin du Luxembourg, établit que la statuette de M. Pulszky reproduit le fameux *David* de bronze modelé par Michel-Ange, « *col Golia sotto*, » dont parle Condivi. Cette dernière sculpture commandée en 1502 à Michel-Ange par la République florentine, offerte en don d'abord au maréchal de Gié, ensuite à Florimond Robertet, conservée longtemps au château de Bury, a complètement disparu depuis la fin du XVIIIe siècle et son image elle-même, sous sa forme plastique définitive, nous échappait jusqu'à présent.

M. E.-G. Rey fait la communication suivante :

« L'étude de l'intéressant volume de chartes récemment publié par notre confrère M. Delaville Le Roulx, sous le titre d'*Archives de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem à Malte*, m'a mis à même de faire quelques additions et corrections aux listes des casaux de l'époque des Croisades dont j'ai donné les identifications dans mon livre sur les *Colonies franques de Syrie*.

« Algie, casal du territoire d'Ascalon, donné à l'Hopital le 19 janvier 1126[1], par Barisan, connétable de Japhe, est, je crois, le village nommé, aujourd'hui, El Djyeh au N.-E. de Bourbarah.

« Dans la seigneurie de Césarée, le casal de Mondisder[2] cédé à l'Hopital en 1246 par Peregrin, abbé de la Latine, me semble devoir se retrouver, sans hésitation, dans le village ruiné de Kᵉᵗ Madd-ed-Deir, situé sur la rive gauche du Nahar Iskenderouneh, dans lequel nous devons voir alors la

1. Delaville Le Roulx, *Arch. de l'Ordre de Saint-Jean*, nº II, p. 70.
2. *Cod. Dipl.*, t. I, p. 358.

rivière de Monder ou Mondisder, nommée aussi par le Continuateur de Guillaume de Tyr[1] rivière de Mondidier et qui coulait entre Arsur et Césarée.

« Le n° LXXXII du livre de M. Delaville Le Roulx est le résumé d'une charte de Jean l'Aleman, seigneur de Césarée, par laquelle il vend, en 1255, aux Hospitaliers le casal de Chatillon moyennant une rente de cinquante besants. Ce casal, nommé aussi la Mezrâa, était situé, dit l'acte[2], entre celui de Cafarlet au nord et le fleuve Saluh au sud. Or, en admettant, pour bonne, l'identification que j'ai faite de Cafarlet avec le village de Keferlam, Chastillon se retrouve dans le village ruiné nommé aujourd'hui El Mezrâa qui se voit au pied d'un tertre couronné des restes d'une grosse tour médiévale, origine présumable du nom que portait au moyen âge cette bourgade. Le fleuve Saluh se retrouve, aussi facilement, dans le Ouady Keradjeh qui coule au sud d'El Mezrâa.

« Ce casal paraît avoir formé, au temps de la domination latine, un des petits fiefs du comté de Césarée, puisque nous voyons, en 1145 et 1146[3], Symon de Chatillon, et, en 1200, Roger de Chatillon souscrire, avec d'autres feudataires, divers actes des seigneurs de Césarée. Il est dit dans l'acte de vente que ce casal avait appartenu à Gautier de Chatillon qui en portait le nom. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que le sceau de Gautier de Chatillon, publié par M. Gustave Schlumberger dans le t. I des *Archives de l'Orient latin*[4], fût celui du personnage mentionné dans l'acte.

« Pour le casal d'Abelie qui se trouvait sur la route d'Acre à Nazareth, il ne doit point être confondu avec Ambelie comme l'a fait Strehlke[5]. Il s'identifie avec le village nommé, aujourd'hui, Abilin.

« On doit identifier avec le village de Yanouhieh situé au sud de Kasr Hadji Salem le casal de Lanoye ou Lanahie, qui fut cédé en 1139[6] aux chevaliers Teutoniques par l'Hopital.

1. *Cont. de G. de Tyr*, p. 373.
2. Delaville Le Roulx, n° LXXXII, p. 185.
3. *Cart. Saint-Sep.*, p. 144, et *Cod. Dip.*, t. I, p. 289.
4. *Arch. de l'Orient latin*, t. I, p. 669.
5. Strehlke, *Tab. Ord. Teut.*, n° 10, p. 10.
6. Delaville Le Roulx, n° LXXIII, p. 175, et Strehlke, n° 87, p. 69.

« Sous le n° LXXXVII (p. 192-193), M. Delaville Le Roulx publie une charte de Julien, seigneur de Sagette et Beaufort, par laquelle il cède à l'Hopital plusieurs casaux.

« Dans cet acte se trouvent mentionnées la *Clym Essomar* et la *Clym el Karroub*, noms portés par certains cantons du territoire de Sidon. Notre savant confrère aurait pu élucider ce passage en citant en note le passage suivant de Faustus Naironus (Evoplia Fid. Cathol., p. 85) : « Circa Sidonem « tres numerantur partes : Aqlim el Charrob hoc est Clima « Siliquarum ad septentrionem, Aqlim El Teffâah id est « Clima Pomorum ad ortum et Aqlim el Sciumar Clima « videlicet Fœniculorum ad meridiem. »

« Les localités suivantes doivent être ajoutées à la liste de celles que j'ai retrouvées dans le comté de Tripoli : le casal de Sumessa[1] s'identifie, sans peine, avec le village de Soumissa, à sept kilomètres au N.-E. d'Arkas, sur la rive droite du Nahor el Kebir.

« Les restes du château de Tuban ou Toufan, à l'est du Krak des Chevaliers, viennent d'être retrouvés, sur mes indications, par M. Savoye, vice-consul de France à Homs. Ces ruines portent encore le même nom.

« L'identification du casal de Theldehep[2], dépendant du château de Mons Ferrandus, avec le village de Tell ed Dahab où se voient des ruines du moyen âge, ne saurait, suivant moi, faire l'ombre d'un doute. Il en est de même pour le château de Latmin dont les ruines se voient encore au sommet du Tell Lathmin, au nord-est de Tell ed Dahab.

« Quant au site de la Resclause[3] que j'avais cru, d'abord, retrouver dans les ruines d'Er Roustan, il est devenu évident, pour moi, qu'il doit être identifié avec le grand barrage du lac de Homs.

« Dans le territoire de l'ancienne principauté d'Antioche on rencontre, à mi-chemin, entre la forteresse de Markab et la ville de Djebleh, un petit cap nommé aujourd'hui par les Arabes Ras-Baldy-el-Melek, *le cap du roi Baudoin*. Cette

1. *Cod. Dip.*, t. I, p. 286.
2. *Ibid.*, p. 9.
3. Rey, *Colonies franques de Syrie*, p. 371.

dénomination qui m'avait frappé, dès 1859, remonte évidemment au temps des Croisades. J'avais vainement cherché, depuis lors, à quel événement elle pouvait devoir son origine, et je crois que je viens, enfin, de le trouver. Nous lisons au t. III des *Historiens arabes des Croisades* (p. 619) qu'au mois de juin 1119, à la suite de la bataille de Belat où périt Roger, prince d'Antioche, le roi Baudouin II, s'avançant au secours de la principauté, fut surpris non loin de Djebleh, par un parti des troupes d'Il Ghazzi, qu'il essuya là un échec et fut obligé de se jeter dans les montagnes pour gagner Antioche.

« Or, à cette époque, Markab était encore au pouvoir d'un émir musulman, et tout donne à penser que le cap qui se voit à l'embouchure du Nahar es Sïn fut bien le théâtre du combat dont parle l'historien musulman et que telle doit être l'origine de la dénomination attribuée, encore de nos jours, par les Arabes à ce petit promontoire. »

Séance du 10 Décembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5e année, n° 23. In-8°.

— *de la Société scientifique et historique de la Corrèze*, t. VI, n° 3. Brive, 1884, in-8°.

Journal des savants, novembre 1884, in-4°.

Report presented to the Cambridge antiquarian Society, may 7, 1883, *with an abstract of the proceedings of the Society*, 1882-1883, *also communications made to the Society*, n° XXV, t. V, n° 3. Cambridge, 1884, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXIV, 1882-1883, n°s 3-4. Reims, 1884, in-8°.

Beckh-Widmanstetter (Léopold von). *Ein Kampf um's Recht. Enthüllungen über die Leitung im Ausschusse des historischen Vereines für Steiermark.* Graz, 1884, in-8°.

Bertrand (Alexandre). *Rapport fait au nom de la Commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de l'année* 1884. Paris, in-4°.

Grellet-Balguerie. *Origine exclusivement française et aquitanique de la légende des quatre fils Aymon ; époque et théâtre de leurs aventures ; légende d'Heudon, roi d'Aquitaine.* In-8°.

Perrot (Georges) et Chipiez (Charles). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III. *Phénicie-Cypre.* Paris, 1884, in-8°.

Roman (Joseph). *Le cartulaire de Durbon*, 1116-1216. In-8°.

Correspondance.

M. le Président lit les adhésions de plusieurs Sociétés savantes à la circulaire de la Compagnie, relative à la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

M. Hettner, secrétaire de la Société des connaissances utiles à Trèves et directeur de la *Westdeutsche Monatsschrift*, demande l'échange de ses publications avec celles de la Société. Sa demande est renvoyée au bibliothécaire-archiviste.

Travaux.

M. le Président adresse les félicitations de la Compagnie à M. de Boislisle, membre résidant, qui vient d'être élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Au nom de la Commission nommée à cet effet, M. A. Bertrand lit un rapport favorable sur la candidature de M. Rivett-Carnac au titre d'associé correspondant étranger ; on procède au vote, et M. Rivett-Carnac, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant étranger à Allakabad (Indes anglaises).

M. Ramé lit un mémoire sur l'hypogée mérovingien découvert à Poitiers par le R. P. Camille de la Croix. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

La Compagnie décide qu'elle ne tiendra pas séance le mercredi 31 décembre.

Séance du 17 Décembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série, t. IX, 1883-1884. Brest, 1884, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune, année 1883. Beaune, 1884, in-8°

— *de la Société d'émulation du Doubs*, 5e série, t. VIII, 1883. Besançon, 1884, in-8°.

Baye (le baron J. de). *Les instruments en pierre à l'époque des métaux*. Lisbonne, 1884, in-8°.

Frossard (Ch.-L.). *Les marbres des Pyrénées ; étude et classement*. Paris, 1884, in-8°.

Laroche de Bernard. *Scènes historiques ; la flèche mystérieuse*. Limoges, 1885, in-8°.

Lefort (Louis). *Études sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie*. Paris, 1885, in-12.

Tardieu (Ambroise). *Le Mont-Dore et la Bourboule ; histoire et archéologie de leurs environs*. Clermont-Ferrand, 1884, in-8°.

Correspondance.

M. le président donne lecture des adhésions de plusieurs Sociétés savantes à la circulaire de la Compagnie, relative à la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

M. Ch. Berthelet, présenté par MM. A. de Barthélemy et Duplessis, sollicite le titre d'associé correspondant national à Arlay (Jura). M. le président désigne MM. Ulysse Robert, Longnon et Guiffrey pour former la Commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. le président adresse les félicitations de la Compagnie à notre confrère M. G. Schlumberger, récemment élu membre ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. A. Bertrand lit une note de M. Nicaise sur une nouvelle sépulture gauloise découverte à l'Epine (Marne) :

« Une sépulture gauloise découverte à l'Épine (Marne) le 24 novembre dernier m'a donné quelques objets que je crois dignes d'être signalés.

« Elle mesurait 2 mètres 30 de longueur sur 1 mètre 55 de large; elle était protégée en dessus par une couche de craie battue de 6 cent. d'épaisseur, très compacte et très dure, que la sonde ne pouvait traverser.

« La largeur de cette fosse et l'aire compacte qui la recouvrait forment déjà deux caractères intéressants. Bien qu'elle fût très large, elle ne renfermait qu'un seul inhumé qui n'était accompagné d'aucun vase, soit entier, soit en morceaux.

« L'inhumé, qui mesurait encore 1 mètre 85 de taille, était couché, étendu sur le dos, le visage regardant le sud-est; les bras ouverts, et formant avec la poitrine un angle de 20 degrés environ.

« Sur la poitrine étaient placées en croix (en forme d'X) une grande épée en fer, mesurant 80 cent. de longueur, du type gaulois de notre région, et une grande lance longue de 51 cent., large de 6.

« Cette arme est la plus grande de ce genre que j'aie encore rencontrée pour ma part. Elle porte une nervure médiane, tranchante, très accentuée, de 5 millim. environ de hauteur. Cette lance faisait des blessures ayant une ouverture légèrement cruciforme.

« L'extrémité de la hampe portait un anneau resté en place, ce qui a permis de constater la longueur de cette hampe, mesurant 1^{m}10. En y ajoutant les 51 centimètres du fer de l'arme, on voit que cette lance était courte, de 1^{m}60

environ; elle constituait une arme redoutable. Sur la poitrine du guerrier étaient placés trois gros boutons en fer creux ressemblant à des fusaioles, troués au centre. Par cette ouverture passe un ruban en fer faisant le tour des parois de ce bouton, et servant probablement à l'attacher ou à le suspendre. L'un de ces boutons était placé au milieu de la poitrine, à la hauteur des épaules, le second plus bas sur l'estomac, le troisième sur l'ombilic.

« Ces objets étaient-ils des ornements? Servaient-ils à attacher un vêtement? Je ne les ai jamais rencontrés jusqu'à présent dans mes fouilles; je n'en connais point de semblables. L'inhumé portait sur chaque poignet un brassard en fer formé d'une lame de ce métal, large de 7 centimètres, longue de 10 centimètres et demi, de forme incurvée comme une tuile, revêtu à l'intérieur d'une lamelle de bois de mêmes forme et dimensions, dont on voit encore quelques fragments imprégnés et retenus par la rouille.

« Sur ce brassard sont placés deux cabochons en fer ressemblant à des têtes de clou, formant l'extrémité d'une tige terminée sans doute par un crochet qui servait probablement à fixer les deux extrémités d'une cordelette, d'une courroie ou d'une chaînette employée pour fixer le brassard sur le poignet et le protéger contre ce qu'on appelle en terme d'escrime du sabre : le coup de manchette.

« Je ne crois pas qu'on ait encore rencontré des armes défensives de cette espèce dans les gisements gaulois de notre région. Cette sépulture était donc intéressante :

« 1° Par ses dimensions et par l'aire en craie battue qui la recouvrait.

« 2° Par la disposition de l'épée et de la lance qui n'étaient point placées à droite et à gauche ou sur les jambes, mais bien sur la poitrine.

« 3° Enfin par les gros boutons en fer et les brassards de même métal qu'on n'a probablement pas encore rencontrés dans les gisements gaulois de notre région.

« Cette sépulture étant intacte, il a été permis de constater qu'aucun vase n'y avait été placé. »

M. Frossard dépose sur le bureau un ouvrage intitulé : *Les marbres des Pyrénées*. Paris, 1884.

Ce travail qui concerne surtout la minéralogie peut cependant intéresser les archéologues. Les marbres, si abondants et si variés, de la région pyrénéenne ont été exploités dès le temps des Romains et ont servi à la décoration des monuments de l'Italie.

Plus tard, à la Renaissance, il est arrivé qu'on a rapporté de Rome en France, sous le nom de marbres antiques (grand antique, griotte d'Italie, etc.), des blocs qui, par le fait, revenaient à leur pays d'origine. Au moyen âge, les églises du midi ont fait de larges emprunts aux carrières des Pyrénées. Il en a été de même au temps des Valois et de Louis XIV. En donnant la caractéristique de 114 variétés de marbres classés sous les noms génériques de blancs statuaires, statuaires colorés, stalactites, stalagmites, compactes, brèches simples, brèches composées, poudingue, amygdaline, coquilliers, variés et calcaire sillicifère, l'ouvrage facilitera aux archéologues la détermination du lieu d'origine des marbres qui, en divers temps, ont été extraits de nos montagnes pour orner des temples, des palais ou des églises, en France et à l'étranger.

M. Frossard rappelle une inscription bien connue qui atteste l'antique exportation des marbres de Saint-Béat. Avec feu M. Edw. Barry, on peut la lire ainsi :

SILVANO DEO ET
MONTIBVS NIMIDIS
QIVLIVLIANVS ET PVBLICI
VS CRESCENTINVS QVI PRI
MI HINC COLVMNAS VICE
NARIAS CELAVERVNT ET
ET EXPORTAVERVNT
V S L M

Silvano deo et Montibus Nimidis Quintus Julius Julianus et Publicius Crescentinus, qui primi hinc columnas vicenarias caelaverunt et (et) *exportaverunt, votum solverunt libentes merito.*

Cette inscription trouvée à Marignac, à 2 kilomètres de Saint-Béat, est actuellement au musée de Toulouse.

M. Gaidoz présente, de la part de M. L. Morel, un fragment de lampe en terre rouge représentant un buste du Soleil radié et enfermé dans un cercle que M. Morel suppose être une roue. — M. Héron de Villefosse fait observer que ce type est très commun.

M. Gaidoz lit ensuite une note, extraite d'un mémoire destiné à la Revue archéologique, sur un nouvel exemplaire du dieu gaulois, assis, les jambes croisées, qui a été trouvé en Auvergne.

A cette occasion, M. Bertrand annonce une prochaine communication sur une statuette de déesse cornue provenant aussi de l'Auvergne.

M. Flouest présente des photographies et des dessins à l'aquarelle reproduisant des antiquités récemment recueillies à Vertault (Côte-d'Or), par la Société archéologique du Châtillonnais. Une inscription découverte au même lieu, en 1863[1], et mentionnant des VICANI VERTILLENSES, permet de considérer les ruines explorées par la Société comme celles du vicus de Vertillum.

On remarque sur l'une des photographies des restes d'une frise de grandes proportions, ayant dû appartenir à un monument considérable. La face antérieure des blocs est couverte de sculptures. Les feuillages becquetés par des oiseaux, les rinceaux formés de fleurs en rosace y sont semés à profusion. Le style en est très médiocre, l'exécution est lourde et le monument dont cette frise faisait partie n'a été certainement élevé qu'aux temps de la décadence.

Une seconde photographie montre plusieurs objets en fer ayant bénéficié de cette singulière immunité que M. Flouest a déjà signalée à la Société (séance du 6 décembre 1882). La conservation en est parfaite ; la plupart de ces objets pour-

1. V. VI[e] vol. des *Mémoires de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or*, pp. 197 et 202.

raient encore être affectés à la destination pour laquelle ils furent confectionnés. Il en est particulièrement ainsi d'une grande crémaillère, commençant par une courte tige en fer tordu, dont l'extrémité inférieure, aplatie et percée d'un trou, se divise et se recourbe en forme de double crochet évasé. Au trou ménagé dans la tige est fixée une chaine symétriquement composée de neuf anneaux, dont trois sont plus larges que les deux qui les surmontent ou qui les suivent. Du dernier de ces grands anneaux partent deux tiges également en fer tordu, mais un peu moins fortes, permettant de suspendre simultanément deux vases à la crémaillère. Chacune de ces deux branches se continue en une seconde tige qui porte à son extrémité le crochet de suspension et qui est reliée à la précédente par un anneau la rendant mobile. L'ensemble mesure en longueur 1 mètre 16.

A côté de cette crémaillère on aperçoit une *libra*, une balance, du type dit *romaine*. Il a suffi d'un nettoyage sommaire pour rendre à ses anneaux et charnières leur ancienne liberté de fonctionnement. On pourrait s'en servir encore s'il ne manquait au bas de la tige du curseur la figurine en bronze qui y a sans doute adhéré jadis et qui servait d'*équipondium*.

Mais l'objet le plus curieux, parmi toutes ces antiquités, est, sans contredit, la *solea* ou hipposandale que M. Flouest a reproduite au lavis sous trois aspects différents et de grandeur de nature. Elle semble n'avoir jamais servi et sortait probablement de la forge lorsqu'elle a été enfouie. Elle se rapproche, par sa forme générale, de nos fers modernes ; elle dessine exactement la forme du sabot et présente un vide à la partie centrale. Mais le vide ne reste pas ouvert du côté postérieur : il se trouve au contraire fermé par le croisement des deux extrémités de la bande de fer cintrée, que deux forts rivets et un brasement vigoureux ont intimement liées l'une à l'autre. Un autre brasement a fixé de chaque côté de la face plane et externe de la solea, vers le premier tiers antérieur de sa courbe, les deux pièces d'attache coudées à angle droit et constituant à leur partie supérieure un anneau subquadrangulaire, qui étaient indispensables à l'adaptation de l'appareil au pied du cheval.

La surface qui portait sur le sol est entaillée de sillons longitudinaux ou transversaux et présente, à la courbe, une espèce de treillis à éléments triangulaires, alternativement saillants et creux, sur deux rangs contigus.

C'est pour la première fois que de semblables particularités sont constatées. Elles avaient évidemment pour but de concourir, avec le vide intérieur, à empêcher le pied de l'animal de glisser sur les surfaces dangereuses, notamment dans la boue ou dans la neige.

Les archéologues, qui ont fait des hipposandales une étude approfondie, estimant que celles qui ont des oreillettes multipliées et dont la base est pleine et massive ont été les premières en usage, M. Flouest croit pouvoir considérer la solea qu'il fait connaître comme relativement récente. Elle témoigne d'un sérieux progrès dans la fabrication des objets nécessaires à l'hippiatrie. Elle a dû être forgée dans le cours du v^e^ siècle, époque vraisemblable de la destruction du vicus lingon de Vertillum par les barbares envahisseurs.

M. Mowat fait ressortir toutes les incommodités qui seraient résultées de l'emploi des hipposandales pour des animaux en service et émet l'avis qu'elles n'étaient employées que lorsqu'une altération profonde de la sole condamnait ces animaux à l'inactivité.

M. Héron de Villefosse lit la note suivante au nom de M. Berthelé, associé correspondant national à Niort (Deux-Sèvres) :

« Nous avons remarqué, le 15 novembre dernier, dans le village de Gourgé, près Parthenay (Deux-Sèvres), un chevet d'église extérieurement garni en petit appareil, qui nous a paru pouvoir être mis en parallèle pour son intérêt archéologique avec les curieux monuments en style latin de Saint-Généroux et de Tourtenay ; il les dépasse, à notre avis, par son ancienneté et par son caractère barbare.

« Le chevet de l'église de Gourgé n'a jamais été signalé. Aucun archéologue n'y a fait encore attention. L'église elle-même (XII^e^ siècle) n'a jamais été décrite. Seules les voûtes des bas-côtés qui sortent complètement des traditions de

l'École romane poitevine ont été mentionnées par M. Bélisaire Ledain[1]; elles se composent d'une série de petits berceaux perpendiculaires à l'axe de la nef centrale.

« Le chevet comprend une abside et deux absidioles, précédées chacune d'un chœur allongé et étroit. Il semble qu'en outre des deux absidioles orientées, il en ait existé deux autres non orientées, démolies aujourd'hui, mais dont nous croyons bien avoir retrouvé les substructions dans un sondage pratiqué à l'extérieur de l'édifice. Les deux arcades par lesquelles elles s'ouvraient sur les chœurs des absidioles sont aujourd'hui murées. Parallèlement à ces arcades, on en remarque deux autres qui font communiquer les chœurs des absidioles avec le chœur de l'absido principale : le tout devait former une sorte de transept analogue à celui que l'on remarque dans les vieux oratoires de Saint-Saturnin et de Querqueville, dans les églises de style carlovingien signalées par M. G. Tholin dans le Lot-et-Garonne, etc. Au-dessus du chœur principal s'élève une lanterne de construction ancienne, qui sert de base au clocher du XII^e^ siècle. Tout le chevet a été replâtré et badigeonné, mais on distingue très nettement dans l'arcade placée entre le chœur principal et le chœur de l'absidiole, du côté de l'évangile, des joints saillants entre les claveaux qui doivent être des briques ou des joints de mortier imitant les briques, et qui rappellent le déambulatoire de l'église de la Couture, les fenêtres de la basse œuvre, la porte latérale de Saint-Eusèbe-de-Gennes, etc. Tout le chevet est d'une nudité absolue, on n'y trouve aucun pilastre. Des chanfreins supportent la retombée de l'arc qui ouvre l'abside centrale et les petits arcs qui terminent les berceaux des chœurs latéraux, à l'endroit où commençait autrefois la nef. Cette nef, qui date du XII^e^ siècle, et qui a reçu un transept en 1870, s'élève sur le même plan que la nef primitive, mais elle est plus longue d'une travée. A l'extérieur, la partie basse des murs a conservé sa construction en petit appareil.

1. *Séance de la Société des Antiquaires de l'Ouest* du 17 juin 1884 (*Bulletin de la Société*, 2^e^ trimestre 1884, p. 281).

« Le chevet est garni extérieurement d'anciens matériaux romains. On n'a employé de matériaux neufs qu'à la hauteur de l'appui de la fenêtre principale. On remarque çà et là des cordons de briques.

« D'après le caractère de la construction et en adoptant comme base de détermination chronologique les règles posées en 1882 par M. Alfred Ramé, que l'on n'accusera pas de vieillir avec excès nos monuments en petit appareil, le chevet de Gourgé daterait au plus tard des environs de l'an mil, plus vraisemblablement de la période carlovingienne.

« Les textes historiques permettent, croyons-nous, de préciser davantage. Il est question de Gourgé dans trois documents de l'époque carlovingienne : un diplôme du roi Eudes de 889 (signalé déjà à deux reprises par M. B. Ledain), un diplôme du roi Louis d'Outre-Mer de 942 et une chronique dont Besly a publié un passage dans les preuves de son histoire des comtes de Poitou. L'examen et le rapprochement de ces trois textes conduisent à la conclusion suivante : 1° il n'existait pas d'église à Gourgé en 889; 2° il en existait une en 942; 3° l'église de Gourgé a été bâtie ainsi qu'un certain nombre d'églises poitevines vers le temps du comte Guillaume-Tête-d'Étoupe[1].

« Donc le chevet de l'église de Gourgé est un monument de la première moitié du xe siècle ou au plus tôt des dix dernières années du ixe. Les édifices en petit appareil à date certaine sont rares. Celui-là nous a paru mériter d'être signalé à la Société des Antiquaires de France et au Comité des travaux historiques.

« Nous avons adressé à notre ancien maître M. Robert de Lasteyrie un mémoire où nous avons exposé en détail les faits que nous venons de résumer. Nous serons reconnaissants à tous ceux qui voudront bien examiner et discuter cette détermination chronologique, qui s'est pour ainsi dire imposée à nous. »

1. Rédet, *Documents pour l'histoire de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers*, ap. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIV, 1847, p. 13 et 23-24. — Besly, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 245.

M. de Lasteyrie dit que M. Berthelé lui a effectivement adressé un mémoire fort intéressant sur l'église de Gourgé, avec le plan du monument et une photographie représentant un partie de l'abside.

« La thèse de M. Berthelé est au premier abord assez séduisante. Il semble bien résulter des documents qu'il cite qu'aucune église n'existait à Gourgé avant la fin du IXe siècle, mais qu'il en existait une vers 940. Elle avait donc été bâtie dans la première moitié du Xe siècle. Or, celle qui s'y voit aujourd'hui présentant dans quelques-unes de ses parties des constructions d'aspect fort ancien, M. Berthelé a été conduit tout naturellement à y reconnaître un reste de cet édifice bâti au commencement du Xe siècle.

« Malheureusement, cette conclusion, pour plausible qu'elle puisse être, est loin d'offrir le caractère de certitude que lui attribue son auteur. Pour qu'on dût l'admettre sans conteste, il faudrait que l'église de Gourgé présentât des caractères d'antiquité indiscutables. Or, il est loin d'en être ainsi. M. Berthelé, il est vrai, y trouve des portions de petit appareil ; mais cela ne suffit pas à prouver que l'édifice où on les remarque soit bien celui qui fut bâti au Xe siècle. Ce petit appareil n'est, en effet, qu'une espèce de moëllonage assez grossier, tel qu'on en rencontre dans bien des monuments postérieurs à l'époque carlovingienne. D'ailleurs, il ne faut pas, surtout dans nos provinces de l'Ouest, voir dans le petit appareil un critérium chronologique absolument certain. L'usage de ce genre d'appareil s'est, en effet, perpétué dans cette région de la France pendant toute la première partie du XIe siècle. Or, rien ne prouve que l'église de Gourgé n'ait pas été rebâtie à cette époque. On peut donc, à la rigueur, concéder à M. Berthelé, jusqu'à plus ample informé, que cet édifice remonte à la date qu'il indique, mais c'est aller trop loin que de le considérer comme un édifice *à date certaine*, car son plan et son mode grossier de construction conviendraient aussi bien au XIe siècle. »

M. Héron de Villefosse donne lecture de la lettre suivante qui lui a été adressée par M. Rochetin, membre de l'Acadé-

mie de Vaucluse, au sujet d'une inscription gauloise précédemment publiée dans le Bulletin (voir plus haut, p. 187) :

« Puisque vous vous êtes occupé de l'inscription celtique du Groseau et que vous en avez donné une lecture, permettez-moi de vous faire part de la restitution partielle, mais cependant importante, que je viens d'y faire. Adoptant pour la troisième ligne la lecture par vous proposée, je reconnais un P dans la première lettre de cette ligne et, suppléant la précédente qui a disparu et qui a été indubitablement un Γ, je lis le mot ainsi restitué : ΓΡΑCΕΛΟΥ, qui est le génitif du mot grec ΓΡΑCΕΛΟΝ, lequel correspond exactement au mot latin *Grasello* ou *Grasellum*, par lequel la source du Groseau est désignée dans de très anciennes chartes du moyen âge. C'est donc la paléographie qui m'a puissamment aidé et m'a donné la signification de cette ligne. Ce mot ΓΡΑCΕΛΟΥ occupe, suivant moi, toute cette troisième ligne, et le B de *bratoude* que vous supposiez la terminer se trouvait au commencement de la ligne suivante, au-dessous du Γ disparu; en ceci, j'adopte la lecture de M. Allmer; elle ne me paraît pas douteuse.

« J'ai donc aujourd'hui acquis la certitude que l'inscription du Groseau est votive et dédiée par un dévot Gaulois à la belle source, la plus belle du département de Vaucluse, après celle qui lui a donné son nom et qui, comme elle, a été divinisée à l'époque celtique d'abord, à l'époque romaine ensuite. Le *bratoude kantena* qui termine cette inscription, qui termine aussi celle de Colias trouvée également près d'une source anciennement divinisée, et d'autres également connues, doit être une formule d'inscription votive et correspondre au *votum solvit* des Latins. Seulement, comme cela se produit d'ordinaire dans la phrase celtique, l'inversion latine n'existe pas et le verbe précède le régime. Je crois donc ne pas me tromper beaucoup en donnant à l'inscription du Groseau la physionomie et le sens général suivants :

1re ligne : *Un tel* (le nom du dévot illisible).
2e — *Aux nymphes ou au génie* (illisible).
3e — ΓΡΑCΕΛΟΥ (*du Groseau*).
4e — ΒΡΑΤΟΥΔΕ (*solvit*).

5e — KANTENA (*votum*).

« M. Deloye croit aussi avoir reconnu le nom du dieu topique (selon moi la source divinisée) de l'ermitage de Notre-Dame-de-Laval, dans l'inscription celtique en caractères grecs trouvée en cet endroit et publiée récemment par M. F. Germer Durand. Ce nom de divinité topique serait le même que celui du village voisin, *Colias*. On lit, en effet, au commencement de ce texte épigraphique : ΚΟΛΙΟ ou peut-être ΚΟΛΙΟΣ, en y comprenant le Σ de la seconde ligne; il faut reconnaître, si la lecture de M. F. Germer Durand est exacte, que ce mot a la plus grande ressemblance avec le nom de *Colias*, en admettant, ce qui se présente souvent en philologie, que le O final se soit changé en A.

« Je prépare en ce moment une note dans laquelle je rapproche les deux inscriptions de Colias et du Groseau et les lieux où elles ont été trouvées. Les sites ont la plus grande analogie par la source qui les arrose et les débris d'antiquités et de *sacellum* qui y ont été trouvés. Je n'ai pas voulu attendre d'avoir fini mon travail pour vous communiquer le résultat de mes études, et je vous serais reconnaissant de le faire connaître à vos confrères de la Société des Antiquaires, et particulièrement aux celtologues tels que MM. d'Arbois de Jubainville et Gaidoz. »

A la suite de la lecture de la lettre de M. Rochetin, M. Mowat fait observer que le culte des nymphes de la source de Groseau, au moyen âge *Grasellum*, à l'époque antique *Graselou*, peut être mis en rapport avec celui des *Nymphae Griselicae* des eaux de Gréoulx (Basses-Alpes). Le *a* primitif de la forme gauloise, en transcription grecque Γρασελου, en transcription latine *Griselicae*, a subi la même altération qu'on remarque dans le passage de la forme gallo-grecque Μασσαλία à la forme latine *Massilia*, de la forme gallo-grecque Ναμανσικαβο à la forme latine *Nemausus*.

M. Héron de Villefosse fait remarquer que le texte de l'inscription du Groseau, auquel M. Rochetin fait allusion en commençant sa lettre, est celui qui a été publié dans le *Bulletin épigraphique*, t. IV, p. 141. Ce texte était fautif et notre confrère, à l'aide d'un moulage nouveau qui lui a été

envoyé par M. l'abbé Saurel, a fait faire un fac-similé plus exact qui a été inséré dans notre Bulletin (plus haut, p. 188).

M. Héron de Villefosse présente un estampage qu'il a reçu de M. Georges Guigue, archiviste de la ville de Lyon :

« Profitant de la sécheresse exceptionnelle du Rhône, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a fait faire cette année des fouilles dans le lit du fleuve avec l'espoir d'y trouver quelques monuments antiques. La direction de ces fouilles a été confiée à notre confrère M. M.-C. Guigue, archiviste départemental. Le résultat ne s'est pas fait attendre et, le 26 novembre, l'Académie de Lyon apprenait qu'on venait de retirer du fleuve un beau cippe de 1m80 de hauteur sur 0m98 de largeur et 0m70 d'épaisseur[1]. C'est l'estampage de l'inscription gravée sur ce cippe que je présente à la Compagnie au nom de M. Guigue ; cette inscription est ainsi conçue :

D M
M · SENNI · METILI *t*REVE (NN *liés*)
RI · NEGOTIATORI
CORPORIS · SPLENDI
DISSIMI · CISALPINO
RVM · ET TRANSALPINO
RVM · EIVSDEM COR
PORIS · PRAEF · FABRO TIG
NVARIO · LVG · ET · SENNIAE (NN *liés*)
IVLLAE CONIVGI EIVS DVL
CISSIME VIVAE · PAREN
TIBVS MERENTISSIMIS
FILI · HEREDES · F · C
ET · SVB ASCIA · DEDIC

D(iis) M(anibus) M(arci) Senni(i) Metili(i), [T]reveri. Negotiatori corporis splendidissimi Cisalpinorum et Transalpinorum, ejusdem corporis praef(ecto), fabro tignuario Lug(uduni),

1. Voir le *Courrier de Lyon* du 27 novembre 1884.

Et Senniae Jullae, conjugi ejus dulcissimae, vivae.
Parentibus merentissimis fili(i) heredes f(aciendum) c(uraverunt) et sub ascia dedic(averunt).

« *M. Sennius Metilius*, auquel ce tombeau a été élevé, était originaire de Trèves.

« A Lyon, les étrangers étaient fort nombreux : les uns s'y rendaient attirés par le commerce, d'autres par les fonctions qu'ils avaient à y remplir ; mais ce qui avait fait de Lyon le point central de la Gaule, c'était surtout la réunion religieuse qui amenait chaque année dans ses murs, aux premiers jours d'août, les délégués de toutes les cités.

« Les *Treveri*, fixés à Lyon, paraissent avoir été assez nombreux[1]. Voici ceux dont les inscriptions nous ont conservé le souvenir ; plusieurs avaient acquis dans cette ville une importante situation commerciale :

« 1° *C. Apronius Raptor*, nauta Araricus, patron de la même corporation ; son monument est élevé par les negotiatores vinarii[2].

« 2° *Granius V.....*, qualifié dans son inscription negotiator vinarius et negotiator artis cretariae[3].

« 3° *Secundius Octavus*. Son épitaphe renferme des détails curieux sur sa fin tragique ; il est mort, écrasé par la chute d'un mur, dans un incendie : « ... qui cum ex incendio semi-« nudus effugisset, post habita cura salutis, dum aliquid e « flammis eripere conatus, ruina parietis oppressus, naturae « socialem spiritum corpusque origini reddidit[4]... »

« 4° *Cacuronius Satto*[5].

« 5° *C. Mansuetius Brasus*[6].

« 6° *C. V[ar]ius* (?) *Ingen(uus)*[7].

1. Lyon et Trèves étaient en communication par une route très directe dont les principales stations en partant de Lyon étaient : *Cabillonum* (Chalon-sur-Saône), *Andematunum Lingonum* (Langres), *Divodurum Mediomatricorum* (Metz).
2. Boissieu, *Inscript. antiq. de Lyon*, p. 390.
3. Boissieu, p. 400 et 430.
4. Boissieu, p. 477.
5. Boissieu, p. 504-XVII.
6. Boissieu, p. 516-LXXII.
7. Boissieu, p. 519-XC.

« 7° *Quintinius Primmus*[1], vétéran de la légion XXX Ulpia Victrix Alexandriana.

« 8° *M. Sennius Metilius*.

« Ce qui fait l'intérêt principal du texte nouvellement découvert, c'est la mention de la corporation des *negotiatores Cisalpini et Transalpini*, à laquelle appartenait le défunt et dont il avait même été préfet. C'est la première fois qu'on la rencontre à Lyon. Ce *corpus splendidissimum* doit sans doute être rangé au nombre des *corpora Lugduni licite coeuntia*[2].

« On a relevé jadis à Milan[3] un fragment d'inscription, aujourd'hui perdu, qui mentionnait la même corporation :

. . . . . *negotiato*
ri · splendidissimi · corpo
RIS · CISALPIN · *e* T · TRANSALPIN
PATR · COLL · NAVT · COMENS
HERED · FAC · CVR

« Il paraît probable que ces *negotiatores Cisalpini et Transalpini* ont été les maîtres du commerce, par terre, entre la Gaule et l'Italie. Les deux mentions qu'on en retrouve de chaque côté des Alpes, l'une à Lyon et l'autre à Milan, dans les deux villes les plus importantes de chaque versant, confirment cette hypothèse. »

M. Eugène Müntz communique la photographie d'un plan inédit de la ville de Rome, inséré dans le célèbre Livre d'Heures du duc de Berry, appartenant à M. le duc d'Aumale. Ce document, antérieur à la mort du duc de Berry (1416), se rapproche beaucoup du plan peint en 1413-1414 par Taddeo di Bartolo dans l'hôtel de ville de Sienne. Les différences que l'on constate autorisent à affirmer que l'un et l'autre procèdent d'un original commun, aujourd'hui perdu. C'est la quatrième découverte de ce genre faite depuis la publication de l'ouvrage capital de M. le commandeur de

1. Allmer, *Rev. épigraphique du midi de la France*, n. 325.

2. Boissieu, p. 160 et 206.

3. C. I. L., t. V, n. 5911. Ma restitution diffère un peu de celle qui a été donnée dans le Corpus.

Rossi, *Piante di Roma anteriori al secolo XVI*. Deux plans, ceux de Taddeo di Bartolo et de Leonardo da Benozzo, ont été signalés par M. Stevenson et par M. Gregorovius. Le troisième, le plan de Benozzo Gozzoli, a été, ainsi que celui du Livre d'Heures du duc de Berry, signalé par M. Müntz et publié dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires* de 1880.

A propos de l'inscription de Sainte-Enimie (Lozère), précédemment communiquée, M. Mowat cite l'inscription de la chapelle Saint-Paul, près Eguilles (Bouches-du-Rhône), comme renfermant un autre exemple du mot *aula* avec le sens de *chapelle*, au XI^e^ siècle.

Le même membre présente des estampages exécutés par M. Schmitter sur des briques soi-disant antiques conservées au Musée de Vendôme et provenant, dit-on, des environs de Vierzon. Elles sont couvertes de dessins bizarres et d'inscriptions inintelligibles en caractères grecs et latins mélangés. M. Mowat les signale comme pouvant se rattacher à la fameuse série des fausses inscriptions sur briques de Neuvy-sur-Barangeon.

A cette occasion, MM. Héron de Villefosse, Bertrand et Gaidoz présentent des observations sur la fausseté incontestable des prétendus graffiti de Neuvy-sur-Barangeon, fausseté qui a été établie depuis longtemps à la Société des Antiquaires par le général Creuly et par plusieurs autres membres de la Compagnie.

Séance du 24 Décembre.

Présidence de M. Ed. Guillaume, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, 5^e^ année, 15 décembre 1884. In-8°.

— *des procès-verbaux de la Société d'émulation d'Abbeville avec*

une table analytique des séances, année 1883. Abbeville, 1884, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1885, XLI° année, 1re livraison. Bruxelles, in-8°.

Delaville-le-Roulx. *Jeton de Jacques Gaultier, maire de Tours*. Tours, 1884, in-8°.

Jubainville (d'Arbois de). *Mort du roi Cairpré et d'Oscar, fils d'Ossian, à la bataille de Gabair*. Louvain, 1884, in-8°.

Moreau (Frédéric). *Album Caranda ; les fouilles de Chouy*. Saint-Quentin, 1884, in-8°.

Nadaillac (le marquis de). *De la période glaciaire et de l'existence de l'homme durant cette période en Amérique*. Paris, 1864, in-8°.

— *Le mouvement démocratique en Angleterre*. Paris, 1881, in-8°.

— *Empreintes de pieds humains découvertes dans une carrière auprès de Carson (Névada)*. Paris, 1882, in-8°.

— *L'Amérique préhistorique*. Paris, 1883, in-8°.

— *Les découvertes récentes en Amérique*. Paris, 1883, in-8°.

Philipps. *Notes upon the codex Ramires with a translation of the same*. In-8°.

Robert (Ferdinand des). *Deux codex manuscrits de l'abbaye de Gorze*. Nancy, 1884, in-8°.

Saurel (l'abbé Ferdinand). *Aeria ; recherches sur son emplacement*. Paris, 1885, in-8°.

Correspondance.

M. E. Molinier écrit pour annoncer qu'il ne se porte candidat qu'au premier siège vacant. La Société décide que, conformément à la tradition, tous les rapports de candidature seront lus avant qu'il soit procédé aux votes successifs pour les deux sièges vacants.

Travaux.

M. Palustre fait d'abord connaître que le petit monument funéraire de Madeleine d'Alesso, dont il a été question à l'une des précédentes séances et que l'on croyait perdu, se

trouve au château d'Ussé, en Touraine, où il a été transporté en 1816, après la destruction du Musée des Petits-Augustins.

M. Palustre parle de deux découvertes récemment faites à Évreux.

La première et la plus intéressante concerne un tombeau gallo-romain dans lequel on a trouvé, entr'autres objets remarquables, une magnifique coupe en verre de $0^{m}20$ de diamètre, entièrement couverte d'ornements géométriques.

La seconde découverte est celle du tombeau de Jean de la Cour d'Aubergenville, évêque d'Évreux de 1244 à 1256. Elle a été faite en creusant le sol du transept méridional de la cathédrale pour l'établissement d'un calorifère. Ce tombeau renfermait des débris de vêtements, une belle crosse en cuivre émaillé, un anneau en or dont le chaton, en forme de quatre-feuilles, ne mesure pas moins de 45 millimètres de diamètre. Il est couvert de filigranes du travail le plus fin et enrichi de pierres précieuses.

Enfin M. Palustre fait passer sous les yeux des membres de la Société une série de photographies consacrées à la reproduction du trésor de Trèves. Il y a là des pièces d'orfèvrerie, des ivoires, des miniatures véritablement hors ligne, et pour la plupart inconnus jusqu'à ce jour. Aussi exprime-t-on le désir qu'un catalogue raisonné de ces précieux objets, accompagné de quelques planches, prenne place dans le prochain volume des Mémoires.

A propos de la première communication de M. Palustre, M. Courajod dit que le tombeau de Madeleine d'Alesso provient des Bons-Hommes de Passy et qu'il est passé par le Musée des Petits-Augustins, où il entra en 1791 ou 1792. Il est ainsi décrit dans le *Journal de Lenoir* sous le n° 41 : « Des Minimes de Passy. — Une épitaphe en marbre noir, « ornée de deux petits génies en marbre blanc, sculptés par « Pilon. » A partir de 1806, il fut classé dans le Musée des monuments français sous le n° 332 et désigné de la manière suivante : « Petit cénotaphe de Mademoiselle Dalesso, en

« marbre blanc, orné de deux génies, par Germain Pilon, « ouvrage du seizième siècle. » On lit enfin dans les papiers de Lenoir, toujours à propos du même objet : « Ce petit « monument a été rendu à Madame la duchesse de Duras. »

M. Courajod lit ensuite un mémoire intitulé : ***Germain Pilon et les monuments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers***, dans lequel il démontre, à l'aide de gravures et de documents anciens, que deux écussons de marbre blanc, d'un goût charmant, entrés récemment au Louvre, proviennent du tombeau de Valentine Balbiani, femme du chancelier de Birague.

M. Héron de Villefosse présente deux objets antiques trouvés à Orléansville (Algérie) dans un coffret, et appartenant à M. Loustau, associé correspondant national à Crépy-en-Valois.

Le premier est un petit médaillon en pâte de verre jaunâtre, muni d'une bélière, destiné à être suspendu, et porté probablement au cou : on y voit en relief deux têtes, celle d'un homme barbu et celle d'une femme, se faisant face. La femme porte une coiffure ondulée. Il est impossible d'identifier ces deux têtes. L'objet appartient à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe.

Le second objet est une sorte de sceau en terre cuite, de forme ronde, muni d'une petite queue conique qui sert de manche. On remarque au centre une couronne de feuillage autour de laquelle se développe une légende assez embrouillée dont les lettres sont en creux. La confusion des lettres provient de ce que la matrice en relief ayant servi à produire l'empreinte en creux a été appliquée sur l'argile à deux reprises différentes, la seconde empreinte ne correspondant pas exactement à la première. Voici la légende circulaire dont les lettres, par suite de la superposition des empreintes, sont enchevêtrées les unes dans les autres :

M ℘ VALERI SALVI

M(arci) Valeri(i) Salvi.

M. Héron de Villefosse communique ensuite une lettre qui lui a été adressée par le R. P. Camille de la Croix, associé correspondant national à Poitiers :

« Je vous expédie l'estampage d'une inscription latine trouvée, il y a quelques jours, dans notre département (Vienne), à Antigny, village distant de Poitiers d'environ 11 lieues. Cette inscription n'est pas complète, mais offre, je crois, néanmoins, un certain intérêt. Voici ce que j'y lis :

REGALI · GOINITI · T///
ANNOR · XX · HIC · SITV///
ET · CINTVGENVS · DECV///
NIS · ECO . . . S PATRI///

« Elle a été trouvée dans le cimetière de cette commune, que le département exploite en ce moment comme chambre d'emprunt de terres nécessaires à la confection d'un chemin d'accès. Elle faisait partie d'un des murs en pierres sèches constituant un hypogée du moyen âge, au sujet duquel je vous donnerai des renseignements intéressants à la fin des travaux de déblaiement.

« D'ici là, qu'il me suffise de vous dire : 1° que le cimetière *jusqu'ici* ne paraît pas pouvoir remonter au delà du VII^e^ siècle (il m'a fourni déjà des couvercles intéressants et variés de l'époque mérovingienne, et sur l'un d'eux se trouve le nom VALDO); — 2° que toutes ces pierres romaines, surmontées d'une voûte maçonnée et abritant un squelette du moyen âge, à en juger d'après les éperons et une monnaie, proviennent d'une grande et importante substruction romaine, connue et signalée depuis longtemps, mais restée jusqu'ici *indéterminée*, distante du cimetière d'environ 1,500 mètres; — 3° que cette ancienne construction borde une voie romaine et un gué fort bien reconnus et sur lesquels il ne peut y avoir doute. Servait-elle de mansion ou de villa? c'est ce que des fouilles établiront, je pense, nettement; — 4° que ces murs en *pierre sèche*, surmontés d'une voûte maçonnée, se composaient uniquement de matériaux romains, et que, parmi eux, se trouvaient une base de colonne, des tambours de colonnes et de demi-colonnes, des pierres de soubassements,

une espèce de linteau de porte ou de frise, portant à son centre un bas-relief qui représente deux aigles entourés d'arabesques et accompagnés de deux haches semblables à celles des licteurs, l'inscription incomplète dont je vous adresse l'estampage, enfin une autre pierre sculptée sur deux faces, et ayant été, à n'en pas douter, la seconde assise d'un bas-relief de deux divinités.

« Ces débris de divinités ne semblent pas avoir appartenu à un arc de triomphe, mais plutôt à un monument votif. Je formule ainsi ma pensée, parce que les personnages qui sont représentés (un homme nu, tenant une lyre, et un homme ou une femme, également nus, tenant de la main gauche une *haste*) sont plus petits que grandeur naturelle, et que les pilastres cannelés qui décorent les deux faces de l'angle sont réellement de petites proportions. »

M. Héron de Villefosse, en présentant l'estampage envoyé par le R. P. de la Croix, fait observer qu'il n'est pas absolument d'accord avec lui pour la lecture du fragment d'inscription romaine. A la première ligne, il pense qu'on doit lire COINITI · F. Le graveur avait, par erreur, d'abord mis un G qui a été corrigé et remplacé par un C; on distingue les traces de ce travail. *Coinitus* est un nom nouveau d'apparence gauloise, à rapprocher de *Coinagus* et de *Coipillonus*. Pour la ligne 4, il adopte aussi une lecture différente, de sorte que l'inscription, selon lui, doit être ainsi reproduite :

REGALI · COINITI · F. . . . . .
ANNOR · XX · HIC · SITV*s est* . . . .
ET · CINTVGENVS · DECV. . . . . .
NIS · F · CO...S PATRI . . . . . .

La pierre est brisée à droite et il est difficile de dire ce qui manque. Le ET qui précède *Cintugenus* semble appeler à la fin de la ligne 2 un autre nom d'homme également au nominatif. Si cette observation n'était pas juste, on pourrait songer à relier les lignes 3 et 4 par le mot DECV*mo*NIS.

M. Héron de Villefosse donne ensuite lecture d'une note sur les noms gaulois *Coinitus* et *Cintugenus* dont l'auteur est M. Émile Ernault, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers :

« Le P. de la Croix m'ayant fait l'honneur de me demander mon avis sur les deux mots *Coiniti* et *Cintugenus*, contenus dans une inscription gallo-romaine qu'il vient de découvrir à Antigny, j'ai fait à ce sujet une petite enquête dont voici les résultats :

« Le nom propre *Coiniti*, au génitif, n'étant ni latin ni grec, il y a tout lieu de le regarder comme celtique. Il semble dérivé de la même racine que *Coinus* et *Coinagus* (*Grammatica celtica*, 2e éd., p. 30), au moyen d'un suffixe qu'on retrouve dans *Bitu-itos*, etc. (*ibid.*, 797). Le sens du nom en question n'est pas facile à déterminer ; on peut penser au vieil irlandais *câin* « bon, » cf. *Cainonense castrum* (*ibid.*, 29), parce qu'en cette langue *âi* vient quelquefois de *oi* : *mâini*, « objets « précieux, » = v. latin *moenia*, plus tard *munia* (*ibid.*, 30, 31). Mais cette interprétation de *Coinitos* n'est qu'une hypothèse.

« *Cintugenus*, au contraire, s'explique sans difficulté. C'est une forme latinisée du gaulois *Cintugenos*, « aîné, » composé de *cintu-s*, « antérieur, » vieux breton *Kint*, aujourd'hui *Kent*, et de *genos* « fils. » *Cintugenos* est devenu en vieil irlandais le nom propre *Cetgen*. Cf. en irlandais moderne le substantif *céidghin* « premier-né[1]. » On connaît sur diverses poteries l'inscription *Cintugeni*[2] ; la variante moins correcte CENTIGENI vient d'être signalée dans le département du Cher[3]. »

M. Héron de Villefosse annonce enfin que, dans les fouilles de ce même cimetière d'Antigny, le R. P. C. de la

1. Voyez *Gramm. celt.*, 307, 308 ; d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, Paris, 1881, p. 76* ; P. Ch. Robert, *Les étrangers à Bordeaux*, Bordeaux, 1883, p. 66.

2. Schuermans, *Sigles figulins*, Bruxelles, 1867, n° 1393 ; *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. VII, Grande-Bretagne, n° 1336, 314.

3. *Mémoires des antiquaires du Centre*, vol. XI, Bourges, 1884, pl. III, fig. 6 et p. 192.

Croix a trouvé un couvercle de sarcophage, sur lequel il a relevé l'inscription suivante qui paraît appartenir à l'époque mérovingienne.

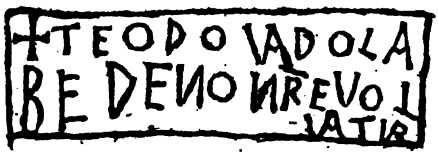

Teodovaldola pede non revolvatur !

Cette formule de protection du tombeau est curieuse et rare.

M. Flouest, rappelant la communication qu'il a faite à la séance du 11 mars sur le signe symbolique en S, cite de nouveaux monuments sur lesquels ce signe intervient dans des conditions justifiant son opinion. Il signale particulièrement l'édicule en terre cuite du Musée de Douai que M. Cagnat a présenté à la Société dans la séance du 16 avril[1]. Il invoque également plusieurs statuettes reproduites par Ed. Tudot aux planches 17, 25 et 29 de son grand ouvrage sur les figurines gauloises du Musée de Moulins. Le caractère religieux de tous ces monuments et l'adaption exclusive du signe en S à ceux qui se rattachent au culte des divinités en qui s'incarnait l'intarissable pouvoir de rénovation que possède la nature, tend de plus en plus à faire considérer ce signe comme représentatif de l'idée de fécondité et de vitalité.

Cette signification nécessairement corrélative à une idée de puissance, de grandeur, de supériorité éminente, s'était si bien accréditée dans l'antiquité, que le christianisme semble en avoir fait usage dans sa période primordiale. En outre du médaillon byzantin de Konieh, dont il a déjà fait argument à cet égard, M. Flouest signale quelques lampes chrétiennes antiques faisant partie du Cabinet de France et celles que le P. Delattre a exhumées des ruines de Carthage.

1. Voir, p. 145 du présent Bulletin, une reproduction de cet édicule.

Ces lampes, contemporaines des beaux temps de l'Église d'Afrique, sont estampillées du signe en S accostant les symboles eucharistiques qui rappellent la source à laquelle l'âme puise sa vitalité spirituelle.

En terminant, M. Flouest émet une opinion nouvelle sur la destination du disque en or, dont la découverte dans une sépulture gauloise, à Auvers, a été la cause première des observations présentées par lui.

On a généralement proposé d'y voir une de ces phalères ornementales que les Gaulois et les Romains eux-mêmes affectaient à divers usages, mais surtout à la décoration du harnachement de leurs chevaux[1]. Cette attribution n'a rien à priori d'irrationnel en soi. De nombreux monuments, sur lesquels sont gravées des phalères, témoignent des usages variés auxquels elles se prêtaient. Presque tous nos Musées d'ailleurs en possèdent des exemplaires originaux : mais la plupart sont en bronze ou en fer, et l'emploi de l'or n'a certainement pas été usuel pour leur fabrication. La rareté à cet égard du précieux métal m'avait porté à remarquer particulièrement ce fait que la sépulture d'Auvers, quoiqu'ayant livré une certaine quantité de débris métalliques, n'a cependant fourni que l'unique phalère dont il est ici question. Rien d'ailleurs dans les souvenirs de l'auteur de la découverte n'autorise à croire qu'un cheval ait été immolé et enfoui à côté du défunt. Il était dès lors naturel de penser que, si ce défunt n'avait possédé qu'une seule phalère en or, il avait dû la consacrer à sa parure personnelle de préférence à celle du coursier qu'on lui suppose. Je ne savais toutefois quel rôle précis il convenait d'assigner dans le costume à cette phalère, lorsque la récente communication de M. Bertrand sur les collections du Musée de Laybach a dissipé mes incertitudes.

Ce Musée, si richement pourvu de vestiges gaulois recueillis en territoire norique, dans les tumulus de la Carinthie et de la Carniole, possède entr'autres un certain nombre de coif-

1. V. dans le *Bulletin* de la Société, 1883, p. 164, et dans la *Gazette archéologique*, 1883, les notes de MM. G. Bapst et R. de Lasteyrie, illustrées par une très belle reproduction du disque d'Auvers en photogravure.

fures très remarquables. Elles sont classées parmi les casques, un peu ambitieusement peut-être, puisque leur efficacité protectrice semble avoir été assez limitée ; mais elles constituaient à coup sûr des couvre-chefs d'apparat. La partie supérieure en est occupée par une large bossette métallique très ornementée et pourvue à son centre d'une petite douille pour l'adaptation de quelque aigrette ou cimier, ce qui est précisément le cas du disque d'Auvers. Ces coiffures, agencées en forme de grandes calottes et procédant sans doute de la tradition des casques coniques en bronze, de type assyrien, dont les sépultures de la Champagne ont fourni plusieurs specimens, avaient pour armature intérieure un treillis en substance ligneuse sur lequel était tendu un cuir qui en régularisait la surface et qui était lui-même garni, en manière de décoration, de plaquettes métalliques rivées et disposées avec plus ou moins de goût.

M. Flouest présente le dessin d'un de ces casques *sui generis* rencontré dans un des tumulus de Rovische, en Carniole, et conservé au Musée de Laybach. Il dispense de toute description. On remarquera combien le disque d'Auvers, qui est légèrement bombé, s'adapterait naturellement au sommet d'une coiffure semblable. Or, on est autorisé à lui attribuer cette destination par la découverte, dans des tumulus du

pays Lingon, de restes bien caractérisés de coiffures légères, en cuir, ayant dû être soutenues, comme celles du Musée de Laybach, par de minces baguettes en osier, ou substance équivalente.

ADHÉSIONS AU VOEU

CONCERNANT

LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Dans la séance du 9 juillet 1885, la Société des Antiquaires de France a émis un vœu dans le but d'obtenir une réforme utile de la législation en matière de monuments historiques (voir plus haut, p. 247). A la suite de ce vœu, la lettre suivante a été adressée aux Sociétés savantes en vue d'obtenir leur adhésion :

Paris, le 1er novembre 1884.

Monsieur le Président,

La Société des Antiquaires de France me charge de vous transmettre le texte ci-joint d'un vœu qu'elle vient d'émettre sur la proposition d'un de ses membres. Elle espère que la Compagnie que vous présidez voudra bien s'associer à la démarche faite par elle auprès du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans le but d'obtenir une réforme utile de la législation en matière de monuments historiques.

Un de nos confrères, membre du Parlement, s'est chargé de réunir, pour les présenter au Sénat, toutes les délibérations prises dans le même sens. Nous serions heureux de voir les Sociétés archéologiques de France, d'Algérie et de Tunisie associées dans une même pensée ; nos vœux pourraient, par une action commune, acquérir une force plus grande. Aussi, c'est pour arriver plus sûrement et plus promptement à notre but que nous vous prions de prendre une délibération analogue à celle dont nous vous adressons le texte et de nous en

faire parvenir le plus tôt possible une expédition approuvée au moins par les membres du bureau de la savante Compagnie que vous présidez.

J'ose espérer que vous n'hésiterez pas à reconnaître l'intérêt et l'urgence de notre demande et que vous pourrez nous adresser sans retard, au secrétariat de la Société, le document que nous sollicitons.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président, E. GUILLAUME.

Nous donnons ci-dessous la liste des Sociétés savantes qui ont répondu à cet appel et qui s'associent sans réserves au vœu formulé par la Compagnie :

Algérie. Académie d'Hippône.
Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran.
Société historique algérienne.
Ariège. Société Ariégeoise des sciences, lettres et arts.
Aube. Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube.
Aude. Commission archéologique.
Aveyron. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Calvados. Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, à Caen.
Charente. Société archéologique et historique de la Charente.
Charente-Inférieure. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes.
Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Cher. Société des antiquaires du Centre.
Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
Corrèze. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Côte-d'Or. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

Côtes-du-Nord. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

Deux-Sèvres. Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres.

Dordogne. Société historique et archéologique du Périgord.

Doubs. Société d'émulation du Doubs.

Société d'émulation de Montbéliard.

Eure. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Gard. Académie de Nîmes.

Garonne (Haute-). Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse.

Société archéologique du midi de la France.

Gironde. Société des archives historiques de la Gironde.

Hérault. Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Société languedocienne de géographie de Montpellier.

Société littéraire et artistique de Béziers.

Ille-et-Vilaine. Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

Landes. Société de Borda.

Loire. La Diana; société historique et archéologique du Forez.

Lozère. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère.

Maine-et-Loire. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Société d'études scientifiques d'Angers.

Manche. Société académique de Cherbourg.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.

Marne. Académie nationale de Reims.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

Marne (Haute-). Société historique et archéologique de Langres.

Meurthe-et-Moselle. Société d'archéologie lorraine.

Nord. Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.
Société d'émulation de Cambrai.

Oise. Comité archéologique de Senlis.
Société historique de Compiègne.
Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin.

Pas-de-Calais. Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société des antiquaires de la Morinie.

Rhône. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société de géographie de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Saône-et-Loire. Société Éduenne.

Sarthe. Société historique et archéologique du Maine.

Savoie. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Savoie (Haute-). Société florimontane d'Annecy pour le progrès et l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Seine. Association pour l'encouragement des études grecques en France.
Société bibliographique.
Société de l'École nationale des chartes.
Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.
Société des Études historiques.
Société française de numismatique et d'archéologie.
Société libre des beaux-arts.

Seine-et-Marne. Société historique et archéologique du Gâtinais.

Seine-Inférieure. Société normande de géographie.

Somme. Société d'émulation d'Abbeville.
Société des antiquaires de Picardie.

Tarn. Commission des antiquités de la ville de Castres.
Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.

Vendée. Société littéraire, artistique et archéologique de la Vendée.

Yonne. Société archéologique de Sens.

ERRATUM.

Page 80, ligne 32, *au lieu de* national, *lisez* étranger.
— 90, l. 11, *au lieu de* Mercy, *lisez* Mercey.
— 107, l. 28, *au lieu de* le Gros-Guignon, *lisez* le Gros-Quignon.
— 122, l. 10, *au lieu de* temple, *lisez* théâtre.
— 122, l. 11, *au lieu de* 143, *lisez* 63.
— 122, l. 11, *effacez* : ou marbre.
— 122, l. 15 et 16, *effacez* : Voici ceux qui peuvent être lus.
— 122, l. 16, *ajoutez* : Dans les fouilles du temple, le R. P. de la Croix a recueilli les fragments suivants :
— 159, l. 4, *au lieu de* tollenda, *lisez* tollendas.
— 175, l. 17, *au lieu de* Humblières, *lisez* Homblières.
— 186, l. 25, *au lieu de* Conlounieix, *lisez* Coulounieix.
— 191, l. 19, *au lieu de* Colias, *lisez* Collias.
— 191, l. 25, *au lieu de* Villeron, *lisez* Velleron.
— 249, l. 34, *au lieu de* Condieu, *lisez* Coudieu.
— 266, l. 30, *au lieu de* Colias, *lisez* Collias.
— 298, l. 27, — id. — id.
— 299, l. 12, — id. — id.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1884.

I.

Renseignements généraux.

	Pages
Bureau de la Société pour l'année 1884.	5
Membres honoraires	6
Membres résidants.	8
Associés correspondants nationaux classés par départements.	13
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.	29
Associés correspondants étrangers	30
Sociétés savantes avec lesquelles la Compagnie est en correspondance	34
Associés correspondants nationaux classés par ordre alphabétique	40
Rapport du trésorier sur la situation financière de la Compagnie	61
Rapport de la Commission des fonds sur la gestion du trésorier	75
Vœu émis par la Compagnie pour la conservation de la crypte de la cathédrale de Nantes	93

Vœu émis par la Compagnie pour la conservation sur place des objets d'art ornant la chapelle de l'Assomption 152, 217
Circulaire du Ministre de l'instruction publique pour le Congrès des Sociétés savantes 88, 205
Mesures proposées pour améliorer la situation financière de la Compagnie. 205
Vœu émis par la Compagnie pour la conservation et la protection des monuments historiques dans les possessions françaises 228, 247
Élections du Bureau pour l'année 1885. 281
Adhésions au vœu concernant la protection des monuments historiques dans les possessions françaises. . 315
Erratum 319

II.

Index par noms d'auteurs.

Allard (P.), A. C. N. Graffite tracé sous une coupe en terre cuite de la collection Bellon. 87
Aubert, M. R. Rapport sur la situation financière de la Compagnie en 1883. 61
Barthélemy (An. de), M. H. Étude sur une vie inédite de saint Tudual attribuée au vie siècle . . . 139, 144
Lecture de rapports au nom de la Commission des impressions 276
Baye (J. de). Note sur la décoration empruntée au règne animal par l'industrie gauloise 74, 131
— Mémoire sur des carreaux émaillés 267
Bégouen (le comte), A. C. N. 236
Béquet. Caverne à sépulture par inhumation appartenant au bel âge du bronze. 215
Berthelé, A. C. N. Note sur l'église de Gourgé, près Parthenay (Deux-Sèvres). 294
Bertrand (A.), M. R. Photographies des objets du Musée de Bologne 72
— Objets provenant de la station de la Tène . . . 89

— Fragment de vase gaulois découvert à la Cheppe (Marne). 89
— Observations sur les objets fabriqués par les Gaulois de la vallée du Danube 110
— Acquisition par le Musée de Saint-Germain d'un anneau en bronze avec inscription. 186
— Découverte d'un oppidum gaulois au Catelé d'Avesnelles, près d'Avesnes (Nord) 186
— Acquisition par le Musée de Saint-Germain de la collection Esmonnot 215
— Photographies d'objets antiques appartenant au musée de Laybach (Carniole) 271
— Fragment de poterie trouvé au mont Beuvray . . 277
— Hommage d'un numéro de *la Nature* 277
— Statuette de déesse cornue trouvée en Auvergne . 292
— Observation sur la fausseté des graffiti de Neuvy-sur-Barangeon. 303
Bertrand. Détails complémentaires sur une découverte faite à Vichy. 76
Blancard (Jules). Découverte d'une mosaïque à Saint-Paul-Trois-Châteaux 110
Bloch (G.), A. C. N. 215
Boislisle (A. de), M. R. Nommé membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 287
Bulliot, A. C. N. Fragment de poterie trouvé au Mont-Beuvray 277
Cagnat (E.), A. C. N. 54
— Terre cuite du Musée de Douai représentant Vénus dans un édicule 144
— Fragment d'inscription découvert au Pont-de-Metz, près d'Amiens. 243
Cardevacque, A. C. N. 236
Chabouillet (A.), M. H. 53
Chauvet, A. C. N. 131
— Sépulture sous tumulus, avec char, trouvée près de Charroux (Vienne). 107
Chevrier (J.), A. C. N. Son éloge funèbre. 50
Cloquet, A. C. N. 281

Corroyer, M. R. Hommage de l'*Histoire des quatre fils Aymon* 86
— Tête en vermeil trouvée près de Zara, en Dalmatie. 218
Courajod (L.), M. R. Note sur une plaquette de bronze de la collection de M. Édouard André 219
— Note sur deux objets possédés au XVI^e^ siècle par Mantova Benavidès 223
— Statuette en pierre grise achetée à Florence pour le Musée du Louvre 223
— Portrait de Michel de Marolles au Musée du Louvre. 229
— Découverte faite par MM. Cavallucci et Molinier au sujet des œuvres des Della Robbia 236
— Bas-reliefs du tombeau de Henry de Rohan-Chabot 236
— Note sur le sculpteur italien Simone Bianco . . . 246
— Observation sur les calendriers portatifs du moyen âge 249
— Projet de formation au Louvre d'une collection de sculptures de l'École française 258
— Recueil de dessins de Jacopo Bellini. 258
— Note sur deux manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne (Autriche) 268
— Le buste de la femme de Nicolas Braque 276
— Statuette en bronze de la renaissance italienne appartenant à M. Ch. Pulsky 283
— Le tombeau de Madeleine d'Alesso 305
— Germain Pilon et les monuments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. . 306
Cournault (Ch.), A. C. N. Objets en bronze trouvés près de Nancy 109
— Monument romain représentant des scieurs de long. 109
Daguin, A. C. N. 281
Duhamel-Decéjean, A. C. N. 251
Dumont (Albert), M. R. Sa mort. 262
Duplessis (G.), M. R. Discours prononcé en quittant la présidence de la Compagnie. 47
— Rapport approuvant la gestion du trésorier. . . . 75
— Mémoire sur quelques gravures en bois de l'école de Martin Schongauer. 276

Durand (Vincent), A. C. N. Trésor de vaisselle en bronze argenté découvert à Limes (Loire). 197
Ernault (Ém.). Note sur les noms gaulois *Coinitus* et *Cintugenus*. 309
Fargy (L. de), A. C. N. 75
Fargy (P. de). Découverte de vases et de bijoux à Argentré, près Laval 197
Fleury (Ed.), A. C. N. Son éloge funèbre. 48
Flouest (Ed.), M. R. 107
— Note sur les travaux de M. P. du Chatellier dans les sépultures de l'âge de bronze en Bretagne 72
— Observations sur un vase découvert à la Cheppe (Marne). 89
— Observations sur le signe en S. 110, 310
— Autel votif conservé dans l'église d'Aubignosc (Basses-Alpes) 152
— Armes en fer trouvées dans une sépulture gauloise près de Langres. 163
— Observations sur les pieds votifs 225
— Comparaison entre des objets antiques du musée de Laybach et des objets trouvés dans les tumulus lingons 271
— Antiquités recueillies à Vertault (Côte-d'Or) . . . 292
— Nouvelle opinion sur la destination du disque en or trouvé à Auvers. 311
Frossard, A. C. N. Annonce d'un mémoire sur la mosaïque du mariage d'Admète trouvée à Nîmes . 82
— Autel votif avec inscription romaine provenant de Pouzac (Hautes-Pyrénées) 93
— Inscription tumulaire de l'abbaye de l'Esacaledieu (Hautes-Pyrénées) 119
— Sceau d'évêque trouvé dans les dragages de la Seine 120
— Les marbres des Pyrénées 291
Gaidoz (H.), M. R. Inscription française sur une cloche d'une église de Galway en Irlande 76
— Observation sur une fibule d'argent 152
— Lettre inédite de Guizot sur les théories celtiques de M. Henri Martin 184
— Hommage d'une brochure de M. Cerquand. 218

— Le dieu gaulois tenant une roue 227, 263
— Remarque sur les inscriptions de la Grande-Bretagne et de l'Irlande 243
— Statue gallo-romaine de Gerzat (Puy-de-Dôme). . 249
— Les roues de fortune dans les églises 258
— Annonce de la mort de l'égyptologue Lepsius . . 262
— Inscriptions romaines découvertes à Aix-les-Bains. 282
— Fragment d'une lampe romaine de la collection Morel 292
— Dieu gaulois assis, les jambes croisées, trouvé en Auvergne. 292
— Observations sur la fausseté des graffiti de Neuvy-sur-Barangeon 303
Gaultier du Mottay (Joach.), A. C. N. Son éloge funèbre 49
Germer-Durand (F.), A. C. N. Inscription gauloise, en caractères grecs, des environs de Collias (Gard) . . 268
— Inscription tumulaire de Sainte-Énimie 275
Geymüller (le baron H. de), A. C. E. 80
Goy (P. de), A. C. N. 131
— Bronzes gaulois découverts sur la commune de Neuvy-sur-Barangeon 248
Gréau (Julien), A. C. N. 205
Guigue (M.-C.), A. C. N. Estampage d'une inscription romaine trouvée dans le Rhône, à Lyon 900
Guillaume (E.), M. R. Photographies représentant l'état des fouilles sous la galerie de la Vénus de Milo et sous la salle des Cariatides. 79, 197
Héron de Villefosse (A.), M. R. Inscription trouvée à Rome dans les fouilles du forum; le service de la vehiculatio dans les Gaules sous l'empire romain. . 64
— Tablette de diptyque consulaire appartenant au Musée du Louvre 72
— Photographie d'une statue de Vestale découverte à Rome 73
— Pierre gravée antique avec inscription trouvée à Decize (Nièvre). 82
— Deux poteries couvertes de graffites, trouvées à la Grosfesenque (Aveyron) 83
— Observations sur un vase découvert à la Cheppe (Marne). 89

— Note sur des griffons en bronze, de style archaïque, conservés au musée du Louvre. 100
— Plaques de plomb avec inscriptions trouvées à Lyon, dans la Saône 121
— Note sur les débris d'inscriptions recueillis dans les fouilles de Sanxay 121
— Observation sur une mosaïque découverte à Nimes. 150
— Cachet d'oculiste trouvé à Vertault (Côte-d'Or) . . 158
— Cachet d'oculiste appartenant au XVIIIe siècle à la cathédrale d'Orléans 161
— Inscription latine trouvée à Makteur et donnant des renseignements nouveaux sur la quadragésime des Gaules. 166
— Brique antique trouvée à Sfax. 170
— Briques trouvées à Kasrin et portant des sujets chrétiens. 172
— Plaque en bronze, découpée, trouvée en Crète . . 183
— Fragment d'inscription romaine découvert à Limoges 187
— Inscription gauloise de Malaucène (Vaucluse); liste des inscriptions gauloises en caractères grecs. . . 187
— Inscription romaine découverte à Genève 192
— Observations sur le trésor de vaisselle de bronze argenté trouvé à Limes (Loire) 203
— Inscription votive romaine trouvée au Châne (Basses-Alpes) 206
— Observation sur un vase peint trouvé à Capoue . . 216
— Inscriptions romaines trouvées à Makteur par M. Letaille 224
— Autel orné de sculptures trouvé à Makteur par M. Letaille. 226
— Observations sur une coupe en argent avec inscription votive romaine, découverte à Taragnat (Puy-de-Dôme) 239
— Remarque sur une stèle gauloise trouvée à l'Isle (Vaucluse). 243
— Projet de lettre aux Sociétés savantes dans le but d'obtenir leur adhésion à un vœu émis par la Compagnie. 247

— Inscription romaine reproduite dans un album de Jacopo Bellini 255
— Inscriptions chrétiennes de Trèves 255
— Hommage d'un livre de M. P. de Sainte-Marie et de brochures de M. Berthelé. 263
— Observation sur un fragment de lampe romaine de la collection Morel. 292
— Observation sur l'inscription du Groseau 299
— Inscription latine trouvée dans le Rhône, à Lyon . 300
— Observations sur la fausseté des graffiti de Neuvy-sur-Baranjeon 303
— Objets antiques trouvés à Orléansville (Algérie). . 306
— Inscription romaine découverte à Antigny (Vienne) 308
— Inscription mérovingienne trouvée à Antigny (Vienne) 309
Jadart (H.), A. C. N. 266
Joannon (P.), A. C. N. Son éloge funèbre. 50
La Croix (le R. P. C. de), A. C. N. Lettre sur les fouilles d'Antigny (Vienne) 307
— Inscription mérovingienne trouvée à Antigny (Vienne) 310
Lafaye (G.), A. C. N. Mémoire sur la voie Aurélienne dans Aquae Sextiae 134, 276
— Mémoire sur les antiquités de la Roque d'Anthéron 158, 276
Laigue (de). Vase grec peint découvert sur le territoire de Capoue. 215
— Deux vases en émail conservés à Livourne . . . 268
La Guère (Alph. de), A. C. N. 266
Lasteyrie (R. de), M. R. Petit buste de Mercure, en bronze, appartenant à M. Feuardent 77
— Fouilles entreprises dans le chœur de la cathédrale de Nantes. 91
— Croix processionnelle en cuivre émaillé de travail limousin 192
— Calendrier portatif du XIVe siècle. 249
— Inscription mérovingienne trouvée à Hermes (Oise) 251
— Observations sur la note de M. Berthelé relative à la date de l'église de Gourgé (Deux-Sèvres) . . . 297

Laurière (Jules de), A. C. N. Fresque découverte à Pompeï représentant une caricature du Jugement de Salomon 101
— Découvertes nouvelles faites à Pompeï. 102
— Découvertes nouvelles à Pompeï et à Rome . . . 126
Le Blant, M. H. Tête en marbre du cardinal de Richelieu retrouvée à Rome. 138
— Colliers de faïence à inscriptions galantes. . . . 139
Leguay, A. C. N. Sa mort 157
Lepsius, A. C. E. Sa mort 262
Letronne, A. C. N. Rétable de la chapelle de Kerdevot, près Quimper. 216
Lièvre, A. C. N. Note sur la poterie romaine de Jarnac 207
Linas (Ch. de), A. C. N. Note sur un attribut de saint Joseph 104
— Observations sur la croix gammée 105
— Mémoire sur le disque en or trouvé à Auvers . . 110
Liotard. Mosaïques découvertes à Nîmes 154
Longnon (A.), M. R. Remarque sur le sens du mot *aula* au XIII^e^ siècle. 276
Lucas (P. L.), A. C. N. 107
Marsy (le comte de), A. C. N. Hommage d'un mémoire de M. de Fontenilles sur les peintures murales de la cathédrale de Cahors 102
— Découverte en Portugal d'un torques en or . . . 103
— Lettre relative à l'inscription française de la cloche de Galway (Irlande) 140
Maxe-Werly, A. C. N. Mémoire sur la découverte d'un collier mérovingien près de Totainville (Vosges) . . 85
— Inscription découverte dans une ancienne chapelle de l'église d'Arrancy (Meuse) 119
— Note sur les fouilles de M. Pilloy dans le cimetière d'Abbeville (Aisne). 175
— Inscriptions gravées sur deux bagues d'or trouvées dans le Barrois 281
Mazard, A. C. N. Fragments de poteries trouvés à Sanxay 62
— Observation sur le sceau d'argent du trésor de Montcornet 63

— Observations techniques sur les poteries rouges samiennes. 278
Millon, A. C. N. 236
Montaiglon (A. de), M. R. Observation sur une inscription composée à l'époque de la Réforme. 142
— Doutes sur l'authenticité de deux vases en émail . 268
Montégut (de), A. C. N. 236
Morand (F.), A. C. N. Sa mort 80
Morel (L.), A. C. N. Inscription romaine trouvée à Carpentras. 141
Mowat (R.), M. R. Buste en terre cuite trouvé à Rennes 62
— Présentation de divers ouvrages 80
— Dessin colorié de la mosaïque d'Admète trouvée à Nîmes 81
— Bague en or massif trouvée dans la Seine à Paris . 81
— Monnaie alexandrine inédite de l'empereur Élagabale 81
— Fibule en bronze avec inscription, conservée au Musée de Narbonne 103
— Observations sur la valeur de la collection Landau. 125
— Hommage du *Bulletin épigraphique de la Gaule* . . 127
— Fausseté d'une inscription latine soi-disant trouvée à Pompeï 130
— Tuiles légionnaires découvertes à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) 131
— Inscription romaine de Mirebeau. 133
— Rectification au texte de l'itinéraire d'Antonin . . 139
— Découverte d'une mosaïque à Nîmes 150
— Vœu pour la conservation et la protection des monuments historiques dans les possessions françaises 228, 247
— Tablette quadrangulaire de bronze avec inscriptions 229
— Remarque sur une stèle gauloise trouvée à l'Isle (Vaucluse) 243
— Tablette de bronze avec inscription latine archaïque 244
— Inscription antique dans un tableau appartenant à l'abbé Bernard 255
— Inscription gauloise en caractères grecs trouvée près de Collias (Gard) 266
— Deux bagues antiques en or trouvées à Amiens. . 267

— Observations sur les poteries romaines 280
— Observations sur des inscriptions romaines trouvées à Aix-les-Bains. 282
— Observations sur l'emploi des hipposandales . . . 294
— Les nymphes du Groseau et de Gréoulx 299
— Inscription de la chapelle Saint-Paul, près Éguilles (Bouches-du-Rhône) 303
— Estampages d'inscriptions fausses du Musée de Vendôme. 303
Müntz (E.), M. R. Mémoire sur Jacopo Bellini; ses études d'après l'antique, son influence sur Mantegna 255
— Mémoire sur des fresques d'Avignon et de Villeneuve-lez-Avignon 263
— Mémoire sur le Palais pontifical de Sorgues . . . 276
— Plan inédit de la ville de Rome 302
Musset (G.), A. C. N. 84
Nicaise (Aug.), A. C. N. Objets trouvés dans une sépulture à char à Sept-Saulx (Marne) 147
— Objets découverts dans le cimetière gaulois des Varilles (Marne). 148
— Épée découverte à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne). 149
— Sépulture de femme du cimetière gaulois de Fontaine sur Coole (Marne) 149
— Sépulture gauloise découverte à l'Épine (Marne). . 289
Nicard (P.), M. R. Inscription gravée sur le manteau d'une cheminée à Corbigny (Nièvre) 142
— Proposition au sujet de la chapelle de l'Assomption à Paris 152
— Projet d'une exposition publique de vitraux français 161
Pagart d'Hermansart, A. C. N. 87
Palustre (L.), A. C. N. Le tombeau de Guillaume Guegen dans la cathédrale de Nantes 54
— Monument funéraire de Madeleine d'Alesso . . . 304
— Tombeau romain découvert à Évreux 305
— Tombeau d'un évêque d'Évreux 305
— Le trésor de Trèves 305
Pilloy, A. C. N. 87
— Fouilles dans le cimetière d'Abbeville (Aisne) . . 175

Pinchard (Alex.), A. C. E. Sa mort. 258
Plicque (le docteur), A. C. N. Vase à reflets métalliques découvert à Lezoux 144
— Coupe en argent découverte à Taragnat et portant une inscription votive romaine. 239
Port (Célestin), A. C. N. Renseignement à propos des dolmens troués 76
Pothier (colonel), A. C. N. 61
Potiquet (A.), A. C. N. Son éloge funèbre 50
Ramé (A.), M. R. Le tombeau de Guillaume Guégen dans la cathédrale de Nantes 63
— Façade en bois provenant de l'abbaye de Saint-Amand. 130
— Rectifications aux étiquettes explicatives du Musée de l'Union centrale. 130
— Observation sur le crâne de Richelieu 139
— Observation sur une fibule d'argent 152
— Mémoire sur l'hypogée mérovingien de Poitiers. . 287
Rayet (O.), M. R. Lettres de M. Gaspary relatives aux acquisitions d'antiquités faites dans le Levant par le gouvernement français. 54
— Observation sur un vase découvert à la Cheppe (Marne) 89
— Observation sur des vases décorés d'empreintes de monnaies 130
— Communication d'un fragment de son *Histoire de la céramique grecque* 173
— Rapport sur les mesures proposées afin d'améliorer la situation financière de la Compagnie. 205
Rémusat (Joseph de), A. C. N. 236
Renan (E.), M. H. 250, 266
Rivett-Carnac, A. C. E. 287
Rochetin (L.). Lettre sur une inscription celtique trouvée à l'Isle (Vaucluse). 241
— Lettre sur l'inscription celtique du Groseau (Vaucluse) 298
Roman (J.), A. C. N. Mémoire sur la date des cathédrales d'Embrun et de Gap 73
— Note sur une matrice de sceau en bronze trouvée dans la Seine. 127

— Sceau de Guillaume de Villiers, seigneur du Homet 128
Rosenzweig (L.), A. C. N. Sa mort 80
Rougé (le vicomte J. de), M. R. Hommage, au nom de M. Wallon, d'une notice sur Mariette-Pacha. . . 143
— Peintures murales du château du Lude (Sarthe). . 180
Sacaze (J.), A. C. N. Inscription des Pyrénées relative à un centurion de la IV^e^ cohorte des Aquitains . . 151
Saglio (E.), M. R. Doutes sur l'authenticité de deux vases en émail 268
Schlumberger (G.), M. R. Fragment de poterie rouge orné d'empreintes de monnaies. 130
— Reliquaire d'or, byzantin, avec inscription grecque. 196
— Nommé membre ordinaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 289
Schmitter. Note sur la station *Castra Germanorum*, près de Cherchell 140
— Inscription d'un sceau en bronze 140
Suchot (L.), A. C. N. Sa mort. 151
Tamizey de Larroque, A. C. N. 81
— Lettres inédites de Tristan de Saint-Amand à Peiresc 254
Thédenat (H.), M. R. Hommage de la collection du *Bulletin critique* 61
— Trésor d'argenterie de Montcornet 63, 73
— Inscription funéraire trouvée à Cherchell 97
— Trésor de monnaies trouvé au Tremblay (Seine-et-Oise) 120
— Liste de noms de potiers relevés sur des fragments trouvés à Reims. 134
— Manche d'une romaine en bronze avec inscription, trouvée en Asie mineure 163
— Inscription métrique romaine découverte à Cherchell (Algérie) 182
Vallentin (Florian), A. C. N. Son éloge funèbre . . 49
Vallette (R.), A. C. N. 251
Weiss (A.), A. C. N. 107

III.

Index géographique.

Abbeville, commune d'Hombières (Aisne), 175, 176.
Abelie (Syrie), 284.
Abilin (Syrie), 284.
Acre, 284.
Afrique, 97, 170.
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), 134, 158, 276.
Aix-les-Bains (Savoie), 282.
Alger, 140.
Algie, près Ascalon (Syrie), 283.
Allakabad (Indes anglaises), 287.
Alleins (Bouches-du-Rhône), 191.
Allieu (Loire), 203.
Amfreville (Eure), 116.
Amiens, 211, 243, 267.
Angleterre, 77, 105.
Antigny (Vienne), 307, 309.
Antioche (Syrie), 285, 286.
Apt (Vaucluse), 190, 191.
Aquitaine, 68, 71, 135.
Aqlim el Charrob (Syrie), 285.
Aqlim el Sciumar (Syrie), 285.
Aqlim el Teffaah (Syrie), 285.
Ardée (Italie), 244.
Ardiège (Haute-Garonne), 152.
Argentré (Mayenne), 197.
Arkas (Syrie), 285.
Arrancy (Meuse), 119.
Arras, 87.
Arsur (Syrie), 284.
Asie-Mineure, 118, 163, 164.
Athènes, 54, 55, 56, 58, 262. *Temple de Minerve,* 55, 56, 57.
Aubignosc (Basses-Alpes), 152.
Aultenibe, 239.
Aunay de Saintonge, l'ancien Aunedonnacum (Charente-Inférieure), 135.
Autun, 135, 211.
Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise), 110, 115, 311, 312.
Avesnes-sur-Helpe (Nord), 186.
Avesnelles (Le Catelé d') (Nord), 186.
Avignon. *Musée,* 189, 190, 270. *Notre-Dame des Doms,* 263. *Palais des Papes,* 263.

Baesuris, ville antique d'Espagne, 139.
Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées), 93.
Ban-de-Harol (forêt du), 117.
Bar-sur-Seine (Aube), 272.
Baye (Marne). *Château,* 114.
Beauvais. *Basse œuvre,* 295.
Belat (Syrie), 286.
Bénévent, l'antique Beneventum (Italie), 67.
Berlin. *Collection du comte Pourtalès,* 223. *Musée,* 223.
Berne (Suisse). *Musée,* 272.
Besançon, 160. *Musée,* 272.
Beuvray (le Mont), près Autun, 89, 186, 277.
Bezouotte (Côte-d'Or), 131, 133.
Bologne (Italie). *Musée,* 72.
Bordeaux, 92, 135. *Musée,* 134.
Bourbarah (Syrie), 283.
Bouy (Marne), 148.
Boviolles (Meuse), 186.

Bretagne, 72, 133.
Briançon (Hautes-Alpes), 181.
Brindisi, l'antique Brundisium (Italie), 67.
Brou (Ain). *Église*, 269.
Bruxelles, 224.
Bury (Loir-et-Cher). *Château*, 283.
Bussy-Albieu (Loire), 203.

Cafarlet (Syrie), 284.
Cahors. *Cathédrale*, 102.
Caire (le). *Ecole française*, 266.
Campanie, 130.
Camp de César (Hautes-Pyrénées), 93, 94.
Canosa, l'antique Canusium (Italie), 67.
Capoue, l'antique Capua (Italie), 67, 215.
Caranda (Aisne), 111.
Carentan (Manche), 128.
Cardica (Morée), 128.
Carpentras (Vaucluse). *Musée*, 141.
Carthage, 170, 263, 310.
Castelnaudary (Aude), 103.
Castra Germanorum, station romaine près de Cherchell (Algérie), 140.
Cavron-Saint-Martin (Pas-de-Calais), 77, 140, 141.
Cazlona, l'antique Castulo (Espagne), 142.
Cervetri, l'antique Caere (Italie), 89.
Césarée (Syrie), 283, 284.
Chambéry, 282.
Champagne, 114.
Chane (le) (Basses-Alpes), 206, 207.
Charroux (Vienne), 107.
Chassey (Saône-et-Loire), 226.
Chatelet (le), près Saint-Dizier (Haute-Marne), 112.
Chatillon (Syrie), 284.
Chatillon-sur-Seine (Côte-d'Or), 98, 158, 272.
Cheppe (la) (Marne), 89, 98.
Cherchell (Algérie), 97, 140, 182.
Clermont-Ferrand, 203.
Clinia foeniculorum (Syrie), 285.
Clinia pomorum (Syrie), 285.
Clinia siliquarum (Syrie), 285.
Clym Essomar (Syrie), 285.
Collias (Gard), 191, 266, 298, 299.
Compiègne (Oise). *Palais*, 246, 258.
Constantinople, 58, 196.
Contines (Tarn-et-Garonne), 160.
Corbigny (Nièvre), 142.
Corneto (Italie), 114.
Coulounieix (Dordogne), 186.
Courpière (Puy-de-Dôme), 239.
Crète (île de), 184.
Cuiculum, Djimila (Algérie), 170.

Danube (vallée du), 110.
Decize (Nièvre), 82.
Die (Drôme), 211.
Djebleh (Syrie), 285, 286.
Douai (Nord). *Musée*, 144, 146, 211, 310.

Ecouen (Seine-et-Oise). *Château*, 162.
Eguilles (Bouches-du-Rhône), 303.
Egypte, 143.
El-Djyeh (Syrie), 283.
Eleusis (Grèce), 55.
Eleutherna (Crète), 184.
Epine (l') (Marne), 289.

Erguë-Gabéric (Finistère), 216.
Er-Roustan (Syrie), 285.
Esacaledieu (abbaye de l') (Hautes-Pyrénées), 119.
Este, *Ateste* (Italie), 255.
Estramadure (Portugal), 103.
Etréchy (Marne), 116.
Evreux. *Cathédrale*, 305.

Feurs (Loire), 203.
Florac (Lozère), 274.
Florence. *Académie des beaux-arts*, 283.
Fontainebleau (Seine-et-Marne). *Palais*, 258.
Fontaine-sur-Coole (Marne), 149.

Gaillac (Tarn), 212.
Gaillon (Eure). *Château*, 97.
Galway (Irlande), 76, 140, 141.
Gardépée (Charente), 208.
Gargas (Vaucluse), 190.
Genève, 133, 192.
Germanies (les), 71.
Germanie Inférieure, 132.
Germanie Supérieure, 132, 151.
Géromont (Belgique), 241.
Gerzat (Puy-de-Dôme), 249.
Gien (Loiret), 144.
Gisors (Eure), 180.
Gnathia (Italie), 67.
Gonesse (Seine-et-Oise), 120.
Gorge-Meillet (la), 108.
Gourgé (Deux-Sèvres), 294, 297.
Grand Bois, tumulus de la commune d'Aignay (Côte-d'Or), 90.
Grasellum, voy. *Groseau (le)*.
Groseau (le), source près de Malaucène (Vaucluse), 187, 188, 189, 191, 298, 299.
Grenoble, 262.
Grosfessenque (la), commune de Millau (Aveyron), 83, 85.
Gros-Quignon, tumulus (Vienne), 107.

Halstatt (Autriche), 107, 149.
Hambourg. *Cabinet des estampes*, 220.
Henchir-Buscha (Tunisie), 170.
Hermes (Oise), 251.
His (Haute-Garonne), 94.
Hissarlik, 90.
Homs (lac de), en Syrie, 285.
Homblières (Aisne), 175.

Iconium, 118.
Illyricum, 132.
Impernal (l'), 186.
Iolcos, 155.
Irlande, 77.
Isle (l') (Vaucluse), 191, 241.

Japhe (Syrie), 283.
Jarnac (Charente), 207, 208, 209, 210, 212, 213.

Kasr Hadji Salem (Syrie), 284.
Kasrin, l'antique Cillium (Tunisie), 170.
Keferlam (Syrie), 284.
Kerbet Madd-ed-Deir (Syrie), 283.
Kerdevot (chapelle de), près Quimper, 216.
Konieh, l'ancien Iconium, 310.

Lanahie (Syrie), 284.
Langres, 89, 133, 163, 272, 273. *Musée*, 134.
Lanoye (Syrie), 284.
La Resclause (Syrie), 285.
Larisse (Grèce), 128.

Larnaud (Jura), 249.
Lathmin (Syrie), 285.
Laybach (Carniole), 271, 273, 311, 312, 313.
Leigneux (Loire), 197.
Le Mans. *Eglise de la Couture,* 295.
Lezoux (Puy-de-Dôme), 144, 239.
Limes (Loire), 197, 203, 204.
Limoges, 186, 187, 193, 211.
Lingonum civitas, Langres, 272.
Livourne (Italie), 268.
Londres. *Musée de South-Kensington,* 236.
Louette-Saint-Pierre (Belgique), 215.
Luchon (Haute-Garonne), 152.
Lude (Le) (Sarthe). *Château,* 180, 181.
Lunkofen (canton d'Argovie), 226.
Luzech (Lot), 186.
Lyon, 121, 160, 169, 211, 300, 301, 302. *Académie,* 300. *Musée,* 203.
Lyonnaise, 68, 71.

Mactaris, Makteur (Tunisie), 170.
Makteur (Tunisie), 166, 167, 169, 224, 226.
Malaucène (Vaucluse), 187, 188, 191.
Mal-d'Heux (Vosges), 117.
Malte, 283.
Mandurel (Aude), 252.
Mareuil-le-Port (Marne), 114.
Marignac (Haute-Garonne), 292.
Markab (forteresse de), en Syrie, 285, 286.
Marseille, 56, 58.
Mediolanum Santonum (Saintes), 135.
Memphis. *Serapeum,* 143.
Mercey-sur-Saône (Haute-Saône). *Tumulus,* 90.
Mezraa (el-), Syrie, 284.
Milan, 72, 302.
Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), 131, 133.
Moind (Loire), 203.
Mondidier (Syrie), 284.
Mondisder (Syrie), 283, 284.
Mons Ferrandus (Syrie), 285.
Montans (Tarn), 211.
Montbrison (Loire), 203.
Montcornet (Aisne), 63, 73.
Mont-Coutant, commune de Fontaine-sur-Coole (Marne), 149.
Monte Buso, près d'Este (Italie), 255.
Montpellier, 262.
Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), 77.
Montsaugeon (Haute-Marne). *Tumulus,* 117.
Morée (la), 128.
Mortières (Seine-et-Oise), 120.
Motte du Caire (la) (Basses-Alpes), 206.
Motte-Saint-Valentin (la), près Langres, 89.
Moulins. *Musée,* 310.
Mousselots (tumulus des), 98, 99.
Murseins, 186.
Mycènes, 262.

Nahar es Sin (Syrie), 286.
Nahar Iskenderounèh (Syrie), 283.
Nahor el Kebir (Syrie), 285.
Nancy, 109.
Nantes. *Cathédrale,* 54, 63, 91, 270.

Naples, 102. *Eglise de Monte Oliveto*, 236. *Musée*, 164.
Narbonnaise, 68, 71.
Narbonne. *Musée*, 103.
Nazareth, 284.
Neuveville (Suisse), 89.
Neuvy-sur-Barangeon (Cher), 248, 303.
Nil (vallée du), 101.
Nimes, 81, 150, 154, 189, 190, 211. *Temple de Diane*, 189.
Niort, 139.
Norique (le), 136, 273.
Notre-Dame d'Aur (Vienne), 249.
Notre-Dame de Laval, ermitage près de Collias (Gard), 191, 266, 299.
Numidie, 170.

Olympie (Grèce), 98, 101.
Orange (Vaucluse), 78, 211.
Orléans. *Cathédrale*, 161.
Orléansville (Algérie), 306.
Osimo (Italie), 67.
Ouady Keradjeh, fleuve de Syrie, 284.

Padoue, 223. *Collection Mantova Benavides*, 223. *Église des Eremitani*, 255.
Palmyre, 168, 169.
Paris, 81, 211. *Arènes romaines*, 50. *Bibliothèque nationale; Cabinet des estampes*, 234; *Cabinet des manuscrits*, 128; *Cabinet des médailles*, 77, 78, 310. *Bonshommes de Passy*, 305. *Chapelle de l'Assomption*, 152, 217. *Chapelle de la Jussienne des Célestins*, 162. *Château du Petit-Nesle*, 97. *Cloître des Chartreux*, 162. *Collection Ed. André*, 220, 221. *Collection Choiseul-Gouffier*, 50, 57, 58. *Collection Feuardent*, 77, 81. *Collection Thiers*, 283. *Dragages de la Seine*, 120, 127. *École des beaux-arts*, 97, 238, 276. *Eglise des Célestins*, 238. *Eglise du Grand-Prieuré*, 162. *Eglise des Minimes*, 162. *Eglise du Temple*, 162. *Eglise Sainte-Catherine du Val des Ecoliers*, 306. *Eglise Saint-Etienne du Mont*, 162. *Eglise Saint-Gervais*, 162. *Eglise Saint-Merry*, 162. *Eglise Saint-Paul*, 162. *Eglise Saint-Sulpice*, 230, 232, 234. *Ile Saint-Louis*, 130. *Jardin du Luxembourg*, 283. *Musée Carnavalet*, 125. *Musée du Louvre*, 54, 72, 79, 97, 99, 112, 130, 170, 184, 197, 223, 229, 231, 246, 247, 255, 258, 283. *Musée des Petits-Augustins*, 162, 234, 305. *Musée de l'Union centrale des arts décoratifs*, 130. *Rue Nicole*, 125. *Sorbonne*, 88.
Parthenay (Deux-Sèvres), 294.
Pavie (Italie), 181.
Penella (Portugal), 103.
Pesth (Hongrie). *Cabinet de M. Charles Pulszky*, 283.
Phères (Thessalie), 155.
Picenum (Italie), 67.
Pirée (le), 55, 56.
Poitiers, 139, 211, 212, 287.
Pompeï (Italie), 101, 126, 130.
Pont-de-Metz (Somme), 243.
Pouzac (Hautes-Pyrénées), 93, 94.
Prat (Hautes-Pyrénées), 151, 152.
Préneste (Italie), 245.

Querqueville (Manche), 295.
Quimperlé (Finistère), 92.

Ras-Baldy-el-Melek (Syrie), 285.
Rauranum, Rom (Vienne), 135.
Réallon (Hautes-Alpes), 249.
Reims, 105, 135, 136, 137. *Cimetière de la fosse Jean-Fat*, 135.
Rennes, 62.
Rezé (Loire-Inférieure), 211.
Rhin (le), 132.
Rome, 64, 67, 68, 73, 126, 138, 155, 168, 204, 244, 262, 302. *Collection Castellani*, 166, 184, 196. *Ecole française d'archéologie*, 138. *Forum*, 64, 73. *Maison des Vestales*, 64, 71, 73, 126. *Musée du Vatican*, 105. *Palatin*, 64. *Villa Albani*, 168.
Roque d'Antheron (la) (Bouches-du-Rhône), 158, 276.
Rouen, 130, 244.
Rovische, tumulus en Carniole, 312.

Saignon (Vaucluse), 190.
Saint-Amand (abbaye de), 130.
Saint-Béat (Haute-Garonne), 291, 292.
Saint-Bertrand de Cominges (Haute-Garonne), 241.
Saint-Denis (Seine), 258.
Sainte-Enimie (Lozère), 275, 303.
Saint-Eusèbe de Gennes (Maine-et-Loire), 295.
Saint-Gaudens (Haute-Garonne), 152.
Saint-Généroux (Deux-Sèvres), 294.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). *Musée des antiquités nationales*, 72, 98, 112, 186, 215, 227, 249.
Saint-Jean du Marillais (Maine-et-Loire), 76.
Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), 149.
Saint-Lizier (Ariège), 151.
Saint-Martin-la-Sauveté (Loire), 203.
Saint-Paul, chapelle près Eguilles (Bouches-du-Rhône), 303.
Saint-Paul-Trois-Chateaux (Drôme), 110.
Saint-Quentin (Aisne), 175.
Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), 189, 190, 243.
Saint-Remy-sur-Bussy (Marne), 117.
Saint-Saturnin (Charente), 295.
Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse), 190.
Saint-Saulve, ancienne abbaye près de Valenciennes, 77.
Saint-Sauve de Montreuil-sur-Mer (abbaye de), 140.
Saint-Sixte (Loire), 197.
Saintes. *Musée*, 84.
Sakkarah (Egypte), 143.
Salone (Dalmatie), 262.
Saluh, fleuve de Syrie, 284.
Salut, commune de Bagnères (Hautes-Pyrénées), 94.
Sanct-Margarethen, près Laybach, 271.
Santorin, 90.
Sanxay (Vienne), 50, 62, 121, 124.
Saulx (près Decize), 82.
Savigné (Vienne), 107.

Savigny-le-Vieux (Manche). *Abbaye*, 195.
Sayda (Syrie), 129.
Ségoubie (la), 186.
Sept-Saulx (Marne), 147.
Sfax, *Taphrura* (Tunisie), 170.
Si-Amor-Djedidi, *colonia Zamensis* (Tunisie), 70.
Sidon (Syrie), 285.
Sienne (Italie). *Hôtel de ville*, 302.
Sinsin (Belgique), 215.
Sisteron (Basses-Alpes), 206.
Sommebionne (Marne), 89.
Sorgues (Vaucluse), 276.
Soumissa (Syrie), 285.
Suède, 105.
Sumessa (Syrie), 285.
Sycae. *Monastère*, 196.
Syracuse, 130.

Tanagra (Béotie), 262.
Tanis (Egypte), 143.
Tarquinies, ancien nom de Corneto (Italie), 89.
Tarracina, ancien nom de Terracine (Italie), 67.
Taragnat (Puy-de-Dôme), 239.
Tell ed Dahab (Syrie), 285.
Tell Lathmin (Syrie), 285.
Tène (la) (Suisse), 89.
Ténédos, 56.
Theldehep (Syrie), 285.
Thessalie, 155.
Thiers (Puy-de-Dôme), 239.
Thysdrus, El-Djem (Tunisie), 170.
Tongres, 105.
Totainville (Vosges), 85.
Toufan (Syrie), 285.
Toulouse. *Cloître de Saint-Sernin*, 219. *Musée*, 206, 219, 292.
Tourtenay (Deux-Sèvres), 294.
Trelins (Loire), 203.
Tremblay (le), Seine-et-Oise, 120.
Trèves, 255, 301, 305.
Tripoli (Syrie), 285.
Tuban (Syrie), 285.
Tyr, 130.

Ussé (Indre-et-Loire). *Château*, 305.

Vaison (Vaucluse), 141, 187, 189.
Valenciennes (Nord), 77.
Valestino près de Cardica (Morée), 128.
Varilles (les), commune de Bouy (Marne), 148.
Vassy (Haute-Marne), 112.
Vaudrevanges (province rhénane), 249.
Vaumeihl (Basses-Alpes), 206.
Velleron (Vaucluse), 191, 241.
Vendôme (Loir-et-Cher). *Musée*, 303.
Venise, 246. *Palais ducal*, 223.
Venusia, ancien nom de Venouse (Italie), 67.
Versailles. *Musée*, 230, 234, 238, 258.
Vertault (Côte-d'Or), 158, 186, 292.
Vichy (Allier), 76, 124.
Vienne (Autriche). *Bibliothèque impériale*, 269, 270. *Collection d'Ambras*, 221.
Vienne (Isère), 78.
Vierzon (Cher), 303.
Vilatte (le Petit-), commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher), 248.
Villeneuve-lez-Avignon (Gard). *Chartreuse*, 263.

Vincennes (Seine). *Chapelle*, 162.

Watsch, près Laybach, 271.

Yanouhieh (Syrie), 284.

Zama, *colonia Zamensis*, 70.

Zara (Dalmatie), 219.

IV.

Index des illustrations.

1-2. Poteries avec graffites, trouvées à la Grosfesenque (Aveyron) 83, 84
3. Fond d'une coupe en terre avec graffite, trouvée dans un tombeau romain près d'Arras 87
4. Autel votif au dieu Mars, provenant de Pouzac (Hautes-Pyrénées) 95
5. Griffon en bronze, de style archaïque, conservé au Musée du Louvre 100
6. Fibule en bronze avec inscription, trouvée à Castelnaudary 103
7. *La fuite en Egypte*, d'après une miniature de manuscrit 104
8. Croix gammée prise sur un vase grec d'ancien style 105
9. Croix gammée prise sur un bijou trouvé en Champagne 105
10. Médaille-amulette de Caranda 111
11. Dis-Pater de l'oppidum du Châtelet. 113
12. Vase en terre de la nécropole ombrienne de Corneto 114
13. Bracelet de Mareuil-le-Port 114
14. Bracelet du tumulus de Montsaugeon (Haute-Marne) 116
15. Inscription tumulaire de l'abbaye de l'Esacaledieu (Hautes-Pyrénées) 119
16. Graffite sous un fond de vase découvert à Sanxay (Vienne) 124
17. Sceau en bronze de Barthélemy, évêque de Cardica et de Valestino 127
18. Scoau de Guillaume de Villiers, seigneur du Homet 128
19. Poterie rouge ornée d'empreintes de monnaies, provenant de Sayda (Syrie). 130

20. Vénus sous un édicule, monument en argile blanche trouvé à Gien et conservé au Musée de Douai. . . 145
21. Cachet d'oculiste découvert à Vertault (Côte-d'Or). 159
22. Manche d'une romaine en bronze avec inscription, trouvée en Asie mineure. 165
23. Brique représentant un cheval devant un palmier, trouvé à Sfax (Tunisie) 171
24. Brique représentant le *Sacrifice d'Abraham*, trouvée à Kasrin (Tunisie) 172
25. Poignard avec manche en bois à douille d'argent doré et niellé, trouvé dans le cimetière d'Abbeville, près Saint-Quentin (Aisne) 178
26. Bague trouvée dans le même cimetière 179
27. Plaque en bronze, découpée, de style archaïque, trouvée en Crète et conservée au Musée du Louvre. 183
28. Inscription gauloise, en caractères grecs, servant de piédestal à une croix, à la fontaine du Groseau, près de Malaucène (Vaucluse) 188
29. Couvercle d'un reliquaire d'or, byzantin, portant une inscription. 196
30. Chaudière en bronze (trésor de Limes). 198
31. Partie supérieure d'une œnochoé en bronze (trésor de Limes) 198
32. Amphore en bronze (trésor de Limes). 199
33. Inscription gravée à la pointe sous un des plats du trésor de Limes 200
34. Plat ovale (trésor de Limes) 200
35. Inscription gravée à la pointe sous le plat précédent 201
36-40. Cinq patères-casseroles (trésor de Limes). 201 à 203
41. Tête en vermeil, trouvée près de Zara en Dalmatie 218
42. Plaquette de bronze de la collection de M. Édouard André. 220
43. Fac-similé d'un dessin du Cabinet des estampes de Hambourg. 221
44. L'Adoration des Mages, bas-relief en bronze d'Andrea Riccio, collection Davillier au Musée du Louvre 222
45-46. Fragment d'un petit autel trouvé à l'Henchir-Makteur (Tunisie) 226, 227

47. Tombeau de Michel de Marolles, autrefois dans l'église Saint-Sulpice 230
48. Médaillon de Michel de Marolles, conservé au Musée du Louvre. 231
49. Fragments de sculptures réunis à l'École des Beaux-Arts et composant la décoration de l'un des panneaux de la cour en hémicycle 236
50. Coupe en argent avec inscription votive romaine, trouvée à Taragnat (Puy-de-Dôme) 240
51. Inscription celtique de l'Isle (Vaucluse) 242
52. Fragment d'inscription, découvert près d'Amiens . 243
53. Inscription mérovingienne, trouvée à Hermes (Oise) 252
54-55. Fac-similés de deux dessins de l'album de Jacopo Bellini appartenant au Musée du Louvre . . . 256-257
56. Fac-similé de l'inscription tumulaire de Sainte-Énimie (Lozère). 273
57-58. Deux bagues en or, avec inscriptions, trouvées dans le Barrois 282
59. Inscription mérovingienne, trouvée à Antigny (Vienne) 310
60. Casque trouvé dans un des tumulus de Rovische, en Carniole, et conservé au Musée de Laybach . . 312

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

NOV 3 '61 H
SEP 23 1974 ILL
4330605
CANCELLED